



UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

ED 355

Espaces, Cultures, Sociétés/IREMAM

Thèse de doctorat pour obtenir le grade de docteur en :
Monde Arabe, Musulman et Sémitique
Spécialité : Science du Langage

Soutenue le 23/10/2020 par :

Hawa ABDILLAHI FARAH

Étude linguistique et sociolinguistique de la variété du somali parlé par les jeunes Djiboutiens.

Sous la direction de :

DR. Catherine MILLER, Aix-Marseille Université/ IREMAM
Abdirachid MOHAMED ISMAIL, Université de Djibouti

Devant le jury :

MauroTOSCO, Professeur, Université de Turin
Giorgio BANTI, Professeur, Université de Naples
Slyvie WHARTON, Professeur, Aix-Marseille Université
Nicola LAMPITELLI, Maître de Conférences, Université de Tours
Catherine MILLER, Directrice de Recherche, Aix-Marseille Université
Abdirachid MOHAMED ISMAIL, Maître de Conférences, Université de Djibouti

RESUME

Cette thèse a pour ambition d'apporter une contribution à l'étude du somali, en s'intéressant à une variété qui n'a pratiquement jamais été étudié jusqu'à ce jour, à savoir le somali à Djibouti, et notamment la variété parlée par les jeunes Djiboutiens scolarisés en contact étroit avec le français.

De création récente, Djibouti est un pays pluriethnique et plurilingue, caractérisé, comme de nombreux pays dans le monde, par la cohabitation de diverses communautés ethnolinguistiques. Parmi les langues en présence, on relève l'afar, le somali et l'arabe, langues reliées génétiquement au phylum afro-asiatique parlées par les principales communautés « autochtones » de Djibouti. Le français, langue indo-européenne, apportée par la colonisation est la première langue officielle du pays (à côté de l'arabe), utilisée comme la principale langue de l'administration, de l'enseignement et des médias et également comme la langue véhiculaire entre les différentes communautés européennes ou autochtones. Il faut ajouter à ce tableau la présence de langues étrangères au pays comme l'anglais et celles parlées dans les pays voisins tels que l'oromo, ou l'amharique.

Le somali, langue afro-asiatique, appartient au couchitique oriental des plaines, issu de sa sous-branche Omo-Tana, parlée dans les pays de la Corne de l'Afrique (Djibouti, Éthiopie, Kenya, et Somalie). Dans ces quatre pays, elle est la langue maternelle d'environ 16 millions de locuteurs (Banti 2011). Le somali a été standardisé en 1972 et est la langue officielle de la Somalie. À Djibouti, le somali qui a un statut de langue nationale depuis le 10 juillet 2000 n'est pas enseigné et fonctionne comme langue maternelle et également comme langue véhiculaire inter-ethnique plus particulièrement dans la capitale. Il est parlé par environ 60 % de la population, selon l'estimation de l'université de Laval. La pratique du somali à Djibouti se fait donc dans un contexte très différent de celui de la Somalie : sans contact régulier avec la variété standard et dans un rapport de contact étroit avec le français, en particulier pour les populations scolarisées.

Le terme somali recouvre plusieurs réalités, telles que l'observe Morin (1986 : 58), à savoir une dimension anthropologique, une dimension linguistique, et une dimension politique. La dimension linguistique a été sujette à un débat car tous les auteurs ne s'accordent pas sur la délimitation et la définition des dialectes somalis (voir Banti 1985, Lamberti 1986 et Diriye 2002 versus Ehret & Nuuh 1984 ; Biber 1984, Ismail 2011).

Cette thèse présente dans un premier temps l'histoire de Djibouti à partir de la conquête française, la constitution administrative du territoire, la répartition de la population en fonction des principales communautés ethno-linguistiques et la situation sociolinguistique du pays. Elle

entreprind ensuite la description du somali parlé à Djibouti en prenant en considération plusieurs aspects : le statut et la place du somali, les représentations et les discours épilinguistiques tenus à l'égard de ce parler, les principales caractéristiques du somali parlé à Djibouti en s'intéressant aux phénomènes de variation et à l'écart entre le parler djiboutien et le somali du nord. Cet écart est étudié au niveau phonétique/phonologique, morphologique et morphosyntaxique ; il se traduit par des processus de régulation morpho-phonologiques. Au niveau syntaxique, la thèse décrit sur le plan linguistique et sociolinguistique l'usage extrêmement fréquent du code-switching somali-français chez les jeunes scolarisés. Elle analyse les modalités d'insertion entre les deux langues et les fonctions communicationnelles du code-switching français-somali. En s'intéressant au contact de langue et à la variation dialectale dans un pays plurilingue, cette recherche apporte de nouveaux matériaux dans le domaine de la linguistique somalie et de la linguistique de contact.

ABSTRACT

The aim of this thesis is to make a contribution to the study of Somali, focusing on a variety that has never been studied to date, namely the Somali spoken in Djibouti, and in particular the variety spoken by young Djiboutian school children in close contact with the French language.

Recently created, Djibouti is a multi-ethnic and multilingual country, characterized, like many countries in the world, by the coexistence of various ethno-linguistic communities. Among the languages spoken are Afar, Somali and Arabic, which are genetically related to the Afro-Asian phylum and are spoken by Djibouti's main "indigenous" communities. French, an Indo-European language brought by colonization, is the country's first official language (alongside Arabic), used as the main language of administration, education and the media and also as lingua franca between the various European or indigenous communities. To this should be added the presence of foreign languages in the country such as English and those spoken in neighbouring countries such as Oromo or Amharic.

Somali is an Afro-Asian language, belongs to the eastern couchitique of the plains, from its Omo-Tana sub-branch, spoken in the countries of the Horn of Africa (Djibouti, Ethiopia, Kenya, and Somalia). In these four countries, it is the mother tongue of about 16 million speakers (Banti, 2011). Somali was standardized in 1972 and is the official language of Somalia. In Djibouti, Somali, which has had national language status since 10 July 2000, is not taught and functions as a mother tongue and also as an inter-ethnic lingua franca in the capital. It is spoken by about 60% of the population, according to an estimate by the University of Laval. The practice of Somali in Djibouti is therefore carried out in a very different context from that of Somalia: without regular contact with the standard variety and in close contact with French, especially for the school-going population.

The term Somali covers several realities, as Morin (1986 : 58) observes, namely an anthropological dimension, a linguistic dimension, and a political dimension. The linguistic dimension has been subject to debate as not all authors agree on the delimitation and definition of Somali dialects (voir Diriye 2002, Banti 1985, Lamberti 1986 versus Ehret & Nuuh, 1984; Biber 1984, Ismail, 2011).

This thesis first presents the history of Djibouti from the time of the French conquest, the administrative constitution of the territory, the distribution of the population according to the main ethno-linguistic communities and the sociolinguistic situation of the country. It then describes the Somali spoken in Djibouti, taking into consideration several appearance : the

status and place of the Somali, the representations and epilinguistic discourse on the Somali language, and the main characteristics of the Somali spoken in Djibouti, focusing on the phenomena of variation and the gap between the Djiboutian language and the Somali of the north. This gap is studied at the phonetic/phonological, morphological and syntactic levels; it results in morpho-phonological regulation processes. At the syntactic level, the thesis describes, at the linguistic and sociolinguistic level, the extremely frequent use of Somali-French code-switching among young people in school. It analyses the modalities of insertion between the two languages and the communicative functions of French-Somali code-switching. By looking at language contact and dialectal variation in a multilingual country, this research provides new material in the field of Somali linguistics and contact linguistics.

REMERCIEMENTS

Une thèse est un parcours de vie qui n'est possible sans le soutien de nombreuses personnes qui nous apportent leurs soutiens et leurs aides.

Mes premiers mots iront d'abord à mes deux directeurs Catherine MILLER et Abirachid MOHAMED ISMAIL pour leur disponibilité, leurs conseils, leurs encouragements, et l'intérêt qu'ils ont porté à ce travail. Je les remercie particulièrement pour tout le temps qu'ils ont consacré au travail de relecture, pour les observations pertinentes et pour l'immense motivation que vous avez toujours su générer lorsque je n'en avais plus moi-même.

Je tiens à remercier également le professeur Giorgio Banti car sans sa rencontre cette thèse aurait été différente. Je le remercie de m'avoir accueilli à Naples, de m'avoir consacré beaucoup de son temps pour me partager ses connaissances sur la langue somalie et d'avoir su attirer mon regard sur plusieurs variations linguistiques qui me paraissaient des formes normales.

Je tiens ici à exprimer ma gratitude à Simon Imbert-Vier pour m'avoir accordé son précieux temps afin de m'éclairer sur l'histoire de la communauté somalie à Djibouti, pour avoir accepté de relire mon chapitre portant sur cette question et pour avoir accepté de participer au comité de suivi de cette thèse. Je remercie également les autres membres du comité de suivi Sylvie Voisin, Homa Lessan Pezechki pour m'avoir partagé leur savoir et m'avoir fait part de leur précieux conseils.

Je remercie également Giorgio Banti, Sylvie Wharton, Mauro Tosco et Nicola Lampitelli pour avoir accepté de participer au jury de thèse.

Mes remerciements à l'IREMAM et ses personnels notamment C. Vayssière, B. Clément ainsi que N. Cotelle de la médiathèque pour leur disponibilité et leur accueil. Je suis également reconnaissante à l'université de Djibouti pour leur confiance et leur soutien financier et matériel (notamment les congés doctoraux). Aussi, cette thèse est le fruit du soutien financier de la part de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui m'a octroyé une allocation doctorale de trois ans ainsi qu'une prise en charge de mes séjours dans le laboratoire d'accueil. Enfin et surtout, je tiens à exprimer ma gratitude à l'IRICA (Institut de Recherche Indépendant de la Corne d'Afrique) de m'avoir offert un espace chaleureux et convivial de travail afin de mener mes recherches et rédaction dans des bonnes conditions.

Je remercie particulièrement mes deux plus belles rencontres à Aix Elisabeth Heller et Saida Larej. Merci Elisabeth de m'avoir accueillie chez elle, de m'avoir aidée dans les procédures administratives et surtout le soutien moral qui m'était très précieux. Mes remerciement et reconnaissance à Saida pour sa gentillesse, sa joie de vivre et pour tous les échanges qu'on a eus et qui m'étaient très précieux.

Je témoigne ici toute ma reconnaissance et gratitude à l'ensemble des participants de mes diverses enquêtes et questionnaires. Particulièrement, je remercie Mr Aden F. Samatar et Aboubaker Farid de m'avoir accordé un peu de leur temps précieux pour donner leur avis sur cette forme émergente du somali à Djibouti en tant que compositeur et/ou auteur en langue somalie.

Un grand merci aussi à toute ma famille et particulièrement mes parents, mes frères et sœurs, mes neveux qui m'ont couvert d'amour, de soutien et de patience face au sacrifice que nécessite ce travail.

Ma reconnaissance envers mon oncle Ibrahim Farah ainsi que mes amis et collègues qui m'ont soutenue pendant ce travail et particulièrement lors de la relecture, de la traduction et de la mise en forme. Merci à Safia, Abdoulmalik, Sabrine, Abdourahman, Idriss.

Merci à tous !

À mes parents (Abdillahi et Saada), à Amin et Arham !!

1. LISTE DES ABRÉVIATIONS¹

Les Chiffres, dans les gloses, renvoient aux personnes grammaticaux (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} personne)

Abs. : Absolue
ACC. : Accompli
ADV. Adverbe
ADJ. Adjectif
App. : Apposé
ART. : Article
CONJ. : Conjonction
COP. : Copule
C.M. : Constituant Mixte
CS : Code-Switching
DET. Déterminant
DEF. Défini
DEM. : Démonstratif
F. : Féminin
FOC. : Focalisateur
IMPE. : impératif
IMP. : Impersonnel
INAC. : Inaccompli
INDEF. Indéfini
INT. : Interrogative
M. Masculin
M.H. : Marque d'hésitation
NEG. : Négation
P. : Phrase
PART. : Particule
PAS. Passé
PLU. : Pluriel
POSS. : Possessif
PREP. : Préposition
PRES. présent
PRO. : Pronom
Prop. : Proposition
Princ. : Principale
R. : Relatif
REFL. : Réflexif
S. : Singulier
SUB. : Subordonnant
SN : Somali du Nord

2. CONVENTION DE TRANSCRIPTION

- * + Chiffre (1,2,3) : Nombre de fois où le mot est répété.
- ... : Indique la reprise dans notre corpus qu'une partie du tour de parole.
- (:): Allongement de la dernière syllabe. Répétés (: : ou ::), ils marquent l'importance ou la longueur de cette allongement.
- La barre oblique (/) marque la pause dans le discours et la longueur de cette pause est marquée par le nombre de barres obliques successives (// ou ///).
- (-) un tiret sépare les deux systèmes (langues) employé simultanément dans un mot.
- Passage en gras : partie du mot en L2 (ici le français)

¹ La majorité des abréviations sont inspirées des règles de gloses de l'université de Leipzig mais, nous avons dû créer une abréviation pour les formes qui ne figurent pas dans cette liste.

3. CONVENTION DES CARTES, TABLEAUX, FIGURES ET SCHEMA

CARTES

Carte n° 1 : Frontières et limites à Djibouti durant la période coloniale (1884-1977)

Carte n° 2 : Les langues afars et somali dans la Corne de l'Afrique

Carte n° 3 : Les différents secteurs urbains

Carte n°4 : La famille Afro-Asiatique

TABLEAUX

Tableau n°1 : Répartition sociodémographique de Djibouti

Tableau n°2 : Répartition ethnique de la population locale

Tableau n°3 : Comparaison de la répartition ethnique de la population djiboutienne

Tableau n°4 : Répartition « ethnique » des quartiers de Djibouti au début de 1956

Tableau n°5 : Récapitulation des périodes minimalistes

Tableau n°6 : Résumé des divisions dialectales traditionnelles pour le Somali

Tableau n°7 : Objectifs des questions

Tableau n°8 : Descriptifs des ressources multimédias

Tableau n°9 : Récapitulatif des enquêtes de terrain

Tableau n°10 : Informations sur les participants

Tableau n°11 : Les locuteurs SOMdji selon les autres communautés linguistiques

Tableau n°12 : Les consonnes du somali

Tableau n°13 : Quantité vocalique des sons somalis

Tableau n°14 : Le système ATR du somali

Tableau n°15 : Exemples d'évolution de rétroflexe vers l'alvéolaire

Tableau n°16 : Exemple de monophthongaison dans le SOMdji

Tableau n°17 : Exemples de surrégularisation du substantif au pluriel

Tableau n°18 : Exemple d'évolution du marquage accentuel

Tableau n°19 : Marquage actuel maintenu

Tableau n°20 : Récapitulation de la structure du pronom possessif

Tableau n°21 : Les différentes formes de possessif dans les dialectes somalis

Tableau n°22 : Exemples des formes longues du possessif

Tableau n°23 : Pronom personnel SN

Tableau n°24 : Pronom possessif dépendant

Tableau n°25 : Pronom possessif dépendant au masculin dans le SOMdji

Tableau n°26 : Morphologie du pronom possessif clitique du SOMdji

Tableau n°27 : Pronom possessif dépendant au féminin dans le SOMdji

Tableau n°28 : Pronom possessif dépendant au masculin

Tableau n°29 : Synthèse des différentes catégories flexionnelle du nom

Tableau n°30 : Substantif du français au pluriel –yaal en constituant mixte

Tableau n°31 : Substantif du français au pluriel –yo en constituant mixte

Tableau n°32 : Conservation des marques du pluriel des emprunts

Tableau n°33 : Morphème des verbes adjectivaux

Tableau n°34 : Régularisation des verbes irréguliers dans le SOMdji

Tableau n°35 : Exemple de régularisation des verbes irréguliers

Tableau n°36 : Récapitulatif des déterminants du SN

Tableau n°37 : Le Substantifs français insérés en SOMdji

Tableau n°38 : Exemple des substantifs français insérés en SOMdji

Tableau n°39 : Substantif français avec déterminant démonstratif somali

Tableau n°40 : Démonstratifs dans le SOMdji

Tableau n°41 : Substantif français avec le déterminant possessif somali

Tableau n°42 : Modification du genre des substantif français

Tableau n°43 : La polarité appliquée au substantif français

Tableau n°44 : Les adjectifs français dans le SOMdji

Tableau n°45 : Insertion des verbes du français dans le SOMdji

Tableau n°46 : Exemple des verbes du français insérés en SOMdji

Tableau n°47 : Les Conjonctions somalis

Tableau n°48 : Exemple de l'insertion de la conjonction « *laakiin* 'mais' »

Tableau n°49 : Ordre des morphèmes de l'alternance Somali-Français

Tableau n°50 : Les alternances codiques selon les fonctions conversationnelles

Tableau n°51 : Profil des acteurs de l'alternance

Tableau n°52 : Nombre d'insertions et d'items du français dans tour de parole SOMdji

Tableau n°53 : Nombre d'insertions et d'items du français dans un échange communicatif

Tableau n°54 : Pourcentage d'insertion par rapport à Mohamed

Tableau n°55 : Nature grammaticale des insertions

Tableau n°56 : Français en ML

Tableau n°57 : Recensement sur l'adaptation linguistique

Tableau n°58 : Paramètre et fréquence d'insertion

FIGURES

Figure n°1 : Classification du groupe Omo-Tana de Morin

Figure n°2 : Dichotomie « Samale » et « Sab » selon Tosco

Figure n°3 : Ehret and Ali (1984) Classification and Lamberti's (1984) May and Digil

Figure n° 4 : Représentation of bilingual code-switching grammars

Figure no. 5 : Modèle de la forme inclusif/exclusif

Figure n°. 6 : Fréquence d'alternance par participant

SCHÉMAS

Schéma n°1 : Représentation du substantif français

Schéma n° 2 : Représentation de l'adjectif français dans le SOMdji

Schéma n°. 3 : Ordre d'insertion du français EL dans une proposition simple OSV.

Schéma n°4 : Ordre d'insertion du français EL dans une proposition simple SOV.

Schéma n° 5 : Ordre syntaxique des mots dans les phrases complexes

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
ABSTRACT.....	3
REMERCIEMENTS	5
1. LISTE DES ABRÉVIATIONS	8
2. CONVENTION DE TRANSCRIPTION.....	8
3. CONVENTION DES CARTES, TABLEAUX, FIGURES ET SCHEMA	9
TABLE DES MATIERES.....	12
INTRODUCTION	21
<u>1. Objectif de la thèse.....</u>	<u>21</u>
<u>2. Problématiques et hypothèses.....</u>	<u>22</u>
<u>3. Méthodologie</u>	<u>24</u>
<u>4. Plan.....</u>	<u>25</u>
PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE HISTORIQUE DE DJIBOUTI ET CADRE ANTHROPOLOGIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE DU SOMdji.....	27
CHAPITRE 1. PRÉSENTATION DE DJIBOUTI.....	29
<u>1.1. Djibouti avant 1977 : un territoire inventé et compartimenté.....</u>	<u>29</u>
1.1.1. Invention du territoire de Djibouti.....	29
1.1.2. Délimitation du territoire de Djibouti et de France	31
<u>1.2. Djibouti après 1977 : une recomposition géographique, sociale et territoriale.....</u>	<u>34</u>
1.2.1. La recomposition géographique de Djibouti	34
1.2.2. Recomposition sociale de Djibouti	35
1.2.2.1. La communauté somalie	37
1.2.2.2. La communauté afar	38
1.2.2.3. La communauté arabe et les « autres »	39
<u>1.3. Stratégie de peuplement de la ville de Djibouti.....</u>	<u>40</u>
1.3.1. Processus et causes de sédentarisation : flux migratoire.....	40
1.3.2. Ville de Djibouti : une capitale en croissance	41
1.3.2.1. La ville de Djibouti : une recomposition administrative	41
1.3.2.2. Frontières ethniques et territorialisation urbaine	43
CHAPITRE 2. LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE DJIBOUTI ET SITUATION ANTHROPOLOGIQUE ET LINGUISTIQUE DU SOMALI.....	45
<u>2.1. Situation sociolinguistique de Djibouti : multilinguisme et multiculturalisme</u>	<u>45</u>
2.1.1. Langues officielles	45
2.1.2. Langues nationales	48
2.1.2.1. L’afar.....	48
2.1.2.2. Le somali.....	49
2.1.3. Le bilinguisme et la diglossie à Djibouti	49
2.1.3.1. Langue et fonctions officielles.....	50

2.1.3.2. Langue et médias	51
2.1.3.3. Langue et société.....	53
<u>2.2. Somali : acception linguistique du mot.....</u>	<u>54</u>
2.2.1. Aire linguistique du somali.....	55
2.2.1.1. L’Afro-Asiatique.....	56
2.2.1.2. Le Couchitique-Est	57
2.2.2. Le somali et ses variétés	59
2.2.2.1. Le vocable « Somali ».....	59
2.2.2.2. Variétés dialectales somali.....	61
2.2.2.2.1. Répartitions dialectales traditionnelles	61
2.2.2.2.2. Répartition interne des dialectes somalis.....	65
2.2.2.2.2.1. Classification de Lamberti et celle Ehret et Nuuh	65
2.2.2.2.2.2. Classification de Banti	67
2.2.2.2.3. Le Somali du Nord (SN).....	68
CHAPITRE 3. CADRE METHODOLOGIQUE : ENQUETE, CORPUS ET TRANSCRIPTION.....	71
<u>3.1. Enquête de terrain.....</u>	<u>71</u>
3.1.1. Questionnaire.....	71
3.1.2. Enquêtes.....	72
3.1.3. Interview	73
<u>3.2. Corpus des ressources multimédias.....</u>	<u>73</u>
<u>3.3. Conditions de récolte et analyse des données.....</u>	<u>76</u>
3.3.1. Participants aux différentes enquêtes	76
3.3.2. Transcription et translittération des exemples	78
DEUXIÈME PARTIE : CADRE THEORIE ET METHODOLOGIQUE	82
CHAPITRE 4. CADRE THEORIQUE ET DEFINITIONS.....	83
<u>4.1. Le code-switching et l’emprunt.....</u>	<u>83</u>
4.1.1. Cadre théorique et terminologique du code-switching.....	83
4.1.1.1. Quelques éléments de définitions	84
4.1.1.2. Cadre historique du code-switching.....	85
4.1.2. L’emprunt.....	86
4.1.2.1. Quelques éléments étymologiques de l’emprunt	87
4.1.2.2. Différentes catégories d’emprunts	89
4.1.2.2.1. L’emprunt lexical.....	90
4.1.2.2.2. L’emprunt phonétique ou phonologique.....	91
4.1.2.2.3. L’emprunt morphologique	92
4.1.3. Emprunt ou code-Switching : Différentes théories et différentes approches	92
4.1.3.1. Weinreich (1953) et Haugen (1956)	93
4.1.3.2. Poplack et Sankoff (1984)	94
4.1.3.3. Le lexique mental de Myers-Scotton (1992)	95

<u>4.2. Le concept de « contact de langue ».....</u>	<u>96</u>
4.2.1. Contact de langue : Définition.....	97
4.2.2. Caractéristique du contact de langue.....	99
4.2.2.1. Le concept « contact de langue ».....	99
4.2.2.2. Degré d'influence et de contact de langues.....	100
4.2.2.2.1. Contact temporaire ou occasionnel.....	100
4.2.2.2.2. Contact plus intense.....	101
4.2.2.2.3. Contact intense.....	101
4.2.3. Contact de langue et évolution linguistique.....	102
<u>4.3. Le bilinguisme et la diglossie.....</u>	<u>103</u>
4.3.1. Le bilinguisme.....	104
4.3.2. Diglossie.....	106
<u>4.4. Représentations linguistiques et discours épilinguistiques.....</u>	<u>108</u>
4.4.1. Les représentations et les notions connexes.....	108
4.4.1.1. Représentation sociale et linguistique : élément de définition.....	108
4.4.1.2. Notions connexes.....	109
4.4.1.2.1. Attitudes.....	110
4.4.1.2.2. Stéréotypes et préjugés.....	110
4.4.1.2.3. Idéologie et imaginaire.....	111
4.4.2. Discours épilinguistiques et ses réalités.....	112
4.4.2.1. Terminologie de « discours épilinguistique ».....	112
4.4.2.2. Modèles des discours épilinguistiques.....	113
4.4.2.3. L'insécurité linguistique : impact des discours épilinguistiques.....	115
CHAPITRE 5. STRUCTURE MORPHO-SYNTAXIQUE ET CONVERSATIONNELLE DU CODE-SWITCHING.....	118
<u>5.1. Typologies et modèles linguistique du code-switching : structure grammaticale.....</u>	<u>118</u>
5.1.1. Typologies d'alternances codiques.....	118
5.1.1.1. L'alternance intra-phrastique.....	119
5.1.1.2. Le code-switching inter-phrastique.....	120
5.1.1.3. Le code-switching extra-phrastique.....	121
5.1.2. Le modèle linéaire.....	121
5.1.2.1. La contrainte d'équivalence.....	122
5.1.2.2. Contrainte du morphème libre.....	124
5.1.3. Le modèle de gouvernement.....	124
5.1.3.1. Théorie X-barre de Chomsky.....	125
5.1.3.2. La contrainte de gouvernement.....	126
5.1.4. Le Matrix language frame.....	128
5.1.4.1. La relation asymétrique des langues participante.....	128
5.1.4.2. Les constituants d'une phrase en MLF.....	128
5.1.4.3. Les différents types de morphèmes dans le MLF.....	130

<i>5.2. Etude sociolinguistique du code-switching.....</i>	<i>131</i>
5.2.1. <i>Le modèle conversationnel du code-switching</i>	<i>131</i>
5.2.1.1. Les citations	132
5.2.1.2. Désignation d'un interlocuteur	133
5.2.1.3. Les interjections	134
5.2.1.4. La réitération.....	134
5.2.1.5. La modalisation d'un message.....	134
5.2.1.6. Personnalisation versus objectivation	135
5.2.2. <i>Markedness model</i>	<i>136</i>
5.2.2.1. L'alternance codique : Outil d'une performance linguistique de marquage. 136	
5.2.2.1.1. Les performances linguistiques.....	136
5.2.2.1.2. Les compétences linguistiques dans le code-switching.....	137
5.2.2.2. Le modèle de « markedness » en code-switching.....	139
TROISIÈME PARTIE : ETUDE LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE DU SOMDJI : EMERGENCE D'UNE VARIÉTÉ DU SOMALI	143
CHAPITRE 6. REPRÉSENTATION ET DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE.....	145
6.1. <i>Représentations sur les pratiques langagières du SOMdji.....</i>	<i>146</i>
6.1.1. <i>Profil sociolinguistique du locuteur SOMdji</i>	<i>148</i>
6.1.2. <i>La maîtrise</i>	<i>150</i>
6.1.3. <i>Répercussions</i>	<i>150</i>
6.2. <i>Discours épilinguistiques prescriptifs.....</i>	<i>151</i>
6.2.1. <i>Prescription indicative.....</i>	<i>151</i>
6.2.1.1. Prescription sur les variations morphologiques	153
6.2.1.2. Prescription sur le glissement sémantique	155
6.2.1.3. Prescription sur les alternances codiques.....	156
6.2.2. <i>Prescription active.....</i>	<i>157</i>
6.3. <i>L'insécurité linguistique</i>	<i>159</i>
6.3.1. <i>Format d'insécurité</i>	<i>160</i>
6.3.1.1. Insécurité totale.....	160
6.3.1.2. Insécurité partielle.....	160
6.3.2. <i>Noyau de l'insécurité linguistique</i>	<i>162</i>
6.3.2.1. Insécurité linguistique et norme.....	162
6.3.2.2. Insécurité linguistique et interlocuteur.....	163
CHAPITRE 7. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES DU SOMDJI	165
7.1. <i>Traits phonétiques du SOMdji.....</i>	<i>165</i>
7.1.1. <i>Aperçu phonétique du somali.....</i>	<i>166</i>
7.1.1.1. Structure phonétique	166
7.1.1.2. Système prosodique du Somali.....	167
7.1.2. <i>Evolutions des traits articulatoires.....</i>	<i>168</i>

7.1.2.1. Evolution de la rétroflexe.....	169
7.1.2.2. Monophthongaison	171
7.1.2.3. Surrégularisation	172
<i>7.1.3. Changement des traits phonétiques</i>	<i>173</i>
7.1.3.1. Du marquage accentuel vers un marquage morphologique.....	173
7.1.3.2. Régularisation phonétique	174
7.1.3.3. Equilibrage syllabique	177
<u>7.2. Evolutions morphologiques du SOMdji.....</u>	<u>179</u>
7.2.1. Le pronom	179
7.2.1.1. Allongement du pronom possessif.....	180
7.2.1.2. Disparition du pronom personnel emphatique de la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} du singulier	183
7.2.2. Variations morphologiques.....	184
7.2.2.1. Régularisation des formes de la 3 F.S. et 3 PL. de l'adjectif possessif	185
7.2.2.2. Le « nous » exclusif somali en disparition.....	188
7.2.2.3. Evolution des marques du pluriel	189
7.2.2.3.1. Le pluriel dans le SN.....	189
7.2.2.3.2. Le pluriel dans le SOMdji.....	191
<u>7.3. Evolutions morpho-syntaxiques du SOMdji.....</u>	<u>193</u>
7.3.1. Système verbal	194
7.3.1.1. Structure morphologique et syntaxique du verbe somali.....	194
7.3.1.2. Variation des verbes dans le SOMdji.....	195
7.3.2. « se », réduplication et formation des locutions syntaxiques	198
7.3.2.1. Locution conjonctive du somali standard	198
7.3.2.2. Locutions conjonctives et adverbiales du SOMdji	199
7.3.3. Proposition relative et marque sur le verbe au présent.....	201
7.3.3.1. Proposition relative du somali	201
7.3.3.2. Proposition relative dans le SOMdji	202
QUATRIÈME PARTIE : LE SOMALI ET LE FRANÇAIS EN ALTERNANCE DANS LE SOMDJI.....	205
CHAPITRE 8. ALTERNANCE ENTRE SOMALI ET FRANÇAIS : ANALYSE LINGUISTIQUE.....	207
<u>8.1. Processus et structure d'insertion du français dans le SOMdji</u>	<u>208</u>
8.1.1. L'alternance intraphrastique du somali/français	209
8.1.2. L'alternance interphrastique	211
8.1.3. L'alternance extraphrastique.....	213
8.1.3.1. Expressions liturgiques	213
8.1.3.2. Expressions énonciatives	215
<u>8.2. Constituant nominal mixte</u>	<u>215</u>
8.2.1. Composante d'un groupe nominal du SN.....	216
8.2.1.1. Marquage du genre et du nombre des substantifs somalis.....	216

8.2.1.2. Le déterminant SN	217
8.2.1.3. L'adjectif somali	218
8.2.1.3.1. Construction morphologique de l'adjectif	218
8.2.1.3.2. Structure syntaxique de l'adjectif	219
8.2.2. <i>Insertion des constituants nominaux français dans le SOMdji</i>	219
8.2.2.1. Le substantif français dans le SOMdji : Fréquence d'insertion.....	219
8.2.2.2. Le substantif français avec les articles indéfinis/ définis.....	221
8.2.2.3. Les démonstratifs	222
8.2.2.4. Les possessifs.....	223
8.2.2.5. Les déterminants interrogatifs.....	224
8.2.3. <i>Réanalyse du genre du substantif français dans le SOMdji</i>	225
8.2.4. <i>Adjectif français inséré dans le SOMdji</i>	229
8.2.4.1. Fréquence d'insertion.....	229
8.2.4.2. Les adjectifs prédicatifs	231
8.2.5. <i>Récapitulations de l'insertion du constituant nominal mixte</i>	232
<u>8.3. <i>Constituants verbaux ou syntagme verbal</i></u>	<u>233</u>
8.3.1. <i>Le verbe français dans le SOMdji</i>	234
8.3.1.1. Fréquence d'insertion du verbe.....	234
8.3.1.2. L'insertion des verbes du 1 ^{er} groupe.....	236
8.3.1.3. Les verbes du 3 ^{ème} Groupe	237
8.3.2. <i>L'insertion des adverbes français</i>	238
8.3.2.1. L'adverbe somali	239
8.3.2.1.1. Les adverbes en forme dérivés.....	239
8.3.2.1.2. Expressions et clauses adverbiales.....	240
8.3.2.2. L'insertion des adverbes français.....	242
8.3.3. <i>Les conjonctions et les locutions conjonctives en constituants mixtes</i>	244
8.3.3.1. Les conjonctions du SN	244
8.3.3.2. L'insertion des conjonctions ou des locutions conjonctives.....	245
8.3.3.2.1. L'insertion de « parce que ».....	246
8.3.3.2.2. L'insertion de « laakiin 'mais' ».....	248
8.3.3.2.3. Autres conjonctions	253
<u>8.4. <i>Îlots : Une activation de la langue enchâssée</i></u>	<u>253</u>
8.4.1. <i>Les îlots en langue enchâssée</i>	254
8.4.1.1. Constituants nominaux îlots.....	254
8.4.1.1.1. Constituants nominaux îlots : Combinaison substantif-adjectif	255
8.4.1.1.2. Combinaison substantif-complément du nom	256
8.4.1.2. Constituants prépositionnels en langue enchâssée.....	257
8.4.2. <i>Les Îlots internes</i>	258
8.4.2.1. Constituants nominaux îlots internes.....	258

8.4.2.1.1. Articles indéfinis dans les constituants nominaux îlots internes	259
8.4.2.1.2. Articles définis dans les constituants nominaux îlots internes.....	260
8.4.2.2. Les Adjectifs en îlot interne	261
<u>8.5. Le principe de l'ordre des composantes de la phrase</u>	<u>262</u>
8.5.1. La structure syntaxique du somali	263
8.5.2. Le français dans le SOMdji : Ordre des morphèmes.....	265
8.5.2.1. L'ordre d'insertion du français dans une phrase simple	265
8.5.2.1.1. Avec une particule nominale	266
8.5.2.1.2. Avec une particule verbale.....	267
8.5.2.2. Phrases complexes : le cas des subordonnées relatives	270
8.5.2.2.1. La subordination	270
8.5.2.2.1.1. Proposition subordonnée relative absolue	270
8.5.2.2.1.2. Proposition subordonnée relative apposée.....	271
8.5.2.2.2. L'insertion du français dans les phrases complexes	272
8.5.2.2.2.1. Le français dans la proposition subordonnée relative absolue.....	272
8.5.2.2.2.2. Le français dans la proposition subordonnée relative apposé.....	273
8.5.2.2.2.3. Récapitulation	277
CHAPITRE 9. REALISATIONS SOCIOLINGUISTIQUES DU CODE-SWITCHING	279
<u>9.1. Les fonctions conversationnelles dans le SOMdji</u>	<u>279</u>
9.1.1. Les citations	280
9.1.2. La réitération	281
9.1.2.1. Marqueur de conjonction	282
9.1.2.2. Emploi simultané	283
9.1.3. La modalisation	285
9.1.4. Interjection.....	287
9.1.5. La désignation du locuteur et la personnalisation	290
9.1.6. Propositions mixtes.....	292
<u>9.2. L'alternance psycho-sociolinguistique du SOMdji.....</u>	<u>293</u>
9.2.1. Paramètres d'alternances.....	294
9.2.1.1. Les protagonistes	295
9.2.1.1.1. Âge.....	295
9.2.1.1.2. Sexe.....	297
9.2.1.2. Statut social.....	299
9.2.1.2.1. Langue de scolarisation.....	299
9.2.1.2.2. Niveau de langue ou de familiarisation	300
9.2.1.3. Situation de communication ou la linguistique pragmatique.....	301
<u>9.3. Modalités d'alternance codique et accommodation sociolinguistique.....</u>	<u>304</u>
9.3.1. Modalités d'alternance codique	305
9.3.1.1. Occurrences d'hésitation.....	305

9.3.1.2. Les pauses	307
9.3.1.3. Allongement vocalique et répétition des mots outils	309
9.3.2. <i>Accommodation sociolinguistique</i>	311
9.3.2.1. Adaptation stylistique	312
9.3.2.2. Absence de code-switching	314
<u>9.4. <i>Récapitulation</i></u>	<u>316</u>
CONCLUSION	319
<u>1. <i>Etapes et résultats de la recherche</i></u>	<u>320</u>
<u>2. <i>Apports de la recherche</i></u>	<u>321</u>
<u>3. <i>Limites de la recherche et perspectives</i></u>	<u>324</u>
BIBLIOGRAPHIE.....	327
ANNEXES	351
<u>1. <i>CARTES et FIGURES</i></u>	<u>351</u>
<u>2. <i>CORPUS DE TERRAIN</i>.....</u>	<u>355</u>
<u>3. <i>CORPUS TRANSCRIT</i>.....</u>	<u>386</u>

INTRODUCTION

Dans le monde, les situations monolingues constituent l'exception plutôt que la règle et Djibouti n'échappe pas à celle-ci. C'est en effet un pays marqué par un fort multilinguisme à la fois de *facto* et de *jure*. L'emploi simultané ou la présence de deux langues chez un même individu est tout à fait courant chez les locuteurs djiboutiens. Parmi les langues en présence, il y a la langue somalie, une des deux langues nationales du pays, avec l'afar. Elle est parlée par environ 60% de la population comme langue maternelle (L1), et plus comme langue seconde (L2). Elle est la langue véhiculaire dans la plupart des quartiers de la capitale (Djibouti-ville) et de ses agglomérations.

Le somali parlé à Djibouti fait partie de la variété communément appelée « somali du Nord » (SN) par les linguistes et qui fait partie du groupe dialectal *maxaa-tiri*. C'est cette variété SN qui est à la base du somali standard, lequel est enseigné dans les écoles et utilisé dans les médias et les administrations, dans les régions/pays où le somali a le statut de langue officielle (*Somalie/Somaliland, la région somalie de l'Ethiopie*).

À Djibouti, le somali, tout comme l'afar, n'a pas le statut de langue officielle. Il n'est pas enseigné dans les écoles publiques même s'il est présent dans les chaînes nationales de la télévision et de la radio. Il est en contact avec l'afar, l'arabe et surtout avec le français, langue officielle du pays et langue d'enseignement dans tous les établissements scolaires publics et dans la plupart des établissements d'enseignements privés. Cette situation de contact intense avec le français depuis la colonisation, c'est-à-dire depuis plus d'un siècle et demi, provoque des évolutions du somali, surtout par la variété parlée par les jeunes scolarisés, qui est l'objet de cette thèse.

On constate que la variété parlée par les jeunes djiboutiens de langue maternelle somalie, que nous appellerons SOMdji dans cette thèse, présente des caractéristiques linguistiques différentes de celles du somali commun (SC). Elle est par ailleurs marquée par une forte présence d'un code-switching somali-français, en particulier. Cette pratique du somali à Djibouti suscite, de la part des locuteurs somalophones djiboutiens et des autres somalis non djiboutiens, des réactions et des représentations qui attestent l'existence de cette variété.

1. Objectif de la thèse

Notre thèse est née du constat qu'il existe un décalage important entre une pratique linguistique spécifique à Djibouti (le SOMdji) et la conscience collective que cette variété n'a

pas d'existence légitime et ne devrait pas être employée. Nous avons donc cherché à comprendre la nature de cette variété, en nous intéressant tout d'abord à la façon dont il était perçu et les représentations qu'il suscitait chez différentes populations de locuteurs du somali, et ensuite de tenter de caractériser ses spécificités linguistiques, et ses écarts avec le SC.

Aussi, notre travail s'inscrit dans les recherches sur le contact des langues et cette perspective méthodologique fondée sur la prise en compte de la variabilité linguistique et l'ancrage de ces faits dans les réalités sociolinguistiques. L'ambition de cette étude est donc triple étant donné qu'elle est à la fois :

- Une étude sociolinguistique qui s'intéresse aux représentations et aux discours épilinguistiques de différents locuteurs somalis à propos de la variété étudiée.
- Une étude dialectologique du SOMdji qui s'impose comme une évidence dans la mesure où les discours épilinguistiques et les représentations attestent l'existence de cette variété plus ou moins stabilisée sur un territoire socio-géographique défini. Ici, l'étude sera purement linguistique, laquelle permettra de faire ressortir les écarts entre le SOMdji et la forme standard, ou le SC/SN (somali commun/somali du nord).
- Une étude qui s'inscrit dans la linguistique de contact des langues avec une attention particulière portée au fonctionnement et à la structure de l'alternance codique somali-français, dans le SOMdji. Cette alternance n'est autre que le résultat d'un contact plus ou moins intense entre le somali et le français dans la société djiboutienne signalé par différents auteurs djiboutiens (voir Idriss Youssouf 2007, Souad Kassim 2012, Mohamed Ismail 2015).

Ce dernier aspect de notre étude nous a conduit à proposer une modélisation de la structure d'insertion du français dans le somali, dans le cas du SOMdji, afin d'établir les positions « normatives » d'apparition du français dans le somali lorsque celui-ci est la langue matrice.

2. Problématiques et hypothèses

En démarrant notre recherche sur le parler des jeunes djiboutiens de langue maternelle somali, notre première interrogation a été de savoir si véritablement, ces jeunes parlaient une

« variété à eux », comme nous pouvions entendre dire ici et là. Notre deuxième interrogation se rapportait davantage à la méthode, et plus précisément à la façon de rendre compte de l'existence de cette variété.

On peut penser qu'il suffit pour cela de prendre un jeune locuteur au profil souhaité comme informant et ensuite de récolter des données à les analyser. Mais, c'est sans compter sur la complexité à laquelle nous sommes confrontés pour spécifier les locuteurs du SOMdji. En effet, cette variété apparaît dans la ville de Djibouti et est liée à l'histoire de son peuplement dans une certaine mesure. Les locuteurs somalis de la ville viennent de différentes régions de l'espace somalophone de la Corne de l'Afrique, et de ce fait parlent des sous-variétés différentes du SN. L'intercompréhension entre ces sous-variétés est totale, mais on peut noter des nuances au niveau phonétique, morphologique et surtout lexicale. Ces nuances se répercutent dans SOMdji et introduisent une certaine hétérogénéité linguistiques.

Par ailleurs, le SOMdji n'est pas une variété fixe, stable, identifiable aisément, elle est au contraire élastique et mouvante. Un locuteur, en fonction de son appréciation de la situation de communication et de son interlocuteur, va faire « plus du SOMdji », ou « moins du SOMdji ». En fait, le jeune locuteur djiboutien dispose d'un spectre de compétence linguistique dont les extrémités sont occupées d'une part par le somali et d'autre part par le français, le milieu étant pris par le SOMdji.

Par ailleurs nous faisons l'hypothèse que le SOMdji garde les traces du contact plus ou moins ancien des langues de son environnement, telles que l'arabe ou à moindre degré avec l'afar. Et le caractère bilingue ou plurilingue des locuteurs djiboutiens a favorisé l'apparition d'une variété régionale du somali à Djibouti.

Dans ces conditions, notre problématique centrale est de faire ressortir les traits linguistiques et les aspects sociolinguistiques qui marquent l'existence de cette variété, tant sur le plan sociolinguistique et sur le plan purement linguistique. Nous nous sommes également intéresser aux représentations que suscitent le SOMdji et qui marquent sa reconnaissance au sein de la société djiboutienne et, même de façon plus large, au sein de l'ensemble des locuteurs somalis, de quelque région qu'ils soient.

En réponse à cette problématique et des interrogations qu'elle soulève, nous formulons les hypothèses suivantes :

- Le statut bilingue ou plurilingue de nombreux locuteurs somalis djiboutiens s'explique, en partie, à travers le facteur de scolarisation. De ce fait, cette

maîtrise de deux ou plusieurs langues serait la cause de l'émergence d'une nouvelle variété du somali qui s'apparente à un sociolecte. La caractérisation principale de cette variété semble être son alternance avec le français. De ce fait, les personnes non scolarisées n'ont pas recours à cette variété étant donné qu'elles effectuent peu d'alternance codique avec le français. On peut donc songer que la scolarisation a un rôle important dans la formation et l'évolution de cette variété linguistique qu'est le SOMdji. C'est la raison pour laquelle, le profil du locuteur est important dans la spécification de cette variété. Il est également essentiel de garder en tête, comme nous l'avons dit plus haut, que le locuteur djiboutien scolarisé semble disposer d'un spectre de compétence linguistique qui part du somali jusqu'au français en passant par le SOMdji, et que celui-ci ajuste sa langue à son interlocuteur ou à la situation de communication.

- En dehors du facteur de scolarisation, il existe des facteurs internes à la langue somalie qui singularisent le SOMdji notamment celui du contact limité avec le somali standard et donc un rapport à la norme beaucoup plus distendu. Ceci amène le locuteur SOMdji à, d'une part, utiliser des variables somalies non standards et à, d'autre part, recourir à d'autres langues comme le français.

3. Méthodologie

Notre étude porte sur une variété peu décrite auparavant, et donc inconnue en tant que telle par les linguistes. Cette variété n'est pas clairement circonscrite, elle fait partie du répertoire linguistique des jeunes djiboutiens scolarisés et de langue maternelle somalie. Ces jeunes ne l'emploient pas de façon systématique ni dans n'importe quelle situation de communication. Ils peuvent également utiliser cette variété ou la forme du SN/SC dans une même situation de communication. Ceci nous a conduit à adopter différentes approches méthodologiques pour essayer de le circonscire et de l'analyser.

Une première approche à consister à tester la réalité de l'existence de ce variété à travers les représentations linguistiques de différents types de locuteurs de la langue somalie. Pour cela, nous avons procédé à des entretiens directifs ou semi-directifs portant sur cette question. Cette approche qui était fondée sur des entretiens et un questionnaire préétabli n'avait pas seulement pour objectifs de faire ressortir les perceptions et les représentations que les différents locuteurs

avaient de la « façon de parler des jeunes », mais de tenter de savoir s'il y avait des traits prototypiques du SOMdji perçus par les personnes interrogées.

Dans cette approche, nous avons complété cette enquête par la transcription et l'analyse de productions langagières en situations formelles (émissions télévisées, interview, discours politique etc.) et informelles (conversations entre jeunes). Ces différents types de corpus avaient pour objectif de faire ressortir les écarts entre la variété SOMdji et la variété standard mais également les discours que portent les locuteurs sur la variété étudiée. Ces discours épilinguistiques peuvent être tenus par les locuteurs non SOMdji (évaluation de la variété) tout comme par des locuteurs SOMdji (auto-évaluation).

Nous avons par ailleurs utilisé une approche purement linguistique fondée sur l'analyse des corpus recueillis. Sur le plan théorique, il nous a fallu faire le choix d'un modèle d'analyse des langues en contact permettant de comprendre et d'expliquer la structure interne d'insertion dans les cas des alternances codiques. Ce modèle a été celui du Matrix Language Frame (MLF) de Myer-Scotton (1993) qui nous a paru répondre le plus efficacement au système de code-switching somali-français. Ce modèle nous a permis de distinguer efficacement le cas d'alternance de celui de l'emprunt, qui ne peut pas être toujours clair dans le cas du SOMdji.

Dans le même ordre d'idée, il nous a semblé intéressant d'étudier ici le discours à travers les « **fonctions conversationnelles** » de Gumperz (1985 ; 1989) et les raisons psycholinguistiques qui expliqueraient le choix linguistique d'une langue par rapport à une autre langue ou la fréquence d'emploi du français chez un locuteur ou dans une situation. C'est un aspect fort complexe, et un peu éloigné de notre domaine de compétence, mais qu'il nous fallait considérer pour faire ressortir l'élasticité, voire la volatilité du SOMdji.

4. Plan

Pour mener à bien notre projet d'étude du SOMdji, il nous a semblé pertinent de débiter celle-ci par une présentation historique de la répartition géographique du territoire qui impacte directement le somali à **Djibouti (partie I, chapitre 1)**. Ce travail est suivi d'une présentation de la situation sociolinguistique de Djibouti soulignant le plurilinguisme et pluriculturalisme dominants (**chapitre 2**). Cette présentation historique, géographique et sociolinguistique nous permet de comprendre et d'expliquer certaines évolutions qui provoquent des variations diatrasiques de la langue en fonction des communautés et des langues en contact. Le chapitre 3 détaille la méthodologie employée pour la collecte et la transcription du corpus. Ce travail est une description des questionnaires et des enquêtes que nous avons réalisées ainsi que le corpus

multimédias (émissions télévisées de la RTD2 (voir 2.1.3.2.) , discours politiques, interview, vidéos sur les réseaux sociaux notamment Facebook).

Nous présentons dans la deuxième partie les définitions de notre objet de recherche dans une approche pluridisciplinaire, et la prise en compte des sources théoriques. Cette démarche a pour objectif de présenter toutes les notions qui permettent d'expliquer et d'analyser l'émergence de cette variété linguistique (**partie II, chapitre 4**) telles que le code-switching, l'emprunt, le contact de langue, le bilinguisme et la diglossie. Nous présentons également les notions de « représentation » et de « discours épilinguistiques » qui sont les témoignages de la reconnaissance et de l'existence récente de cette nouvelle variété sociétale. Ensuite, un des objectifs de cette thèse étant d'étudier et de décrire le SOMdji à travers la pratique du code-switching, il était important de présenter les différentes méthodes d'analyse linguistique et sociolinguistique du code-switching (**Partie II, chapitre 5**).

La troisième partie (**chapitres 6 et 7**) et la quatrième partie (**chapitres 8 et 9**) correspondent à l'analyse des données. Le **chapitre 6** est une étude des discours épilinguistiques envers les changements linguistiques et le **chapitre 7** porte la description linguistique de cette variété SOMdji en considérant certains aspects phonétiques/phonologiques, morphologiques et morphosyntaxiques. La quatrième partie se concentre sur l'étude de l'alternance codique réalisée entre le somali et le français avec une description de la structure linguistique (**Partie IV, chapitre 8**) et des modalités sociolinguistiques d'alternances (**Partie IV, chapitre 9**).

**PREMIÈRE PARTIE : CONTEXTE HISTORIQUE DE
DJIBOUTI ET CADRE ANTHROPOLOGIQUE ET
SOCIOLINGUISTIQUE DU SOMdji.**

CHAPITRE 1. PRÉSENTATION DE DJIBOUTI

Djibouti, un petit pays à la charnière de l’Afrique et de l’Asie devenu indépendant en 1977, est un territoire qui a émergé durant l’histoire coloniale de la France de 1858 avec l’achat du mont Ras-Ali de Tadjourah par la France en prévision de l’ouverture du canal de Suez prévu le 16 novembre 1869. Il servait aux occidentaux de raccourci qui relie Londres à Bombay et qui réduisait de 44% le temps du trajet. Auparavant, ce territoire a été inclus, depuis l’Antiquité dans diverses constructions régionales et impériales. À titre d’exemple, dans l’Antiquité égyptienne, Djibouti fait partie des régions appelées « Le Pount » (Pount 1² 2007 : 7).

La première occupation française (et globalement européenne) de Djibouti s’est concrétisée avec la cession d’une ambassade de Tadjourah le 11 mars 1862 pour la somme de 10 000 thalers.

Dans ce chapitre, nous présentons la situation historique et la répartition géographique du territoire de Djibouti car l’identité du territoire n’était pas, avant la période coloniale, fondée sur des critères sociaux et politiques. Nous nous sommes principalement appuyé, pour cette brève synthèse, sur les ouvrages de Dubois (1997), Said Chire (2012a et 2012b) et la thèse Imbert-Vier (2008).

1.1. Djibouti avant 1977 : un territoire inventé et compartimenté

Le territoire de Djibouti tel qu’il est délimité aujourd’hui a émergé et créé par les Français. Les zones de fréquentation djiboutiennes étaient limitées et les pasteurs transhumants suivaient les rythmes de pâturage et des caravanes. Ces pasteurs reliaient la côte aux hautes terres comme Harar, Zeila, Shewa etc. À cause de ces transhumances et de la fréquente circulation caravanière, une nécessité de tracer les frontières s’est donc imposée afin de fixer et de déterminer le territoire djiboutien.

1.1.1. *Invention du territoire de Djibouti*

D’après Imbert-Vier, le territoire « Au début du XIXe siècle, l’espace djiboutien n’est ni nommé ni pensé ; ce n’est pas encore un territoire, simplement un potentiel indéfini. » (2011 : 35). Il fut créé pour son rôle stratégique ainsi que ses nouvelles potentialités économiques qui ont poussé, à travers l’histoire, certains états à se lancer dans une expansion coloniale. Ces

² CAHIER d’ETUDE, POUNT (2007).

expansions furent d'abord effectuées par les pays de la région tels que l'Égypte, l'Éthiopie et la Turquie et furent suivies par celles des pays européens (anglais et français).

Parmi les expansions régionales, l'Égypte avait ouvert cette voie de vaste colonisation et contrôlait le port du golfe d'Aden à partir du cap Guadarfi, via Berbera et le contrefort abyssins et ce jusqu'en 1874 (Dubois 1997 : 16). Ce port, étant le terminus des pistes caravanières, se trouvait dans la riche région intérieure du Harar et représentait un riche entrepôt commercial.

Les expansions des États européens ont, quant à elle, commencé dans la décennie 1880. Poussés par des intérêts politiques et économiques, ils rejoignent l'expansion coloniale et s'engagent ainsi dans « une âpre **'course au clocher'** cherchant à coloniser de nouvelles terres. L'Afrique orientale n'échappe pas à leurs appétits, » (Dubois 1997 : 16).

Pour la France, avant 1860, les expansions coloniales en Afrique orientale sont inexistantes et ce jusqu'au 11 mars 1862 avec le rachat de la partie nord de Djibouti. Avec l'achat de la région d'Obock, l'arrivée de la France date du 20 mai 1862 mais Imbert-Vier (2008 : 52) appelle « une prise de possession formelle... sans aucune installation permanente... ». En revanche, cette portion a été déjà proposée à la France sous forme d'un protectorat par Henri Lambert, consul honoraire de France. Il aurait remis, lors de sa démission en juillet 1858, deux demandes de protectorat français dans la côte (une de Djibouti et une de l'Éthiopie) qui sont restées sans suite. La proposition de Djibouti provenait par Abu-Baker, notable de Tadjourah, qui proposait à Lambert de céder une partie du golfe d'Obock à la France et la seconde demande provenait de Halai Salasse, d'Éthiopie, pour la Shoa. Cependant, après l'assassinat de Lambert, ces demandes restèrent que des hypothèses et la France, ne pouvant plus profiter de ces demandes de protectorat, a dû acheter le Mont Ras-Ali de Tadjourah.

La prise de position française n'a eu lieu qu'en 1884 afin de répondre aux pressions britanniques. En effet, durant la guerre du Tonkin, les Britanniques décident, sous prétexte de neutralité, d'interdire aux navires français l'accès au port d'Aden. Ce port était nécessaire, depuis l'ouverture du canal du Suez, pour le ravitaillement sur la route de l'Extrême-Orient. Les autorités françaises occupent alors le territoire d'Obock et de Ras Ali et décident d'installer une escale maritime et un dépôt de ravitaillement (Dubois 1997 : 36-38).

De 1860 à 1898, les frontières entre les pays de la Corne d'Afrique, dont Djibouti et les autres pays, sont floues et fluides avec la circulation des transhumants et les échanges commerciaux. La notion de territorialité, la dynamique de conception et la pratique de l'espace de la population nomade diffèrent de celle de la population sédentaire.

1.1.2. Délimitation du territoire de Djibouti et de France

Pour leur première installation, les Français ont choisi la ville d'Obock mais il y avait déjà du commerce préexistant à leur arrivée. Alors, ils se sont rendus dans le golfe d'Aden et à Obock où ils ont construit le dépôt de charbon et l'escale de ravitaillement. Cependant, ils ne se sont pas attardés dans cette région car, d'après Bouquet (2011), l'eau y était sulfureuse et, par conséquent, mauvaise pour les bateaux. Alors, les Français se sont rendu à Djibouti qui n'existait pas avant les français puisqu'il n'y avait pas d'eau. Les français ont alors construit un port en eau profonde qui devient ainsi la capitale de la « Côte Française des Somalis ».

Pour confirmer leur présence et s'étendre sur la voie de l'occupation et de la colonisation, la France nomma un commandant à Obock ; Léonce Lagarde. Sa mission consistait d'un côté à agrandir la zone d'occupation de la colonie et d'un autre côté à tisser les liens avec l'arrière du pays abyssin (Éthiopie). Lagarde noua donc des contacts avec les chefs locaux dont Ahmed Loïta, sultan de Gobad et Hamed, sultan de Tadjourah, qui reconnaîtront l'autorité française. Ensuite, selon Dubois (1997), d'autres conventions furent signés avec les sultans afars qui, en concédant leurs territoires à la France, préféraient se placer sous leur protection face aux menées expansionnistes des tribus afars d'Assayamara (Sultanat d'Aoussa ; Ethiopie).

La France a, en 1885, dessiné les frontières du territoire djiboutien afin d'en faire une colonie française. Cependant, à leur arrivée, le territoire était déjà occupé des pasteurs et des éleveurs nomades (principalement Issas et Afars) qui circulaient en fonction des transhumances. Les trajets parcourus sont fluctuants mais, sont soumis à des autorités traditionnelles appelées par les Européens « **sultanats** » et qui sont principalement dirigées par des « groupes familiaux ou claniques » (Imbert-Vier 2008 : 65).

La découverte du pays et l'élargissement du territoire français continuent avec la signature de nouveaux accords vers le sud du territoire. Le 26 mars 1885, les « chefs Issas ... qui commandent sur le territoire situé au Gubbet Kharab et jusqu'au-delà d'Ambaddo près de Zeila » signent des accords qui « donnent leur pays à la France pour qu'elle le protège contre tout étranger »³ (art.2). Cependant, le gouvernement français doutent des réels droits des vendeurs et craint la réaction de l'Angleterre (qui occupe la partie nord de la Somalie) et de l'Italie (qui occupe la partie sud de la Somalie). Mais, Lagarde réclame, auprès de ses

³ ANOM, Affaires politiques 140, lettre de Henry, de Zeila, au consul au Caire, 1/3/1885, évoque «l'insistance des chefs du pays Somali à réclamer la protection de la France».

hiérarchies, l'occupation des territoires et leur intégration à la colonie en soulignant leur importance :

« La possession de la côte des Somalis où par des traités réguliers et librement consentis par les vrais chefs du pays notre protectorat a été établi est pour la colonie une question vitale. C'est de là qu'Obock tire en effet tous les travailleurs, tous les marchands qui peu à peu viennent peupler le village indigène, et surtout son ravitaillement complet en vivres frais »⁴.

Alors, le 2 février 1888, après des négociations européennes, il y eut une autre proposition française pour l'Angleterre mais, cette fois sans tenir compte de la réalité des populations autochtones sauf pour la route commerciale. Cette proposition cherchait à repousser la ligne de séparation à l'Est de Djibouti. Avec les nouveaux territoires acquis, le nom de la colonie française devient « Côte française des Somalis et dépendances ». Ce nom est officiellement adopté le 20 mai 1896 par un décret du Président de la République française. En définitive, d'après Bernard-Dutreil, dans sa thèse soutenue en 1900, le territoire de Djibouti, présenté comme le golfe de Tadjourah, est limité au nord par une chaîne de montagne qui s'étend sur le cap de Doumeirah jusqu'au fond du golfe de Tadjourah. Au sud, les frontières sont assez indéfinies, suivant le golfe sur une ligne imaginaire à 90 kilomètres qui sépare le territoire français de celui de l'Abyssinie (L'Éthiopie).

1.1.3. Délimitation des frontières internes de Djibouti

Après la signature de plusieurs traités reconnus par les Italiens et signés par les Anglais, Lagarde délimite définitivement les frontières externes de Djibouti ou la colonie française. Ensuite, le découpage interne du pays s'ensuit ; la France a d'abord compartimenté le territoire en différents « postes administratifs » et ensuite, a établi des frontières à l'intérieur de la capitale « Djibouti ». La première division du territoire date de novembre 1884 et décompose le territoire en trois zones : « La vallée de la rivière d'Obock », « le double plateau qui s'étend de Ras-Bir jusqu'au-delà du cap d'Obock » et « le reste de la colonie ».

⁴ANOM, Affaires politiques 137/1, lettre de Lagarde du 15/11/1885. In IMBERT-VIER « Frontières et Limites à Djibouti durant la période Coloniale (1884-1977) », 2008, Aix-Marseille 1, p.78.

Carte n° 1 : Interprétation des décrets du 12 Février 1914 et du 7 novembre 1916



Source : Simon Imbert-Vier : 2008.

Cette répartition prend en compte le caractère ethnique (Afars et Issas), un caractère géographique et correspond aux territoires achetés par la Colonie (en 1862) et ceux obtenus par protectorat.

En 1895, la précédente répartition fut révisée et le territoire djiboutien est découpé en deux parties ; celui d'Obock que le gouvernement italien reconnaît être sous l'autorité française et le territoire autour de Djibouti qui est délimité en 1888 autour de Djibouti-ville. Ensuite, une répartition des droits fonciers est réalisée avec le traité de 1899. Cette répartition s'organise en trois zones : « Les Plateaux de Djibouti, de Serpent et du Marabout », « La banlieue d'Ambouli » et « le reste de la colonie ».

En mars 1927, la recomposition interne du territoire continue et s'approfondit et le district Dankali est divisé en trois postes administratifs : Obock, Tadjourah et Goba'ad-Dikkil. Mais, en novembre 1928, les postes administratifs furent supprimés et la nouvelle circonscription n'est plus fondée sur des critères ethniques mais sur une logique d'organisation et selon les besoins de l'administration.

Après un demi-siècle et suite à la Seconde Guerre mondiale, l'organisation interne du territoire devient plus nette et cinq principaux espaces internes sont identifiés : Obock, Ali-Sabieh, Tadjourah, Dikhil et Djibouti.

1.2. Djibouti après 1977 : une recomposition géographique, sociale et territoriale

De l'extérieur, Djibouti se trouve entre les rives du golfe d'Aden et la Mer Rouge. Elle est principalement située sur la côte de « Bab-el-Mandeb » ou la porte de lamentation. À l'intérieur, il s'agit d'un état d'Afrique orientale ayant des frontières communes avec la Somalie au sud-est, l'Éthiopie du nord-ouest au sud-ouest et l'Érythrée au nord. Sa superficie ne dépasse pas 23.200 km² et il est le plus petit pays de la corne d'Afrique.

La République de Djibouti, de son nom officiel, est divisée, après l'indépendance en 1977 jusqu'en 2002, en cinq circonscriptions administratives (qui est un héritage du découpage colonial) appelées *districts* : Djibouti (Jībūti), Ali-Sabieh (Ali Sabīh), Dikhil (Dihil), Tadjourah (Tajūra) et Obock (Ubuk). En 2002, une autre région, comme chef-lieu Arta, fut créée par le regroupement de certains villages des régions de Dikhil et de Djibouti-ville.

Cette partie porte sur la recomposition de Djibouti, les stratégies de peuplement de la ville et les processus d'urbanisation de la population rurale.

1.2.1. La recomposition géographique de Djibouti

Djibouti est un état composé, durant la période coloniale et précisément en 1928, de quatre cercles militaires (Ali-Sabieh, Dikhil, Tadjourah et Obock) en plus de la capitale qui est également un district. La capitale représente le noyau et son influence diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ce centre. Cette macrocéphalie de la capitale date de la période coloniale où « le pouvoir central français avait tourné le dos à l'intérieur du pays, concentrant ses efforts sur le port qui justifiait sa présence dans cette partie du monde » (Said Chire 2012b : 108). Ainsi, la centralisation du pouvoir implique une urbanisation galopante de la population pastorale et une occupation territoriale importante.

Après 1977, et l'indépendance de Djibouti, les cercles deviennent des districts, entités administratives et politiques, et sont sous la responsabilité d'un commissaire ou un préfet.

La population djiboutienne est ainsi répartie :

Tableau n° 1 : Répartition sociodémographique de Djibouti

Par Région					
Djibouti Ville	Ali-Sabieh	Dikhil	Tadjourah	Obock	Arta
475 322	86 949	88 948	86 704	37 856	42 380
Par âge					
0-34 ans		35-54 ans		55-80+ ans	
644 430		228 671		89 350	
Par Sexe					
Masculin			Féminin		
509 603			452 848		

Ce tableau est une synthèse des données disponibles dans les annuaires statistiques de 2012 et 2019. La répartition démographique par région est dans l'annuaire de 2012 et les autres données dans celle de 2019. La population totale de Djibouti est estimée à 962 451 avec 67% de jeunes (0 à 34 ans) et un faible taux de personnes « âgées » estimé à 9% de la population totale.

1.2.2. Recomposition sociale de Djibouti

À Djibouti, la notion de territoire renvoie à l'identité et aux différentes appartenances communautaires ou claniques. Inversement, l'identité d'une personne peut être définie (voire devinée) à partir de sa région ou de son lieu d'habitation (quartier).

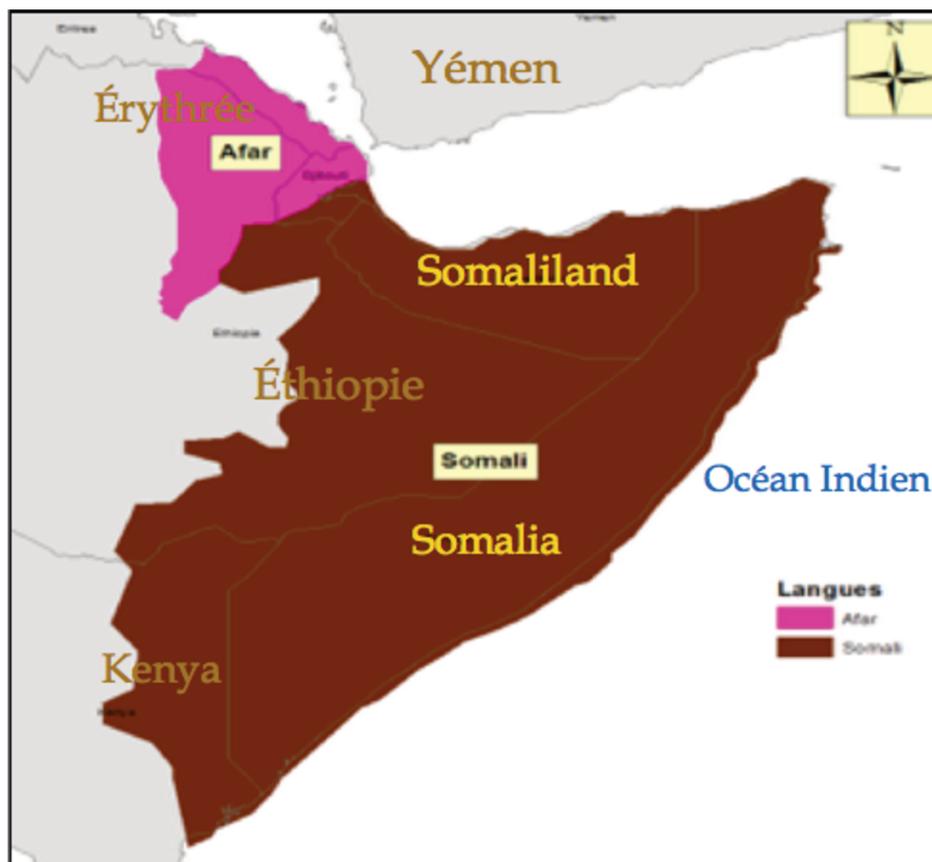
La notion de territorialité et le processus de sédentarisation riment avec une appropriation du territoire occupé d'où « des groupes ethniques imposent leur autorité dans un espace donné. Ils lui donnent sa langue, le modèlent à leur image... » (Claval 1968 : 132). Cette définition prend tout son sens à Djibouti car la répartition territoriale s'est faite avant toute chose par un critère ethnique et chaque région représente l'identité de ses habitants.

Le territoire djiboutien est occupé par une population afar, somali (Issas, Issaq et Gadaboursis) et du reste de la population considérée comme « allogène ». Cette répartition s'effectue, en grande majorité, par un regroupement en familles ou en petit groupe à l'intérieur de leur zone traditionnelle. Chez les Somalis ainsi que chez les Afars, la tribu (*qaabil* ou *qolo* pour les Somalis et *kedo* pour les Afars) représente le noyau fondamental de la société qui façonne les rapports, définit la notion de solidarité, de pouvoir et d'appartenance. Ainsi, un Djiboutien est contraint de concilier le dévouement dicté par sa communauté et les règles de solidarité qu'impose la société globale.

De ce fait, à Djibouti, les Somalis et les Afars représentent la population locale djiboutienne et on peut lire cela dans les anciens noms de Djibouti ; « Côte Française des

Somalis », « Territoire Français des Afars et des Issas ».

Carte n° 2 : Les langues afar et somali dans la Corne de l'Afrique



Source : ABDILLAHY ADEN M., Université de Djibouti, 2016

D'après la carte ci-dessus, ces deux peuples occupent principalement les pays de la Corne de l'Afrique et vivent à l'extrémité Nord-Est de l'Afrique et aux confins de la Mer Rouge. Bien que séparés par une organisation socio-politique et linguistique, les Afars et les Somalis sont très proches de par leurs origines, leurs caractéristiques physiques et leur mode de vie.

A Djibouti, même si la répartition sociale et ethnique est un fait réel, il n'existe pas un travail de recensement car il s'agit d'une question, pour des raisons tribales et politiques, très délicate. Mais, comme la stratégie de peuplement concorde avec la recomposition sociale, nous pouvons estimer le pourcentage des différentes communautés à partir de l'addition des habitants par région.

Tableau n° 2 : Répartition ethnique de la population locale

Régions	Population totale ⁵	Appartenance Ethnique	Pourcentage Somali	Pourcentage Afar
Djibouti Ville	475 322	65% Somali, 25% Afar et 10% autres	37,8	14,5
Ali-Sabieh	86 949	Somali	10,63	0
Dikhil	88 948	50% Somali et 50% Afar	5,4	5,4
Tadjourah	86 704	Afar	0	10,60
Obock	37 856	Afar	0	4,6
Arta	42 380	Somali	5,18	0
Totale	818 159		59%	35,1

Source : DISED, RGPH de 2009⁶, 2012 : 28.

Par ailleurs, ces estimations se rapprochent par celles établies par la CIA et reprises par l'université de Laval.

Tableau n° 3 : Comparaison de la répartition ethnique de la population djiboutienne

Selon la population totale du DISED		Selon la CIA		Selon l'université de Laval	
Somali	Afar	Somali	Afar	Somali	Afar
59%	35,1%	60%	35%	61,1%	20,4%

1.2.2.1. La communauté somalie

À Djibouti, la communauté somalie est majoritaire par rapport aux autres communautés puisqu'elle représente 60% de la population globale. En grande partie, cette population est de la tribu des Issas même si l'on rencontre des Gadaboursis et des Issaqs.

La stratégie de peuplement de cette communauté est le regroupement et la nomadisation qui délimitait un territoire donné pour un groupe ethnique ou famille donné. D'après Said Chire (2012a), les Issa occupent le territoire en quatre groupes ou fractions ; les Djahmagarato, les Banin jog, les Assa-jog et les Qoton-jog.

⁵ Nous avons repris ces chiffres à l'annuaire statistique de Djibouti. voir tableau n°1.

⁶ Dans le tableau, la population de chaque région est répartie en quatre catégories selon leur situation et leur mode de vie. D'abord, nous avons « population ordinaire » qui correspond à la population urbaine. Ensuite, il y a « population rurale » qui renvoie à la population qui vit dans un espace rural mais qui ne pratique pas la transhumance. Après, il y a « population nomade » qui est la population rurale qui se déplace selon les saisons (transhumance). Enfin, on peut lire « population particulière » qui correspond à la population flottante ou en déplacement permanent comme les familles des militaires, les sans-abris etc.

- Les **Djahmagarato** (lit. ‘ceux qui ignorent la direction de la prière ou ceux qui font des choses immorales telles que la guerre’) vivent dans les régions d’Arta comprises entre Weah, le petit barra et la capitale.
- Les **Banin jog** (ceux qui habitent les régions de Banin) peuplent les régions d’Ali-Sabieh telles que Holl-Holl, Gélilé et l’oued de Beya-Cad jusqu’à certaines régions de la Somaliland à savoir Zeila. En raison de leurs proximités de la côte et du centre urbain, les Banin-jog sont ceux qui assuraient le trafic caravanier et le transport vers la ville. Ainsi, on peut dire qu’ils sont les premiers Issas à entrer en ville.
- Les **Assa-jog** (ceux qui habitent les terres rouges) peuplent les localités d’Ali-Sabieh tel que Holl-Holl, Guélilé, Degwein, Assamo et Guestir. On les retrouve également à Ayshaqa, région d’Éthiopie.
- Les **Qoton-jog** (ceux qui vivent au sud du massif Qoton) habitent au sud de Djibouti, dans les localités d’Ali-Sabieh et de Dikhil ainsi qu’en Éthiopie dans la région de Beyo, Las Xadhaadh et Hadhagalla.

1.2.2.2. La communauté afar

Les Afars sont la deuxième plus grande population djiboutienne et représente 35% de la population totale.

Cette population, pour la plupart des nomades vivant de l’élevage, se répartit en deux grands groupes : les Adohyammara et les Asahyammara. D’après Chédeville (1966 : 177), « **Adohyammara** » signifierait, pour certain, « ceux qui sont vraiment blancs » et pour d’autres « ceux qui disent : il est blanc ». « Asahyammara », quant à lui, signifie « ceux qui sont vraiment rouges » ou « ceux qui disent : il est rouge ». À première vue, ces appellations traduiraient la différence de couleur entre le littoral sablonneux qu’habitent les Adohyammara et les plaines argileuses de l’intérieur où évoluent les Asahyammara. Les Afars de Djibouti seront donc répertoriés dans le groupe des Adohyammara car ils peuplent le nord du pays qui est la partie littorale.

Les Afars occupent une vaste région triangulaire morcelée entre l’Érythrée, l’Éthiopie et la république de Djibouti. Cette région, plus connue sous le nom de « Triangle Afar », est parsemée de massifs montagneux dont les sommets sont la péninsule de Bôri, le village d’Awash et le golfe de Tadjourah. À Djibouti, les Afars occupent près des trois quarts du territoire national et peuplent, en majorité, les régions de Dikhil, Tadjourah et Obock.

1.2.2.3. La communauté arabe et les « autres »

Dans les recensements, la communauté arabe et les étrangers (français, éthiopiens etc.) forment une catégories « autres ».

À Djibouti, la communauté arabe représente la troisième communauté locale mais elle représente, au niveau de la population, une minorité. Aujourd'hui, ils représentent presque 60 000⁷ de la population nationale soit 8% de la population totale et habitent dans la capitale, Djibouti et principalement dans le quartier d'Ambouli.

Avant même la création de Djibouti, les Arabes du Yémen commerçaient activement avec les habitants d'Obock et surtout avec ceux de Tadjourah, l'un des plus anciens ports de la région. Contrairement à la population somali et afar, ils vivent de la pêche avant de s'initier à l'agriculture dans l'oued d'Ambouli.

Les étrangers, essentiellement français et éthiopiens, sont présents à Djibouti et habitent particulièrement dans la capitale dans la commune du Ras-dika et dans le quartier de PK12 (communauté éthiopienne assez importante).

Même si nous ne disposons pas de données actuelles sur cette répartition sociale, nous observons, par exemple, que :

- Quartier 2, la Cité Saoudi de la capitale est majoritairement constituée d'Arabes.
- Les quartiers d'Arhiba et Einguella sont principalement constitués d'Afars.
- Les autres quartiers sont essentiellement composés de Somalis de différents tribus (Issas, Issaqs et Gadaboursis), ce qui produit ainsi le contact des différents dialectes somalis.

Toutefois, il existe des zones comme Cité Maka-al-Moukarama où les Afars, les Somalis et les Arabes cohabitent.

Pour mieux comprendre la relation entre le territoire et l'identité de ces occupants et afin d'approfondir la précédente hypothèse, les processus et les causes de sédentarisation de la

⁷ Nous avons pris ce chiffre des travaux sur l'aménagement linguistique de l'université de Laval.
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/djibouti.htm>

population nomade sont importants à étudier. Celles-ci correspondent en grande majorité au même processus de transhumance. Ce processus fait ressurgir une capitale en pleine croissance démographique avec une répartition ethnique et communautaire.

1.3. Stratégie de peuplement de la ville de Djibouti

Le processus d'insertion des ruraux se révèle fort car la ville connaît, depuis 1977, une immigration intense et une sédentarisation massive de pasteurs nomades ou transhumants.

En provenance de toute la région (Éthiopie, Érythrée, Somalie), cette immigration, d'après Said Chire (2012a), est quasi- exclusivement drainée vers la capitale qui accueille près de 10 000 nouveaux habitants chaque année. Actuellement, Djibouti-ville regroupe 475 322 habitants, soit presque le deux-tiers de la population totale.

1.3.1. Processus et causes de sédentarisation : flux migratoire

Les stratégies d'urbanisation et de sédentarisation des populations sont individuelles ou collectives (Said Chire : 2012a). À Djibouti, les pasteurs afars et issas arrivent, depuis 1960, dans une perspective de complémentarité avec l'arrière-pays (zone d'attraction économique et d'influence telle que le port) et les activités pastorales.

L'insertion de la population immigrante, suite à une sécheresse ou une guerre (Said Chire 2012a : 66), dans la ville et le processus de regroupement des immigrants se structurent autour d'une territorialité identique à celle de l'espace rural et traditionnel qui est répartie en trois échelles ; *Reer*, *Degmo* et *Beel* (Said Chire : 2012a).

Le *Reer* « foyer » représente le premier niveau de l'organisation territoriale somali et correspond à un campement d'une seule famille ou plusieurs tentes de la même famille (le père et les familles de ses fils). Dans le milieu urbain, le *Reer* correspond généralement à une maison donc, une famille avec une hiérarchie, avec le chef de ménage en tête, qu'il soit homme ou femme. La seconde répartition « *Degmo* » renvoie à un « territoire lignager » qui est le principal lieu d'appartenance au territoire, lieu où est rattachée une famille. À Djibouti ville, il est courant d'entendre « Nous sommes reer cali sabih, reer dikhil etc. », c'est-à-dire nous sommes originaires d'Ali-Sabieh, de Dikhil etc. Enfin, le *beel* est la structure la plus générale dans laquelle on peut retrouver *degmo* et *reer*. Le *beel* est confédéral donc, propre à toute la confédération qui a un droit d'usage inaliénable comme les Issas, même s'ils viennent de l'Éthiopie, se considéreront chez eux à Djibouti.

La sédentarisation et l'exode rural obéissent tantôt à des facteurs socio-politiques et économiques généraux et tantôt à des facteurs plus personnels correspondant à un choix de vie. Parmi les facteurs généraux, on citera la sécheresse de 1974, la révolution éthiopienne suivie de la guerre de l'Ogaden qui a démarré avec l'avènement d'un pouvoir marxiste violent. Elle a été la source de plusieurs réformes économiques et sociales. Enfin, juste après trois ans de révolution, la Somalie attaqua l'Éthiopie pour récupérer le territoire de l'Ogaden, province située au sud-est d'Éthiopie et majoritairement peuplée de Somali. Cette guerre fut un énorme échec pour la Somalie après avoir perdu le soutien armé des Soviétiques. Cet événement a provoqué, en 1978, un exode sans précédent et le Haut-Commissariat des Réfugiés (HCR) a enregistré, en 1981, 29 214 personnes réfugiées présentes à Djibouti⁸.

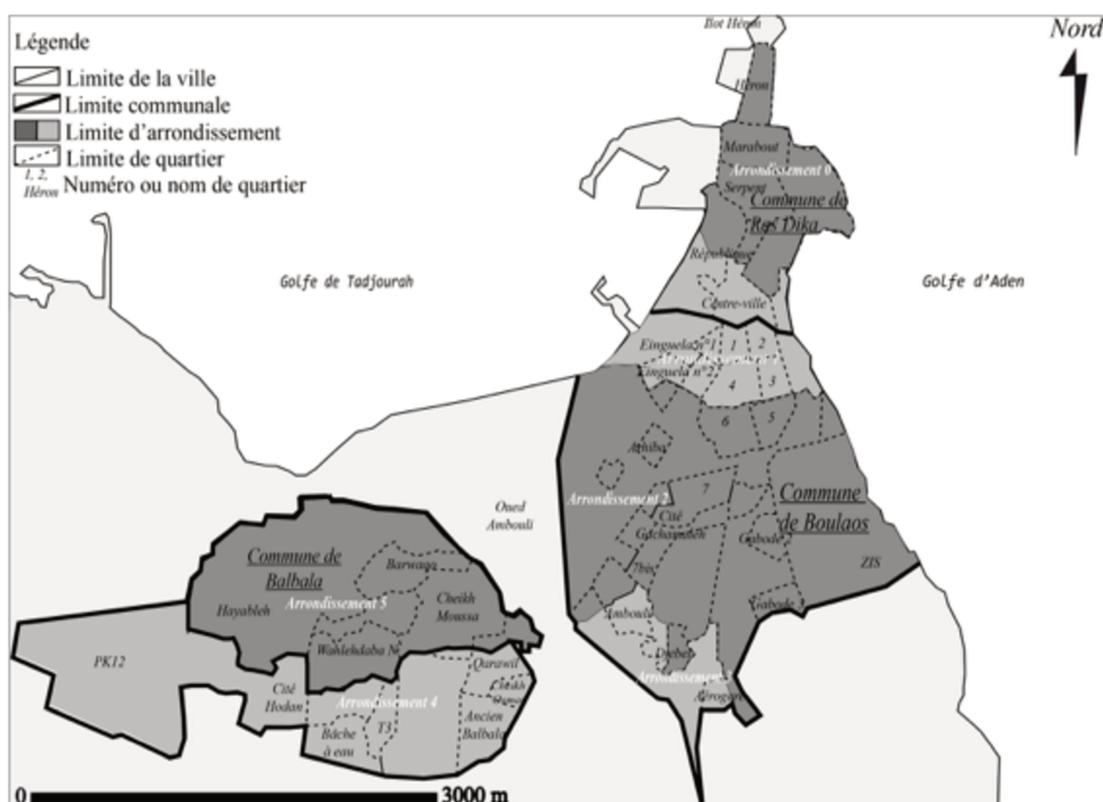
1.3.2. Ville de Djibouti : une capitale en croissance

1.3.2.1. La ville de Djibouti : une recomposition administrative

La ville de Djibouti fut créée par la France à la fin du XIX^{ème} siècle (précisément l'année 1890) pour sa position stratégique donnant une porte sur la mer rouge et le chemin de fer vers Addis-Abeba qui ont favorisé son développement. La ville, sur une superficie de 5850 hectares, est composée de six arrondissements répartis en trois communes à savoir ; le Ras-Dika, Boulaos et Balbala.

⁸ D'après la fiche d'information de l'UNHCR de Janvier 2019. URL : <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/UNHCR%20Djibouti%20Fact%20Sheet%20%5BFR%5D%20-%20January%202019.pdf>

Carte n° 3 : Les différents secteurs urbains



Source : DISED, Carte établie par Amina Saïd Chiré

La zone du Ras-Dika est la première commune de la ville, également appelée le centre avec un seul arrondissement. Cette commune est la partie côtière de la ville, située au nord et tend sur le golfe d'Aden. Elle est composée de plusieurs quartiers tels que le plateau de Serpent, du Marabout, du centre de la ville et Héron. Au niveau démographique, le Ras-Dika regroupe, d'après Saïd Chire, 1,2% de la population vivant à Djibouti ville.

La commune de Boulaos, composée de trois arrondissements (1, 2 et 3), est localisée sur la plaine alluviale de l'oued d'Ambouli. Située entre la commune de Ras-Dika et celle de Balbala, Boulaos représente le centre de la ville et réunit les anciens quartiers de la population locale durant la période coloniale. Elle est composée de plusieurs quartiers tels que les quartiers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, Einguella, Ambouli et Gabode. Cette commune regroupe 38,7% de la population vivant dans la capitale.

Enfin, la commune de Balbala, située sur les collines est répartie en deux arrondissements (4 et 5). Située entre 6 à 12 km du centre-ville, Balbala commence de la rive d'Ambouli vers PK12 voire PK13. La première pierre de cette commune fut posée par la population rurale voulant se sédentariser et entrer en ville pour sa proximité. Sa population est

évaluée à 60,2% de la population vivant dans la capitale. Balbala occupe plus 570 hectares de terrains répartis en trois cités (Balbala, Hayabley et PK12).

1.3.2.2. Frontières ethniques et territorialisation urbaine

L'itinéraire migratoire est un indicateur d'insertion dans la ville et une représentation de certaines frontières au-delà de celles géographiques.

Durant la colonisation, pour des besoins d'administration, d'autres limites se trouvent à l'intérieur des frontières nationales. En effet, d'après Imbert-Vier (2011 : 281), le 27 décembre 1934, le territoire djiboutien fut divisé en deux : la zone urbaine qui comprend le port et l'agglomération et la zone rurale qui comprend le reste de la colonie. La zone urbaine est divisée en sept quartiers et un quartier sud-urbain (le quartier européen). Le découpage par quartiers était basé sur une composition ethnique de la population autochtone de Djibouti avec un chef de quartier.

Tableau n°4 : Répartition « ethnique » des quartiers de Djibouti au début de 1956

Quartiers	Majorité
Quartier 1	Afar
Quartier européen 2	Arabe
Quartier 3	Aberwal, Darod, Issaq
Quartier 4 et 6	Issas
Quartier 5	Gadaboursi

Source : IMBERT-VIER 2011 : 285

En 1972, l'université de Bordeaux III effectue une étude sur la répartition ethnique des quartiers autochtones de Djibouti et montre la cohabitation et la structure ethnique des différents quartiers (Voir Annexe1, Carte n°1). Par contre, cette carte reste incomplète car elle n'intègre pas la commune de Balbala qui était considérée, durant la période coloniale, comme un espace rural. Actuellement, cette répartition du territoire par groupe ethnique se maintient encore mais une forme de mixité est de plus en plus observable, surtout dans les nouveaux quartiers. Comme par exemple, à cité Hodan, cité Barwako (Balbala) etc.

Dans le processus de territorialisation urbaine, cette organisation ethnique trouve son sens dans les conditions d'accueil ou d'insertion spatiale à commencer par l'hébergement. La population rurale arrivant en ville s'installe en premier chez un membre de la famille « reer »

pour une durée plus ou moins longue. En fait, d'après le travail de Said Chire (2012a : 94), « plus de 48,5% des personnes interrogées ont été accueillies par un membre de leurs familles ». Ce qui indique non seulement l'existence d'un réseau social tel que celui de la campagne mais aussi, un encrage et une appropriation d'un territoire.

CHAPITRE 2. LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE DJIBOUTI ET SITUATION ANTHROPOLOGIQUE ET LINGUISTIQUE DU SOMALI

À Djibouti, comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, il y a une cohabitation de plusieurs communautés différentes. Cette diversité est principalement marquée par la langue car chaque communauté djiboutienne dispose d'une langue maternelle. La situation sociolinguistique de Djibouti est donc marquée par le plurilinguisme.

Au niveau linguistique, les différents groupes sociaux, sauf les Européens, parlent des langues reliées génétiquement au phylum afro-asiatique. Les deux langues nationales, l'afar et le somali, appartiennent à la branche orientale du couchitique. L'arabe avec le français résulte d'une implantation et d'une politique linguistique. La première langue est une langue sémitique occidentale et la seconde une langue indo-européenne. Au sein de la communauté arabe, on parle le hakmi et le souki comme langue maternelle, deux variétés dialectales de l'arabe « Omani ». Les Européens, quant à eux, parlent principalement le français dans les espaces publics. À ces langues, il faut ajouter les langues étrangères présentes à Djibouti comme l'anglais et celles parlées dans les pays voisins tels que l'oromo, l'amharique etc.

2.1. Situation sociolinguistique de Djibouti : multilinguisme et multiculturalisme

Les langues à Djibouti sont organisées suivant une politique linguistique bien définie. Une politique linguistique est, par définition, un « ensemble de mesures, de projets et de stratégies ayant pour but de régler le statut et la forme d'une ou de plusieurs langues » (Dubois et al. 2002 : 369). Parmi les langues disponibles sur un territoire, certaines ont des statuts comme « langue officielle », « langue nationale », « langue régionale » et enfin « langue étrangère ».

2.1.1. Langues officielles

Une langue officielle est spécifiquement désignée comme telle, dans la Constitution ou dans les textes de loi d'un pays, d'un état ou d'une organisation quelconque. Elle s'impose à tous les services officiels de l'État (organes de gouvernements, administrations, tribunaux, registres publics, documents administratifs, etc.), ainsi qu'à tous les établissements privés qui s'adressent

au public. Ce statut fut fixé lors d'une réunion d'experts à l'Unesco en 1951, d'où la notion de langue officielle était définie comme une langue « utilisée dans le cadre des activités officielles : pouvoir législatif, exécutif, judiciaire »⁹.

Djibouti est un pays institutionnellement bilingue avec deux langues officielles : le français et l'arabe (classique/ littéraire). Le français et l'arabe jouissent de ce statut privilégié car elles sont les langues de l'enseignement, de l'administration et de la constitution (Article 1, n°5). Cependant, ces deux langues n'ont pas le même privilège car le français « demeure la langue de toute l'administration djiboutienne » (Youssouf Elmi 2007 : 38) et tous les documents sont rédigés en français. Seuls les entêtes sont traduits en arabe classique (article 89 de la constitution).

Au niveau de l'enseignement, l'éducation et la formation devraient être assurées dans les langues officielles et dans les langues nationales selon l'article 5 numéro 1 de la constitution du pays. Par rapport aux langues nationales, ce dernier article n'est, pour des choix politiques, pas appliqué car le français reste la langue d'enseignement et ces langues nationales ont un statut symbolique.

Ce choix politique, d'après Dumont (1990), est significatif et s'explique à travers trois raisons essentielles : se démarquer des pays voisins anglophone (Éthiopie, Somali et Kenya), le français remplit, entre autres, la fonction de « langue internationale » et pour éviter les conflits interethniques qu'aurait provoqués le choix arbitraire d'une des langues nationales comme langue officielle. Ainsi, malgré le bilinguisme du pays, le français « occupe la première place en tant que langue des échanges à portée internationale, langue de travail et langue d'enseignement » (Hassan Kamil 2015 : 30).

La présence de l'arabe à Djibouti, quant à lui, est due à la proximité de la péninsule arabique et l'arrivée massive des Arabes yéménites durant la période coloniale. En effet, ce n'est qu'en 1992 que l'arabe littéraire obtient le statut de langue officielle. Cependant, son statut n'est que symbolique parce qu'elle évolue dans une situation diglossique largement dominée par le français au niveau des institutions étatiques. Cet arabe n'existe que « dans la prière et les discours politiques du président et du ministre des affaires étrangères » (Youssouf Elmi 2007 :

⁹ Réunion d'experts chargés d'étudier l'emploi de langues vernaculaires dans l'enseignement, Unesco, 15 novembre-5 décembre 1951.

41-42). Aussi, on le retrouve dans les discours du ministre des affaires musulmanes de la culture et des biens waqfs.

Dans l'enseignement, l'arabe est une matière d'enseignement qui est actuellement dispensé, dans les écoles privées et publiques, dès la première année de scolarisation. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas car l'enseignement de la langue arabe, jusqu'à l'année 2000, commençait en CM1 (cycle 3).

En revanche, il existe toujours des écoles arabisantes totalement indépendantes du gouvernement et suivant un programme conforme à celui de l'Arabie Saoudite, du Yémen, du Soudan et de l'Égypte. Dans un décret de 2004, il y a eu la création d'un baccalauréat en langue arabe¹⁰ qui a permis aux bacheliers en arabe de suivre un cursus universitaire et d'avoir le même statut que les bacheliers en français. L'université, dans le cadre de cette implication du gouvernement dans les écoles arabisantes, a donc ouvert « quatre filières spécialisées en arabe » (Mohamed Ismail 2015 : 154). Actuellement, ces filières, pour les étudiants en première année, sont réduites à trois (une filière dans la faculté de lettres, langues et sciences humaines et deux dans l'institut universitaire technologique et tertiaire).

L'arabe a également un rôle dans le domaine de la justice (tribunal charien) qui est chargé des affaires matrimoniales comme les mariages, les divorces, les héritages etc. Cette justice délivre également les attestations de célibat dont, le responsable est le « ma'adoun »¹¹. Il rédige tous les documents en arabe et les traduit en français. À l'oral, il existe « deux autres ordres de juridiction (charia et tribunal coutumier) fonctionnant en langues nationales » (Chaudenson et Rakotomala 2004 : 108).

¹⁰ Décret n°2004-0087/PR/MENESUP portant création d'un baccalauréat pour l'enseignement secondaire en langue arabe. Article 1er

¹¹ Le ma'adoun est habilité à :

- Célébrer les mariages conformément aux dispositions du Code de la Famille et délivrer les actes les concernant
- Recevoir les déclarations des divorces par consentement mutuel et délivrer les actes les concernant établis selon le formulaire ci-joint.
- Concilier les époux en cas de litiges conjugaux. (Fait et droit).

En outre, il est habilité à :

- Délivrer les documents suivants seulement :

- * Certificat de non-mariage ;
- * Attestation de célibat ;
- * Attestation de non-divorce

2.1.2. Langues nationales

La langue change de statut selon l'adjectif qui l'accompagne. On parle de langue nationale, comme l'indique son nom, la langue de la nation et du peuple. Elle renvoie à l'idée d'un idiome qui unit la masse.

À Djibouti, ce n'est que dans un décret du 10 juillet 2000¹² portant sur le système éducatif de Djibouti qu'on utilise la notion de langue nationale. Après ce décret, un important engouement fut porté sur les langues nationales et plusieurs démarches sont entreprises dans le cadre de la promotion de ces langues. Parmi elles, on peut citer « la création de l'Institut des Langues de Djibouti (ILD) et l'édition de plusieurs ouvrages en langue nationale, l'organisation de nombreuses manifestations culturelles, par les associations AfarPen et SomaliPen » (Mohamed Ismail 2015 : 154).

2.1.2.1. L'afar

La langue afar est principalement parlée en Éthiopie, en Érythrée et on distingue trois principaux dialectes afars, du sud au nord ; l'afar méridional qui inclut les sous-dialectes bâdou et aoussa, l'afar central à Djibouti et l'afar septentrional en Érythrée.

Comme la majorité des langues africaines, l'afar n'a pas de tradition écrite et sa culture relève de l'oralité. Les premières tentatives de transcription de l'afar ont débuté au XVIII^{ème} siècle dans l'imamat d'Awsa (en Éthiopie) par un groupe de religieux afars qui « écrivait en lettres arabes leur poésie religieuse exaltant Dieu et faisant l'éloge du prophète Mohamed » (Hassan Kamil 2004 : 23). Le but était de vulgariser la religion à travers cette poésie mais malheureusement, elle ne dépassera pas des cercles restreints.

À l'instar de ses consœurs couchitiques, elle est finalement, transcrite en 1974 par deux jeunes intellectuels afars, Ahmed Abdallah Dimis et Gamal Abdoukader Redo qui ont décidé de transcrire leur langue maternelle en caractère latin. Dans l'optique de la promotion de l'afar, un symposium¹³ sur la langue afar a été organisé en mars 2003 et a donné lieu à un livret de 3000 expressions les plus couramment utilisées dans les médias.

Dans la justice charienne et d'après l'article 1 de la constitution¹⁴, la personne a le droit de s'exprimer oralement dans la langue qu'il comprend.

¹² Loi n° 96/AN/00/4e L du 10 juillet 2000 portant orientation du système éducatif djiboutien (2000)

Article 5 : - L'éducation et la formation sont dispensées dans les langues officielles et dans les langues nationales.

¹³ Arrêter n°2003-0070/PRE portant organisation du symposium sur la langue afar

¹⁴ Article 1 :

2.1.2.2. Le somali

Le somali, à Djibouti, au niveau juridique, a le même statut que l'afar et n'intervient que dans la communication orale. Cependant, grâce au grand effectif de la population somalophone, cette langue acquiert le statut de langue véhiculaire car elle est « utilisée d'une manière privilégiée pour l'intercompréhension » afin d'« assurer l'intercompréhension » entre plusieurs communautés de langues différentes (Dubois et al. 2002 : 504). De facto, le somali joue ce rôle de langue véhiculaire ou de communication entre les différents groupes linguistiques. Il partage cette fonction avec le français (Idriss Youssouf : 2007). Cette dominance se limite à l'oral car beaucoup de Djiboutiens « n'écrivent ni ne lisent dans aucune des langues vernaculaires » (Houssein Djama 2010 : 357).

Globalement, pour l'afar comme pour le somali, l'hégémonie du français leur a laissé un statut de seconde classe (Hassan Kamil : 2007). Mais, ces langues prennent de la valeur durant les rencontres entre le gouvernement et la population comme par exemple lors des campagnes politiques et électorales. À cette occasion, on peut voir des affiches qui sont en somali et en afar.

2.1.3. Le bilinguisme et la diglossie à Djibouti

La situation linguistique de Djibouti semble correspondre à la définition classique d'une situation de bilinguisme et de diglossie telles que définies par Dubois et al. (2002 : 148) avec une répartition complémentaire et inégale des langues en présence où « l'un considéré comme *haut*, l'autre comme *bas*, répartition des fonctions (des usages dans la société)... ». Cependant, la réalité est différente puisqu'on est, selon Baniamino (1997), en présence d'une situation de « diglossie enchâssée » ou « *de triglossie, de tétraglossie, de polyglossie etc.* ».

Par définition, une diglossie enchâssée renvoie à des situations de contact de plus de deux langues ; ce qui est le cas de beaucoup de pays africains. En effet, d'après Baniamino, la diglossie enchâssée est « caractérisée par un emboîtement de deux diglossies : français / véhiculaire (s) africain (s) (wolof, swahili, p. ex.) d'une part, véhiculaire (s) / vernaculaire (s) africain (s) d'autre part ». (Baniamino 1997 : 129)

À Djibouti, le français est donc la variété prestigieuse réservée aux discours internationaux. Pour les langues nationales, « le somali est à usage national, alors que l'afar est

-
- L'islam est la Religion de l'État.
 - L'État de Djibouti est une République démocratique, souveraine, Une et indivisible.
 - Il assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction de langue, d'origine, de race, de sexe ou de religion.

réservé au nord du pays » (Maurer 1993 : 37). Le caractère plurilingue et l'« *enchâssement* » des langues rendent la situation complexe et exigent un exposé détaillé des fonctions des langues en présence à Djibouti en éliminant de notre champ d'études les langues étrangères comme l'amharique, l'oromo et l'anglais.

2.1.3.1. Langue et fonctions officielles

Dans les contextes officiels, les langues utilisées obéissent à la politique linguistique du pays. L'exécution d'une planification ou les mesures prises pour la normalisation d'une langue s'effectue à travers une politique linguistique qui est un « ensemble de mesures et de projets ou de stratégies ayant pour but de régler le statut et la forme d'une ou de plusieurs langues » (Dubois et al. 2002 : 367).

À Djibouti, dans les discours officiels et les situations formelles, la langue attestée est le plus souvent le français.

Cependant, dans **les discours politiques**, la langue s'adapte au contexte et à l'intention de la communauté internationale, le discours est préparé au préalable en français. Les discours s'adressant à la population djiboutienne peuvent être soit en français soit en langue nationale (les usages varient). En règle générale, le discours est en français pour être compris par toute la population djiboutienne ainsi que la population étrangère. Mais, certains discours comme les conférences de presse, les allocutions à l'occasion de visites dans les districts sont en langues nationales et principalement somali ce qui est « une affirmation de la dominance du somali » (Maurer 1993 : 35).

Dans **le milieu administratif**, la répartition est très claire puisque le français est la seule langue du travail¹⁵. On peut attester, à ce stade, que le français est la langue exclusive de la communication écrite (note de service, formulaire, factures, documents officiels). Malgré ce statut privilégié du français, au sein de l'administration, les langues locales (afar, arabe et somali) sont utilisées dans les échanges oraux informels ou même formels. Ceci crée, d'après Dumont (1990 : 82-83), « une très grande distorsion entre le statut officiel du français et le rôle véritable qu'il assure dans la vie quotidienne ».

Les langues employées, **dans le système judiciaire**, varient selon la justice. En effet, à Djibouti, il en existe trois types, chacun est caractérisé par trois différents ordres de juridiction et par une réglementation linguistique assez stricte qui mérite d'être étudiée. Le premier est la

¹⁵ Article 89 de la constitution décrète que le français « demeure la langue de toute l'administration djiboutienne ».

juridiction de droit commun qui est compétente dans toutes les matières (droit civil, commercial, familial etc.). Dans ce cas, le français est la langue de travail et les juges rendent le verdict dans cette langue. Dans le cas où les parties ne parlent pas français, un interprète est mis à leur disposition. Le second type est le droit charien qui est compétent pour toutes les affaires relevant de la famille et pour les djiboutiens de confession musulmane. La justice, dans le droit charien, est rendue par un *qaadi* (magistrat musulman) en arabe classique. Dans l'exécution de ce jugement, la version arabe est accompagnée d'une traduction en français. Le dernier type est la juridiction coutumière et siège, dans la capitale, dans les arrondissements et dans les chefs-lieux pour les districts. Ils sont chargés des affaires sociales telles que les conflits de voisinage. Dans cette juridiction, la plaidoirie se fait dans les langues locales (somalien, afar et dialectes arabes) et la rédaction des actes est en langues officielles (arabe et français).

Dans le cadre de l'enseignement, à Djibouti, le gouvernement a conservé le système scolaire colonial. Mais, certaines réformes ont été entreprises et particulièrement au niveau fondamental (primaire, collège et lycée) où les programmes ont été révisés afin d'introduire des notions plus proches de la réalité djiboutienne. L'arabe standard est enseigné comme une matière et dans certaines écoles privées arabophones, il est la langue de scolarisation dont les diplômes (BAC Arabe) sont reconnus par l'État. Les langues nationales, dans la réalité, n'existent pas dans le système éducatif mais, dans l'article 5 de la loi n° 96/AN (du 10 juillet 2000)¹⁶, l'éducation et la formation devraient être dispensées dans les langues officielles et dans les langues nationales. Cependant, il n'existe qu'un seul cours portant sur la linguistique des langues nationales (somalien et afar) à l'université de Djibouti. Ce cours est dispensé au second semestre à des étudiants de Licence Lettres Moderne, spécialité Linguistique. Cette filière est rattachée à la Faculté de Lettres Langues et Sciences Humaines (FLLSH). Aussi, l'alliance Française de Djibouti organise des cours de langues dont le somalien et l'afar en font partie.

2.1.3.2. Langue et médias

Dans cette partie, on doit distinguer la presse écrite (journaux, revues, périodiques etc.) et les médias audio-visuels.

Dans la presse écrite, les langues locales (somalien, afar et dialectes arabes) n'occupent aucune place. À Djibouti, il existe deux journaux qui paraissent, un journal en français (La

¹⁶ 1) « L'éducation et la formation sont dispensées dans les langues officielles et dans les langues nationales »

2) Un décret pris en Conseil des ministres fixe les modalités de l'enseignement en français, en arabe, en afar et en somalien. »

Nation) et l'autre en arabe (*Al Qarn* qui signifie « nation » en arabe de Djibouti¹⁷) et quelques magazines locaux ainsi que des revues spécialisées exclusivement en français et avec des tirages encore plus faibles (DjibEco, l'Éveil, Revue Universitaire de Djibouti, Revue du CERD, Marwo, Googa, etc.). Par ailleurs, les Djiboutiens ne sont pas exposés à des écrits en langues locales dans la presse écrite. N'ayant pas souvent des écrits en langues locales à leur disposition et n'ayant pas une scolarisation dans leurs langues maternelles, presque personne ne sait lire et n'écrit dans ces langues.

Depuis l'accession du pays à l'indépendance, Djibouti est dotée d'une radiotélévision nationale ; la R.T.D (Radio Télévision de Djibouti). Avant cette date, précisément depuis 1966 (date de création), la RTD est connue sous l'appellation ORTF et puis FR3 ; chaîne française auquel elle était rattachée.

Dans les années 90, Djibouti possédait deux chaînes radio dites nationales et internationales. Cette dernière était exclusivement en français et la nationale émettait alternativement dans les trois langues locales (somali, afar et arabe) consacrant cinq heures par jour à chacune. À cette époque, on ne disposait que d'une seule chaîne qui sur un temps d'antenne bien défini privilégiait le journal. Il était répété quatre fois (respectivement en arabe, en somali, en afar et enfin en français).

Mais, l'apparition de la télévision parabolique a permis d'élargir le choix des programmes audiovisuels avec une grande majorité de chaînes en arabe et en anglais. Mais l'éventail des chaînes en français s'est élargi par la même occasion et les téléspectateurs djiboutiens ont, en plus des programmes de la chaîne nationale la RTD, plusieurs chaînes francophones (françaises, belges, sénégalaises, etc.) dont la chaîne du TV5 Monde est gratuite. On observe donc un déséquilibre dans l'offre proposée par les chaînes avec une nette prédominance du français suivi de l'arabe.

Pour les langues locales et principalement le somali, elles n'étaient accessibles que dans les chaînes nationales et aussi dans des chaînes de la diaspora somalienne (Universal TV, Horn of Africa Channel). Dans les chaînes locales, les émissions présentées dans les langues locales étaient éducatives, culturelles et religieuses.

Aussi, beaucoup de compagnies télévisuelles comme *Djibsat* et *Canal Plus* existent à Djibouti et proposent des chaînes étrangères et principalement européennes avec des forfaits

¹⁷ Ce terme signifie en arabe standard moderne « siècle » ou « corne ». Mais, dans le dictionnaire « Lisan Arabe » (1974, volume 13, Tome 3, p.333) ce terme a la signification ancienne similaire « *al qawm* 'la nation' ». C'est ce sens qui maintenu dans la langue somalie.

payants selon le nombre des chaînes. Mais, ces derniers ne proposent pas des chaînes des langues locales mais plutôt en français.

Cependant, ces deux dernières années, une politique de revalorisation des langues locales est perceptible dans le milieu médiatique. Suite à cela, beaucoup d'émissions dans les langues locales font leur apparition sur les chaînes du service public. Ces émissions, pour le somali, abordent plusieurs thématiques telles que le divertissement (jeunes talents, *Bandhiga Tvga* 'l'exposition télévisée'), l'actualité (*todobaadka iyo Jabuuti* 'la semaine et Djibouti'), la culture (*googaa* 'expression introductive des jeux de devinette') etc. Cette valorisation se renforce avec la décision présidentielle, en juin 2014, de créer plusieurs chaînes télévisées (actuellement 7 chaînes) dont trois chaînes sont spécifiques à une des trois communautés djiboutienne. Cette décision poussa la RTD à créer des nouvelles émissions dans les langues locales, et à recruter massivement des présentateurs. La chaîne 2 (RTD2) est donc consacrée aux émissions et programmes en langue somalie.

2.1.3.3. Langue et société

Chaque groupe au sein de la société, réévalue et adapte ses pratiques linguistiques en fonction de ses besoins et de la situation. Puisque le choix de la langue dépend de sa véhicularité car elle est « utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupes de locuteurs n'ayant pas la même première langue » (Calvet L.J. 1997 : 289), les langues employées à Djibouti varient en fonction des besoins.

Dans le milieu commercial, le français garde le principal rôle dans l'organisation administrative et dans l'écrit. Les grandes entreprises de l'État (banque, chambre de commerce, télécom etc.) se conforment à la politique linguistique du pays. En revanche, les commerces privés (PME) sont généralement tenus dans les langues locales, généralement dialecte arabe et somali. Ces dernières se partagent le marché linguistique du fait de l'importante proportion des Arabes commerçants et des Somalis principalement clients. selon Dumont (1990), on voit, dans le commerce, l'importante place des langues nationales et la distorsion entre le réglage institutionnel et la pratique.

L'espace religieux est, à Djibouti, dominé par l'arabe classique du fait que la quasi-totalité de la population est de confession musulmane et l'islam est la religion de l'État (préambule de la constitution de septembre 1992). Donc, à Djibouti, les prières et les prêches se déroulent en arabe classique suivi d'une traduction en somali ou en afar selon l'espace géographique (quartier, district).

Ce panorama de différentes composantes des langues et de leurs statuts, au niveau institutionnel et dans la pratique, met en évidence le côté plurilingue et diglossique (ou triglossie) de Djibouti. Et, c'est dans ce contexte pluriel qu'évolue la langue somalie.

2.2. Somali : acceptation linguistique du mot

« Somali » est un terme avec une dimension anthropologique, politique et linguistique, que Morin (1986 : 58) définit selon une « triple identification : somali (ethnique), somalien (national) et somalophone (linguistique) ». Au niveau anthropologique, la population somalie¹⁸, d'après Lewis H.S. (1966), serait composé de six clans qui descendent tous de deux anthroponymes proches, à savoir le *Sab* et le *Samale*. Le *Samale* réunit quatre clans qui sont les Diir, les Issaqs, les Darods et les Hawiyés. Le *Sab* est, quant à lui, composé de deux clans appelés le Digil et le Rahanweyn. Chaque clan se répartit en sous-clans et peuple des territoires bien précis. Au niveau politique, « Somali » renvoie à la nationalité somalienne et désigne la population de cette nationalité. Dans sa réalité linguistique, le terme « somali » ou *Af soomaaliga* est une langue parlée par la communauté dite « somali ». Cette dernière dimension nous intéresse particulièrement car la population djiboutienne est certes identifiable par la dimension anthropologique mais, elle partage principalement la dimension linguistique comme étant des locuteurs somalophones.

En linguistique, on emploie le nom « somali » soit pour désigner la langue somalie écrite ainsi que ses variétés dialectales soit le dialecte somali du nord (SN) et les variétés qui s'y rattachent puisqu'elle est la référence de la variété écrite (voir 2.2.3.3).

La langue somalie est parlée en Afrique Septentrionale ou Subsaharienne et appartient à une communauté d'origine nomade et de tradition orale. Sa transcription en caractères latins fut, en 1972, effectuée par la Somalie sous le régime de Siad Barreh qui a parallèlement entrepris de vastes campagnes d'alphabétisation.

Dans la structure généalogique des langues, le somali appartient à la famille « **Afro-Asiatique** », la branche du couchitique .

Dans cette partie, notre objectif consiste à présenter l'aire linguistique du somali, ses variétés dialectales et précisément le somali du nord (SN) que parlent la population somalie de Djibouti.

¹⁸ Un arbre généalogique détaillé des clans est disponible dans l'annexe 1, Figure n°4, tiré de l'ouvrage « The Total Somali Clan Genealogy » de Abbink J., Second Edition, 2009, African Studies Centre, Leiden, The Netherlands, p. 10

2.2.1. Aire linguistique du somali

Toutes langues qui existent dans le monde sont organisées par aire linguistique ou dans un « *genetic phyla* » d'après Greenberg (1966).

En effet, une langue ou un groupe de langue voire même un dialecte est associé à un espace géographique. Elles sont également regroupées, à partir de critères linguistiques ou géographiques, en **famille de langues**. On parle de famille de langues lorsque deux ou plusieurs langues sont génétiquement apparentées avec des origines communes. Dans leur dictionnaire de linguistique, Dubois et al. (2002 : 195) explique que :

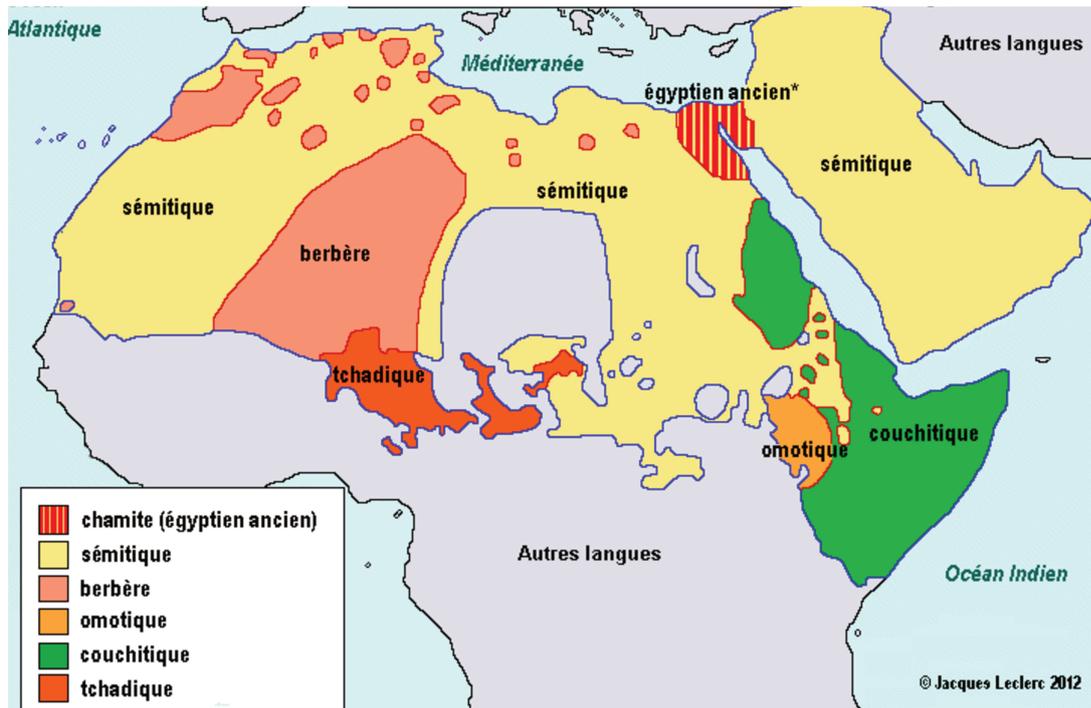
Généralement, on réserve la dénomination de famille de langues à l'ensemble formé par toutes les langues connues de même origine ; dans cet ensemble, les sous-ensembles constitués par certaines langues apparentées plus étroitement entre elles qu'avec les autres sont des branches ou sous-familles.

La classification des langues du monde est organisée selon une structure généalogique allant d'une famille de langues à une branche. En Afrique, plus de 2000 langues (2144 selon le site « ethnologue ») ont été recensées, soit 30% des langues du monde. Beaucoup d'entre elles n'a pas fait l'objet d'une étude et certaines ont disparu avant même d'être décrites. Ces langues africaines sont, d'après Greenberg (1966), regroupées en quatre familles de langues ou « *genetic phyla* » : le Niger-Congo, l'Afro-Asiatique, le Nilo-Saharien et le Khoisan.

Dans cette structure généalogique, le somali est une langue « Afro-Asiatique », dans la branche Couchitique Est et dans le sous groupe du couchitique oriental de basse terre.

2.2.1.1. L'Afro-Asiatique

Carte n°4 : La famille Afro-Asiatique



Source : <http://www.axl.cefap.ulaval.ca/monde/images/Afro-Asiatic2.gif>

Comme nous pouvons le voir sur la carte, la famille Afro-Asiatique (désormais AA) est principalement parlée en Afrique du Nord, dans le Sahara, dans une partie du Sahel, la Corne de l'Afrique et au Moyen Orient. Géographiquement, le vaste territoire de cette famille de langues a demeuré stable mais, la dénomination de la famille et la répartition des langues et des groupes de langues ont connu plusieurs changements. Les principaux travaux sur les langues AA ont commencé au 19^{ème} siècle, avec, notamment, Müller (1867-1888) et se poursuivent au 20^{ème} siècle avec Cohen (1924) et Greenberg (1954 ; 1955 ; 1963). Avant les travaux de Greenberg, cette famille de langues était connue sous le nom de « Hamito-Sémitique » ou « Chamito-sémitique ».

Le nombre des langues dites AA connaît une variation quant à leur nombre. Certains chercheurs l'estiment à 250 langues (Hetzron 1991) et d'autres à 371 langues (Heine et Nurse 2004). D'un point de vue linguistique, cet écart s'explique par l'introduction de certaines langues au sein de cette famille et l'exclusion d'autres. Au niveau sociolinguistique, cet écart s'explique aussi par le fait que le même parler peut être considéré soit comme un dialecte soit comme une langue à part entière. Les recherches et les recensements ne sont jamais globaux puisqu'il existe en effet des langues en voie de disparition ou mortes qui n'ont fait l'objet d'aucune étude.

Par ailleurs, les langues AA sont répertoriées dans des branches ou des groupes selon les similitudes génétiques, linguistiques et selon les proximités géographiques. Au temps où cette famille s'appelait « chamito-semitique », elle était composée de quatre branches : le sémitique, le berbère, l'ancien égyptien et le couchitique. Par la suite, Greenberg (1966) ajouta une cinquième branche, le tchadique qui partage des similitudes lexicales avec les autres langues AA. Enfin, en 1969, Fleming apporte une nouvelle pierre à l'édifice en réévaluant les langues du couchitique de l'ouest. Il souligne la nécessité d'extraire ce groupe de la branche Couchitique et de lui accorder le statut d'une famille indépendante : l'omotique. Cette thèse sera également soutenue par Bender (1971) mais, sera rejetée par d'autres auteurs comme Zaborski (1986).

En somme, la thèse la plus partagée est que la famille AA est composée de six branches : l'Égyptien, le Sémitique, le Couchitique, le Berbère, le Tchadique et l'Omotique. Dans cette thèse, nous présentons seulement le Couchitique Est et le sous groupe « oriental de la basse terre » puisque le somali est localisé dans cette branche et dans ce sous groupe.

2.2.1.2. Le Couchitique-Est

Le couchitique est l'une des six branches de la famille AA et forme avec le tchadique et l'omotique, une branche, par rapport au sémitique l'ancien égyptien et le berbère, moins étudiée.

Éymologiquement, le terme couchitique fut créé de la même manière que chamitique puisqu'il est dérivé de Kuush qui désigne le « fils de Cham dont les descendants semblent situés le plus au Sud » (Meillet & Cohen 1981 : 88).

Sur le plan géographique, les langues couchitiques sont parlées dans la partie orientale de la corne de l'Afrique (voir la carte ci-dessus). Sur le plan linguistique, la branche couchitique est composée d'environ 40 langues regroupées à travers des critères linguistiques mais surtout à partir de rapprochements historico-géographiques visant à démontrer l'existence d'un état antérieur (proto-couchitique). Ces langues sont parlées par environ 40 millions de locuteurs.

Le Couchitique Est est donc un sous-groupe des langues d'Afrique de l'Est et les deux langues les plus importantes du couchitique sont le somali et l'oromo par rapport aux autres langues couchitiques. Elles sont importantes de par le nombre de locuteurs et de leur histoire puisqu'elles ont occupé « une position de premier plan dans l'expansion des Couchitiques » (Diriye 2000 : 19).

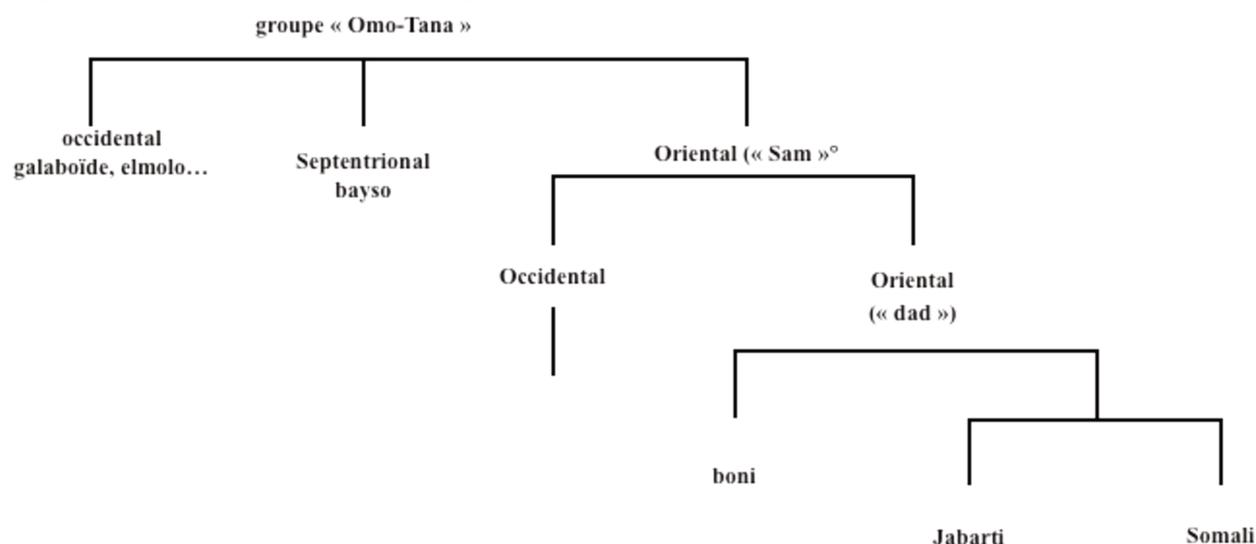
Le couchitique Est fait référence à deux groupes : couchitique oriental des Basses Terres et couchitique oriental des Hautes Terres.

Le couchitique oriental des hautes terres est composé des langues à petit effectif en matière de locuteurs par rapport au couchitique oriental des basses terres. Dans ce groupe du couchitique oriental des hautes terres, les langues sont généralement parlées dans les zones montagneuses du centre de l'Éthiopie méridional, dans la grande vallée du Rift, mais également au nord du Kenya. Au niveau linguistique, ce groupe est globalement homogène sauf le burji du Kenya. Le sidamo est, grâce à son nombre important de locuteurs, la langue la plus connue avec environ deux millions de locuteurs. Aussi, le burji (87000), le kambata et le hadiyya, avec chacun à peu près un million de locuteurs sont classifiés dans ce groupe.

Le couchitique oriental des Basses Terres, en revanche, se subdivise en trois sous-groupes :

- **Septentrional** : composé du saho (14 000) et de l'afar (12 000 000).
- **Oromoïde** : comprend, d'un côté, toutes les variétés oromos estimées à environ 1 400 000 locuteurs. Il est parlé de la rivière Tana jusqu'aux frontières du Soudan et de la région du Tigray d'Éthiopie. D'un autre côté, on a le konsoïde qui est un continuum de dialectes que l'on retrouve à l'ouest de la vallée méridionale du Rift en Éthiopie. Sa principale variété est le konso avec 200 000 locuteurs.
- **Omo-Tana** : Est également appelé somaloïde (Bender 1971) ou « macro-somali » (Flemming 1964), il est composé de deux principaux groupes, l'occidental et l'oriental. Mais, des chercheurs comme Morin détachent la langue bayso du groupe occidental et créent un nouveau sous-groupe dans lequel il intègre cette langue et le nomme « groupe septentrional ».

Figure n° 1 : Classification du groupe Omo-Tana de Morin



Source : Morin 1986 : 31

La partie orientale est composée du rendille (32 000 locuteurs) et du boni (5 000) au Kenya septentrional ainsi que de nombreuses variétés du somali (16 000 000) parlées en Somalie, à Djibouti, à l'est de l'Éthiopie et au nord-est du Kenya.

La partie occidentale compte, quant à elle, le daasenech (60 000), l'arbore (estimée à 10 000), l'elmolo qui a probablement disparu et le bayso (7 600) qui est géographiquement isolé. Ce dernier est parlé autour du lac Abaya, dans la vallée éthiopienne du Rift.

2.2.2. Le somali et ses variétés

Comme le terme « somali » regroupe, sur le plan linguistique, tous les locuteurs somalophones, l'objectif de cette partie consiste donc à décrire et à présenter les différents dialectes du somali ainsi que la variété dite « standard ». Mais, avant cela, le sens du terme « somali » nécessite des précisions qui conditionnent la compréhension de notre travail puisque selon leur acceptation linguistique, sociolinguistique ou anthropologique, couvrent plusieurs réalités. Ces termes sont souvent sources de divergences et leur utilisation varie selon les auteurs. Ensuite, nous allons présenter le terme « somali » et les différentes variétés dialectales du somali en retraçant enfin l'histoire de la variété standard.

2.2.2.1. Le vocable « Somali »

Le terme « somali » est, pour la première fois, employé par le géographe Ibn Sa'id au 13^{ème} siècle qui explique que « Merca », une ville habitée par les Hawiyé, est située au sud de

la Somalie juste à côté du fleuve de Shebelli. Cependant, le terme apparaît, en tant que tel, dans une chanson faisant l'éloge de l'empereur Abyssin pour sa victoire contre les musulmans en 1414-1429 parmi lesquels sont cités les Somalis du sultanat d'Adal (villes de Zeyla en Somalie et d'Harar en Éthiopie).

Somali est étymologiquement un terme polysémique. Cette diversité sémantique est due au fait qu'il n'existe aucune trace de sa date d'apparition et de sa signification. Toutes les recherches menées à ce sujet ne sont que des tentatives pour trouver le sens initial. Parmi les différentes hypothèses, nous pouvons citer¹⁹ « **soo-maal** 'va traire' », « **saamaale** » composé de *sab* et *samale*, « **samaale** ».

Pour les linguistes, le terme « somali » renvoie aux différentes variétés (nord, sud, sur la partie côtière et certaines variétés du couchitique oriental). Malgré quelques réticences, pour certains chercheurs, ces variétés seraient génétiquement proches et ils les classent dans un même sous-groupe.

Flemming (1964) nomme ce sous-groupe « macro-somali », Bender (1976) parle de « somaloïde », Heine (1978) de « Sam » et enfin Schlee (1987-1989) les nomme « Rendille-Somali ». On constate que le débat est rude puisque Flemming et Bender optent pour le nom de la plus grande communauté au niveau de l'étendue géographique et du nombre de locuteurs. Heine, quant à lui et d'après Mohamed Ismail (2011), opte pour un vocable spécifique à ce groupe « sam ». En effet, ce vocable est commun à certaines langues du groupe « sam » et désigne, avec quelques variantes (*san*, *saj*, *səj*, etc.), qui signifie « nez ».

Cependant, « *sam* » désigne également « nez » dans les langues saho et afar qui sont certes des langues du couchitique oriental mais ne sont pas des langues du sous-groupe somali. D'après Mohamed Ismail (2011), le choix de Heine s'explique à travers des critères anthropologiques présentant le groupe ethnique samale comme la fusion des termes *saN* « nez » et l'expression somalie *maleh*. Cette expression est composée de la négation « *ma* » et du verbe « *leh* » 'avoir' ; donc les « sans nez ». Cette caractéristique, tout comme les cheveux, permettrait de distinguer la population somalie ou de l'Afrique de l'Est en général de celle de l'Afrique de l'Ouest.

¹⁹ Nous reprenons trois des hypothèses présentes dans l'ouvrage « *Taarikhda Afka iyo Bulshada Soomaaliyeed* », Cabdalla Cumar Mansuur, 2ème Edition, 2016, p. 130.

2.2.2.2. Variétés dialectales somali

Le somali, objet de cette étude, est une langue parlée dans les quatre pays de la Corne de l'Afrique, à savoir, la Somalie, l'Éthiopie, Djibouti et le Kenya. On retrouve également des communautés somalophones en Afrique orientale et australe (Tanzanie, Afrique du Sud, etc.) et dans la péninsule arabique. Il s'agit de communautés émigrées de longue date. Aussi, il y a un nombre de somalophones relativement important au Royaume-Uni, en Italie, aux États-Unis, au Canada et dans les pays Scandinaves. Ils sont très présents dans ces pays surtout depuis les événements politiques qui ont touché la Somalie au début des années 90.

La langue somalie a environ 16 millions de locuteurs²⁰ et a acquis le statut d'une langue écrite en 1972. Le terme désigne principalement la variété parlée au nord de la Somalie car elle est la variété écrite et dite « standard » et les autres dialectes somalis sont des variétés dialectales.

Dans le cadre de cette thèse, nous avons repris deux répartitions dialectales ; les répartitions dialectales « traditionnelles » que Diriye (2000 : 27) résume dans un tableau (tableau n°6) et la répartition interne en fonction des similitudes et des divergences linguistiques (phonétique/phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique). Ces répartitions regroupent les variétés dialectales sous forme de groupes selon des proximités linguistiques et géographiques.

2.2.2.2.1. Répartitions dialectales traditionnelles

L'étude dialectologique du somali fait, depuis presque un siècle, l'objet d'étude de plusieurs linguistes à commencer par Cerulli (1919). Mais, ce n'est qu'entre les années 50 et 80 et principalement avec les travaux de Moreno (1955), Andrzejewski (1971), Saeed (1982) et Biber (1982) que s'est développée l'étude dialectologique du somali avec une concentration sur les dialectes du nord plus que ceux du sud. Pour ces auteurs sauf Moreno, le somali est réparti en trois « groupes dialectaux » ; le « somali commun », « le benadir » ou « le somali du littoral » et le « may-may » ou le « somali central ».

²⁰ Ce chiffre n'est qu'une estimation de la population somalophone et varie d'un auteur à un autre. Par exemple, pour le site de l'Ethnologue, les somalophones sont au nombre d'un peu plus de 16 millions. Pour Banti (2011a), il y aurait plus de 16 millions. Pour Diriye (2002), l'estimation donnée est de 12 millions alors que le SIL (2006) fait état de plus de 14 millions.

Appelée « la période minimaliste » par Mohamed Ismail (2011 : 90-93), cette classification avait comme point d’ancrage les deux réalités ethniques : « maxaa-tiri » et « may ». Cet auteur les regroupe dans le tableau suivant :

Tableau n°5 : Récapitulation des périodes minimalistes

<i>Classification traditionnelle</i>	maxaa-tiri nord/Samaale populations pastorales			may (EDF) sud/Sab populations agro-pastorales
<i>Cerulli (1919)</i>	isaaq	darood	hawiya	sab
<i>Moreno (1955)</i>	darood	benaadir	isaaq, issa	digil
<i>Andrzejewski (1971)</i>	somali commun	benaadir	somali du centre	
<i>Saeed (1982)</i>	Somali commun	somali du littoral	somali du centre	
<i>Nuuh (1983)</i>	Nord et Littoral			Entre-deux-fleuves

Source : Mohamed Ismail 2011 : 93

Dans ce tableau, l’auteur présente les groupes dialectaux avec ses variétés ainsi que l’évolution terminologique au fil des années et en fonction des auteurs.

Diriye (2000 : 27) organise ces trois groupes dialectaux en fonction du contexte géographique d’application. Nous pouvons voir cela dans le tableau suivant :

Tableau n°6 : Résumé des divisions dialectales traditionnelles pour le Somali

groupe dialectal	localisation géographique
<ul style="list-style-type: none"> – « somali commun » ((Andrzejewski 1971, Saeed 1982) – « nord » ou « standard » (Lewis 1988) – <i>af Soomaali</i>; aucune désignation populaire n'est connue pour cet ensemble sinon « <i>af soomaali</i> » (le somali) 	<p>Les régions du nord et du centre, et les régions somalophones de l'Éthiopie, le nord du Kenya, et l'est de Djibouti.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – <i>af benadir, benadiri, af xamar</i> (appellation populaire) – somali du littoral (Andrzejewski 1971) 	<p>la région maritime du sud dit le Bénadir, incluant la capitale de la Somalie, Mogadiscio, et les régions à proximité des villes côtières du sud</p>
<ul style="list-style-type: none"> – <i>jabarti</i> (Reinisch 1904, Tiling 1921, 1925) – <i>maay-maay</i> (appellation populaire) ou <i>maay</i> – « somali central » (Andrzejewski 1971, Saeed 1982, Biber 1982) – « <i>dighil</i> » (Moreno 1955) 	<p>principalement dans les régions sud-ouest de la Somalie, et dans une moindre mesure, le nord du Kenya</p>

Source : Diriye 2000 : 27

Dans ce tableau intitulé « *Résumé des divisions dialectales traditionnelles pour le somali* », l'auteur présente les groupes dialectaux avec ses variétés.

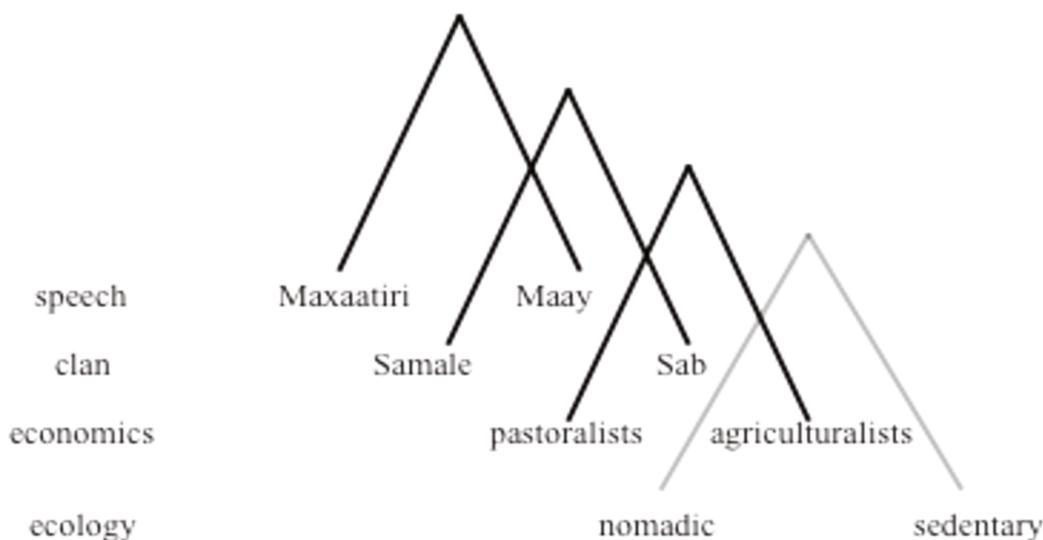
Le premier groupe, qui n'a aucune appellation particulière, est « le somali commun » ou le « somali du nord » ou SN ; expression la plus employée aujourd'hui. Géographiquement, il est parlé dans les régions nord et centre de la Somalie, en Éthiopie (régions somalophone), le nord du Kenya et l'Est de Djibouti. Le second groupe, appelé « benadir » ou « af-benadir 'langue benadir' » ou « af-xamar », est parlé sur la partie littoral du Sud de la Somalie principalement à Mogadiscio (capitale de la Somalie) et ses régions avoisinantes. Le troisième et dernier groupe est le « may » et regroupe tous les dialectes de l'entre-deux fleuves (EDF «...à savoir le dabarre, le jiiddu, le karre, le maay et le tunni et leurs sous-variétés. » (Mohamed Ismail 2011 : 19). Il est parlé dans les régions situées entre les fleuves Shabeelle et Jubba. Ce groupe dialectal est distingué des deux autres groupes car ces locuteurs « parlent des dialectes fortement différenciés du parler que l'on nomme habituellement « somali ». Ce qui pourrait être justifié en partie, étant donné que beaucoup de ces locuteurs parlent également, comme seconde langue, cette dernière variété ». (Mohamed Ismail 2011 : 9). Les locuteurs de ces dialectes pensent également que leur variété est différente du somali ou le « maxaa-tiri » [maḥaa-tiri].

La répartition des groupes dialectaux se conforme donc à la répartition ethnique et sociale avec une centration sur la généalogie. Ainsi, les deux premiers groupes renvoient au groupe appelé « maxaa-tiri » conforme à l'anthroponyme « Samale » et le dernier groupe à celui appelé le « may » qui renvoi à l'anthroponyme « Sab » également appelé « Rahanween ».

Cette répartition nous renvoie à l'adage « *soommaalidu waa May & Maxaa-tiri* 'le somali, c'est May et Maxaa-tiri' » qui est connu dans les régions sud de la Somalie²¹. Il s'agit d'une dichotomie qui oppose les deux groupes. Les deux expressions renvoient à une variation de la forme interrogative dans la question : « qu'est-ce que tu as dis ? ». Le premier groupe formule sa question en « *maxaa-tiri ?* » et le second groupe la formule en « *maay tiri ?* ».

Cette dichotomie des deux groupes somalis « Samale » et « Sab » n'est pas seulement linguistique car, selon Tosco (2012 : 268), elle se retrouve également au niveau clanique, économique et écologique.

Figure n°2 : Dichotomie « Samale » et « Sab » selon Tosco



Source : Tosco 2012 : 268

Dans ce schéma, les deux groupes sont différents mais se retrouvent sous l'appellation « somali ».

²¹ Nous avons reporté ce dicton de l'ouvrage de Mansuur C.C. « Taariikhda iyo Luqadda Bulshada Soomaaliyeed », 2009, p.36.

2.2.2.2.2. Répartition interne des dialectes somalis

L'étude dialectologique interne du somali consiste en une description des structures linguistiques du somali. Cette description a fait l'objet d'étude de beaucoup d'auteurs qu'on peut, selon Diriye, classer sous :

deux écoles de classification des variétés : une école italophone (représenté le mieux par Moreno), et une école anglophone (représenté notamment par Andrzejewski de la SOAS et son élève, Saeed). La différence majeure entre les deux écoles repose sur le fait que la première utilise des noms d'ethnies et de clans dans leurs dénominations tandis que la deuxième utilise des dénominations plutôt géographiques en substance. (2001 : 25).

Les auteurs incontournables qui ont effectué ce travail de classification interne sont Ehret et Nuuh (1983), Banti (1985 ; 2011a) et Lamberti (1986).

Dans cette partie, nous allons présenter brièvement la classification Lamberti, celle de Ehret et Nuuh et celle de Banti (2011a). La dernière classification est, selon nous, la plus exhaustive puisque l'auteur dépasse la dichotomie « maxaa-tiri » et « may » et inclue, de par les similitudes linguistiques, des parlers des régions « oromo » qu'il considère comme variétés somalies.

2.2.2.2.2.1. Classification de Lamberti et celle Ehret et Nuuh

La classification de Lamberti (1984 ; 1986) et celle de Ehret et Nuuh (1984) sont les deux études dialectologiques somalies les plus marquantes dans les vingt dernières années du XXème siècle.

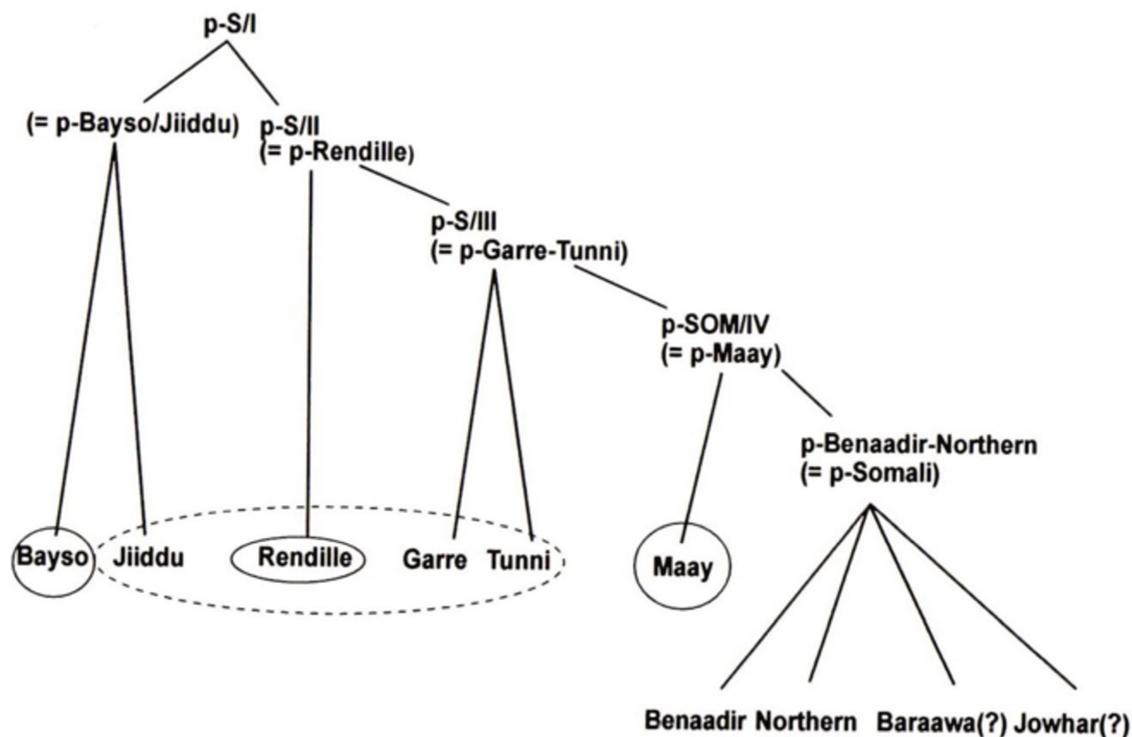
Classification de Lamberti (1986) : Même si cette classification a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part de Ehret et Nuuh, pour avoir établi un lien entre les clans et les dialectes, cette classification est incontournable pour les études dialectologiques du somali. Cet auteur réalise un travail d'analyse synchronique et diachronique des éléments linguistiques somalis et répartit les dialectes somalis en cinq groupes différents. Il envisage également la possibilité d'un sixième groupe : « af jiidu ». Ces cinq groupes sont : somali du Nord (SN), Benadiir, Ashraaf, Maay et Digil.

Classification d'Ehret et Nuuh : Travail de classification à travers la méthode appelé « lexicostatistique »²². Il s'agit d'une méthode quantitative qui établit un pourcentage du

²² Les travaux de Diriye (2001 : 112-115) et Mohamed Ismail (2011 : 71-72) abordent la question de façon plus approfondie

vocabulaire des langues ou des dialectes. Les langues qui sont voisines ont donc « un niveau d'équilibre, en partageant 40-60% de leur vocabulaire quelles que soient leurs appartenances génétiques » (Diriye 2000 : 113). Le noyau des travaux de ces auteurs consiste à repérer les caractéristiques saillantes des dialectes au niveau phonétique, phonologique, morphologique ou lexical. Pour cela, Ehret et Nuuh se sont appuyés sur le « vocabulaire de base » de la liste de Swadesh composée de lexèmes « standard ». Le résultat de leurs travaux aboutit à l'existence d'un « proto-somali » reparti en quatre « langues ». Le premier regroupe le Bayso et le Jiiddu, le second est le Rendille, le troisième groupe est composé du groupe dialectal « Garre-Aweer » avec le dialecte Garre d'un côté et le dialecte Aweer de l'autre et le quatrième et dernier groupe regroupe tous les dialectes Maay, Benaadir-Northern (Benadir et SN), Jowhar, Shebeelle-Northern. Tosco (2012 : 275) présente cette classification dans le schéma suivant :

Figure n°3 : Ehret and Ali (1984) Classification and Lamberti's (1984) May and Digil



Source : Tosco 2012 : 275

Au-delà de ces deux travaux, la classification du somali ou « af soomaali » de Banti (2011a) présente une répartition dialectologique, démographique et géographiques des différents groupes.

2.2.2.2.2. Classification de Banti

Le somali ou « *afsoomaali* » est pour Banti (2011a : 693-696) une langue avec plusieurs groupes dialectaux. Dans « *Encyclopaedia Aethiopica* », Banti décrit les différents groupes somalis, les dialectes ou parlers de chaque groupe ainsi que leur localisation géographique. Les différents groupes dialectaux, six en total ; sont présentés ainsi :

Groupe 1 : Les dialectes de ce groupe sont communément appelés « Af Maxaa-tiri ». Parmi les somalis, les locuteurs de ces dialectes sont les plus importants par rapport aux autres groupes avec 16 000 000 de locuteurs (Banti 2011a : 693) présents dans la corne d’Afrique et en diaspora dans les pays arabes, en Europe, dans le nord de l’Amérique et en Australie etc. Ce groupe se répartit en trois dialectes différents et distingués sur le plan géographique :

- **Le somali du Nord (SN)** qui est un dialecte parlé à Djibouti, l’actuel Somaliland, le Puntland, le Sud-Est de l’Éthiopie, le Nord-Est du Kenya et les régions sud-Ouest de la Somalie reliée par la rivière de Juba.
- **Le Benaadir** qui est un dialecte parlé en Somalie vers le sud de la région de Mudug situé sur la partie gauche du fleuve Juba (Ganaale) et à Merka.
- **Ashraaf** désigne également la communauté ethnique. Ce dialecte est rajouté par Lamberti (1986) à ce groupe Benaadir. Certains locuteurs de ce dialecte sont présents à Mogadishu, à Merka ainsi que quelques petits villages intermédiaires.

Groupe 2 : Communément appelé le « May », « Maaymaay » ou « Maayteri », les locuteurs occupent principalement les régions dites « *wanle weyn* » situées à l’est du fleuve de Juba. Le May est parlé par une population de 2 000 000 de locuteurs et sont principalement des agriculteurs et une communauté pastorale (Lewis M.P. 2009).

Groupe 3 : Ce groupe est réparti en deux groupes dialectaux :

- **L’EDF :** Composé de 130 000 locuteurs qui est une population de pasteurs et fermiers. Ils parlent divers dialectes comme Tunni, Dabarre, Garre (cette communauté parle également un dialecte Oromo appelé Oromiffaa) et Jiiddu. Ces dialectes sont parlés dans les régions du May et précisément à Baidoa à l’entrée du fleuve de Juba.
- **Le Boni** est un dialecte 8 000 locuteurs qui sont des chasseurs et d’agriculteurs vivant à la pointe sud de la Somalie, à la rive de la rivière de

Tana et dans le sud du Kenya. Aussi, Heine ajoute également un groupe dialectal qu'il appelle « Sam languages ».

Groupe 4 : Composé du dialecte appelé Rendille avec 35 000 locuteurs qui sont, à l'origine, de pasteurs et qui vivent principalement dans la région de Marsabit située dans la partie nord du Kenya vers le lac Turkana.

Groupe 5 : Le Bayso est un dialecte parlé par 1000 pêcheurs et fermiers sur la partie côtière de la Somalie et le sud-Ouest de l'Éthiopie.

Groupe 6 : Banti rajoute à la précédente liste un dernier groupe composé de deux dialectes ; le Girirra et le Harla.

- Le **Garirra** est un dialecte parlé par un petit groupe de fermiers et de pasteurs qui habitent dans la partie de sud de la région d'Oromia (un des neuf régions administratives de l'Éthiopie et le territoire s'étend de l'est au sud-ouest du pays).
- Le **Harla** est un dialecte parlé au sud de Harar et particulièrement dans les régions des Midgaan au Nord de la Somalie. Ce dialecte est essentiellement composé de jargon ou d'argot qui incluent des emprunts étrangers dans le lexique somali.

2.2.2.2.3. *Le Somali du Nord (SN)*

À partir de la classification de Banti, le SN est un des trois dialectes du groupe « maxaa-tiri » et désigne une variété dialectale « de plusieurs parlers régionaux » (Mohamed Ismail 2011 : 21). Cette appellation « somali du nord » ne représente pas l'intégralité des parler et du territoire d'emploi, mais elle est utilisée car « le nord de la Somalie est considéré comme étant le lieu d'origine de ces parlers, leur présence au sud étant due à une migration datant des deux derniers siècles » (Mohamed Ismail 2011 : 21)

Le dialecte SN, avec un degré d'intercompréhension entre les locuteurs des différents parlers allant de 69 à 92%²³, est marqué par une très grande homogénéité qui fait que l'on peut considérer ces parlers comme constituant un seul dialecte.

²³ Selon la classification de Ehret et Nuuh 1983

Le SN est la langue véhiculaire dans l'ensemble de la Somalie et la langue de référence pour la littérature somalie « originally a poetic koine and since 1972 the official and national language of Somalia » (Tosco 2012 : 271). Ce statut de « langue standard » est le résultat d'une politique et d'une planification linguistiques. La politique de standardisation du somali (en se basant sur SN) est exécutée, par l'État somalien, dès l'ascension de son indépendance. Elle résulte d'une volonté de l'État à renforcer le statut de la langue somalie afin qu'elle devienne la langue du pays. Pour concrétiser cette volonté, le gouvernement reconnaît, en 1970, le somali comme la langue principale, elle bénéficie, en 1972, d'une transcription officielle et le titre de la langue de l'État dans la constitution de 1979. Cette variété standard est donc, en Somalie, la langue d'enseignement, de l'administration et des médias ; tantôt audio-visuelle (BBC, de Voice of America) ; tantôt écrite, sans parler d'internet. Mais, pour les autres régions de la Corne d'Afrique, le statut du somali n'est pas identique à celui de la Somalie. En Éthiopie, dans sa politique de « pluralisme linguistique »²⁴ donne le droit à chaque province de choisir sa langue officielle de travail. Donc, la province « somalia », qui a comme capitale « Jijiga », a le somali comme langue officielle de travail et d'enseignement. Au Kenya, le somali a le statut de langue régionale et le pays repose sur une politique d'assimilation. À Djibouti, elle est l'une des deux langues nationales du pays présente dans les médias (RTD « Radiotélévision de Djibouti » avec la chaîne 2 qui est exclusivement en somali).

²⁴ Ce statut est dans la constitution du 8 décembre 1994 dans l'article 5 :

Les langues

- 1) Toutes les langues éthiopiennes jouiront de la reconnaissance égale de l'État.
- 2) L'amharique est la langue de travail du gouvernement fédéral.
- 3) Les membres de la Fédération peuvent, conformément à la loi, déterminer leurs langues de travail respectives.

CHAPITRE 3. CADRE METHODOLOGIQUE : ENQUETE, CORPUS ET TRANSCRIPTION

En tenant compte des références et des objectifs de cette thèse, nous avons voulu, à travers la pratique langagière, faire ressortir les caractéristiques linguistiques et sociolinguistiques du SOMdji. Ce dernier marque l'évolution et le changement linguistique d'une langue qui suscite automatiquement des représentations et des discours épilinguistiques.

Ce travail, étant une étude synchronique, repose sur une analyse comparative avec la variété SN auquel le SOMdji est affilié. Pour cela, nous avons mené un certain nombre d'études de terrain ainsi que l'analyse des corpus multimédias. Pour distinguer ce type de corpus et les différents participants dans nos exemples, nous avons conçu, dans le tableau n°8 (ci-dessous) une convention d'abréviation des corpus dans le texte.

3.1. Enquête de terrain

L'enquête de terrain consiste à faire un travail d'observation sur un public afin de vérifier une hypothèse. Dans le cadre de notre thèse, nous avons voulu observer le degré, la fréquence d'utilisation et la place qu'occupe la langue somalie dans toute la société djiboutienne (scolarisée ou non)

De ce fait, nous avons réalisé plusieurs types de terrains, d'un côté, un questionnaire directif auquel les participants n'avaient qu'à choisir la réponse qui leur convenaient. D'un autre côté, nous avons mené une enquête pratique dans laquelle les participants devaient effectuer une série de manipulations qui vont de la traduction de mots à la narration d'une histoire en somali.

3.1.1. Questionnaire

Le questionnaire ou la première partie de notre enquête est composée d'une série de questions portant sur les langues utilisées dans différentes situations (*voir en Annexe II, Corpus I*). En effet, ce questionnaire est directif car nous proposons diverses réponses dans lequel le participant choisit une ou plusieurs réponses. Si la réponse ne figure pas dans la liste, nous avons rajouté une option « autre » afin que l'enquêté propose une réponse autre que celles proposées.

Les questions sont répertoriées dans des « sections » en fonction des informations souhaitées. Nous pouvons répartir les objectifs ainsi :

Tableau n°7 : Objectifs des questions

PRATIQUES DU SOMALI	
Profil personnel linguistique de l'informant	Questions 1 et 2
L'informant dans un groupe ou situation	Questions 3 et 4
L'informant dans une situation professionnelle	Questions 5
Langue de divertissement et d'échange	Questions 6 et 7
REPRESENTATIONS	
Conscience d'identité linguistique	Questions : 1, 2, 13
Variation Linguistique	Questions : 3, 4, 6, 7, 8
Attitude Linguistique	Questions : 5, 11, 15, 16
Sentiment Linguistique	Questions : 9 10 12 14

3.1.2. Enquêtes

Dans nos récoltes de données, nous avons mené deux types d'enquête :

- La première est une enquête de terrain dans laquelle nous demandons aux participants d'effectuer oralement plusieurs manipulations qui seront enregistrées. Cette enquête est composée de cinq parties différentes. La première partie est composée d'une série de mots en français que les participants doivent simultanément dire le mot en français et son équivalent en somali. Avant d'entamer l'enregistrement, nous expliquons, en langue somalie, au participant qu'il n'est toujours pas obligé de nous donner l'équivalent en somali mais que l'intérêt d'observer la locution des djiboutiens dans leur quotidien. Ceux-ci permettent, à notre sens, de désinhiber le participant et avoir une traduction plus ou moins identique à celle de son quotidien. Nous proposons dans cette enquête une centaine de mots regroupés par thème comme les qualificatifs sociaux, les numéros, les verbes infinitifs, les outils et les espaces de travail, les meubles et les ustensiles, les couleurs, les adjectifs, les pronoms, les membres du corps, les animaux, la nature, les fruits et les légumes, les professions et les habits et accessoires. La seconde partie est composée de plusieurs phrases simples en français que les participants nous ont traduit en somali. Ces phrases sont proposées par type de phrase ; affirmative, négative, interrogative, exclamative. La troisième partie de l'enquête porte sur une narration. Nous avons demandé aux participants, dans cette phase, de

nous raconter une histoire traditionnelle qu'ils connaissent et nous proposons quelques titres en guise d'exemple. La quatrième partie ressemble fortement à la précédente, mais elle est plus orientée vers la vie privée des participants. À ce stade, nous demandons aux participants de nous raconter l'histoire du dernier livre qu'ils ont lu ou du dernier film qu'ils ont regardé voire leur histoire préférée. L'intérêt de ces dernières phases est de nous permettre d'avoir des situations presque spontanées des locuteurs en nous racontant ces histoires. Alors, nous aurons une version de la locution dite djiboutienne. Enfin, dans la cinquième et dernière partie, nous proposons une histoire traditionnelle somalie traduite en français par Morin (1995). Environ cinq minutes après, nous demandons aux participants de nous raconter l'histoire en somali.

- La deuxième enquête intitulée « enquête lexicale » est une liste de mots en français qu'on a distribué à un certain nombre de personnes. Ces mots sont classés dans un tableau de deux colonnes et les participants complètent la deuxième colonne par l'équivalent somali du mot en français. Ces mots sont de différentes catégories grammaticales.

3.1.3. Interview

Le dernier terrain qu'on a réalisé est d'aller rencontrer des personnes susceptibles de nous livrer les différentes représentations et l'image du SOMdji dans la société. Pour cela, il était important donc de questionner, avec des questions ouvertes, des personnes monolingue ou leur langage n'a pas, selon nous, subi les différents changements linguistiques dus au contact de langue. Ces personnes sont donc les auteurs somalis djiboutiens (auteurs, compositeurs) et les monolingues. Notre interview était composée d'une série de quatorze questions allant d'une prise de contact jusqu'à avoir leur opinion sur la variété SOMdji.

3.2. Corpus des ressources multimédias

Le corpus que nous avons étudié est également composé de ressources multimédias car il était nécessaire d'observer la pratique spontanée de la variété SOMdji. Le choix de notre corpus était guidé par la situation langagière de production : formelle ou informelle. Nous entendons par une situation formelle ou un style formel « des contextes qui requièrent une surveillance de son langage » (Auger 1997 : 153) et par une situation informelle ou un style informelle, la situation où « les locuteurs ne prêtent aucune attention à leur façon de parler,

c'est le style le plus systématique et donc le plus intéressant » (Auger 1997 : 153). Cette différence situationnelle nous a permis d'observer les variations langagières.

Le tableau suivant récapitule les différents documents multimédias (audio et vidéo) analysés dans cette thèse :

Tableau n° 8 : Descriptifs des ressources multimédias

Date	Lieux, populations	Situation	Durée	Convention d'abréviation dans le Texte
23 Mai 2016	Emission Qalinka iyo Aqoonta, sur la Journée Internationale de l'écrivain africain	Formelle	46min50	C.1.1.
7 Novembre 2016	Emission Qalinka iyo Aqoonta, Invité Saad Ali Bouh, un jeune poète francophone	Formelle	53min16	C.1.2.
Septembre 2017	Live Facebook, Nima, Jeune youtubeuse	Informelle, Discussion spontanée avec ses fans (Live)	3h28min	C.2.1.
Avril 2017	Djibouti, Jeune djiboutien sur les chauffeurs des transports en commun	Informelle	4min37	C.3.
Septembre 2017	Djibouti, Jeune djiboutienne de l'opposition	Informelle, intervention sur ces convictions politiques.	3min56	C.11.
	Vidéo d'une jeune djiboutienne	Informelle au sujet des réseaux sociaux et publication des photos personnelles	4min23	C.5.
Février 2018	Djibouti, présidente du groupe politique UDJ, plusieurs interventions et interview	Formelle Discours lors des meeting pour les législatives	4min02,	C.6. C.6.1. Meeting Politique 1. à Balbala le 11/02/2018 2. lors du Meeting Final à l'UNFD

				C.6.2. Interview audio pour les législatives
	Londres, Interview du ministre de l'économie accordé à la BBC	Formelle : interview sur la géo-politique de Djibouti	6min03	C.10
	Djibouti, Discussion téléphonique de deux jeunes filles	Informelle, sur l'altercation à Buldhuqo (quartier de Balbala)	4min52	C.4.
	Interview vidéo trottoir d'un website appelé VDDLIVE	Formelle et Informelle Plusieurs vidéos sur plusieurs thèmes différents	5min11 5min49 9min17	C.7. C.7.1. : Questions du Ramadan C.7.2. : Interview du secrétaire générale de la jeunesse et des jeunes participants C.7.3. : Interview du Président de la République C.7.4. : Interview Médicale à Arta C.7.5. : Interview du Responsable des Championnats inter-écoles
	Interview télévisé du chanteur-compositeur Mohamed A.D	Formelle : Débriefing sur les gagnants du télécrochet 'jeunes talents'	2min58	C.9.
	2 Discours Politique d'un député	Formelle : Sur le licenciement de deux fonctionnaires	5min49	C.8. C.8.1. : Licenciement d'une personne Partie 1 C.8.2. : Licenciement d'une personne Partie 2
	Vidéo M. Cawaale	Formelle : Coup de gueule face un discours stigmatisant du parler	5min17	C.12.

		somali de Djibouti		
--	--	-----------------------	--	--

La majorité de notre corpus est recoltée sur internet mais, l'émission « Qalinka iyo Aqoonta » a suscité plus notre intérêt puisqu'il s'agit d'une émission somalie, diffusée dans la chaine RTD2. Cette chaine est exclusivement consacrée aux programmes en langue somali (voir 2.1.3.2.).

Puisque la grande partie de la population djiboutienne est francophone, cette émission est intéressante puisque les invités doivent présenter leur œuvre, même si elle est écrite en français, en langue somalie.

3.3. Conditions de récolte et analyse des données

3.3.1. Participants aux différentes enquêtes

Dans nos enquêtes, nous avons essayé de varier les participants en fonction du sexe, de l'âge etc. Mais, la caractéristique la plus importante, hormis les interviews, est le bilinguisme du locuteur afin d'observer l'impact de L2 sur L1.

Dans ce tableau, nous regroupons nos échantillons d'enquête :

Tableau n° 9 : Récapitulatif des enquêtes de terrain

Date de l'enquête	Lieux, populations	Échantillon	Heures enregistrées
Mars- Avril 2016	Djibouti ville, jeunes étudiants et enseignant de l'université	5 enquêtes et 15 questionnaires	Questionnaire sur papier Environ 2h30
Mai 2016	Djibouti et Ali-Sabieh, Jeune Lycéen	10 Questionnaires, 2 enquêtes	Questionnaire sur papier 1h
Juin 2016	Djibouti, Jeunes de quartier (Balbala ; Barwako, Cheik Osman)	2 enquêtes et 5 questionnaire	Questionnaire sur papier 1h

Mai 2018	Djibouti, Adan Farah Samatar, auteur, chanteur et compositeur djiboutien somalophone	1 enquête	35 min
Juin 2018	Ali-Sabieh, Enquête des personnes non scolarisé	3 enquêtes	De 5 à 15 min chacun
Juillet 2018	Djibouti, Aboubaker Farid, compositeur djiboutien somalophone	1 enquête	44 min 28
Octobre 2018	Enquête Lexical	24 personnes	Questionnaire sur papier

Dans ce tableau, les données sont classées selon la date d'enregistrement, le lieu de l'enquête, le nombre d'échantillon obtenu et surtout le nombre d'heure d'enregistrement. Mais, les informations supplémentaires telles que le sexe, l'âge et le code d'abréviation qui est attribué à chaque intervenant sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau n° 10 : Informations sur les participants

ABREVIATION	LECTURE
Enquête 2016	
E.1.	M. 35-55 ans
E.2.	F. 20-35 ans
E.3.	M. 20-35 ans
E.4.	M. 20-35 ans
E.5	M. 20-35 ans
E.6.	M. 20-35 ans
E.7	F. 20- 35 ans
E.8	M. 20-35 ans
E.9	M. 20-35 ans
E.10	M. 20-35 ans
E.11	M. 20-35 ans
E.12	M. 20-35 ans
E.13	M. 20-35 ans
E.14	M. 35-55 ans
E.15	F. 20-35 ans
Enquête 2018	
E.16	F.20-35 ans
E.17	M. 20-35 ans
E.18	M. 20-35 ans
E.19	F. 35-55 ans
E.20	M. 20-35 ans
E.21	M. 20-35 ans
E.22	M. 20-35 ans
E.21	F. 20-35 ans
E.22	M. 20-35 ans
E.23	M. 20-35 ans
E.24	M. 20-35 ans
E.25	F. 20-35 ans
E.26	M. 20-35 ans
E.27	M. 20-35 ans
E.28	M. 20-35 ans
E.29	M. 35-55 ans
E.30	Fem. 20-35 ans
E.31	M. 35-55 ans
E.32	F. 35-55 ans

E.33	M. 20-35 ans
E.34	M. 35-55 ans
E.35	M. 35-55 ans
E.36	F. 20-35 ans
Interview 2018	
I. 1	Interview Chanteur-Compositeur Adan F. Samatar
I.2	Interview Auteur et Compositeur A.Farid
I.3	Farah Ouvrier Journalier (Monolingue somali)
I.4	Said Retraité de l'armée (Monolingue Somali)

3.3.2. Transcription et translittération des exemples

Notre corpus, qui reflète la spécificité du SOMdji, sont composés de mélange de langue, notamment le code-switching somali-français. La transcription s'est donc montrée une tâche difficile car il fallait distinguer les deux langues et prendre en compte de l'orthographe de chacune d'elles.

Nos données sont toutes transcrites dans l'orthographe usuel de la langue respective du mot. Pour les mots français nous utiliserons l'orthographe français tout comme l'orthographe somali pour les mots en somali. Nous avons opté pour cette forme de transcription et de translittération car la langue somalie est transcrite en caractères latins et les sons du somali sont identiques à ceux du français à l'exception des sons suivants²⁵ :

dh [d]	x [ħ]	q [q]
kh [x]	c [ʃ]	' [ʔ]

Lorsqu'il y a une insertion du mot, nous séparons les deux langues par un trait d'union (-) et nous mettons le mot inséré en gras. Mais, s'il y a emprunt ou réadaptation à l'orthographe du somali, nous transcrivons le mot dans la langue où il a pris les caractéristiques phonétiques et phonologique. Par exemple :

- **Program-ka** 'le programme' Français/Somali
- muraaxad 'ventilateur' Emprunt arabe

Dans le premier cas, il y a insertion d'un mot français dans la langue somalie tout en préservant sa réalité phonétique et phonologique d'origine alors que dans le second cas le mot d'origine arabe est intégré dans la langue somalie avec une adaptation phonétique et phonologique. Donc, le mot ou la partie du mot français qui est inséré est en gras et séparé de

²⁵ Voir le Tableau n° 12 pour les caractéristiques phonétiques de ces sons.

l'article défini du somali par un trait d'union alors que le mot empruntés à la langue arabe transcrit en orthographe somali puisqu'il est intégré dans cette langue. Dans les mots alternés, seuls les sons articulés sont conservés et insérés dans la L1 (ici le somali) car c'est la partie qui est retenue dans les différentes autres manipulations comme la suffixation de marques de pluriel ou de possessif etc.

- **program-o** 'les programmes'
- **program-adeenu** 'nos programmes'

Donc, nos transcriptions seront adaptées en fonction de l'opération ; alternance codique ou emprunt et la transcription des sons articulés.

Afin de repérer les caractéristiques linguistiques spécifiques du SOMdji, nous avons seulement transcrit dans leur intégralité, certains de notre corpus. Dans les autres corpus, nous avons simplement récupéré les passages saillants.

Pour la transcription morphématique, nous avons adopté la convention « The Leipzig Glossing Rules » de 2015²⁶. Cette convention propose un découpage morphématique soit par alignement de mot soit l'alignement par morphème correspondante. Dans notre travail, l'étude du morphème est significative donc, nous travaillerons avec la deuxième méthode. Les abréviations sont également conformes à celles employées dans cette convention.

Nous avons opté pour une transcription morphématique (à partir du chapitre 7) appelée, dans le glossing rule (2015), « morpheme by morpheme correspondence ». Une fois que nous avons transcrit la proposition en indiquant la source et s'il s'agit, par le point final ou les trois points de suspension, d'une phrase complète ou une partie de la phrase, notre découpage morphématique s'effectue en trois temps. D'abord, sur la première ligne, nous allons séparer les différents mot de la proposition. Ensuite, chaque mot est découpé en plusieurs morphèmes séparé par un trait d'union (-) sans pour autant donner la translittération de chaque morphème. Enfin, une troisième ligne qui porte sur la translittération de chaque morphème à travers leur fonction sémantique ou syntaxique. Par exemple :

a. C.1.1. Hibo : ninka wax sawirayi

^{21a}	ninka	wax	sawirayi
	nin-ka		
	homme-ART. M.	chose	photographier- INAC.- 3M.S.

« L'homme qui fait le dessin d'une chose »

²⁶ Il s'agit de la dernière version de « *The Leipzig Glossing Rules : Conventions for interlinear morpheme-by-morpheme glosses* » du 31 Mai 2015.

**DEUXIÈME PARTIE : CADRE THEORIE ET
METHODOLOGIQUE**

CHAPITRE 4. CADRE THEORIQUE ET DEFINITIONS

La langue ou le code linguistique est un système qui met en relation deux interlocuteurs ou un groupe d'individu et la vie de cette langue est conditionnée par la vie de ses locuteurs ou, comme le décrit la sociolinguistique, des facteurs externes qui expliqueraient les variations que peut connaître cette langue.

Le SOMdji est une variété en émergence à travers les évolutions linguistiques et grâce au profil bilingue et plurilingue de Djibouti et des Djiboutiens. Ce facteur implique un contact de langues, crée une situation de diglossie et suscite des représentations ou des discours vis-à-vis de cette forme nouvelle. Les évolutions sont soit internes à la langue dans lequel certaines formes phonologiques ou morphologiques sont modifiées et certaines règles syntaxiques réinterprétées soit les évolutions sont réalisées à partir des éléments externes comme le code-switching et l'emprunt à une langue externe.

Dans ce chapitre, nous listons donc tous les indices qui expliquent l'émergence du SOMdji.

4.1. Le code-switching et l'emprunt

Dans l'analyse sociolinguistique du SOMdji, langue en situation de contact, il est nécessaire de définir l'emprunt et le code-switching et établir les traits distinctifs entre eux. En effet, les locuteurs en situation plurilingue et de contact de langues sont amenés, à un moment ou un autre, à recourir plus ou moins intensément aux deux processus (code-switching et emprunt). Lesquels diffèrent par les causes qui les engendrent et l'impact qu'ils ont dans l'évolution de la langue qui les reçoit. Il convient ainsi de les distinguer nettement afin de déterminer le phénomène en jeu dans chaque production langagière.

4.1.1. *Cadre théorique et terminologique du code-switching*

Le code-switching est une des caractéristiques du comportement des bilingues qui « exploitent les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières, pour des buts sociaux et stylistiques, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre ou en les mélangeant de différentes manières » (Winford 2003 : 101). Il s'agit en effet d'une « stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes ». Donc, les

facteurs et les acteurs responsables de l'apparition du code-switching sont les locuteurs d'une société et le profil bilingue (ou plurilingue) de ces locuteurs.

Les études sur le code-switching s'inscrivent soit dans celles qui interrogent la part du social dans la production linguistique soit dans celles qui s'appuient sur une description structurale et qui décrivent grammaticalement le phénomène d'alternance. Le premier type d'études s'inscrit dans le modèle sociolinguistique du « social meaning » de Gumperz et porte sur deux types de code-switching : forme métaphorique et situationnelle. Le deuxième type relève d'une approche linguistique et s'intéresse à la segmentation du corpus afin de repérer les contraintes syntaxiques du code-switching. Elle fait référence à plusieurs modèles linguistiques tels que le modèle linéaire de Poplack (1980), le modèle de gouvernance de Muysken (1995), les différentes versions du MLF (Matrix Language Frame) de Myer-Scotton (1993 ; 1997 ; 2002).

4.1.1.1. Quelques éléments de définitions

L'alternance codique renvoie à un phénomène de métissage de forme ou de formulation transcodique. Il est abordé sous différents angles (pratique de l'alternance ou le représentationnel) et à travers plusieurs facteurs tels que : la situation formelle ou informelle, le statut des interlocuteurs ou l'enseignement bilingue.

D'après Gumperz, le code-switching est « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (1989b : 57). Cet auteur insiste sur l'aspect de juxtaposition d'un syntagme à un autre linguistiquement différent. Chaque langue, d'après cet auteur, dispose d'une autonomie sur son fonctionnement interne qu'il qualifie de « distance grammaticale ». Cette alternance est dite « explicite » lorsque le même syntagme est répété dans l'autre code et devient « implicite » si un syntagme est suivi d'une autre séquence réalisée dans une autre langue que celle de la conversation initiale.

Il existe d'autres définitions du code-switching qui servent de référence comme celle de Auer (1984 : 1) qui le définit comme « l'utilisation alternative d'une même langue », celle de Myers-Scotton (1993 : vii) comme « l'utilisation de deux langues ou plus dans une même conversation » et celle de Milroy et Muysken (1995 : 7) comme « l'utilisation alternée par des bilingues de deux langues ou plus au sein même d'une conversation ». Tous ces auteurs se rejoignent sur le processus de mélange de deux ou plusieurs langues au sein d'une même

conversation ou un même énoncé. En fait, dans son discours, le locuteur réalise l'alternance en utilisant « plus d'une langue dans le cours d'un même épisode communicatif » (Auer 1984 : 1).

4.1.1.2. Cadre historique du code-switching

Le plurilinguisme est un phénomène très répandu dans le monde, qu'il soit stable dans une communauté ou un effet de l'immigration. La majorité des gens passent donc leurs temps à circuler entre plusieurs « codes ». Mais, malgré la prédominance de ce phénomène, les précurseurs des études sur le bilinguisme, le plurilinguisme et le contact de langue comme Weinreich et Haugen restent réticents envers le mélange de code et cherchent à identifier les éléments constitutifs de chaque langue ainsi que la langue source.

L'histoire des études sur le code-switching est donc singulière et ce phénomène a été longuement considéré comme le résultat d'une incompetence de la part du bilingue car ce statut n'est possible que si le locuteur possède une capacité égale et parfaite dans les deux langues. Et, la pratique de l'alternance donnait lieu, vis-à-vis du locuteur qui les produit, un comportement dépréciatif. L'étude sur l'alternance a donc été laissée de côté puisqu'elle répond à une contrainte structurelle différente (Haugen 1950a ; Weinreich 1953) ou encore, au niveau linguistique, perçu comme un signe indiquant la mort de la langue. En effet, les études linguistiques concevaient les langues comme des objets d'évidence, homogène et autonome.

Les études linguistiques se sont développées, dans le cadre de la grammaire générative, dans un contexte linguistiquement homogène et la description des situations de bi-plurilinguisme est mise de côté. Ainsi, l'alternance codique subit le rejet des linguistes de toutes les formes de mélange de langues. Jusqu'aux années 1960, le concept de « bilingue idéal »²⁷ de Bloomfield (1933) empêche toute prise en compte de l'alternance comme objet de recherches en soi.

D'autres facteurs limitaient l'étude de l'alternance codique comme :

- La focalisation des linguistes sur la langue plutôt que sur la parole,
- La focalisation, avec l'héritage du structuralisme, sur le système grammatical où l'alternance et le mélange codique représente un éventuel danger.

²⁷ Caractérisé par une compétence de natif dans les deux langues de son répertoire.

- Le manque de matériel technologique pour l'enregistrement et la récolte des données.

A cette date et d'après Alby (2013 : 47), le concept de code-switching était largement attesté dans la littérature avec les travaux de Vogt (1954) qui la considère comme un phénomène courant et naturel. Aussi, il y a les travaux de Baker (1947) portant sur l'étude de la langue et de l'alternance dans des familles bilingues qui changent de langues selon la situation et des fois sans raison apparente.

Il a fallu attendre les années 1960 et le sociolinguiste et ethnographe John Gumperz pour démarrer vraiment l'étude du code-switching. Il est le premier à avoir défini le code-switching tout en réfutant l'idée qu'il serait lié à une déficience dans la compétence linguistique ou qu'il constituerait un mélange hasardeux sans aucun respect de règles grammaticales. Donc, Gumperz proposa l'alternance comme une ressource supplémentaire permettant d'exprimer des significations sociales et rhétoriques.

Ces précédentes définitions sont essentiellement centrées sur les aspects conversationnels et peu sur la description linguistique. Alors, avec l'ouverture des études sur les langues et des situations sociolinguistiques variées, l'approche linguistique et ses descriptions émergent d'abord sur les contacts des langues européennes (spécialement anglais/espagnol) et ensuite sur les langues non-européennes. Ce n'est que dans les années 1970 que d'autres linguistes notamment les travaux de Fishman (1971-1972), de Poplack (1980) et ceux de Bloom et Gumperz (1972) ont associé leur nom à ce phénomène, ont abordé le code-switching sous différents angles et ont fait de l'alternance un champ reconnu de plein droit.

4.1.2. L'emprunt

Toutes les langues contiennent de forme étrangère car une langue ne peut pas se suffire à elle-même. Elle est incapable de répondre à tous les besoins de ses locuteurs sans emprunter des autres langues.

Le terme « emprunt » renvoie, en français, à l'action de prendre un élément d'une langue en raison d'un contact avec cette langue. En effet, il s'agit d'un procédé d'incorporation par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent, pour des besoins communicatifs, des unités linguistiques d'une autre langue ou des caractéristiques étrangères à la langue native du locuteur.

L'emprunt est le résultat de deux réalités sociolinguistiques : la langue, d'une part, et son usage, d'autre part. La *langue* est un système composé d'éléments phonématiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Alors que l'usage renvoi aux locuteurs et à leurs représentations qui vont influencer sa production. Donc, l'emprunt n'est pas le processus d'insertion d'une langue dans une autre mais, l'insertion d'un trait linguistique à travers l'adoption partielle ou intégrale par les membres d'une communauté de pratique²⁸.

4.1.2.1. Quelques éléments étymologiques de l'emprunt

Considéré comme l'un des plus importants phénomènes sociolinguistiques du contact de langues à côté du code-switching²⁹, l'emprunt est le processus d'insertion des éléments linguistiques d'une langue A (appelé langue source) dans la langue B (appelé langue réceptrice). Cette insertion se fait très souvent en respectant les règles phonologiques et morphosyntaxiques de la langue réceptrice.

Le terme « emprunt » a été défini par plusieurs auteurs et abordé selon différentes approches dont nous citerons :

La définition de Duroy (1956 : 18) qui définit l'emprunt comme « une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre ». L'emprunt apparaît donc lorsqu'il y a contact entre différentes communautés de pratique qui provoque l'introduction de mots grammaticaux ou lexicaux dans l'une ou l'autre des langues en présence. Cette définition se focalise sur l'emploi des formes empruntées et ne prend pas en compte la profondeur historique de l'élément emprunté par exemple, ni son intégration phonétique ou morphologique. Est-ce que par exemple le mot anglais « footing » sera considéré de la même façon que le mot d'origine arabe « chemise » ? Aussi, une communauté de pratique « ne reçoit pas » mais, le circuit est le sens inverse car cette communauté « emprunte ou prend » les expressions d'une autre langue et l'intègre dans la sienne.

Par ailleurs, la définition de Rey-Debove (1973 : 107) :

Processus par lequel une langue L1 dont le lexique fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique de L2 (également fixé et déterminé dans l'instant T). Ce processus se

²⁸ Cette notion de « communauté de pratique » remplace celle de « communauté linguistique ». Cette dernière était essentielle pour tout travail sociolinguistique car il met en rapport la langue et la société. Mais, l'étendue d'une communauté linguistique est difficile à délimiter puisqu'elle varie en fonction du rôle de la langue, du contexte, du profil du locuteur etc. C'est pourquoi la notion de « communauté de pratique » est plus employée car elle est plus souple en concernant l'ensemble des préoccupations sociales.

²⁹ Il est ainsi défini dans le dictionnaire linguistique de Dubois et al. (2002 : 177).

déroule dans l'instant T à l'instant T', le temps écoulé entre T et T' est variable et correspond à la codification plus ou moins rapide d'un élément de discours dans la langue.

Cette définition s'intéresse au processus de réalisation d'un emprunt et principalement des emprunts lexicaux mais, n'intègre pas les valeurs sémantiques du mot (le sens du mot est-il repris ou pas dans L2). Ici, le facteur temps est intégré mais, la même question se pose que dans la précédente définition. Par ailleurs, l'instant T est également insaisissable puisque l'insertion ne se fait pas subitement dans le dictionnaire. Un mot emprunté entre dans une variante (régionale ou sociétale) et s'étend aux autres variantes de la langue. Généralement, c'est à ce moment-là que le mot est intégré dans le dictionnaire standard de la langue en question.

Dans le cadre de notre travail, la définition de l'emprunt de Dubois est la plus complète car il considère qu' « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait empruntés sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts » (2002 : 177). Le terme « unité ou trait linguistique » peut correspondre au mot (valeur sémantique) ou un simple trait linguistique (phonème, morphème etc.). Cette définition prend également en compte les deux référents de l'emprunt (le processus d'emprunt et l'élément emprunté) qui peuvent être de différente nature, i.e phonétique, phonologique, morphologique ou syntaxique.

D'après la définition de Dubois, l'emprunt répond à un besoin des locuteurs pour combler une insuffisance lexicale de leur langue (A) et ont recours aux ressources linguistiques de la langue B. Les éléments empruntés d'une langue sont intégrés dans la langue réceptrice sans traduction ou adaptation (Hamers 1997) au niveau sémantique. Ces emprunts sont généralement lexicaux (morphème de contenu) sauf pour certains auteurs (Poplack 1998 ; Myers-Scotton 2002) qui considèrent qu'il existerait des emprunts structuraux ou grammaticaux (affixes) tel que le calque. Les emprunts sont soit culturels, soit des emprunts noyaux (core borrowing).

Les **emprunts culturels** sont des mots désignant des objets ou des concepts nouveaux à la langue réceptrice. Ils s'intègrent rapidement dans la langue réceptrice et, contrairement à la normale, ces emprunts gardent le plus souvent quelques phonétiques de la langue source

(Myers-Scotton 2002). Les emprunts culturels peuvent apparaître dans un énoncé monolingue d'un bilingue ou celui d'un monolingue ou dans des alternances codiques des bilingues.

Les **emprunts noyaux** sont, eux, des mots empruntés à la langue source, mais qui ont déjà leur équivalent dans son système de la langue emprunteuse. Ils peuvent intervenir au cours des alternances codiques tout en n'étant pas complètement intégrés dans la langue réceptrice. L'insertion et la stabilisation de ces emprunts dans la langue réceptrice est conditionnée par leur fréquence d'utilisation et le nombre d'utilisateur dans une société.

Ces emprunts (culturel ou noyaux) reflètent le degré de contact de deux langues, leur écart phonétique et le degré du bilinguisme des locuteurs qui utilisent les formes empruntées. Ils apparaissent dans le discours du locuteur en étant souvent adaptés au système (les règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques) de la langue réceptrice ou cible (Poplack 1988). Cette auteure insiste, pour parler d'emprunt, sur l'intégration morphologique et syntaxique des termes empruntés dans la langue réceptrice, et leur respect des règles qui se rapportent à ces deux niveaux.

4.1.2.2. Différentes catégories d'emprunts

Les emprunts n'apparaissent pas de la même façon dans une langue ou dans une autre. Ils sont conditionnés par des facteurs sociolinguistiques, tels que l'intensité du contact entre la langue pourvoyeuse et la langue emprunteuse, leur rapport de force et de pouvoir. Les éléments empruntés sont intimement liés aux conditions socio-historiques, politiques et économiques qui font évoluer les situations sociolinguistiques de la langue en fonction des contacts de langues (voir 4.2.2.2.). Selon Hamers (1997 : 137), les emprunts résultent d'une hiérarchie de langue entre la langue source et la langue réceptrice. La langue source serait la langue dominante « sur le plan politique, technique, économique ou culturel ». La langue emprunteuse fait donc « davantage appel aux ressources linguistiques de l'autre ». Cette dernière a un statut bas et semble dépourvue de certains concepts pour désigner des réalités ou des objets nouveaux. D'ailleurs, même si la langue emprunteuse a une grande culture, elle emprunte à une autre

langue plus dominante qu'elle (ex. Hindi qui emprunte à l'anglais, langue de l'ancienne puissance coloniale).

4.1.2.2.1. L'emprunt lexical

Emprunter un terme lexical d'une langue est un phénomène qui a toujours existé pour enrichir son expression. Hamers (1997 : 137) parle, à ce sujet, de transfert linguistique en indiquant précisément que celui-ci fait partie du mécanisme de l'évolution linguistique. Les éléments empruntés peuvent s'insérer soit dans la langue soit dans la parole selon la terminologie saussurienne.

Les emprunts de la langue : Il s'agit d'emprunts lexicaux qui sont plutôt anciens et apparaissent, selon un certain degré d'intégration phonétique et morphologique, dans la langue réceptrice. Ces emprunts relèvent, selon Hamers (1997), de l'évolution historique de la langue. Les plus anciens sont totalement intégrés dans la langue réceptrice comme le mot « café » ou le mot « chemise », respectivement d'origine turque et arabe. On peut également prendre l'exemple des mots somalis comme *baldi*, « seau », *gaadhi* « voiture », *baqshiish* « pourboire », qui sont des mots d'origine indienne.

Parmi les critères indiquant le degré d'intégration, il y a :

- L'ajustement phonétique ou phonologique : *football* emprunt à l'anglais, et prononcé [fu:tba:l] ou [fu:tbɔ:l] en français.
- L'ajustement morphologique : *footballistique* dérivé à partir du mot anglais *football*, sur le modèle de *style* > *stylistique*.

Les emprunts de parole apparaissent très souvent chez les locuteurs bilingues ou plurilingues. En effet, ces locuteurs ont recours de façon aléatoire, et souvent pour des raisons d'économie de l'effort articulatoire, des éléments d'une langue autre que celle qu'ils utilisent au moment de la communication.

Contrairement aux emprunts de langue, ce type d'emprunt est marqué par son instabilité dans la langue réceptrice en apparaissant dans des cas précis et en répondant à certains objectifs.

Les emprunts de parole indiquent paradoxalement soit une compétence du locuteur dans les deux langues soit une incompétence de celui-ci dans la langue de communication. L'emprunt de compétence est pratiqué par des locuteurs bilingues très compétents dans les deux

langues. Ils utilisent les deux langues afin de combler mutuellement les lacunes de chacune. Par exemple, si le terme équivalent n'existe pas dans une langue ou le terme correspondant n'exprime pas totalement les nuances souhaitées (effet de style), le locuteur recourt directement à l'emprunt dans l'autre langue. En revanche, les emprunts d'incompétences est un moyen pour compenser la maîtrise insuffisante de la langue de communication. Les personnes réalisant ce type d'emprunt sont dans un bilinguisme dominant (comme les apprenants d'une langue seconde ou les enfants bilingues). Les emprunts de la parole se confondent, dans sa définition avec l'alternance codique dans sa spontanéité et son instabilité d'emploi.

4.1.2.2.2. *L'emprunt phonétique ou phonologique*

L'emprunt phonétique ou phonologique est l'utilisation de certains traits phonétiques ou phonologiques d'une langue dans une autre langue. Ces traits appartiennent souvent à une langue en contact avec la langue emprunteuse. Les éléments empruntés relèvent d'une prononciation (un son) étrangère à la langue et sont intégrés progressivement par un processus d'adaptation ou d'assimilation.

L'emprunt phonétique représente le critère significatif le plus décisif pour l'identification des emprunts et des éléments intégrés dans une langue donnée. Il permet, dans un processus de recensement des emprunts, de contrôler et de vérifier les formes étrangères. La description phonématique permet donc de fixer la période et la région de l'emprunt car il est possible de distinguer les mots d'une langue de ceux empruntés.

Dans l'emprunt phonétique, les traits empruntés sont intégrés sous plusieurs formes comme l'adaptation de l'accent tonique à celui de la langue emprunteuse (exemple du français qui place l'accent sur la dernière voyelle sauf si schwa) et la transposition d'un phonème de la langue source qui consiste à remplacer un phonème emprunté par un autre de la langue. Par exemple : **Ventilateur**

Somali Standard

muraaxad

Arabe Standard

[mirwaħa]

Ici, la voyelle courte [i] est, dans l'emprunt somali, remplacée par la voyelle [u], ainsi que la réanalyse de la syllabe entravée avec l'insertion de la voyelle longue [a] puisque le somali a souvent une structure CV.

Aussi, il y a l'émphatisation d'un son avec un ton grave alors que le son correspondant est non emphatique. Le son emphatisé est réalisé dans la partie arrière de la pharyngale. Nous

pouvons également citer la simplification de groupe de phonèmes. Elle correspond à la suppression de certaines voyelles de la première ou de la deuxième syllabe et le regroupement les autres consonnes. Et enfin, l'emprunt peut être réalisé avec la troncation qui est l'abréviation d'un mot polysyllabique par la suppression de plusieurs de ces syllabes (ex. surf : surfing, Foot : Football).

4.1.2.2.3. L'emprunt morphologique

Ce type d'emprunt consiste en une intégration d'éléments morphologiques nouveaux dans la langue d'accueil.

Les termes empruntés peuvent connaître, une fois qu'ils sont complètement intégrés, un ajustement morphologique d'ordre dérivationnel ou flexionnel. En revanche, l'emprunt morphologique est défini comme « the transfert of morphemes which are as strongly bound as inflectional endings in many European languages seems to be extremely rare » (Weinreich 1953 : 33). D'après cette définition, l'emprunt morphologique des formes flexionnelles, même si l'auteur prend le cas des langues européennes, est moins possible que la forme dérivationnelle puisque la flexion joue un rôle syntaxique. Ces ajustements dérivationnels s'accordent avec la structure morphologique de la langue emprunteuse et sont effectués par un processus de suffixation (ex. 'cafetière' dérivé de l'emprunt turc 'café' ; 'fooballistique' de l'emprunt anglais 'football').

4.1.3. Emprunt ou code-Switching : Différentes théories et différentes approches

L'emprunt et le code-switching sont les principaux résultats du contact de langues. Hudson (1996 : 55), dans cette perspective de distinction, dit « whereas code-switching and code-mixing involved mixing languages in speech, borrowing involves the systems themselves, because an item is "borrowed" from one language to become part of the other language ». En effet, la distinction repose dans la nature des éléments linguistiques alternés ou empruntés puisque le code-switching est un processus de mélange de langue dans la parole (discours) et que l'emprunt implique l'intégration d'un système linguistique dans un autre et l'élément emprunté d'une langue est incorporé dans une autre langue. Donc, pour Hudson, l'emprunt relève d'un processus d'assimilation pour être une partie intégrante de la langue réceptrice.

Cependant, la distinction des deux phénomènes est plus problématique et beaucoup d'auteurs ont tenté de délimiter la frontière qui sépare l'emprunt du code-switching. Nous ne

présentons pas tous les modèles établis pour définir et distinguer le code-switching et l'emprunt, mais nous exposons que les modèles qui sont pertinents pour notre thèse.

4.1.3.1. Weinreich (1953) et Haugen (1956)

L'emprunt est un caractère linguistique acquis et parfaitement assimilé dans celui de la langue réceptrice. En effet, selon Weinreich (1953 : 56), le bilingue effectue plus d'emprunts que le monolingue et assimile plus de son. Mais, les formes empruntées ont, pendant un certain temps, un statut ambigu dû à la conscience du locuteur bilingue de l'origine étrangère du mot et son indécision entre sa forme initiale dans la langue source ou l'adaptation à la langue réceptrice. D'ailleurs, un monolingue aura plus tendance à effectuer des adaptations phonétiques ou phoniques là où le bilingue reproduirait le son de la langue source.

Donc, pour repérer les emprunts, selon ces deux auteurs, une analyse morphologique et phonologique serait la solution et par la même occasion un moyen de les distinguer des autres formes d'évolutions linguistiques.

Pour Haugen (1956), l'intégration linguistique serait un critère infallible pour retrouver un emprunt. Cet auteur distingue alors l'emprunt, le code-switching et l'interférence :

- **Code-Switching** : Distinction maximale entre les langues.
- **Emprunt** : Nivellement maximal de distinction. Qui renvoie à la réduction maximale des éléments distinctifs.
- **Interférence** : Chevauchement des deux langues contrairement au CS et à l'emprunt.

Cependant, la distinction maximale, dans le code-switching, des langues en contact n'est pas plausible puisque dans le SOMdji l'intégration morphologique est importante voire obligatoire. Cette intégration conditionne l'apparition du code-switching ou de l'emprunt. Par exemple, à la forme impérative, les verbes somalis sont toujours à l'infinitif et les locuteurs djiboutiens reconduisent cette règle et une forme impérative d'un verbe français mais, une structure somali se retrouve à la forme de l'infinitif.

Exemple : aniga ii **imprimer**

aniga **ii** **ẽprime**

D'ailleurs, la sauvegarde des traits phonétiques/phonologiques de L1 (langue source), ici la voyelle nasale [ɛ̃] et la consonne occlusive sourde [p], nous confirme qu'il s'agit d'un processus d'alternance codique.

4.1.3.2. Poplack et Sankoff (1984)

Pour ces deux auteurs, l'emprunt est un « mécanisme par lequel un item perd graduellement son statut d'élément étranger pour devenir totalement intégré au lexique natif » (1984 : 142). En effet, l'emprunt obéit avant tout à la contrainte du morphème libre (voir 5.1.2.2) alors que le CS qui est également une partie intégrante de la langue source respecte la contrainte de l'équivalence où chaque segment doit respecter la grammaire de celle-ci.

Dans un modèle variationniste, Poplack et Sankoff évaluent les formes linguistiques de la langue source et celle de la langue réceptrice afin de distinguer les formes qui relèvent de l'emprunt et celles qui sont identifiable comme du CS.

Ils distinguent quatre caractéristiques :

- **La fréquence d'utilisation** : Plus une forme linguistique est utilisée et employée par plusieurs locuteurs et plus elle est considérée comme propre à la langue réceptrice et donc cette forme linguistique renvoie à un emprunt.
- **Remplacement des synonymes de la langue maternelle** : Selon le paramètre de « traduisibilité » (Hasselmo) ou de « disponibilité » (Mackey)³⁰, on parle d'emprunt si un terme remplace un autre indigène pour un même concept tout en s'appropriant le rôle de l'autre mot.
- **Intégration morpho phonologique et/ou syntaxique** : l'adaptation phonologique dans la langue réceptrice, l'acquisition des affixes et le fonctionnement, dans la langue réceptrice, comme un mot de la langue au niveau syntaxique permet d'affirmer qu'il s'agit d'un emprunt bien établi.

³⁰ Expressions et auteurs citées dans Popack et Sankoff (1984)

- **Acceptabilité** : Reconnaissance, consciente ou inconsciente d'un locuteur natif d'un mot étranger comme une forme propre à la langue indique l'incorporation du mot dans L1.

D'après les caractéristiques de Poplack et Sankoff, l'emprunt est la forme la plus stable car elle est partagée et validée par plusieurs locuteurs, elle prend la place d'un autre mot et elle est complètement adaptée au niveau morphologique, phonologique et syntaxique. Alors, le code-switching serait une forme en transition et instable puisqu'elle n'apparaît que dans la parole et n'est pas complètement intégrée dans le système linguistique de la langue emprunteuse.

Cette méthode de distinction est intéressante pour notre thèse puisque les quatre caractéristiques pourraient nous permettre de repérer les éléments empruntés. Cependant, ces caractéristiques distinctives ne sont pas suffisantes puisque les facteurs sociolinguistiques ne sont pas pris en compte. D'après notre travail, nous formulerons ces caractéristiques ainsi :

- La fréquence d'utilisation caractérise les emprunts mais, elle est variable selon le niveau linguistique des locuteurs dans la langue source. En effet, les bilingues scolarisés emploient théoriquement beaucoup plus d'emprunts que les autres (bilingues non scolarisés ou monolingues).
- L'utilisation du remplacement des mots indigènes par des emprunts est conditionnée par le profil de l'interlocuteur (monolingue ou bilingue, âge, d'une autre nationalité (précisément somalienne ou éthiopienne), langue de scolarisation, situation de communication (familiale, professionnelle) etc. En effet, nous pourrions parler d'alternance de variété dans la mesure où les données linguistiques (lexique, structure syntaxique...) s'adaptent à l'interlocuteur.

4.1.3.3. Le lexique mental de Myers-Scotton (1992)

L'emprunt et le code-switching sont deux phénomènes issus du contact de langues et sont distincts, selon Myers-Scotton, grâce au lexique mental. Ce dernier est composé de l'ensemble des informations grammaticales qui structurent ou qui particularisent un mot ou un morphème.

Par définition, le lexique mental est « that component of grammar that contains all the information –phonological, morphological, semantic, and syntactic- that speakers have about

individual words and morphemes ». (Franklin et Emmorey 1989 ; cité par Sripada 2008 : 181). D'après Sripada, le lexique mental renvoie à toutes les composantes grammaticales contenant des données linguistiques (phonétique/phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique) dont dispose un locuteur sur un mot ou un morphème. Donc, selon Myers-Scotton (1992), la distinction emprunt/code-switching n'est pas aussi simple, comme pour certains auteurs, que de considérer l'emprunt comme une longue extension du code-switching.

Puisque le lexique mental encode les caractéristiques d'un mot ou d'un morphème, l'appartenance de ceux-là au code-switching ou à l'emprunt se différencie par leur appartenance à un lexique mental. L'emprunt fait exclusivement partie du lexique mental de la langue matrice (désormais ML³¹) alors que le code-switching consiste en une activation des lexiques des deux langues en alternance. Le code-switching fait ainsi appel non seulement à la ML mais aussi à la langue enchâssée (désormais EL) et par le processus d'insertion des informations du lexique. L'emprunt, quant à lui, adapte le lexique mental (phonétique/phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique) du mot de la EL à celui de la ML. Par contre, cette adaptation n'est pas possible pour tous les mots car elle dépend des facteurs psycho-sociolinguistiques qui sont visibles, selon Myers-Scotton (1989), chez les locuteurs scolarisés bilingues qui prononcent l'emprunt selon sa réalisation phonologique initiale. Par exemple :

SOMdji (sco.)	SOMdji (non sco.)
Emp. Fr. : [vakãs]	[fakans] : Vacance

En somme, cette question de distinction entre l'emprunt et le code-switching continue d'être discuté mais le critère essentiel est que l'emprunt apparait dans le repertoire linguistique du locuteur monolingue et l'adaptation du lexique mental du mot dans la langue emprunteuse. Le CS concerne essentiellement le bilingue qui n'effectue pas forcément une adaptation du lexique mental et les éléments insérés sont plus de ressort stylistique ou sémantique.

4.2. Le concept de « contact de langue »

Le **contact de langues** est un champ disciplinaire de la sociolinguistique qui s'est développé, suite à des études pionnières comme celle de Schuchardt et celle de Weinrich, à partir des années 1960 en particulier dans le domaine des études pidgins créoles mais également

³¹ Nous préférons l'abréviation ML (matrix language) au LM (langue matrice) afin qu'on ne le confonde pas avec « langue maternelle ». Et, dans un souci de conformité, nous gardons l'abréviation originale du mot EL qui Embedded language (EL).

dans le domaine de la dialectologie (voir Trudgill 1994) et de la linguistique variationniste (Labov 1976).

Ces études prennent en compte l'hétérogénéité d'une langue en contact avec d'autres langues présentes dans le même contexte. Cette notion de contact de langues observe toute situation de présence simultanée de deux langues (ou variétés de langue) et l'impact de ce contact sur le comportement langagier d'un individu ou d'un groupe d'individu. Dans le dictionnaire linguistique, le contact de langues est « la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues » (Dubois et al. 2002 : 115).

Le contact de langues est au cœur du changement et de la variation linguistiques en diachronie comme en synchronie et s'inscrit dans des espaces aux frontières mouvantes, variables au gré des migrations, mais aussi des ouvertures et des fermetures économiques, culturelles ou des projets politiques (colonisation, domination culturelle extérieure etc.). Les variations correspondent à la théorie de Gadet (2007 : 14) qui affirme que : « Quand une langue est parlée sur une certaine étendue géographique... elle tend à se morceler en usages d'une région ou d'une zone (dialecte, patois) ».

4.2.1. Contact de langue : Définition

Les changements provoqués par le contact inter-langagier ont été par tradition traités comme étant en gros de deux sortes : ceux dus à l'« emprunt » et ceux dus à l'« interférence » d'une langue maternelle première sur une langue seconde au cours de l'acquisition de cette dernière. (Winford 2005 : 425-426).

Les travaux sur la variation ainsi que les emprunts et les alternances codiques d'une langue dans une aire géographique relèvent des particularités, des mélanges voire des nouvelles formes linguistiques dues au contact des langues. Ces évolutions riment généralement avec celles des locuteurs à travers un caractère signifiant d'une forme linguistique par rapport à une autre.

Dans la grammaire prescriptive, les changements d'une langue servaient d'avertissement « ne dites pas... » mais la sociolinguistique a placé ces modifications au cœur de ces études.

Ainsi, les études sur les changements d'une langue sont soit linguistique (intralinguistique) soit sociolinguistique (extralinguistique).

On parle de contact des langues « if they are used alternately by the same persons » (Weinreich 1953 : 1) ce qui fait que les locuteurs représentent le lieu de contact des différentes langues utilisées dans leurs quotidiens. Thomason (2001) approfondi la précédente définition en ajoutant le paramètre temporel. Pour cette auteure, le contact de langues est l'utilisation de plusieurs langues dans un même lieu et au même moment. Ainsi, l'histoire d'une langue dépend de l'histoire de ses locuteurs et une étude de contact de langues n'est possible que s'il y a un contact social.

Thomason et Kaufman (1991) affirment que le contact de langue est le résultat du contact de différents locuteurs. Ce phénomène de contact n'exige pas du locuteur un bilinguisme ou un plurilinguisme parfait. Cette définition est applicable au plurilinguisme qui consiste à utiliser deux ou de plusieurs langues et induirait à la modification des normes linguistiques d'une de ces langues. Cette modification, selon Weinreich (1953), est le résultat d'une familiarisation avec plus d'une langue, celui d'un contact de langue voire un phénomène d'interférence. Ce dernier implique une réforme des éléments étrangers introduits dans la structure linguistique de la langue et Weinreich (1953 : 1) présente ainsi le phénomène d'interférence :

The term interference implies the rearrangement of the patterns that result from the introduction of foreign elements into the more highly structured domains of language, such as the bulk of the phonemic system, a large part of the morphology and syntax, and some areas of the vocabulary (kinship, color, weather, etc.).

Cet auteur limite les variations linguistiques au niveau intralinguistique comme les modifications qui adviennent sur le système phonétique, morphologique, syntaxique et sémantique. Mais les travaux sur le contact de langues exposent une multitude de faits qui peuvent être répartis dans plusieurs domaines : « linguistique », « sociolinguistique », « cognitif », « taxonomique », « simulatif », etc.

Par ailleurs, si le contact s'établit dans une situation d'hétérogénéité, nous assisterons à une forme d'actualisation du système linguistique à travers les pratiques langagières dans une situation d'interaction. Cette évolution du système s'explique à travers des représentations sociales, des CS (alternances codiques), des emprunts etc.

4.2.2. Caractéristique du contact de langues

4.2.2.1. Le concept « contact de langue »

Pour un non linguiste, il y a contact de langues entre les différentes langues comprises par un locuteur, ce qui implique systématiquement un état de bilinguisme ou plurilinguisme d'un individu.

En revanche, pour le linguiste, en situation de contact de langue, le problème est la limite entre deux dialectes d'une même langue ou deux langues différentes. En ce sens, Weinreich explique que :

« The mechanisms is the interference, abstracted from the amount of interference, would appear to be the same whether the contact is between Chinese and French or between two subvarieties of English used by neighboring families » (1953 : 1/2).

D'après sa citation, on peut parler aussi de contact de langue ou de bilinguisme lorsqu'il y a contact entre des variétés dialectales d'une même langue ou entre deux systèmes de langue.

Cette limite de distinction entre dialecte et langue est floue puisqu'il y a certes des convergences mais surtout des divergences au niveau structurel qui permettent au dialecte, de disposer d'une grammaire (morphologie, syntaxe, lexique...). En effet, avec le temps et dans une réelle situation de contact, les dialectes peuvent devenir des langues différentes. Durant ce processus de transformation, il n'y a pas une frontière claire qui divise entre « *possible to understand* » et « *impossible to understand* » (Thomason 2001 : 2). L'intensité et le temps de contact sont les facteurs ultimes qui creusent l'écart entre deux variétés et fabriquent des nouvelles langues ou des nouveaux dialectes à part entière.

La différence entre une langue est un dialecte reposé sur des facteurs purement externes (non linguistique) et des facteurs socio-politiques. Hagège³² cite trois caractéristiques qui différencient une langue d'un dialecte ou qui permettent à un dialecte d'accéder au statut de langue. Premièrement, lorsqu'un dialecte représente un gouvernement, une région ou un pouvoir politique donné, le dialecte devient, sans grand³³ changement interne, une langue. Deuxièmement, la littérature écrite et le prestige de l'écriture permettent à un dialecte de

³² HAGEGE C. (2014), « Différence entre langue, patois et dialecte », <https://www.youtube.com/watch?v=ZG5mf t 9cI>

³³ Le statut de langue littéraire écrite et de langue de pouvoir permet à la langue une diffusion et de contact à d'autres langues qui sont susceptible de la modifier.

devenir une langue. Enfin, l'entreprise de normalisation ou la mise en place d'une norme donnent au dialecte un prestige dans la littérature écrite, les médias, l'éducation etc. Donc, on peut en déduire qu'une langue est en réalité « un dialecte qui a réussi politiquement » (Calvet 2002 : 77).

Dans ce travail, on peut se demander quelle est la place du locuteur en situation de contact de langue. Il est le vecteur d'une situation de contact de langue ou l'acteur d'une évolution ou des modifications d'une langue. Ce personnage est maître des paroles destinées à être un message oral ou écrit pour un interlocuteur. Il revient à ce locuteur le style de production du message qu'il ajuste selon le contexte et la personne.

D'après Hagège (1996b), les locuteurs sont des « bâtisseurs de langues » qui interviennent directement sur les variations et les changements que l'on peut observer. En effet, les locuteurs peuvent délibérément changer leur langue. Mais ces changements sont impossibles à prévoir car ils ont des comportements imprévisibles (Thomason : 2001). Le locuteur est alors le moteur qui change et qui fait évoluer la langue sans s'en rendre compte car les modifications qu'il apporte à partir d'une autre langue sont dues au degré de familiarisation de ces deux langues.

4.2.2.2. Degré d'influence et de contact de langues

Le degré d'influence d'une langue sur une autre repose sur une compatibilité des éléments empruntables afin de parler de contact de langue. D'ailleurs, Thomason et Kaufman (1991) mettent l'accent sur l'interaction, le degré d'influence entre les langues et les types de situations de contacts. Ainsi, ils proposent différentes étapes de contact en relation avec des faits historiques. Ces étapes sont réparties en trois groupes différents.

4.2.2.2.1. Contact temporaire ou occasionnel

Le contact temporaire ou occasionnel modifie seulement le lexique. L'évolution du lexique s'effectue à travers des facteurs culturels ou typologiques. Ces modifications et ces emprunts lexicaux adviennent d'abord sur le vocabulaire non fondamental et ensuite sur le lexique fondamental. Les mots sont fondamentaux ou non fondamentaux selon la catégorie syntaxique du mot. Généralement, il est plus difficile d'emprunter un verbe ou d'intégrer un verbe d'une autre langue par rapport au nom. Par exemple, cette manipulation est difficile à réaliser sur le français à cause de la morphologie flexionnelle des verbes.

En revanche, pour Weinreich (1953 : 36-37), certains emprunts et transferts peuvent être confrontés à une résistance sélective d'une langue comme les verbes flexionnelles. Cet auteur insiste sur le fait que le système verbal est plus résistant que le nom et « that the reason for the predominance of noun over verbs in loanword lists » (Thomason et Kaufman 1991 : 348). Nous pouvons en déduire que le contact de langues modifie d'abord le lexique pour ensuite, selon le degré de l'intensité du contact, les autres composantes d'une langue.

4.2.2.2.2. Contact plus intense

Lorsque le contact est un peu plus intense que celui temporaire, les changements linguistiques s'opèrent, certes, sur le lexique mais aussi sur la structure phonologique et syntaxique de la langue.

Au niveau phonologique, les changements et les emprunts intègrent seulement des nouveaux phonèmes (unité minimale distinctive de prononciation identifiées par le test des paires minimales) et de nouveaux phones (unité minimale de son). À ce stade de contact, les changements et les emprunts d'ordre syntaxique sont limités voire quasi-inexistant. Alors, ils provoquent des petits ou aucun changement de la langue réceptrice.

4.2.2.2.3. Contact intense

À ce stade, les changements linguistiques sont, en plus du lexique, d'ordre morphologique et phonologique.

Au niveau morphologique, les changements linguistiques sont précisément dérivationnels. La dérivation consiste à créer des nouvelles unités lexicales par l'adjonction d'un affixe (suffixe ou préfixe) à une base et permet de créer un nouveau mot de catégorie grammaticale différente (verbe/sujet etc.). Ainsi, dans une situation de contact intense, des affixes empruntés à la langue seconde sont ajoutées au lexique de la langue initiale et pourraient créer un nouveau lexique à partir de ces affixes. En revanche, les morphèmes dérivationnels ne sont pas les seuls emprunts mais les pronoms personnels, démonstratifs et beaucoup de numéraux sont probablement susceptibles d'être empruntés à ce niveau de contact et selon la

situation. Au niveau phonologique, le processus d'emprunt dans une situation de contact permet à des allophones de devenir des phonèmes à part entiers.

Au niveau syntaxique, une métamorphose complète de la structure de la phrase passant de SVO à SOV n'apparaîtra pas à ce stade de contact mais beaucoup de changement linguistique adviennent à travers ce contact. En fait, on peut trouver certaines formes de commutation. Par exemple, avec l'adjectif épithète, on peut trouver l'emprunt des formes épithètes postposées à une langue seconde et l'intégration dans une langue qui a habituellement des épithètes antéposées et vice versa.

4.2.3. Contact de langues et évolution linguistique

D'après la précédente description, les interférences d'une langue sur une autre à travers le contact peuvent être d'ordre phonétique, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique etc. Ces interférences auraient également d'importants effets de contact sur la langue réceptrice. Parmi ceux-là, nous pourrions évoquer la possibilité :

- De perdre certains traits linguistiques, de réorganiser ou de modifier sa propre structure,
- De remplacer des traits linguistiques qui lui sont propres par d'autres traits appartenant à la langue modèle,
- D'intégrer des nouvelles caractéristiques, généralement, à partir du modèle,
- De créer de nouvelle structure à partir du modèle de la langue prêteuse.

Aussi, Matras (2007) s'intéresse à la probabilité qu'un élément peut être emprunté et il établit différentes hiérarchies en s'appuyant sur deux types de critères :

- Les hiérarchies s'établissent à partir de la fréquence avec laquelle une catégorie est affectée par le changement induit par le contact
- Les hiérarchies sont de type implicationnelles.

Pour cet auteur (2007 : 34), les probabilités sont basées sur l'importance des liens entre les phénomènes sociaux (intensité d'exposition au contact) et la linguistique (le résultat est

conditionné tant par des similarités et des différences morphosyntaxiques des langues en contact que par des propriétés sémantiques et pragmatiques des entités affectés). Ainsi, les interférences issues du contact s'opèrent à trois niveaux :

- La possibilité de mise en place de structures prédicatives complexes et périphrastique
- Le déplacement des valeurs sémantiques des marqueurs de temps, aspect et mode
- Les variations au niveau de la transitivité des verbes.

Ces différents niveaux sont complémentaires et les contacts n'opèrent pas comme un simple emprunt ou un simple calque mais gèrent une réelle réorganisation avec ces types d'interférence. Par exemple, le développement de structures s'accompagne généralement d'un glissement sémantique, voire, dans certains cas, le marquage de l'actant. Il s'agit de processus multiples interagissant à différents niveaux linguistiques et à différents moments de l'évolution, ce sont des processus de multi-étages (Chamoreau et Goury : 2012).

Alors, selon le degré ou l'intensité du contact et dans le processus de contact de langues ainsi que les différentes évolutions linguistiques qu'implique ce contact il est nécessaire de souligner que le profil linguistique des locuteurs et le contexte justifient ces évolutions linguistiques au point de le qualifier comme « un parler bilingue ». Pour cela, il est plus que nécessaire d'aborder la notion du bilinguisme et des locuteurs bilingues.

4.3. Le bilinguisme et la diglossie

Dans le processus du code-switching, l'alternance entre deux ou plusieurs langues résulte d'une forme de familiarisation avec ces langues grâce au profil bilingue du locuteur et à la situation diglossique de deux ou de plusieurs langues. L'étude du bilinguisme et du bilingue prend en compte le statut et des représentations que les langues concernées possèdent dans la société. Ce statut ainsi que les représentations sont différents selon leur nature et opposent en même temps le bilinguisme et la diglossie.

4.3.1. Le bilinguisme

Le bilinguisme est, par définition, la « présence de deux langues dans la société et dans l'individu... » et l'utilisation de « deux ou de plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes » (Mackey 1997 : 61).

Perçu comme une anomalie et un phénomène marginal, le bilinguisme n'a pas, pendant longtemps, été l'objet principal des sciences spécialisées (linguistique, sociologie, psychologie...). Il était considéré comme un phénomène anormal affectant certains pays bilingues et quelques personnes d'une communauté de pratique. Les premiers auteurs qui se sont intéressés au phénomène du bilinguisme l'ont abordé afin d'expliquer des phénomènes présents dans leurs domaines respectifs ou leurs propres champs de préoccupation mais, il reste en lui-même un cas particulier ou exceptionnel. Parmi les sciences qui se sont intéressées, il y a d'abord eu la linguistique qui a étudié le bilinguisme pour expliquer l'évolution de la langue puisque la langue est son objet d'étude. Ensuite, la sociologie s'est intéressée au bilinguisme afin d'expliquer qu'il est au centre des conflits culturels. Enfin, la psychologie aborde le bilinguisme comme la source d'influence des processus mentaux.

Une fois le concept étudié, le bilinguisme était, depuis longtemps, considéré comme étant la capacité d'un individu à maîtriser parfaitement deux (ou plusieurs) langues différentes. On retrouve cette conception du bilinguisme dans certains glossaires linguistiques qui le définissent comme la « Qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues, sans aptitude marquée pour l'une que pour l'autre » (Marouzeau 1961 : 48). Bloomfield (1933), quant à lui, considérait le bilinguisme comme la capacité à parler deux langues différentes comme le ferait un natif.

En revanche, beaucoup d'auteurs (Grosjean 1982 ; Haugen 1969) jugent les précédentes définitions du bilinguisme peu réalistes et proposent une autre approche qui est « la capacité de produire des énoncés significatifs dans deux (ou plusieurs) langues, la maîtrise d'au moins une compétence linguistique (lire, écrire, parler, écouter) dans une autre langue, l'usage alterné de plusieurs langues, etc. » (Grosjean 1993 : 14). Les personnes bilingues ont donc la possibilité

de fonctionner dans deux langues et possèdent, d'après Hagège (1996a : 218), une « double maîtrise idiomatique » avec les formulations et les expressions.

Le bilinguisme est, en effet, définissable à travers quatre critères qui portent sur plusieurs aspects comme la source, les compétences, les fonctions et les attitudes du bilinguisme et du bilingue.

- **Source** : Elle porte sur l'origine du bilinguisme d'une personne qui a pu apprendre deux ou plusieurs langues en famille ou avec des locuteurs natifs. On parle également d'une personne bilingue du moment qu'elle communique en parallèle avec les deux langues.
- **Compétence** : les bilingues ont plusieurs compétences car ils ont soit :
 - ✓ Une maîtrise totale des deux langues
 - ✓ Une maîtrise des deux langues tel un locuteur natif
 - ✓ Une maîtrise égale des deux langues
 - ✓ Une capacité de produire des énoncés dans la langue acquise
 - ✓ Une connaissance sur la structure grammaticale de la langue seconde
 - ✓ Un contact avec une autre culture.
- **Fonction** : Les bilingues sont les personnes qui sont capables d'utiliser deux langues dans la plupart des situations.
- **Attitudes** : Les bilingues s'identifient dans les deux langues, dans les deux cultures ou ils sont identifiés comme tel par les autres locuteurs.

Le bilinguisme est alors un phénomène aux dimensions multiples et chacune de ces dimensions est extrêmement variable avec des traits particuliers. Ces traits dépendent du lieu où se trouvent les bilingues, la prééminence des langues dans une société et leur fonction. Ainsi, selon l'angle d'observation, on peut parler d'un bilinguisme individuel, étatique et social.

Le bilinguisme individuel est le produit d'un processus social caractérisé par le degré de maîtrise du bilingue des deux langues (plan phonologique, graphique, syntaxique, stylistique) le rôle de ces deux langues sur son comportement langagier (foyer, école, travail, loisir, commerce...) et les conditions d'alternance d'une langue à une autre (selon le sujet de

conversation, du locuteur, de la pression sociale). Tous ces facteurs conditionnent la capacité du bilingue à maintenir les deux langues séparées, phénomène caractérisé par l'interférence.

Le bilinguisme étatique ou institutionnel est un bilinguisme officiel assumé par un État, souvent le cas des pays anciennement colonisés. Mais, il n'implique pas le statut de bilinguisme de tous les citoyens de cet état.

Le bilinguisme social, quant à lui, met l'accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté ou dans un groupe ethnique. Ce type de bilinguisme est utilisé pour communiquer avec des personnes parlant une autre langue et on apprend une autre langue pour des raisons sociales ou économiques.

Donc, la langue est non seulement un instrument de communication mais également un symbole d'identification à un groupe. En ce sens, parler une langue ou une autre lorsqu'on est bilingue n'est pas toujours perçu comme un phénomène strictement instrumental ; c'est parfois considéré comme un acte d'intégration ou de trahison sociale. C'est pourquoi, il est difficile de décrire le bilinguisme individuel sans faire référence au rôle social et au statut des langues.

4.3.2. Diglossie

Le phénomène de divergence linguistique, c'est-à-dire l'emploi de variétés ou de langues différentes en fonction du contexte (professionnel, privé etc.), du type d'activité (discours, conversation etc.) ou de l'interlocuteur (amis, collègue, parent etc.) illustre une situation de diglossie.

Par définition, la diglossie est la présence simultanée, dans un territoire donné, de deux systèmes linguistiques qui, pour des raisons historiques et du fait de leur statut socio-politique, occupent des fonctions différentes et complémentaires, le premier renvoyant à un registre de langue littéraire et le deuxième à un registre principalement oral.

La diglossie est un néologisme de la langue grecque et signifie bilinguisme jusqu'à ce que l'écrivain Psichari (1928) l'utilise pour la première fois, pour désigner la coexistence de deux niveaux de langue rivaux. Donc, la notion diglossie et celle de bilinguisme renvoient au même référent.

Historiquement, c'est avec les travaux de Marçais (1930) que le terme « diglossie » était employé pour les situations où des variétés apparentées occupaient une fonction non conflictuelle mais complémentaires. Les deux langues sont dans une situation linguistique de

coexistence entre deux langues qui, pour des raisons historiques et socio-politiques, n'ont pas le même statut. Selon lui, la situation diglossique rime avec une situation où les langues ont des variétés dites « haute » et des variétés dite « basse ».

Ferguson (1959) approfondie la définition de la diglossie qui désigne la situation de bilinguisme d'une communauté disposant de deux ou plusieurs variétés de la même langue. Certaines de ces variétés, selon cet auteur, relèvent d'un registre littéraire alors que les autres sont d'un registre oral et sont utilisées par certains locuteurs dans des conditions différentes. On peut prendre l'exemple le plus courant dans une communauté ; à savoir la coexistence de la variété standard d'une langue et le dialecte régional. Nombreux sont ceux qui parlent leur dialecte local à la maison, avec les membres de sa famille, de ses amis ou dans des zones où ce dialecte est la norme. Mais ces locuteurs utilisent la langue standard pour communiquer avec les locuteurs d'autres dialectes ou en public. Dans cette distinction sociologique, Ferguson attribut le qualificatif de **haut** (*high*) à la langue en tant que version normalisée associé aux fonctions nobles de l'écrit et **bas** (*low*) à la version dialectale et symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne.

Dès les années 1970³⁴, avec l'essor de la sociolinguistique, la définition de diglossie est revisitée avec les travaux de Fishman (1971) et en France pour le cas de l'occitan. Dans les premiers travaux sur la diglossie, elle correspond à une situation où les langues ne sont pas forcément apparentées, n'ont pas des statuts hiérarchiques et ne sont pas forcément employées par les locuteurs. Dans le second cas, les auteurs confirment l'existence d'une langue dominée et d'une langue dominante mais, au lieu de parler, comme Ferguson, de haute et basse, Gardy et Lafont (1981) parlent de langue A et B. Pour ces auteurs, la catégorisation H et B existe sans être nommée et elle crée un sentiment d'infériorité ainsi qu'une fétichisation de la langue haute. Pour Tabouret-Keller (2006 : 120), « les qualificatifs **haut** et **bas** n'ont pu qu'aggraver, pour ceux qui en avaient connaissance, la dévalorisation de leur parler quotidien ». Alors, la diglossie est, pour elle, la présence de³⁵ :

- deux langues sur un territoire donné (ex. Anglais et français au Canada)
- deux variantes à partir d'une même langue écrite (ex. le *bokmal* et *nynorsk* en Norvège).

³⁴ On peut notamment citer, pour la France, le colloque sociolinguistique de Rouen intitulé « Sociolinguistique. Approche, théories, pratique » sous la direction de B. GARDIN et J.-B. MARCELLESI en 1980.

³⁵ Nous avons repris cette définition dans DUDEN (1989, 2e édition). Deutsches Universales Wörterbuch, Mannheim, Wien, Zürich, Dudenverlag

La catégorisation des langues en présence dans un espace linguistique qu'il soit désigné de « haut » / « bas » ou de A / B fait que les langues et les variétés sont le plus souvent perçues comme ayant des statuts, des valeurs sociales différentes. Ces valeurs instaurent chez les locuteurs des représentations linguistiques et peuvent conditionner les choix de langues. Il est donc important de s'intéresser aux différentes représentations et discours à l'égard des langues.

4.4. Représentations linguistiques et discours épilinguistiques

4.4.1. Les représentations et les notions connexes

La notion de représentation est une notion « carrefour ou transversale » selon l'objet d'étude en psychologie, en sociologie, en psycholinguistique, en sociolinguistique etc.

En sociolinguistique, cette transversalité entraîne un manque de caractérisation d'une approche spécifique. En effet, « certains auteurs restent ainsi méfiants à l'égard de la notion de représentation, trop usitée, invoquée de manière différente à l'intérieur des champs disciplinaires voisins mais décalés, qui brouillent la transparence définitoire attachée à la notion » (Moore 2004 : 9).

L'objectif de cette partie est de proposer une définition de la notion de **représentation** ainsi que les notions intrinsèques en s'intéressant plus particulièrement à celle de « discours linguistique ».

4.1.1. Représentation sociale et linguistique : élément de définition

La notion de représentation est employée, pour la première fois, par Moscovici (1961) dans le domaine de la psychologie sociale. Cet auteur utilise la notion de « représentation sociale » afin de parler de la société française de l'après-guerre dans ses travaux sur la psychanalyse et les images dont la notion de « représentation » était investie.

En règle générale, la représentation est définie comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet 1989 : 36). Cette connaissance résulte d'une relation entre l'individu et la société qui élabore, au sein des processus d'échange, un savoir commun ou une réalité commune. La représentation, selon Abric (1994), est simultanément une convergence sociale, idéologie partagée et une divergence individuelle. En effet, le comportement d'un individu est conforme à une pratique sociale ; c'est-à-dire « des systèmes

d'action socialement structurés et institués en relation avec des rôles » (Jodelet et Moscovici 1989 : 287). Le comportement ou l'ensemble de pratiques d'un individu sont reconnus et respectés au sein d'une société.

Ces représentations sociales ont des valeurs identitaires pour l'individu puisqu'elles sont une évidence qu'il l'exprime verbalement dans des discours. En effet, « l'expression verbale des représentations sociales débouche sur des discours concrets, empreints d'un fort sentiment d'évidence et orientés vers l'explication » (Moliner et al. 2002 : 25). Ce comportement se construit autour d'une référence qui est, ici, la langue et Calvet & Moreau (1998 : 22) définissent la représentation ainsi :

Les représentations sont donc constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances, qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres. Ces représentations ont en outre des retombées sur les pratiques linguistiques, elles participent en particulier à la fois à l'évolution des langues et des situations linguistiques. Ces représentations sont fondées sur une auto-évaluation de la pratique du locuteur et il reste à savoir dans quelle mesure celui-ci sait réellement ce qu'il parle, en d'autres termes comment il s'auto-évalue.

A ce sujet, Petitjean (2009 : 39) parle, en reprenant une définition de Pétard (1999), d'une fonction de *justification* de la représentation sociale. L'image du locuteur vis-à-vis d'une pratique est donc, à posteriori, dépendante du regard des autres, de « la société ». Cette image conditionne alors la réalité linguistique (langue, dialecte, parler, accent etc.) des locuteurs et incarne, pour Bourdieu (1982) et Boyer (2001), le résultat d'une « représentation mentale ».

De ce fait, les études sur les représentations en sociolinguistique portent sur le statut de la langue à travers le contact des langues en déterminant « les langues standards vs dialectes ou créole, langues majoritaires vs minoritaires » (Gueunier 1997 : 247).

4.1.2. Notions connexes

Ces études soulèvent donc d'autres notions synonymiques comme « attitudes », « idéologie », « imaginaire » et des notions en réaction comme les « stéréotypes », « préjugés ».

4.4.1.2.1. Attitudes

Notion synonymique à celle de « représentation », l'attitude renvoie à une sorte de stock d'informations construites à partir d'une réalité « information objective » ou à partir de préjugés ou des stéréotypes « informations subjectives ».

L'attitude est, par définition, « l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue » (Dubois et al. 2002 : 57). Elle concerne la perception du locuteur vis-à-vis d'une langue ou de son usage afin d'expliquer un certain nombre de comportements linguistiques. Les études menées sur la question des attitudes langagières s'intéressent « aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles suscitent chez les locuteurs » (Castellotti et Moore 2002 : 7). L'attitude est donc une disposition à réagir face à une classe d'objet et qui, chez l'individu, organise une conduite et des comportements plus ou moins stables. Mais ces comportements ne sont pas directement observables « leur évaluation s'appuie sur les comportements qu'elles génèrent » (Petitjean, 2009 : 62). Les attitudes tout comme les représentations sont, selon Bonnot (2007 : 41) en citant Deprez et Persons (1987), constituées de trois composantes : cognitifs (connaissances ou croyances à propos de l'objet), évaluatifs (valeurs émotionnelles reliées aux croyances) et émotionnelles (qui sont transformés en intention comportemental). Parmi ces comportements, il y a des stéréotypes et les préjugés.

4.4.1.2.2. Stéréotypes et préjugés

Les stéréotypes et les préjugés correspondent à des images ou des manifestations collectives stables voire figées. Castellotti et Moore (2002 : 8) définissent le stéréotype comme « une forme spécifique de verbalisation d'attitudes » qui correspond à « des images stables et décontextualisées, schématiques et raccourcies, qui fonctionnent dans la mémoire commune et auxquelles adhèrent certains groupes. ». En effet, la valeur d'un objet et ses caractéristiques sont bien définies dans la communauté ou le groupe et les stéréotypes correspondent à l'ensemble de de ces traits. Ces derniers permettent d'attribuer une propriété à un groupe social ou un membre de ce groupe.

Les préjugés, quant à eux, sont les manifestations de cette mentalités collective, elles sont les « produits de la pensée collectivement élaborés, révèlent, à un instant t de l'histoire du groupe, le point de vue dominant des membres de la communauté » (Petitjean 2009 : 49). Le préjugé est donc un « énoncé préjudicatif » préétabli et sans quelconques justifications ou explications. Cet énoncé est employé comme une évidence grâce au « grand nombre

d'adhésions spontanées du groupe » et à son « ancienneté historique qui lui vaut une inscription de tradition culturelle et sociale du groupe » (Petitjean 2009 : 49)

4.4.1.2.3. *Idéologie et imaginaire*

Notions souvent reliées à celle de représentations voire employées comme des synonymes, l'idéologie et l'imaginaire linguistique sont, pour nous, un continuum de la représentation linguistique. Le premier renvoie aux interprétations de la réalité et le second à l'évaluation de cette réalité en fonction d'un modèle.

L'idéologie renvoie à une « prééminence de la représentation liée à des normes culturelles dominantes » ; il s'agit d'une formation particulière de la pensée sociale. L'idéologie est souvent « associée à des questions identitaires, esthétiques, morales, politiques et sociales » (Gasquet-Cyrus 2012 : 231). Au niveau sociolinguistique, l'idéologie est l'ensemble des images et des croyances des locuteurs envers certaines langues et de certaines pratiques linguistiques ; c'est une mise en scène de représentations. Milroy (2001 : 530) présente ces idéologies comme « standard language cultures ». La variété standard correspond à celle, dans la conscience collective, correcte ou canonique contrairement aux autres variétés qui puissent exister dans le même espace linguistique. Cette idéologie de la langue est le résultat d'une normalisation et de l'uniformité des formes linguistiques en favorisant l'invariabilité qui rime avec « norme » du langage dit « standard ».

L'imaginaire linguistique, comme l'a définie Houdebine, porte sur « le rapport du sujet à la langue (Lacan) et la langue (Saussure) » (1997 : 165). L'imaginaire implique une évaluation à partir d'un contenu normatif, la langue. Dans sa forme traditionnelle et sa définition linguistique, la langue est « un produit social » et un « instrument de communication » que Saussure décrit comme un ensemble de conventions nécessaires adopté par le corps social ; elle est donc constituée de normes. La variation de ces normes dans le langage fait ressurgir des imaginaires linguistiques. Les études sur ces imaginaires sur un contenu normatif impliquent une évaluation « soit dans le sens de valorisation, soit dans le sens de stigmatisation » (Boyer 2001 : 42). Elles sont donc liées aux idéologies de la société et peuvent « être étudiées selon un axe discontinu en catégories allant du degré neutre de l'évaluation au degré le plus qualifiant, qu'il s'agisse de valorisation ou de dépréciation, minoration, stigmatisation » (Houdebine 1997 : 165).

De ce fait, l'imaginaire linguistique est l'articulation de la norme évaluative et prescriptive en fonction d'un modèle préétabli qui renvoie à un « idéal de langue, d'une fiction

de langue une, homogène, monolithique, donc d'une langue idéale, idéalisée » (Houdebine 1993 : 33). Cet imaginaire, conscient ou inconscient, porté sur un langage ou une pratique langagière ressort à travers des jugements, des perceptions, des évaluations, des discours épilinguistiques etc. Par exemple, une reprise, une interruption d'autrui in vivo ou provoquée.

4.4.2. Discours épilinguistiques et ses réalités

Les discours épilinguistiques tenus par un locuteur ou un groupe sont « des jugements de valeur que les locuteurs portent sur la langue utilisée et les autres langues » (Dubois et al. 2002 : 184). Ils sont souvent réalisés sous forme de qualificatifs et relèvent de la subjectivité des locuteurs ; ils sont donc « dénués de caractère scientifique, mais peuvent fournir des données importantes en cas de conflit entre langues » (Dubois et al. 2002 : 184). Ce type de discours sont tenus afin de rendre compte d'un état actuel d'une langue en fonction d'un état d'origine. Les jugements formulés dans ces discours apparaissent en particulier dans un courant de sociolinguistique urbaine francophone portée par Bulot pour qui la sociolinguistique urbaine est « une sociolinguistique des discours parce qu'elle problématise les corrélations entre espace et langue autour de la matérialité discursive » (Bulot 2005 : 220). Les locuteurs « *auto ou hétéro-désignés* » d'une langue produisent des discours institutionnels ou personnels afin de rendre compte d'une variété ou d'une langue. Ces discours sont « épilinguistique » ou ont une posture épilinguistique dès lors qu'ils sont des « faits discursifs relatifs des jugements portés par les locuteurs sur ces mêmes pratiques » (Bulot 2005 : 220).

Alors, il serait intéressant de décrire les caractéristiques d'un « discours épilinguistique » et les modalités de production qui sont, selon Canut, l'ordre de trois : évaluatif, descriptif et prescriptif.

4.4.2.1. Terminologie de « discours épilinguistique ».

Un discours épilinguistique est un ensemble de « commentaires à propos de l'activité de langage ou le (s) lecte (s) utilisé (s), qu'il s'agisse d'une particularité linguistique (phonétique, prosodique, syntaxique, etc.) ou de l'objet "langage", se transforment en discours autonomes » (Canut 2000 : 76). Cette auteure définit le discours épilinguistique comme un des objets de la représentation linguistique car il est le discours porté sur la langue, le langage et les pratiques

langagières des usagers. Dans ce discours, il y a un travail d'analyse du discours et une étude sociologique du langage.

Ces discours portent soit sur le fonctionnement interne (sur la structure de la langue) soit, sur le fonctionnement externe (prise de position d'un locuteur en fonction du discours politique, social etc. Le locuteur réagit en fonction du contexte et effectue un positionnement discursif). Dans ces discours, le locuteur cible les hétérogénéités linguistiques en fonction d'un état initial (interne) et le sujet parlant qui est « le noyau de l'hétérogénéité linguistique » (externe).

La base de ces types de discours est le « déjà dit » dans une société normative avec un discours objectivant. Ce type de discours est souvent fondé sur des jugements et des évaluations normatifs hiérarchisant où l'outil principal d'évaluation est « une origine supposée de la langue », d'un état de langue, d'un idéal de langue et surtout de la « belle langue ». Ces notions « d'origine », « d'idéal » et « de belle » sont très récurrentes dans les discours tout comme les notions dépréciatives pour les mélanges de langues ou son état actuel.

Dans ses discours, le locuteur, qu'il s'adresse directement ou en différé, produit des énoncés « pour nommer, décrire, qualifier, catégoriser, juger, évaluer, prescrire, etc., le dire de L2³⁶ » (Canut 1998 : 77) les énoncés ou le parler de l'autre.

Alors, les discours épilinguistiques servent soit à décrire (discours descriptif), soit à évaluer (discours évaluatifs) soit à prescrire (discours prescriptif). Nous abordons ces trois modèles de discours dans la partie ci-dessous.

4.4.2.2. Modèles des discours épilinguistiques

Une activité épilinguistique est un discours qui résulte d'une représentation linguistique ou langagière vis-à-vis d'une langue ou d'une variété, d'un sociolecte voire d'un « familliolecte ». Ces discours portent un regard sur les hétérogénéités en contradiction avec la réalité des usages.

Un *discours est descriptif* lorsqu'il présente un constat objectif avec une position épilinguistique neutre vis-à-vis de l'information dans un souci d'objectivité. L'auteur de ce

³⁶ L'auteur emploie l'abréviation L2 pour locuteur 2 ou l'interlocuteur et non pour « langue seconde » comme on l'utilise dans cette thèse.

discours est dénué de toute affectivité et se contente d'une simple « reproduction de connaissances antérieures » (Canut 2007 : 52).

Cependant, lorsque le jugement est marqué dans *un discours évaluatif* ou prescriptif, le locuteur prend comme point d'appui l'image d'une norme qui détermine les appréciations et les jugements à l'égard d'une autre langue, d'une variété, d'un parler etc. Ces langues ou variétés évaluées font l'objet « des modalités affectives et évaluatives et des formes de dialogismes (hétérogénéités constitutives du discours) » (Canut 2007 : 53). Le locuteur exprime dans ces discours sa subjectivité et témoigne son opinion et ses sentiments. Cette évaluation repose sur une approche comparative à travers « les dichotomies vrai/faux, langue/dialecte, langue simple/langue complexe, bien parler/mal parler » (Canut 2007 : 53). Ils sont élaborés à travers des marqueurs métadiscursifs comme « les verbes d'opinion, de perception, de probabilité, les adverbes et locutions adverbiales, les adjectifs exprimant un choix esthétique, les termes (nom ou adjectif) péjoratifs, dépréciatifs ou mélioratifs, etc. » (Canut 2007 : 53).

Ces discours évaluatifs se calquent souvent sur des discours antérieurs réalisant des catégorisations ou des hiérarchisations entre les systèmes linguistiques avec une certaine légitimité garantie par, selon Houdebine (2015 : 14), les « normes fictives » qui sont d'ordre politique, religieux, social, économique etc.

Les discours évaluatifs engendrent l'apparition d'un autre type de discours « *le discours prescriptif* ». Il s'agit d'un cas particulier du discours évaluatif car c'est un discours « institué politiquement ». Le sujet parlant, dans ce type de discours, évalue l'acceptabilité ou la recevabilité de certaines pratiques linguistiques et formule des discours métalinguistique dans laquelle « la langue recèle en elle-même des règles ou des lois invariables » (Canut 2007 : 54). Ces discours sont tenus comme « scientifiques » et impliquent « des catégorisations, des nominations et des hiérarchisations liées à l'écriture ». Avec ce statut privilégié de l'écrit, le discours est légitimé envers les autres formes linguistiques et permet au sujet parlant de diffuser de façon impérative un idéal à atteindre. Pour Canut (2000), cette conception de la langue ressort dans la pratique langagière des participants à ses interviews qui s'expriment avec une dimension morale de « bien » parler et à qui « il faut attendre très long temps avant la parole ne se libère » (2007 : 60).

Les variations linguistiques sont à l'origine de ces discours évaluatifs et prescriptifs car ils symbolisent l'état actuel de la langue par rapport à une origine à laquelle les sujets parlant en sont « nostalgiques ». Les jeunes sont donc tenus responsables de ce changement dans le

mesure où ils ne respectent pas « la norme prescriptive » et les auteurs de ces discours forment des jugements avec des expressions comme « malheureusement », « c'est dommage » etc.

Dans ces discours, les locuteurs avec d'autres locuteurs qui partagent leurs opinions ont une position conservatrice ou puriste et se distinguent des sujets qui malforment la langue. Ces derniers sont répertoriés en fonction des traits distinctifs comme l'âge, le lieu de résidence, le statut social etc.

Les discours (évaluatifs ou prescriptifs) épilinguistiques sont soit une évaluation de l'autre soit une évaluation de soi-même « une auto-évaluation ». D'ailleurs, puisqu'il y a un modèle homogène existant, les jugements à l'égard des changements sont souvent dépréciatifs, sont le résultat d'une idéologie linguistique « inculquée par les institutions (scolaire et sociale)³⁷ » et ne prennent pas en considération que les énoncés sont oraux et se distinguent de l'écrit.

4.4.2.3. L'insécurité linguistique : impact des discours épilinguistiques

La notion d'« insécurité linguistique » est employée, pour la première fois, en 1966 dans les travaux sociolinguistiques de Labov sur la stratification sociale du /r/. Cet auteur étudie ce phénomène dans une situation d'unilinguisme et Calvet le reprend en l'appliquant à un contexte plurilingue en Afrique avec le contact de langues.

La définition, selon nous, la plus pertinente est celle de Francard (1997 : 171-172) qui définit la notion d'insécurité linguistique ainsi :

La manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.

Le locuteur évalue sa forme linguistique en fonction de sa pratique linguistique, la pratique dans sa communauté et par rapport à d'autres langues et développe des insécurités linguistiques. Ces dernières se nourrissent de la conception puriste d'une langue et qui a comme

³⁷ Ces institutions sont les écoles, les manuels, les livres, la société comme les parents et les personnes âgées qui rappellent constamment à l'ordre. Les jeunes responsables de cette « décadence » développent un sentiment de culpabilité.

vecteur de diffusion l'école et « à travers la chasse organisée (et pas toujours pertinente pédagogiquement) aux « solécismes », aux « fautes » de toutes sortes » (Boyer 2001 : 38)

Calvet (1998), dans ses observations, distingue trois types d'insécurités : identitaire, statutaire et formelle.

L'insécurité identitaire consiste à dévaloriser son parler et son identité à la même occasion. Dans l'insécurité statutaire, le locuteur porte un jugement sur son parler au point de ne pas le considérer comme une langue. Enfin, dans l'insécurité formelle, le locuteur porte une évaluation négative de son parler par rapport au parler de sa communauté et des autres locuteurs.

Cependant, la sécurité et l'insécurité linguistique dépendent de la classe sociale et de l'interlocuteur. La classe dominante a un sentiment de sécurité linguistique contrairement à la classe dominée. Ces derniers marquent leur insécurité dans leur envie d'adopter la pratique linguistique de la classe dominante pour des raisons socio-économiques. D'ailleurs, la classe dominante exprime son autorité à travers des discours prescriptifs en corrigeant le parler de la classe dominée qui se soumet consciemment ou inconsciemment. Pour Bourdieu (1982), les traits corrigés sont les prononciations, les lexiques « avec toutes les formes d'euphémismes » et la syntaxe.

CHAPITRE 5. STRUCTURE MORPHO-SYNTAXIQUE ET CONVERSATIONNELLE DU CODE-SWITCHING

5.1. Typologies et modèles linguistique du code-switching : structure grammaticale

Comme nous l'avons déjà mentionné, pour Myer-Scotton (1993), le terme « code-switching » est utilisé pour identifier l'alternance entre des variétés linguistiques dans une même conversation dont les éléments des deux langues se rejoignent au niveau de la prosodie.

En effet, les alternances entre deux langues, d'après Poplack (1988 : 23), peuvent apparaître de façon aléatoire à condition que les langues « soient ordonnées de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives ». D'après cette définition, l'importance n'est pas le moment ni le lieu d'apparition de langues différentes au sein d'une phrase ou d'un discours, mais le respect de la structure syntaxique de la langue au moment de son apparition. En revanche, si les deux langues en alternance ne partagent pas le même ordre, ces langues en alternance seront considérées, d'après Poplack, comme des énoncés « maladroits ».

Aussi, l'apparition d'un nouveau code dans un énoncé, d'après Myer-Scotton (1993), repose sur les habitudes du locuteur ou celles de la communauté.

À travers ces définitions, nous pouvons affirmer que « **ordre et structure** » sont les deux principes méthodologiques inévitables pour les linguistes. Les chercheurs se focalisent sur l'analyse des unités linguistiques de taille variable qui se situent soit à l'intérieur de la proposition ou sur les frontières de celle-ci.

Donc, l'objet de cette partie consiste à décrire les différentes typologies d'alternance et les modèles linguistiques d'analyse du code-switching tels que proposés par les principaux auteurs allant du modèle linéaire de Poplack au Matrix Language Frame (désormais MLF) de Myer-Scotton. Il s'agit pour tous ces travaux de trouver les règles majoritairement morphosyntaxiques et les contraintes qui régissent les formes mixtes.

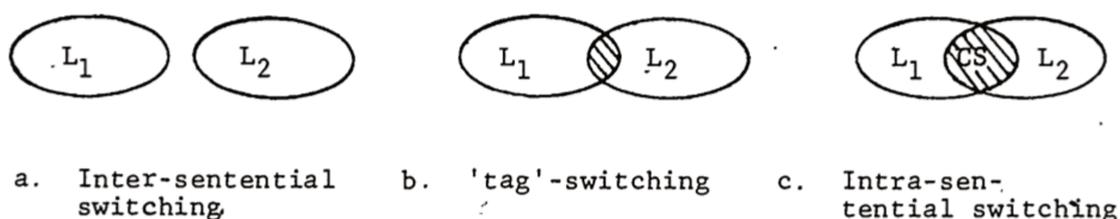
5.1.1. Typologies d'alternances codiques

L'alternance codique est un processus qui intervient à tout moment de la conversation et de façon spontanée. Les locuteurs n'ont pas forcément conscience de l'utilisation de ce procédé car ils ne se rendent pas systématiquement compte du code qu'ils utilisent à tel ou tel moment de la conversation. Leur but principal est de communiquer des informations à leur

interlocuteur et de se faire comprendre. Dans ce processus, nous sommes donc en présence de deux systèmes autonomes et chacun continu de fonctionner selon ses propres règles.

Les productions bilingues ne sont pas seulement le passage aléatoire d'un code à un autre, mais elles constituent un phénomène complexe. Pour Poplack (1980), ce passage d'une langue à une autre peut être mesuré selon le degré de l'acquisition des langues du locuteur ; plus il maîtrise une langue et plus il est susceptible de l'intégrer dans sa langue initiale. Pour cela, plusieurs études ont été faites dans l'optique de mettre en place une typologie du code-switching et tous les travaux sont d'accord pour distinguer trois types d'alternance : l'intra-phrastique (schéma c.), l'inter-phrastique (schéma a.) et l'extra-phrastique (schéma c.) qui sont schématisés ainsi :

Figure n° 4 : Representation of bilingual code-switching grammars.



Source : Poplack 1980 : 615.

5.1.1.1. L'alternance intra-phrastique

Le code-switching intra-phrastique ou intra-tour (car il est impossible d'appliquer les frontières syntaxiques de l'écrit au domaine de l'oral) est l'utilisation de deux codes, de façon distincte, par un même locuteur, à l'intérieur d'un même constituant. Le changement s'opère au milieu de la phrase ou du tour de parole qui doit contenir : « a) des projections maximales formées des deux codes ou b) plusieurs projections maximales, même si elles sont monolingues, formant le même CP (syntagme complémenteur) » (Myers-Scotton et al. 1996 : 11).

Exemple : « Sometimes I'll start a sentence in English y termino en espanol » Titre de l'article de Poplack (1980).

Ce type d'alternance est généralement réalisé sans pause, interruption ou hésitation. Le locuteur alterne non seulement deux langues mais aussi deux systèmes syntaxiques au milieu de la phrase ou du tour de paroles. En revanche, ce type d'alternance est généralement évité mais assez courant chez les bilingues. Les linguistes avancent que cette forme est le moyen d'étudier l'organisation linguistique de l'appareil cognitif bilingue.

Pour Myers-Scotton, le code-switching intra-phrastique se divise en deux types : le

code-switching classique (classic codeswitching) et le code-switching composé (composite codeswitching). Le premier est la présence de deux codes à l'intérieur du syntagme ou de la phrase. Il est régi par une seule source morphosyntaxique et ne peut, en aucun cas, avoir plus d'une ML. Le code-switching composé, quant à lui, est l'alternance entre une ML composée de plusieurs langues. En effet, le CP est ici constitué des morphèmes des deux codes certes, mais le cadre morpho-syntaxique est engendré à la fois par les deux langues.

5.1.1.2. Le code-switching inter-phrastique

Le code-switching inter-phrastique est l'alternance de deux différents segments longs, phrases ou fragment de discours. Les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole. Le locuteur, dans ce type d'alternance, change de code dans deux séquences linguistiques différentes et chacun des tours de parole sont intégralement réalisés dans une langue. Le locuteur cherche ainsi une facilité ou une fluidité dans les échanges.

Exemple : « OK...Ben...Une fois à l'école j'étais assis sur une chaise pis ça a brisé. And everybody laughed so I was totally embarrassed. Eh... Umm... Oui. » (Walker 2005 : 201)

Dans cet énoncé, il y a deux segments différents : le premier en français et le second en anglais.

Cette alternance peut être sous la forme suivante :

Client. – Καλησπερα (« Bonsoir »).

Le garçon lui répond en français, et les répliques vont alors alterner le grec et le français :

Garçon. – Bonsoir monsieur.

Client. – Εχετε Ουζο ? (« Avez-vous de l'ouzo ? »)

Garçon. – De l'ouzo, bien sûr monsieur.

Client. – Δια Ουζα, παρακαλο (« deux ouzo s'il vous plaît » avec une faute de grec : **δία** au lieu de **διο**)).

Garçon. – διο (« deux ? » : le garçon reprend l'adjectif numéral sous sa forme correcte).

Client. – Ναι, διο (« oui, deux » : le client a accepté la correction).

Garçon. – Tout de suite Monsieur.

Source : Calvet 1993 : 26-27

Comme nous pouvons le constater dans cet exemple, l'alternance inter-phrastique peut être le changement de code de deux locuteurs distincts. Le premier locuteur peut formuler son énoncé dans une langue (ici en grec) et son interlocuteur peut produire sa réponse dans une autre langue (ici en français) comprise par deux locuteurs.

5.1.1.3. Le code-switching extra-phrastique

Considéré comme une alternance emblématique, l'alternance extra-phrastique est « the insertion of a tag from one language into an utterance which is entirely in the other language. » (Titian Adi et ABA BSI 2018 : 42). Cette alternance consiste à insérer une interjection ou une forme emblématique d'une langue dans une autre.

Egalement appelé « tag switches » par Poplack (1980) ou « emblematic switching » par Milroy et Muysken (1995), elle consiste à utiliser des petites unités dans des unités monolingues plus large. Elle est essentiellement composée d'expressions idiomatiques, de « tags » ou « fillers » qui sont généralement difficiles à traduire par peur de perdre le sens ou sa valeur énonciative. Elle sert souvent à ponctuer le discours mais elle n'a aucune ou peu de conséquences sur la phrase ou le sens.

Les éléments de l'alternance extra-phrastique sont, d'après Poplack (1980 : 589), souvent des constituants librement mobiles, qui peuvent être insérés à n'importe quelle place dans la phrase sans atteindre les règles grammaticales. D'ailleurs, cette catégorie est celle qui demande le moins d'effort et un degré de compétence minimal de la langue seconde. Elle a aussi une facilité d'alternance avec la possibilité d'insérer les éléments de toutes les catégories grammaticales de la langue.

Exemple :

« Je m'adresse en français, pis s'il dit "**I'm sorry**" », ben là je recommence en anglais. (Gardner-Chloros, 2009 : 62)

« **Wallahi** je viens chez toi ». Par Dieu, je viens chez toi (source personnelle)

L'emploi de ces courtes expressions comme « walahi » ou « I'm sorry » est considérés emblématiques du bilinguisme du locuteur. Cependant, pour certains auteurs (Gumperz : 1971 ; Wentz : 1977), l'insertion extra-phrastique n'était pas une forme d'alternance codique mais, une forme emblématique du style d'un locuteur monolingue.

5.1.2. Le modèle linéaire

Egalement appelé « Contrasting Patterns » ou contraintes syntaxique, le modèle linéaire est conçu par Poplack (1980) en analysant le code-switching entre l'espagnol et l'anglais.

Ce modèle étudie l'ordre des constituants et les organise sous forme de contraintes. Un constituant est tout élément ou mot qui entre dans une construction plus vaste et qui est le

résultat de la décomposition syntaxique ; la phrase. Cette dernière correspond à l'unité syntaxique et elle est considérée comme la « frontière syntaxique » (Laroussi : 1996). Bien que dans certains travaux l'apparition de l'alternance codique ait été caractérisée comme aléatoire. Poplack, dans son modèle, procède à un processus de comptage et de classification, au sein de la phrase, afin d'explicitier les lois qui régissent les formes permises et celles qui ne le sont pas ou qui sont inhibées. Elle adopte une démarche descriptive, inductive (avec des règles de généralisation) du phénomène et repose sur l'équivalence syntaxique des deux codes utilisés. Pour cette auteure, l'alternance de codes est régie par des règles grammaticales basées sur des jugements d'acceptabilité des nouvelles formes organisées sous la forme des contraintes catégoriques.

Dans ce modèle linéaire, les contraintes syntaxiques utilisées ne sont pas identiques d'une paire de langues à une autre ou d'un contexte à un autre. Certaines contraintes, étant plus générale, peuvent être basées sur une stratégie universelle et prévisible sur la base des règles grammaticales des deux langues en alternances. En effet, ces alternances ne sont possibles que si elles font partie de la pratique de la communauté car les manifestations langagières d'une personne ne sont validées que si elles s'inscrivent dans les normes de la société.

Ces variations et ces alternances sont les résultats de plusieurs facteurs comme :

- l'habilité du bilingue dans les deux langues en contacts ;
- la maîtrise précise des deux codes utilisés dans la collectivité ;
- l'existence d'une spécificité ou des normes pour concilier les deux codes mélangés qui peuvent être agrammaticales et/ou inacceptables dans une autre communauté.

Les formes qui résultent de ces variations ou ces spécificités sont organisées, en se basant sur l'alternance espagnol/anglais des conversations des Portoricains résidant aux États-Unis, dans deux contraintes syntaxiques ; la contrainte d'équivalence et la contrainte du morphème libre.

5.1.2.1 La contrainte d'équivalence

Dans le processus d'alternance, on parle de contrainte d'équivalence lorsque la « juxtaposition of L1 and L2 elements does not violate a syntactic rule of either language » (Poplack 1980 : 586). Cette contrainte avance qu'il est possible d'alterner les codes de deux

langues dans la mesure de respecter les règles syntaxiques de chacune. En effet, les phrases commutées sont composées de fragments de langues alternées, dont chacune est grammaticale dans sa langue de provenance. Pour cela, les deux langues doivent partager le même ordre phrastique. Par exemple, Poplack prend l'exemple de l'anglais et de l'espagnol où :

- ANGLAIS : ART + NOM
- ESPAGNOL : ART + NOM

D'après cet exemple, l'anglais et l'espagnol ont la même structure donc ils pourront faire l'objet d'une alternance codique. Cette contrainte d'équivalence est en effet, le résultat d'une étude de cas anglais/espagnol des portoricains et anglais/tamoul et Poplack dresse des contraintes syntaxiques possible pour que le passage d'une langue à une autre soit qualifié d'alternance codique.

Les alternances possibles sont donc :

- ART ANG + NOM ESP
- ART ESP + NOM ANG

Ainsi, pour les bilingues portoricains, l'alternance serait permise entre l'article et le nom puisqu'ils remplissent la condition sur l'ordre des items. En revanche, si l'ordre des mots n'est pas identique, des problèmes de compatibilité se présentent et les énoncés qui en résultent sont, d'après Poplack, « maladroits » ou agrammaticaux.

Exemple :

- ANGLAIS : ADJ + NOM
- ESPAGNOL : NOM + ADJ

L'ordre d'apparition de l'adjectif et du nom en anglais est différent de celui de l'espagnol et donc l'alternance entre ces deux items est exclue parce qu'elle irait à l'encontre des règles grammaticales de l'une comme de l'autre. En effet, aucune règle grammaticale de l'une des langues alternées n'est autorisée à violer le principe de l'autre. Il serait donc inconcevable, d'après la contrainte d'équivalence, les formes d'alternance suivantes :

- *ADJ ANG + NOM ESP
- *ADJ ESP + NOM ANG
- *NOM ANG + ADJ ESP
- *NOM ESP + ADJ ANG

5.1.2.2. Contrainte du morphème libre

A switch may not occur between a bound morpheme and a lexical form unless the latter has been phonologically integrated into the language of the bound morpheme (*Sankoff et Poplack 1981 : 5*).

Dans la contrainte du morphème libre, les codes ou les items peuvent alterner à condition qu'ils soient des morphèmes libres et qu'ils ne soient pas composés d'un emprunt de la nature d'un morphème lié ou grammatical. En effet, d'après ces auteurs, il est impossible de produire une alternance entre une racine et un affixe d'une autre langue pour former un mot ou un item sauf si les morphèmes liés d'une langue ont été phonologiquement intégrés dans l'autre langue.

Exemple : *EAT – iendo : « eating » manger ; anglais / espagnol (Poplack 1980 : 586)

Cette forme d'alternance rend l'énoncé agrammatical à cause des morphèmes liés puisqu'il est composé d'une racine verbale anglais « eat » et d'un morphème lié (suffixe) « iendo » espagnol. Cette réalisation n'est plus, puisqu'il y a association d'un morphème radical anglais et d'un morphème grammaticale espagnol, un code-switching mais, un emprunt. Cependant, dans la contrainte du morphème libre, il est possible d'avoir des exceptions comme :

Exemple : Una buena ex- CUSE [eh'kjuws] ; a good excuse (Poplack 1980 : 586)

Dans l'exemple ci-dessus, la première partie du mot emprunté suit la phonologie des mots espagnol avec le son [s] aspiré et la seconde partie est phonologiquement anglaise. Donc, ex-CUSE ne sera pas considéré comme deux morphèmes liés mais, comme une racine anglaise. D'après le modèle linéaire, la contrainte du morphème libre est donc possible, pour parler de code-switching, que si les items des deux langues en alternance sont bien identifiables et qu'aucune d'elle n'est liée à l'autre d'où son nom « morphème libre ». Par ailleurs, c'est à travers ces deux contraintes linguistique –d'équivalence et du morphème libre-, que Poplack distingue les trois types d'alternance codique possible (l'alternance inter-phrastique, l'alternance intra-phrastique et l'alternance extra-phrastique) mentionnées en 5.1.1.

5.1.3. Le modèle de gouvernement

Dans une structure syntaxique, la grammaticalité d'un énoncé est jugée selon l'ordre de ses constituants. En effet, l'idée est qu'un élément lexical nécessitera souvent d'autres éléments spécifiques à son environnement syntaxique (propre à une langue) et sera responsable de la grammaticalité de l'énoncé. Cette hypothèse de mise en relation d'un élément lexical et son

environnement syntaxique relève de la théorie syntaxique de Chomsky ; théorie X' (X-barre).

5.1.3.1. Théorie X-barre de Chomsky³⁸

La théorie de X barre trouve son origine et sa première formulation dans une proposition de Chomsky qui date de 1967. Elle s'intéresse aux modalités d'organisation ou aux relations structurales ou syntaxiques des mots dans la phrases. Par définition, équivalente à une proposition dans la forme traditionnelle, cette théorie est l'association, d'après la grammaire générative, d'un sujet (ce dont on parle, le thème) et d'un prédicat (ce qu'on en dit du sujet, un verbe). Dans la forme courante d'une phrase, le sujet correspond à un syntagme nominal et le prédicat à un syntagme verbal avec ses flexions. En effet, une construction syntaxique (phrases ou syntagme) est composée d'un noyau (qui est la tête) et de ses propriétés. Donc, si le noyau est un nom, la phrase ou le syntagme est dit « nominal » et si c'est un verbe, nous aurons alors une séquence « verbale ». Le nom et le verbe des syntagmes où ils sont les noyaux projettent leurs caractéristiques sur les autres de la phrase.

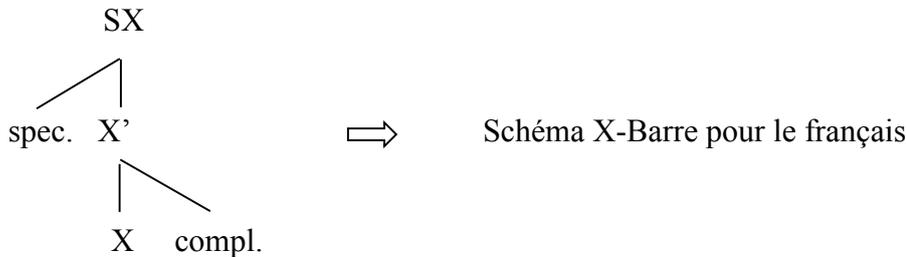
Ainsi, la théorie de X barre développe une hypothèse sur la nature des catégories lexicales et syntagmatiques. Il s'agit de repérer les régularités systématiques dans une langue à travers ses structures profondes (les règles de réécritures) et ses structures de surfaces (les différentes transformations). Les règles de réécritures sont essentiellement composées des éléments lexicaux dits « majeurs » comme le nom, le verbe, l'adjectifs et la préposition puisqu'ils sont capables de former un syntagme. Les différentes transformations consistent à effectuer une réorganisation du lexique comme l'introduction de traits syntaxiques (comme la nominalisation d'un verbe).

Donc, le schéma de la théorie X-barre est :

X-barre  X – Compl x

En français, X représente le noyau plus une séquence à droite qui est le **complément** du noyau verbal, nominal, adjectival ou prépositionnel. Tous les éléments qui se trouveront à gauche du noyau seront des **spécifieurs** de X comme les articles, les possessifs pour le nom, les auxiliaires pour le verbe, les adverbes pour l'adjectifs, les autres prépositions pour la préposition. On peut alors résumer la théorie de la manière suivante :

³⁸ Nous avons réalisé la synthèse de cette théorie à travers les travaux qui l'ont repris, notamment celle de Coulomb (1991) et les cours de linguistique sur la théorie générative (notamment celui de l'université Lyon URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2009/guella_h/pdfAmont/guella_h_partiel.pdf)



La thèse de cette théorie est que les items lexicaux nécessiteront toujours d'autres éléments (grammaticaux) pour construire une structure syntaxiquement correcte. Chaque langue dispose donc d'une forme spécifique pour relier les différents éléments et peut formuler leurs structures pour fabriquer leurs X-barre théorie.

5.1.3.2. La contrainte de gouvernement

Le modèle de gouvernement de P. Muysken, avec un groupe de chercheurs comme : A. Di Sciullo et al. (1986), Bentahila et Davies (1983), s'appuie sur cette théorie chomskienne qui organise les rapports syntaxiques en une relation de substitution appelé « head-complement relations of X-theory ». Dans la contrainte de gouvernement, Muysken reconnaît l'importance de la relation entre l'élément lexical et son entourage syntaxique.

En alternance codique, les caractéristiques sémantiques du noyau donnent des indices linguistiques sur la nature du constituant et leur rapport est délimité par la relation de gouvernement. Ainsi, le modèle propose la contrainte suivante qui est d'abord formalisée par DiSciullo et al. (1986) et reprise par Muysken (1995 : 185) :

*[X_p Y_q], Where X governs Y and p and q are language indice

Dans cette formule, X et Y représentent les deux langues en alternances dont X gouverne Y et p et q sont les indices de langues respectifs.

Exemple : *Mettava tantoi maquillage sulla facciai.*

'She put so much make up on her face' (DiSciullo et al. 1986 : 15)

Cet exemple montre qu'il est possible d'effectuer le changement de code après le déterminant selon la contrainte de gouvernement. En effet, selon cette contrainte, le nom fait partie des noyaux est capable de former un syntagme et gouverne les spécifieurs (déterminant). Dans cette contrainte, le verbe représente la limite et la fréquence d'alternance, par exemple, entre un verbe et le sujet ou un entre le complément et la proposition est exclue et jugée

agrammaticale. Or, beaucoup d'exemples viennent contredire cette thèse dans laquelle les relations de gouvernement tombent en dehors de la contrainte.

Exemple : Uno no podía comer carnes every daye.

[We couldn't eat meat every day.] (Sankoff and Poplack 1981 : 27)

Dans cet exemple, l'alternance entre le verbe et l'adverbe de localisation sont prédit être agrammatical ou contraire à l'évidence.

Conscient de cette faille, jugeant le domaine du gouvernement trop vaste et voulant apporter des explications aux précédents cas, Muysken (1995) apporte des modifications à la contrainte de gouvernement et propose la suivante :

* [Xr Yq], where X L-marks Y, and p and q are language indices (1995 : 124)

L-marquage est un concept plus restreint que la base de la contrainte de gouvernement marquée par la gouvernance des éléments lexicaux sur leur environnement syntaxique. Ce concept du *l-marquage* correspond à la notion de gouvernement de la grammaire traditionnelle et rend ainsi compte des différents cas présents dans une structure ou une proposition. Elle tient donc compte des formes possibles induites par le lexique où la chaîne de dépendance soit rompue.

Ainsi, des formes jugées auparavant agrammaticales sont acceptées comme le précédent exemple. Dans ce dernier, le verbe ne marque pas l'adverbe et l'énoncé devient donc correct même si le verbe et l'adverbe relève de deux codes distincts. Cependant, cette nouvelle contrainte est simplement trop forte qu'elle n'a pas pu répondre à tous les cas et notamment au contre-exemple donnée par Norbier (1990) qui a testé le modèle de gouvernement sur l'alternance entre l'arabe marocain et le néerlandais.

Exemple : zib li-ya een glas water of zo. (p. 131)

Apporte-moi un verre d'eau ou autre chose

Ici, le complément indirect d'un verbe et son complément direct en est l'exemple puisqu'ils sont, dans une langue, différentes de leur verbe et la contrainte de gouvernement de Muysken ne peut être maintenu. Donc, Muysken relie la contrainte de *l-marquage* à la contrainte d'équivalence qui, selon lui, couvre de façon réaliste le mot dans différentes formes de gouvernement. La contrainte *l-marquage* est donc remplacée par une contrainte à

l'intersection des approches antérieures allant de Poplack à Myers-Scotton. La nouvelle est formulée comme suit :

« * [Xp, Yq], where X L-marks Y, p and q are language indices, and there is no equivalence between the category Y in one language and the category Y in the other language involved. » (Muysken 1995 : 195).

Pour comprendre cette nouvelle contrainte, il est nécessaire de revoir la contrainte d'équivalence qui est une approche fondamentale du code-switching.

5.1.4. Le Matrix language frame

Le modèle intitulé Matrix Language Frame (désormais MLF) est développé par C. Myers-Scotton en 1993 et a connu plusieurs révisions (1993, 1997, 2002). En effet, ce modèle organise l'alternance en plusieurs étapes comme la relation asymétrique des deux langues en alternances, les constituants de la phrase réparties en trois types et les morphèmes également réparties en quatre types.

5.1.4.1. La relation asymétrique des langues participantes

D'après le MLF, les deux langues en alternance entretiennent un rapport asymétrique dans lequel il y a une Matrix Language (ML) et une **Embedded Language** (EL). Dans le processus d'alternance, la ML détermine le cadre morphosyntaxique du syntagme complémenteur (désormais CP) et présente le plus grand nombre de morphèmes. La ML est la seule source de la proposition bilingue (à l'exception de la structure interne des îlots).

En effet, au début d'une conversation, le locuteur bilingue a plusieurs choix linguistiques et effectue un choix selon le contexte ce qui crée une interaction entre la linguistique et l'extralinguistique. Dans ce contact dual, une langue prévaut toujours sur l'autre et leurs niveaux d'utilisation diffèrent. Ils sont donc dans une concurrence dynamique où une langue domine (ML) et une autre est dominée (EL) et les appellations diffèrent en suivant les orientations du modèle. Par exemple, Sridhar et Sridhar (1980) parlaient de « *guest language* » pour la EL et de « *the host language* » pour la ML. Ainsi, le MLF s'inspire de cette asymétrie et accorde une grande importance à la ML.

5.1.4.2. Les constituants d'une phrase en MLF

Dans le processus du CS, trois types de constituants d'une phrase apparaissent dans la

structure du MLF : les îlots de ML, les îlots de EL, et les îlots mixte ML+EL.

- **Les îlots de ML** : Il s'agit des projections maximales formées dans la ML. Tous les îlots se soumettent aux règles grammaticales de ML même s'ils entretiennent une relation de dépendance structurelle avec les autres constituants.

Exemple : ra-k smiyt-i *trois fois* b z-z~~af~~af (K). (Ziamari 2008 : 42)
Tu as bien dit mon nom prénom trois fois avec colère

Dans cet exemple, le syntagme prépositionnel *b z-z~~af~~af*, de l'arabe marocain, ici la ML, se soumet à la grammaire de cette langue. Il est ainsi considéré comme un îlot en ML.

- **Les îlots de EL** : Il s'agit des projections maximales formées dans la EL. Les îlots dits enchâssés, même s'ils demeurent sous le contrôle de la ML, se soumettent à la grammaire de la EL.

Exemple : daz **un week-end** (S)

Un week-end est passé (Ziamari 2008 : 42)

Le syntagme nominal « un week-end », dans cet exemple, est une EL. Même s'il est entièrement produit en français, de par sa position finale, ce syntagme correspond à l'ordre de la ML : l'arabe marocain.

- **Les îlots mixtes** : Egalement appelés « *îlots internes* », il s'agit d'une structure qui appartient à la fois à la ML et à la EL. Ces îlots sont « the prototypical ML+EL constituents contains a singly occurring EL lexeme in a frame of any number of ML morphemes » (Myers-Scotton 1993 : 77).

Exemple : xess-k telqa **d-diamètre** (Yf) (Ziamari 2008 : 41)

Il faut que tu trouves le diamètre

Les constituants mixtes « prototypiques » contiennent un seul lexème de la EL quel que soit le nombre de morphème de la ML comme dans l'exemple ci-dessus. Il y a dans cette structure la ML qui est l'arabe marocain dans lequel le syntagme nominal en français (EL) est inséré dans le cadre grammatical de l'arabe marocain.

5.1.4.3. Les différents types de morphèmes dans le MLF

La répartition de rôle entre les îlots des langues participantes en restreignant une langue par rapport à une autre dans la construction syntaxique de la proposition bilingue (ML/EL), le MLF donne une grande importance à l'hypothèse de la ML et propose deux principes ; celui de l'ordre des morphèmes et celui des morphèmes de système.

- **Principe de l'ordre des morphèmes** : L'ordre est celui de la ML conformément au principe de construction mixte.
- **Le principe des morphèmes de système** : Ici, la ML fournit les morphèmes du système puisque « within ML+EL constituent, all active system morphemes are from only one of the languages participating in CS, the ML » (Myers-Scotton 1993 : 99). La ML fournit donc les morphèmes syntaxiquement actifs et la EL contribue par les morphèmes de contenu pour composer une construction mixte.

La maîtrise de plusieurs langues, le profil bilingue ou plurilingue d'une personne et la situation diglossique d'un espace linguistique, provoquent l'apparition du processus d'alternance de langues et la modification de la structure syntaxique d'une phrase. Ce changement de structure est observable à travers la juxtaposition de deux codes différents au sein de la même phrase ou du même discours. L'architecture de ces phrases ou les modalités d'insertion d'un autre code que celui de la communication se construisent sous forme de contraintes que les auteurs ci-dessus ont structuré dans un modèle. Leur intérêt est donc de comprendre les modalités d'apparition d'une langue dans une autre et d'observer l'impact d'une langue (matrice ou enchâssée).

Ces modèles d'analyse linguistique du code-switching sont, pour nous, les plus fondamentaux et tous les récents travaux s'appuient sur l'un de ces modèles en étudiant soit l'ordre d'apparition des morphèmes d'alternance (modèle linéaire) soit la structure syntaxique des éléments en alternance (le modèle du gouvernement ou celui de l'insertion). Notre choix porte sur le modèle insertionnel de Myers-Scotton puisque le modèle aborde à la fois la structure syntaxique des formes produites et les compétences linguistiques des locuteurs qui effectuent l'alternance selon le degré de maîtrise de la langue enchâssée.

Cependant, les différents types d'alternance codique que réalisent les locuteurs s'organisent sous forme de structure syntaxique mais sont également véhiculés par des motivations psychologiques et psycholinguistiques auxquels nous allons nous intéresser dans la partie suivante.

5.2. Etude sociolinguistique du code-switching

Avant tout, une communication est « l'échange verbal entre un sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant » ou « le processus au cours duquel la signification qu'un locuteur associe aux sons est la même que celle que l'auditeur associe à ces mêmes sons. » (Dubois et al. 2002 : 94). En effet, la communication est une activité sociale qui nécessite la participation de deux ou plusieurs individus et qui existe lorsqu'une action (linguistique, gestuelle etc.) déclenche une réaction ou une réponse chez l'autre.

En réalité, une communication verbale ne repose donc ni sur la production successive des phrases ni sur la forme élégante de ses formulations. D'après Gumperz (1982), les stratégies discursives, le choix et le style linguistique d'un locuteur ont une valeur symbolique et des conséquences interprétatives. Ces valeurs ne peuvent être appréhendées par un simple processus de corrélation des différentes variations linguistiques indépendamment des facteurs sociaux et contextuels.

L'étude des variables sociolinguistiques fait partie de la réalité sociale et peut être classée dans un champ d'étude plus large portant sur les signes indicateurs qui guident et canalisent l'interprétation de l'intention.

Cette partie de notre travail porte donc sur l'étude du contact entre les langues et les styles qui permettent d'exprimer le « **social meaning** » (Gumperz : 1982).

Les modèles d'études du code-switching sociolinguistique (ou les stratégies du discours) sont multiples. Nous pouvons notamment citer le modèle conversationnel de Gumperz (1982), les motivations sociales de Myers-Scotton (1995) et le processus langagier et identitaire du code-switching de Auer (1999).

Notre analyse s'appuie sur la méthode de Gumperz et plus précisément sur les six fonctions conversationnelles qui caractérisent une alternance codique entre deux ou plusieurs langues. Nous utilisons cette méthode dans l'analyse du processus d'alternance somali/ français en observant les modalités d'utilisation de ces fonctions dans le processus d'alternance.

5.2.1. *Le modèle conversationnel du code-switching*

« The Conversational Functions of Code-switching » de Gumperz est une synthèse de trois situations linguistiques ; le code-switching Slovène-Allemand, Hindi-Anglais, Espagnol-

Anglais. D'après cet auteur, le code-switching est un phénomène certes linguistique mais qui est doté de fonctions sociales et rhétoriques.

Généralement, dans certains contextes, les locuteurs se comprennent parce qu'ils partagent le même code et le même principe d'interprétation. Mais, ces principes ne sont ni visibles ni exprimés verbalement puisqu'ils relèvent d'une connaissance implicite partagée. Travailler sur ces non-dits et les repérer est donc l'objectif de l'analyse conversationnelle.

Ce modèle est « the juxtaposition within the same speech exchange of passages of speech belonging to two different grammatical systems or subsystems » (Gumperz 1982 : 59). D'après cette définition, le processus d'alternance consiste à juxtaposer au sein d'un même échange deux systèmes ou sous-systèmes différents. Mais cette mise en relation est le plus souvent utilisée par un locuteur pour réitérer son message ou pour répondre au message précédent.

Exemple : Chicano professionals in California, exchanging goodbyes (Spanish-English).
(Gumperz, 1982 : 59)
Well, I'm glad I met you.
Andale pues (O.K. swell)

Dans cet exemple, il n'y a aucune marque d'hésitation, de changement du rythme ou de l'intonation qui indiqueraient le changement de code ou l'incompréhension entre les deux interlocuteurs. Ainsi, le modèle s'intéresse aux raisons qui poussent le sujet à utiliser l'alternance codique et met en évidence les fonctions discursives en montrant le rôle de l'alternance dans la pratique communicative d'une communauté bilingue.

Alors, au lieu de se focaliser sur la langue et le processus de changement de code, Gumperz observe le fonctionnement de cette alternance dans une conversation et propose six fonctions conversationnelles du code-switching : les citations, la désignation d'un interlocuteur, l'interjections, la réitération, la modalisation d'un message et la personnalisation versus l'objectivation.

5.2.1.1. Les citations

Les « Quotations » ou les citations relèvent souvent du code switching et sont identifiables comme rapportant l'énoncé initial ou les termes exacts d'un énoncé généralement produit par une autre personne ; on parle également de discours rapporté.

La citation est employée lorsque, par exemple, une personne A veut reporter quelques chose d'une autre personne B. La personne A parle, par exemple, en anglais mais, reprend les

propos de la personne B qui parle en espagnol. Donc, A inclut dans son énoncé anglais un autre énoncé en espagnol.

Exemple : Spanish-English. From a conversation among two Chicano professionals. The speaker is talking about her baby-sitter. (Gumperz, 1982 : 76)
She doesn't speak English, so, dice que la reganan : “ Si se les va olvidar el idioma a las criaturas” (She says that they would scold her : “ the children are surely going to forget their language”).

Généralement, la citation est, pour le locuteur, un moyen de se distancier du contenu de la citation ou de rapporter fidèlement l'énoncé et correspond, dans certaines situations, à une autre langue que celle utilisée par le locuteur.

5.2.1.2. Désignation d'un interlocuteur

L'« *Addressee* » ou la désignation d'un interlocuteur sert, dans le processus d'alternance, à spécifier son destinataire et adresser son message à un interlocuteur parmi d'autres. Ce type de code-switching n'a pas de relation directe avec le contenu ou avec l'engagement du locuteur mais sélectionne le message et distribue le tour de parole entre les interlocuteurs.

La désignation du destinataire peut être utilisée avec des monolingues –pour accommoder les locuteurs monolingues en utilisant la langue qu'ils savent- et avec des bilingues pour inviter le destinataire à participer à la conversation.

Exemple : A group of Hindi speaking graduate students are discussing the subject of Hindi-English code-switching. (Gumperz, 1982 : 77)
A : Sometimes you get excited and then you speak in Hindi, then again you go on to English.
B : No nonsense, it depends on your command of English.
B : [Shortly thereafter turning to a third participant, who has just returned from answering the doorbell] *Kon hai bai* (who is it) ?

D'après cet exemple, B désigne, par son alternance Anglais- Hindi, au troisième participant qui vient de rentrer. Aussi, il faut noter la divergence entre l'utilisation actuelle et celle représentée (dépourvue de toute forme d'alternance de B).

Ce code-switching est possible lorsque le locuteur connaît la langue dominante de l'interlocuteur et peut ainsi s'adapter à son partenaire en faisant usage de la langue en commun. En revanche, la désignation ou spécification d'un destinataire peut également être utilisée pour exclure une personne, par le changement de langue, en utilisant une langue comprise par tout le groupe sauf la personne désignée.

5.2.1.3. Les interjections

L'interjection apparaît lorsque le code-switching sert à marquer une interjection ou un élément phrastique comme la surprise, le regret, le gémissement ou autres formes d'expressions d'état d'âme du locuteur. En effectuant, une interjection dans une langue, le locuteur cherche à associer une émotion personnelle à une langue. Elle est porteuse d'une signification lorsqu'elle est dite dans une langue au lieu d'une autre.

Exemple : Spanish-English. Chicano professionals in California, exchanging goodbyes (Spanish-English). (Gumperz, 1982 : 77)

A. Well, I'm glad I met you.

B. Andale pues (O.K. swell). And do come again. Mm ?

L'interjection est une forme similaire de l'alternance extra-phrastique puisqu'elle introduit des formes idiomatiques et est assez polyfonctionnelle de par son contenu (construction verbale) et par le rôle et le sens disponible dans cette construction.

5.2.1.4. La réitération

La réitération est une forme d'alternance codique qui consiste à répéter un message dans une autre langue. En effet, dans la pratique langagière une personne peut produire un message dans une langue et le répéter dans une autre.

Exemple : Spanish-English. (Gumperz, 1982 : 78).

A : I was I got to think vacilando el punto ese (mulling over that point) you know ? I got to thinking well this and that reason...

Je ... je me suis mis à penser à ruminer (penser) sur ce point vous savez ? je me suis mis à réfléchir à telle et telle raison.

Cette répétition sert d'outils de clarification du message mais souvent, elle a aussi des significations supplémentaires en ce qu'elle amplifie ou accentue.

5.2.1.5. La modalisation d'un message

En alternance, la modalisation d'un message consiste, de la part du locuteur, à exprimer une attitude et à prendre une position sur l'importance relative des informations qu'il transmet dans son message. D'après Gumperz (1982 : 79), la modalisation peut être réalisée, dans l'alternance, sur une phrase et un complément du verbe ou un prédicat suivant une copule.

Exemple : we've got all ... all these kids here right now. Los que estan ya criados aqui, no los que estan recién venidos de Mexico (those that have been born here, not the ones that have just arrived from Mexico). They all understood English. (Gumperz 1982 : 79)

« On les a tous ... tous ces enfants ici en ce moment. Ceux qui sont nés ici, pas ceux qui viennent d'arriver du Mexique. Ils parlent tous anglais. »

Dans cet exemple, l'essentiel du message est en anglais et l'espagnol est utilisé pour servir de modalisateur du message. La partie italique, en espagnol, reprend les idées de la première proposition exprimée en anglais et les explicite.

5.2.1.6. Personnalisation versus objectivation

Cette dernière partie du modèle conversationnel de Gumperz est la partie la plus large et la plus difficile à préciser en termes purement descriptifs. Dans cette forme d'alternance, certaines langues sont utilisées pour exprimer des faits objectifs et d'autres langues pour exprimer des faits subjectifs.

Pour Gumperz,

« The code contrast here seems to relate to such things as : the distinction between talk about action and talk as action, the degree of speaker involvement in, or distance from, a message, whether a statement reflects personal opinion or knowledge, whether it refers to specific instances or has the authority of generally known fact » (1982 : 80).

On retient de cette définition que les différents codes en alternance accomplissent chacune une fonction et chaque langue se rapporte à un élément comme :

- Le fait de parler de l'action ou parler en tant qu'action,
- Le degré d'implication du locuteur dans un message ou sa distance,
- Si le message reflète une opinion personnelle ou une connaissance personnelle,
- Si le message se réfère à des cas spécifiques ou possède l'autorité d'un fait généralement admis.

Exemple : Gumperz, 1982 : 81

A : I'd smoke the rest of the pack myself in the other two weeks.

B : That's all you smoke ?

A : That's all I smoked.

B : And how about now ?

A : Estos.... Me los halle Estos Pall Malls me los hallaron (these.... I found the Pall Malls they.... These were found for me).

Dans cet exemple, on constate que la personne A effectue un code-switching anglais-espagnol sur le thème du tabagisme et sur les méthodes pour arrêter de fumer la cigarette.

Gumperz symbolise cette alternance selon le degré d'implication du locuteur vis-à-vis de son message. En effet, la personne A expose, en anglais, son problème (comment arrêter de fumer) et décrit son comportement ou son problème en espagnol (comment les cigarettes viennent à manquer pendant la nuit). Donc, l'espagnol sert, dans cet exemple, à marquer les déclarations personnelles et l'anglais sert à exprimer les informations plus distancées et moins personnelles.

5.2.2. Markedness model

5.2.2.1. L'alternance codique : Outil d'une performance linguistique de marquage

L'alternance codique ne se limite pas seulement à l'organisation morpho-syntaxique décrite plus haut, mais elle véhicule des motivations psychologiques et sociolinguistique ; le locuteur réalise alors une performance linguistique. Ces performances sont toutefois inscrites dans des compétences linguistiques régies par un certain nombre de conditions et de degré de réalisation. À travers l'alternance codique qu'un locuteur exécute, la langue devient un moyen d'expression d'un certain nombre de valeurs sociales et sociolinguistiques qu'étudie le « markedness model ».

5.2.2.1.1. Les performances linguistiques

Dans un processus d'alternance, l'insertion d'une langue dans une autre répond à des besoins sémantiques et pragmatiques d'un locuteur (performance linguistique) à un moment donné de la conversation. Hymes (1972 : 54) explique que, selon la grammaire générative, la « performance linguistique » et la « compétence linguistique » sont les deux perspectives transformationnelles d'une étude linguistique. La compétence linguistique renvoie à nos acquis implicites et spontanément employables et la performance linguistique se rapporte au processus de l'encodage et du décodage d'un message. Ces études ne prennent néanmoins pas en considération le contenu socioculturel comme l'abordent la psycholinguistique ou la sociologie. Selon ces domaines d'études, la performance linguistique contient des aspects que le locuteur a la capacité d'utiliser car ils sont mentalement assimilés et permettent au locuteur, dans une interaction, d'accomplir une compétence linguistique partagée avec l'interlocuteur.

Par conséquent, en utilisant deux langues en alternance, le locuteur expose une sociologie du langage appelé « paradigme d'allocation », des formes pragmatiques (sens intentionnel), des facteurs d'anthropologie sociale (transaction et négociation) et une

compétence linguistique (précisément communicative). Le locuteur effectue donc une compétence au-delà de l'insertion d'un sens référentiel. Ces compétences sont :

- communicatives incluant l'intention communicative et la répartition des paradigmes intentionnels ou stratégiques,
- prévisibles selon le contexte social,
- des indexations des codes linguistiques,
- des savoir-faire du locuteur en tant qu'acteur rationnel.

Lors d'une conversation, les locuteurs construisent leurs énoncés à partir des attentes qui conditionnent le marquage ou non des codes (insertion des autres codes) ou les intentions communicatives. Donc, les locuteurs affichent une créativité et réalisent une compétence qui va au-delà d'une simple insertion d'une autre langue ou le sens référentiel de celle-ci. Cette créativité consiste, comme l'explique Myers-Scotton (1995), à réaliser un marquage dans cette alternance codique.

5.2.2.1.2. Les compétences linguistiques dans le code-switching

Le locuteur exécute une compétence qui est plus qu'une insertion d'une langue dans une autre et dont le modèle de « markedness » le présente comme une « commercialisation » ou une mise en avant des codes linguistiques disponibles chez le locuteur.

En effet, cette alternance codique s'inscrit dans un contexte déjà normatif (code) où la langue de communication vient se greffer sur d'autres langues qui relèvent généralement d'emprunts culturels (et pas seulement lexicale ou sémantique). Dans cette insertion, le locuteur sait, au préalable, les « risques » et les conséquences ainsi que les coûts et les avantages de son choix linguistique. L'acte de s'exprimer dans une langue ou d'effectuer une alternance n'est cependant pas conscient et en même temps n'est pas aléatoire puisqu'elle est régulée en fonction de « l'interlocuteur » et de « la relation qu'il veut instaurer »³⁹ (Myers-Scotton 1995 : 75).

Cette alternance reflète seulement la « compétence communicative » que maîtrise un locuteur bilingue. Hymes (1972 : 65) définit cette compétence comme une mise en relation

³⁹ Nous avons personnellement traduit et interprété ce passage qui était à l'origine en anglais. Le texte original est « The theory behind the markedness model proposes that speakers have a sense of markedness regarding available linguistic codes for any interaction but choose their codes based on **the persona and/or relation with other which they wish to have in place** ».

« between the linguistic and other communicative systems, especially in terms of cultural anthropology » à travers quatre critères :

- **Condition et degré de réalisation** : Superposition entre grammaire et grammaticalité entre structure grammaticale et grammaire culturelle. Elle consiste à imprégner dans la théorie linguistique des systèmes culturels à travers le changement linguistique. Hymes établit une analogie entre « something possible within a formal system is grammatical, cultural, or, on occasion, communicative » et « uncultural or uncommunicative, as well as ungrammatical, for the opposite » (Hymes 1972 : 65). En effet, les réalisations possibles sont dites « grammaticales et culturelles » et les réalisations impossibles relèvent de l'« agrammaticale et ou ce qui n'est pas culturel voire communicatif ».
- **Condition et degré de faisabilité** : Un changement linguistique est possible selon les facteurs psycholinguistiques (intégration, ramification etc.) à partir de caractéristiques communicatives (acceptabilité et maîtrise) et culturelles. Effectuer un changement linguistique (la grammaire d'une langue) est possible grâce à la gestion du locuteur des dimensions culturelles (le contexte) et communicatives (moyens mis en œuvre).
- **Condition et degré de pertinence** : « the required sense of relation to contextual features » (Hymes 1972 : 66), renvoie à une adéquation entre un code linguistique et un contexte donné. En effet, dans la théorie sociolinguistique, le contexte impacte toujours la compétence grammaticale du locuteur. Hymes (1972) et Labov avancent qu'un élément grammatical et le sens qu'on lui attribue dépend du contexte qui conditionne la compétence grammaticale. Donc, la relation entre une phrase et sa compréhension est conditionnée par une connaissance préexistante ; on parle ici de « performance » car la théorie linguistique est sous-jacente à la théorie socioculturelle (Hymes : 1972).
- **Condition et degré d'exécution** : Ici le changement structurel que réalise un locuteur est délibéré car il a une connaissance de cette réalisation et de cette évolution. En effet, une occurrence de changement linguistique est utilisable ou exécutable par le biais du locuteur qui

décide de le produire ou l'interpréter autrement que comme le principe médiéval « *factum valet* »⁴⁰.

A ces quatre critères, Myers-Scotton (1995) ajoute un cinquième afin de compléter les caractéristiques des compétences communicatives employées lors du changement linguistique. Pour cette auteure, Hymes décrit bien les compétences du locuteur en alternance codique mais elle ajoute un autre critère à savoir, **les conditions et le degré de sélection** d'un élément linguistique et le sens qui lui est assigné selon un contexte donné.

Ce nouveau critère est, selon Myers-Scotton, un détail supplémentaire du troisième critère de Hymes, mais un détail (l'interprétation) essentiel pour comprendre le choix d'un code dans une alternance codique et surtout incontournable pour le modèle de « *markedness* ».

5.2.2.2. Le modèle de « *markedness* » en *code-switching*

Le modèle de marquage de Myers-Scotton est « an explanation accounting for speakers' socio-psychological motivations when they engage in CS » (Myers-Scotton 1995 : 75). C'est un modèle descriptif ou explicatif qui se penche sur les objectifs socio-psychologiques qu'un locuteur essaye d'atteindre lors du *code-switching*. Dans ce processus d'alternance, le mécanisme sociolinguistique du choix d'une langue est décrit par Gumperz (1971) à partir des classificateurs des alternances mais, ces mécanismes sont significatifs car « at least one speaker wishes to redefine the interaction by moving it to a different social arena » (Myers-Scotton et Ury 1977 : 5). Le choix du locuteur (qui est, il faut le préciser, un choix délibéré) instaure une corrélation entre le code linguistique (théorie linguistique) et une signification sociale (théorie communicative). En effet, l'action de changer de code au cours d'une conversation ou un énoncé permet d'un côté d'affirmer une identité et d'un autre côté d'exprimer un consensus social existant. Le *code-switching*, selon ces auteurs, est donc conditionné par un consensus social selon lequel une variété linguistique ou un parler est attribué à un groupe particulier (langage des jeunes, groupe religieux etc.), à un lieu particulier, à des personnes spécifiques ou à des objectifs précis. Ces interlocuteurs, consciemment ou inconsciemment, exposent leurs compétences sociolinguistiques et le résultat n'a de sens que s'il est en adéquation avec une tendance générale utilisée par le groupe social.

Le modèle de « *markedness* » tente de répondre à la question du pourquoi : « Pourquoi un locuteur effectue une alternance codique à un moment de son discours ? ». Avant tout, le

⁴⁰ Le « *factum valet* » renvoi à un phénomène ou un élément socialement anormal (ou ne pas faire) mais, qui à force de le faire, devient valable ou normal.

modèle part du principe que le code-switching est une stratégie dynamique qui permet au locuteur soit de se détacher de l'énoncé (comme la fonction « citation » de Gumperz), soit de s'identifier dans l'énoncé ou marquer son identité (changer de code lui permet d'instaurer son univers communicatif). L'alternance devient donc symbolique pour une restructuration de la situation communicative en faveur du locuteur qui choisit une langue pour des objectifs. Soit l'alternance lui permet de redéfinir l'interaction en fonction du contexte différent (sujet de conversation) ou spécifique (l'interlocuteur (âge et nationalité), ou d'un type de situation (formelle ou informelle) communicative).

Par ailleurs, le changement de code réalisé par un locuteur ne dépend pas de la catégorie grammaticale mais, de la valeur sémantique ou intentionnelle de son énoncé. Cette valeur est déterminée par plusieurs facteurs⁴¹ :

- **Le prestige de la langue** : Une langue est choisie selon le prestige psychosociolinguistique qu'elle connote. Elle sera utilisée car elle renvoie à l'autorité et la solennité octroyée par une politique linguistique (statut officiel) ou sociale (statut de langue véhiculaire). Donc, même si les deux interlocuteurs sont de la même communauté de pratique, l'utilisation de cette langue prestigieuse est une forme d'évidence.
- **Le contexte social** : Le choix d'une langue est réalisé en fonction du contexte et du « right and obligation sets » (dorénavant RO). Ce dernier est, selon Myers-Scotton (1995 : 84), un paramètre de mise en rapport du participant et le type d'interaction qu'il effectue. Il résulte de « whatever situational features are salient for the community for that interaction type » (Myers-Scotton 1995 : 84). Il s'agit d'adapter le choix de langue au type de communication et peut varier d'une communauté à une autre. Le code-switching sera donc plus ou moins important en fonction de l'interlocuteur (degré d'intimité) ou en fonction du type de communication (formelle ou informelle).
- **Le dynamisme de l'important** : appelé « the dynamic quality of salience », le changement de langue ou la variation sont conditionnés par :
 - ✓ L'interlocuteur : Âge, sexe. Il peut différer d'une communauté à une autre.
 - ✓ L'interaction : Le thème de la communication.

⁴¹ Nous ne retenons que quelques facteurs qui sont pertinents pour notre travail. Voir Myers-Scotton (1993 : 75-112) pour la version complète du « markedness model ».

- ✓ Le statut : Le statut socio-économique de l'interlocuteur au moment de la conversation dans un contexte donné.
- ✓ Négociation de l'important : Mettre l'accent à travers le changement de code comme le paramètre de RO.
- ✓ **La langue comme un indice du niveau social** : Changer de code dans une conversation donne des indices situationnelles sous-jacentes. Donc, utiliser les variétés linguistiques dans un contexte donné sous-entend l'utilisation des paramètres RO qu'elles impliquent au sein d'une communication. La variété choisie attribue donc un statut au locuteur et à la relation avec l'interlocuteur. Donc, pour Myers-Scotton, le fait de parler en anglais à Nairobi sous-entend le niveau élevé de locuteur et une supériorité envers l'interlocuteur.
- ✓ **Types d'interaction ou « allocation paradigm »** : Le contexte social conditionne les formes linguistiques utilisées. Dans cet « allocation paradigm », toutes les variations linguistiques réalisées sont des formes macro dans une situation sociale précise et le locuteur n'est qu'un élément de cette structure macro ou un participant passif. Selon Myers-Scotton (1995 : 92), « a certain type of speaker in any situation X in community Y, one can predict a linguistic variety Z (i.e. allocated by unspoken community consensus) into that situation ». Cette production ne serait donc pas possible voire envisageable pour un locuteur si la situation sociale ne lui permettait pas ou n'était communément acceptée.
- ✓ **Langue selon l'objectif à atteindre** : Dans une communication, la langue est à la base un outil afin de transmettre « a *referential meaning* » avec une dimension sociale qui détermine la relation interpersonnelle. La langue permet donc au locuteur d'aboutir à des fins ou met à sa disposition « les moyens de l'expression de sa pensée » (Neveu 2004 : 175). Le locuteur accomplit, à travers son comportement linguistique, des actions telles que s'engager, refuser, promettre etc. Le choix du code est certes une opposition de deux systèmes (une langue par rapport à une autre) mais le locuteur effectue son choix afin d'atteindre son objectif et ses intentions.

En somme, l'alternance codique ou la variation linguistique sont admises, selon le « markedness model », au sein d'un groupe homogène de pairs « who are peers » (Myers-Scotton 1989 : 344). Les interlocuteurs de ce groupe partagent la même identité et le même sens référentiel des langues utilisées en alternance. Les différentes insertions d'une langue dans une autre marquent, d'une part, une compétence communicative du locuteur et, d'autre part, que les items alternés (constituants ou îlots) sont des entités partagées entre les membres du groupe. Aussi, le choix d'une langue ou un code s'inscrit dans des paramètres psychosociolinguistiques tels que le contexte social, le niveau social des locuteurs, le type etc.

L'étude du SOMdji, de par son émergence, est une variété en mouvance à cause du contexte et du profil linguistique des locuteurs qui est marqué par le bilinguisme et le contact de langue. Ce travail de description théorique était donc nécessaire puisque, comme toute langue en contact ou dans un contexte plurilingue, l'alternance codique, l'emprunt et les représentations à l'égard de ces changements sont quasi universels et le SOMdji n'est pas une exception. Les modèles d'analyse linguistique (structure syntaxique), sociolinguistique et psycholinguistique nous ont donc servi à comprendre et à analyser les modalités d'insertions de la L2.

Nous nous sommes particulièrement intéressées au contact du somali avec le français et principalement à l'alternance codique. Comme les précédents travaux sur la linguistique du somali n'ont pas étudié l'alternance somali-français, notre objectif est de voir :

- si et comment le français s'insère dans le SOMdji et si les règles d'insertions semblent correspondre à ce qui a été décrit dans le cadre du MLF ou s'il y a des exceptions,
- si les mêmes motivations psycholinguistiques animent les locuteurs djiboutiens lors de l'alternance codique.
- les représentations et les discours qu'occasionnent les modifications et les évolutions que connaît le somali des jeunes ou de Djibouti en général.

**TROISIÈME PARTIE : ETUDE LINGUISTIQUE ET
SOCIOLINGUISTIQUE DU SOMDJI : EMERGENCE D'UNE
VARIETE DU SOMALI**

CHAPITRE 6. REPRÉSENTATION ET DISCOURS ÉPILINGUISTIQUE

La pratique du somali par les jeunes Djiboutiens bilingues de langue maternelle somali (SOMdji) et les variations observées ont souvent fait l'objet de moult représentations et discours épilinguistiques. Le SOMdji, qui est en pleine émergence, est souvent associé à des expressions comme « petite langue », « langue en déperdition » ou « langue fausse ». Les discours sur le SOMdji les plus récurrents sont des discours évaluatifs et prescriptifs de la part des autres locuteurs somalis. Les locuteurs SOMdji, eux-aussi, s'auto-évaluent avec les mêmes termes et montrent explicitement une forme d'insécurité linguistique liée à cette dépréciation de leur parler. Ces jugements sont souvent formulés dans les discours épilinguistiques et reflètent des attitudes linguistiques et paralinguistiques particulières.

Les discours épilinguistiques, vis-à-vis d'une langue ou d'une variété, pointent du doigt une hétérogénéité reconnue et mal considérée par rapport à une homogénéité perçue et définie comme une norme. Les discours épilinguistiques se rapportant au SOMdji sont émis non seulement parce que dans cette variété des jeunes djiboutiens d'expression somalie, il y a une forte variation par rapport à la forme normative du somali, mais surtout parce que cette variété est, parmi toutes les autres variétés somalies, celle qui est la plus affectée par le contact avec une autre langue, et particulièrement avec une langue occidentale.

Par ailleurs, comme Canut l'indique, les discours épilinguistiques sont, pour nous, les effets d' :

une singularité du sujet en tant qu'ils s'inscrivent dans des contextes sociaux où un certain nombre de discours sur la pratique langagières se construisent collectivement selon des normes d'interaction et d'interprétation particulière. (2007 : 53).

De ce fait, les représentations se rapportant à une variété, les discours épilinguistiques et les insécurités linguistiques la concernant ne sont autres que les marqueurs pertinents de la reconnaissance de cette variété.

Dans ce chapitre, nous allons présenter les différents discours épilinguistiques portés à l'égard du SOMdji⁴² en nous appuyant sur deux types de corpus ; les données multimédias (tiré d'internet ou des émissions radio-télévisées) et le corpus que nous avons recolté lors de nos enquêtes de terrain. Cette distinction entre ces deux types de corpus est importante car elle nous

⁴² Pour retrouver la source de tous les exemples, voir le tableau n°8 à la page 67-68 et le tableau n° 10 de la page 70-71.

permet d'observer la nature du discours (« spontané » comme dans le cas du corpus multimédia ou « suscité » comme lors des enquêtes de terrain), le contexte d'énonciation et le profil des locuteurs interviewés ou repérés dans le corpus multimédia.

Dans notre corpus, pour distinguer les deux discours, il est important de noter que les exemples ayant comme source C. (correspondant à 'Corpus') sont les données multimédias (émissions de la RTD2⁴³, vidéos internet, Live Facebook, etc.) alors que les sources E. et I. (signifiant 'enquête' et 'interview') sont des données que nous avons recueillies auprès de nos informants.

6.1. Représentations sur les pratiques langagières du SOMdji

Dans cette partie, notre objectif est d'étudier les commentaires envers les pratiques langagières au sein de la société djiboutienne et particulièrement des locuteurs du SOMdji. Ces commentaires visent à évaluer les particularités disponibles dans cette pratique linguistique. Cette évaluation peut porter sur le langage d'autrui ou sur son propre langage (auto-évaluation).

En règle générale et selon la politique linguistique du pays, les jeunes djiboutiens disposent donc de la langue maternelle (le somali pour notre cas) et de la langue d'enseignement, principalement le français et l'arabe dans un nombre restreint d'établissements.

En raison du contact prolongé avec le français, les pratiques langagières des jeunes Djiboutiens de langue maternelle somali sont donc affectées. Cela produit des variations qui sont l'objet des discours épilinguistiques principalement focalisés sur les alternances et les emprunts que l'on trouve dans le parler de ces jeunes. Ces discours ont toujours un caractère dépréciatif comme il en ressort dans les exemples suivants :

[1] C.9 : ... *run kolka la doono caruurta immika waan naqaana afka hagaag uma yaqaaniin.*

«...en vérité, ces jeunes d'aujourd'hui, on les connaît, ils ne connaissent pas bien la langue. »

[2] I.1 : *wax see immika jira oo dhib ka tirsadaa soomaaligu xagga qoyska xagga macalimiinta xagga wariyeyaasha xagga mas'uuliinta dalka way sii baabi'inayaan afkii.*

« Ce qui existe maintenant et qui pose problème au somali, c'est la famille, les enseignants, les journalistes, les responsables du pays, ils participent à la disparition de la langue. »

⁴³ Nous rappelons que les émissions et la chaîne télévisée que nous avons choisies sont consacrées à la langue somalie

[3] I.2.

a. *afkii wuxuu noqday af yar...*

« la langue [somali] est devenue quelque chose de peu de valeur [à Djibouti] » (lit. La langue est devenue une petite langue... »)

b. *Ubadku af gaaray leeyihiin.*

« Les enfants ont une langue à eux. »

[4] I.3 : *Soomaaliga reer jabuuti ma yaqaaniin.*

« Les Djiboutiens ne connaissent pas le somali. »

[5] I.4. : *soomaaliga si kalay ugu hadlaan.*

« Ils parlent le somali d'une autre manière. »

[6] C.2.1 :

Nima

a. *...waan ku tutumanay soomaaligii...*

« ...nous avons piétiné le somali... »

b. *reer jabuuti soomaaligu aad buu noogu yar yahay oo, maa aragtaanay, daciif buu noogu yahay...*

«Chez les Djiboutiens, le somali est très peu utilisé et, voyez-vous, il est faible chez nous... » (lit. Chez les djiboutiens, le somali est très rare et il est faible... »)

[7] C.2.1 :

FAN6

a. *af soomaaligu anaka reer jabuuti uu nugu yar yahay...*

« Chez nous, les Djiboutiens, le somali est peu employé... »

b. *waa run oo anaku **problème**-kaa yar baa na haysta.*

« C'est vrai, nous, nous avons ce petit problème. »

[8] Hibo⁴⁴ : *Macha allah see reer jabuti af somaliga way ka dhinteen.*

« Gloire à Dieu, mais les Djiboutiens sont médiocres dans la langue somalie. » (lit. Gloire à Dieu, mais les Djiboutiens sont morts au niveau de la langue somalie. »)

[9] P.2, I, E. 13 : *Wax yar oo iska **mélange** ah ayaan isticmaalnaa.*

« Nous utilisons une sorte de petite mixture. » (lit. Nous utilisons une petite chose mélangée.)

[10] P.2, I, E. 14 : *Walaahi soomaali iska **faux**-ya ayaan ku hadalnaa.*

⁴⁴ Nous avons récupéré cet exemple sur internet et il s'agit d'un commentaire sur une vidéo publiée sur Facebook. Cette vidéo est une interview de deux jeunes universitaires djiboutiens qui présentent une start up qu'ils ont créé dans le cadre de leur projet de fin d'étude. Le commentaire contient l'expression « Ka dhinteen conjugué du verbe dhimo et qui signifie littéralement « meurt de ou par rapport à » mais ici le sens connote le niveau de médiocrité ou faible des locuteurs djiboutiens.

« Par Dieu, nous parlons un somali qui est plutôt incorrect. » (lit. Par Dieu, nous parlons un somali qui est plutôt faux.)

Ces exemples, que nous avons sélectionnés parmi tant d'autres, indiquent tous une représentation négative du SOMdji, considéré comme une variété en décadence et reflétant un niveau de compétence faible en somali, de ses locuteurs. Ces jugements portent à la fois sur le profil sociolinguistique de ses locuteurs et de leur compétence linguistique et sur les conséquences que cette pratique implique sur l'avenir du somali.

6.1.1. Profil sociolinguistique du locuteur SOMdji

La communauté de pratique du SOMdji est différemment décrite en fonction du profil sociolinguistique de la personne interrogée ou de l'intervenant.

Le SOMdji est d'abord une variété « jeune » pour l'ensemble de la communauté djiboutienne y compris les jeunes eux-même. Le morphème de la première personne du pluriel [-n] comme dans les exemples 6a-b, 9 et 10 respectivement « *tutumanay* 'avons piétiné' » et « *noogu* 'à nous' », « *isticmaalnaa* 'utilisons' » et « *hadalnaa* 'parlons' » ainsi que le pronom de la première personne du pluriel « *anaka, anaku* 'nous' » comme dans les exemples 7a-b, les jeunes s'identifient en tant que le locuteur du parler SOMdji et se distinguent des autres locuteurs djiboutiens somalophones. Les locuteurs djiboutiens « non jeunes » scolarisés en français, dans une autre ou monolingues spécifient le SOMdji comme étant une variété spécifique aux jeunes en les qualifiant de « *caruurtan immika* 'les enfants d'aujourd'hui' » (exemple 1) et « *ubadku* 'les enfants' » (exemple 3b).

Les locuteurs de cette variété sont d'un autre côté les locuteurs djiboutiens francophones. Cette catégorie se compose donc des jeunes ainsi que des parents scolarisés ou instruits en langue française. Ils sont donc considérés comme des locuteurs SOMdji soit les djiboutiens instruits en d'autres langues (somalie ou arabe) soit par les locuteurs monolingues voire les locuteurs francophones eux-même qui font une auto-évaluation. Par exemple, dans les exemples 6b, 7a et 8, les locuteurs SOMdji sont de Djibouti « *reer jabuuti* 'les Djiboutiens' »⁴⁵ en les distinguant bien des autres somalophones. Mais cette évaluation ne concerne que les deux précédents profils dans la mesure où les auteurs de cette affirmation sont de nationalité djiboutienne (jeune, adulte instruit et monolingue). Dans l'exemple 5, l'absence du pronom objet de la troisième personne se rapporte également aux djiboutiens francophones qui sont

⁴⁵ Employé comme tel dans dans l'exemple 6, 7 et 8

également des locuteurs SOMdji. Par ailleurs, dans les exemples 2 et 12a-b, le profil de mise en rapport des locuteurs francophones (jeunes ou adultes) et le profil des locuteurs SOMdji et qui excluerait les autres Djiboutiens est plus explicite. Dans l'exemple 2, l'auteur énumère les « responsables » de la variation linguistique et cite « la famille (les parents) », « les enseignants », « les journalistes » et « les responsables politiques » qui sont les auteurs de la déformation de la langue ou « *dhib ka tirsadaa* 'qui est problématique' ». Dans l'exemple 12b (voir ci-dessous), l'auteur nous donne un cas de figure où « *nin... mas'uula oo gaboobay* 'un responsable qui est âgé' » ce dernier est celui qui effectue les variations linguistiques.

Enfin, le profil sociolinguistique des locuteurs SOMdji est étendu à l'ensemble des locuteurs somalis de Djibouti. Cette évaluation vient principalement des locuteurs somalis non djiboutiens. Ces locuteurs ne prennent pas en considération les facteurs sociaux comme l'âge (jeune et adulte), la scolarisation (les scolarisés et les non-scolarisés) ni les langues de scolarisation (instruits en français ou dans une autres langues (somali ou arabe)). Par exemple, le locuteur de l'exemple 4 admet l'existence d'un somali spécifique à Djibouti « *Soomaaliga reer jabuuti* 'le somali des djiboutiens' ». Dans l'exemple 14, les locuteurs sont présentés à travers le pronom personnel de la deuxième personne du pluriel « *idinka... reer jabuuti* 'vous... les Djiboutiens' ».

En somme, le profil sociolinguistique des locuteurs SOMdji n'est pas fixe et dépend de l'imaginaire linguistique de l'intervenant que nous pouvons récapituler ainsi :

Tableau n° 11 : Les locuteurs SOMdji selon les autres communautés linguistiques

Locuteurs SOMdji / Profil des évaluateurs	Jeune	Instruit en Français	La société djiboutienne
Les jeunes djiboutiens			
Les Djiboutiens instruits non francophone et les monolingues djiboutiens			
Les Somalis non Djiboutiens			

Comme nous pouvons le constater dans ce tableau, le profil du locuteur SOMdji se construit et s'étend en fonction de l'écart qui existe entre le locuteur et le français pour les Djiboutiens et la société djiboutienne en général pour les somalis non djiboutiens.

6.1.2. La maîtrise

Un consensus émerge dans tous les discours concernant le niveau de maîtrise du « somali » des locuteurs djiboutiens. Ce niveau est considéré comme une maîtrise modeste voire faible.

D'un côté, pour les non locuteurs de ce parler, dans les exemples 1, 2 et 3, les adjectifs comme « *hagaag* 'correct' », « *yar* 'petit' » et « *dhib* 'problème' » leur permettent de décrire le SOMdji. Ils conçoivent ce parler comme une déformation du somali de référence comme ils le marquent avec le déterminant défini « -ku ». Selon ces locuteurs, il existerait donc une seule forme du somali, bien connue qui ne nécessite ni explications ni précisions. Cependant, le locuteur de l'exemple 5 est le seul à parler d'une autre forme du somali « *si kale* 'une autre façon' ». Ce locuteur ne porte pas un jugement, mais postule l'existence d'une forme standard différente de celle des locuteurs SOMdji.

D'un autre côté, les évaluations du SOMdji sont validées par ses propres locuteurs ; il s'agit d'une auto-évaluation. Parmi eux, il y a ceux qui qualifient le SOMdji à travers des verbes adjectivaux composés du radical (adjectif) et de la copule *yahay*. Ces verbes permettent aux locuteurs de qualifier leur niveau de maîtrise du somali. Dans l'exemple 6 (a et b), la locutrice qualifie le niveau des locuteurs SOMdji auxquels elle s'identifie comme étant très faible « *aad buu noogu yar yahay... daciif buu noogu yahoo* 'trop peu (rare)... 'il est faible chez nous' ». Elle qualifie leur parler à travers le verbe « *tutumanay* 'piétiner' » afin de montrer leur niveau médiocre par rapport à la norme. Dans l'exemple 7, le locuteur, jeune djiboutien, auto-évalue leur parler en le qualifiant de « *problème* » ou faible comme la précédente locutrice. Aussi, les locuteurs SOMdji, dans l'exemple 9 et 10, évaluent leur parler en le qualifiant de « *yar* 'petit' », de « *faux* » et de « *mélangé* ». Ce dernier qualificatif n'a rien de descriptif de l'état actuel du SOMdji car le mélange des langues est dépréciatif et porte atteinte à la norme. Cette opinion stigmatisante se confirme avec l'adjectif *yar* dans « *wax yar* 'une petite chose' ». Le locuteur, à travers son énoncé, dénigre son parler et principalement l'alternance codique.

6.1.3. Répercussions

La majorité des représentations qui se sont tenues envers le SOMdji sont stéréotypées puisque cette variété est problématique pour le « somali de référence ». Dans l'exemple 2, le participant présente le SOMdji comme une anomalie « *dhib ka tirsadaa somaali-gu* 'qui pose problème au somali' » pour le somali standard et de la part des locuteurs « *way sii baabi'inayaan afkii* 'ils font disparaître la langue' » qui sont les acteurs de la disparition de la

langue. Ils portent atteinte à de la variété « pure ». Pour ce participant, les locuteurs SOMdji (de la cellule familiale aux cadres politiques) qu'il énumère dans son énoncé sont les « responsables » de la décadence que connaît la langue somalie.

Dans le premier exemple, le locuteur présente le niveau des locuteurs SOMdji comme un constat partagé par toute la société « *waan naqaanaa* 'on connaît' » et comme une évidence, une vérité absolue « *run kolka la doono* 'en vérité' ». Ces affirmations sont présentées comme une certitude ou, selon la rhétorique, comme un argument par « **le bon sens** ». Ce type d'argument consiste, à travers des expressions idiomatique, bloquer l'esprit critique de l'auditeur par une affirmation en fonction d'une manière de juger ou d'agir commune. Ici, l'auteur commence son discours par une affirmation « *run kolka la doono* » et soustrait l'auditeur à toute forme de critique et enchaîne avec l'affirmation d'une forme collective « *waan naqaana* 'nous connaissons' » avec l'intégration de son interlocuteur dans son énoncé.

D'ailleurs, ces locuteurs ont ce sentiment de légitimité d'évaluer le SOMdji car ils ne s'y identifient pas comme membre de la communauté de pratique du SOMdji. Donc, ils sont « les gardiens » de la langue de par le fait qu'ils ne commettent pas ces « fautes » comme l'insertion des langues étrangères (le code-switching). Cette légitimité leur permet donc d'évaluer mais aussi de tenir des discours prescriptifs afin de « corriger ces erreurs ». Dans l'exemple 8, la locutrice expose également son opinion vis-à-vis du SOMdji comme une évidence.

6.2. Discours épilinguistiques prescriptifs

Comme précédemment défini, le discours prescriptif consiste à prescrire, dans un discours épilinguistique, les règles à respecter pour « bien parler ». Dans ces discours, les auteurs de la prescription soit énumèrent les fautes commises par rapport à la référence soit interviennent directement en interrompant la parole de l'interlocuteur pour corriger et donner la forme correcte.

6.2.1. Prescription indicative

Une faute correspond, selon la vision puriste, à une variation ou une pratique langagière différente ou la marge de la norme. On entend par « prescription indicative » le marquage, dans

un discours prescriptif, de ces variations dans la pratique langagière d'une communauté de pratique ; ici la communauté SOMdji.

Le SOMdji est donc souvent l'objet de ces discours prescriptifs comme :

[11] I.2.⁴⁶

a. *afkii wuxuu noqday af yar oo 'keeneeni', 'sariirteeni', 'aqalkeeni', 'iskoolkeeni'// 'waxaan ku ortay'... nuucaah.*

« La langue est devenue « 'le nôtre', 'notre lit', 'notre maison', 'notre école'// 'je te dis'...quelque chose de ce genre. »

b. *waxa kale oo afka halis-// in uu badilmo keenay// jabuuti waxaa ka abuurmay bulsho reer jabuuti la idhaah/ ku hadasha carabi cafare soomaali iyo afaf kale...*

« L'autre chose qui met la langue en danger, c'est qu'il apparait une communauté qu'on dit 'djiboutienne', qui parle l'arabe, l'afar, le somali et d'autres langues... »

[12] I.1.

a. *intii afka ay qayirtayna maahine intii kalena waxay tidhi 'samedi-gaan isku imanaynaa'// 'samedi-gaan-iinneer[une heure] baan kuu imanaya'// waxay moodayaan inay soomaali ku hadlayaan !... »*

« Mise à part la partie qu'ils ont modifiée, dans l'autre partie ils disent 'on se verra le samedi'//'je viendrai te voir le samedi à une heure'// ils croient qu'ils parlent en somali ! ... »

b. *nin waxaad arkaysaa mas'uula oo gaboobay oo madax- ee oo odhanaya 'mandaqaddii maanta'/'mandaqaddeena maanta'...⁴⁷*

« Tu verras un responsable, qui est âgé, qui est un haut cadre, et qui dit 'le secteur,aujourd'hui'/'notre secteur, aujourd'hui' ... »

c. *... waxay idhaahdeen waan // 'keeneeni'// 'waan yaqaanaa'// 'waan soo badaalanayaa'// intaa midna maaha.*

« ... ils ont dit 'le nôtre'//'je connais'//'je vais aller nager'// aucune de celles-ci [ces formes] n'est correcte. »

[13] Abdoukader⁴⁸

'waxaan yahay' ...ça fait mal aux oreilles.

« 'je suis' ...ça fait mal aux oreilles. »

[14] C.2.1. :

FAN 3 :

⁴⁶ L'information évoque dans cet exemple, la forme particulière du possessif et la régularisation des verbes irréguliers employés dans le SOMdji. (voir ci-dessous 6.2.1.1.)

⁴⁷ Ici, l'informant fait remarquer l'usage fautif de la forme inclusive du POSS.-1PL. par le haut responsable.

⁴⁸Nous avons récupéré cet exemple sur internet, sur la même vidéo que l'exemple 8.

a. *idinka markaad hadleysiin waxaa reer jabuuti ka codsanayaa tiradii // tirada soomaali ku sheega.*

« Vous, les Djiboutiens, quand vous parlez, je vous demande de dire les chiffres [numéros] en somali. »

b. *markaas haduu qof ni waydiiyo saacadda mise wax idin waydiiyo markaa faransiis inaa lugu sheegin ee soomaaligiina ku sheega... (een) tirada.*

« Alors, si une personne vous demande l'heure ou autre chose, il ne faut pas le dire en français mais donnez l'heure dans votre somali. » (lit. Alors, si une personne vous demande l'heure ou vous demande une chose, il ne faut pas le dire [en français] et dites-les dans votre somali... les chiffres.)

[15] C.2.1.

a. *Fan3 : 'waxaan galaa⁴⁹ site [cité] barwaaqo' tusaale/xawayaan miya mise erey miya/ marka meel la galaayo ?⁵⁰*

« Quand on emploie, par exemple, 'je demeure dans la cité Barwako' / est-ce-qu'on parle d'un animal ou s'agit-il d'un mot [qui existe]. / (lit. 'Je rentre à cité Barwako' par exemple, c'est un animal ou un mot « lorsqu'on rentre dans un endroit. »

b. *Nima : marka meesha la galaayo waa degniin baa laga wada.*

« Quand on emploie le terme 'galaayo', on parle d'habitation. » (lit. Lorsqu'on 'entre dans un lieu', ce que l'on veut dire [par là] c'est l' 'habitation'. »)

c. *Fan3 : xaywaanka baa hoggiisuu galaa laakin dadku way deganyihin ee meel ma galaan.*

« C'est l'animal qui 'pénètre' dans son trou mais les humains 'habitent' et ne 'pénètrent' pas dans un endroit. »

Ces énoncés portent la correction de l'état actuel du SOMdji en soulevant les réalisations qui sont différentes de la « norme ». Parmi elles, il y a des traits syntaxiques, des emprunts, des alternances codiques et des glissements sémantiques.

6.2.1.1. Prescription sur les variations morphologiques

Les variations morphologiques souvent relevées pour qualifier le parler SOMdji sont le pronom personnel de la première personne du pluriel, le « y » yod ajoutée aux verbes préfixaux

⁴⁹ Littéralement, le terme « galaa » désigne 'rentrer' mais il est également employé pour le mot 'habiter'.

⁵⁰ Ici, l'information s'interroge sur l'emploi du verbe « gal » qui signifierai, pour lui, 'entrer' mais que les djiboutiens emploieraient pour 'habiter' (voir 6.2.1.2.)

à la première personne du singulier et la régularisation des verbes irréguliers et précisément le verbe « *dheh* ‘dire’ » et « *imaw* ‘venir’ ».

Les discours sur les traits syntaxiques sont produits sur des faits « métalinguistiques » qui se veulent objectifs car ces traits ne respectent pas la structure grammaticale du somali standard. On retrouve le premier trait dans l'exemple 11 et 12 (b et c) que les deux locuteurs emploient comme un discours rapporté ; celui des locuteurs SOMdji. Ces énoncés sont formulés afin de répondre à une question que nous leur avons posée sur l'emploi du somali à Djibouti. Pour décrire ce parler djiboutien, ces deux informants définissent le SOMdji à travers ce qui, selon eux, relève des lacunes et notamment le pronom personnel indépendant « nous », le pronom personnel dépendant (agglutiné au substantif). Le pronom indépendant est une forme allongée par rapport à celle de la variété standard qui, elle, est composée d'une forme courte :

SN : *keeni* SOMdji : *keeneeni* Français : le nôtre

Cette forme du pronom personnel dépendant est reconnue comme aggrammaticale par les locuteurs SOMdji : « **aqalkeeneeni* ‘notre maison’ ».

Le locuteur de l'exemple 11a définit le SOMdji, toujours à travers ce qu'il considère comme « fautes », du fait de la régularisation du verbe irrégulier précisément « *dheh* ». À travers cet exemple, la forme correcte, selon la norme, est « *waxaan ku idhi* » au lieu de « *waxaan ku ortay* » signifiant « je t'ai dit ».

Le troisième trait qui caractérise le SOMdji est le *yod* qui apparaît devant les verbes préfixaux. Dans l'exemple 12c et 13, le « y » devant le verbe « *oqow* ‘connaître’ » et « *ahaw* ‘être’ » conjugués au présent et à la première personne du singulier. Selon la norme, ces deux verbes auraient dû être respectivement conjugués « *waxaan aqaan* ‘je connais’ » et « *waxaan ahay* ‘je suis’ ». Le locuteur, dans l'exemple 12c, nous explique que cet emploi est erroné car la forme *yaqaanaa* est, selon la norme, la réalisation verbale à la troisième personne du singulier. Mais, le locuteur de l'exemple 13 reprend l'énoncé du jeune et porte un jugement évaluatif « ça fait mal aux oreilles ».

Enfin, dans cette série de traits morpho-syntaxiques, le locuteur de l'exemple 12c catégorise le SOMdji à travers une métathèse du mot « *dabaal* ‘nager’ ». Puisqu'une métathèse est une permutation de certains phonèmes dans un mot, ce locuteur indique que les locuteurs SOMdji emploient plutôt « *badaal* ‘nager’ ». Dans ce cas, il y a une permutation entre les phonèmes [d] et [b]. Pour lui, il s'agit d'une « faute » qui dans son discours prescriptif ne le qualifie pas, au même titre que les autres prescriptions, comme des éléments appartenant au

somali « *intaa midna maaha* ‘ parmi tous, aucun ne l’est ’ » ni comme étant un changement de cette langue. Ces locuteurs produisent ces discours prescriptifs avec bonne foi car ces formes qu’ils décrivent sont différentes de la norme et parce qu’ils sentent une confiance et une légitimité (nous verrons cette notion dans la troisième partie de ce chapitre). Cette sécurité linguistique est basée sur le fait qu’il y a une distance entre leurs pratiques linguistiques et ces fautes et surtout parce qu’ils maîtrisent la forme « correcte ». Ils expriment leur confiance à travers les démonstrations et les prescriptions qu’ils exposent dans leurs discours. Ces prescriptions portent sur des traits morpho-syntaxiques mais également sur des variations lexicales et principalement sur le glissement sémantique.

6.2.1.2. Prescription sur le glissement sémantique

Les prescriptions données dans les discours épilinguistiques s’appuient sur le « glissement de sens » de certains lexèmes par rapport au lexique standard. Appelé *glissement de sens* dans le dictionnaire de linguistique de Dubois et al., ce terme désigne « une extension de sens rejetée par les puristes » (2002 : 222). Cette dérivation s’effectue au fil du temps (diachronie) ou selon les frontières linguistiques et permet au mot ou à l’expression d’acquérir un autre sens sans changement de forme. Dans la grammaire traditionnelle, le glissement est appelé « dérivation impropre » car elle peut donner lieu à des incompréhensions ou des quiproquos entre les locuteurs.

Les puristes somalis s’appuient sur les glissements de sens comme le locuteur Fan 3 dans l’exemple 15 (a) avec le verbe « *galin* ‘ rentrer ’ » pour porter les jugements sur le SOMdji. Ce locuteur, ne faisant pas partie de cette communauté SOMdji, indique, sous forme d’un discours rapporté, que ses locuteurs utilisent ce verbe pour donner leur lieu d’habitation « *waxaan galaa*⁵¹ *siite barwaaqo tusaale* ‘ j’habite à Cité Barwako par exemple ’ ». L’utilisation de la prescription donnée après cet exemple est « *xawayaan miya* ‘ est-ce un animal ’ ». L’auteur de cette proposition indique que ce verbe est utilisé pour l’animal. Son interlocutrice (exemple 15b), locutrice SOMdji, lui explique que « *marka mee-sha la galaayo waa degniin baa laga wadaa* ‘ lorsqu’on rentre/parle d’ « entrer dans le lieu », on parle de lieu d’habitation ’ ». Ce verbe est en SOMdji spécifiquement employé pour indiquer son adresse principale et la distinguer de son adresse secondaire (lieu d’habitation temporaire). Cependant, ce locuteur, n’étant pas réceptif à son explication, maintient sa position vis-à-vis de l’emploi de ce mot et lui explique, dans l’exemple 15 (c) que c’est « *xaywaankaa hogiisa gala laakin dad-ku way degan-yihiin ee meel ma galaan* ‘ c’est l’animal qui rentre dans son trou mais les gens sont

⁵¹ Littéralement, le terme « galaa » désigne rentrer mais il est également employé pour le mot « habiter ».

installés mais ne rentrent pas dans un endroit' ». Plus loin, le Fan 3 porte un jugement sur l'emploi de ce verbe dans le parler SOMdji en disant : « *maska hoggisaan moodayayba* 'je croyais le trou du serpent' ». Donc, selon ce locuteur, l'emploi du lieu d'habitation avec le verbe *galay* 'habiter' dans le SOMdji renvoie à « l'habitation du serpent ».

6.2.1.3. Prescription sur les alternances codiques

L'alternance codique représente un des principaux outils pour construire les discours épilinguistiques, précisément prescriptifs, à l'égard du SOMdji. En effet, ce parler est fréquemment marqué par l'insertion de langues étrangères.

Dans l'exemple 11 (b) et 12 (a), les locuteurs expliquent l'impact des langues étrangères sur le SOMdji. Le premier locuteur, nous explique, dans un discours descriptif, la cause principale du changement linguistique « *afka halis- in uu badilmo keenay* 'ce qui cause le changement de la langue' » qui n'est autre que le contact social et linguistique. Cependant, ce qui attire plus notre attention est le lapsus « *halis-* 'danger' » que produit ce locuteur avant de se reprendre. Le lapsus, comme l'appelle Canut (2000 : 74) d'« *accidents* » de langage, révèle l'inconscient du locuteur. Dans notre exemple, le locuteur conçoit donc le mélange social et linguistique comme un « danger » pour la norme du « somali commun ».

Dans l'exemple 12 (a), le locuteur donne des exemples du parler SOMdji avec le processus d'alternance « *samedi-gaan- / iinneer* 'le samedi', 'une heure' » afin d'appuyer son jugement prescriptif « *waxay moodayaan inay soomaali ku hadlayaan* 'ils croient qu'ils parlent somali' ». Pour lui, tout énoncé qui ne respecte pas la structure ou la norme (avec des formes linguistiques étrangères) d'une langue ne fait pas partie de cette langue de référence ; ici le parler SOMdji, vu qu'il ne respecte pas la norme du somali standard, n'est donc pas une variété somalie.

Dans les précédents exemples, les locuteurs produisent leurs discours prescriptifs indirectement et ne donnent pas des instructions pour « bien parler » la langue. Contrairement à eux, le locuteur de l'exemple 14 (a et b) donne directement les règles normatives, à commencer par ne pas effectuer l'alternance ou l'insertion d'autres langues. Ce discours direct est marqué par le pronom « *idinka* 'vous' » pour parler directement au locuteur SOMdji. Une fois le discours ciblé, il donne les différentes prescriptions comme « *tirada soomaali ku sheega* 'dites les nombres en somali' » (14 a) et « *faransiis inaa lagu sheegin* 'il ne faut pas le dire en français' » (14b). Dans des prescriptions impératives, ce locuteur reproche aux locuteurs SOMdji l'insertion du français dans la langue somalie comme pour donner l'heure ou pour

répondre à une question : « *hadduu qof ni waydiiyo saacadda mise wax idin waydiiy* ‘si quelqu’un vous demande l’heure ou vous demande une chose...’ ».

6.2.2. Prescription active

Certains locuteurs relèvent des caractéristiques linguistiques différentes et portent un jugement appréciatif ou dépréciatif sur une pratique langagière (en l’occurrence dépréciatif pour le SOMdji) et d’autres locuteurs, dans leur discours, agissent sur l’énoncé de l’interlocuteur. Cette dernière action consiste, en règle générale, à corriger son interlocuteur selon les « normes » de la langue. Ces prescriptions, comme le présente Houdebine (1993), relèvent d’un imaginaire linguistique qui conçoit la langue comme un idéal. Parmi elles, il y a l’interruption de l’énoncé ou la reprise de l’énoncé du locuteur afin de proposer la forme « correcte » selon cet idéal. Cette prescription active est assez fréquente à Djibouti et précisément envers les locuteurs SOMdji.

Nous constatons ce type d’intervention prescriptive dans les discours en situation formelle en référence à une langue standard, perçue comme la bonne norme. Par exemple :

[16] C.1.1.

a. Hibo : waxa **poésie-ga** la idhaahdo amba maansoda sameynaya...

^{16a} **waxa** **poésie-ga** **la** **idhaahdo** **amba** **maansoda** **sameynaya**
 poésie-ga maanso-da
 chose poésie-ART M. IMP. dire-INAC-3S. ou bien poème-ART F. faire-INAC- 3M.

« Ce qu’on appelle la poésie ou[celui] qui fait la poésie... »

b. Animatrice : waa masayahankii.

^{16b} **waa** **masayahankii.**
 masayahan-kii
 PART.V. poète-ART M.

« C’est le poète. »

c. Hibo : waa masayahankii.

^{16c} **waa** **masayahankii**
 masayahan-kii
 PART.V. poète-ART M.

« C’est le poète. »

[17] C.1.2.

a. Aden : ... **terme** la iraahto iilkay ku dhigtey// **elle va faire tout...**

17a	terme	la	iraahto	iilkay iil-ka-ayaa-ay
	terme	PREP.	dire-INAC.- 3S.	tombe-ART M.- PART.N. 3F.
17a	ku	dhigtey	elle va faire tout	
	PRO.2S.	mettre-INAC.3F.S	elle va tout faire	

« un terme qu'on dit « elle t'a mis dans la tombe »⁵². Elle va faire tout/ expression pour dire 'elle t'a enterré'... »

b. Animatrice : wax walba way sameynaysaa.

17b	wax	walba	way waa-ay	samaynaysaa
	chose	tout	PART.V.- 3F.	faire-INAC.3F.S.

« Elle va tout faire. »

c. Aden : Voilà// haa

Voilà oui

« Oui ! Voilà ! »

d. Animatrice : wanaag kasta ayay tusaysaa ::.

17d	wanaag	kasta	ayay ayaa-ay	tusaysaa
	bonté	tout	PART.N.- 3F.	montrer INAC. 3F.S.

« Elle va lui montrer le bon côté. »

Dans ces exemples, l'animatrice est le chef d'orchestre de la communication et régule au fur et à mesure de l'énonciation. Son émission étant en langue somalie et dans une situation formelle (officielle), elle veille à l'emploi « correcte » de la langue. Pour cela, des fois, elle intervient dans l'énoncé afin de « corriger » ses interlocuteurs ou pour les aider à trouver le « bon terme » en somali.

Dans les deux exemples (16a,b,c et 17a,b,c,d), la reprise est principalement employée afin de corriger les mots ou expressions employées en français « poète » et « elle va faire tout ». Dans le premier cas, la locutrice ne trouve pas, au moment de l'énonciation, le mot « poète » en somali. Alors, elle explique « *waxa poésie-ga la idhahdo amba// mansoda samayanaya* 'ce

⁵² Expression populaire qui est employée pour désigner une personne qui très éprit d'une autre personne. Généralement employé dans le cadre sentimental.

qu'on appelle la poésie ou qui fait de la poésie' ». Dans cette explication, l'animatrice interrompt le discours de cette locutrice afin de « corriger » et de donner le terme adéquat « *masayahankii* 'le poète' »

Dans le second cas, le locuteur produit intégralement son idée en français grâce à l'alternance codique « *elle va faire tout* » mais l'animatrice va, par le même procédé, interrompre le locuteur afin de traduire son expression et intégralement en somali « *wax walba way sameynaysaa* 'elle va faire tout' » ou précise la pensée du locuteur « *wanaag kasta ayay tusaysaa* 'elle lui montre le bon côté/tous les aspects positifs' ». Ces prescriptions révèlent que ces locuteurs ont une certaine légitimité à « corriger » ces locuteurs SOMdji. Mais, l'imaginaire/les représentations autour du SOMdji et de la société djiboutienne impacte les locuteurs de cette variété et nous permet d'observer de l'insécurité linguistique chez ces derniers.

6.3. L'insécurité linguistique

Les discours épilinguistiques, qu'ils soient évaluatifs ou prescriptifs, impactent les locuteurs de la langue ou de la variété en question. Ces impacts ressortent soit dans leurs pratiques langagières soit dans la représentation qu'ils se font de leur parler. En effet, tous les précédents discours sur le SOMdji, que cela soit une évaluation, une auto-évaluation ou une prescription des différences dites « fautives », ont instauré une sorte d'évidence et une évaluation de ses locuteurs.

L'insécurité linguistique renvoie à une dévalorisation d'un locuteur sur son parler (insécurité identitaire), sur le parler de sa communauté (statuaire) ou celui d'une autre communauté (informelle). Cependant, les discours ou les comportements d'insécurité linguistique ne s'organisent pas autour d'un de ces trois types. Dans notre corpus, il y a des énoncés d'insécurité linguistique identitaire et statuaire en même temps, informelle et statuaire etc. Donc, les formes d'insécurité que nous avons retrouvées dans notre corpus sont deux types :

- **Format de l'insécurité** : Totale ou Partielle
- **Noyau de l'insécurité** : Par rapport à une norme et un autre locuteur de la même ou d'une autre communauté.

6.3.1. *Format d'insécurité*

Un locuteur peut dévaloriser son parler et par la même occasion son identité ou il peut admettre les « fautes » qu'il commet tout en justifiant ou défendant son parler. C'est dans ce sens que nous parlons d'un format d'insécurité soit totale soit partielle.

6.3.1.1. *Insécurité totale*

Dans l'insécurité totale, les locuteurs SOMdji portent un jugement dépréciatif sur leur parler et sur leurs pratiques langagières. Dans les exemples 6 (a et b), 7b, 9 et 10, les locuteurs montrent leur insécurité linguistique dans la manière dont ils présentent ou ils conçoivent leur parler. Pour Nima, dans l'exemple 6 (a et b), la langue somalie à Djibouti est rudoyée « *waan ku tutumanay* 'on l'a piétiné' » dans le sens où la norme n'est pas respectée. Aussi, pour cette locutrice, l'abîmement de la langue s'explique par son insuffisance ou par le manque de maîtrise des règles grammaticales « *aad buu noogu yar yahay* 'il est trop rare chez nous' ». Dans le même corpus, un autre locuteur SOMdji (Fan6) marque cette insécurité en qualifiant le SOMdji, son parler, de problème « *problème-kaa yar baa na haysta* 'nous avons ce petit problème' ». Pour lui, le SOMdji est une pratique langagière erronée et qui résulte d'un manque de compétence linguistique au point d'être un « problème ».

Les exemples 9 et 10 marquent cette insécurité totale des jeunes Djiboutiens sur leur parler. Nous avons recueilli ces exemples lors d'une conversation⁵³. Pour ces deux locuteurs, le SOMdji est une forme assez banale « *yar* 'petit' » voire qui ne mérite pas le statut de langue « *wax* 'chose' », à cause de l'alternance codique « *mélange ah* 'qui est mélangé' ». Cette forme est également, à cause de l'alternance et des autres diversités linguistiques, fautive « *soomaali iska fau-ya* 'un somali qui est faux' » puisqu'elle n'est pas conforme à la forme normative.

6.3.1.2. *Insécurité partielle*

Dans ce format, l'insécurité linguistique est visible car les locuteurs reconnaissent l'existence des formes « incorrectes » dans leur parler mais parviennent, dans le même énoncé, à le défendre. Ce besoin de défendre résulte d'un nationalisme linguistique où le locuteur revendique son identité linguistique. Par exemple :

[18] C12.

⁵³ Dans les deux conversations ordinaires, nous étions amenées à parler de notre sujet de thèse et ceci est la première réaction de ces deux locuteurs.

a. *af soomaaligu maaha kani aad ku hadlaysid uun maaha.*

« La langue somalie n'est pas seulement celui que tu parles. »

Dans cet énoncé, le locuteur répond à un autre locuteur en ne considérant pas la langue somalie comme homogène avec une forme de référence. Il peut donc y avoir, contrairement au locuteur qui évalue le somali à Djibouti comme un emploi erroné, une variété différente de son parler sans pour autant être « fausse ». Cette réponse témoigne d'une conception idéologique basée sur « la loyauté linguistique » clamée par ce locuteur.

Cependant, si ce locuteur se sent en sécurité linguistique par rapport au locuteur à qui il répond, il marque son insécurité linguistique envers la norme :

[18] b. *horta graamar-ka in af soomaaliga laga raaco weeyi.*

« D'abord, il faut s'aligner sur la grammaire du somali. »

Ici, le locuteur soutient et reprend les discours prescriptifs des « puristes » qui exigent le respect de la norme. Cette parenthèse présente l'insécurité linguistique partielle car ce locuteur, d'un côté, revendique l'existence d'une variété différente à Djibouti et non erronée mais d'un autre côté, appelle au respect de la « norme ».

Nous retrouvons cette forme d'insécurité partielle chez un autre locuteur non SOMdji, en parlant de son parler.

[19] C12.

FAN 2 : *hargeisada qudheeda waa la idhaahdaa halkeed gashaa/// waa hadal/ luqad waliba waxay leedahay... hadal suuqiya iyo hadal caadiya.*

« À Hargeisa même, on dit « où est ce que tu rentres (habite) » ... c'est un parler, toute langue a un parler familier et un parler normal/habituel. »

Dans cet exemple, le locuteur explique l'emploi du mot « *gashaa* 'rentrer' » dans le sens de « habiter » dans sa ville comme une variation linguistique d'une langue. Pour lui, il s'agit d'un langage courant « *suuqiya*⁵⁴ 'qui est familier'⁵⁵ » à l'intérieur d'une norme « *caadiya* 'qui est normal' ».

Dans l'optique de présenter le SOMdji comme une variété, Nima présente son parler comme le résultat d'un contact de langue, phénomène commun à toute la communauté.

⁵⁴ Dans le sens de « dialectal » ou variété

⁵⁵ *Af suuqi ah* signifie littéralement une « langue du marché », qui aurait le sens de la « langue de la rue ».

a. *Nima : af ingilish baad ku hadlaysaa af soomaali baad ku hadlaysaa// afkaa faranjigaa umbaad garanayn waxaa adiga markastoo qofkastoo soomaaligoo aragtid sida faranji ku hadlaa waad nacaysaa oo waxaad leedahay afkan gaalaad naga daa.*

« Tu parles en anglais, en somali, cette langue française est la seule que tu ne connais pas. Chaque fois que tu vois une personne somalophone qui parle en français, tu la détestes. Tu lui demande d’arrêter d’utiliser cette langue étrangère. »

b. *Nima : afkan ingiliiskaad ku hadleysid ma af hooyaa waa af gaaleede.*

« Est-ce que cette langue anglaise que tu utilises est une langue maternelle, c’est une langue étrangère. »

Comme nous pouvons le voir dans l’énoncé de Nima, le recours à une langue étrangère est un phénomène courant qu’utilise toute société. Afin de répondre à la prescription de son interlocuteur (Fan3), cette locutrice explique qu’ils (les membres de la communauté somalie non djiboutiens) utilisent l’anglais comme langue d’alternance à la place du français pour les SOMdji.

6.3.2. Noyau de l’insécurité linguistique

L’insécurité linguistique est toujours le produit d’un discours épilinguistique ou d’imaginaire linguistique mais elle se construit en fonction de facteurs comme la norme, le conformisme linguistique et par rapport à son interlocuteur.

6.3.2.1. Insécurité linguistique et norme

La norme correspond à une variété politiquement instaurée comme la forme de référence à travers une politique de « normativisation ».

Dans l’exemple 18, le locuteur nous explique la nécessité d’adopter la grammaire du « somali » afin d’éviter une sorte de déliquescence linguistique. Pour d’autres locuteurs, comme dans l’exemple 6 (a), le SOMdji est une déformation « *waan ku tutumanay* ‘on a piétiné dessus’ », une forme piétinée, abîmée de la langue « *soomaaligii* ‘le somali’ ». La locutrice, dans cet exemple, renforce la référence ou l’élément focal grâce au déterminant défini anaphorique « -gii » et indique une forme source bien connue.

L’évaluation portée sur le SOMdji est toujours formulée en fonction de cette norme. À travers elle, on détermine ce qui est acceptable et ce qui ne l’est pas. Comme nous avons pu le

voir dans tous les précédents exemples, les prescriptions sont données en fonction de cette norme. Comme le dit Nima (C.2.1.) « *soomaali ahaan* ‘en tant que somali’ » évalue une réalisation linguistique, la juge erronée par rapport à la forme de langue « idéale ». Cette évaluation est également utilisée dans les discours prescriptifs « *af ahaan bay khalad ku tahay* ‘Elle est une fautive en tant que langue’ » (I.2)

6.3.2.2. Insécurité linguistique et interlocuteur

L’insécurité linguistique apparaît par rapport à un interlocuteur d’un autre groupe social ou de ces propres locuteurs⁵⁶ qui soutiennent l’existence d’une variété hiérarchiquement supérieure.

Dans ces situations, le locuteur SOMdji porte un jugement dépréciatif sur son parler ou modifie son langage en adoptant une forme linguistique « prestigieuse ». Face à des interlocuteurs somalophones non djiboutiens (principalement somaliens), des locuteurs djiboutiens non SOMdji et dans une situation formelle, les locuteurs SOMdji modifient leur parler et marquent leur insécurité linguistique. Parmi ces modifications, il y a l’emploi de la forme nominatif du présent des verbes dans les phrases relatifs sujet⁵⁷. Par exemple :

[21] C.1.1.

a. Hibo : ninka wax sawirayi...

21a	ninka nin-ka	wax	sawirayi
	homme-ART. M.	chose	photographier- INAC.- 3M.S.

« L’homme qui fait le dessin d’une chose... »

b. Hibo : ninka looxa sawirayi/ ninka muziga tumayi...

21b	ninka nin-ka	looxa loox-a	sawirayi sawir-ay-i	ninka nin-ka	muziga muzig-ga	tumayi tun-ay-i
	homme-ART. M.	tableau- ART.M.S.	photographier- IMPE.- INAC.- 3M.S.	homme- ART. M.S.	musique- ART.M.S.	taper- IMPE.- INAC.- 3M.S.

« L’homme qui fait le dessin d’un tableau, l’homme qui joue de la musique... »

⁵⁶ Ces locuteurs qui sont généralement les aînés (parents ou personnes âgées) ou des personnes non scolarisées n’ont pas cette influence des langues en contact et ils sont en règle générale des monolingues. Leur répertoire linguistique est donc dénué de tous formes étrangères susceptibles d’apparaître sous forme d’alternance ou d’emprunt.

⁵⁷ Voir la description linguistique de cette forme dans la partie 7.3.3.

Pour cette locutrice, l'emploi de cette forme relève d'une langue savante scientifique adéquate à la situation formelle dans laquelle elle s'y trouve et qui requière une rigueur. Dans le premier exemple, la locutrice s'exprime dans une émission télévisée en langue somalie. Selon elle, cette forme d'expression est perçue comme « noble » mais au niveau de la norme, cette réalisation est un trait linguistique qui, selon Banti (2011)⁵⁸, n'existe pas dans la forme standard. Le côté prestigieux de cette forme nous est confirmé dans le corpus C.2.1 lorsque Nima, pour adapter son parler à celui de ses interlocuteurs somaliens, adopte l'emploi de cette forme du verbe relative.

[22] C.2.1

Nima : waxa weeyi.

waxa weeyi

PART. être

« Ce qu'il y a.. »

Dans son processus d'accommodation sociolinguistique⁵⁹, cette locutrice cherche à « bien » parler le somali avec ses locuteurs non SOMdji. Pour cela, elle utilise cette forme puisqu'elle estime être la plus correcte. Cette hypothèse nous est confirmée par l'emploi répété de cette locution « *weeyi* 'c'est...' », précisément cinq fois.

En conclusion, ce chapitre a montré la forte pression de la norme, qui crée une insécurité linguistique chez les locuteurs SOMdji. Les discours épilinguistiques soit évaluent les locuteurs ainsi que leurs pratiques, soit donnent des prescriptions sur les différentes « fautes » supposées exister dans le SOMdji. Les locuteurs somalis parlant le SOMdji ou non ont conscience de l'hétérogénéité linguistique du somali parlé à Djibouti, laquelle « ...hétérogénéité est constitutive de l'exercice normal et de la pérennité des langues historiques » (Boyer 2001 : 37). Cette hétérogénéité suppose des particularismes propres au SOMdji qui seront l'objet du chapitre suivant.

⁵⁸ Cet auteur nous a également expliqué, lors d'une rencontre en décembre 2018, les différentes réalisations du relatif afin de confirmer notre hypothèse qui est la spécificité de cette réalisation dans le SOMdji.

⁵⁹ Voir 9.3.2.

CHAPITRE 7. QUELQUES CARACTERISTIQUES LINGUISTIQUES DU SOMdji

Le SOMdji, bien identifié à travers les facteurs sociolinguistiques et géographiques discutés dans le chapitre 6, se différencie du somali comun (SC) ou du somali du Nord (SN)⁶⁰ par des traits linguistiques que nous allons exposer dans ce chapitre. Ces traits sont d'ordre phonétiques, phonologiques, morphologiques et morpho-syntaxiques.

La description de chaque trait linguistique analysé est toujours précédée de sa variante en SC/SN. Cela nous permet de mieux étudier les évolutions linguistiques que connaît à la variété parlée par les jeunes Djiboutiens de langue maternelle somalie.

Ce chapitre est ainsi composé de trois parties : une première partie est consacrée aux traits phonétiques et phonologiques du SOMdji, une seconde partie qui portera sur les traits morphologiques et une troisième qui abordera les écarts morpho-syntaxiques par rapport au SC.

7.1. Traits phonétiques du SOMdji

Le SOMdji se caractérise par des traits phonétiques et phonologiques qui le distinguent du SC/Somali du Nord (SN). Cette différence se situe à la fois sur le plan segmental et suprasegmental.

Avant de décrire ces différences, il est opportun de donner un rapide aperçu du système phonétique du SN, afin d'explicitier les écarts qu'on peut observer avec le SOMdji.

Les réalisations, comme le processus de régularisation, de contraction syllabique et celui de la disparition du marquage accentuel, sont trois traits phonétiques qui, pour nous, montrent les variations effectuées dans le SOMdji

Sur le plan prosodique, le somali est aujourd'hui unanimement considéré comme une langue à accent tonal. Cet accent marque exclusivement des propriétés grammaticales et n'introduit aucune distinction au niveau lexical. Sur ce plan, le SOMdji n'introduit aucune innovation.

⁶⁰ Pour ce qui concerne le rapport entre le SC et le SN, le lecteur pourra se reporter au chapitre 2, et particulièrement à la partie sur les variétés somalies.

7.1.1. Aperçu phonétique du somali

7.1.1.1. Structure phonétique

Le somali est une langue qui dispose d'un système phonétique traditionnellement composé de vingt-deux phonèmes consonantiques.

Tableau n°12 : Les consonnes du somali

		Lab.	Dent.	Rétr.	Pal.	Vél.	Uvul.	Pharyn.	Glott.
OCCL ⁶¹ .	sourds		t			k	q		'[ʔ]
	sonores	b	d	dh [d]		g			
NAS.		m	n						
FRIC.	sourds	f	s		sh [ʃ]	kh [x]		x [ħ]	h
	sonores							c [ç]	
AFFRIQ.	sonores				j [dʒ]				
LIQ.			r, l						
APPR.		w			y [j]				

Source : Lampitelli 2011 : 258

- Cinq phonèmes vocaliques brefs avec leurs correspondantes longues. Dans l'orthographe officielle du somali, la longueur vocalique est indiquée par le doublement de la voyelle. *a, aa, e, ee, o, oo, i, ii, u, uu*

Tableau n° 13 : Quantité vocalique des sons somalis

Avec Voyelle brève	Avec Voyelle Longue
a : <i>san</i> 'nez'	aa : <i>saan</i> 'peau d'animal'
e : <i>dheg</i> 'oreille'	ee : <i>dheeg</i> 'côté'
o : <i>rog</i> 'tourner'	oo : <i>roog</i> 'tapis'
i : <i>dir</i> 'envoyer'	ii : <i>diir</i> 'épulcher'
u : <i>dul</i> 'dessus'	uu : <i>duul</i> 'voler'

La voyelle orthographiée *u* en somali correspond au son [u]. Le son [y] n'existe pas dans cette langue ce qui constitue un écart avec le français et pose quelques difficultés pour les djiboutiens francophones qui apprennent à lire le somali..

- Cinq diphtongues orthographiées *ay, aw, oy, ow, ey*. Ces diphtongues sont formées à travers les deux consonnes [w] et [j] combinées aux voyelles [a] et

⁶¹ Ces abréviations renvoient aux consonnes : OCCL (occlusives), NAS. (nasales), FRIC. (fricatives), AFFRIQ. (affriquées), LIQ (liquides) et APPR. (approximantes).

[o] dans la même syllabe. Saeed (1999) ajoute que, tout comme pour les voyelles brèves, ces diphtongues ont des correspondantes longues à savoir ; *aay, aaw, ooy, oow*.

- ✓ *ay* *oday* ‘vieil homme’ N. *aay* *aay* ‘profitable’ V.
- ✓ *aw* *awr* ‘chameau’ N. *aaw* *aawe* N.P. (M.)
- ✓ *oy* *oy* ‘pleure’ V. *ooy* *mooy* ‘espèce d’oiseau’ N.
- ✓ *ow* *dhow* ‘près’ ADJ. *oow* *xoroow* ‘indépendant’ V.
- ✓ *ey* *ey* ‘chien’ N.

Le système vocalique du somali est composé de voyelles brèves et longues qui se distinguent par ailleurs par leur mode d’articulation, à savoir la position de la langue dans la bouche. Ainsi, on a des voyelles avancées (+ATR), ou retractées (-ATR). Le tableau ci-dessous récapitule ce système fort complexe, comparé aux autres langues couchitiques :

Tableau n° 14 : Le système ATR du somali

	Voyelles rétractées (-ATR)		Voyelles avancées (+ATR)	
	Brèves	Longues	Brèves	Longues
Palatales fermées	i <i>bil</i> ‘mois’, <i>il</i> ‘œil’, <i>fin</i> ‘bouton’	ii <i>biil</i> ‘salaire’, <i>iil</i> ‘vengeance’	ɨ <i>dir</i> ‘envoi’	ɨɨ <i>diir</i> ‘épulcher’
Palatales moyennes	ɛ <i>dheh</i> ‘dire’	ɛɛ <i>dheeh</i> ‘marquer’	e <i>gel</i> ‘être entré’	ee <i>geel</i> ‘troupeau de chameau’
Vélares Ouvertes	a <i>gadh</i> ‘barbe’	aa <i>gaadh</i> ‘atteindre’	a <i>tag</i> ‘être parti’	aa <i>taag</i> ‘être debout’
Vélares moyennes	ɔ <i>gɔl</i> ⁶² ‘poitrine’	ɔɔ <i>gɔɔl</i> ‘chamelle’	ø <i>tøg</i> ‘corde’	øø <i>tøøg</i> ‘viser’
Vélares fermées	u <i>ful</i> ‘accompli’	uu <i>fuul</i> ‘monter’	ʉ <i>gʉd</i> ‘excision’	ʉʉ <i>gʉʉd</i> ‘dessus’

7.1.1.2. Système prosodique du Somali

Le somali a un système prosodique basé sur « un contraste accentué/non accentué où la position accentuée est réservée au ton haut ou moyen » (Morin 1995 : 143). Cette formulation

⁶² Dans le sens « prendre dans les bras ». Exemple : *ilmaha gosha ku qabo* ‘prends l’enfant dans tes bras’.

qui associe accent et ton est due au fait que l'accent dont parle ici Morin a les propriétaires articulatoires d'un ton. C'est pour cette raison que, depuis le fameux article de Hyman (1981), les chercheurs (Banti 1988 ; Orwin 1995 ; Morin 1995 ; Puglielli 2004, etc.) travaillant sur le somali sont unanimes pour caractériser l'accent du somali, comme un « **accent tonal** »,

L'accent se place sur les mores plutôt que sur les syllabes dans cette langue. C'est cette particularité qui donne en partie la caractéristique tonale à l'accent. La more sur laquelle est placé l'accent acquiert le trait d'un ton haut, alors que les autres mores vont hériter du ton bas ou moyen. Pour les voyelles longues, l'accent est placé sur la première unité vocalique (dans la transcription orthographique et pour les voyelles longues, l'accent est sur la première partie de la voyelle).

L'accent du somali n'est pas propre au mot mais encode des paramètres grammaticaux (genre, nombre, cas) comme l'avait déjà souligné Andrzejewski (1981 : 1) en écrivant « *has fixed tonal patterns which function as exponents of grammatical categories* »

- | | |
|---------------------------------------|---|
| ▪ <i>ínan</i> 'garçon' | <i>inán</i> 'fille' |
| ▪ <i>dámeer</i> : 'âne' | <i>daméer</i> : 'ânesse' |
| ▪ <i>soomáali</i> : 'un homme Somali' | <i>soomaalí</i> : 'une communauté somalienne' |
| ▪ <i>mádax</i> : 'tête' | <i>madáx</i> : 'têtes' |

En effet, la morphologie flexionnelles de certains mots comme le nom et le verbe dépend du système tonal. L'accent marque le cas (sujet, absolu et vocatif), le genre (masculin/ féminin) et le nombre (singulier/pluriel) pour le nom et les formes aspectuelles (optatives et relatées) pour le verbe.

7.1.2. Evolutions des traits articulatoires

Les variations phonétiques d'une langue varient en fonction de différence personnelle ou géographique. En sociolinguistique, ces variations linguistiques, selon l'utilisateur, sont conditionnées par des facteurs socio-temporels et sociaux. Ces variations dépendent de divers facteurs tels que le profil sociologique du locuteur et de son lieu d'habitation. Le SOMdji ne fait pas exception et est le résultat de l'évolution de divers traits phonétiques et phonologiques.

Nous pouvons citer quelques exemples de ces évolutions, parmi lesquelles la rétroflexe [d] qui est remplacée, dans certains cas, par l'alvéolaire [r] ; la monophthongaison de certaines

diphthongues et la surrégularisation de certaines formes au niveau phonétique. D'un autre côté, le marquage accentuel du genre et du nombre du SN est remplacé par un marquage morphologique (voir tableau n°18) et la régularisation de certaines formes qui, dans le SC, sont assimilées (voir exemple 25 à 31).

7.1.2.1. Evolution de la rétroflexe

Dans le SOMdji, parmi les variations phonétiques par rapport au SN, l'évolution de la consonne rétroflexe [ɖ] en la consonne alvéolaire [r] s'opère sur la consonne en position intervocalique et finale. Cette variation libre est assez fréquente dans le SOMdji et on le retrouve dans les substantifs, les verbes et les adjectifs.

Par exemple :

Tableau n° 15 : Exemples d'évolution de la rétroflexe vers l'alvéolaire

SOMdji	Référence	SN	Glose
Substantif			
<i>láyr</i>		<i>láydh</i>	air
<i>xiriir</i>		<i>xidhiidh</i>	lien
<i>gabar</i>	E.16	<i>gabadh</i>	filles
<i>gáari</i>		<i>gáadhi</i>	voiture
<i>baráadhe(o)</i>	E.6, E.16	<i>badhaadhe</i>	pomme de terre
<i>jirkeeda</i>	E.2.	<i>jidhkeeda</i>	peau
Adjectif			
<i>baláaran</i>		<i>baláadhan</i>	large
<i>jírra</i>		<i>jíidh ah</i>	qui est sans gras (filet) en parlant de viande
Verbe			
<i>oran</i>	C.1.1, E.4	<i>odhan</i>	dire
<i>iráahdo</i>	C.1.2	<i>idhaahdo</i>	dire
<i>oronayaa</i>	E.4		
<i>yiri</i> 3M.S.	E.4., C.4	<i>yidhi</i>	dire
<i>niri</i> 1PL.		<i>nidhi</i>	dire
<i>tiri</i> 3F.S.	E.4, E.6, E.8		

<i>fariiso</i> IMPE.		<i>fadhiiso</i>	assieds-toi
<i>iraaahdaayay</i>	C.4	<i>idhaah (do)</i>	dire
<i>gaaro</i> 1/3M.S.		<i>gaadho</i>	atteindre
<i>baraaray</i> PRES.		<i>badhaadh</i>	être content

L'évolution de la rétroflexe [d], d'après ces exemples, en alvéolaire [r] est, en position intervocalique et final, en variation libre car l'emploi est en alternance. En position intervocalique, [d] devient [r] si les deux voyelles sont soit identiques soit une des voyelles, pré ou postposée, est la voyelle ouverte [a].

En revanche, en position initiale, l'opposition n'est jamais distinctive car la consonne rétroflexe n'évolue jamais pour devenir l'alvéolaire comme « *dhul* 'sol' » ne peut pas être articulé « **rul* ».

Cependant, cette variation est instable puisqu'un même locuteur peut employer, dans un même énoncé, le même mot avec des variantes consonantiques différentes. Par exemple :

[23] P.1, C.1.1

a. Hibo : waxa la oran karo...

23a waxa la oran karo

chose-ART.M. PREP. dire- INAC.- IMP. pouvoir-INAC.IMP.

« Ce qu'on peut dire... »

b. Hibo : ...wax ka odhan karno...

23b wax ka odhan karno

chose PREP. dire pouvoir-INAC.- 1PL.

« ...Ce que nous pouvons en dire... »

[24] C.6.2

a. Ileeya : ...markii horeba u yiri...

24a markii hore ba u yiri

mar-kii

fois-ART.M. devant ADV. PREP. dire- IMP.

« Comme je l'ai précédemment dis... »

b. waxa la idhaahdo...

24b **waxa** **la** **idhaahdo**
 chose-ART.M. PREP. appeler-INAC.-3M.

« Ce qu'on appelle... »

Dans les études dialectologiques, l'emploi de la consonne [r] en position intervocalique ou finale caractérise les variétés du sud et de l'est de la Somalie avec la rétroflexe. Donc, le SOMdji a ainsi les caractéristiques de la variété du nord et du sud. Diriye (2000) et Lamberti (1986) font de cette opposition *r/dh* un isoglosse qui distingue les variétés somalies du nord et celles du sud tout comme la monophthongaison des diphtongues et la surrégularisation.

7.1.2.2. Monophthongaison

Le processus de monophthongaison est, dans la langue somalie, visible dans les dialectes du sud (Benaadir) et dans le dialecte May. Diriye (2000 : 175), dans une approche comparative, présente la monophthongaison ainsi :

<u>May</u>	<u>Benaadir</u>	<u>NL</u>	
kule <u>e</u> l	kule <u>e</u> l	kulay <u>l</u>	'chaleur'
fa <u>a</u> nuus	fa <u>a</u> nuus	fa <u>y</u> nuus	'lampe'

La réalisation phonétique de ces mots dans le SOMdji est identique à celle du maay et du benaadir et principalement pour le mot « faanuus : lampe ».

D'ailleurs, dans le corpus C.2.1, Nima effectue une monophthongaison sur le verbe conjugué au présent « *malayn* 'croire' » employé « *maleen* » et le verbe adjectival « *kulayl* 'chaud' » prononcé « *kulul yahay* 'il est chaud' ».

Même si la forme initiale (avec la diphtongue) est employée, la monophthongaison des diphtongues, principalement « *ay* » qui se monophthongue en voyelle longue « *ee* », est observable dans le parler SOMdji. Nous pouvons citer :

Tableau n° 16 : Exemple de monophthongaison dans le SOMdji

SOMdji	SN	Glose
<i>dabeel</i>	<i>dabayl</i>	vent
<i>dhageeso</i>	<i>dhagayso</i>	écoute
<i>kuluul</i>	<i>kulayl</i>	chaud
<i>sameen doona IS.</i>	<i>samayn</i>	Je ferais

7.1.2.3. Surrégularisation

La surrégularisation consiste à appliquer une règle d'exception à d'autres contextes que ceux spécifiés par la norme. Aussi, la surrégularisation est l'application de plusieurs règles de simultanément.

Moreno (1955 : 29), repris par Diriye (2000 : 184), donne des exemples de surrégularisation dans le benaadir, en l'occurrence dans la formation de certains pluriels. Par exemple « libaax 'lion' (M.) » :

SN/SC	benaadir
libaaxyo (F.)	libaaxiyo (F.)

Selon la norme somalie, les substantifs masculins, avec une finale *x*, *c* et *q* et composé d'une seule syllabe ou une seule more prennent un yod *-y* suivi de la marque du pluriel *-o*. Cette règle n'est donc pas respectée dans la variété benaadir qui l'applique à un mot qui, certes se termine pas « *x* » mais qui n'est pas monosyllabique. On parle donc d'une surrégularisation.

Ce concept est pertinent dans le parler SOMdji puisqu'il y a, comme le benaadir, cette formation surrégularisée des morphèmes du pluriel et la suppression de la consonne latéral [l] en position finale lors de l'insertion des morphèmes grammaticaux (articles).

Nous avons extrait ces formes dans une enquête lexicale que nous avons mené auprès de 20 personnes (hommes et femmes confondus avec une tranche d'âge allant de 18 à 55 ans). Nous avons donné un tableau avec une liste de mots au pluriel en français et les participants ont complétés en donnant l'équivalent en somali.

Tableau No. 17⁶³ : Exemples de surrégularisation du substantif au pluriel

Numéro	Référence	Substantif pluriel <i>-yo</i>	Glose
1	E.1,2,3,11,18,19,20,21	<i>madbakh(ou q)yo</i>	Cuisines
2	E.13	<i>madakhyo</i>	Cuisines
3	E.1,8,12,18,35,36	<i>furaashyo</i>	Matelas
4	E.3,4,31	<i>firaashyo</i>	Matelas
5	E.4,5,6,10,31,32,18	<i>xafiisyo</i>	Bureaux
6	E.14 et E.1	<i>kaynyo/kayno</i>	Forêts
7	E.8, 34	<i>hawdyo</i>	Forêts
8	E.8,36	<i>kaluunyo</i>	Poissons

⁶³ Certaines gloses sont répétées car les locuteurs l'ont transcrits différemment.

9	E.5	<i>sharaabyo</i>	Boissons
10	E.9	<i>acabyo</i>	Boissons
11	E.31	<i>musyo</i>	Bananes
12	E.10	<i>mukulalyo</i>	Chats
13	E.10	<i>masasyo</i>	Serpents
14	E.18	<i>baayacmushtaryo</i>	Commerçants
16	E.5	<i>fogaalaragyo</i>	Télévisions

Le processus de surrégularisation, dans le SOMdji, est marqué par la généralisation du yod. Dans le SN, ce yod est spécifique à trois formes (*x, c, q*) mais cette règle est généralisée dans le SOMdji puisque, dans nos résultats, nous le retrouvons après d'autres consonnes comme *kh, s, n, b, l, r* et *g*.

Dans le cadre de la surrégularisation, quelques exceptions sont lisibles dans les exemples comme :

- Redoublement du pluriel dans l'exemple 13 « *masasyo* 'des serpents' » :

mas 'serpent' *as* *yo*

M.S. PL.1 PL.2

- Equilibrage Syllabique, dans l'exemple 2, avec la suppression de la consonne [b] entravé.
- Substantivation, dans l'exemple 10, du verbe irrégulier « *cab* 'boit' ».

7.1.3. *Changement des traits phonétiques*

7.1.3.1. Du marquage accentuel vers un marquage morphologique

L'accent, dans le somali, est distinctif car il marque le genre et le nombre de certains substantifs. Par exemple :

- *ceesáan* 'mouton' *ceesaán* 'chèvre'
- *ínan* 'garçon' *inán* 'fille'
- *dibi* 'taureau' *dibí* 'taureaux'

Tableau n°18 : Exemple d'évolution du marquage accentuel

Référence	SOMdji		SN		Glose
	Genre				
	M.	F	M	F	
	<i>fáriid</i>	<i>fariidad</i>	<i>fáriid</i>	<i>fariid</i>	courageux/courageuse
	Nombre				
	S.	PL.	S.	PL.	
E.1,4,7,8,10,11,12,15,18, 31,36	<i>éy</i>	<i>eyyo/ayyo/ eyyaal</i>	<i>éy</i>	<i>éy</i>	chien/chiens
E.14,34,35	<i>awr</i>	<i>awro</i>	<i>awr</i>	<i>âwr</i>	chameau/chameaux
E.3,4, 5,7,8,9,11,15,18,35,36	<i>awr</i>	<i>geel/geeliyaal</i>	<i>awr</i>	<i>âwr</i>	chameau/chameaux
	<i>awr</i>	<i>awrar</i>	<i>awr</i>	<i>âwr</i>	chameau/chameaux
E.1,3,4,5,6,8,10,14	<i>madax</i>	<i>madaxyo</i>	<i>mádax</i>	<i>madáx</i>	tête/têtes
E.12	<i>madax</i>	<i>madaxyaal</i>	<i>mádax</i>	<i>madáx</i>	tête/têtes

Dans le SOMdji, ce marquage accentuel du genre et du nombre est en voie de disparition car il est remplacé par un marquage morphologique avec la flexion. Cependant, comme tous les autres traits phonétiques, l'emploi de l'accent pour le marquage du genre et du nombre est également utilisé par le locuteur SOMdji.

Par exemple :

Tableau n°19 : Marquage actuel maintenu

Référence	SOMdji	Glose
E. 7,11, 15, 18,19,35, 36	<i>madax</i>	têtes
E.1	<i>awr</i>	chameaux
E.3,5,6,9	<i>Ay</i>	chiens
E.19,35	<i>Eey</i>	chiens

7.1.3.2. Régularisation phonétique

La régularisation est la capacité d'un individu ou d'un groupe « d'extraire certaines règles de comportement linguistique, à partir d'un certain stock de faits linguistiques » (Gheorghe 1981 : 82) afin de le rendre conforme, constant ou régulier. Cette extension à la règle est souvent qualifiée dans la psycholinguistique de forme « erronée ». Pour cet auteur, la

régularisation est le résultat d'un ensemble de processus linguistique à savoir ; « la mise en évidence des ressemblances existantes entre différentes formes linguistiques, leur classement en fonction de certains critères et l'extraction de la règle qui sous-tend, ensuite, le comportement linguistique du locuteur » (Gheorghe 1981 : 82)

Dans le SOMdji, le processus de régularisation réalisé est la suppression de certaines règles d'assimilation phonétique du SN. Un processus d'assimilation phonétique correspond à une « modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin ». Ces modifications font que les deux phonèmes aient des « traits articulatoires communs ». Ces traits sont donnés soit par le phonème qui suit (régressive) soit par celui qui précède (progressive).

Dans le SN, l'assimilation est observable, dans le processus de suffixation des déterminants, si le mot se termine par une voyelle. Dans ce cas, le déterminant masculin [k] se sonorise en [g]. Par exemple :

- *gaadhi + ku/a/ii* *gaadhigu/a/ii* 'la voiture'
- *askari + ku/a/ii* *askarigu/a/ii* 'le policier'

La régularisation dans le SOMdji s'opère sur les pronoms personnels de la première personne du pluriel (nous exclusif) et de la troisième personne du pluriel. Par exemple :

[25] C.1.1.

Mohamed : *anaku waxaan doonaynaa...*
²⁵ **anaku** **waxaan** **doonaynaa**
 waxa-aan
 PRO. 1PL chose- 1PL. vouloir-INAC.1PL.

« Nous, ce que nous voulons... »

[26] C.6.1.1

Ileya : *anaku waxaan wadnaa...*
²⁶ **anaku** **waxaan** **wadnaa**
 waxa-aan
 PRO. 1PL. chose- 1PL. conduire-INAC.- 1PL.

« Nous, nous menons... »

[27] C.6.2.

Ileya : *listigiina waan gaynay anaku.*
²⁷ **listigiina** **waan** **gaynay** **anaku**
 listi-gii-na waa-aan
 liste-ART.M.- CONJ. et PART.V.- 1PL. ramener- ACC. 1PL. PRO. 1PL.

« Et la liste, nous l'avons ramenée (déposée). »

[28] C.2.1.

Nima : anaku waxaan iska nidhaahnaa...

²⁸ **anaku** **waxaan** **iska** **nidhaahnaa**
waxa-aan

PRO. 1PL chose - 1PL. PRO. REFL. 1PL.-dire. ACC.- 1PL.

« Nous, nous nous disons... »

[29] C.2.1.

Fan6 : af soomaaligu anaka reer jabuuti...

²⁹ **af** **soomaaligu** **anaka** **reer** **jabuuti**
soomaali-gu

langue somali-ART.M. PRO. 1PL. habitant Djibouti

« Nous les djiboutiens, la langue somalie... »

[30] C.2.1.

Nima : iyakoo sheekeynaya...

³⁰ **iyakoo** **sheekeynaya**

iyaka-oo

PRO. 3PL.- CONJ. et raconter- INAC. 3PL.

« Et eux qui raconte... »

[31] C.6.2.

Ileya : iyakaa maanta u baahan wakiil baarlaman-ka.

³¹ **iyaka** **maanta** **u** **baahan** **wakiil** **baarlaman-ka**
baarlaman-ka

PRO. 3PL aujourd'hui PREP. avoir besoin. ACC. représentant parlement-ART.M.

« C'est eux qui ont besoin aujourd'hui d'un représentant au parlement. »

Afin de montrer qu'il s'agit d'une forme partagée par la communauté de pratique, les exemples sont choisis en fonction de la situation de communication. Les exemples 25, 26, 27 et 31 sont tirés des énoncés produits en situation formelle (émission télévisée, discours politique, interview radio) et les exemples 28, 29 et 30 sont produits par des locuteurs en situation informelle (Live Facebook).

En SN, dans la mesure où le pronom se termine par la voyelle [a], la marque du déterminant [k] devait se sonoriser en [g] 'anagu' 'iyagu'. Mais cette règle n'est pas appliquée

dans le SOMdji qui régularise la marque en sauvegardant la⁶⁴ consonne sourde [k].

7.1.3.3. Equilibrage syllabique

En règle générale, la langue somalie a une structure syllabique assez simple puisqu'elle peut seulement se présenter, selon Saeed (1999 : 16), sous une des trois combinaisons :

- Une seule voyelle :
 - ✓ Courte : comme le pronom *ú* (M.S.),
 - ✓ Longue comme la conjonction *oo* ou
 - ✓ Diphtongue avec le substantif *éy* 'chien'

- Une consonne suivie de :
 - ✓ Voyelle courte : Pronom *kú*
 - ✓ Voyelle Longue : Verbe à l'impératif *síi* 'donne'
 - ✓ Diphtongue, : Substantif *cáy* 'Insulte'.

- Une syllabe entravée CVC. Par exemple, les substantif *nín* 'homme', *dhúl* 'sol'

Dans la dernière combinaison, lorsque des morphèmes grammaticaux sont juxtaposés aux substantifs, il y a un processus d'assimilation. Dans ce processus, la première consonne du morphème grammatical prend les traits phonétiques de la dernière consonne du substantif qu'il détermine. Par exemple :

- *Rág*⁶⁵ M.S. + *ka* ART.M.S. : *ragga* 'les hommes'

En revanche, dans d'autres cas, le morphème grammatical est directement juxtaposé au substantif comme :

- *Lug* F.S. + *ta* ART.F.S. : *lugta* 'la jambe'
- *Dhul* M.S. + *ka* ART.M.S. : *dhulka* 'le sol'
- *Nín* M.S. + *ka* ART.M.S. : *ninka* 'l'homme'

⁶⁴ Il serait possible qu'il est dû au processus de simplification de l'harmonie vocalique car dans cette situation, le [a] final, après suffixation, s'articule avec -ATR. La régularisation permettrait aux locuteurs cet effort vocalique.

⁶⁵ Ce substantif est un mot pluriel employé de « homme ».

Dans le SOMdji, dans le processus d'équilibrage syllabique, nous observons la suppression de la dernière consonne finale du radical. Par exemple :

[32] C.2.1.

Fan 1 : haa/ dhuku waa tamaam Nimca.

³² **ha dhuku waa tamaam Nimca**
dhul-ku

Oui terre-ART.M.S. PART.V. bien Nima

« Oui, Nima tout va bien. » (lit. Oui la terre est bonne.)

[33] C.2.1.

Nima : jabuuti jawiga muu kulul yahay misa **dhuku** uu iska yar qaboobaday ?

³³ **jabuuti jawiga muu kulul yahay misa dhuku uu**
jawi-ga ma-uu dhu-ku
Djibouti température- INT.-3M. Chaud COP.être ou terre- 3M.
ART.M. bien ART.M.

³³ **iska yar qoboobaaday**

is-ka

PRO. REFL. Petit se rafraichir-
ACC.- 3M.S.

« Il fait toujours chaud à Djibouti ou la température s'est rafraichie un peu ? »

[34] C.2.1.

FAN1 : imika dhuku waa iska habbi [*happy*]/ dhuku adu ma kulula.

³⁴ **imika dhuku waa iska habbi dhuku adu**
dhul-ku is-ka dhul-ku
maintenant sol-ART.M. PART.V. PRO. REFL. happy terre- ART.M. PRO.2S.

³⁴ **ma kulula**
kulul-ah
NEG. chaud-COP.

« Il fait bon maintenant, disons, il ne fait pas trop chaud. »

[35] E.5

nika kalaa ka idhi...

³⁵ **nika kalaa ka idhi**
nin-ka kale-ayaa
homme-ART.M. autre- PART.V. PREP. dire INAC. 3M.S.

« C'est l'autre homme qui lui a dit... » (lit. « C'est l'autre homme qui a dit à lui... »)

[36] I.E.4

nikuu ka sheekaynayo Coelho...

³⁶ **nikuu ka sheekaynayo Coelho...**
nin-ka-uu
homme-ART.M.-3S. PREP. raconter- INAC.-3M.S. Coelho...

« L’homme dont parle Coelho... »

[37] E.6.

37	wuxa	uu	nikaasi	halkaa	ka	fahmayaa...
			nin-kaasi	hal-kaa(s)		
	PART.	3M.S.	homme-DEM.	endroit-DEM.	PREP.	comprendre INAC. 3MS.

« Cet homme comprend de là... »

Dans ces exemples, les locuteurs SOMdji suppriment, en effectuant un équilibrage syllabique, la consonne finale du radical afin d’obtenir une structure CVCV etc. Cela pourrait également renvoyer à la contraction vocalique qui est opérée, en SN/SC, sur les mots trisyllabiques avec une voyelle pénultième courte. Cette voyelle est donc supprimée à la forme plurielle du mot : « *hilib* (M.S.) ‘viande’ *hilbo* (F.PL.) ‘viandes’ »

7.2. Evolutions morphologiques du SOMdji

La structure morphologique des langues est organisée sous quatre formes ; flexionnelle, agglutinante, polysynthétique et isolée. Le somali est considéré, à travers son système verbal, comme une langue flexionnelle et agglutinante à travers la structure lexicale (Frascarelli : 2016). Svolacchia et Puglielli (1999 : 99) présentent le somali comme une « clitic polysynthetic language ». Il s’agirait, pour ces auteurs, d’un sous-type de la classification polysynthétique.

Dans cette thèse, notre analyse porte sur les évolutions morphologiques à travers la flexion du pronom ainsi que la variation morphologique comme la régularisation, la généralisation morphologique des formes telles que le pronom personnel de la première personne du pluriel et de certaines marques du pluriel et la contraction par élision de certains affixes.

7.2.1. Le pronom

Morphologiquement, le système pronominal du somali est formé par la juxtaposition de plusieurs affixes comme « at least some sort of articles and the demonstratives » (Banti 1984 : 136). Ces affixes sont des articles, des démonstratifs, des possessifs etc.

Le système pronominal du SOMdji manifeste d’un côté un allongement flexionnel comme dans le pronom possessif et d’un autre côté l’emploi de la forme non emphatique du pronom personnel et principalement à la première et deuxième personne du singulier.

7.2.1.1. Allongement du pronom possessif

Le pronom possessif est composé d'une forme simple et d'une forme complexe. La forme simple est brève lorsqu'elle est employée sans un article et elle est longue avec l'ajout d'un article. La forme complexe est également composée d'une structure brève ou d'une structure longue. La première est une réduplication de la forme brève et la seconde est composée de la réduplication plus un article. Nous pouvons récapituler ainsi :

Tableau n°20 : Récapitulation de la structure du pronom possessif

	Forme	Composition	Exemple
Simple	Brève	Elément X + Noyau	k-ay 'mon' avec un nom masc. t-ay 'ma' avec un nom fém
	Longue	Elément X + Noyau + Article	k-ay-ga 'mon' avec un nom masc. t-ay-da 'ma' avec un nom fém
Complexe	Brève	Elément X + Noyau+ Elément X + Noyau	k-ay-g-ay 'mon' avec un nom référent masc. t-ay-d-ay 'mon' avec un nom référent fém.
	Longue	Elément X + Noyau+ Elément + Noyau + Article	k-ay-g-ay-ga 'mon' avec un nom référent masc. t-ay-d-ay-da 'mon' avec un nom référent fém.

Les formes sont dites brèves ou longues en fonction du nombre d'affixes juxtaposés. Ces affixes sont formés par « trois types de déterminants qui sont étroitement liés : articles, démonstratifs et possessifs » (Hawa A. FARAH & Abdirachid. M. ISMAIL : à paraître).

La forme brève est composée d'un « Elément X, que nous analysons comme un démonstratif grammaticalisé [...] et un noyau fondamental analysé comme un pronom personnel objet pour les 1P et 2P » (Hawa A. FARAH & Abdirachid. M. ISMAIL : à paraître). La forme longue, quant à elle, contient, en plus de l'élément X et le noyau, un article. Selon ces auteurs, le passage de la forme simple à la forme complexe est réalisé par l'allongement de la voyelle démonstratif avec l'ajout de pronoms personnels (1S, 2S, 3MS) suite à une homophonie due à l'affaiblissement du démonstratif noyau. Mais cet ajout crée une ambiguïté entre le 3S du démonstratif à la 2S du possessif car les deux morphèmes sont identiques « -*gaa* ». Ceci suppose donc l'apparition de la forme longue à partir de l'ajout d'un autre (deuxième) article.

De ce fait, la réduplication de l'article résulte d'un besoin de distinction de deux formes homophoniques. Par exemple :

- *Kaa-gaa* ‘le tien là-bas’ *taa-daa* ‘la tienne là-bas’ Démonstratif
- *Kaaga* ‘le tien-ci’ *taa-da* ‘la tienne-ci’ Possessif

Le même processus se serait donc répété avec un allongement morphologique à travers l’ajout d’un article sous forme emphatique. Par exemple :

- *Kaagaa-ga* : le tien/ mon, là-bas / *taadaa-da* : la tienne/ ma, là-bas

D’ailleurs, comme le montre le précédent article, les dialectes somalis emploient le système du possessif à un degré mais n’ont pas dépassé le troisième niveau de reduplication.

Tableau n°21 : Les différentes formes de possessif dans les dialectes somalis

	<i>SIMPLES</i>		<i>COMPLEXES</i>		
	Brève (FB)	Longue (FL)	DTCP		DPCP
			DTCP/FB	DTCP/FL	
Jiiddu	X				X
Ashraaf	X				X
Maay	X		X		X
Karre	X				X
tunni	X				X
Dabarre	X				X
Benaadir	X	X			X
SN	X	X	X		X
SOMdji	X	X	X	X	X

Source : Hawa A. FARAH & Abdirachid. M. ISMAIL : à paraître

Comme nous pouvons le constater, le SOMdji est donc la variété avec une structure morphologique du pronom la plus complète. Elle suit, en effet, le processus d’allongement et de clarification des formes ambiguës. Cette forme longue est employée dans le contexte SOMdji. Par exemple :

Tableau n°22 : Exemples des formes longues du possessif

Pronom	E.4	E.5	E.9
Le mien	<i>kaygaygi</i>		<i>kaygaygi</i>
Le tien	<i>kaagaagii</i>	<i>kaagaagii</i>	
Le sien	<i>kisiisa</i>		<i>kiisiisa</i>

Dans une enquête, nous avons proposé à des locuteurs SOMdji une liste de mots en français et parmi eux les pronoms. Ils devaient nous donner l'équivalent de ces mots en somali. Cependant, parmi la vingtaine des participants, trois locuteurs ont employé certaines de ces formes longues, mais seulement les trois premières personnes, avant de revenir à la « norme ».

En effet, dans le contexte SOMdji, cette forme est d'un côté décriée et jugée comme une déformation de la langue et une « faute » par rapport à la norme⁶⁶. Ceci induit donc la rareté de l'emploi de cette forme du pronom au profit de la forme conventionnelle « *kayga/tayda* » au moment de l'enquête qui représente une situation formelle ou officielle.

Par ailleurs, en situation informelle, nous avons pu relever cette forme du possessif. Par exemple :

[38]
³⁸ horta keegeega soo arag...
horta keegeega soo arag
 d'abord POSS. 3F.S ADV. voir INAC.

« D'abord, va voir la sienne... »

[39]
³⁹ kaygayga waan ku siin...
kaygayga waan ku siin
 waa-aan
 POSS. 1S. PART.V.-1S. PREP. donner

« Le mien, je vais te le donner... »

[40]
⁴⁰ kaygaygii baan u tagay.
kaygaygii baan u tagay
 baa-aan
 POSS. 1S. PART.N.-1S. PREP. aller- ACC. 1S.

« Je suis allé voir le mien. »

Les locuteurs, en communication « ordinaire », ont plus de facilité à employer cette forme du pronom possessif qui est, selon nous, la forme la plus employée et partagée par les locuteurs SOMdji.

⁶⁶ Voir partie 6.2.

7.2.1.2. Disparition du pronom personnel emphatique de la 1^{ère} et 2^{ème} du singulier

Le pronom personnel indépendant du somali est composé d'une forme emphatique et d'une forme non emphatique.

Tableau n°23 : Pronom Personnel SN

Non Emphatique	Emphatique	Glose
ani	<i>aniga/u/ii</i>	je / moi
adi	<i>adiga/u/ii</i>	tu/ toi
	<i>isaga/u/ii</i>	il/lui
	<i>iyada /u/ii</i>	elle
	<i>inaga/u/ii (Incl.) / anaga/u/ii (exc.)</i>	nous
	<i>idinka/u/ii</i>	vous
	<i>iyaga/u/ii</i>	ils/ elles

Dans le SN, seules les pronoms de la 1S. et 2S. sont dotés d'une forme non emphatique. Nous entendons par emphatique les transformations linguistiques apportées à un constituant afin de lui donner une valeur supplémentaire. L'emphase dans le SN est marquée par l'ajout d'un affixe précisément un déterminant défini (absolue, anaphorique ou nominale)⁶⁷.

Cette forme emphatique/non emphatique de ces pronoms personnels est également employée dans le SOMdji mais avec une légère évolution de la forme emphatique avec le déterminant nominatif.

En effet, les pronoms personnels emphatiques du SOMdji se présentent ainsi :

[41] C.1.1.

41a. Hibo : **anu** markaa waxaan ku yar takhasusay...

anu **markaa** **waxaan** **ku** **yar** **takhasusay**
 mar-kaa waxa-aan
 PRO.1S. fois-DEM PART.-1S. PREP. Petit spécialiser- INAC.-1S.

« Moi, je me suis un peu spécialisé... »

41b. Hibo : **adu** waad nala socotaa.

adu **waad** **nala** **socotaa**
 waa-aad na-la
 PRO. 2S PART.V.-2S. PRO.1PL.-PREP suivre- INAC.- 2S.

« Toi, tu nous suis (être au courant). »

[42] C.1.1.

Ruqiya : **anu** hadaan rayigayga u sheegi lahaa...

⁶⁷ Voir le tableau sur le déterminant SN, tableau n°36

42	anu	hadaan	rayigayga	u	sheegi	lahaa
		hadii-aan	ra'yi-gayga			
	PRO. 1S.	COND.si-1S.	avis-POSS-1S.	PREP.	dire	avoir-INAC.-1S.

« Moi, si je pouvais le donner mon avis... »

[43] C.2.1.

43	Nima : Jabuuti ma timiday wali adu ?					
	Jabuuti	ma	timiday	wali	adu	
					adi-u	
	Djibouti	INT.	venir	déjà	PRO.2S.	ART

« Toi, es-tu déjà venu à Djibouti ? »

[44] C.2.1

Fan 6 : **anu** waan kugu faraxsanahay.

44	anu	waan	kugu	faraxsanahay
	ani-u	waa-aan	ku-ku	farasan-ah-ay
	PRO.1S.-ART	PART.V.- 1S.	PRO.-PREP	être fier-INAC.1S.

« Moi, je suis fier de toi. »

Dans le SOMdji⁶⁸, le pronom personnel emphatique avec l'article nominatif est construit à partir de la forme simple du pronom et de la marque de l'article nominatif qui exprime l'emphase. Nous pouvons le schématiser ainsi :

PRO. EMPH. « *anu/adu* » → PRO. non EMPH. « *ani/adi* » + ART. N. « *-u* »

Donc, ici le pronom est simplifié et tend vers la disparition de la forme emphatique et le marquage de la forme du déterminant soit nominatif soit anaphorique.

7.2.2. Variations morphologiques

Si nous parlons d'un parler SOMdji c'est parce qu'il y a des caractéristiques marquant l'apparition d'un écart linguistique avec la forme de référence (notamment le SC). Une variation correspond au phénomène d'évolution d'une langue au niveau synchronique ou diachronique. La régularisation (voire la normalisation) d'une forme, la simplification et la généralisation de certaines réalités morphologiques caractérisent le parler SOMdji.

⁶⁸Nous avons également retrouvé cet emploi chez un locuteur de Hargeisa (Fan2) dans le corpus C.2.1. Il dit « anu kaniif waxaan u aqaana : moi, je connais « toilette » pour... ». On se demande si cette variation morphologique est également partagée avec les somalis de Hargeisa ou si ce locuteur effectue une accommodation discursive (voir 9.3.2. sur l'accommodations sociolinguistique).

7.2.2.1. Régularisation des formes de la 3 F.S. et 3 PL. de l'adjectif possessif

L'adjectif possessif somali est une juxtaposition des affixes qui, en fonction de la forme normative, apparaissent ainsi :

Substantif : Rad. + PRO. POSS.

PRO. POSS. : Élément X + Noyau + Article

En prenant le substantif « *aqal* 'maison' », les pronoms possessifs en SN sont reliés ainsi :

Tableau n°24 : Pronom possessif dépendant

Personne	Pronom Possessif	Glose
1S.	<i>aqalkayga/ii/u</i>	ma maison
2S.	<i>aqalkaaga/ii/u</i>	ta maison
3M.S.	<i>aqalkiisa/ii/u</i>	sa maison (à lui)
3F.S.	<i>aqalkeeda/ii/u</i>	sa maison (à elle)
1PL. inclusif	<i>aqalkeena/ii/u</i>	notre maison (toi y compris)
1PL. exclusif	<i>aqalkayaga/ii/u</i>	notre maison (sans toi)
2PL.	<i>aqalkiina/ii/u</i>	votre maison
3PL.	<i>aqalkooda/ii/u</i>	leur maison

En somali standard, l'adjectif possessif s'accorde avec le genre du possédé : « *aqalkayga* (M. 1S.) 'ma maison' ; *fartayda* (F.1S.) 'mon doigt' ». À la 3F.S. et 3PL., l'adjectif possessif du somali standard est marqué avec « *-da* » puisqu'il est interprété comme un article défini féminin.

Nous remarquons un écart important du SOMdji par rapport au SC/SN sur la 3F.S et la 3PL. Les formes couramment utilisées par le SOMdji sont respectivement : *-keega/teeda* et *-kooga/tooda*, à la place *keeda/teeda* et *-kooda/tooda* pour le SN/SC. On peut penser que le SOMdji simplifie l'accord du possessif en harmonisant les deux parties de l'affixe du possessif sur le même genre. Ce faisant, le SOMdji généralise la règle de l'accord des autres personnes du possessif pour les 3F.S. et 3PL.

Par exemple :

Tableau n°25 : Pronom Possessif dépendant au masculin dans le SOMdji

Référence	Pronom Possessif lié SOMdji	Glose
C.1.1.		
Fatouma	<i>horowmarkooga</i>	leur progrès
Hibo	<i>indhahooga</i> <i>waqtigeega</i> <i>wadankeega</i>	leur yeux son temps (à elle) son pays (à elle)
Mohamed	<i>waayaheega</i>	sa situation (à elle)
Souhayb	comité exécutif-keega	son comité exécutif (à elle)
C.2.1.		
Nima	<i>qalbigooqa</i>	leur cœur
Fan6	tradition-geegii personnel-keegu	sa tradition (à elle) son personnel (à elle)
C.2.2.	<i>caanoohooga</i> fourniture-kooga	leur lait leur fourniture
C.3.	conscience-koogu	leur conscience
C.4.		
F1.	<i>seefafkooga</i>	leurs sabres
F2	<i>wadneheegu</i>	son cœur (à elle)
C.5.	mur-ar-keega	leurs murs (à elle)
C.6.	<i>dadkoogu</i>	leur gens
C.7.		
1.	maillot-googa	leur maillot
2.	<i>aqligooga</i> compétence-kooga <i>waajibkooga</i> <i>wadankooga</i>	leur intellect leur compétence leur devoir leur pays
5.	<i>fadhigoogii</i> ⁶⁹	leur assise
C.8.	<i>mishaarkooga</i> kaar-kooga thèse-koogii <i>xaqoogii</i> argumentaire-keega	leur salaire leur carte leur thèse leur droit son argumentaire
C.10.	<i>halkeega</i> port-keega <i>dikadeheega</i>	son côté (à elle) son port (à elle) ses routes (à elle)
C.12	<i>afkoogi</i>	leur langue
E.1	<i>haraggeegaan</i>	sa peau
E.2.	<i>adaygeega</i>	son mari (à elle)

⁶⁹ Ici, le locuteur l'emploi dans le sens de repos (jour de repos comme le weekend)

	<i>caaneheega</i>	son lait (à elle)
E.4	<i>harigeega</i>	sa peau
E.6.	<i>ina(n)kooga</i> <i>mushkilaladohoogii</i>	leur fils leurs problèmes
I. E.7.	<i>aqalkeega</i>	sa maison

On retrouve le même procédé au féminin :

Tableau n°26 : Morphologie du pronom possessif clitique du SOMdji

Personne	Pronom SN	Pronom SOMdji	
1S.	<i>-kayga/ -tayda</i>	<i>-kayga/ -tayda</i>	
2S.	<i>-kaagaa/-taada</i>	<i>-kaagaa/-taada</i>	
3M.S.	<i>-kiisa/-tiisa</i>	<i>-kiisa/-tiisa</i>	
3F.S.	<i>-keeda/-teeda</i>	N.M.	N.F.
		<i>-keega</i>	<i>-teeda</i>
1PL. INCL.	<i>-keena</i>	<i>-keena</i>	
1PL. EXCL.	<i>-kayaga</i>	<i>-kayaga</i>	
2PL.	<i>-kiina/tiina</i>	<i>-kiina/tiina</i>	
3PL.	<i>-kooda/ - tooda</i>	N.M.	N.F.
		<i>-kooga</i>	<i>tooda</i>

Cette hypothèse nous est confirmée à travers les substantifs féminins marquant une personne au féminin qui est automatiquement au féminin. Par exemple :

Tableau n°27 : Pronom Possessif dépendant au féminin dans le SOMdji

Référence	Pronom Possessif lié SOMdji	Glose	Forme Définie
C.1.1. Fatouma	<i>xaquuqdeeda</i> <i>asxaabteeda</i> <i>maskaxdeeda</i>	ses droits (à elle) ses amies (à elle). son cerveau, esprit (à elle)	<i>xaquuq-da</i> F.PL. ‘les droits’ <i>asxaab-ta</i> F.PL. ‘les amis’ <i>maskax-da</i> .F.S ‘le cerveau’
C.1.1. Hibo	<i>qaybteeda</i> <i>shaqadeeda</i>	sa part (à elle) son travail (à elle)	<i>qayb-ta</i> F.S. ‘la part’ <i>shaqo-da</i> F.S. ‘le travail’
C.1.1. Mohamed	<i>dhibteeda</i>	ses difficultés (à elle)	<i>dhibto-da</i> F.PL. ‘les difficultés’
C.1.1. Souhayb	<i>objective-yaasheeda</i>	ses objectifs (à elle)	<i>objective-yo-da</i> F.PL. ‘les objectifs’

C.11. F1	<i>magaceeda</i>	son nom (à elle)	<i>magac-ca</i> F.S. 'le nom'
C.11. F2	<i>baabuuradooda</i>	leurs voitures	<i>baabuur-ta</i> F. PL. 'les voitures'
C.12	<i>faaidadeedu</i>	son apport (à elle)	<i>faaida-da</i> F.S. 'l'intérêt'
E.4.	<i>baruurteeda</i>	sa graisse (à elle)	<i>baruur-ta</i> F.S. 'la graisse'

Par ailleurs, cet emploi régularisé est une forme qui s'est stabilisée et est rentrée dans le parler des locuteurs monolingues et dans les discours formels ou savants (animateur, compositeur, écrivain etc.). Par exemple :

Tableau n°28 : Pronom Possessif dépendant au masculin

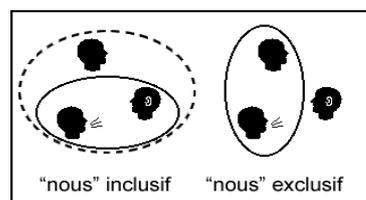
Référence	Pronom Possessif lié SOMdji	Glose
C.1.1. Animatrice	<i>cimrigeega</i> <i>qabanqaabadeeda</i>	son âge (à elle) Emp. Ar. ses organisations (à elle)
C.9.	<i>heesohoogii</i> <i>fankoogii</i>	leur chansons leur art
I.2.	<i>soo racoogii</i> <i>afkoogii</i> <i>aqalkoogii</i>	leur adhésion leur langue leur maison

Dans ce tableau, ces trois locuteurs représentent linguistiquement les locuteurs modèles de la langue car il s'agit d'une animatrice d'une émission, d'un chanteur compositeur et d'un écrivain en langue somali. D'ailleurs, dans l'emploi du dernier exemple « *aqalkoogii* 'leur maison' », le locuteur nous présentait la forme, selon lui, « **correcte** » de la langue.

7.2.2.2. Le « nous » exclusif somali en disparition

La langue somalie, comme de nombreuses autres langues, distingue deux formes du pronom personnel de la première personne du pluriel « nous ». Les deux pronoms sont différents comme nous pouvons le voir dans cette image :

Figure No. 5 : Modèle de la forme inclusif/exclusif



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Nous_exclusif_et_inclusif

En effet, selon le pronom (inclusif ou exclusif) employé, le locuteur indique la place de l'auditeur dans son énoncé (inclus ou exclus). Dans le premier cas, l'interlocuteur fait partie de l'énoncé du locuteur ainsi qu'une ou d'autres personnes contrairement au second cas où le locuteur forme le « nous » avec une ou d'autre personne, sans inclure l'interlocuteur.

Dans le SN, ces deux formes sont bien distinctes et les affixes s'accordent en fonction du « nous » employé. Par exemple, pour « *aqal* », nous aurons « *aqalkeena* 'notre maison' » (exclusif ou sans l'interlocuteur) et « *aqalkayaga* 'notre maison' » (inclusif avec l'interlocuteur).

Dans le SOMdji, cette distinction n'est presque plus visible et le « nous » inclusif se généralise au détriment du « nous exclusif ». Cette généralisation est éventuellement due à l'influence des langues en contact comme le français, l'arabe et l'afar dans lequel cette distinction n'est pas marquée.

Cette tendance de généralisation du « nous » inclusif est d'ailleurs une caractéristique du SOMdji souvent révélée pour indiquer son écart par rapport à la norme du somali⁷⁰.

7.2.2.3. Evolution des marques du pluriel

7.2.2.3.1. Le pluriel dans le SN

Le marquage du pluriel du SN est basé sur un processus de déclinaison en fonction du genre et de la structure morphologique du substantif. Beaucoup d'auteurs ont effectué ce travail de classification basé sur le marquage du pluriel (Andrzejewski 1964 et 1979 ; Hyman 1981 ; Puglielli et Siyaad 1984 ; Banti 1988 ; Orwin 1995 ; Saeed 1999 ; Lecarme 2002). Le nombre de déclinaisons varie selon l'auteur et va de trois à dix déclinaisons. Par définition, une déclinaison, selon Banti (1988 : 16), correspond aux différents paramètres de flexion d'un substantif qu'il soit au singulier ou au pluriel. En effet, un substantif peut changer de genre lors du passage du singulier au pluriel.

Pour notre thèse, nous reprenons la répartition de Lecarme (2002 : 116-119) qui est organisée selon la structure morpho-phonologique du pluriel. Ici, le nom est organisé dans cinq catégories différentes :

⁷⁰ Voir 6.2. Sur les discours épilinguistiques prescriptifs

Tableau n°29 : Synthèse des différentes Catégories Flexionnelle du Nom

	Marque du pluriel	Exemple
Catégorie 1 : « Prosodie Plural » OU le pluriel prosodique	Ø ⁷¹ . Le pluriel est marqué par l'accent tonique (AT)	- <i>díbi</i> (-ga) (M.) 'taureau' <i>díbi</i> (-da) (F.) 'taureaux' - <i>éy</i> (-ga) (M.) 'chien' <i>ey'</i> (-da) (M.) 'chiens' - <i>árday</i> (-ga) (M.) 'étudiant' <i>ardá y</i> (-da) (F.) 'étudiants'
Catégorie 2 : « Internal -á- Plurals » ou le pluriel par reduplication	/a/ accentué + reduplication de la consonne finale	- <i>áf</i> (-ka) (M.) 'bouche' <i>af-á -f</i> (-ka) (M.) 'bouches' - <i>róob</i> (-ka) (M.) 'pluie' <i>roob-á -b</i> (-ka) (M.) 'pluies'
Catégorie 3 : « Plurals in -Có (f) » ou le pluriel en -Có (f)	Gémination de la consonne finale + /o/	- <i>dagáal</i> (-ka) (M.) 'guerre' <i>dagaal-ló</i> (-á-da) (F.) 'guerres' - <i>ínan</i> (-ka) (M.) 'garçon' <i>inam-mó</i> (-á-da) (F.) 'garçons'
Catégorie 4 : Plurals in -ó (m) ou le pluriel avec -ó	-/o/	- <i>géed</i> (-ka) (M.) 'arbre' <i>geed-ó</i> (-á-ha) (M.) 'arbres' - <i>waláal</i> (-ka) (M.) 'frère' <i>walaal-ó</i> (-á-ha) (M.) 'frères' - <i>qóri</i> (-ga) (M.) 'bâton' <i>qory-ó</i> (-á-ha) (M.) 'bâtons'
Catégorie 5 : Plurals in -yáal (f or m) and -óyin (m) ou le pluriel avec -yáal ou -óyin	- <i>yaal</i> pour /e/ finale (N.M) et - <i>ooyin</i> pour /o/ finale (N. F.)	- <i>hóoyo</i> (-áda) (F.) 'mère' <i>hooyo-óyin</i> (-ka) 'mères' - <i>madaxweyné</i> (-áha) (M.) 'président' <i>madaxweyna-yáal</i> (-sha) (F.)

Source : Lecarme, 2002 : 116-119

Dans ce tableau, nous retenons que les noms de :

- La catégorie 4 ont un suffixe pluriel *-yo* si la finale du nom est *-i/*. En effet, il s'agit d'un *-y* épenthétique (un yod) qui apparaît chaque fois qu'il y a une voyelle finale et il permet d'éviter la succession de deux voyelles qui ne forment pas une voyelle longue.
- La catégorie 1, 3 et 5 suivent la règle de la polarité, et changent de genre avec le nombre.
- La catégorie 4 est composée de noms masculins qui ne changent pas de genre au pluriel.

À ces formes du pluriel, il existe d'autres formes de marquage du pluriel comme le maintien de la marque du pluriel des emprunts arabes. Par exemple, le « pluriel brisé » *mashaakil* 'des problèmes', *maraakiib* 'des bateaux' etc.

Cependant, selon Saeed (1999), la morphologie du pluriel n'est pas limitée à ces différentes formes car il existe des variations régionales. Parmi ces variations, l'auteur cite :

- **Le changement de catégories de déclinaisons.** Par exemple, dans la variété standard, le pluriel du substantif « *túug* » 'voleur' est marqué par l'accent

⁷¹ Aucun marquage morphologique ou morphème.

tonique « *túug* » ‘voleurs’. Mais, « the noun *tùug* M 'thief' is in some varieties treated as a declension 4 noun and given a plural *tuugág* M 'thieves', in others as declension 5, giving *túug* F 'thieves', while in still others it is a declension 2 noun, giving *tuuggó* F 'thieves' » (1999 : 63).

- **L’existence d’autres morphèmes du pluriel** comme « *se* » présent dans d’autres dialectes (Banti 1985 ; Lamberti 1986).

Le SOMdji est, comme nous l’avons vu (voir 7.1.3.), marqué par le changement de catégorie de déclinaison et principalement celui de la catégorie 1 qui évolue en un marquage par reduplication (catégorie 2) ou par *-o* (catégorie 4). Mais, au niveau morphologique, il existe, dans le SOMdji, une tendance de généralisation de deux types de déclinaisons ainsi que l’emploi de plus en plus fréquent du morphème « *-aan* ».

7.2.2.3.2. Le pluriel dans le SOMdji

Le système de marquage du pluriel des substantifs du SOMdji tend vers « a strong tendency to form the plural in the following two ways » (Lampitelli 2017 : 98). Pour cet auteur, à Djibouti, le système de déclinaison, à la forme absolue, est en voie de se réduire en deux formes de déclinaisons ; la suffixation par *-o* (catégorie 4) et la suffixation par *-yaal* (catégorie 5). La première déclinaison est, d’après Lampitelli⁷², employée pour tous les substantifs sauf ceux qui se terminent par *-e* et les substantifs féminins à terminaison *-o* qui, eux, auront le deuxième type de déclinaison avec *-yaal*. En effet, la déclinaison du substantif singulier vers le pluriel de notre corpus est conforme au résultat obtenu par cet auteur avec, comme nous l’avons vu dans le marquage morphologique (avec le suffixe *-o* ou *-yaal*), des formes initialement marquées par l’accent tonique (voir le tableau n°18) et dans les formes de surrégularisation (voir 7.1.2.3.).

Après une étude de mon corpus, nous pouvons ajouter que la majorité des substantifs empruntés au français sont marqués par le morphème *-yaal*. Par exemple :

Tableau n°30 : Substantif du français au pluriel *-yaal* en constituant mixte

Référence	Substantif <i>-yaal</i>	Glose
C.3.	<i>quartier-yaasha</i> (<i>yaal + ta</i>) <i>baanoo-yaal</i>	‘les quartiers’ (C.M) des panneaux
C.2.1 Fan1 et Fan4	<i>vidio-yaal</i>	des vidéos
C.1.1. Souhayb	<i>activité-yaal</i>	des activités (C.M.)

⁷² Voir « table 1 : Noun classes, absolutive », 2017 : 94

	<i>écrivain-yaal</i>	des écrivains (C.M.)
	<i>objective-yaal/yaasha/yaasheeda</i>	des/les/ ses objectifs (à elle) (C.M.)

Les insertions du français sont également réalisées à travers la suffixation *-o* comme :

Tableau n°31 : Substantif du français au pluriel *-yo* en constituant mixte

Référence	Substantif <i>-o</i>	Glose
C.7.5.	<i>équipe national-a-ddii</i>	les équipes nationales
	<i>équip-ya-dooda</i>	leurs équipes
	<i>chef d'établissement-ya-dii</i>	les chefs d'établissements
	<i>sélection-na-dii</i>	les sélections
C.7.2.	<i>difficulté-ya-dii</i>	les difficultés

De surcroît, on retrouve dans le SOMdji, en plus de la suffixation *-o* et *-yaal*, l'emploi de la forme du pluriel dite « rare » *-aan*. Saeed⁷³ (1999 : 63) indique qu'il existe une liste assez restreinte de substantifs avec une forme pluriel assez rare qui est « *-aan* » et donne quelques exemples de cette forme :

- *ugax* (F) 'œuf' *ugaxáan* (F) 'œufs'
- *dhágax* (M) 'cailloux' *dhagxáan* (F) 'cailloux'
- *qalin* (M) 'stylo' *qalmaan* (F) 'stylos'

En SOMdji, cette forme est fréquemment employée. En plus des exemples donnés par Saeed (1999 : 63), nous avons trouvé dans notre corpus des exemples comme *furaash* 'matelas' (E.6 ; E.13), et *buug* 'cahier' (E.8 ; E.18). Mais, nous la retrouvons également dans les substantifs *kaluunaanta* 'les poissons' (E.13) ainsi que *dhagax* 'caillou', même si nous n'avons pas d'exemples de ce dernier dans notre corpus, qui est un nom somali contrairement à tous les autres substantifs qui sont des emprunts. Ces substantifs, avec ce marquage du pluriel, sont des forme plus ou moins partagées par les locuteurs SOMdji car ils sont également employés dans les situations formelles comme :

[45] C.1.1.

Animatrice : *buuggaantaasi iyo waxyaabaha ay ugu talagaleen.*

⁴⁵ **buuggaantaasi** **iyo** **waxyaabaha** **ay** **ugu** **talagaleen**
buug-gaan-taas(i) wax-yaabo-ha u-ku

⁷³ L'auteur donne la glose de ces mots en anglais que nous avons traduit en français.

« Ces livres et les choses qu'ils ont prévu pour eux. »

Enfin, la conservation de la marque du pluriel de la langue d'origine des emprunts est une autre forme de marquage du pluriel dans le SOMdji. Par exemple :

Tableau n°32 : Conservation des marques du pluriel des emprunts

Référence	Arabe		SOMdji		Glose
	Sing.	PL.	Sing.	PL.	
E.12, E. ,4,5,8,12, 1932,33,34,35,36	<i>sahn</i>	<i>suḥūn</i>	<i>saxni</i>	<i>suxxuun</i>	assiette (s)
E. 4, 6, 7, 8,34, 36.	<i>mu'allim</i>	<i>mu'allimīn</i>	<i>macalin</i>	<i>macalimiin</i>	enseignant (s)
E. 1, 5, 7, 12, 13, 14, 32, 33, 34	<i>kursi</i>	<i>karās</i>	<i>kursi</i>	<i>kuraasi</i>	chaise(s)
E.19	<i>fanān</i>	<i>fanānīn</i>	<i>fanaan</i>	<i>fanaaniin</i>	artiste (s) ⁷⁴
E.1	<i>markab</i>	<i>marākīb</i>	<i>markab</i>	<i>maraakiib</i>	bateau (x)

7.3. Evolutions morpho-syntaxiques du SOMdji

Parmi les évolutions linguistiques que connaissent une langue, selon Thomason et Kauffman (1993), la syntaxe est la moins touchée. En effet, le changement morpho-syntaxique marque souvent une évolution différenciée entre deux langues.

Dans la mesure où le SOMdji est, selon nous, un parler en transition, la structure syntaxique n'a pas fait encore l'objet d'un changement linguistique. Mais en revanche, nous notons plusieurs modifications morphologiques et morpho-syntaxiques comme la régularisation des verbes irréguliers et le redoublement des formes de coordination et des formes adverbiales. Il s'agit du morphème final des verbes au présent des phrases relatives marqué par *-i* au lieu de *-aa*. Cette forme est employée par certains locuteurs djiboutiens avec l'idée qu'elle est la forme correcte et prestigieuse. Pour cette dernière forme, nous allons en parler mais, pour nous, elle ne peut être qualifiée de forme SOMdji. Il s'agirait plutôt d'une forme d'hypercorrection.

⁷⁴ Dans le somali, il est employé pour chanteur

7.3.1. *Système verbal*

La construction du verbe en somali relève de la morphologie flexionnelle, constituée d'une racine verbale à laquelle s'ajoutent les morphèmes flexionnels marquant à la fois le genre, le nombre, le temps, l'aspect, le mode et les marqueurs lexicaux. À la forme simple, les marques de flexions sont directement rattachées au radical tandis qu'à la forme complexe, ce sont les auxiliaires qui portent les flexions : « *way cunaysaa* 'elle a mangé' » et « *way cuni doontaa* 'elle mangera' ». Dans le premier cas, les marqueurs de la forme inaccomplie « *-aa* » et celui de la personne « *-s* » sont juxtaposés au radical du verbe alors que dans le deuxième cas, les marqueurs sont juxtaposés à l'auxiliaire « *doon-t-aa* ».

Cette juxtaposition des affixes apparaît en fonction des marqueurs de temps, de mode et d'aspect en plus du genre et de la personne. Tous ces affixes verbaux du somali sont marqués, selon Saeed (1999 : 79), par des caractéristiques vocaliques et accentuelles spécifiques. La structure verbale du somali est identifiable selon leur nature morphologique ou syntaxique.

7.3.1.1. *Structure morphologique et syntaxique du verbe somali*

Le verbe du somali est composé d'un radical, d'extensions lexicales et de terminaisons verbales. Selon Andrzejewski (1967), le radical (ou ROOT « racine ») est l'unité lexicale de sens qui correspond également à la forme impérative, l'extension correspond à différents éléments (de dérivation/ différents morphèmes de dérivation) et permet d'identifier la classe du verbe et la terminaison sont les morphèmes indiquant le mode, le temps, l'aspect, la négation, l'affirmation, les références pronominales. Cette représentation du système verbal est assez condensée et regroupe plusieurs formes dans la même catégorie, Saeed (1999) reconstruit le schéma d'Andrzejewski en distinguant ainsi les différents morphèmes de flexion que voici :

ROOT – LEX – AGR – INFL

Dans ce schéma, ROOT est le « radical », LEX marque les différentes affixes lexicales (ex : causatif, factif, bénéfactif), AGR sont les morphèmes de l'accord avec le sujet et enfin INFL correspond aux marques de temps, de mode et d'aspect.

Au niveau morphologique, il existe trois types de verbes en somali (voir Banti 2011: 695) qui se distinguent par leur conjugaison, à savoir des verbes à conjugaison préfixale, à conjugaison suffixale, et les verbes adjectivaux.

Tous les verbes du somali sont suffixaux à l'exception de six verbes préfixaux. Ces verbes à conjugaison préfixale, appelés « verbes irréguliers » : « *aqaan* 'connaître' », « *dheh*

‘dire’ », « *imaw* ‘venir’ », « *ool* ‘résider’ », « *ahaw* ‘être’ » et « *lahaw* ‘avoir’ ». Cependant, pour Saeed (1999), la forme « *ahaw* » ou « *lahaw* » est un dérivé ou un « degenerate prefix » de la copule « *yahay* » et réduit les verbes préfixaux au quatre premiers verbes.

Les verbes adjectivaux marquent ou qualifient l’état du sujet à travers la juxtaposition au radical d’une copule « *ah* » ‘être’ ainsi que ses variantes allomorphiques (*yahay*, *ahay*...). Dans ce type de verbe, la copule porte les flexions, d’où ces variantes. Le radical de ce verbe adjectival peut être un nom, un adjectif ou un verbe. Barillot et al. (2017 : 4) résument cette dérivation ainsi :

Tableau n°33 : Morphème des verbes adjectivaux

LEX	V,N, ADJ	V
-am « medio-passif »	mil « dissoudre qlq chose »	milam ⁷⁵ « dissoudre »
-o:b « inchoactif »	ḡab « vrai »	ḡabo:b « devenir vrai »
-tam « réciproque »	ul « bâton »	ultam «se battre avec un bâton »
-e: « causatif »	yar « petit »	yare : « rendre petit »
-o « autobénéfactif »	fur « ouvrir »	furo « ouvrir pour soi »

Source : Barillot et al. 2017 : 4

D’après ce schéma, les morphèmes LEX sont rajoutés au radical (nom, verbe ou adjectif) afin de former une nouvelle structure verbale.

7.3.1.2. Variation des verbes dans le SOMdji

Les verbes préfixaux connaissent une variation puisqu’ils se régularisent en étendant la forme. Comme le soulève Saeed (1999 : 97), les verbes préfixaux connaissent une grande variation régionale, sous la pression majoritaire des verbes suffixaux.

Dans le SOMdji, la variation de la structure verbale est en transition car on retrouve deux réalisations différentes. D’un côté, les affixes AGR apparaissent en préfixation et les affixes INFL en position suffixée. D’un autre côté, tous les affixes sont complètement suffixées ; la régularisation est ici complète.

Par exemple, la structure verbale de « *imaw* ‘venir’ » au passé simple est :

⁷⁵ Nous n’avons pas connaissance de cette forme en SN/SC. Peut-être l’auteur a voulu noter *milma* qui est attesté en somali.

Tableau n°34 : Régularisation des verbes irréguliers dans le SOMdji

Personne	SN	SOMdji
1SG	<i>imi(d)</i>	<i>imiday</i>
2SG/3SG F	<i>timi(d)</i>	<i>timiday ou imatay</i>
3SG M	<i>yimi(d)</i>	<i>yimiday ou imiday</i>
1PL	<i>nimi(d)</i>	<i>imanay</i>
2PL	<i>timaadeen</i>	<i>timaadeen ou imateen</i>
3PL	<i>yimaadeen</i>	<i>yimaadeen ou imaadeen</i>

Le verbe irrégulier se régularise partiellement ou totalement en se comportant comme un verbe à suffixe, comme la grande majorité des verbes somalis.

Ici, la marque INFL (passé simple) « *ay* » est employé en suffixe comme un verbe suffixal et la marque du sujet AGR est en position préfixale.

Dans notre corpus, nous pouvons citer quelques exemples :

Tableau n°35 : Exemple de régularisation des verbes irréguliers⁷⁶

Elle est arrivée en retard	
IE.3	<i>waxay ku timiday habsaan.</i>
E.4	<i>Waxaa ku imatay retard.</i>
E.5	<i>Waxay ku <u>timiday</u> retaar.</i>
E.6	<i>Waxa ay ku <u>timiday</u> dib u dhac.</i>
E.7	<i>Waxay ku <u>timiday</u> retaar.</i>
E.8	<i>Rataar bay ku <u>imatay</u>.</i>
E.10	<i>Wakhtii dambe ayay <u>timiday</u>.</i>
E.12	<i>Waxay ku <u>timiday</u> retaar.</i>
E.11	<i>Rataar bay ku <u>timiday</u>.</i>
2. La femme qui est venue hier à la maison n'est pas ma tante maternelle mais ma tante paternelle.	
E.1	<i>Islaantii shalay guriga <u>timiday</u> maaha habar yar tay see waa eddeday.</i>
E.3	<i>Islaantii shalay iigu <u>timiday</u> guriga ma ay ahayn babar yartay ee waxa ay ahayd ededay.</i>

⁷⁶ Ces exemples sont tirés de l'enquête de 2016 à travers la question (b.1. et 7). Les participants devaient nous traduire ces phrases, proposées en français, en somali.

Cette régularisation du verbe est également dans les autres corpus comme C.1.1

E.5	<i>Islaantii xaafadda <u>timiday</u> shalay// habaday maahayn mais waxay ahayd ededay.</i>
E.3	<i>Haweenaydii shalay xaafadda <u>timiday</u> habar yartay maahee waa ededay.</i>
E.7	<i>Islaantii <u>timiday</u> shalay aqalka may ahayn habar yartay eeh waxay ahayd edaday.</i>
E.8	<i>Haweenaydii shalay <u>imatay</u> xaafadda habar yartay maaheyn waxay ahayd edadey.</i>
E.4	<i>Islaantii shalaytooleh xaafadda <u>imatay</u> habar yartay maaha laakin waa edaday.</i>
E.11	<i>Islaantii <u>timiday</u> xaafadda maahin xabar yartay ee// waa edaday.</i>
E.12	<i>Islaantii <u>timiday</u> shalay aqalka maahiin/// habar yartay maahine waxa weeyaan ededay.</i>

Dans ce tableau, le verbe « *imaw* ‘venir’ » a ainsi une forme de régularisation partielle « *timiday* » ou totale « *imatay* ». Dans le premier cas, la régularisation est partielle car le marqueur AGR est bien préfixé mais les marqueurs INFL sont suffixés. Mais, dans le second cas, la régularisation est complète car la flexion (AGR et INFL) est totalement en suffixe. D’ailleurs, cette régularisation complète est, comme citez dans l’exemple 11, un exemple utilisé dans les discours prescriptifs pour spécifier le SOMdji comme une forme fautive.

Par ailleurs, dans le somali, comme dans les autres langues couchitiques, la flexion verbale à la 2S. et 3F.S. d’une part et à la 1S. et 3M.S., d’autre part, sont identiques pour les verbes suffixaux. Le SOMdji étend cette règle pour les verbes préfixaux : C’est pourquoi nous trouvons dans cette variété des formes comme « *waan yimiday* » ‘je suis venu’ et « *wuu yimiday* » ‘il est venu’. En somme le SOMdji étend la forme de la 3M.S. à la 1S., avec l’insertion du yod devant le verbe à la 1S. :

1S. *waxaan lee yahay*

3M.S. *wuxuu lee yahay*

Cette régularisation est très fréquente avec le verbe être « *ahaw* ». Par exemple :

[46] C.1.1.

Souhayb : **Caravane** baan ka mid yahay.

⁴⁶ **Caravane** **baan** **ka** **mid** **yahay**
 baa-aan

Caravane PART.N.-1S. PREP. membre être- INAC.

« Je suis membre de Caravane. »

[47] C.7.2.

waxaan ka mid yahay ardeyda...

47	waxaan	ka	mid	yahay	ardayda
	waxa-aan				arday-da
	PART.-1S.	PREP.	membre	être	étudiant-PL. ART.F.

« Je fais partie des étudiants ... »

[48] C.11.

maanta waxaan is yidhi...

48	maanta	waxaan	is	yidhi
		waxa-aan		
	aujourd'hui	PART.- 1S.	PRO.REFL.	dire

« Aujourd'hui, je me suis dit... »

Avec la forme du pronom possessif rédupliqué, cette régularisation des verbes irréguliers, et particulièrement réalisée avec l'introduction du -y à la 1S., est beaucoup critiquée dans le parler SOMdji, comme nous avons pu le voir dans les discours prescriptifs (voire 6.2.1.).

7.3.2. « se », *réduplication et formation des locutions syntaxiques*

7.3.2.1. Locution conjonctive du somali standard

Dans la langue somalie, il existe un certain nombre de conjonction qui relie des éléments de différentes catégories grammaticales et apparaissent soit comme une expression soit sous forme clitique. Il y a syntaxiquement plusieurs conjonctions somalies à savoir ;

(a) Conjonctions propositionnelles

<i>oo</i>	'et'
<i>ee (e)</i>	'et'
<i>-na</i>	'et'
<i>-se</i>	'ou'
<i>laakiin</i>	'mais'
<i>ama</i>	'ou'
<i>mise</i>	'ou' ?

(b) Conjonctions Nominales

<i>iyo</i>	'et'
------------	------

<i>ama</i>	‘ou’
<i>mise</i>	‘ou’ ?

D’après Saeed (1999 : 120), les conjonctions somalies seraient réparties en deux catégories ; celles qu’il appelle les conjonctions « propositionnelles » ou de coordination et les conjonctions nominales. Ces conjonctions sont soit des formes clitiques comme « *-na* » et « *-se* » soit des formes indépendantes comme le reste des conjonctions.

7.3.2.2. Locutions conjonctives et adverbiales du SOMdji

Comme nous le verrons dans la partie de l’insertion des locutions adverbiales du français dans le SOMdji (voir 8.3.2.2.), le somali ne dispose que de formes dérivées adverbiales, de deux formes conjonctives « *iyoo* ‘et’ » et « *ama/mise* ‘ou’ » ainsi que d’une locution adverbiale « *laakiin* » qui est un emprunt à l’arabe. Donc, lorsque les locuteurs SOMdji ne recourent pas aux locutions des autres langues, ils réalisent une locution à partir des locutions qui existent déjà. Ces combinaisons ont comme résultat de créer des conjonctions ou des locutions adverbiales comme « mais », « ainsi que », « ou bien » etc.

La locution « **mais** » indiquant la conséquence est formée par la combinaison de deux locutions conjonctives « *ee* ‘et’ » et « *-se* ‘ou’ ». La locution dans le sens de « cependant » est formée par « *ee* » et « *laakiin* ». La locution « ou bien » est, quant à elle, formée à partir de « *ama* ‘ou’ » et « *se* ‘ou’ ». Enfin, « *iyoleysee* » est la combinaison formée afin d’exprimer la locution adverbiale « ainsi ». Par exemple :

[49] C.2.1

Fan 1 : horta dad badan...ayaan jeclaa inaan salaamo **laakiinse** imika waxa weeyan...

⁴⁹	horta	dad	badan	ayaan ayaa-aan	jeclaa	inaan in-aan	salaamo
	d’abord	gens	beaucoup	PART.N.- 1S.	aimer INAC. 1S.	COND.1S.	saluer INAC. 1S.
⁴⁹	laakiinse laakin-se	imika	waxa	weeyaan			
	mais- mais	maintenant	PART.	être			

« D’abord, je voulais saluer beaucoup de personne cependant, maintenant il faut que... »

[50] C.2.1.

Nima : anagu suuli waan nidhaahnaaye **ee laakiin** jabuuti hadii aad timaadid...

⁵⁰	anagu	suuli	waan	nidhaahnaaye	ee	laakiin	jabuuti
---------------	--------------	--------------	-------------	---------------------	-----------	----------------	----------------

			waa-aan				
	PRO. 1PL.	toilette	PART.N.-1PL	dire-INAC.-	CONJ. mais	CONJ. mais	Djibouti
				1PL.			
50	haddii	aad	timaadiid				
	si	2S.	venir	INAC.			
			2S.				

« Nous disons « les toilettes » mais si tu viens à Djibouti... »

[51] E.6

laakiin se markii iskoolkii...

51	laakiin	se	markii	iskoolkii
			mar-kii	iskool-kii
	mais	CONJ. mais	fois-ART.M.	école-ART.M.

« Mais, lorsque l'école... »

[52] C.1.1

Animatrice : ururka 'caravane du livre' ama se geediga buugga.

52	ururka	Caravane	ama	se	geediga	buugga
		du livre				
	urur-ka				geedi-ga	buug-ga
	association-	Caravane	du	ou	mais	caravane-ART.M.
	ART.M.	livre				livre-ART.M.

« L'association 'caravane du livre' ou bien la caravane du livre. »

[53] E.4

dadkii ay isla dagaalamayeen ama se colkii uu isla dagalaamayeen.

53	dadkii	ay	isla	dagaalmayeen	ama	se	colkii
	dad-kii						col-kii
	gens-	3S.	PRO.REFL.	combattre 3PL.	ou	mais	ennemie-
	ART.M.						ART.M.
53	uu	isla	dagaalamayeen				
	3.M.S	PRO.REFL.	combattre-	ACC.			
			3PL.				

« Les gens qu'ils affrontaient ou les ennemis qu'ils affrontaient. »

[54] C.10

Ilyas : océan indien la oronayo ilaa iyoleyse⁷⁷ xeebaha.

54	océan indien	la	oronayo	ilaa	iyoleyse	xeebaha
					iyoleh-se	xeeb-o-ha

⁷⁷ Cette conjonction « iyoleyse » est formée à partir de la conjonction « iyo 'et' » et « -se » mais, nous avons un doute sur le morphème « -leh » qui peut être soit un morphème « ee » avec un -l épenthétique soit le verbe avoir « leh ».

océan indien PREP. dire jusqu'à CONJ et-avoir-CONJ. mais côte-PL.-ART.F.

« Qu'on appelle 'l'océan indien' ainsi que les côtes. »

Dans ces exemples, les locuteurs mélangent les différentes locutions afin de former la locution qui exprime leur idée. Cette forme n'existant pas dans le somali standard, nous pouvons parler d'un néologisme.

7.3.3. Proposition relative et marque sur le verbe au présent

7.3.3.1. Proposition relative du somali

La proposition relative est abordée dans beaucoup de travaux (Andrzejewski 1964, 1968 et 1979 ; Saeed 1999 et Banti 2011). Elle est « post-nominal external relatives with the relativised position in the clause marked by a gap » (Saeed 1999 : 210).

En effet, la proposition relative est post-nominale car elle suit directement le nom de la proposition principale. Par exemple Banti (2011: 37-38) :

[55]

ninka dhuxusha keena.

55	ninka	dhuxusha	keena
	nin-ka	dhuxu-sha	
	homme-ART.M.	charbon-ART.F.	amener-INAC. 3M.S.

« L'homme qui amène le charbon. »

Dans cet exemple, la proposition principale est composée du substantif « *nin* 'homme' » avec le déterminant défini masculin « *-ka* » et précèdent la proposition relative.

La proposition relative du SN est, selon cet auteur, de deux types ; la proposition relative sujet et la proposition relative non sujet. Dans le premier cas, le sujet est identique à celui de l'antécédent comme dans le précédent exemple (55) avec « *ninka* 'l'homme' ».

Dans le second cas, le sujet de la proposition est différent de celui de l'antécédent. Par exemple :

[56]

ninkuu dhuxusha u keeno.

56	ninkuu	dhuxusha	u	keeno
	nin-ka-uu	dhuxu-sha		
	homme-ART.M.-3M.S.	charbon-ART.F.	3M.S.	amener-INAC. 3M.S.

« L'homme à qui il amène le charbon. »

Ici, le sujet de la proposition relative est différent de celui de l'antécédent.

Dans la proposition relative du SN, lorsque le verbe est au présent comme les précédents exemples, l'affixe du verbe change en fonction du sujet de la proposition. Si le sujet de proposition relative est le même que celui de l'antécédent, le verbe se termine par « -a » exemple [55] et s'ils sont différents, le verbe se termine par « -o » exemple [56].

Pour les verbes adjectivaux, la construction syntaxique est plus simple car, pour la proposition relative du sujet, le verbe n'est formé qu'avec le radical et pour la proposition non sujet, le verbe prend la copule « -ah ». Par exemple :

[57]

ninka ku jecel.

⁵⁷ **ninka** **ku** **jecel**
nín-ka
homme-ART.M.S. PRO. 2S. aimer- INAC.

« L'homme qui t'aime. »

[58]

gabadhuu jecel yahay.

⁵⁸ **gabadhuu** **jecel** **yahay**
gabadh-dha-uu
fille-ART.F.S.-3M.S. aimer-INAC. COP. 3M.S.

« La fille qu'il aime. »

7.3.3.2. Proposition relative dans le SOMdji

Chez certains locuteurs djiboutiens et en situation formelle, la proposition relative sujet du verbe au présent est réalisée non pas avec une finale « -a » mais avec un « -i » final. Par exemple :

[59] C.1.1.

a. Hibo : ninka wax sawirayi...

^{59a} **ninka** **wax** **sawirayi**
nín-ka
homme-ART. M. chose photographe- INAC. 3M.

« L'homme qui fait le dessin d'une chose... »

b. Hibo : ninka looxa sawirayi/ ninka muziga tumayi/ qofka fikirayi...

^{59b} **ninka** **looxa** **sawirayi** **ninka** **muziga** **tumayi**

	nin-ka	loox-a		nin-ka	muzig-ga	
	homme-ART.	tableau-	photographier-	homme-	musique-	taper-
	M.S.	ART.M.S.	INAC. 3M.S.	ART. M.S.	ART.M.S.	INAC
59b	qofka	fikirayi				
	qof-ka					
	personne-	reflechir				
	ART.M.S.					

« L’homme qui fait le dessin d’un tableau, l’homme qui joue de la musique, la personne qui réfléchi... »

Dans ces deux exemples, la locutrice remplace la final « -a » du verbe au présent de la proposition relative sujet par « -i ». On peut considérer cette forme comme une variation régionale comme « -hu » qui est la forme nominative des verbes employés dans la proposition relative (Banti 2011). Cette forme apparaît dans les discours formels SOMdji car elle renvoie à l’idée d’une « maîtrise » de la langue ou la norme par le locuteur, alors que ce n’est pas le cas selon la norme standard. Nous pouvons donc parler d’une forme d’hypercorrection.

En conclusion, les variations linguistiques observable dans la variété SOMdji témoignent d’une évolution régionale de la langue. Que ce soit les régularisations ou l’équilibrage des traits phonétiques, les variations morphologiques des pronoms et des marqueurs du pluriel et les évolutions du système morpho-syntaxique de la langue notamment le verbe ou les propositions relatives, les formes évoluées renvoient à une régularisation des traits linguistiques du somali standard. Mais, comme nous avons pu le constater, les variations linguistiques ne sont toujours pas stabilisées et co-fonctionnent avec la forme standard où la tendance nous montre la réalité du futur du SOMdji. En revanche, comme nous avons pu le voir dans certains exemples (comme [19] sur les ressemblance lexicales), les variations apparentes dans le SOMdji peuvent exister dans d’autres variétés dialectales du somali.

D’ailleurs, il serait intéressant de voir si ces variations phonologiques, morphologiques et morphosyntaxiques observables dans le SOMdji peuvent se retrouver dans les autres variétés dialectales du somali.

**QUATRIÈME PARTIE : LE SOMALI ET LE FRANÇAIS EN
ALTERNANCE DANS LE SOMDJI**

CHAPITRE 8. ALTERNANCE ENTRE SOMALI ET FRANÇAIS : ANALYSE LINGUISTIQUE

Le SOMdji ou le somali parlé par les jeunes bilingues de Djibouti n'échappe pas à la règle des langues en fort contact avec une ou d'autres langues avec lequel elles sont dans un rapport de domination (voir Thomason et Kauffman 1991). Il est marqué par l'alternance codique (AC) et l'emprunt des éléments linguistiques de la langue avec laquelle il est dans un rapport sociolinguistique dominé – dominant ; à savoir le français⁷⁸. Comme nous le verrons, dans cette variété, le somali reste la ML, c'est-à-dire la langue qui domine la structure morpho-syntaxique des constituants, tandis que le français est la EL.

La distinction entre ces deux langues en alternance est fonctionnelle, telle que la définit Myers-Scotton (1993 ; 2002) car dans tous les discours bilingues ou toutes les pratiques langagières hétérogènes, chaque langue occupe une fonction spécifique. En effet, dans un énoncé bilingue, les morphèmes grammaticaux peuvent être produits dans une langue alors que les morphèmes lexicaux appartiennent à une autre langue. Dans le cas qui nous intéresse, la EL est composée des morphèmes lexicaux, alors que la ML fournit les morphèmes grammaticaux.

Les constituants de la EL (c'est-à-dire le français) intégrés dans la ML (SOMdji) sont majoritairement des :

- **Constituants Nominaux** : Substantif et adjectifs,
- **Constituants Verbaux** : Généralement des verbes, des adverbes
- **Constituants Conjonctifs** : les conjonctions, locutions conjonctives ou les marqueurs énonciatifs.

Les éléments du français intégrés dans le somali forment soit des constituants mixtes, soit des îlots. Les îlots sont constitués quand les deux langues en alternance manquent de congruence c'est-à-dire l'absence ou l'insuffisance de lien morphologique entre les structures alternées, de la relation prédicat-argument et/ou de la structure lexico-conceptuelle (Ziamari 2008). Dans le cas des constituants mixtes, nous avons une intégration partielle du français dans la syntaxe du somali. Dans le cas des îlots, nous avons la formation d'un bloc autonome à l'intérieur de la ML. Aussi, au niveau sémantico-pragmatique, le locuteur produit une structure îlot qui correspond parfaitement à ses intentions. Dans ce cas précis, Myers-Scotton (2002 : 141) considère que la relation entre les deux langues, dans l'énoncé, est une « compromise

⁷⁸ Ce rapport est le résultat de la politique linguistique du pays. Voir partie I, chapitre 2.

strategy » car la EL est généralement composée d'adverbes de temps ou de phrases qui sont généralement « outside the predicate-argument structure projected by main clause ». Donc, les îlots ne portent pas atteinte à la structure syntaxique globale de la ML puisqu'ils sont des adjonctions qui sont à l'extérieur de la structure principale.

Par ailleurs, lorsque la partie insérée dans la ML est totalement produite dans la EL, on parle d' « îlot en EL ». Et, si le bloc est produit en EL mais contient des éléments grammaticaux de la ML comme le déterminant, il s'agit d' « îlot interne ».

8.1. Processus et structure d'insertion du français dans le SOMdji

L'apparition, dans la syntaxe du SOMdji, d'unités linguistiques empruntées au français obéit à des conditions d'insertion qui peuvent être formalisées. Les éléments du français insérés s'inscrivent dans un processus d'alternance codique prédéfini et répondent à un certain nombre d'objectifs d'insertion.

Selon les modalités d'apparition, la EL est insérée sous une forme ou une autre et comble, comme déjà énoncé, un besoin sémantico-pragmatique. Les éléments de la L2 peuvent être insérés à l'intérieur d'un tour de parole ou dans un même constituant ; on parle d'alternance intraphrastique. La L2 peut apparaître soit dans un même tour de parole mais dans deux constituants différents soit dans deux tours de parole ou dans l'énoncé de deux locuteurs différents ; il s'agit de l'alternance interphrastique. Enfin, l'alternance peut être extraphrastique car les éléments de L2 sont composés de marqueurs ou « tags » telles que les interjections.

Notre objectif est donc de décrire les différentes manipulations réalisées lors de l'alternance codique et le travail va consister à effectuer une analyse syntaxique et linéaire du code-switching somali/français. Ainsi, il est important de présenter la structure de la phrase somalie pour ainsi effectuer une modélisation de l'insertion du français dans le SOMdji ; lieu d'apparition en phrase simple et en phrase subordonnée.

Le français, lorsqu'il est inséré dans le SOMdji, renvoie à une structure soit intraphrastique, soit interphrastique ou extraphrastique qui sont les différentes combinaisons réalisées dans un discours bilingue. Cette alternance, quelle que soit la structure réalisée, permet de délimiter les modalités d'apparition d'une EL. Nous allons proposer, dans cette partie, une modélisation de l'insertion du français dans le SOMdji en repérant essentiellement le lieu d'apparition de ces éléments dans la phrase simple et dans la phrase subordonnée. Enfin, le

processus d'alternance et les modalités d'apparition permettent aussi de définir les objectifs d'alternance codique.

Dans ce chapitre, il est donc question de déterminer la typologie d'alternance codique français/Somali dans les discours et les énoncés des locuteurs Djiboutiens bilingues.

8.1.1. L'alternance intraphrastique du somali/français

L'intraphrastique est une des formes d'alternance codique dans laquelle les deux langues se chevauchent à un moment donné de l'énoncé. L'alternance codique et la frontière entre les deux langues est syntaxiquement inexistant car le changement s'effectue à l'intérieur de la proposition (voir Figure n°4). Le cadre syntaxique de la proposition est néanmoins établi par la ML alors que la EL joue le rôle de la langue seconde dans la conversation. Cette EL répond simplement au besoin sémantico-pragmatique du locuteur et s'assimile aux règles syntaxiques de la ML.

Dans les énoncés SOMdji, les jeunes djiboutiens réalisent ce processus d'alternance intraphrastique pour insérer un certain nombre de lexique technique et inexistant soit dans ML soit dans le répertoire linguistique du locuteur. Comme l'explique Manfredi et al. (2015 : 296), l'alternance intraphrastique « is mainly enacted through the insertion of single, high-frequency lexical item from the embedded into the matrix language ». L'intraphrastique permet donc d'insérer le maximum de lexiques qui sont significatifs dans la ML. Par exemple :

[60] C.2.1.
FAN1 : waxaan ka lahaa à Djibouti il y a pas baan ka lahaa ma jiro dad **vidiyo**-yaal **comique** ah soo waxeeya.

60	waxaa(n)	ka	lahaa	à Djibouti il y a pas	baan	ka	lahaa
	waxa-aan				baa-aan		
	PART.-IS.	PREP.	dire	à Djibouti il y a pas	PART.N.-IS.	PREP.	dire INAC.
60	ma	jiro	dad	vidiyo -yaal	comique ah	soo	waxeeya
				vidio-yaal	comique-ah		
	NEG.	exister-ACC.	gens	vidéo- PL.	comique-COP.	ADV.	faire ACC.

« Je leur disais, à Djibouti, il n'y a pas des gens qui font des vidéos comiques. »

[61] C.3.

61	dawladda	waxaan	ka	leeyahay	baanoo -yaal	de limite de vitesse	waa
	dawlad-da	waxa-aan			baano-yaal		

	état-ART.F.	PART.-1S.	PRO.	dire	panneau-PL.	PART.N.
61	inay	u	dhigaan			
	in-ay					
	si-3PL.	PREP.	mettre			
			INAC. 3S.			

« Je dis à l'État de leur mettre des panneaux de limitation de vitesse. »

[62] C.5.

62	walaahi	j'étais en train de// regarder	inán	aan	asxaab	ahayn...
	walahi	j'étais en train	ínan	aan	asxaab	ahayn
		de regarder				

Par Dieu j'étais entrain de fille 1S. ami-PL. être INAC.
regarder

« Par Dieu, j'étais entrain une fille qu'on était amie ... »

[63] C.5.

63	walaahi	elle morte alors que	photo-yadeedoo	dhan	facebook	way yaalaan.
	walahi	elle morte alors	photo-	dhan	facebook	way
		que	yadeedoo			
			photo-yo-deeeda			waa-ay
	Par Dieu	elle morte alors	photo-PL.-	tout	Facebook	PART.N.-
		que	POSS.3F.S.			3F.S

63 **yaalaan**
se trouver-INAC.

« Par Dieu, elle est morte alors que toutes ses photos sont sur Facebook. »

L'alternance intraphrastique réalisée par les jeunes Djiboutiens bilingues reflète l'appropriation des deux langues qu'ils mixent avec une grande fluidité et aisance. En effet, cette alterance est produite soit :

- Sous forme de syntagme nominal sujet (exemple 62 et 63) à condition que le sujet soit connu par les deux interlocuteurs. Cette identification est marquée : soit le sujet est le locuteur lui-même (exemple 62) soit le sujet est déjà énoncé et le locuteur le marque par une pronominalisation (exemple 63).
- À l'intérieur d'un même constituant (exemple 60 et 61) avec les marqueurs du genre et du nombre en ML comme : « *vidiyo-yaal* 'des vidéos' », « *photo-yadeeda* 'ses photos à elle' », « *baano-yaal* 'des panneaux' ». Aussi, ces formes intégrées sont également au niveau prosodique adaptées à la ML comme « *vidiyo* 'vidéo' », « *baano* 'panneau' ». Dans le premier exemple, le son [e] est transformé en [i] puisqu'il n'existe pas, dans le SC, des voyelles en hiatus ; ici [eo] ce qui engendre l'apparition d'une épenthèse -y. La voyelle –

e se ferme donc en contact de la semi-voyelle. Le morphème du pluriel est le suffixe somali « *-yaal* » car il est la ML. Le second exemple utilise non seulement le morphème du pluriel de la ML « *-yo* » mais aussi le pronom possessif dépendant.

Par ailleurs, toutes les insertions du français dans le SOMdji sous forme de constituants ou d'îlots relèvent de l'alternance intraphrastique car le switch est réalisé dans un même tour de parole et les accords dépendent sémantiquement des autres éléments somalis de la séquence.

8.1.2. *L'alternance interphrastique*

Dans l'alternance interphrastique, où deux segments sont juxtaposés dans un même tour de parole, chaque segment est autonome et entièrement exprimé dans une langue particulière et réalisé en respectant les règles syntaxiques de celle-ci. Cette production peut être vue comme une facilité que s'accorde l'interlocuteur pour avoir une fluidité dans les échanges mais, elle nécessite le respect d'un certain nombre de conditions. D'abord, le locuteur ne peut pas produire complètement une séquence en L2, L1 étant la langue de conversation, s'il n'a pas la certitude que son interlocuteur est capable de décoder le message. Ensuite, d'après Manfredi et al. (2015 : 294), l'alternance interphrastique est une forme très peu utilisée par rapport aux autres types d'alternance car elle nécessite une maîtrise de la langue et un niveau linguistique assez élevé. En revanche, si le contact est permanent entre les langues des communautés, l'alternance interphrastique est également assez fréquente. Les précédents auteurs valident cette hypothèse en prenant l'exemple de l'arabe marocain qui regorge d'alternances interphrastiques avec l'ancienne langue coloniale : le français. Le SOMdji est, tout comme l'arabe marocain, composé de beaucoup d'alternances interphrastiques grâce ou à cause de la forte exposition du français (scolarisation, administration, média, réseaux sociaux etc.).

Dans les énoncés des jeunes Djiboutiens, les alternances interphrastiques réalisées correspondent à des séquences indépendantes reliées entre elles par un élément coordonnant ou simplement juxtaposées les unes aux autres :

[64] C.2.1.

Nima : waxaan u maleeyaa imika inay fiican tahay **et je pense que là je peux vous appeler.**

⁶⁴	waxaan	u	maleeyaa	imika	inay	fiican	tahay
	waxa-aan				in-ay		t-ahay
	PART.-1S.	PREP	penser- INAC.- 3S.	maintenant	COND.-3F.S	Bien	3F.S.-COP.

« Je pense qu'elle est bien maintenant et je pense que là je peux vous appeler. »

[65] C.2.1.

Nima : waad igu goynaysiin// **je sais pas pourquoi ?**

65	waad waa-aad	igu i-ku	goynaysiin
	PART.V.- 2PL.	PRO. 1S.- PREP	couper- INAC.-PL.

« Vous raccrochez je ne sais pas pourquoi ? »

[66] C.2.1.

a. FAN 1 :mid kaloo *2 saaxibkayana ... kula hadashid buu lahaaye...

66	mid kale-oo	kaloo kale-oo	saaxibkayna saaxib-kay-na	kula ku-la	hadashid parler	buu baa-uu	lahaaye lahaa-ee
	un	autre-et	ami-POSS. 1S.-et	PREP.-PREP.		PART.N. 3M.S.	avoir- CONJ. et

« Et un autre ami à moi voulait te parler... »

b. Nima : *Inshaallah/ une autre fois/ pour une autre fois.*

« Si Dieu le veut/ une autre fois, pour une autre fois. »

[67] C.1.1.

Mohamed : waxaan nasiib u yeelanay een **avec** maxay haydeen// **la contribution de la présidente** Hibo. in inaan helno **ta**tableau-gan.

67	waxaan	nasiib	u	yeelanay	avec	maxay haydeen	la contribution de la présidente Hibo
	PART.- 1PL.	chance	PREP	avoir-INAC- 1PL.	avec	c'est-à-dire	la contribution de la présidente Hibo
67	in	aan	helno	ta tableau-gan tableau-gan			
	COND.	1S.	avoir- ACC. 1PL.	tableau-DEM			

« Nous avons eu la chance avec, comment dire, la contribution de la présidente Hibo d'avoir ce tableau. »

Le type d'Comme nous pouvons le constater, chaque séquence est syntaxiquement indépendante de l'autre séquence. Lorsque les deux séquences sont dans un même tour de parole, le processus d'alternance s'effectue soit dans des propositions conjonctives ou par

subordination (exemple 67) et les marqueurs de la conjonction et de la subordination servent d'indice ou permettent le passage d'une langue à une autre.

En effet, dans les exemples 64 et 65, l'alternance interphrastique peut se composer d'une proposition verbale complète. La structure de cette proposition est en effet totalement distincte de la première qui est réalisée en L1.

Comme déjà énoncé dans la définition théorique, il est possible de faire une alternance interphrastique dans deux tours de parole différents. Ceci est observable dans l'exemple 66 car le premier locuteur (Fan1) produit l'énoncé en L1 (66a) et le second locuteur (Nima) formule sa réponse en L2 (66b). Cette situation témoigne simplement que les deux interlocuteurs (Fan1 et Nima) s'identifient à travers les deux langues et l'alternance se réalise naturellement.

Enfin, dans l'exemple 67, l'alternance est possible seulement avec un syntagme prépositionnel en « îlot langue enchâssée » (voir 8.4.1.) car elle respecte les règles syntaxiques de la EL.

8.1.3. L'alternance extraphrastique

Le type d'alternance comme nous l'avons vu est connu également sous le nom de « *tag switches* » car les éléments de la EL insérés dans une séquence ML sont des « *tags* », des bribes ou des expressions idiomatiques. Ces expressions sont généralement déplaçables et leurs suppressions n'affectent ni syntaxiquement ni sémantiquement la phrase.

Dans notre corpus, l'alternance extraphrastique est réalisée en arabe ou en français lorsque le somali est la ML et exprime un jugement de valeur sémantique (expressions liturgiques) ou énonciative.

8.1.3.1. Expressions liturgiques

Pour les expressions en arabe, les éléments insérés ont un rapport avec la foi islamique de la majorité de la population djiboutienne. Les expressions révèlent donc l'appartenance du locuteur à la communauté musulmane et des expressions religieuses pour exprimer sa bonne foi, telles que « *wallaahi* 'au nom de Dieu' », employée pour faire un serment « *istaakh furulaa(h)* 'Pardonne-nous Ô Seigneur' », etc. sont fréquents dans les discours SOMdji. Par exemple :

- (C.5)*walaahi j'étais entrain de...*

- (C.2.1.) magaranayo *walaahi* ma daawan.

L'expression idiomatique « *walaahi* » peut apparaître à n'importe quel emplacement dans la structure de la phrase comme au début (C.5.), l'intérieur de la structure (C.2.1.). Aussi, d'autres expressions comme « *alxamdulilaah* 'Louange à Dieu' » ou « *inshaallah* 'Si Dieu le veut' » sont couramment utilisées dans les discours SOMdji. Par exemple :

[68] C.3.

⁶⁸ ilamaa *inshaallah* **président-gu** arkayo.
ilamaa **inshaallah** **président-gu** **arkayo**
 jusqu'à Si Dieu le veut président-ART.M.S. voir-INAC. 3M.S.

« Jusqu'à ce que, si Dieu le veut, le président voie. »

[69] C.5.

⁶⁹ kuwii dariiqaa fiican mara *inshaallah*.
kuwii **dariiqaa** **fiican** **mara** **inshaallah**
 dariiq-qaa
 DEM. 3PL. chemin-DEM. Bien passer Si Dieu le veut

« Ceux qui prennent le bon chemin, si Dieu le veut. »

À ces expressions idiomatiques de nature religieuse s'ajoutent les expressions de salutations : « bonjour » ou « au revoir », à Djibouti, qui correspond à [*sala: mu calajkum wa rahmatu la: hi wa baraka:tuhu*].

✓ « *Salaamu caleykum wa raxmatulaahii wa barakaatu.* » (C.5)

« Que la paix et la miséricorde d'Allah et sa bénédiction soit sur vous. »

✓ *Aslaamu caleykum...* Hibaq. (C.1.1.)

« Que la paix soit sur vous... Hibaq. »

✓ *markaa salaamu alaykum wa raxmatulaahi wa barakaatu saa baan isku og'nahay...*
 (C.5.)

« Donc, que la paix et la miséricorde d'Allah et sa bénédiction soient sur vous, on se quitte là-dessus... »

Ces expressions apparaissent au début et à la fin d'un discours pour dire « bonjour » mais également « au revoir » et sont énoncées soit dans leur intégralité ou bien en partie, en fonction du locuteur.

8.1.3.2. Expressions énonciatives

Hormis les expressions d'origine coranique, les expressions idiomatiques sont utilisées afin d'accentuer la valeur énonciative du discours mais n'impactent en rien la structure sémantique ou syntaxique de l'énoncé. Ces expressions, qui apparaissent dans un énoncé monolingue, sont toujours en EL et la construction syntaxique est conforme à celle de la ML.

Par exemple :

[70] C.2.1.

a. Nima : *marxaba je te fais des gros bisous ma belle*

D'accord

b. *je vais essayer d'appeler tout le monde caawa*

ce soir

c. *barasho wanaagsan et :: voila quoi*

Enchanté et ::

d. **D'accord okay haye marxaba...**

Les quatre gloses sont produits par le même locuteur à l'égard de différents locuteurs puisqu'il s'agit d'un *live* sur facebook dans lequel la locutrice, Nima, parle avec plusieurs personnes. On remarque donc que lorsque le français est la ML (a. et b.), l'expression idiomatique est en somali (b.) ou en arabe (a.). En revanche, si la ML est le somali (c. et d.), les éléments de l'alternance sont en français (c.) ou en un cumule de tous les autres langues (d. c'est-à-dire français, anglais, somali et arabe).

L'insertion extraphrastique est, selon certains auteurs (Gumperz 1971 ; Wentz 1977), une forme emblématique du style d'un locuteur monolingue. Cependant, cette forme ne sert pas simplement à caractériser l'emploi d'un locuteur ou d'un énoncé monolingue mais, l'emploi systématique d'une langue dans un énoncé monolingue ou bilingue.

8.2. Constituant nominal mixte

Dans le processus d'alternance et d'insertion du français dans le somali, les constituants français ne sont pas reproduits sous leurs formes d'origine. Ils sont adaptés à la morphologie et à la syntaxe de la ML. C'est en cela que nous parlons de constituants mixtes. La ML impose sa structure morpho-syntaxique, en attribuant ses morphèmes grammaticaux appelés « morphèmes de système », aux constituants de la EL avec ses morphèmes lexicaux appelés

aussi « morphèmes de contenus » (Myers-Scotton 1993). Nous allons donc avoir, dans ces constituants empruntés, un ordre morphologique inverse de celui du français, à savoir un ordre : *déterminé-déterminant*.

8.2.1. Composante d'un groupe nominal du SN

Un substantif est donc un mot pour désigner quelque chose ou quelqu'un, qui peut être commun à plusieurs choses (noms communs) ou propre à un être ou une chose (noms propres) et qui peut prendre une marque de genre et de nombre, ce qui est le cas du somali.

8.2.1.1. Marquage du genre et du nombre des substantifs somalis

Le système nominal du somali, tout comme certaines langues du couchitique de l'Est comme l'oromo (Banti 1988), est morphologiquement caractérisé par la flexionnel et l'alternance tonale.

Le genre du nom est marqué en somali avec un morphème qui se suffixe au nom. Au masculin, ce morphème se forme avec la consonne vélaire *-k*, et possède plusieurs allomorphes déterminés par la structure de la syllabe finale du mot. Au féminin, le nom se suffixe d'un morphème avec *-t*, ou l'un de ses allomorphes.

Exemple : wiilkii wuu tagay 'le garçon est parti' / *gabadhii way tagtay* 'la fille est partie

Cependant, certains noms somalis changent de genre lors du passage du singulier au pluriel ; c'est ce qu'on appelle « Gender Polarity ou polarité du genre »⁷⁹, ou inversion des genre. On rencontre cette inversion des genres dans les langues couchitiques comme le rappelle Lecarme (2002). Plus largement, cette caractéristique morphologique serait partagée, selon Meinhof (1912), par les langues afro-asiatiques. Dans la langue somalie,

All nouns that are feminine and take the article {t} in the singular become masculine and take the article {k} in the plural; whereas most nouns that are masculine and take the article {k} in the singular become feminine and take the article {t} in the plural . (Nillson, 2016 : 451).

Il faut ajouter à cette remarque de Nillson que les noms dont le genre (masculin vs féminin) se distingue par un déplacement accentuel, suivent également la règle de polarité pour

⁷⁹ Voir 7.2.2.3.1. sur « le pluriel SN »

le nombre. L'accent (ou le ton haut) se place sur la more pénultième quand il s'agit d'un singulier et sur la more finale pour le féminin pluriel :

árday (-ga) M.S. 'étudiant'

ardáy (-da) F.PL. 'étudiants'

8.2.1.2. Le déterminant SN

La forme des déterminants du somali varie selon les dialectes, selon Mohamed Ismail (2011 : 220) mais, ils marquent, sans exception et par un processus de suffixation, le genre par le morphème *-k* au masculin et le morphème *-t* au féminin. Ce morphème possède plusieurs allomorphes dont l'apparition est liée à la forme finale du mot, c'est ainsi que les morphèmes du genre peuvent se sonoriser, s'assimiler, ou produire d'autres formes phonologique.

Tableau n°36 : Récapitulatif des déterminants du SN

Article Indéfini						Article Défini					
						Absolu		Anaphorique		Nominatif	
M		F				M	F	M	F	M	F
∅		∅				<i>-ka</i>	<i>-ta</i>	<i>-kii</i>	<i>-tii</i>	<i>-ku</i>	<i>-tu</i>
Démonstratif											
Singulier						Pluriel					
Proche		Médian		Distant		Proche		Distant			
M	F	M	F	M	F	M/F		M/F			
<i>-kan</i>	<i>-tan</i>	<i>-kaa(s)</i>	<i>-taa(s)</i>	<i>-keer</i>	<i>-teer</i>	<i>Kuwan</i>		<i>Kuwaas, kuweer, kuwoo</i>			
Possessif											
		Singulier				Pluriel					
Personne		Masculin		Féminin							
1S.		<i>Kay-ga</i>		<i>Tay-da</i>		<i>Kuwayga</i>					
2S.		<i>Kaa-ga</i>		<i>Taa-da</i>		<i>Kuwaaga</i>					
3S		<i>Kii-sa / Kee-da</i>		<i>Tii-sa / Tee-da</i>		<i>Kuwiisa (3.M.S) Kuweeda (3.F.S)</i>					
1PL.		<i>Ka-yaga / Kee-na</i>		<i>Ta-yada / Tee-na</i>		<i>Kuwayaga / Kuweena</i>					
2PL.		<i>Kii-na</i>		<i>Tii-na</i>		<i>Kuwiina</i>					
3PL.		<i>Koo-da</i>		<i>Too-da</i>		<i>Kuwooda</i>					

Dans le processus d'intégration des substantifs du français dans le SOMdji, ces différents déterminants, qui sont les morphèmes du système de la ML, à savoir le somali, seront utilisés : « **imprimante**-kayga 'mon imprimante' » ; « **ordinateur**-kaaga 'ton ordinateur' » etc.

8.2.1.3. L'adjectif somali

Par définition, un adjectif sert principalement à décrire et à modifier un autre mot dans une phrase. L'adjectif est « le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom 'adjectif qualificatif', ou bien pour permettre à ce nom d'être dans une phrase 'adjectif déterminatif' » (Dubois et al. 2002 : 16).

Cependant, cette définition de l'adjectif n'est pas pertinente dans la langue somalie puisqu'il a sémantiquement une valeur qualificative mais, au niveau fonctionnel, il se comporte comme un verbe avec une conjugaison (voir 7.3.1.1.). Appelé « verbes adjectivaux », cette forme est répertoriée comme la quatrième classe verbale, composée d'un radical et d'une copule « *ah* 'être' », parfois élidée.

8.2.1.3.1. Construction morphologique de l'adjectif

L'adjectif en somali se comporte comme un verbe et de ce fait s'accorde avec son sujet, le nom qu'il modifie. Dans les constructions phrastiques, avec comme un nom (un lexème plein), l'accord en genre avec l'« adjectif verbal » n'est pas nécessaire :

- *naag dheer*⁸⁰ / *nin dheer*
une femme grande / un homme grand

Quand le sujet est un pronom personnel, il y a nécessairement un accord avec le genre du sujet, sur la copule qui est en réalité un verbe où les morphèmes flexionnels y sont ajoutés :

- *wuu dheer yahay* 'il est grand' *way dheer tahay* 'elle est grande'

Pour ce qui est du nombre, il y a forcément un accord entre l'adjectif-verbal et son sujet, que ce dernier soit un pronom ou un nom :

- *geed dheer* 'grand arbre' *geedo dhaadheer* 'grands arbres'
- *gabadh yar* 'petite fille' *gabdho yaryar* 'petites filles'

⁸⁰ Signifie grand de taille et non de corpulence qui est « *wayn* ».

Le pluriel de l'adjectif est marqué par une reduplication et, afin de créer la forme plurielle de l'adjectif, la première partie de l'adjectif est redupliquée : *yar* (S.) 'petit' *yaryar* (PL.) 'petits'.

8.2.1.3.2. Structure syntaxique de l'adjectif

En somali, l'adjectif verbal peut avoir une position d'épithète ou de prédicatif. Dans les deux cas, l'adjectif est post-posé au substantif. Nous avons ainsi dans le premier cas « *nin dheer* 'un homme grand' », et dans le deuxième cas, « *ninku uu⁸¹ dheer yahay* 'L'homme est grand' » avec la copule « *yahay* 'être' » qui sert de complément et qui se place entre le pronom clitique et la copule.

8.2.2. Insertion des constituants nominaux français dans le SOMdji

Les constituants nominaux vont donc s'inscrire dans la structure morphosyntaxique du somali qui est de :

Substantif + déterminant

Le déterminant, qui est le morphème de système, sera en somali tandis que le substantif, qui est le morphème de contenu, sera en français

8.2.2.1. Le substantif français dans le SOMdji : Fréquence d'insertion

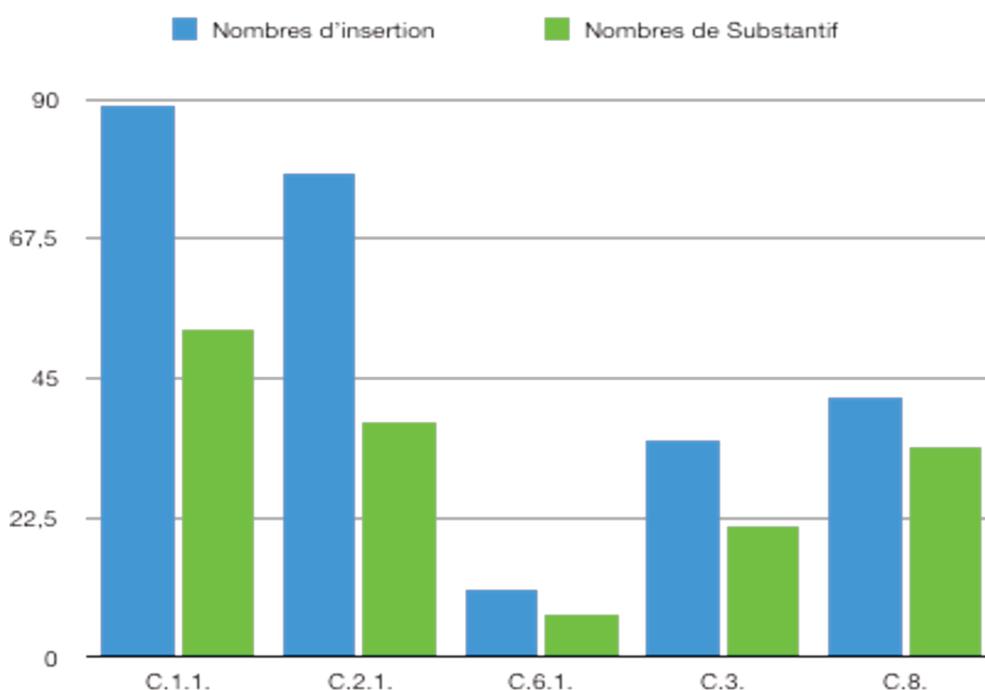
Nous avons signalé que le SOMdji se caractérisait par des éléments linguistiques appartenant au français. Dans ce processus d'insertion, le substantif représente l'élément le plus emprunté à la deuxième langue (L2). En effet, dans une situation de contact de langues, les premiers éléments modifiés ou empruntés sont, d'après Thomason et Kauffman (1991 : 20), le lexique et plus particulièrement le substantif. Dans le processus des changements linguistiques dû au contact de langues, il n'y a pas d'emprunts sans l'emprunt lexical. Pour ces deux auteurs, la prédominance des emprunts et des transferts est celle du nom lors des contacts de langues. En effet, le lexique serait « in a borrowing situation the first foreign elements to enter the borrowing language » (Thomason et Kauffman 1991 : 37). Par contre, l'emprunt ou le transfert des verbes est plus difficile à réaliser à cause du système de la morphologie flexionnelle.

⁸¹ À noter que les jeunes élident la semi-consonne *w*, et prononcent *uu*, à la place de *wuu* SC/SN.

Tableau n°37 : Le Substantifs français insérés en SOMdji

Titre du Corpus	Nombres d'insertion	Nombres de Substantif	de	Pourcentage
C.1.1.	89	53		59,5%
C.2.1.	78	37		47,4 %
C.6.1.	11	7		63,7%
C.3.	35	21		60%
C.8.	42	34		81%

Schéma n°1 : Représentation du Substantif français



D'après ce tableau, nous constatons que le substantif est presque toujours supérieur à la moitié des éléments insérés dans le SOMdji par rapport aux autres catégories grammaticales. D'ailleurs, en cohérence avec le théorie de Thomason et Kauffman (1991), le premier élément modifiable et empruntable est le lexique et précisément le vocabulaire d'abord non-fondamental et ensuite le vocabulaire fondamental.

Par ailleurs, les substantifs français sont intégrés selon la structure syntaxique du somalie par un processus simple de suffixation d'un déterminant. Par ce procédé, tout type de substantif est intégrable dans le SOMdji. Avec le déterminant somali suffixé à ces substantifs, nous avons la formation d'un constituant nominal mixte.

8.2.2.2. Le substantif français avec les articles indéfinis/ définis

Les déterminants somalis sont intégrés au substantif français comme si ce dernier était un nom somali.

Tableau n°38 : Exemple des substantifs français insérés en SOMdji

C.1.1.			
Numéro de l'exemple	Exemples	Substantif Français	Morphème du Système
1	<i>tableau</i>	Tableau	Ø : Indéfini
2	<i>sensibilisation</i>	Sensibilisation	Ø : Indéfini
3	<i>mutilation génitale-ka</i>	mutilation génitale	-ka : ART.M.
4	<i>critiqu-giiba</i>	Critique-	-kii : ART. M.
C.2.1.			
1	<i>Infirmier</i>	Infirmier	Ø : Indéfini
2	<i>etudiant</i>	Etudiant	Ø : Indéfini
3	<i>français-ga</i>	Français-	-ga : ART.M.
4	<i>appel-ka</i>	Appel	-ka : ART. M.
5	<i>avancé-gii</i>	Avancé-	-gii : ART. M.
C.4.			
1	<i>garde de cote-kaan</i>	Garde de côte-	-ka : ART. M.

Les constituants nominaux en gras sont des emprunts au français qui gardent la même structure morpho-syntaxique que celle de leur langue d'origine, mais prennent un déterminant somali suffixé. Ce suffixe justifie l'intégration de la séquence empruntée dans la langue matrice.

Par ailleurs, les déterminants indéfinis, ne sont pas marqués dans la langue somalie. Comme on peut le constater dans le tableau, les substantifs français, à la forme indéfinie, sont insérés sans déterminant. Cette construction respecte la structure du somali :

▪ **substantif + ø déterminant indéfini.**

Cette construction des constituants nominaux est une opération fréquente et très productive puisque, mis à part le lexique restreint, nous observons que tous les substantifs français sont intégrables dans le SOMdji en suivant ce processus de détermination. Dans le

corpus, nous pouvons voir toutes les formes des déterminants (article absolu et article anaphorique), voire des formes assimilées comme « *français-gii* ‘le français’ » et « *avancé-gii* ‘l’avancé’ »

8.2.2.3. Les démonstratifs

Les démonstratifs SN sont composé de trois catégories pour les formes au singulier et de deux catégories pour le pluriel au masculin et au féminin. Les démonstratifs sont choisis ou utilisés selon la distance qui sépare le locuteur et l’objet. Ils désignent les objets « proches », les objets moins proches et pas très lointains donc « médians » et les objets lointains ou « distants ».

Il faudra souligner que les démonstratifs « distants » sont en voie de disparition dans une grande partie des variétés du SN (Mohamed Ismail 2001 : 233). Nous n’avons rencontré aucune occurrence des démonstratifs « distants », que ce soit dans le corpus multimédias ou dans nos différents enregistrements.

En voici quelques exemples :

Tableau n°39 : Substantif français avec déterminant démonstratif somali

Section 1 : C.1.1.		
Exemples	Substantif Français	Morphème du Système
<i>tableau-gaasi</i>	Tableau	- <i>gaasi</i> : DEM.
<i>tableau-gaa</i>	Tableau	- <i>gaa</i> :DEM. (sans –s final)
<i>tableau-gan</i>	Tableau	- <i>gan</i> : DEM.
Section 2 : C.2.1.		
<i>problème-kaa</i>	Problème	- <i>kaa</i> : DEM.
Section 4 : C.7.2.		
<i>periode-kaasi</i>	Période	- <i>Kaasi</i> : DEM.

À partir de ces exemples d’alternance codique, on observe que les substantifs français fonctionnent comme tous les substantifs somalis à la différence près que, comme pour les articles, ils sont tous repris au masculin. Il n’y a donc pas un seul substantif français intégré au somali qui est au féminin. Les démonstratifs « distants » n’apparaissent plus dans le SOMdji, puisqu’ils ne sont même plus utilisés en situation monolingue du somali à Djibouti.

Tableau n°40 : Démonstratif dans le SOMdji⁸²

Profil Glose	E.6.	E.8.	E.16	E.18.	E.19.	E.20.	E.21.
celui	<i>kii</i>	<i>kii</i>		<i>kani</i>	<i>Kaa</i>	<i>ki</i>	<i>kii</i>
celui-ci	<i>kii</i>	<i>kani</i>		<i>kani</i>	<i>Kani</i>	<i>Kani</i>	<i>kaan</i>
celui-là	<i>kaa</i>	<i>kaa</i>	<i>kaas</i>	<i>kaas</i>	<i>Kaas</i>	<i>Kasi</i>	<i>kaa</i>
celle	<i>taa</i>	<i>tii</i>		<i>taan</i>	<i>Taa</i>	<i>Tan</i>	<i>tii</i>
celle-ci	<i>kani</i>	<i>tani</i>		<i>taas</i>	<i>Tani</i>	<i>Tani</i>	<i>taan</i>
celle-là	<i>tani</i>	<i>taa</i>	<i>kan</i>	<i>kaas</i>	<i>Taas</i>	<i>tasi</i>	<i>taa</i>
ceux	<i>kuwa</i>	<i>kuwii</i>	<i>kuwan</i>	<i>iyaga</i>	<i>Kuwaa</i>	<i>Kuwan</i>	<i>kuwa</i>
ceux-ci	<i>kuwan</i>	<i>kuwan</i>	<i>kuwan</i>	<i>iyagaan</i>	<i>Kuwani</i>	<i>Kuwani</i>	<i>kuwan</i>
ceux-là	<i>kuwaa</i>	<i>kuwaa</i>	<i>kuwaas</i>	<i>iyaga</i>	<i>Kuwaas</i>	<i>kuwasi</i>	<i>kuwas</i>
ceci	<i>kani</i>	<i>kuwan</i>	<i>waxan</i>	<i>waxaan</i>	<i>kan</i>	<i>Waxani</i>	<i>kaan</i>
cela	<i>tani</i>	<i>sidaa</i>	<i>waxaas</i>	<i>waxaa</i>	<i>kaas</i>	<i>Waxasi</i>	<i>kaa</i>
ça	<i>waxan</i>	<i>sidaas</i>	<i>waxan</i>	<i>waa</i>	<i>kaas</i>	<i>Waxan</i>	<i>kaan</i>

Les démonstratifs médians apparaissent, en grande majorité sans le *-s* final. D'ailleurs, même à l'écrit, lors des traductions des démonstratifs du français en somali, ce *[-s]* final est souvent éliminé dans le SOMdji : « *kaa* » 'celui-là', « *taa* » 'celle-là', « *kuwaa* » 'ceux-là'. Cette consonne finale [s] réapparaît, dans certains cas, avec la copule de focalisation *[-i]*. En plus de la forme du SC « *-kaas* et *-taas* », on a donc, dans le SOMdji, soit *-kaa/taa* ou *-kaasi/taasi*.

8.2.2.4. Les possessifs

Les possessifs des différents dialectes somalis se répartissent en deux formes brèves et longues (Banti 1984 ; Saeed 1999 ; Mohamed Ismail 2011 etc.). La forme longue est une duplication partielle ou totale de la forme brève :

- La forme brève : Det1+Noyau⁸³
- La forme longue avec duplication partielle : Det1 + Noyau + Det1
- La forme longue avec duplication totale : Det1+Noyau+Noyau+Det1

⁸² Dans le tableau suivant, certains participants ont fait des erreurs de transcription mais, elles ne sont pas pertinentes.

⁸³ Le Noyau correspond au pronom personnel objet composé de 8 personnes avec la forme féminine de la 3^{ème} personne du singulier ainsi que la forme inclusive et celle exclusive de la 1^{er} personne du pluriel. Pour plus d'approfondissement voir 7.2.1.1.

Le SN, tout comme le *benadir*, utilise la forme longue du déterminant possessif composée de deux déterminants qui s'accordent en genre et en nombre avec le possédé.

Tableau n°41 : Substantif français avec le déterminant possessif somali

C.1.1.		
Exemples	Substantif Français	Morphème du système
<i>programm-adeenu</i>	Programm-	- <i>adeenu</i> : POSS. 1PL.
<i>baashad-diisa</i>	Baashad- (emprunt de page)	- <i>diisa</i> : POSS. 3M.S.
<i>comité exécutif-keega</i>	Comité exécutif-	- <i>keega</i> : POSS. 3F.S.
<i>emission-geega</i>	Emission	- <i>geega</i> : POSS. 3F.S.
C.2.1.		
<i>commentair-adiina</i>	Commentair-	- <i>o</i> : PL. - <i>diina</i> : POSS. 2PL.
<i>tradition-geegii ; image-kaaga</i>	Tradition / image	- <i>geegii</i> : POSS. 3F.S. - <i>kaaga</i> : POSS. 2S.
<i>culture-kaaga</i>	Cultur-	- <i>kaaga</i> : POSS. 2S.
<i>equipe-ya-dooda</i>	Equip-	- <i>ya</i> : PL. - <i>dooda</i> : POSS. 3F.PL.
C.7.1.		
<i>compétence-kooga</i>	Compétenc-	- <i>kooga</i> : POSS. 3M.PL.

Dans le processus d'insertion du français lors du code-switching, le déterminant possessif est intégré par suffixation et, comme les précédents morphèmes du système, les possessifs sont traités comme les substantifs somalis avec les accords et les assimilations nécessaires. Nous pouvons remarquer dans les précédents exemples, le processus de régularisation du déterminant à la troisième personne du singulier et du pluriel. (voir 7.2.1.).

8.2.2.5. Les déterminants interrogatifs

L'adjectif interrogatif du somali ne se distingue que dans le genre. Pour le masculin, le morphème *-kee*, ou l'un de ses allomorphes, se suffixe au nom. Pour le féminin, c'est le morphème *-tee*, ou l'un de ses allomorphes, qui est utilisé. Si le nom est au pluriel, ce sont les mêmes morphèmes qui s'appliquent. Il n'existe donc pas de forme particulière pour le pluriel de l'adjectif interrogatif.

- *Ninke* : « quel homme ? » *Nagtee* : « quelle femme ? »

Mais, cette forme existe pour le pronom interrogatif au pluriel : *kuwee* (pour le masculin et le féminin) : *kuwee baa yimi* ‘lesquels/lesquelles sont venu(e)s ?’

Lors de l’alternance codique, le SOMdji applique le processus de suffixation afin de former les constituants mixtes. Par exemple :

[71] C.2.1.

Nima : **ville-keed** joogtaa ?

⁷¹ *ville-keed* joogtaa
 ville-kee-ayaa-aad
 ville-INT-FOC,-2S. arrêter INAC.- 2S.

Tu es dans quelle ville ?

Dans cet exemple, le substantif « ville » est intégré dans le somali comme un nom masculin (comme tous les noms empruntés au français) et suffixé du déterminant interrogatif « *kee* ».

8.2.3. Réanalyse du genre du substantif français dans le SOMdji

Lors de l’insertion du français dans le SOMdji, les substantifs connaissent une réanalyse du genre. En effet, dans l’alternance somali/français, la langue française sert de base lexicale et ces emprunts prennent le genre masculin. D’ailleurs, Humbley écrit que les substantifs empruntés qui réfèrent à des inanimés sont « normalement absorbés par la catégorie non marquée, à savoir, par les masculins » (1974 : 67). Ainsi, lors du transfert du français vers le somali, l’élément inséré prend le genre masculin, si rien n’indique qu’il doit faire partie des noms féminins.

Tableau n°42 : Modification du genre des substantif français

Exemples	Genre en français	Genre en SOMdji
MOTS SIMPLES		
C.1.1.		
<i>tableau-gaasi</i>	M	M
<i>peintur-kaa</i>	F	M
<i>Programm-adeenu</i>	M	F (-da)
<i>poesie-ga</i>	F	M
<i>Criti[g]-iiba</i>	F	M
<i>excision-ga</i>	F	M

<i>emission-geega</i>	F	M
<i>frontièr-ka</i>	F	M
<i>association-ga</i>	F	M
<i>jeune-ka</i>	M	M
<i>objective-yaasheeda</i>	M	F
<i>communication-ga</i>	F	F
<i>nation-ga</i>	F	M
<i>directeur ka</i>	M	M
<i>reseau sociaux-guna</i>	M	M
<i>édition-ga</i>	F	M
<i>première dam-ku</i>	F	M
<i>premier-ga</i>	M	M
<i>messag-ka</i>	M	M
<i>génération-ga</i>	F	M
<i>lectur-ka</i>	F	M
<i>commission-ga</i>	F	M
MOTS COMPOSÉS		
<i>mutilation génital-ku</i>	F	M
<i>presse écrite-ka</i>	F	M
<i>secrétaire général-ka</i>	M	M
<i>comité exécutif-keega</i>	F	M
<i>ministère-katélecommunication-ga</i>	M	M
C.2.1.		
MOTS SIMPLES		
<i>français-ga</i>	M	M
<i>infirmier-yaashaan</i>	M	F
<i>Düreeg-ga</i>	M	M
<i>lien-ga</i>	M	M
<i>vidéo-ga</i>	F	M
<i>tradition-geegii</i>	F	M
<i>imag-kaaga</i>	F	M
<i>culture-kaaga</i>	F	M
<i>problème-ka</i>	M	M
<i>mentalité-geeni</i>	F	M
<i>avancée-gii</i>	F	M

<i>ville-keed</i>	F	M
<i>boursier-ga</i>	M	M
<i>ambassad-ka</i>	F	M
<i>personnel-keegu</i>	M	M
<i>spectateur-radu</i>	M	M
C.4.		
<i>feu-ga</i>	M	M
C.7.5.		
MOTS SIMPLES		
<i>region-ga</i>	F	M
<i>équip-yadooda</i>	F	F (M. au singulier)
<i>boolis-ka</i>	F	M
<i>pompier-ga</i>	M	M
<i>interclass-yadii</i>	M	F
<i>selection-nadii</i>	F	F (-M. au singulier)
<i>region-yadda</i>	F	F (-M. au singulier)
<i>chalench-ka</i>	M	M
<i>colleg-yadda</i>	M	F (M. au singulier)
MOTS COMPOSÉS		
<i>equipe national-adda</i>	F	F (M. au singulier)
<i>chef d'établissemen-yaddi</i>	M	F (M. au singulier)
C.7.2.		
MOTS SIMPLES		
<i>formation-ga</i>	F	M
<i>obstacal-adda</i>	M	F ((M. au singulier)
<i>difficulté-yadda</i>	F	F M. au singulier)
<i>compétence-kooga</i>	F	M
<i>Period-kaasi</i>	F	M
<i>répons-adeeni</i>	F	F (M. au singulier)
MOTS COMPOSÉS		
<i>bibliotheque municipale-ka</i>	F	M
C.6.1.		
MOTS SIMPLES		
<i>jeun-ka</i>	M	M
<i>Debat-ga</i>	M	M

<i>list-igii</i>	F	M
MOTS COMPOSÉS		
<i>tête de list-iga</i>	F	M

Dans ce tableau, il y a 67 substantifs qui forment des constituants nominaux grâce au morphème du système somali (déterminant). Conformément à la définition de Humbley, tous les substantifs du français au singulier sont insérés comme une catégorie non marquée et donc au masculin.

Au pluriel, les constituants nominaux insérés au masculin changent de catégorie grammaticale et deviennent féminin.

Tableau n°43 : La polarité appliquée au substantif français

Glose	Genre au singulier	Genre au pluriel
<i>programm-adeenu</i>	-ka M	- da ART.F.
<i>objectiv-yaasheeda</i>	-ka M	-sha ART.F.
<i>Infirmier-yaashaan</i>	-ka M	-sha ART.F.
<i>spectateur-radu</i>	-ka M	-du ART.F.
<i>equipe national-adda</i>	-ka M	-da ART.F.
<i>chef d'établissement-yaddi</i>	-ga M	-dii ART.F.
<i>équip-yadooda</i>	-ka M	-da ART.F.
<i>interclass-yadii</i>	-ka M	-dii ART.F.

Nous pouvons voir dans ce tableau que les noms ou groupes nominaux masculins subissent systématiquement la polarité de genre en somali, et deviennent donc féminins quand ils sont intégrés dans cette langue.

L'insertion des syntagmes composés est réalisée en fonction de la nature du syntagme :

- S'il s'agit d'un syntagme nominal, la détermination est marquée par suffixation. Dans cette structure, le syntagme est composé d'un groupe nominal (déterminant + nom) et d'un modificateur (adjectif ou préposition + nom). Dans les deux cas, le syntagme est traité comme un seul bloc où le morphème grammatical est placé à la fin du dernier élément.
- L'adjectif, lorsqu'il est post-posé au nom, le déterminant est placé à la fin de l'adjectif : « **équipe national-adii** 'les équipes nationales' », « **bibliothèque**

municipal-ka ‘la bibliothèque municipale’ ». Mais, lorsque l’adjectif est pré-posé au substantif, le morphème grammatical est placé sur le substantif : « **première dame-ku** ‘la première dame’ ». Ce type de construction est interprété par le locuteur comme un nom composé en somali : *biyo-xidheenka* ‘le barrage’ ; *cilmi-affeedka* ‘la linguistique’ ; etc.

- Si le syntagme nominal est composé d’un nom et d’un groupe prépositionnel (préposition + N), la détermination s’effectue également par suffixation sur le dernier élément : « **tête de liste-ga** ‘la tête de liste’ », « **chef d’établissement-yadii** ‘les chefs d’établissement’ »
- Si le syntagme est un syntagme prépositionnel, la structure syntaxique du somali est employée. En effet, dans la langue somalie, la préposition « de » n’existe pas et la préposition est marquée par la détermination des deux substantifs du syntagme : « **ministère-ka télécommunication-ga** ‘le ministère de la télécommunication’ ». Cette construction est interprétée par le locuteur du SOMdji comme une construction avec un complément de nom en somali, du même type que *xerada geela* ‘l’enclos des dromadaires’ ; *shandad-da iskool-ka* ‘le cartabe’ ; etc.

8.2.4. Adjectif français inséré dans le SOMdji

L’insertion des adjectifs français dans le SOMdji est réalisée comme un morphème de contenu en EL. Donc, il est important de présenter l’adjectif somali ainsi que le processus de réalisation car il est soit qualificatif soit prédicatif et fonctionne comme un complément de la copule. Cette présentation est nécessaire car les adjectifs français sont insérés en tant que constituants mixtes et donc ils s’inscrivent dans la structure grammaticale de la ML.

8.2.4.1. Fréquence d’insertion

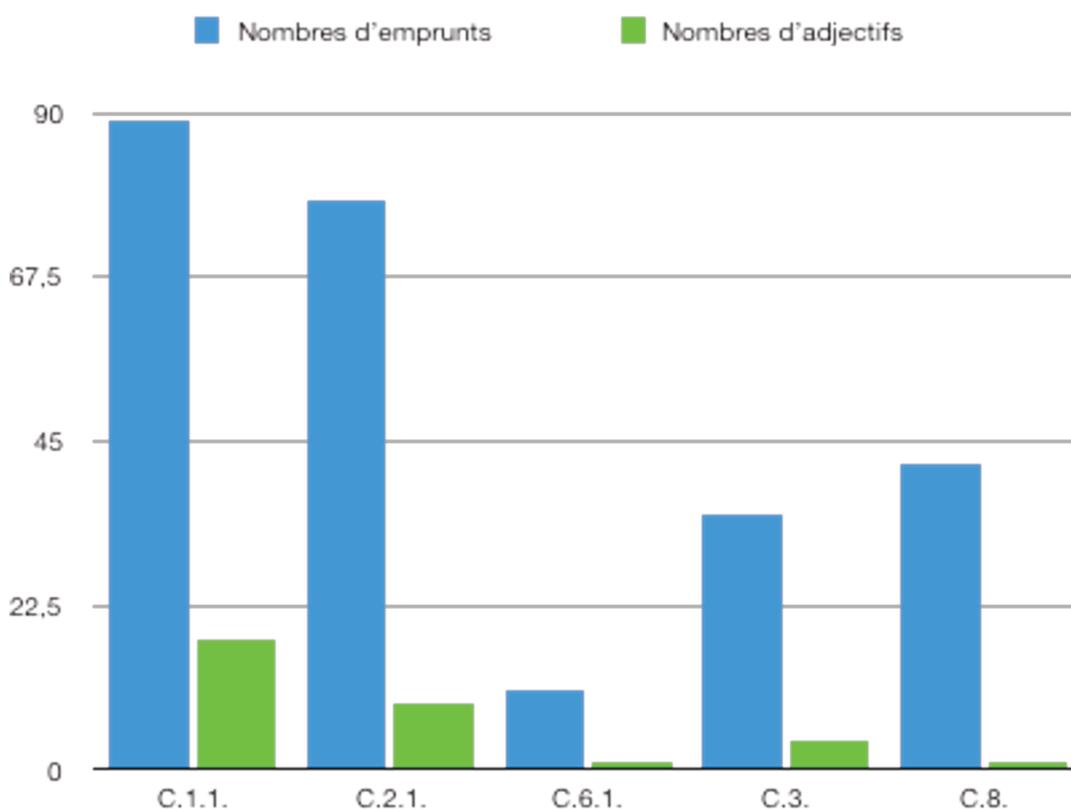
Les adjectifs français qui sont présents dans le SOMdji soit ils n’ont pas d’équivalent dans la ML (somali) soit ils n’expriment pas exactement l’information à communiquer.

Dans notre corpus, les adjectifs sont présents dans le parler somali des Djiboutiens :

Tableau n°44 : Les adjectifs français dans le SOMdji

Titre du Corpus	Nombres d'emprunts	Nombres d'adjectifs	Pourcentage
C.1.1.	89	18	20,2 %
C.2.1.	78	9	11.5 %
C.6.1.	11	1	9,1%
C.3.	35	4	11,4 %
C.8.	42	1	2,4 %

Schéma n° 2 : Représentation de l'adjectif français dans le SOMdji



Les adjectifs empruntés au français sont, contrairement aux autres catégories grammaticales comme le substantif, peu présents. En effet, ils représentent à peine un quart des mots insérés dans le SOMdji. Ces adjectifs apparaissent soit en constituant mixte composés d'adjectifs prédicatifs en EL et d'une copule en ML « *yahay* » ou « *ah* », soit sous forme d'un îlot interne avec la structure syntaxique du somali et le morphème lexical du français (voir partie 8.4.2.2.)

8.2.4.2. Les adjectifs prédicatifs

Les adjectifs français insérés dans le SOMdji par le biais de constructions subordonnées sont le plus fréquemment employés comme des adjectifs prédicatifs. La structure est composée de :

- **adjectif L1 + copule « ah » ou « yahay »**

Ces adjectifs servent de complément à la copule et introduisent un prédicat adjectival. Par exemple :

[71] C.1.1.
Fatouma : dad **intellectuel** ah...
71 **dad intellectuel ah**

gens intellectuel COP.

« Des gens qui sont des intellectuels... »

[72] C.3.
qof dee **normal** ah...
72 **qof dee normal ah**

personne M.H. 'euh' normal COP.

« Une personne qui est normal »

[73] C.7.3.
lix **kaabal oo*²internationaux** ah...
73 **lix kaabal oo internationaux ah**

six câble CONJ. 'qui' internationaux COP.

« Six câbles internationaux » (lit. « Six câbles qui sont internationaux »)

[74]
C.7.2.
si' **objectif** ah
74 **si' objectif ah**

façon Objectif COP.

« De façon objective » (lit. « Une façon qui est objective »)

Les adjectifs français insérés comme complément de la copule, d'après les exemples suivants, sont plus simples ; ils sont composé d'un adjectif en EL et de la copule « yahay » ou « ah » de la ML. Cette composition permet de former l'adjectif prédicatif.

Par ailleurs, tous les adjectifs prédicatifs ci-dessus sont insérés dans un syntagme nominal à la forme indéfinie. Aucun des substantifs « qof », « kaabal » et « si' » n'est, en effet,

connu ou marqué par un article défini. C'est pour cette raison que, comme dans la détermination indéfinie en somali, les substantifs apparaissent seuls.

À la forme définie, les adjectifs prédicatifs français insérés dans le SOMdji sont employés avec la copule « *ah* » et les déterminants s'assimilent avec l'adjectif :

[76] C.1.1.

Hibo : waxaa nala socda qoloda **journalistig-ga**

⁷⁶	waxaa	nala	socda	qoloda	journalistig-aa
	waxa- aa	na-la		qolo-da	journalistig-ga-ah
	PART. -IMP.	PRO. 1PL. – PREP.	accompagner-	groupe-ART F.	journalistique-
			INAC.-IMP.		ART.M.- COP.

« Nous sommes accompagnés par le groupe journalistique »

Cependant, la construction adjectifs prédicatifs avec la copule « *yahay* » n'est quasiment pas utilisée dans le SOMdji car elle est toujours utilisée comme une forme clitique et syntaxiquement dépendante du verbe auquel elle est rattachée. Ce verbe étant en ML, l'adjectif ne peut pas être en EL.

Nous avons, dans tout le corpus, relevé un seul adjectif prédicatif avec la copule « *yahay* » :

[77] C.3.

	conscience-koogu	présent	yahay
⁷⁷	conscience-koogu	présent	yahay
	conscience-koogu		
	conscience- POSS. 3PL.	présent	COP.

« Leur conscience (mental) est présente... »

Il faudra souligner que cette réalisation est possible car le substantif (ou le morphème de contenu) est dans la même langue que l'adjectif ; c'est-à-dire en EL.

8.2.5. Récapitulations de l'insertion du constituant nominal mixte

Le groupe nominal somali peut être résumé dans le schéma suivant :

N + Dét. + Mod.

En effet, le nom représente le noyau et se place en tête de la structure et il est toujours suffixé par le déterminant sauf pour l'article indéfini qui est une forme nulle. Le modifieur peut être tous les éléments qui apportent une information supplémentaire au nom ou qui le modifient. Ce modifieur peut être composé de plusieurs morphèmes clitiques ou pleins. Selon Le Gac

(2001), il peut y avoir, dans le groupe nominal, des formes relatives (Rel.), des adjectifs (ADJ.) et des compléments du nom (CDN).

Dans le processus d'insertion lors de l'alternance codique, les éléments du français insérés dans le somali sont des éléments pleins comme le substantif et l'adjectif. Les substantifs français insérés sont donc des morphèmes de contenu et tous les substantifs sont, sans exception, intégrables à condition que tous les marqueurs grammaticaux (morphème du système) soient en somali. Ainsi, tous les marqueurs grammaticaux peuvent suffixer tous les substantifs du français, en respectant également la polarité du genre.

Les adjectifs français insérés dans le SOMdji obéissent, quant à eux, à certaines règles :

- D'abord, les adjectifs français insérés dans le SOMdji apparaissent toujours en forme prédicative, même lorsqu'ils sont épithètes en français. Par exemple, pour la proposition « **une petite personne** », l'insertion de l'adjectif du français « petit » dans le somali s'effectuera à la forme prédicative. Nous aurons donc « *qof **petit** ah* 'une personne qui est petite' » il est impossible de former la proposition « **qof* petit ».
- Ensuite, les adjectifs épithètes du français apparaissent seulement en îlot interne. Ces adjectifs qualifient donc des substantifs employés dans la même langue (ici le français) et instaurent une certaine homogénéité de langue. Et, dans la mesure où cette structure est formée en îlot interne, l'adjectif, finissant la structure îlot, porte le déterminant du syntagme ; c'est le cas de l'exemple 76 « *qoloda **journalistig-ga*** 'l'équipe journalistique' » où l'adjectif « *journalistig-* » porte le morphème du système somali « *-ga* ».
- Enfin, les adjectifs français insérés avec un emploi prédicatif apparaissent en constituants mixtes et la copule est adjointe (processus qui induit des changements morpho-phonologiques comme l'érosion de la copule, et une sonorisation des consonnes finales de l'adjectif-suffixé) au substantif.

8.3. Constituants verbaux ou syntagme verbal

Les constituants verbaux réalisés dans le SOMdji sont composés de verbes et d'adverbes français. L'insertion de ces éléments grammaticaux du syntagme verbal français qui

est inséré dans la structure du SOMdji est réalisée sous la forme de constituants mixtes dont les morphèmes de contenu sont en EL et les morphèmes du système en ML.

8.3.1. Le verbe français dans le SOMdji

Le verbe français inséré dans le SOMdji est construit à partir d'un radical en EL (morphème de contenu) et le système de flexion de la ML (morphème du système). En effet, ces verbes sont formés comme des constituants mixtes et connaissent une réadaptation à la morphologie de la langue emprunteuse. Ceci pourrait nous amener à considérer le verbe inséré dans le SOMdji comme des emprunts mais, dans le mesure où ils se trouvent dans la structure grammaticale du somali avec le morphème du système de cette langue, ces verbes sont donc insérés en constituants mixtes.

8.3.1.1. Fréquence d'insertion du verbe

Dans le SOMdji, les verbes français sont insérés en constituant verbal dont le morphème du système est en ML (ici le somali) et le morphème de contenu en EL (ici le français).

Tableau n°45 : Insertion des verbes du français dans le SOMdji

Titre du Corpus	Nombres d'insertions	Nombres de verbe	Pourcentage
C.1.1	89	6	6,8 %
C.2.1.	78	14	18 %
C.6.	11	2	19 %
C.3.	35	4	11,4 %
C.8.	42	4	9,5 %
Total	255	30	11,8 %

Les verbes français sont certes moins présents que les substantifs mais, constituent cependant environ 11,8 % des éléments insérés dans le SOMdji. Les verbes sont insérés soit comme causatifs soit comme bénéfactifs. Ce procédé est possible grâce à la ressemblance phonétique du morphème grammaticale des verbes français du 1^{er} groupe et celui des verbes causatif somali qui est le son [e]. En effet, il s'agit d'une congruence phonétique [e] en final entre les verbes du 1^{er} groupe français et les verbes du 4^{ème} groupe somali.

Tableau n°46 : Exemple des verbes du français insérés en SOMdji

	Verbes insérés	Groupe du verbe
C.1.1.		
Organise..	Organiser	1
Promouva:yo*	Promouvoir	3
Lance..	Lancer	1
Célébre..	Célébrer	1
gagne..	gagner	1
Distribue..	Distribuer	1
C.2.1.		
Invite..	Inviter	1
Suggere..	Suggerer	1
Partage..	Partager	1
Suive..	Suivre	3
Concentre..	Concentrer	1
Epingle..	Epingle	1
Telephone..	Téléphoner	1
Conserve..	Conserver	1
Appele..	Appeler	1
Partage..	Partager	1
C.6.1.		
proposer	Proposer	1
opposer	Opposer	1
C.3.		
Respecte..	Respecter	1
Installe..	Installer	1
Suive..	Suivre	3
Corrige..	Corriger	1
C.8.		
Suspende..	Suspendre	3
Merite..	Mériter	1
Récupère..	Récupérer	1

Dans les données multimédias (émission et vidéo sur internet), 25 verbes français sont insérés dans le SOMdji.

À partir de ce tableau, nous pouvons constater que les verbes insérés sont soit des verbes du premier groupe soit des verbes du troisième groupe.

Les verbes du premier groupe sont majoritaires car ils représentent 21 verbes sur les 25 verbes insérés soit 84 % du total des verbes insérés. Nous avons donc 4 verbes du 3^{ème} groupe sur les 25 soit les 16 % restant.

En règle générale, les constituants verbaux sont formés en gardant le radical de la EL auquel on ajoute le morphème de flexion de la ML. Nous pouvons schématiser cette structure ainsi :

Radical L2 + morphème de flexion (-e ou -o/-so) L1+INFL

Exemple : *uu ü imprim-ee-yay*
« Il me l'a imprimé »

8.3.1.2. L'insertion des verbes du 1^{er} groupe

Ce processus d'insertion est automatique car le modèle suivi est facilement repérable. Ce mécanisme consiste à garder le radical du verbe français et à rajouter le morphème lexical (LEX) pour former le verbe causatif ou autobénéfactif ainsi que les marqueurs INFL.

Par exemple :

[78] C.3.

waa in la corrige-yo dadkan basaska wada

78	waa	in	la	corrige-yo corrige-y-o	dadkan dad-kan
	PART.V.	SUB.	PREP.	corriger- INAC.-IMP.3M.	gens-DEM
78	basaska bas-as-ka	wada			
	bus-PL.- ART.M.	conduire			

« Il faut corriger ces gens qui conduisent ces bus »

[79] C.1.1.

Mohamed : ...inaan **célébr-ayno** euh :: **journée internationale de l'écrivain.**

79	inaan in-aan	celebr-ayno celebre-ay-no	journée internationale de l'écrivain
	COND.- 1PL.	célébrer-INAC.-1PL.	

« ... Que nous célébrons la journée internationale de l'écrivain. »

Les exemples suivants nous indiquent que la règle de base est le maintien du radical verbal « **corrige.** » et « **célébr.** » et la suffixation des morphèmes LEX « *-ay* » et des morphèmes INFL (composé des marqueurs de temps, de mode et d'aspect) « *-yo* et *-no* ».

8.3.1.3. Les verbes du 3^{ème} Groupe

L'insertion de certains verbes du 3^{ème} groupe est également possible lorsque le maintien du radical est possible dans une forme de conjugaison. Par exemple :

[80] C.3.

80	Xeer	bay	iska	soo	saanayaa(n)	wax	ka
		baa-ay	is-ka				
	loi	PART.N. 3PL.	PRO.REFL.	ADV.	apparaître- INAC.-3PL.	chose	PREP.
80	suive-nayo	ma	jiro				
	souv-ey-nayo						
	souivre-	NEG.	exister-INAC.-				
	INAC.-IMP.		IMP.				

« Ils se font des lois sans qu'il y ait un suivi » (lit. Ils sortent des lois, il n'y a pas quelque chose qui les suit.)

[81] C.8.

81	mishaarkooga	la	suspend-aynayo
	mishaar-kooga		suspend-ey- na(a)yo
	salaire-3M.PL.	PREP.	suspendre-INAC.-1PL.

« Qu'on suspende leur salaire. » (lit. « Leur salaire qu'on le suspende »)

Pour tous les verbes du 3^{ème} groupe que nous avons répertoriés, la forme du LEX qui sert de base pour l'emprunt est celle de l'impératif présent à la 2PL. C'est ainsi que, par exemple, pour le verbe *suspendre*, nous aurons l'impératif « suspendez » qui sera repris en tant que morphème de contenu avec des morphèmes de flexions en somali. Cela s'explique par le fait que phonologiquement, la voyelle finale « -ez » de cette forme impérative est interprétée comme la voyelle finale des verbes somalis du quatrième groupe, « -ee ».

Notre modélisation confirme que les formes verbales irrégulières dont le radical se modifie ne sont pas insérables dans l'alternance codique du SOMdji. Par exemple :

[82] C.1.1.

82	in	akhrista	iyo	qoritaanka	la	promouv-aayo*
		akhris-ta		qorintaan-ka		promouv-aayo
	COND.	lecture-ART.F.	CONJ. et	écriture-ART.M.	PREP.	promouvoir-INAC.-IMP.

« Que la lecture et l'écriture soient **promues** »

Dans cette phrase, le mot en gras est problématique car sa nature originelle, un verbe irrégulier, veut un changement du radical en passant de **promouvoir** à **promu** à la forme du subjonctif présent.

Le jeune bilingue (français/somali), âgé entre 15 et 20 ans, essaye, dans cet exemple, d'appliquer la même méthode d'insertion que les verbes réguliers du 1^{er} et 3^{ème} groupe. Il rencontre ainsi une difficulté d'insertion et sa production devient « lacunaire » ce qui l'amène à reprendre son discours ainsi « *la horowmariyo* 'de promouvoir' ». Il faut également signaler que le verbe « promouvoir » en somali [*horowmarin*] n'existait pas dans le répertoire linguistique courant de ce jeune locuteur car il provient de l'animatrice suite à sa demande « Comment on dit ? » (C.1.1.).

8.3.2. *L'insertion des adverbes français*

Un adverbe est une catégorie de mot qui modifie au verbe, à l'adjectif ou un autre adverbe afin d'apporter des précisions ou de modifier le sens. En français, les adverbes sont des éléments grammaticaux à part entière ce qui n'est pas le cas du somali.

En effet, l'adverbe est, en somali, une catégorie grammaticale assez problématique puisqu'il n'existe pas en soi des éléments grammaticaux que l'on peut qualifier d'adverbe et ne nt pas un groupe cohérent comme les autres groupes grammaticaux. Le rôle initial d'un adverbe est généralement de modifier un verbe mais, en somali, ce rôle est assumé par un adjectif.

[83]

ninkaas uu orod badan yahay

⁸³ **ninkaas** **uu** **orod** **badan** **yahay**
nin-kaas

homme- DEM. 3M.S course beaucoup COP.

« Cet homme court vite »

Dans cet exemple, l'adverbe est formé par la juxtaposition d'un substantif « *orod* » et d'un adjectif « *badan* ». Ce dernier est classé dans la catégorie des adjectifs dans la langue puisqu'il accompagne et qualifie des noms.

Nous allons donc d'abord parler de l'adverbe somali et sa structure de formation afin de pouvoir aborder le processus d'insertion de l'adverbe du français dans le SOMdji.

8.3.2.1. L'adverbe somali

8.3.2.1.1. Les adverbes en forme dérivés

L'adverbe dans la langue somalie est formé par un processus de dérivation à partir des mots des autres catégories grammaticales comme le nom, l'adjectif voire le verbe. Les adverbes somalis sont donc soit des formes dérivées soit des expressions intensificateurs ou clitiques.

Les adverbes dérivés à partir des noms sont assez nombreux et correspondent à des signifiants de temps, de lieu ou de manière. Pour former l'adverbe à partir d'un nom, il suffit d'ajouter un suffixe comme un déterminant ou une autre forme à celui-ci. Ainsi, on peut rajouter :

- **Les articles « ka » et « ta »** à un certains nombres de noms afin de former l'adverbe. Par exemple :
 - ✓ *Imminka* : *Imin* (nom inusité) + *-ka* ART. M. (Diriye, 1996 : 185)
« Maintenant »
 - ✓ *Maanta* : *Maalin* (jour) + *ta* ART. F. (Ibid : 185)
« Aujourd'hui »
- **Adjectif possessif** : Il suffit d'ajouter comme des suffixes des pronoms possessifs dépendants du nom afin de former des « compléments circonstanciels de lieu adverbial ». Par exemple :
 - ✓

<i>Guri</i>	<i>-ga</i>	<i>ag</i>	<i>-tiisa</i>
maison	ART.M.	près	ART.F.POSS..3.M.

« Près de la maison »
 - ✓

<i>Guri</i>	<i>-ga</i>	<i>dul</i>	<i>-tiisa</i>
maison-	ART..M.	haut/sur	ART.F.POSS.3.M.

« Au-dessus de la maison, litt. La maison, son dessus. »
- **Suffixe –to** : Permet la dérivation de l'adverbe à partir d'un nom et il correspond souvent à des signifiants de temps (Saeed, 1999 : 124). Par exemple :
 - ✓ *barrito* 'demain', N. *bari* ; *shalayto* 'hier' N. *shalay*

Les adverbes peuvent également être dérivés d'un adjectif et correspondent à des signifiants de manière ou de temps. Comme pour les adverbes dérivés d'un nom, on ajoute un suffixe à un adjectif attributif afin de former l'adverbe ; comme :

- **Le suffixe –to** : On adjoint ce suffixe à l’adjectif pour former un adverbe de temps ou de manière. Par exemple (Saeed, 1999 : 124) :

- ✓ *Hadhowto* ‘tout à l’heure’ ADJ. *hadhow* ‘tout à l’heure’
- ✓ *Haddeeto* ‘dorénavant’ ADJ. *hadda* ‘maintenant’
- ✓ *Dhoweyto* ‘récemment’ ADJ. *dhow* ‘proche’ ou Causatif *dhawee* ‘rapprocher’.

8.3.2.1.2. Expressions et clauses adverbiales

Les expressions et les propositions adverbiales correspondent à des mots qui sont ajoutés au syntagme et qui modifient le verbe afin d’intensifier et de focaliser l’action du verbe. Mais il s’agit d’expression ou de forme clitique car en dehors du contexte, ces expressions n’ont pas de signifiant ; ils ont systématiquement besoin de ces verbes pour avoir un sens. Parmi ces expressions adverbiales, il y a :

- **Aad** : Intensif qui signifie « très, beaucoup etc. ». Il est généralement placé avant le verbe ou l’adjectif qu’il modifie et est séparé par une préposition –*u*, *la*, *ka* ou *ku* ou par un pronom personnel lié :

Par exemple :

[84] C.7.1.

84	Waxaan ahay nin aad u akhrista...
	waxaan ahay nin aad u akhrista
	waxa-aan
	PART.-1S. être homme beaucoup 3M.S. lire- INAC.-3M.

« Je suis un homme qui lit beaucoup... »

D’ailleurs, cette forme adverbiale peut être adjointe à des adjectifs comme « *aad u dheer* ‘très long’ », « *aad u xun* ‘très mauvais’ » afin de marquer l’intensité du qualificatif. Généralement, cet intensificateur est focalisé par le particule « *baa* » et pour augmenter l’emphase, il peut être répété deux fois en étant relié par le connecteur « *iyoo* ‘et’ ».

Par exemple :

[85] C.1.1.

85	Ruqiya : aad iyo aad baan ugu mahadnaqayaa.
	aad iyo aad baan ugu mahadnaqayaa
	aad-iyoo-aad baa-aan u-ku mahadnaq-ay-aa
	beaucoup- CONJ et- PART.N. Ø. BENEF. remercier-INAC-1S.
	beaucoup 1S. .3PL.-PREP

« Je les remercie énormément. »

- **Les adverbess clitiques** : Considéré par certains auteurs (Diriye : 1996, Le Gac : 2001), comme des prépositions⁸⁴, ils sont composés de quatre modificateurs à savoir ; (Saeed, 1999 : 126)

- ✓ *sóo* « vers le locuteur »
- ✓ *síi* « en s'éloignant du locuteur »
- ✓ *wada* « ensemble, l'un envers l'autre »
- ✓ *kala* « séparément »

Selon Saeed, les deux premiers « *sóo* » et « *síi* » sont les plus utilisés dans les syntagmes verbaux alors que « *wada* » et « *kala* » sont moins utilisés car ils apparaissent seulement dans les structures où le verbe a deux ou plusieurs groupes sujets. Par exemple :

- ✓ Wuu **soo** socdaa

wuu waa-uu	soo	socdaa
PART.N.- 3M.	ADV. vers ici	partir-INAC.- 3M.

« Il part vers (le locuteur) » ou « il arrive »

- ✓ Wuu **sii** socodaa

wuu waa-uu	sii	socdaa
PART.N.- 3M.	ADV. vers là- bas	partir-INAC.-3M.

« Il part là-bas (loin du locuteur) »

- ✓ Way **wada** tageen

way waa-ay	wada	tageen
PART.N.-3PL.	ADV. Ensemble	partir-INAC.-3M.

« Ils/elles sont allés ensemble (ou tous) » ou « ils/elles sont tous parti(e)s »

- ✓ Way **kala** tageen

way waa-ay	kala	tageen
PART.N.-3PL.	ADV. séparément	partir-INAC.-3M.

⁸⁴ Nous considérons cette forme comme une forme adverbiale et non comme des prépositions (ou « préverbes prépositionnels » comme les présente LE GAC (2001 : 49)) car elle modifie un verbe et non un syntagme nominal.

« Ils/elles sont allés séparément (ils se sont quittés) » ou « ils/elles se sont dispersé(e)s »

- **ba** : Expression qui modifie un adjectif ou un autre adverbe et indique une suite ou un continuum de signification. Dans sa fonction adverbiale, il peut être l'équivalent de « même, aucun, tous, jamais, du tout etc. »

qofkastá-ba 'toutes personnes'

- **uun** : Expression qui modifie un adjectif ou un autre adverbe et permet de mettre l'accent sur le mot auquel il se rajoute. En français, il correspond aux termes « certains ou juste ».

qofuun 'juste une personne'

Dans cet exemple, « *uun* » modifie le substantif « *qof* » en mettant l'accent sur celui-ci.

8.3.2.2. L'insertion des adverbes français

L'adverbe du français est totalement réalisé en EL mais, selon le modèle du MLF, il est soit un morphème de contenu soit un morphème du système. Comme précédemment énoncé, l'adverbe est la catégorie grammaticale, dans l'alternance codique, la moins insérée dans le SOMdji.

Dans notre corpus, les quelques adverbes du français qui sont employés ont une valeur discursive de mise en relief. Donc, les locuteurs djiboutiens insèrent des adverbes français pour mettre l'accent, ce qui n'aurait pas été possible dans la langue somalienne. Par exemple :

[86] C.1.1.

a. Animatrice : « Ayaan Daran »⁸⁵ **déjà** waxa ka muuqata...

^{86a}	Ayaan Daran	déjà	waxaa	ka	muuqata
			wax-ayaa		
	Ayaan Daran	déjà	chose- PART.N.	PREP.	ressortir-INAC.-IMP.

« Il en ressort déjà de « Ayaan Daran » »

b. Hibo : **surtout** siday wadankeega ay u horowmarin lahayd

^{86b}	surtout	siday	wadankeega	ay	u	horowmarin	lahayd
		sida-ay	wadan-keega				
	surtout	façon-3F.	pays-POSS.3F.	3F.S.	PREP.	développer	avoir 3F. OPT.

« Surtout comment elle peut faire développer (progresser) son pays »

⁸⁵ Il s'agit du titre d'un roman qui signifie « la malchanceuse »

c. Hibo : **en même temps** na waxaa jiraa...buuggii Rashid X.

86c	en même temps	na	waxaa	jira	buuggii	Rashid X.
			wax-ayaa		buug-gii	
		et	chose- PART.N.	exister	livre-ART.M.S.	Rashid X.

« Et en même temps, il existe le livre de Rachid X. »

[87] C.2.1.

Nima : **alors** Simane baan la hadlaynaa

87	alors	Simane	baan	la	hadlaynaa
			baa-aan		
	alors	Simane	PART.N.- 1S.	PREP.	parler 1PL.

« Alors nous allons appeler Simane. »

Les adverbes français insérés dans le SOMdji sont essentiellement des adverbes « d'intensité » tels que : « déjà », « alors », « surtout » etc. Ces adverbes répondent à un besoin pragmatique du locuteur SOMdji car ce marquage adverbial est employé à travers des formes dérivées à savoir ; « *horta* », « *markaas* » et « *qaar ahaan* »

Dans le SOMdji, les adverbes insérés dans le SOMdji sont intégralement employés en EL (français) et ont une autonomie syntaxique car ils peuvent se placer avant ou après le verbe ou l'adjectif qu'ils modifient.

La locution adverbiale « en même temps » a, quant à elle, un équivalent qui est « *islamaraahaantaa* ». Cette forme assez complexe, construite à partir d'un pronom clitique « *is-* », d'une préposition « *-la* », d'un substantif « *mar* », du verbe être « *ahaa* » et d'un démonstratif « *-taa* ». Cette locution peut s'étendre avec l'ajout d'une conjonction « *-na* 'et' » pour avoir « *islamaraahaantaana* ». Dans notre corpus, on a pu observer cette forme dérivée chez une locutrice « animatrice » dans C.1.1. Il s'agit, d'une émission intitulée « *qalinka iyo aqoonta* »⁸⁶ en somali.

Par ailleurs, la majorité des adverbes du français insérés fonctionnent donc comme des locutions adverbiales. Par exemple :

[88] C.5.

88	la folie	waa	la	galaa	laakiin	waa	laga
							la-ka
		PART.V.	PREP.	entrer-INAC.-IMP.	mais	PART.V.	PREP.-PREP.
88	baxaa	sérieusement					

⁸⁶ « *qalinka iyo aqoonta* » signifie « le stylo et la science »

sortir sérieusement

« La folie, on y entre mais on y sort, sérieusement. » (le locuteur renvoie aux « erreurs de jeunesse » que l'on quitte une fois que l'on murit, selon lui).

Contrairement à l'arabe marocain (Ziamari 2001 : 118), les adverbes sont très rarement insérés dans la structure du SOMdji et ceux qui sont employés tels que « sérieusement » sont des adverbes qui sont indépendants à la structure syntaxique de la phrase et qui apparaissent sous forme d'une alternance extra-phrastique.

8.3.3. Les conjonctions et les locutions conjonctives en constituants mixtes

Une conjonction ou une locution conjonctive est un mot qui a pour fonction de relier deux propositions syntaxiquement complètes, chacune avec son verbe conjugué. Elle est généralement composée de plusieurs éléments de différentes catégories grammaticales. Une conjonction ou une locution conjonctive d'une langue insérée dans une autre est complètement intégrée sans, comme les constituants mixtes, subir une adaptation à la langue emprunteuse. Cependant, même si ces éléments sont intégralement produits dans la EL, cette locution, selon le MLF, ne peut pas être considérée comme un îlot. Ces locutions ne forment pas en fait une projection maximale tel qu'un constituant nominal (déterminant + nom) ou un constituant prépositionnel îlot (préposition + SN).

8.3.3.1. Les conjonctions du SN

Dans la langue somalie, il existe un certain nombre de conjonctions qui relient des éléments de différentes catégories grammaticales et apparaissent sous une forme clitique. Selon Saeed, les conjonctions somalies sont propositionnelles ou nominales.

Tableau n°47 : Les Conjonctions somalis

Clausal Conjunctions	Nominal Conjunctions
<i>Oo</i> 'et'	<i>Iyo</i> 'et'
<i>ee (e)</i> 'et'	<i>ama</i> 'mais'
<i>-na</i> 'et'	<i>mise</i> 'mais?'
<i>-se</i> 'mais'	
<i>laakiin</i> 'mais'	
<i>ama</i> 'ou'	
<i>mise</i> 'ou?'	

Source : Saeed 1999 : 120

Ces conjonctions sont soit des formes clitiques comme « *-na* » et « *-se* » soit des formes indépendantes comme le reste des conjonctions.

En revanche, au niveau sémantique, le somali ne dispose que deux conjonctions « *iyō* ‘et’ » et « *ama/ mise* ‘ou’ » qui varient selon le contexte. La troisième conjonction « *laakiin* » qui signifie « mais » est un ancien emprunt à l’arabe parfaitement intégré à la langue.

Ces conjonctions se présentent donc ainsi :

- « *iyō* ‘et’ » : Comme nous pouvons le voir dans les précédentes descriptions, plusieurs formes renvoient à cette conjonction mais, l’ordre d’apparition n’est pas aléatoire ; il est conforme à « the most basic strategy » (Saeed 1999 : 120). De plus, s’il y a plusieurs propositions, les propositions nominales d’une phrase sont reliées par la conjonction « *iyō* », comme le français, qui est placée devant la dernière proposition. La forme clitique de la conjonction est « *-na* » et elle est suffixée à tous types de constituants et selon Saeed, elle est généralement reliée aux premiers constituants de la deuxième proposition ; appelé « the wackernagel position ».
- « *ama/mise* ‘ou’ » : Cette conjonction a en somali deux réalisations « *ama* » et « *mise* » et elles sont utilisées afin de faire une comparaison entre deux éléments. « *ama* » est employée lorsqu’il n’y a aucun enjeu ni relation de force. Elle permet de poser deux options de choix comme « *joog ama soco* ‘reste ou part’ » dans des phrases déclaratives. La deuxième conjonction « *mise* » sert à comparer deux propositions hiérarchiques dans laquelle une est supérieure à l’autre : « *xawayaan miya mise erey miya* ‘c’est un animal ou un mot ?’ » (exemple 15a.). Cette conjonction permet aussi de former les propositions interrogatives.
- « *laakiin* ‘mais’ » : Cette conjonction avec « *ama* » est un emprunt ancien à l’arabe qui s’est bien intégré dans le lexique du somali. Elle est toujours placée entre deux propositions et indique comme sa correspondante du français les conséquences ou les résultats de la première proposition. D’ailleurs, dans la forme la plus soutenue, on emploie la forme « *hasé yeeshee* » qui signifie littéralement « mais laisse-le être ».

8.3.3.2. L’insertion des conjonctions ou des locutions conjonctives

L’insertion d’une conjonction ou d’une locution conjonctive est, au niveau structural et tout comme les adverbes, difficile à classer dans la structure syntaxique de la ML.

Pour notre cas, les formes insérées les plus fréquentes sont « parce que », « mais », « donc » et « alors ». Ces formes apparaissent dans le SOMdji parce que soit, ces conjonctions n'existent pas en L1 soit l'équivalent disponible n'exprime pas exactement le sens souhaité.

8.3.3.2.1. L'insertion de « parce que »

En français, « parce que » est une locution conjonctive permettant d'introduire une proposition qui marque une conséquence ou une cause de la proposition principale.

En effet, dans la variété standard du somali, cette locution n'existe pas en conjonction mais, en proposition subordonnée, elle est réalisée par « the juxtaposition of main clauses and the use of complex noun phrases without a clausal element. The former strategy involves main clauses like the question *maxáa yeeláy?* 'what caused it?' » (Saeed 1999 : 221). D'après cet auteur, la subordination, pour marquer la raison ou la conséquence, est formée soit par la juxtaposition des deux propositions soit par la liaison des propositions avec une construction nominale complexe telle que « *maxáa yeelay ?* » qui signifie « qu'est ce qui l'a causé ? ». Il s'agit en effet d'une proposition interrogative complète. Par exemple :

« *waa in degdeg qofka loo jiiifiyaa oo laga dhawraa dhaqdhaqaaqa oo idil, maxaa yeelay dhaqdhaqaaqu wuxuu dedejiyaa dhiigga wareeggiisa* » (Saeed 1999 : 221-222).
« Il est nécessaire d'allonger rapidement la personne et lui éviter tout mouvement parce que le mouvement accélère la circulation du sang ».

Cette forme de subordination étant très standard ou même soutenue, c'est pourquoi, l'insertion de « parce que » est facile et la plus fréquente par rapport aux autres locutions. En effet, la conjonction « **parce que** » appelle, dans la ML, une autre structure syntaxique différente de celle de la EL. Ce marqueur de subordination a comme équivalent dans le somali « *sabatuna/ waayo etc.* » mais ils modifie la structure syntaxique de la phrase dans laquelle chaque proposition fonctionne comme une phrase sans qu'il y ait cette relation de dépendance et d'hierarchie : « *waa la eryay sababtuna wuu shaqaysan waayay* 'il a été viré et parce qu'il ne travaillait pas' litt. 'il a été viré et la raison est qu'il ne travaille pas' ». Ici, nous avons plus une relation d'équivalence ou de coordination qu'une relation de subordination. Il est alors plus économique d'employer le subordonnant du français que celui du somali.

Dans cette étude, on retrouve la locution « parce que » dans différents contextes et chez différents locuteurs comme :

[89] C.1.1

Ruqiya : si' ay **génération**-ga dambe ee soo socda ay uga faidaystaan **parce que** dadku

euh :: **le monde évolue**

89	si'	ay	génération-ga génération-ga	dambe	ee	soo	socda
	façon	3M.	génération-ART.M.	après	CONJ.	ADV.	arriver- INAC.-IMP.
89	ay	uga	faidaystaan	parce que	dadku	le monde évolue	
		u-ka			dad-ku		
	3M.	3M.-PREP.	profiter	parce que	gens-ART.M.	Le monde	évolue

« De façon à ce que la génération future et qui arrive puisse en profiter parce que les gens... le monde évolue. »

[90] C.4.

F2 : amba **deux heure-kii** baan imiday **parce que** waxaan ka soo galnay PK12.

90	amba	deux	heure-kii heure-kii	baan baa-aan	imiday	parce que	waxaan waxa-aan
	moi aussi	deux	heure-ART.M.	FOC.-1S	arriver-INAC.-1S.	parce que	PART.- 1S.
90	ka	soo	galnay	PK12			
	PREP.	PREP.	entrer-INAC.	PK 12			1PL.

« Moi aussi, je suis rentré (venu chez moi) à deux heures parce qu'on est entré (du côté) de Pk12. »

[91] C.3.

taraafig-gu isasoo **installe-yaa//** **dans les quartiers** **parce que** **taraafig-gu** shaqadiisu uun maaha guudka uun joog maaha

91	taraafiggu	isasoo	installe-yaa	dans les quartiers	parce que	taraafiggu	shaqadiisu
	taraafig-gu	isa-soo	installe-yaa			taraafig-gu	shaqa-diisu
	trafique- ART.M.	SUB.- ADV.	installer	dans les quartiers	parce que	trafique-ART.M.	travail-POSS 3M.S.
91	uun	maaha	guudka guud-ka	uun	joog	maaha	
	Seulement	NEG.	haut-ART.M.	Seulement	rester	NEG.	

« Les agents routiers doivent s'installer dans les quartiers parce que leur travail n'est pas seulement de surveiller le centre ville. »

[92] C.6.1.

Ileya : dorashooyinka si' wayn uga qayb galaan weeyin **parce que** maanta iyakaa...u baahan wakiil baarlamanka.

92	dorashooyinka doorasho-oyin- ka	si'	wayn	uga u-ka	qayb	galaan	weeyin
	élection-ART.PL.- ART.M.	façon	Grand	3M.- PREP	part	entrer	falloir
92	parce que	maanta	iyakaa iyaga-ayaa	u	baahan	wakiil	baarlamanka baarlaman-ka
	parce que	aujourd'hui	PRO.3PL.- PART.N.	3M.	besoin	représentant	parlement- ART.M.

« Il faut qu'ils participent fortement aux élections parce qu'aujourd'hui c'est eux ...qui ont besoin d'un représentant au parlement. »

La locution conjonctive « parce que » est la forme la plus courante parmi toutes les locutions du français insérées dans le SOMdji. Certes, elle est composée de plusieurs éléments mais il ne s'agit pas d'une forme îlot puisqu'elle n'est pas une projection maximale.

Cette locution fonctionne comme celle de la EL puisqu'elle introduit la proposition subordonnée et marque la cause. Donc, dans ce processus d'insertion, le locuteur emprunte non seulement des éléments de la EL mais aussi ses règles grammaticales. Dans le SN, il s'agirait certes d'une « expression of reason » mais, celle-ci, en règle générale, n'implique pas une conjonction ou une locution conjonctive.

8. 3.3.2.2. L'insertion de « *laakiin* 'mais' »

En français, il s'agit d'une locution conjonctive permettant d'introduire une proposition qui marque une différence, une opposition, une précision, une objection ou une transition entre la proposition principale et la proposition seconde.

Le somali possède deux locutions conjonctives dont l'une, « *laakiin* », est une forme indépendante et l'autre qui est une forme clitique [-se] car elle est reliée à l'élément grammatical qui subit l'opposition. Nous pouvons l'observer dans l'exemple 156 et 157 du livre de Saeed⁸⁷ (1999 : 122).

- Awr xamilki waa qaadaa, xadhig qalloocanse ma qaado.

Awr	xamilkii	waa	qaadaa	xadhig	qalloocanse	ma	qaado
	xamil-				qalloocan-		
	kii				se		

⁸⁷ Nous avons traduit en français cette analyse morphématique qui était en anglais.

chameau capacité- PART.V. prendre corde tordue-mais NEG prendre
ART.M

« Un chameau peut porter son poids mais ne porte pas une corde tordue. »

- Waan raadiyey **laakiin** ma helin.

waan waa-aan	raadiyey	laakiin	ma	helin
PART.V. -IS.	chercher	CONJ. mais	NEG	trouver

« je l'ai cherché mais je ne l'ai pas trouvé »

Ces locutions conjonctives introduisent des propositions opposées dont la première est reliée à l'adjectif (le syntagme nominal) de la seconde proposition. La deuxième conjonction est placée entre les deux propositions et elle est un emprunt à l'arabe standard.

Dans le SOMdji la conjonction « mais » apparaît sous différentes formes qu'on peut présenter ainsi :

Tableau n°48 : Exemple de l'insertion de la conjonction « *laakiin* 'mais' »

Profil	b.A.7 : La femme qui est venue hier à la maison n'est pas ma tante maternelle, mais ma tante paternelle	b.N.1. : Ali n'est pas né à Dhikil mais à Ali-Sabieh
P.2., E.1.	<i>Islaantii shalay guriga timiday maaha habar yartay se waa ededay</i>	<i>Cali kuma dhalan Dikhil ee wuxuu ku dhashay Cali-Sabiix</i>
P.2., E.5.	<i>Islaantii xaafadda timiday shalay// habaday maahayn mais waxay ahayd ededay</i>	<i>Cali kumuu dhalan Dikhile/ wuxuu ku dhashay Cali-Sabiix</i>
P.2., E.4.	<i>Islaantii shalaytooleh xaafadda imatay habar yartay maaha laakiin waa ededay</i>	<i>Dikhil kuma dhalan Cali-Sabiix- laakiin Cali Sabiix buu ku dhashay</i>
P.2., E.6.	<i>Islaantii shalay iigu timiday guriga ma ay ahayn babar yartay ee waxa ay ahayd ededay</i>	<i>Cali Dikhil kuma aw dhalan mais wuxuu ku dhashay/// laakiin waxa uu ku dhashay Cali-Sabiix</i>

P.2., E.7.	<i>Islaantii timiday shalay aqalka may ahayn habar yartay ee waxay ahayd ededay</i>	<i>Cali kumuu dhalan Dikhil mais wuxuu ku dhashay Cali-Sabiix</i>
P.2., E.2.	<i>Islaantii shalay xaafada timid een habaryartay maahine waa ededay</i>	<i>Cali kumuu dhalan Dikhil mai- mais Cali-Cabiix</i>
P.2., E.15.	<i>islaantii shalay aqalka imatay habar yartay hooyo maahine waa ededay halka aabahay</i>	<i>Cali kumuu dhalan Dikhilee wuxuu ku dhashay Cali Sabiix</i>

Ce tableau contient les réponses à une enquête que nous avons menée entre mars et avril 2016⁸⁸. Les participants ont donné la traduction de la phrase mentionnée ci-dessus qui reflètent assez bien les différentes réalisations de la conjonction « mais » dans le SOMdji. En effet, la conjonction « mais », en dehors du processus d’insertion de la conjonction du français, est réalisée de trois autres manières.

D’abord, la pause entre les deux propositions sert d’outil de conjonction comme nous pouvons le voir dans la réponse de E.5 dans le tableau ci-dessus. Ce participant marque la conjonction par une pause entre les deux propositions : « *Cali kumuu dhalan Dikhile / wuxuu ku dhashay Cali-Sabiix* ‘Ali n’est pas né à Dikhil **mais** à Ali-Sabieh litt. Ali n’est pas né à Dikhil / il est né à Ali-Sabieh’ »

Ensuite, la forme clitique « -e » peut être suffixée. Dans notre corpus, il s’agit d’une tournure négative :

- « *ma-ah-in* » : NEG. +‘ être ’+NEG ‘n’est pas’.

La forme clitique conjonctive est adjointe et elle est de nature à marquer la liaison. Donc, dans cette forme, la conjonction « mais » est traduite ainsi :

- NEG. +-ee : [*ma:hin-e*] ‘n’est pas’.

Enfin, il y a la conjonction classique du somali « *laakiin* » et la conjonction « ee » qui normalement marquent la liaison mais également l’opposition⁸⁹, ce qui est le cas de l’exemple

⁸⁸ Le processus d’enquête et tous les autres détails sont disponibles dans le chapitre 3 méthodologie.

⁸⁹ Cette forme est rare et selon Saeed, elle apparaît juste dans les proverbes afin de marquer le contraste entre les propositions.

E.1. et E.15 de notre corpus. Ces deux formes conjonctives apparaissent entre les deux propositions mais, elles permettent la réalisation des formes pronominales avec le particule de focalisation.

Donc, la structure est toujours produite :

- P1 + « *laakiin* » ou « *ee* » + PART. (*waxa*) + P2 (avec un sujet pronominalisé)

Par Exemple :

[93] : islaantii timiday shalay aqalka ma ahayn habar yartay ee waxay ahayd edaday

93	islaantii islaan-tii femme-ART.F.	timiday 2F.venir- INAC.-2S.	shalay hier	aqalka aqal-ka maison-ART.M.	ma NEG.	ahayn être	habar-yartay habaryar-tay tante maternelle- POSS 1S.
93	ee mais	waxay waxa-ay PART.-3F.S.	ahayd être	edaday eda-day tante paternelle- POSS 1S.			

« la femme qui est venue hier à la maison n'est pas ma tante maternelle mais ma tante paternelle »

La conjonction « mais » du français apparaît dans les énoncés somalis de notre corpus de deux manières :

D'abord, nous avons des structures où la conjonction est employée en îlot EL comme :

[94	Cali Ali	kumuu ka-ma-uu PREP.-NEG.- 3M.S.	dhalan naitre-ACC.- 3S.	Dikhil Dikhil	mais mais	wuxuu waxa-uu PART.- 3M.S.	ku PREP.
94	dhashay naitre-ACC.- 3M.S.	Cali-Sabiix Ali-Sabieh					

« Ali n'est pas né à Dikhil mais à Ali-Sabieh »

[95] C.3.

Dikadaha **quartier**-yaasha ay noogu dhiseen alxamdulilah way ku mahasanyihiin **mais** **problème**-ka jirta...

95	dikadaha dikad-a- ha	quartier-yaasha quartier-yaa-sha	ay	noogu na-u-ku	dhiseen	alxamdulilah	way waa-ay
----	-----------------------------------	--	-----------	-------------------------	----------------	---------------------	----------------------

	route-PL.- ART.F.	quartier-PL.- ART.F.	PRO. 3PL.	1PL.-3PL.- PREP.	construire- INAC.-3PL.	Dieu merci	PART.V.- 3PL.
95	ku	mahadsanyihiin	mais	problème- ka	jirta		
		mahadsan-yihiin		problème- ka			
	PREP.	remercier-INAC.- PL.	mais	problème- ART.M.	exister- INAC.-3PL.		

« Les routes qu’ils nous ont construites dans les quartiers, Dieu merci, nous les remercions mais le problème qu’il y a... »

D’ailleurs, dans ces exemples, « mais » introduit une proposition opposée à la principale qui est respectivement le lieu de naissance de Ali et le problème qui est différent de celui de la réhabilitation des routes.

Ensuite, la conjonction de coordination « mais » apparaît en même que sa correspondante somali « *laakiin* » ou « *laakiinse* : laakin+se ».

[96] C.11.

	a. wax uu igu siin karayaa mais laakiin nin maahin waziir ah						
96a	wax	uu	igu	siin	karayaa	mais	laakin
			i-ku				
	chose	3M.S.	1S.-PREP.	donner	être capable	mais	mais
96a	nin	maahin	waziir ah				
		ma-ahin	waziir-ah				
	homme	NEG.-être	Ministre- COP.				

« Il pouvait me donner quelque chose mais ce n’est pas un homme qui est un ministre. »

	b. wax jadiida maahin mais laakiinsee waxa weeye...						
96b	wax	jadiida	maahin	mais	laakinse	waxa	weeye
		jadiid-ah	ma-ahin		laakin-se	wax-a	
	chose	Nouveau- COP.	NEG.- être	mais	mais- mais	chose-ART.F.	être

« Ce n’est pas une chose qui est nouvelle mais, en fait, ce qu’il y a.. »

Dans ces exemples, la conjonction « mais » fonctionne ou existe en parallèle avec les conjonctions somaliennes et, selon nous, cette construction montre l’insertion continue et non finale des éléments français comme cette conjonction. Ce double marquage de la conjonction marque l’insistance du locuteur.

8.3.3.2.3. Autres conjonctions

Dans le SOMdji, nous retrouvons également d'autres conjonctions ou locution conjonctives du français comme :

[97] C.1.1.

Hibo : **donc** waxaan mahanaq u soo celinayaa UNFD⁹⁰-ga

⁹⁷	donc	waxaan	mahanaq	u	soo	celinayaa	UNFD-ga
		waxa-aan					UNFD-ga
	donc	PART.-	remerciement	PREP.	ADV.	renvoyer-INAC.-	UNFD-ART.M.
		1S.					

« Je remercie donc l' UNFD. »

[98] C.4.

F2. : **et puis** ii sheeg

⁹⁸	et	puis	ii	sheeg
	et	puis	1S.	dire

« et puis dis-moi. »

Bien que l'équivalent des conjonctions « donc » et « et puis » du français existe en somali, l'adverbe « markaa » ou « markaasaa » est très employé en somali et peut remplir le besoin pragmatique induit par ces conjonctions. Néanmoins, les jeunes locuteurs du SOMdji préfèrent l'emprunt du français.

Ces conjonctions enchâssées sont placées au début de la phrase et cette position justifie que « les compléments, par exemple, constituent la frontière qui distingue le code-switching intraphrastique du code-switching interphrastique » (Ziamari 2008 : 122). Elles distinguent les deux codes en alternance et « surtout pour conserver la validité du concept de base du modèle : la ML » (Ziamari 2008 : 122-123).

8.4. Ilôts : Une activation de la langue enchâssée

Dans le SOMdji, quelques déterminants ou prépositions de la EL sont repérables dans la structure syntaxique. Ils sont, en effet, réalisés sous forme d'ilôts (Myers-Scotton 1993).

Pour cela, cette auteure parle de constituants de phrase car la structure des constituants sont bien distincts dans les deux langues. Ces morphèmes répondent aux normes grammaticales de la langue source (ici le français) comme les accords (genre et nombres). Ces îlots sont soit

⁹⁰ Union Nationale des Femmes de Djibouti

en EL avec les règles grammaticales de celle-ci soit en îlots internes qui sont certes en EL mais qui inclut également des éléments linguistiques de la ML. Les îlots sont également composés d'îlot nominaux monolingues et des îlots mixtes ou internes et apparaissent dans des contextes précis comme le complément d'objet ou le complément circonstanciel.

8.4.1. Les îlots en langue enchâssée

Les îlots en EL renvoient à une projection maximale de la structure morpho-syntaxique à travers l'insertion des articles et des prépositions. Ces derniers sont, en effet, combinés aux substantifs et forment une seule entité. Mais, au niveau de la phrase ou du syntagme complémenteur (CP), l'emplacement des îlots en EL est déterminé par la syntaxe de la ML.

Dans ce type d'îlot, le locuteur produit, selon Ziamari (2008 : 126), les lemmes en EL qui déclenchent, à leur tour, le lexique mental ainsi que les procédés morpho-syntaxiques. Dans le SOMdji, les îlots en EL sont généralement réalisés avec des constituants nominaux, ou prépositionnels et avec des syntagmes flexionnels.

8.4.1.1. Constituants nominaux îlots

Un constituant nominal îlot est une unité nominale (dét. + nom) réalisée en EL et insérée dans la ML.

Dans le SOMdji, les morphèmes de système de la EL sont principalement composés d'un déterminant quantificateur. En effet, dès l'utilisation de ce déterminant, le substantif est également en EL. Par exemple :

[99] C.3.
trente kilomètre l'heure bay gaadhiyaashu ku waddaan

⁹⁹	trente kilomètre	bay	gaadhiyaashu	ku	wadaan
		baa-ay	gaadhi-yaal-shu		
	trente kilomètre	PART.N.-	voiture-PL.-ART.F.	PREP.	conduire-INAC.-
		3PL.			3PL.

« Ils conduisent les voitures à trente kilomètre l'heure »

[100] C.2.1
 FAN 1 : **Quelques vidéos** soo tuura

¹⁰⁰	quelques vidéos	soo	tuura
----------------	------------------------	------------	--------------

102	un couple exemplaire	baan baa-aan	noqonaynaa noqo-n-aynaa
	un couple exemple	PART.N.-1PL.	devenir-INAC. 1PL.

« Nous serons un couple exemplaire. »

[103] C.2.2.

Nima : **la même chose** baa igu dhacday anigana.

103	la même chose	baa	igu i-ku	dhacday dhac-d-ay	anigana aniga-na
	la même chose	PART.N.	1S.- PREP	tomber-INAC.1S.	PRO.1S.- CONJ. et

« J'ai eu la même chose aussi. »

Les parties en L2 sont les constituants nominaux îlots et sont formés respectivement à partir d'un déterminant indéfini « un » et défini « la », d'un substantifs « couple » et « chose » et d'un adjectif qualificatif « exemplaire » et « même ». Tout ces constructions respectent, comme tout îlot, la structure de la EL notamment avec la place du déterminant et de d'adjectif pré-posé (exemple 103) et post-posé (exemple102). D'ailleurs, en dehors de la structure îlot, la pré-position de l'adjectif est impossible dans la langue somalie car ce dernier est toujours post-posé au substantif qu'il qualifie. Quand il est postposé, il n'a pas une position d'épithète mais de prédicat. L'ordre des lexèmes crée une divergence entre les deux langues et le somali (ML) ne peut imposer sa structure à la EL, laquelle acquiert un certain degré d'autonomie par rapport à la ML. Cette absence de congruence provoque l'utilisation d' « une stratégie de compromis » selon Myers-Scotton (1993) et Ziamari (2008). Cette stratégie consiste à ce que les éléments insérés en forme îlot ne portent pas atteinte à la structure globale de la phrase. C'est pourquoi, nous avons, dans les exemples ci-dessus, des syntagmes intégralement produits L2 ; ici le syntagme nominal en EL et le syntagme verbal et prépositionnel en ML.

8.4.1.1.2. Combinaison substantif-complément du nom

Les îlots en EL sont également formés à partir de constituants nominaux îlots composés de :

- **Dét. + Nom + Comp. N.**

Etant donné que le complément du nom complète un substantif, l'îlot en EL n'est possible que lorsque le nom est également en EL. Dans le SOMdji, on retrouve, même si elles ne sont pas nombreuses, certaines structures îlots avec un complément du nom comme

l'exemple 102 avec le constituant « **un couple de référence** ». Comme le décrit Myers-Scotton, la partie EL est composé de :

- SN + de + SN

Cette structure, tout comme les autres formes d'alternance, est considérée comme un îlot en EL et elle est spécifique au français puisque le somali crée le complément du nom par un processus de juxtaposition du substantif et de son complément au nom comme « *buuggii Cali* 'le livre de Ali' » ou « *shandada iskoolka* 'le cartable d'école' ». L'insertion se conformera à cette structure lorsque l'insertion est produite en constituant mixte. Comme l'exemple [95] « *dikadaha quartier-yaasha* 'les routes des quartiers' »

Par ailleurs, les constituants nominaux îlot en EL sont, contrairement à l'alternance codique arabe marocain-français de Ziamari (2008 : 127), rarement employés dans notre corpus qui traite le code-switching somali-français à Djibouti. En revanche, cette construction est réalisée mais, sous forme d'îlot interne ou de constituant mixte.

8.4.1.2. Constituants prépositionnels en langue enchâssée

Tout comme le constituant nominal îlot, les constituants prépositionnels sont un bloc formé intégralement dans la EL. Elle est composée d'une préposition, d'un déterminant et d'un substantif et fonctionne comme un syntagme prépositionnel de la langue d'emploi ; ici le français.

Dans le code-switching somali-français, le constituant prépositionnel est fréquent et a une fonction de complément comme le montrent les exemples suivants :

[104] C.3.
¹⁰⁴ waa inay u dhigaan **dans les quartiers**
waa inay u dhigaan dans les quartiers.
in-ay
FOC. COND.-1PL. PREP. mettre-INAC.-3PL. dans les quartiers

« Qu'ils leur mettent dans les quartiers. »

[105] C.1.1.
Mohamed : **avec ... la contribution de la présidente** Hibo inaan helno **tableau-gan**.
¹⁰⁵ **avec la contribution de inaan helno tableau-gan**
la présidente Hibo
in-aan hel-no tableau-gan
avec la contribution de la COND.-1PL. trouver-INAC.- tableau-DEM.
présidente Hibo 1PL.

« Que nous ayons pu avoir ce tableau avec la contribution de la présidente Hibo. »

[106] C.11.

...**d'une autre manière d'une autre façon** ayaa halgankii u wadayaa.

¹⁰⁶	<i>d'une autre manière</i>	ayaa	halgankii	u	wadayaa
	<i>d'une autre façon</i>				
		ayaa-aan	halgan-kii		
	d'une autre manière	PART.N. -	combat-	PREP.	conduire-
	d'une autre façon	1S	ART.M.		INAC.-1S.

« ...je vais mener le combat d'une autre manière, d'une autre façon. »

Dans les exemples ci-dessus, les syntagmes prépositionnels sont formés dans la structure syntaxique de la EL. Ils permettent d'introduire respectivement une proposition complément circonstancielle et une proposition complément objet.

Par ailleurs, comme nous avons pu le voir dans la partie sur les constituants nominaux îlots, les articles n'étaient pas employés mais apparaissent dans les syntagmes prépositionnels avec les déterminants définis « les » et « la ». Donc, les prépositions en EL permettent d'introduire les articles dans une structure îlot car ils sont réalisés en respectant les règles grammaticales de la EL comme l'accord (en nombre pour le premier exemple et en genre pour le second)

8.4.2. Les Îlots internes

Les îlots internes sont composés de constituants qui ne sont pas totalement des îlots en EL ni un constituant inséré dans la ML ; ils seraient « des constituants intermédiaires de la langue enchâssée » (Ziamari 2008 : 147). Ces propositions en îlots internes ont une forme intermédiaire entre le constituant mixte et les îlots en EL. En effet, la projection n'est pas maximale pour la proposition car elle est adaptée aux règles morphosyntaxiques de la ML mais, elle respecte la structure de la EL au sein de la proposition (accord de l'adjectif, la préposition et les articles des complément du nom etc.) ; des éléments qui, dans la langue somalie, n'existent pas.

8.4.2.1. Constituants nominaux îlots internes

À cheval entre les constituants nominaux îlots en EL et les constituants nominaux mixtes, les constituants nominaux internes sont des projections maximales (proposition

complète) avec certains morphèmes de la ML. Les éléments de la ML sont marqués par le morphème du système avec l'article défini/indéfini au singulier et au pluriel.

8.4.2.1.1. Articles indéfinis dans les constituants nominaux îlots internes

Dans la langue somalie, comme déjà évoqué (voir le tableau n°36), le déterminant indéfini (masculin et féminin) est nul ou vide. Cette règle ressort dans notre corpus où les locuteurs produisent des structures telles que :

[107] C.3.

test d'alcoolique baa laga qaadaa.

¹⁰⁷	<i>test d'alcoolique</i>	baa	laga la-ka	qaadaa
	test d'alcoolique	PART.N.	PREP-PREP.	prendre-INAC.-IMP.

« On leur fait un test d'alcoolémie. » (lit. « Un test d'alcoolique, on leur prend »)

[108] C.5.

famille riche baan ka dhashi-..

¹⁰⁸	<i>famille riche</i>	baan baa-aan	ka	dhashi-
	famille riche	PART.N.-1S	PREP	naitre-INAC.-1S.

« Je suis né d'une famille riche et ... »

[109] C.1.1.

Suhayb : waa **exposition de livres**...

¹⁰⁹	waa	<i>exposition de livres.</i>
	PART.V.	exposition des livres

« C'est une exposition de livres. »

Dans les différents exemples, les constituants nominaux sont composés d'un syntagme nominal et d'un qualificateur adjectival ou complément du nom. Le substantif, l'adjectif ou le complément du nom sont entièrement produits dans la EL sauf le déterminant indéfini qui est réalisé dans la ML et constitue ainsi le morphème du système. En effet, tous les substantifs « test », « famille » et « exposition » ont le déterminant zéro, lequel n'existe pas dans la ML. Donc, ces substantifs forment avec le morphème du système un constituant nominal mixte et l'îlot est formé à travers les qualificateurs (adjectif et complément du nom) du substantif qu'ils accompagnent.

8.4.2.1.2. *Articles définis dans les constituants nominaux îlots internes*

Les articles définis singulier en somali sont de trois types (absolu, anaphorique et nominatif) et sont reliés, par un processus de suffixation, au substantif qu'ils déterminent. Dans ce type de constituants îlot, l'article défini somali est relié, comme la règle le veut, au substantif français comme un constituant mixte mais les éléments linguistiques (adjectif, complément du nom) et la structure de la proposition sont réalisés dans la EL.

[110] C.1.1.

a. Hibo : ilamaa **première dam-ku**.

^{110a} **ilamaa** *première dam-ku*
première dam-ku
jusqu'à première dam-ART.M.

« Jusqu'à la première dame. »

b. **ministère-ka télécommunication-guu jooga**.

^{110b} **ministère-ka** *télécommunication-guu* **jooga**
ministère-ka télécommunication-ga-ayaa-uu
ministère-ART.M. télécommunication-ART.M.-FOC.-3M.S. se trouver-ACC.-
3M.S.

« Il est (travaille) au ministère de la télécommunication. »

Dans ces exemples, nous remarquons que la structure du constituant nominal respecte la règle grammaticale du français EL avec l'emplacement pré-posé (exemple 110a) de l'adjectif « première ». Mais, dès qu'il s'agit de la réalisation du morphème du système, le locuteur bascule dans la grammaire du somali ML. Donc, il adopte la structure de suffixation pour le déterminant. Dans le premier exemple, « *-ku* » qui est un déterminant défini absolu pour les noms sujets est placé après le substantif « dame » et respecte ainsi la règle syntaxique du somali.

Le second exemple est un peu plus complexe car, comportant un complément de nom, nous avons le même processus que le premier exemple avec une détermination par suffixation de l'article « *ka* » et « *gu*⁹¹ » respectivement sur les substantifs français « ministère » et « télécommunication ». La préposition « de » qui permet de former le génitif en français est supprimée du somali, étant donné que dans cette langue la formation génétivale se fait par juxtaposition de substantifs définis : *aqalka dadweynaha*, composé de *aqal+ka* (maison+ART) et *dadweyno+ha* (peuple+ART) 'la maison du peuple'.

⁹¹ Forme assimilée de *-ku*

Les constituants nominaux en îlot interne sont également réalisés au pluriel. En effet, tout comme l'article, les déterminants au pluriel, morphème de système, sont produits en somali.

[111] C.3.

Baano-yaal de limite de vitesse waa inay u dhigaan.

¹¹¹	baano-yaal	de limite de vitesse	waa	inay	u	dhigaan
	baano-yaal			in-ay		
	panneau-PL.	de limite de vitesse	PART.V.	COND.-3PL.	PREP.	mettre.INAC.3PL.

« Il faut qu'ils leur mettent des panneaux de limitation de vitesse. »

[112] C.2.1.

FAN1 : **Vidio -yaal comique** ah soo waxeeya.

¹¹²	vidio-yaal	comique	ah	soo	waxeeya
	vidio-yaal				
	vidéo-PL.	comique	COP.	PREP.	faire -INAC.-3M.

« Qui fait des vidéos qui sont comique. »

D'après cet exemple, « *-yaal* » est un suffixe du pluriel de la catégorie 5 (voir le tableau n°29) pour les substantifs à final [e] au singulier. Mais, dans le SOMdji, ce morphème du pluriel a un usage plus large puisqu'on le retrouve comme le suffixe de la majorité des noms empruntés comme « panneau » et « vidéo » ainsi que d'autres substantif somali (voir les tableaux n° 30 et 31). Le substantif « *baanooyaal* 'des panneaux' » est marquée par le complément du nom « de limite de vitesse » employé comme un îlot EL à travers l'emploi de la préposition *de*. Mais, cette insertion est en îlot interne à travers le morphème du système (ici *-yaal*) est produit dans la ML.

8.4.2.2. Les Adjectifs en ilot interne

Seuls les adjectifs qualificatifs apparaissent dans une structure îlot interne puisqu'ils ne sont pas formé en constituant mixte. En effet, l'adjectif du français inséré ne peut pas directement qualifier un substantif somali à moins qu'il soit prédicatif et complément de la copule. Ainsi, les adjectifs insérés sont donc qualificatifs d'un substantif français. Ils forment une structure îlot mais, avec le morphème du système en ML.

Dans notre corpus, les adjectifs du français insérés dans le SOMdji suivent directement les substantifs de la même langue en formant un syntagme nominal homogène mais, le déterminant du syntagme est employé en ML à savoir le somali.

[113] C.1.1.

Hibo : mutilation **général**-ku ay ku dhacdo.

¹¹³	mutilation	général -ku	ay	ku	dhacdo
		général-k			
	mutilation	général-ART.M.	3F.S.	PREP.	subir-ACC. 3S./PL.

« Qui subi(t)ssent la mutilation générale. »

[114] C.1.1.

Souhayb : Comité **exécutif**-keega...

¹¹⁴	Comité	exécutif -keega
		exécutif-keega
	comité	exécutif-POSS 3F.S.

« Son comité exécutif (à elle)... »

Dans les exemples suivants, l'adjectif épithète français inséré dans le SOMdji apparaît dans toutes les situations de détermination : avec un article défini (Exemple 113), avec un possessif (exemple 114) et avec un indéfini (exemple 112). Etant donné que la détermination somalie est par suffixation, l'adjectif, dernier élément du syntagme, porte le déterminant.

Ainsi, ces exemples sont en îlot interne car, d'un côté, le syntagme nominal est distinct du reste de la structure et, d'un autre côté, la détermination et sa structure syntaxique sont celle de la ML.

D'ailleurs, à travers l'accord des adjectifs aux substantifs qu'ils accompagnent (précisément exemple 110), nous pouvons en déduire qu'ils forment un bloc îlot qui obéit à la structure syntaxique du français car, comme il est expliqué dans la partie 8.2.1.3.1. ci-dessus, l'adjectif somali ne s'accorde jamais avec le substantif.

8.5. Le principe de l'ordre des composantes de la phrase

Toutes les langues du monde obéissent à un ordre précis qu'on peut répartir en différentes catégories. Selon Dryer (2013), cet ordre syntaxique des phrases est au nombre de six :

- SOV : est utilisé par 42 % des langues du monde comme le turc, les langues basques, le somali...
- SVO : est utilisé par 36% des langues du monde comme le français, l'anglais...
- VSO : est utilisé par 8% des langues du monde comme l'arabe standard...

- VOS : est utilisé par 3% des langues du monde comme le Malagache...
- OVS : est utilisé par 0,9 % des langues du monde comme le Cubéo, Hixkaryana...
- OSV : est utilisé par 0,3 % des langues du monde comme Kxoe, Tobati⁹²...

Le français est classé dans la catégorie SVO (même s'il y a quelques formes d'exception). Le somali, quant à lui, est classé dans la catégorie SOV⁹³ mais, elle n'est pas la seule forme assignée possible car l'analyse a été fondée sur des phrases isolées. Pour avoir cette structure (Saeed : 1999), il est en effet nécessaire que les éléments donnés soient tous des informations nouvelles pour les deux interlocuteurs. Cette structure est donc conditionnée par une situation informationnelle.

8.5.1. La structure syntaxique du somali

Le somali est une langue avec une grande flexibilité syntaxique. On peut avoir un ordre des mots de type SVO, SOV, OSV, OVS etc. Il n'y a pas à proprement parlé un ordre syntaxique canonique. Celui-ci dépend plus des visées informationnelles ou pragmatiques du locuteur que de la structuration syntaxique de la phrase. C'est pour cette raison que nombres d'auteurs ont fait remarqué que l'organisation syntaxique en somali obéit à une « orientation pragmatique » (Mohamed Ismail 2011 : 340).

Les différents éléments de la phrase sont donc combinés en fonction de l'information centrale et en fonction de la nature grammaticale du mot « focalisé ». Ce mot conditionne la particule à employer, traditionnellement appelée « focalisateur » ; il s'agit des particules « *waa* » et « *baa/ayaa* » et ces deux dernières sont des variantes régionales. La particule « *ayaa* » a également des variantes comme « *iyaa, iya* et *aya* ».

La répartition est que *baa/ayaa* sont des particules employées lorsque l'élément porteur de l'information centrale est un nom, c'est pourquoi les premiers auteurs (Andrzejewski 1975, Heztron 1965, Bell 1953 etc.) les ont identifiés comme des « focalisateurs nominaux », tandis que *waa* a été identifié comme un « focalisateur verbal » qui est utilisée pour les informations centrale de nature verbale. A cette liste, on ajoute *waxaa* qui est une marque de focalisation de « syntagme en fin de phrase » (Le Gac, 2003 : 50). Cependant, il faut noter que cette fonction

⁹² Selon Frascarelli (2016), il s'agirait de quatre langues incertaines.

⁹³ La majorité des structures syntaxiques somali est de type SVO mais elle n'est pas la seule structure modifiable par la marque de focalisation.

de focalisateur de ces particules est remise en question et surtout pour la particule « *waa* » qualifiée de marqueur de la phrase déclarative par Saeed (1999 : 184).

Ces particules apparaissent dans les phrases déclaratives canoniques et dans les phrases interrogatives. Ces particules sont :

- « *baa/ayaa* » permettent de toujours focaliser des noms, « un syntagme adjacent à gauche » (Le Gac 2003 : 51) ou une particule nominale. Le choix de ce particule est, dans le SN, conditionné par des besoins stylistiques (Le Gac 2001 : 53) où « *ayaa* » est utilisé dans les productions langagières soutenues ou formelles alors que « *baa* » est employé dans les discours informels et le langage courant. Ces deux marqueurs, dans la structure syntaxique de la phrase, focalisent le GN et les propositions complétives. Par exemple :

[115] Inantii qolkaas bay ku jirtaa.

¹¹⁵	inantii	qolkaas	bay	ku	jirtaa
	inan-tii	qol-kaas	baa-ay		jir-t-aa
	filles-ART.F.	chambre-DEM.M.	PART.N.-	PREP	se trouver- F.-INAC.
			3F.S.		

« la fille est dans cette chambre »

- « *waa* » est un particule qui focalise le prédicat d'un sujet ou d'un énoncé affirmatif dans une structure verbale. Ce marqueur focalise donc l'information connue par le destinataire ce qui permet, selon Saeed (1999 : 185), au locuteur d'omettre l'identité de l'objet. Le morphème indiquant la personne suffirait pour la structure syntaxique. D'ailleurs, dès que l'élément focalisé n'est pas un nom ou un groupe nominal, le particule qui sera utilisé est « *waa* ». Par exemple :

[116]

Cali wuu tagay jaamacaddii

¹¹⁶	Cali	wuu	tagay	jaamacaddi
		waa-uu		jaamacad-dii
	Ali	PART.V.-	aller-INAC.-3M.S.	université-ART.F.
		3M.S.		

« Ali est allé à l'université »

Dans une structure interrogative, le marqueur « *ma* » est employé à la place du marqueur « *waa* » spécifique pour la structure déclarative. Andrzejewski (1975 : 29) présente les marqueurs « *waa* » et « *ma* » comme deux formes en distribution complémentaire.

8.5.2. Le français dans le SOMdji : Ordre des morphèmes

Dans le SOMdji, la majorité des éléments du français remplissent la fonction de complément et leur position dans la structure de la phrase dépend du marqueur utilisé « *baa/ayaa* » ou « *waa* ». Le mot focalisé peut être en somali aussi bien qu'en français :

« *imprimante baan doonayaa* 'je veux une impression' (lit. je veux une imprimante) » ou « *qalin baan doonayaa* 'je veux un stylo' ».

Puisque nos données sont exclusivement un corpus oral, l'analyse syntaxique et la délimitation des phrases seront déterminées au niveau sémantique dans l'énoncé. Nous entendons par un énoncé « toute suite de mots finie d'une langue » et sa délimitation repose sur les « silences avant et après les suites des mots ». En effet, l'énoncé peut être composé « d'une ou de plusieurs phrases » et peut-être « grammatical ou agrammatical, sémantique ou asémantique » (Dubois 2002 : 180). Dans la linguistique distributionnelle, l'énoncé renvoie à un segment de la chaîne parlée qui est délimitable par des critères formels à savoir (Dubois 2002 : 180) :

- La prise de parole d'un locuteur suite à une cessation de la parole d'un autre locuteur.
- La cessation de la parole d'un locuteur suivie de la prise de la parole d'un autre.
- Un silence durable.

8.5.2.1. L'ordre d'insertion du français dans une phrase simple

En tant que ML, le somali fournit la structure syntaxique et le français, en tant que le EL respecte cette structure et remplit seulement sa fonction qui est de répondre au besoin sémantico-pragmatique du somali. Donc, le français apparaît en complément d'objet et le somali en position du syntagme nominal alors que le verbe peut être en ML ou EL. Nous pouvons le schématiser ainsi à partir de la focalisation :

Tableau n°49 : Ordre des morphèmes de l’alternance Somali-Français

baa/ayaa		waa		
SOV/SVO	OSV	VSO ⁹⁴	SVO	OSV
ML + EL + ML/EL	EL + ML + ML/EL		Structure Libre	EL + ML + EL/ML
Exemples : 117b, 118 (SVO), 132	60, 90, 99, 95, 100, 101, 102, 103, 106, 107,108, 110b, 117a, 119,131	« <i>orday ninkii Cali</i> ‘Ali est parti en courant’ » (lit. ‘Courru, l’homme Ali’)	63, 109,120	130, 147

8.5.2.1.1. Avec une particule nominale

[117] C.3.

a. **quatre-vingt kilomètre l’heure buu ku lalayaa dans le quartier.**

117a	quatre-vingt kilomètre l’heure	buu	ku	lalayaa	dans le quartier
		baa-uu			
	quatre-vingt kilomètre l’heure	PART. N.-3M.S.	PREP.	rouler ⁹⁵ -INAC.-3M.S.	dans le quartier

« Il roule dans le quartier à quatre-vingt kilomètre à l’heure. »

b. **en plus-na// sakh’raamiinta// ee ::n test d’alcoolique baa laga qadaa.**

117b	en plus-na	sakh’raamiinta	test d’alcoolique
	en plus-na	sakh’raan-iin-ta	
	en plus- et	ivre-PL.-ART.F.	test d’alcoolique
117b	baa	laga	qadaa
		la-ka	
	PART.N.	IMP.-PREP	prendre

« Et en plus, les personnes ivres, on leur fait un test d’alcoolémie. »

[118] C.1.1.

Animatrice : Dr Hibo ayaa noo macneyni doonta eene **tableau-** gaasi...

118	Dr Hibo	ayaa	noo	macneyni	doonta	tableau-gaasi
						tableau-gaasi
	Dr Hibo	PART.N..	1PL.	expliquer	aller	tableau-DEM.

« Dr. Hibo nous expliquera (présentera) ce tableau... »

⁹⁴ Cette structure est inexistante dans notre corpus puisqu’elle correspond, dans le somali standard, à une forme très littéraire, voire archaïque..

⁹⁵ Le sens littéral du verbe est « voler en l’air », « survoler ». Utilisé pour une voiture, il signifie « rouler à grande vitesse ».

[119] C.8.

	blame	buu	merite-yay .
119	blame	buu	merite-yay
		baa-uu	merite-yay
	blame	PART.N.- 3M.S.	mériter- 3M.S.

« Il a mérité une blame. »

Les éléments du français dans le somali sont, dans ces exemples, des constituants mixtes ou des formes îlots ce qui explique l'aisance avec laquelle les Djiboutiens bilingues passent d'une langue à une autre.

D'ailleurs, puisque le somali est la ML, la position d'apparition du français dépend de l'élément focalisé. En constituant mixte ou en îlot en EL ou internes, les éléments du français insérés dans le SOMdji et dans une phrase simple, occupent la fonction complément d'objet et leur emplacement est conditionné par la focalisation. Si l'élément inséré du français est celui focalisé (exemple 117a/b et 119), celui-ci est préposé au verbe de la phrase. Par contre, si le nom sujet de la phrase est l'élément focalisé (comme dans l'exemple 118), le nom objet en EL est déplacé en post-position du verbe de la phrase.

Cette flexibilité permet donc d'avoir une structure OSV lorsque EL est préposé et SVO pour le cas de post-position.

En outre, le verbe de la proposition ou « phrase » peut être réalisé dans la ML ou en EL comme nous pouvons le constater dans le dernier exemple avec le verbe « **mérite-yay** 'il a mérité' ». Ici, le verbe remplit simplement les conditions d'insertion d'un constituant verbal (voir 8.3.1.2.).

8.5.2.1.2. Avec une particule verbale

[120] C.3.

waa inaa ee ::n **suiv- suivi** badan loo waxeeyo.

120	waa	inaa	suivi	badan	loo	waxeeyo
		in-aa			la-u	
	PART.V.	COND.-	suivi	ADJ. Nombreux	IMP.-PREP.	faire
		IMP.				

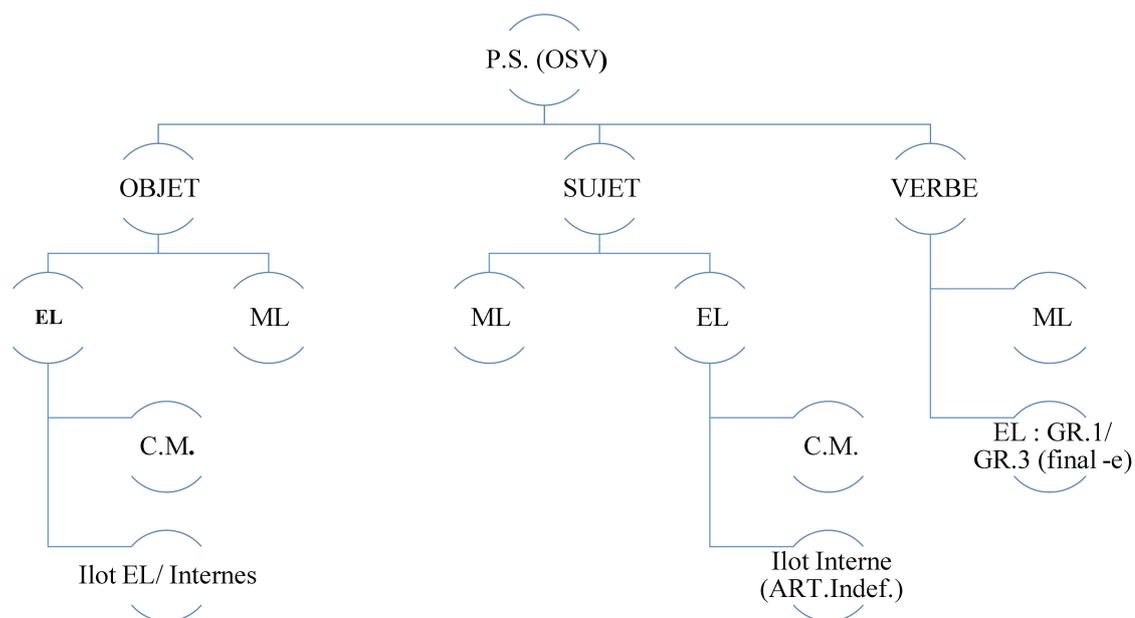
« Il faut leur faire beaucoup de suivi. »

Les éléments du français insérés dans le SOMdji avec la particule verbale marque une information connue qui est placée avant le marqueur (exemple 111) ou après le sujet comme dans l'exemple 120. Puisque le marqueur de focalisation verbale marque généralement une information connue, la partie focalisée est juste après le marqueur et la structure de la phrase est donc OSV.

Que ce soit en îlot ou en constituant mixte, les éléments du français sont insérés en respectant la structure de la ML mais, pour le cas des formes focalisées par « *waa* » ce sont généralement des propositions en îlot interne.

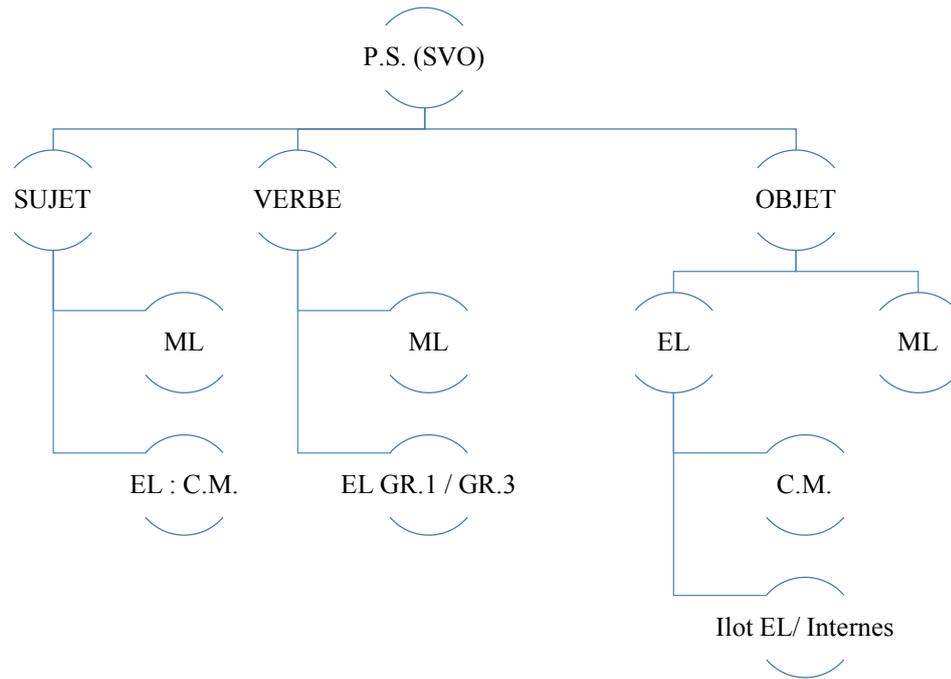
Dans l'exemple 111, « *baano* 'panneau' »⁹⁶ connaît une ré-analyse phonétique, précisément un voisement de la consonne sourde [p], afin d'être intégré dans la langue somalie qui ne possède pas le son [p].

Schéma n°. 3 : Ordre d'insertion du français EL dans une proposition simple OSV.



⁹⁶ En s'alignant à la distinction de Poplack (1984), nous considérons ce mot comme un emprunt et non comme un code-switching puisqu'il est adapté à la phonétique de la langue emprunteuse (ici le somali).

Schéma n°4 : Ordre d'insertion du français EL dans une proposition simple SVO.



En somme, dans une proposition simple, l'insertion du français en EL est possible à toutes les positions sauf :

- En position sujet où le français n'est pas employé. Il peut occuper la fonction sujet mais, sous forme de constituant mixte ou d'îlot interne avec les morphèmes de système de la ML (somali).
- Les éléments verbaux s'emploient en ML et l'insertion est possible à condition d'utiliser les morphèmes grammaticaux de cette langue d'où l'insertion des verbes à final *-e*.
- Le syntagme complément d'objet est le plus inséré et peut apparaître en constituant mixte, en îlot en EL et en îlot interne.

8.5.2.2. Phrases complexes : le cas des subordonnées relatives

Les phrases complexes somalis contiennent deux verbes ou plus et sont introduites avec les conjonctions de subordination *oo* ou *ee*, les conjonctions de coordination *iyoo*, *ama*, *mise*, et les connecteurs de proposition *-na*, *-se*, l'adverbe de condition *haddii* etc.

En effet, la proposition subordonnée n'est pas distincte de la proposition principale car elle peut avoir la fonction de sujet, d'objet ou d'attribut par rapport à un élément de la proposition principale.

8.5.2.2.1. La subordination

La proposition subordonnée, précisément celle relative, est réalisée, dans le somali, par une restructuration de la proposition principale par la suppression des marqueurs de focalisation indispensables dans la phrase simple déclarative (interrogative, impérative, optative etc. n'existe pas dans les phrases subordonnée) ou par la distinction du verbe de la proposition principale « by a combinaison of accentual pattern and inflection » (Saeed 1999 : 210).

Les propositions subordonnées relatives peuvent être soit absolues soit appositives. Les deux propositions suivent généralement un nom et la première donne plus d'information pour assurer l'identification et la seconde apporte des informations nouvelles sur le nom, c'est-à-dire des précisions.

8.5.2.2.1.1. Proposition subordonnée relative absolue

Dans un énoncé, la proposition subordonnée relative absolue est directement reliée au nom de la proposition principale et sa fonction est donc identique à celle d'un adjectif ou d'un complément du nom. La proposition complément du nom est placée directement après le nom-sujet et avant le syntagme verbal. Nous pouvons schématiser cette structure ainsi :

N + R.ab⁹⁷ (CDN) + V + X

Exemple :

Gábdhaan		waxba	aqoon
Gabadh + o	+aan		
Fille	PL.	NEG.	rien
			connaitre

« Des filles qui ne connaissent rien. »

⁹⁷ Relative Absolue

Dans cet exemple, la proposition subordonnée « *waxba aqoon* » est le complément du nom du sujet de la proposition principale « *gabdho* » et donne des précisions. La proposition adjectivale est également, tout comme le complément du nom, placée après le nom qu'elle modifie. Mais, la proposition n'est formée qu'avec la copule « *ah* ».

Donc, cette structure est formée ainsi :

N + R.ab (ADJ.) + ah + V + X

Exemple :

[121] C.1.1.

✓ Maalin-ta **caalamiga** **ah.**
 Journée-ART. F. international COP.
 « La journée internationale »

✓ rag **afrikaan ah** ayaa sameeyay
 hommes africain COP. PART.N. faire. ACC. 3PL.
 « C'est des hommes africains qu'ils l'ont fait. »

Les propositions adjectivales relatives absolues « *caalamiga ah* » et « *afrikaan ah* » donnent des informations supplémentaires des noms « *maalinta* 'la journée' » et « *rag* 'hommes' » pour faciliter leur identification.

8.5.2.2.1.2. Proposition subordonnée relative apposée

La proposition subordonnée relative apposée est, quant à elle, reliée à la proposition principale (PP) par un marqueur comme « *oo, markii, waagii, hadii, in* etc. » et forme des propositions adverbiales, verbales ou pronominales indépendantes à l'intérieur de la proposition principale. Cette structure peut être formulée ainsi :

N (PP) + MS⁹⁸ + R.ap.⁹⁹ + V + X

- Cali **intuu soo ordayay** buu kufay.

Cali	intuu	soo	ordayay	buu	kufay
	inta-uu			baa-uu	kuf-ay
Ali	SUB.-3M.S.	PREP	courir 3M.S.	PART.N.-3M.S.	tomber- ACC.

⁹⁸ Marqueur de la subordonnée

⁹⁹ Relative apposée

« Ali, alors qu'il courait vers nous¹⁰⁰, est tombé. »

- aabbáhá oo da' áh ayaan arkay.

aabahaa	oo	da'	ah	ayaan	arkay
aabe-haa				ayaa-aan	
père-PRO.2S.	SUB.	âgé	COP.	PART.N.-1S.	voir- ACC.

« J'ai vu ton père qui est agé. »

Ici, les propositions relatives apposées sont produites grâce aux marqueurs « *inta* » et « *oo* » et donne des nouvelles informations sur « *Cali* 'Ali' » et « *abbáháa* 'ton père' ».

8.5.2.2.2. L'insertion du français dans les phrases complexes

En règle générale, tout comme les phrases simples, les éléments du français dans une phrase complexe sont insérés afin de modifier le mot qu'ils accompagnent.

8.5.2.2.2.1. Le français dans la proposition subordonnée relative absolue

Les éléments du français, dans la proposition subordonnée relative absolue, sont des noms s'il s'agit des compléments du nom et des adjectifs s'il s'agit d'une proposition adjectivale avec la copule du somali « ah ». Par exemple :

[122] C.1.1.

a. Hibo : dhacdooyinka la leeyahay **mutilation génitale**-ka.

^{122a}	dhacdooyinka	la	leeyahay	mutilation génitale-ku
	dhacdo-oyin-ka		lee-yahay	mutilation génitale-ku
	évènement-PL.-ART.M.	PREP.	appeler-INAC.-IMP.	mutilation génitale-ART.M.

« Les évènements qu'on appelle la mutilation génitale. »

b. Hibo : In programme samayso **sensibilisation-ya**.

^{122b}	in	programme	sameyso	sensibilisation-ya
				sensibilisation-ah
	COND.	programme	faire- INAC. 3F.S.	Sensibilisant- COP.

« Qu'elle fasse un programme qui est sensibilisant. »

[123] C.1.1.

Fatouma : dad maxay haydeen **intellectuel** ah...

¹²³	dad	maxay	intellectuel	ah
		haydeen		

¹⁰⁰ Ici nous avons rajouté « nous » car la préposition « *soo* » désigne toujours le mouvement vers l'interlocuteur mais cela peut également se traduire par « moi ».

gens M.H. intellectuel COP.

« Des gens qui sont intellectuels... »

[124] C.3.

qof dee **normal** ah sidaa uma wadi karayo.

¹²⁴	qof	dee	normal	ah	sidaa si'-daa(s)	uma u-ma	wadi	karayo
	personne	M.H.	normal	COP.	façon-DEM.	3M.S.-NEG	conduire- INAC.-IMP.	pouvoir- INAC.- 3M.S.

« Une personne qui est normale ne peut pas conduire de cette façon. »

Le français, comme nous pouvons le voir, sert de modificateur des noms somalis et s'inscrit dans la structure grammaticale de celle-ci. Dans le premier exemple, le substantif du français « *mutilation génitale* » sert de compléments du nom « *dhacdooyinka* 'les évènements' » et apporte des informations supplémentaires sur celui-ci.

Dans les deux exemples suivants, les éléments sont des adjectifs et sont employés comme des adjectifs prédicatifs grâce à la copule « *ah* ». Cette dernière, comme l'a expliqué Saeed (1999 : 214), est la forme du verbe « être » utilisée dans les constructions relatives contrairement à la copule « *yahay* » qui apparaît dans les phrases simples. Dans les exemples ci-dessus, les adjectifs prédicatifs « sensibilisant », « intellectuel » et « normal » sont formés du substantif français « sensibilisation » et des adjectifs qualificatifs « intellectuel » et « normal » avec la copule somalie « *ah* ». Ils sont employés sous forme de subordonnée relative absolue car ils sont directement reliés aux noms qu'ils modifient à savoir « programme », « *dad* » et « *qof* ».

8.5.2.2.2.2. Le français dans la proposition subordonnée relative apposée

La proposition relative apposée est réalisée par l'insertion d'un marqueur de subordination soit en somali (ML) soit en français (EL).

Exemple :

[125] C.8.

wuxuu kaga bilaabay odaygaa waqaalkaa¹⁰¹ in uu **prefet**-ga dacwaddiisa si' cad ugu sheekto.

¹²⁵	wuxuu	kaga	bilaabay	odaygaa	waqaalkaa	in	uu
----------------	--------------	-------------	-----------------	----------------	------------------	-----------	-----------

¹⁰¹ Nous n'avons pas trouvé la définition du mot dans les différents dictionnaires (notamment Puglielli et Mansuur 2012 ; Aadan 2013). Mais ce terme désigne généralement « un notable coutumier » qui siègent lors des réunions de médiation.

waxa-uu	ka-ka		oday-	waqaal-ka-ah		
			kaa(s)			
FOC.-3M.S.	PREP.-PREP.	commencer	homme-	sage-ART.M.-	si	3M.S.
			DEM.	COP.		
¹²⁵ prefet-ga	dacwaddiisa	si'	cad	ugu	sheekto	
prefet-ga	dacwad-diisa			u-ku		
préfet-	plainte-	façon	ADJ.	PRO. 3.M.-PREP.	dire	
ART.M.S.	POSS.3.F.S.		Clair			

« Il a commencé, cet homme qui est un notable coutumier , à exposer sa plainte de façon claire au préfet. »

[126] C.3.

waa inaa ee ::n **suivi** badan loo waxeeyo oo la **corrige**-yo dadkan basaska wada.

¹²⁶ waa	inaa	suivi	badan	loo	waxeeyo	oo
	in-aa					
FOC.	COND.-3M.	suivi	ADJ.nombreux	PREP.-3PL.	faire-INAC.-	et
					IMP.	
¹²⁶ la	corrige-yo	dadkan	basaska	wada		
	corrige-yo	dad-kan	bas-as-ka			
PREP.	corriger	gens-DEM.	bus-PL.-ART.M.	conduire		

« Il faut qu'on leur fasse beaucoup de suivi et qu'on corrige ces gens qui conduisent les bus. »

[127] C.2.2.

Nima : islaantu inay i **commande**-yso iyay doonaysaa.

¹²⁷ islaantu	inay	i	commande-yso	iyay	doonaysaa
islaan-tu	in-ay		commande-yso	iyaa-ay	
femme-	si-3F.S.	PRO. 1S.	commander-3F.S.	FOC.-3F.	vouloir-INAC.
ART.F.S.					3F.S.

« La femme veut qu'elle me commande. »

[128] C.3.

Dans les quartiers u dhigaan oo ka **respecte**-yn waayana laga xareeyo...

¹²⁸ dans	les	u	dhigaan	oo	ka	respect-ayn	waayan
quartiers							a
						respect-ayn	waaya-
							na
dans	les	PRO. 3.PL.	mettre-INAC.-	et	DEM.	respecter-	NEG.-et
quartiers			3PL.			INAC.- 3S.	
¹²⁸ laga	xareeyo						
la-ka	xaree-yo						

PREP.-PREP. ranger-IMPE.-
INAC.

« Ils mettent dans les quartiers et celui qui ne respecte pas qu'on le [permis] lui retire... »

[129] C.1.1.

Hibo : qoraagu kuu doona ha ahaado qalinku doono ha sito amba **pinceau** ha ahaado ama maxay haydee qalin ha ahaado...

129	qoraagu	kuu	doono	ha	ahaado	qalinkuu	doono
	qoraa-ku	ka-uu				qalin-ka-uu	
	écrivain- ART.M.	DEM.- 3M.S.	vouloir- INAC.	OPT.	être	stylo- ART.M.- 3M.S.	vouloir-INAC.-3M.
129	ha	sito	amba	pinceau	ha	ahaado	ama

OPT. porter- ou pinceau OPT. être ou
ACC.-3M.

129	qalin	ha	ahaado
-----	--------------	-----------	---------------

stylo OPT. être

« Quel que soit l'écrivain, qu'il ait le stylo (la plume) qu'il veut, que ce soit un pinceau ou que ce soit un stylo... »

Le français est, comme nous pouvons le voir dans tous les exemples ainsi que l'exemple 101, inséré comme objet qui apporte des informations sur le temps, le lieu, la manière, les circonstances etc. Ces éléments sont insérés soit dans un morphème de contenu, un constituant mixte, ou avec un morphème de système de la ML. Soit, l'insertion est réalisée en îlot EL (exemple 128) ou en îlot interne (122a).

Cependant, le marqueur de la subordination peut être réalisé en français (EL).

Exemple :

[130] C.5.

way dhimatay **alors que** photo-yadeedu waa la **aime-ynayay**// waa la **commente-aynayay**.

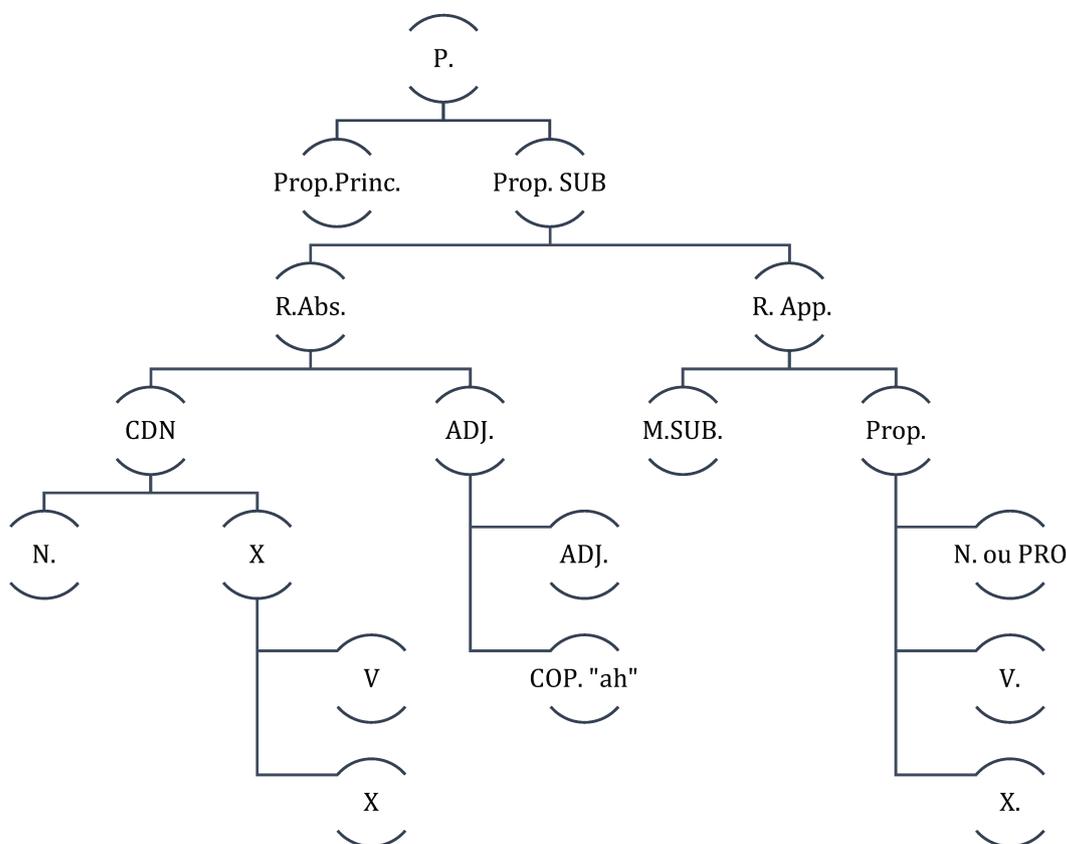
130	way	dhimatay	alors que	photo-yadeedu	waa	la
	waa-ay	dhimo-t-ay		photo-yo-deedu		
	PART.V.-3F.S.	mourir- 3F.S.- ACC.	alors que	photo-PL. 3F.S.	POSS.	PART.V. PREP.
130	aime-ynayay	waa	la	commente-aynayay		
	aime-ynayay			commente-aynayay		

8.5.2.2.2.3. Récapitulation

La proposition subordonnée produite avec une alternance codique s'aligne sur la structure syntaxique de la ML qui donne les règles grammaticales à respecter. Ici, le somali est la ML et donc nous avons une construction subordonnée relative absolue et une subordonnée relative apposée.

Dans la proposition relative absolue, un substantif est employé lorsque la subordonnée est un complément du nom et un adjectif qualificatif de la langue française est utilisée si la proposition est une relative adjectivale. Nous pouvons donc schématiser ainsi :

Schéma n° 5 : Ordre syntaxique des mots dans les phrases complexes



À partir de ce schéma et des exemples ci-dessus, le français est inséré comme :

- Dans la proposition Subordonnée Relative Absolue
 - ✓ Le nom du complément du nom : Puisqu'il est en EL, la proposition est construite en constituant mixte où le français est le morphème de contenu et le somali en morphème du système.
 - ✓ Un adjectif ou un verbe adjectival avec la copule somali « ah »
- Dans la proposition Subordonnée Relative Apposée :

- ✓ Si le marqueur de subordination est en somali, le français apparaît comme un morphème de contenu dans le nom ou en îlot.
- ✓ Si le marqueur de subordination est en français, le nom sujet de la proposition est systématiquement employé en français soit en morphème de contenu soit en îlot. Dans ce cas, la proposition peut également être réalisée en îlot EL (exemple 131).

L'insertion du français dans le processus d'alternance s'effectue, dans la subordonnée relative absolue, le morphème de contenu du français EL est intégré comme un nom.

CHAPITRE 9. REALISATIONS SOCIOLINGUISTIQUES DU CODE-SWITCHING

Au-delà de l'insertion morpho-syntaxique du français dans le SOMdji, l'alternance entre deux ou plusieurs langues s'effectue également grâce à des techniques qui permettent au locuteur le passage d'une langue à une autre. Ces techniques sont appelées dans le modèle conversationnel de Gumperz « The conversational functions of code-switching » (1982 : 75).

Dans la structure grammaticale, l'insertion du français, selon ces fonctions conversationnelles, est réalisée sous forme d'alternance interphrastique. Dans l'acte énonciatif, l'alternance est produite dans un contexte bien délimité et reflète « la diversité des valeurs, des normes d'usages langagier et des standards de grammaticalité qui transcendent les limites ethniques communément reconnues » (Gumperz 1989b : 73). En effet, les locuteurs, dans la mesure où il y a intercompréhension, partagent donc « des codes et des principes d'interprétation communs » (Gumperz 1989b : 73).

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés, d'un côté, aux discours à travers les différentes fonctions réalisées lors d'une alternance codique à l'intérieur d'un énoncé SOMdji. D'un autre côté, nous avons analysé le code-switching réalisé dans le SOMdji et selon des paramètres sociaux et sociolinguistiques. Pour étudier ces paramètres, nous avons utilisé le « markedness model » de Myers-Scotton (1993) qui analyse les changements ou les choix linguistiques dans un cadre psycho-sociolinguistique.

9.1. Les fonctions conversationnelles dans le SOMdji

Les fonctions conversationnelles décrites par Gumperz sont employées dans le SOMdji afin de faciliter le passage du somali au français. Dans tout le corpus, nous avons retrouvé 61 alternances réalisées selon les fonctions conversationnelles du code-switching. Nous les avons retrouvés dans notre corpus multimédias (émissions et vidéos sur internet) et dans les enquêtes que nous avons menées auprès de certains Djiboutiens bilingues.

Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous, la fréquence d'apparition des fonctions diffère car certaines fonctions comme la réitération et la citation sont plus employées que d'autres fonctions comme la personnalisation.

Tableau n°50 : Les alternances codiques selon les fonctions conversationnelles

Fonctions	Fonctions Effectuée
Réitération	31
Citation	7
Modalisation	7
Interjection	4
Personnalisation	1
Désignation	2
Mixte	9

En revanche, l'insertion de la EL¹⁰⁵ est exécutée certes selon les fonctions conversationnelles mais aussi selon un format « mixte ». Nous entendons par « fonction mixte » l'élaboration de l'alternance avec deux fonctions différentes. Donc, nous allons décrire, dans la partie suivante, le SOMdji à travers les différentes fonctions.

9.1.1. Les citations

La citation ou le discours rapporté consiste à insérer un discours dans un autre. Selon Groussier et Rivière (1996 : 36), la citation convient à « l'énoncé dû à un énonciateur rapporté imbriqué tel quel dans un texte dû à un autre énonciateur (énonciateur rapportant) ». Le rôle de l'énonciateur change puisqu'il devient « le narrateur de l'énonciateur rapporté ».

Cette fonction de citation permet de comprendre que « l'énonciateur rapportant n'assume pas, par rapport à cette citation, la fonction d'énonciateur (les repérages et choix de la citation ne lui sont dûs) mais de simple locuteur » (Groussier et Rivière 1996 : 36).

Dans la citation, comme dans le discours rapporté, le discours est « quand les déterminations énonciatives (marques de personnes, déictiques, modalités etc.) sont clairement rapportées à l'énonciateur et à la situation d'énonciation » (Groussier et Rivière 1996 : 61). Le discours rapporté est, contrairement au discours direct, lorsque « on voit se superposer d'un côté les repérages énonciatifs dus à l'énonciateur rapporté... et ...de l'autre côté les repérages énonciatifs dus à l'énonciateur rapportant. » (Groussier et Rivière 1996 : 61). Cette superposition est marquée par « la modalité appréciative » qui permet de distinguer les propos de l'énonciateur et ceux rapportés.

L'insertion du français en tant que « citation » dans le SOMdji est exécutée grâce au verbe somali « *dheh* 'dire' » qui est donc la modalité appréciative. Ce verbe permet l'insertion

¹⁰⁵ Dans ce processus, la langue en alternance avec le somali n'est pas exclusivement le français car ce processus d'alternance s'effectue également entre le somali et l'arabe.

de la EL que réalisent les locuteurs djiboutiens bilingues. Il justifie cette insertion car le locuteur se distancie de cet énoncé et prend le rôle d'un narrateur ou un simple rapporteur.

La citation est donc réalisée ainsi :

[133] C.8.

waxaa shaqada lagaga eryay **pour faute grave** bay tidhi.

« Son licenciement est, comme elle dit, « pour faute grave » »

Il a été licencié de son travail comme elle a dit « pour faute grave. »

[134] C.6.

Ileya : waxa **democratie** la irraahdo...

« ce qu'on appelle une démocratie... »

D'après ces deux exemples, la citation peut être imbriquée soit en forme d'îlot soit en forme de constituant mixte.

Dans le premier exemple, le locuteur ne fait que rapporter la motivation du licenciement « pour faute grave », ce qui correspond aux propos de l'énonciateur rapporté. Le locuteur marque ici la citation par la modalité appréciative « *bay tidhi* 'elle a dit' » qui contient :

- La marque de personne : *-ay* : troisième personne du féminin.
- Le temps verbal : Passé

Cette modalité montre donc que l'énonciateur rapporté est du genre féminin et que cet énoncé fut produit dans un temps antérieur à celui de l'énonciateur rapportant.

Dans le second exemple, l'énonciateur rapportant produit la citation avec « *waxa... la irraahdo* 'ce qu'on appelle' » qui est une modalité appréciative, tout comme le précédent exemple, et élaborée avec le verbe « *dheh* 'dire' ». Le temps verbal, dans cet exemple, est le présent mais il renvoie à un consensus ou une réalité partagée ; il n'y a aucune marque de personne.

9.1.2. La réitération

La réitération est, dans l'alternance somali/français ou arabe, la fonction la plus employée. Elle consiste à répéter un message littéralement ou sous une autre forme avec quelques modifications.

La répétition dans le SOMdji apparaît grâce à :

- Un marqueur de la conjonction
- Un emploi simultané du mot en somali et en français soit dans un constituant mixte, soit dans un syntagme ou bien dans une phrase entière.

9.1.2.1. Marqueur de conjonction

Il s'agit d'un marqueur conjonctif qui juxtapose deux éléments linguistiques qui, en somali, sont soit des propositions soit des noms.

Dans le SOMdji, la répétition avec le marqueur est produite ainsi :

[135] E.5.

information-gan/ amaa // warkan isagu muu hayn.

¹³⁵	information-gan	ama	warkan	isagu	muu	hayn
	information-gan		war-kan		ma-uu	
	information-DEM.M.	CONJ. ou	information-DEM.M.	3M.S.	NEG.-3M.S.	avoir

« Cette information ou cette information, lui ne l'avait pas. »

[136] C.7.2.

dhibaatooyinka ama **difficulté**-yada ay sheegteen...

« Les problèmes ou les difficultés qu'ils ont soumis... »

[137] C.9.

wax saffaadda oo **maskhara** ah maaha barnaamijkani.

« Ce n'est pas une chose plaisante¹⁰⁶ cette émission et qui est une mascarade. »

[138] C.1.1.

Animatrice : geediga buugga ee **caravane du livre.**

« La caravane du livre. »

La répétition, d'après ces exemples, est possible grâce à ces marqueurs de liaisons juxtaposés :

- Deux morphèmes en constituants mixtes dont le français (exemple 135 et 136) ou l'arabe (exemple 137) sont insérés sous forme d'un morphème de contenu. Le mot français « information » ou « difficulté », étant des substantifs, sont

¹⁰⁶ Dans le sens de « le prendre à la légère »

suffixés respectivement par un déterminant démonstratif, un morphème du pluriel et un déterminant définie du somali ML tout en respectant la structure syntaxique de celle-ci. Le mot arabe « *maskhara* ‘mascarade’ » est, quant à lui, employé comme un adjectif avec la copule « *ah* ‘être’ ».

- Deux syntagmes où le premier est l’explication ou la traduction du second. Dans l’exemple 138, le locuteur emploie, étant donné qu’il s’agit d’une émission en langue somalie, le nom de l’association « Caravane du livre » dans la langue prioritaire pour ensuite utiliser le nom communément partagé. Cette réitération est réalisable grâce au marqueur « *ee* » qui sert de conjonction entre les deux entités qui se complètent en apportant des informations supplémentaires.

9.1.2.2. Emploi simultané

La réitération à l’emploi simultané est réalisable sur des morphèmes de contenu du constituant mixte (substantif ou adjectif), sur des syntagme îlots, et sur des phrases complète. Causa (2002 : 182) explique en effet que « les répétitions en alternance codique peuvent avoir une longueur variable qui va de l’item lexical à la phrase. ». Le terme réitéré est donc « la répétition d’un item lexical, les répétitions d’un syntagme (SN ou SV ou SP) et les répétitions d’une phrase » (Causa 2002 : 182). Dans le constituant mixte, l’élément qui est à l’origine de la réitération apparaît immédiatement après celui qu’il réitère et ils ont la même valeur syntaxique. En effet, un substantif est réitéré par un autre substantif et pareillement pour un adjectif. L’élément qui réitère un autre élément peut être de la ML comme il peut être de la EL.

[139] C.1.1.

Souhayb : *mushtamac walba* **société** *walba*

« Toute société toute société »

[140] E.5.

fami-igiinii **dadkiinii** *baa ku nool...*

¹⁴⁰

fami-giinii
famille-kiinii

dadkiinii
dad-kii-nii

baa

ku

nool

famille-POSS.-2PL.

gens-ART.M.-2PL.

PART.N.

PREP.

vivre

« Votre famille, vos gens y vivent... »

D’après ces exemples, le locuteur attribue les mêmes marques grammaticales aux deux substantifs. Les substantifs qui sont réitérés « société » et « *dad* ‘gens’ » sont réalisés avec le même déterminant que les substantifs « *mushtamac* : Ar. Société » et « **fami-** : Fr. famille ».

Pareillement, la réitération par l'adjectif est réalisée simultanément comme par exemple :

[141] C.7.2.

dhalinyar firfircoon/ **dynamique** ah.

¹⁴¹ **dhalin** **yar** **firfircoon** **dynamique** **ah**
 jeune Petit dynamique dynamique COP.

« Une jeunesse qui est motivée dynamique. »

Les deux mots « *firfircoon* ou **dynamique** ‘dynamique’ » sont de nature adjectivale. L'adjectif « dynamique », lors de la réitération et comme la majorité des insertions adjectivales, est inséré sous forme d'un adjectif prédicatif avec la copule « *ah* » (voir 8.2.4.2.). De ce fait, les deux adjectifs en somali et en français forment, selon le locuteur, deux entités synonymes avec un procédé de réitération ; la pause.

Par ailleurs, les constituants insérés par réitération peuvent apparaître dans deux propositions différentes mais avec la même valeur syntaxique. Par exemple :

[142] C.8.

a. ...jaamicaddu ay maamul leedahay ay **structure** leedahay.

^{142a} **jaamicaddu** **ay** **maamul** **leedahay** **ay** **structure** **leedahay**
 jamicaad-du
 université-ART.F. 3F.S. gestion avoir 3F.S. 3F.S. structure avoir 3F.S.

« ...que l'université ait une gestion, qu'elle ait une structure. »

b. **faqri-gaa** ku badan/ baahida ayaa ku badan.

^{142b} **faqri-gaa** **ku** **badan** **baahida** **ayaa** **ku** **badan**
 faqri-ga-ayaa
 pauvreté-ART.M.- 3F.S. beaucoup besoin-ART.F.S. PART.N. 3F.S. beaucoup
 PART.N.

« Il y a beaucoup de pauvreté, il y a beaucoup de besoin. »

Les deux exemples sont des propositions simples avec une équivalence syntaxique dont le seul élément qui change est le substantif réitéré. Ce substantif est exécuté sous forme d'un constituant mixte avec un morphème de contenu en EL et un morphème du système en ML.

Enfin, une phrase complète est également réitérable. Par exemple :

[143] E.4.

Moi je vais raconter une histoire/ c'est à propos de Cigaal shidaad//waxaan ka sheekaynayaa anigu euh :: sheeko Cigaal Shidaad ninka la odhanayo.

143	moi, je vais raconter une histoire	c'est à propos de	Cigaal Shidaad	waxaan ka		sheekeynayaa	anigu
				waxa-aan			
	moi, je vais raconter une histoire	c'est à propos de	Cigaal Shidaad	PART.- 1S.	PREP.	raconter 1S.	PRO.E. 1S.
143	sheeko	Cigaal Shidaad	ninka la	odhanayo			
	histoire	Cigaal Shidaad	homme- ART.M.	PREP.	appeler		

« Moi je vais raconter une histoire, c'est à propos de Cigaal shidaad. Je vais raconter, moi, une histoire qu'on appelle Cigaal Shidaad. »

[144] E.6.

« **Harris un ami qui vous veut du bien** »/// Harris waa saaxib kula rabo wanaag.

144	Harris	waa	saaxib	kula	rabo	wanaag
				ku-la		
	Harris	PART.N.	ami	PRO.-PREP.	vouloir 3M.S.	bien

« Harris un ami qui vous veut du bien. Harris est un ami qui vous veut du bien. »

Dans une phrase complète, la réitération est effectuée comme une traduction de l'idée déjà énoncée dans une langue. Comme dans les exemples précédents, les phrases sont d'abord réalisées en français mais, dans la mesure où le locuteur est censé s'exprimer en somali, il reprend la phrase en somali. Donc, la réitération est appliquée à l'intégralité de la phrase.

9.1.3. La modalisation

La modalisation est une opération qui fait apparaître un modalisateur. Par définition, un modalisateur est « une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. » (Neveu 2004 : 68). Donc, la modalisation est un processus linguistique qui marque la position du locuteur vis-à-vis de son énoncé.

Dans la fonction conversationnelle de Gumperz, la modalisation consiste à produire une alternance afin de produire une justification ou une information supplémentaire de l'énoncé principal.

Dans le SOMdji, l'alternance codique par modalisation est réalisée entre le somali et le français. L'élément modalisé n'est pas forcément le français EL et le somali ML n'est pas obligatoirement l'élément modalisant. Le processus est que l'une des langues apporte des explications ou des informations supplémentaires sur l'autre. Par exemple :

[145] C.5

uu kula hadli doona// **il va t'envoyer un message.**

145	uu waa-uu PART.V.-3M.S.	kula ku-la PRO.-PREP.	hadli parler	doona vouloir
-----	--------------------------------------	------------------------------------	------------------------	-------------------------

« Il parlera avec toi. Il va t'envoyer un message. »

[146] E.2.

dadkay caawisaa...haday naagtu odaygeega disho amba...qofkii xabsi la galinayoo dhan...**donc c'est une avocate** dee.

146	dadkay dad-ka- ayaa-ay gens- ART.M.S.- PART.N.- 3F.S.	caawisaa aider 3F.S.	haday hadii-ay COND 3F.S.	naagtu naag-tu si- femme- ART.F.S.	odaydeega oday-keega mari-POSS 3F.S.	disho tuer	amba CONJ. ou bien
-----	--	--------------------------------	---	---	--	----------------------	---------------------------------

146	qofkii qof-kii personne- ART.M.S.	xabsi prison	la PRO.	galinayoo galinayo-oo entrer- CONJ. et	dhan tout	donc c'est une avocate donc c'est une avocate
-----	---	------------------------	-------------------	--	---------------------	---

« Elle aide les gens, si la femme tue son mari ou bien toute personne susceptible d'être emprisonnée, **donc c'est une avocate** quoi. »

[147] C.1.1.

Suhayb : buuggaantooda ay u soo bandhigaan// markaa waa **exposition des livres.**

147	buggaantooda buug-aan- tooda livre-PL.- POSS.3PL.	ay SUB.	u PRO.3PL.	soo PREP.	bandhigaan exposer	markaa alors	waa PART.V.	exposition des livres exposition des livres
-----	--	-------------------	----------------------	---------------------	------------------------------	------------------------	-----------------------	---

« Qu'ils exposent leurs livres, en fait c'est une exposition des livres. »

Dans ces exemples, la modalisation est employée afin d’apporter soit des précisions ou des explications soit de donner le sens que sous-entend un terme ou une proposition.

Dans l’exemple 145, le locuteur précise le moyen par lequel une personne X entrera en contact avec son interlocuteur, à savoir « l’envoi d’un message ». Ce locuteur réalise son alternance par modalisation dans deux phrases différentes dont la première est complètement en somali et la deuxième en français.

Par ailleurs, la modalisation est produite dans l’exemple 146 et 147 afin d’apporter des caractéristiques propres aux termes modalisés « une avocate » et « *buuggaantooda ay u soo bandhigaan* ‘leurs livres qu’ils exposent’ » à travers les modalisateurs « *dadkay caawisaa haday naagtu odaygeega disho amba *2 adu qofkii xabsi la galinayoo dhan* ‘elle aide les gens, si la femme tue son mari ou bien toute personne susceptible d’être emprisonné’ » et « exposition des livres ».

Enfin, la modalisation sert au locuteur à exprimer le sens qu’il attribue à un terme. Par exemple :

[148] C.1.1.

Fatouma : dad maxay haydee **intellectuel** ah oo dad wax dhigtay...

148	dad	intellectuel	ah	oo	dad	wax	dhigtay
	gens	intellectuel	COP.	CONJ. et	gens	chose	étudier 3PL.

« des gens, c’est-à-dire, qui sont intellectuel et des gens qui ont appris quelques choses (éduqués)... »

Dans cet exemple, le terme modalisé est l’adjectif « **intellectuel** » avec la copule « *ah* » formé en constituant mixte et il est modalisé par « *dad wax dhigtay* ‘des gens qui sont éduqués’ », une proposition complète. Pour ce locuteur, un intellectuel est une personne scolarisée et exclut toute autre forme d’éducation intellectuelle, comme l’éducation informelle.

9.1.4. Interjection

Une interjection est un mot ou une série de mots qui ne fait pas partie de la phrase principale ou de l’énoncé et marque une réaction du locuteur. Par définition, une interjection est « un mot invariable, isolé... exprimant une réaction affective vive » (Dubois et al. 2002 : 253). L’interjection a une valeur énonciative et permet au locuteur soit d’attirer l’attention de son destinataire sur le message qu’il produit (fonction conative) soit d’instaurer un contact

physique ou psychologique avec le destinataire (fonction phatique). Donc, les passages en alternance, dans notre corpus SOMdji, ont cette valeur énonciative, phatique ou conative.

[149] C.2.1.

Nima :

a. waxaan u maleeyaa imika inay fiican tahay **et je pense que là je peux vous appeler.**

149a	waxaan	u	maleeyaa	imika	inay	fiican	tahay
	waxa-aan				in-ay		t-ahay
	PART.-1S.	1S.	croire-1S.	maintenant	COND. 3F.S.	ADJ. Bien	3F.S. COP. être

« Je pense qu'elle est bien maintenant **et je pense là que je peux vous appeler.** »

b. **D'accord okay haye marxaba** iigu salaan dhakhtarka.

149b	d'accord	okay	haye	marxaba
	d'accord (Fr.)	d'accord (An.)	d'accord	d'accord (Ar.)
149b	iigu	salaan	dhakhtarka	
	ii-ku		dhakhtar-ka	
	1S.-PREP.	salut	hopital-ART.M.	

« Oui, d'accord, parfait ! Salut l'hôpital¹⁰⁷ pour moi. »

[150] C.2.1.

haa **dommage*2** !

« Ok, dommage ! »

[151] C.1.1.

ururkan **la caravane du livre** geediga qalinka **c'est vrai** waxa la abuuray im(i)ka **il y a que :: a peine deux mois** haddii :: la isku wada geeyo.

151	ururkan	la caravane du livre	geediga	qalinka	c'est vrai	waxa	la
	urur-kan		geedi-ga	qalin-ka			
	association-ART.M.	la caravane du livre	Caravane-ART.M.	stylo-ART.M.	c'est vrai	PART.	PREP.
151	abuuray	imika	il y a que :: a peine deux mois				
	créer	maintenant	il y a que :: a peine deux mois				

¹⁰⁷ Précisément le personnel de l'hôpital

« Cette association la Caravane du livre, la Caravane du stylo, c'est vrai, on l'a créé maintenant il y a à peine deux mois. »

[152] C.2.1.

barasho wanaagsan **et :: voila quoi** Jabutina igu dhudhuko.

152	barasho	wanaagsan	et voilà quoi	Jabuutina jabuuti-na	igu ii-ku	dhudhuko
	connaissance	bien	et voilà quoi	Djibouti-CONJ. 'et'	1S.-3M.	embrasser

« Enchanté, et voilà quoi et embrasse Djibouti pour moi. »

[153] C.2.1.

Nima : **Merci beaucoup** hunno¹⁰⁸// walaahi **ça fait trop plaisir.**

153	merci beaucoup	huuno	walahi	ça fait plaisir
	merci beaucoup	mon frère	par Dieu	ça fait plaisir

« Merci beaucoup mon frère. Par Dieu ça fait trop plaisir. »

Dans tous ces exemples, l'interjection est produite en français et elle est employée afin de susciter une réaction du destinataire (exemple 149a), de marquer une forme esthétique du message (exemple 149b, 150 et 153), de garder l'attention de l'interlocuteur ou de signaler la fin de la conversation (exemple 152).

En effet, dans l'exemple 149a, le locuteur donne une information sur le bon fonctionnement de « elle : c'est-à-dire le débit du réseau » en somali et réalise une interjection pour susciter une réaction du locuteur « je pense que je peux vous appeler » en français. Cette partie en français permet au locuteur de donner l'intérêt (ou le résultat) du message produit en somali.

L'insertion du français sous forme d'interjection permet de produire un énoncé esthétique qui consiste à formuler une réponse à un autre message comme dans l'exemple 149b, 150 et 153. Dans ces exemples, les locuteurs se servent de l'alternance afin d'exprimer leur affectivité vis-à-vis du précédent. Cette expression peut être une adhésion « d'accord », une compassion « dommage » ou un remerciement « merci beaucoup » comme ça peut être une contradiction voire un rejet.

¹⁰⁸ Expression énonciative ou formule de politesse employée pour les hommes comme pour les femmes et qui désigne « mon frère ou ma sœur ». Elle est utilisée avec tout le monde avec ou sans lien de parenté.

Un locuteur peut employer une interjection afin de transmettre un message dans le message principal. Comme dans l'exemple 151-152, les interjections « c'est vrai » et « et voilà quoi » interpelle l'interlocuteur sur le message. En effet, la première interjection indique l'importance du message qui va en suivre à savoir la date de création de l'association. Cette date est cruciale de part le caractère récent de l'association et qui permettra ensuite, dans les énoncés suivants, d'exposer les activités et les efforts fournis. La seconde interjection, quant à elle, interpelle l'interlocuteur pour lui indiquer la fin du message et éventuellement de la communication. Le locuteur, dans cet exemple, commence son énoncé en somali « *barasho wanagsan* 'enchanté' » et produit son interjection en français « *voilà quoi* » afin d'indiquer qu'il n'a plus rien à lui dire et reviens au somali pour finir avec « *Jabutina igu dhudhuko* 'Embrasse Djibouti pour moi' ».

9.1.5. La désignation du locuteur et la personnalisation

La désignation du locuteur et la personnalisation sont deux fonctions, selon Gumperz, qui permettent aux locuteurs de produire un message ou un énoncé adapté à son interlocuteur. Elle consiste à choisir la langue de communication selon le locuteur et d'en changer pour un autre interlocuteur ou avec le même interlocuteur mais dans un autre moment de la communication. La désignation correspond à l'alternance interphrastique puisqu'un locuteur peut produire un énoncé dans une langue et recevoir une réponse dans une autre langue que partagent les deux interlocuteurs. Il s'agit donc d'une désignation du locuteur comme dans les exemples suivants :

[154] C.2.1.

Fan6 : aad baan kugu boorinaya shaqadaad haysid //

154	aad	baan baa-aan	kugu ku-ku	boorinaya	shaqadaad shaqo-da-aad	haysid
	Beaucoup	PART.N.- 1S.	2S.-PREP.	féliciter	travail-ART.F.S.-2S.	avoir-2S.

« Je te félicite pour le travail que tu fais. »

[155] C.2.1.

Nima : **ça fait trop plaisir !**

[156] C.2.1.

Fan 1 : Mid kaloo *2 saaxibkayana... ha kula hadashid buu lahaaye...

156	mid	kaloo kale-oo	saxiibkayana saxiib-kay-ah-na	ha	kula ku-la	hadashid
	un	autre-CONJ. et	ami-1S.-COP.-CONJ. et	IMP.	2S.-PREP.	parler

156 **buu** **lahaaye**
 baa-uu
 PART.N.-3M. dire

« Et un autre qui est mon ami, il voulait te parler... »

[157]

Nima : haa **dommage** !

Ok, dommage !

Dans ces exemples, les locuteurs Fan 6 et Fan 1 réalisent chacun un tour de parole intégralement en somali, le premier pour la féliciter du « *shaqadaad haysid* ‘le travail que tu fais’ » et le deuxième pour l’informer qu’un ami à lui voulait également lui parler. La réponse de l’interlocuteur « Nima », pour les deux exemples, est donnée intégralement en français « ça fait trop plaisir » et « dommage ». En effet, Nima a inconsciemment effectué une analyse sociolinguistique de ses interlocuteurs qui sont des compatriotes et qui partagent donc le français comme une éventuelle langue de communication. Cette analyse lui permet donc de les désigner à travers la formulation de la réponse en français. Pour nous, la désignation du locuteur est également une accommodation sociolinguistique (voir 9.3.2.) et précisément une adaptation stylistique (voir 9.3.2.1)

La personnalisation consiste à marquer, au sein d’un énoncé, le degré d’implication du locuteur. Pour cela, le locuteur change, pour le passage qui marque la personnalisation, la langue initiale de communication. La personnalisation peut être produite sous forme d’une alternance intraphrastique car le passage qui marque cette personnalisation est distincte au niveau du contenu et au niveau de la langue mais les deux passages se trouvent dans le même constituant. Par exemple, la personnalisation est produite ainsi :

[158] C.8.

anigoo ku hadlaaya magacayga **en tant que député de la république...**

158	anigoo	ku	hadlaya	magacayga	en tant que député de la république
	aniga-oo			magac-ayga	
	PRO.1S.- et	PREP	parler	nom-POSS.1S.	en tant que député de la République

« Et moi qui parle à mon nom en tant que député de la République... »

Dans cet exemple, le locuteur qui est un « député de la République » personnalise son message en insérant son titre officiel qui est éventuellement nécessaire pour la suite du message. Ce passage personnalisé est inséré sous forme d’une proposition subordonnée qui donne des

informations sur le « nom » du locuteur.

9.1.6. Propositions mixtes

L'insertion du français est effectuée selon des fonctions sociolinguistiques mais, dans certains de nos énoncés, le locuteur réalise simultanément deux fonctions dans le même tour de parole, ce que nous avons appelé « les fonctions mixtes ». Ces fonctions peuvent être réalisées entre deux fonctions conversationnelles comme « citation et réitération » au sein d'un même tour de parole.

Dans nos corpus, il y a la citation et la réitération qui sont mixées car elles sont deux procédés où le locuteur produit à nouveau un constituant dans deux langues différentes. Les propositions ci-dessous illustrent ce processus de « fonction mixte » et s'inscrivent à la fois dans la fonction citation et dans la fonction réitération.

[159] E.4.

waxaa la moodayay nin euh :: libaax¹⁰⁹ ah ama nin eun : **courageux** si' loo yaqaano.

159	waxa	la	moodayay	nin	libaax	ah
	PART.	PREP.	croire	homme	ADJ. Lion	COP.
159	ama	nin	courageux	si'	loo la-u	yaqaano
	ou	homme	Courageux	façon	PREP.-3M.	connaitre

« On le croyait un homme qui est un lion¹¹⁰ » ou bien « un homme euh : courageux, comme le connaît. »

[160] C.2.1.

Nima : waxay leeyihiin **problème**/ waxa la idhaahdo dhibaataay leeyihiin.

160	waxay waxa-ay	leeyihiin leeyihiin	problème	waxa	la	idhaahdo
	PART.-3PL.	avoir-3PL.	problème	PART.	PREP.	dire
160	dhibaataay dhibaato-ayaa-ay	leeyihiin lee-yihiin				
	problème-FOC.-3PL.	avoir-3PL.				

« Ils ont un problème, ils ont ce qu'on appelle un souci. »

Dans ces deux exemples, les locuteurs effectuent en premier lieu une réitération entre le

¹⁰⁹ Le mot « libaax : Lion » est employé comme adjectif « fort, courageux... ». Dans notre traduction, nous optons pour le sens de « courageux » puisqu'il s'agit d'une réitération.

¹¹⁰ Dans le sens de « un homme courageux »

français et le somali avec un constituant réitéré « *libaax* ‘courageux’ » et « problème » et un constituant réitérant « courageux » et « *dhibaato* ‘problème’ ». Le constituant réitéré n’est pas impérativement en ML ou EL, l’essentiel est que le constituant réitérant soit produit dans l’autre langue en alternance que celle du constituant réitéré. Dans les deux exemples, nous parlons de réitération car il y a un équilibre syntaxique entre les deux propositions dont est composé chaque phrase. Pour l’exemple 159, la réitération est réalisée entre deux syntagmes nominaux composés d’un nom « *nin* » et d’un adjectif prédicatif « *libaax ah* ‘courageux’ » et de l’insertion de l’adjectif « courageux ». Pour le second exemple, la partie en réitération est le syntagme nominal complément composé d’un déterminant indéfini (neutre puisque la ML est le somali) et d’un nom « problème et *dhibaato* ».

En revanche, les locuteurs inscrivent également leur énoncé dans la fonction « citation » à travers la marque de citation composée du verbe « dire », ou de son synonyme : « *si’ loo yaqaano* ‘comme on le connaît’ », et « *waxa la idhaahdo* ‘ce qu’on nomme’ ».

9.2. L’alternance psycho-sociolinguistique du SOMdji

L’alternance codique est le fruit de différentes stratégies conversationnelles d’un locuteur au sein d’une communauté de pratique avec qui il partage ces stratégies d’alternance. Une opération de changement de langues n’est pas individuelle ou aléatoire mais relève d’un consensus social, d’une compétence du locuteur et contient un certains nombres d’objectifs que le locuteur souhaite atteindre.

Les locuteurs du SOMdji accomplissent, puisqu’ils sont bilingues, des alternances codiques dans leurs énonciations. Le choix d’une langue par rapport à une autre n’est possible que s’il est conforme au consensus social qui conditionne l’intercompréhension. Les changements linguistiques dans le SOMdji sont donc exécutés selon plusieurs critères sociolinguistiques.

D’abord, nous allons déterminer les différents paramètres tels que l’âge, le sexe et le statut de bilinguisme des interlocuteurs ainsi que la situation de communication ou le contexte social qui détermine l’échange. Ensuite, nous allons examiner les objectifs que le locuteur cherche à atteindre comme « marquer le prestige de la langue » ou « combler des besoins sémantiques ». Enfin, il existe des signes avant-coureur d’une éventuelle alternance comme la marque d’hésitation qui sont pertinents dans l’analyse du code-switching.

9.2.1. Paramètres d'alternances

Effectuer une alternance dans la langue de communication témoigne de « la réalité des pratiques du locuteur, comme de leurs évaluations sur les façons de parler » (Gadet 2007 : 13). Cette pratique permet au locuteur de combler ses besoins sémantico-pragmatiques et elle est réalisable sous forme d'une « architecture variationnelle ». En effet, le locuteur doit prendre en compte des dynamismes d'alternances ou de variations tels que le « type d'activité qui se déroule (enjeux de l'échange, situation matérielle, sujet traité, médium), et aux protagonistes (interlocuteurs, présence ou non d'un public, relation entre les locuteurs et degré de formalité) » (Gadet 2007 : 137). Il dispose donc d'un usage diversifié d'une même langue et l'emploi selon « le temps, l'espace, les caractéristiques sociales des locuteurs, et les activités qu'ils pratiquent » (Gadet 2007 : 13).

Notre analyse est donc d'observer la fréquence d'utilisation d'un locuteur de l'alternance codique en fonction de son âge, de son sexe, de la situation communicative et du profil de son interlocuteur. Nous avons donc compté le nombre d'insertions (constituants mixtes ou îlot) et le nombre d'items qu'a réalisés un locuteur dans son énoncé en prenant le critère de l'âge, du sexe et du temps de paroles. Ces critères sont importants puisqu'ils nous permettent de définir les paramètres nécessaires pour effectuer une alternance codique.

Dans cette partie, notre analyse se limite au corpus C.1. (1 et 2) et C.2 pour les analyses multimédias car dans les deux corpus les participants sont nombreux et dans un échange communicatif intense. Ceci nous permet de faire l'analyse comparative des profils. Le corpus C.1. (1 et 2) se rapporte à une situation formelle (émission télévisée en somali) qui nécessite une maîtrise de son expression et le respect de la langue de communication. Le corpus C.2 est, quant à lui, réalisé dans une situation informelle (Live facebook entre jeunes) et donc libre et spontané. Dans ce dernier cas, le somali est la langue commune à tous les participants et non la norme à respecter.

Nous récapitulons, dans ces trois tableaux, les différents résultats que nous allons utiliser tout au long de cette partie :

Tableau n°51 : Profil des acteurs de l'alternance

Profil	Temps de Parole	Nombre d'insertion	Nombre d'item
C.1.1.			
I.1. Hibo, F., 35-55	3'13-8'08 (4'55)	25	31
Fatouma M., F. 35-55	9'23-14'01 (4'38)	4	4
Mohamed R., M. 35-55	21'30-23'59 (2'29)	13	32

Souhayb, M. 20-35	30'56-32'56 (2'00)	26	32
I.2. Hibo, F., 35-55	24'34-30'11 (5'35)	25	32
I.3. Hibo, F., 35-55	33'25-39'40 (5'45)	24	37
Ruqiya F. 35-55	40'39-43'15 (2'36)	17	26
C.1.2.			
Saad A. M. 20-35	3'15-9'48 (6'33)	17	31
Fatouma, F. 20-35	10'03-12'03 (2'00)	1	1

Tableau n°52 : Nombre d'insertion et d'item du français dans tour de parole SOMdji

Temps de Parole	Nombre d'insertion	Nombre Items
C.2.1. Nima F. 20-35		
0'42-1'24 (0'42)	5	16
22'40- 25'35 (2'55)	8	52
25'36-27'01 (1'25)	7	7 phrases en Français
32'19-33'12 (0'53)	9	16

Tableau n°53 : Nombre d'insertion et d'item du français dans un échange communicatif

Nima avec...	Temps de Parole	Nombre d'insertion		Nombre Items	
20-35		Nima	Fan	Nima	Fan
Fan 1 M.	1'25-4'14 (2'49)	6	16	19	33
Fan 2 et Fan 3 M.	4'44-19'46 (15'02)	2	1 (f3)	2	1
Fan 4 M.	20'36-22'30 (1'54)	5	19	5	21
Fan 5 F.	23'45-25'27 (2'18)	7	3	42	3
Fan 6 M.	27'09-32'12 (4'57)	11	43	35	61

9.2.1.1. Les protagonistes

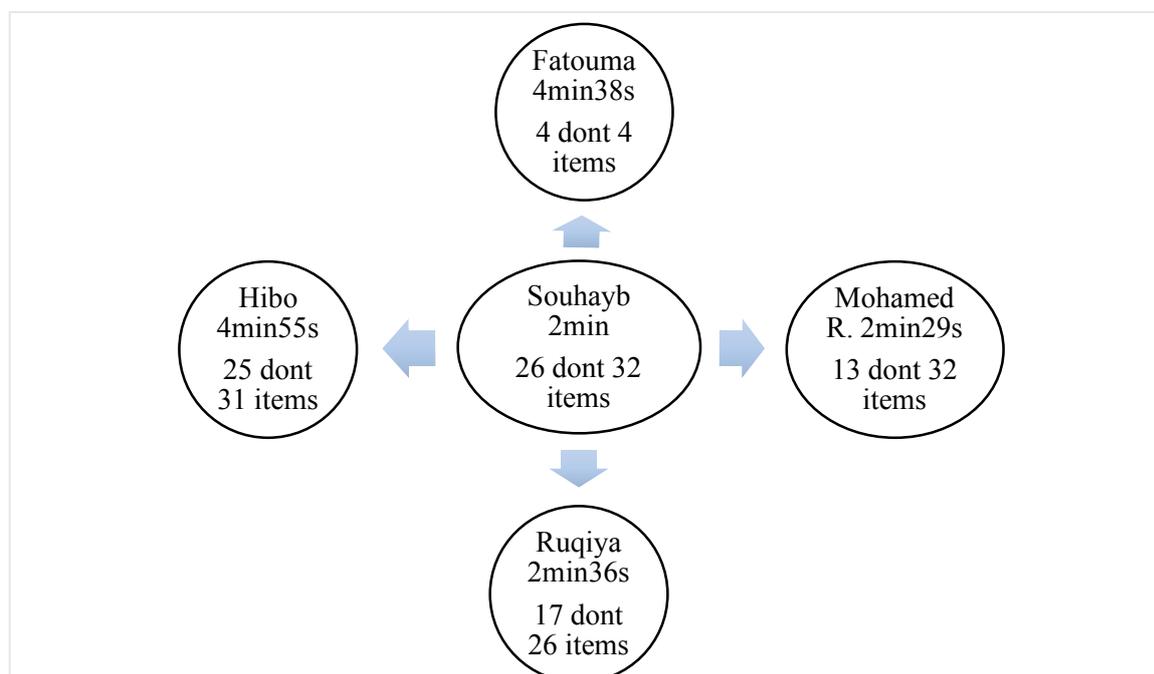
L'alternance de code ou la variation (variable linguistique) corrèle avec des variables extralinguistiques (sexe, âge, niveau social etc.) du locuteur ; ce qui le cas des énoncés SOMdji. Nous allons voir ceci dans le cas du corpus C.1.1, C.1.2. et C.2.

9.2.1.1.1. Âge

La production linguistique et précisément la fréquence d'insertion du français dans le SOMdji varie en fonction de l'âge du locuteur.

Dans le corpus C.1.1., nous prenons comme référence Souhayb (20-35 ans) qui est le plus jeune par rapport à tous les autres participants.

Figure n°. 6 : Fréquence d'alternance par participant



Souhayb, en deux minutes de parole, a effectué 26 insertions dont certaines sont composées d'îlots ou de mots composés en constituant mixte ce qui fait un total de 32 items différents. Le nombre d'insertion de ce locuteur est de 13 insertions par minute. Son degré d'insertion est différent de tous les autres participants parce que dans la même situation :

- **Hibo** (femme de 30-55 ans), dans sa première intervention (I.1.), produit 25 insertions dont certaines sont composées (sous forme d'îlots) avec 31 items ce qui correspond à 5,08 insertions par minute. Elle réalise presque le même nombre d'insertion mais son temps de parole (en 4 minutes 10 seconde) est deux fois plus élevé que celui de Souhayb. Donc, l'insertion du français de Hibo est environ 50% de moins.
- **Fatouma** (femme de 30-55 ans), dans un temps de parole de 4 minutes 22 seconde, n'effectue pas beaucoup d'insertions car nous n'avons repéré que 4 insertions qui sont toutes des constituants mixtes (4 items) soit 0,86 insertion par minute. Donc, cette participante accomplit environ 84% d'insertions de moins que Souhayb.
- **Mohamed R.** (Homme de 30-55 ans), dans son énoncé de 2 minutes 29

seconde, réalise 13 insertions composées de 32 items différents ; ceci correspond à 5,23 insertions par minute. Par rapport à Souhayb, ce participant a environ 50% d'insertion de moins mais, au nombre d'items, puisqu'il produit des propositions complètes en français, il insère exactement le même nombre d'items que Souhayb.

- **Ruqiya** (femme de 30-55 ans) réalise 17 insertions différentes composés de 26 items dans un temps de parole de 2 minutes 36 secondes ce qui est 6,53 insertions par minute. Elle a donc, au niveau d'insertion, effectuée environ 60% de moins que Souhayb.

En somme, Souhayb, au niveau d'insertion, a effectué 13 insertions par minute ce qui est deux fois plus d'insertion (variant entre 4 et 6 insertions par minute) que tous les autres en raison de son jeune âge. Cette réalisation est significative dans la mesure où la situation de communication est formelle et tous les locuteurs sont censés respecter les normes de la langue de communication. D'ailleurs, cette insertion massive du français est observable chez les jeunes mais en situation informelle. Dans ce dernier contexte, l'insertion est plus importante puisque les locuteurs peuvent produire des phrases entières en L2 ou utiliser celle-ci comme ML (voir le tableau n°52 et n°53).

La fréquence d'insertion varie aussi en fonction du genre puisque les femmes sont, selon Labov (2006), dans un conformisme linguistique et une volonté d'emploi de la variante prestigieuse.

9.2.1.1.2. Sexe

De nombreux travaux¹¹¹ sociolinguistiques sur l'étude des variations sont d'accord sur le fait que « les femmes produisent des formes linguistiques plus proches du langage normé ou plus prestigieuses que les hommes » (Pillon 1987 : 37). Les femmes seraient plus sensibles « aux normes sociolinguistiques dominantes » que les hommes quel que soit leur statut social.

Dans notre corpus, cette envie de conservation et de normalisation sociolinguistique ressort à travers la fréquence d'insertion de la L2 dans le SOMdji. Quels que soient leur âge et la situation communicative (formelle ou informelle), les hommes ont tendance à recourir à L2 bien plus que les femmes.

¹¹¹ Notamment les travaux de Lakoff (1975), de Labov (1972, 1976, 1991), Trudgill (1972), de Weinreich (1958) avec Labov et Herzog (1968).

Pour exemple, nous plaçons Mohamed R. comme point de référence vis à vis des autres participants présents dans la même situation de communication, de par son âge (similaire aux autres participantes, à l'exclusion de Souhayb) et de par son sexe masculin (différent des 3 autres participantes, à l'exclusion de Souhayb). Mohamed, dans son énoncé, réalise, en 2 minutes 29 secondes, 13 insertions en EL composées de 32 items différents et 359 caractères (mots) au total ce qui, par rapport aux autres, représente :

Tableau[°]54 : Pourcentage d'insertion par rapport à Mohamed¹¹²

Mohamed par rapport à :	Insertions	Items	Nombre total de mots
Hibo	- 0,5 %	+1%	681
Fatouma	+ 16 %	+6,5%	695
Ruqiya	- 2 ,21 %	- 82%	380
Souhayb	- 50%	0%	275

Nos pourcentages sont calculés en fonction du nombre d'insertions réalisées, proportionnellement au temps de parole des participants.

Même dans cette situation formelle, la fréquence de l'insertion de Mohamed est toujours plus que l'insertion réalisée par Hibo et Fatouma. Ruqiya, certes, effectue plus d'insertion mais, son débit de parole est plus important que celui de Mohamed. Elle produit donc plus de caractère dans un temps de parole proportionnellement identique.

Les femmes effectueraient ainsi moins d'insertions que les hommes puisqu'elles ont tendances à adapter leur pratique linguistique à la situation de communication et « en fonction des attentes dominantes » (Labov : 1976). Dans notre cas, l'émission étant en somali, les femmes évitent le plus possible d'effectuer des alternances codiques avec le français.

En revanche, Mohamed effectue moins d'insertion que Souhayb, peut être parce qu'il est plus âgé, mais le nombre d'items qu'il utilise est égal à celui de Souhayb.

Dans le corpus C.1.2., comme Mohamed, le participant Saad (garçon de 20-35 ans) effectue beaucoup plus d'insertion que Fatouma M. qui (exceptionnellement) n'effectue presque pas d'insertion, puisqu'elle ne réalise, en 10 min de parole, qu'une seule en alternance extraphrastique. Cette participante représente un cas exceptionnel dans la mesure où elle est francophone et en contact assez important avec le français car elle est présente en tant que critique du recueil de poésie du participant. Mais cette absence d'alternance pourrait s'expliquer

¹¹² L'écart est visible mais, n'est pas très important puisqu'ils sont le même profil sauf pour Fatouma qui une L2 autre que le français (voir 9.2.1.2.1.)

par une maîtrise de la variété standard du somali et donc une absence sémantico-pragmatique à combler.

9.2.1.2. Statut social

L'insertion et la fréquence d'utilisation de L2 varient également en fonction du niveau social, déterminé en partie par le niveau et la langue de scolarisation des locuteurs, sans compter la situation de communication dans laquelle se trouvent les locuteurs. Ainsi, la fréquence d'usage d'une langue ou de l'alternance codique dépend de ces trois critères.

9.2.1.2.1. Langue de scolarisation

À Djibouti, il faut rappeler qu'il y a deux langues officielles, à savoir le français et l'arabe standard. Le français est la langue de l'État mais, il existe des établissements arabophones. La langue de scolarisation détermine la fréquence d'insertion d'une langue que ça soit en arabe ou en français.

Dans le corpus C.1.1., Fatouma est également arabophone pour deux raisons. D'abord, on note l'insertion de constituants mixtes arabe et somali comme par exemple :

- les substantifs « *xaquuq-dooda* 'ses droits' », « *caado* 'tradition' », « *caada-daa* 'cette tradition' ».
- la conjonction « *li'ano* : 'parce que' » employée trois fois.

L'emploi de ces constituants est révélateur de la deuxième langue de cette locutrice qui y recourt comme un francophone recourt au français.

Ensuite, cette locutrice, contrairement aux autres participants, n'insère pas autant d'items français. Elle est la seule locutrice à n'avoir insérée que 4 items alors que les autres participants ont effectués une insertion entre 26 et 32 items différents. Le degré de familiarisation de Fatouma représente que 13% des insertions totales réalisées par les autres locuteurs. La fréquence d'usage d'une langue est donc importante puisqu'elle permet d'évaluer l'importance de celle-ci chez un locuteur et dans une situation de communication donnée.

9.2.1.2.2. Niveau de langue ou de familiarisation

Le niveau de langue d'une personne n'est pas forcément lié à son niveau d'étude mais, il s'agit plus du niveau de familiarisation et d'utilisation de la langue. En effet, le locuteur peut avoir un niveau d'étude très élevé avec une utilisation minimale de celle-ci et vice versa (niveau d'étude non avancé avec une maîtrise acceptable de la langue). Donc, la fréquence d'insertion varie également en fonction de la maîtrise des deux langues. Dans tous les cas, la fréquence d'utilisation du code-switching détermine le niveau de maîtrise de la langue du locuteur ; plus il utilise une langue plus elle apparaît dans ses énoncés. Etant donné que la langue permet d'atteindre des objectifs socio-pragmatique, le locuteur s'en sert, quelle soit une ou plusieurs, pour s'exprimer. Pour certains locuteurs, la langue L2 représente un outil pour combler les lacunes et pour d'autres locuteurs, elle s'offre comme un meilleur choix par rapport à la langue de communication. Ceci s'explique à partir du niveau de maîtrise et d'utilisation de la langue. Alors, les modalités d'insertion et la nature des éléments insérés sont différents selon le locuteur et montrent le rapport du locuteur vis-à-vis de la langue.

Dans notre corpus, le rapport à la langue ressort à travers le processus d'insertion comme par exemple :

Tableau n°55 : Nature grammaticale des insertions

Profil	Éléments insérés
C.1.1	
Hibo	Substantif en morphème de contenu, adverbe et conjonction
Fatouma	Substantif et adjectif en morphème de contenu
Mohamed R.	Substantifs, verbes, adverbes et propositions ou syntagmes en îlots
Souhayb	Substantif, verbes et syntagmes en îlot interne
Ruqiya	Substantif, verbes, adverbes et des proposition ou syntagme en îlots
C.1.2.	
Saad	Substantif, verbes, adverbes et proposition ou syntagme en îlots
Fatouma	un seul adjectif en constituant mixte
C.2.1.	
Nima	Substantif, verbes, adverbes et proposition ou syntagme en îlots voire phrases entières
Fan1	Substantif, verbes et proposition ou syntagme en îlots
Fan 2 et 3	Un seul substantif
Fan 3	Substantif, verbes, adverbes et proposition ou syntagme en îlots
Fan 4	Substantif et verbes en constituants mixte
Fan 5	Substantif, adverbe
Fan6	Substantif, verbes, adverbes et proposition ou syntagme en îlots

A travers la nature grammaticale des éléments employés par ces participants, le niveau de maîtrise de la langue est observable. En effet, ces éléments déterminent le degré de contact des langues chez les locuteurs. Comme l'explique Thomason et Kauffman (1991), la nature des éléments d'une langue utilisés dans une autre détermine le degré d'intensité et de contact (voir 4.2.2.2.).

Les premiers éléments empruntables à une langue sont les substantifs ou le lexique d'abord non fondamental et ensuite fondamentale ; on appelle « le contact occasionnel ou temporaire ». Ce premier stade correspond, dans C.1.1., à celui de Hibo et Fatouma, qui insèrent seulement du lexique du français sous forme de morphème du système. La structure syntaxique et le verbe de la phrase, les éléments les plus résistants du système d'une langue (dû à sa morphologie flexionnelle), sont produits en ML qui est la langue de communication prédéfinie. Dans le corpus C.1.2., Fatouma témoigne d'un contact temporaire et occasionnel à travers l'insertion d'un seul adjectif.

Avec l'insertion de verbe, des propositions complètes et la production des phrases entières en EL, les autres participants, sauf le Fan 2 et 3, témoignent d'un « contact intense » des langues somali et français. Les changements morphologiques que réalisent ces participants renvoient également à leur niveau de la langue (niveau de maîtrise de L2).

9.2.1.3. Situation de communication ou la linguistique pragmatique

Dans une production énonciative ou dans une situation de communication, le locuteur met en rapport son énoncé et le type d'interaction. Les choix linguistiques du locuteur sont donc déterminés par la communication et l'interlocuteur ; c'est une mise en place du « right and obligation sets » de Myers-Scotton, c'est-à-dire le principe de négociation des éléments linguistiques utilisables d'une langue. Dans les paramètres d'insertion d'une langue dans une autre (activité communicative), le locuteur réalise une activité sociale qui se produit dans un contexte donné.

En interaction, les interlocuteurs entretiennent une dynamique de relation conversationnelle dans lequel le locuteur ajuste sa communication verbale en fonction du contexte et de son interlocuteur. Il s'agit d'« une façon de reconnaître le rôle de l'interaction, qui constitue alors une façon de relier la notion de contexte à la structure des relations sociales entre les locuteurs » (Gadet 2007 : 96)

Dans notre corpus, cette mise en relation du choix linguistique, de l'interlocuteur et de la situation de communication s'observe à travers l'emploi du français comme ML dans les

situations informelles et comme EL en situation formelle¹¹³. En effet, les locuteurs, en situation formelle (émission télévisée, interview, vidéo officielle etc.), sauvegardent la langue de communication mais insèrent quelques éléments linguistiques sous forme d'un constituant mixte ou d'un îlot de la EL. Alors qu'en situation informelle (vidéo sur internet, live facebook, communication téléphonique entre amis etc.), les locuteurs disposent certes d'une langue de communication de départ mais elle ne représente pas une norme. Donc, les locuteurs réalisent une alternance de la ML ; c'est-à-dire que le statut de ML est, dans une même situation de communication, une fois attribuée au somali dans un tour de parole et au français dans le tour de parole suivant.

Le nombre de changement de la ML est, dans notre corpus, nettement différent d'une situation communicative à une autre :

Tableau n°56 : Français en ML

En situation Formelle		
Référence	Profil	Français en ML
C.1.1. Qalinka iyo Aqoonta 1		
	Hibo	0
	Fatouma	0
	Mohamed R.	0
	Souhayb	0
	Ruqiya	0
C.1.2. Qalinka iyo Aqoonta 2		
	Saad	0
	Fatouma	0
C.6. Discours et interview politique de Ileya		
	Ileya	0
C.7.1 : 1'25-1'32	Interviewer	1
C.7.2		0
C.7.3		0
C.7.4		0
C.8. 1. 5'24	Député	1
C.9	Mohamed	0

¹¹³ Nous entendons par « situation formelle » une situation d'expression orale et un contexte restreint spécifiquement dédiée à une langue et un discours officiel. La situation informelles renvoie à des conversations ordinaires comme des vidéos sur internet, des conversations familiales etc.

C.10	Ilyas	0
C.11 Ph. 21	Locutrice	1
En situation Informelle		
C.2.1. Live Facebook		
Ph. 32,44,330,338, 358, 359, 4ph. 362, 378, 388, 408, 414	Nima	14
Ph. 8	Fan1	1
	Fan 2 et 3	0
	Fan 4	0
Ph. 339-347	Fan 5	2
Ph. 385, 425, 431	Fan6	3
C.2.2.		
3'09 – 3'12	Nima	1
C.3.		
	Jeune youtuber	0
C.4. Conversation téléphonique		
Ph. 3,11,12,13,16,17,18,19,31,33,36, 37, 40, 44, 45, 46,47,48, 49	F1	19
Ph. 1,4,7,8,9,10,23,25,27,30, 43	F2	11
C.5.		
Ph. 3, 4,6, 13, 16, 19, 21, 25, 26,37, 38, 40, 41, 45	Locutrice	14

Comme nous pouvons le voir dans le tableau, les locuteurs en situation informelle ne veillent aucunement à la ML (ou la langue d'entrée en communication). Contrairement à ces locuteurs, ceux en situation formelle surveillent leurs énonciations à travers l'utilisation exclusive de la ML. Cette variation d'encodage de leur énoncé s'explique « en grande partie par le degré d'aisance de l'encodage qui est lui-même relié à la tâche linguistique requise du locuteur. » (Grosjean et Deschamps 1973 : 192). D'ailleurs, la situation exige un certain niveau de langue et un usage surveillé.

En situation formelle, le changement de ML est quasi inexistant puisqu'on le retrouve seulement :

- C.7.1. La phrase en français est formulée par l'interviewer afin de récapituler sa demande « *un petit mot pour le collectif Mr le président* ».

- C.8. 1., le locuteur, qui est un député, formule la phrase en français par répétition. Cette phrase est produite après la phrase équivalente, au niveau sémantique, en somali. « maahin dad reer yamaneedda *ce ne sont pas yéménites* » (5'24).
- C.11. : La locutrice recourt au français dans un énoncé de discours rapporté. « *la porte est ouverte pour vous* baan ka leeyahay »

Dans ces situations formelles, soit le français n'est pas utilisé, soit il est employé par « nécessité » pour combler le besoin sémantico-pragmatique comme C.7.1. et C.11., soit pour « confirmer l'énoncé précédent » à travers la répétition comme dans C.8.1.

En situation informelle, on peut concevoir le somali non pas comme la seule langue de communication mais comme une langue de communication de départ. On entend par là que le somali est la langue de ces locuteurs tout comme le français. Ils ont, sauf pour certains (Fan2 et 3), ces deux langues en commun et les font fonctionner de façon parallèle.

Par exemple, Nima produit 14 phrases avec le français comme ML, les deux jeunes filles en conversation téléphonique produisent, pour la première fille (F1), 19 phrases et, pour la deux filles (F2), 11 phrases avec le français comme ML. Pour ces deux jeunes filles, la question est même de savoir si le français est la ML de leur conversation et le somali, la langue de secours au moment des difficultés linguistiques.

En revanche, il est important de souligner que, quel que soit la situation de communication, l'insertion des éléments linguistiques (en constituants mixtes ou en îlot) est toujours réalisée, à la seule différence qu'en situation formelle, le français n'est pas employé comme la ML alors que c'est le cas en situation informelle.

9.3. Modalités d'alternance codique et accommodation sociolinguistique

Les modalités d'alternance codique dépendent des facteurs extralinguistiques comme la personne (locuteur et interlocuteur), le temps et le lieu de la communication mais des éléments linguistiques peuvent indiquer le moment de réalisation d'une alternance codique. Aussi, le locuteur ajuste son énoncé en fonction de son interlocuteur et choisit le registre adéquat en sélectionnant les unités linguistiques appropriées à son destinataire ; nous parlerons d'accommodation sociolinguistique ou de registre.

9.3.1. Modalités d'alternance codique

L'insertion de la L2 n'est pas réalisée de façon systématique mais, des outils ou des marqueurs permettent le passage d'une langue à une autre. Dans notre corpus, ce passage est exécuté à travers plusieurs marqueurs d'hésitation.

L'hésitation consiste, selon le petit robert, à « être dans un état d'incertitude, d'irrésolution qui suspend l'action, la détermination...[pour] marquer ou sembler marquer de l'indécision (par un temps d'arrêt, un mouvement de recul) ». L'hésitation, dans la production langagière, renvoie à une marque ou un processus cognitif qui indique « le degré d'incertitude du mot subséquent » (Duez : 2001). L'action d'hésiter sur un mot ou une unité linguistique indique « un simple retard dans la programmation des unités » ou « une difficulté dans la conceptualisation des unités » (Candea : 2000). Durant ce moment d'hésitation, le locuteur indique à son auditeur qu'il n'a pas fini son tour de parole mais, qu'il marque une pause, sous différentes formes, sonore dans la production de son énoncé.

9.3.1.1. Occurrences d'hésitation

Les occurrences d'hésitation sont des mots outils grammaticaux qui sont placés davantage « devant les mots lexicaux que devant les mots grammaticaux » (Duez : 2000).

Dans notre corpus, l'hésitation est réalisée par deux marqueurs ; celle en somali « *maxay (a)haydeen* ; littéralement 'comment était-ce'... » ou « *een* : 'équivalent « euh en somali » » et celle en français « *euh* ». Ces marqueurs indiquent l'incertitude du locuteur mais, en alternance, la reprogrammation de la langue de communication permet au locuteur d'effectuer l'insertion de la L2. Par exemple :

[161] C.7.4.

qor'ahaan euh :: **consultation**-yadu way socdaan...

¹⁶¹	qor'ahaan	consultation-yadu	way	socdaan
	qor-ahaan	consultation-yo-du	waa-ay	
	écrire- être	consultation-PL.-ART.F.	FOC.-3PL.	marcher

« Euh, par écrit, les consultations sont en cours... »

[162] C.5.

c'est parce que walaahi **juste** euh ::: waad dhimatay

¹⁶²	c'est parce que	walahi	juste	waad	dhimatay
				waa-aad	

c'est parce que Par Dieu juste FOC.-2S. mourir 2S.

« C'est parce que, euh, par Dieu, tu es mort... »

[163] C.3.

waa inaa : ee ::n **suivi** badan loo waxeeyo.

¹⁶³ **waa** **inaa** **suivi** **badan** **loo** **waxeeyo**
in-aa
FOC. COND.-3M. suivi ADJ.nombreux PREP.-3PL. faire

« il faut leur faire beaucoup de suivi. »

[164] C.1.1.

Mohamed : **avec** maxay haydeen// **la contribution de la présidente Hibo** inaan helno **tableau-gan**.

¹⁶⁴ **avec la contribution de la présidente Hibo** **inaan** **helno** **tableau-gan**
in-aan hel-no tableau-gan
avec la contribution de la présidente Hibo COND.-1PL. trouver 1PL. tableau-DEM.

« Que nous ayons pu avoir ce tableau avec la contribution de la présidente Hibo. »

[165] C.1.1.

Hibo : dhawrka- inee :: maxay haydee. **artiste** ee isku kulmay...

¹⁶⁵ **dhawrka** **artiste** **ee** **isku** **kulmay**
dhaw-ka is-ku
quelque-ART.M.. artiste CONJ. et PREP.-PRO. 3M. rencontrer

« Les quelques, c'est-à-dire, artistes qui se sont rencontrés... »

[166] C.1.1.

Ruqiya : dad aan soo ururino eene **dans les médias...**

¹⁶⁶ **dad** **aan** **soo** **ururino** **dans les médias**
ururi-no
gens 1PL. PREP. regrouper- 1PL. dans les médias

« des gens, euh, que nous regroupons dans les médias... »

La marque d'hésitation « euh », étrangère au somali mais intégrée dans le répertoire linguistique somali, délimite l'insertion des unités lexicales du français dans la structure somalie (exemple 161) ou l'inverse (exemple 162), l'insertion du somali dans une structure française. Les marqueurs d'hésitation somalis sont généralement produits avec un allongement vocalique, ce qui permet l'insertion des éléments du français EL.

9.3.1.2. Les pauses

Également considérée comme une marque d'hésitation, la pause est « un silence ou un arrêt dans la chaîne parlée coïncidant le plus souvent avec une articulation plus ou moins importante du raisonnement » (Dubois et al. 2002 : 404). Ces pauses, qu'elles soient remplies ou silencieuses, apparaissent généralement « devant les mots grammaticaux, plus élevée également à l'intérieur des syntagmes qu'à leur frontière » (Duez : 2001).

Dans les énoncés SOMdji, les locuteurs djiboutiens utilisent des pauses plus ou moins importantes afin d'effectuer le passage de L1 vers L2 ou vice-versa.

Par exemple :

[167] C.1.1.

Mohamed : euneu ::// **objectif-yaasha** ay leedahayna...

¹⁶⁷	objectif-yaasha	ay	leedahayna
	objectif-yaal-ta		leedahay-na
	objectif-PL.-ART.F.	3F.S.	dire- F.- CONJ. et

« Euh, // et les objectifs qu'elle a... »

[168] C.3.

a. **et en plus**-na sakh'raamiinta// ee ::n **test d'alcoolique** baa laga qadaa.

^{168a}	en plus-na	sakh'raamiinta	test d'alcoolique	baa	laga	qaadaa
	en plus-na	sakh'raam-iin-ta			la-ka	
	en plus- et	ivre-PL.-ART.F.	test d'alcoolique	FOC.	PREP.-PREP	prendre

« Et en plus, les personnes ivres, on leur fait un test d'alcoolémie. »

b. waa inay u dhigaan// **dans les quartiers** ...

^{168b}	waa	inay	u	dhigaan	dans les quartiers
		in-ay			
	FOC.	COND.-3PL.	3M.S.	mettre	dans les quartiers

« Il faut qu'ils leur mettent// dans les quartiers... »

[169] C.2.1.

FAN1 : waa maxay sidaa bilaa camal-kaa¹¹⁴// **la seule qui fait** baan lahaa waa Nima.

¹⁶⁹	waa	maxay	bilaa	camalkaa	la seule qui fait	baan
				camal-kaa(s)		baa-aan
	FOC.	INT.	sans	travail-DEM.	la seule qui fait	FOC.-1S.

¹⁶⁹	lahaa	waa	Nima
	dire	FOC.	Nima

« Qu'est-ce qu'est cette situation ennuyante, je disais la seule qui fait c'est Nima. »

¹¹⁴ Sens connotatif, employé pour dire « ennuyant »

[170] C.7.5

ciyaaraha bilaaba waanu ka nidhi // **interclasse-yadii** / **selection-adii** way sameysteen.

170	ciyaaraha ciyaar-o-ha jeu-PL.-ART.F.	bilaaba commencer	waanu waa-nu FOC.-POSS.1PL.	ka 3PL.	nidhi n-idhi 1PL.- dire	interclasse-yadii interclasse-ya-dii interclasse-PL.- ART.F.
-----	---	-----------------------------	--	-------------------	--------------------------------------	--

170	selection-adii selection-o-dii selection-PL.- ART.F.	way waa-ay FOC.-3PL.	sameysteen faire-3PL.
-----	--	-----------------------------------	---------------------------------

« Nous leur avons dit de commencer les jeux// ils ont fais les interclasses, les sélections. »

[171] C.6.

mucaaradnimodu waa **deux rôles** bay leedahay// **opposer** iyo **proposer**.

171	mucaaradnimo mucaarad-nimo opposition-ART.F.	waa FOC.	deux rôles deux rôles	bay baa-ay FOC.-3F.S.	leedahay dire 3F.S.	opposer opposer
-----	---	--------------------	---------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	---------------------------

171	iyo et	proposer proposer
-----	------------------	-----------------------------

« L'opposition, elle a deux rôles/ opposer et proposer. »

[172] C.5.

c'est juste pour votre bien// hadii maanta...

172	c'est juste pour votre bien c'est juste pour votre bien	haddii COND. Si	maanta aujourd'hui
-----	---	---------------------------	------------------------------

« C'est juste pour votre bien// si aujourd'hui... »

Dans l'exemple 167, le locuteur utilise simultanément une occurrence d'hésitation « *ee :n* » et la pause afin d'insérer le substantif « objectif » en constituant mixte. Inversement, le locuteur, comme dans l'exemple 168a, effectue d'abord la pause et commence le nouveau tour de parole par une marque d'hésitation « *ee ::n* » pour enfin insérer la EL sous forme d'un îlot interne « test d'alcoolique ».

La pause, plus ou moins longue, permet au locuteur, non pas de céder la parole à l'interlocuteur, mais de changer de tour de parole afin de mieux changer de code. Dans les exemples de 168b à 171, les locuteurs marquent une pause afin d'insérer la EL dans la ML. En revanche, dans l'exemple 172, l'alternance codique est dans le sens inverse puisque la pause est utilisée pour passer du français ML au somali, qui est pour cette occasion, la EL.

9.3.1.3. Allongement vocalique et répétition des mots outils

L'allongement vocalique et la répétition font parties des formes d'hésitation tout comme les « faux départs », les pauses, les occurrences d'hésitation etc. L'allongement vocalique est un allongement « anormal » de la voyelle généralement en position finale. Un allongement est dit anormal « lorsque sa durée se situe entre 18 et 22 cs¹¹⁵ » (Caudéa 2000 : 27). Selon cette auteure, l'allongement vocalique indique « le travail de formulation en cours ». Dans la majorité des langues, l'allongement vocalique est répandu en format CV mais il existe un format, qu'on retrouve notamment dans l'anglais, CVC qui est lui assez rare (exemple : i ::s). Ce dernier format est employé dans le somali et surtout dans les occurrences d'hésitation.

La répétition sert, comme l'allongement vocalique, à marquer un travail de formulation en cours et réalisé soit à l'identique, soit sous une forme de contiguïté. On effectue la répétition « dans une chaîne sonore d'un son, d'une syllabe, d'un mot ou d'une amorce de mot, de plusieurs syllabes ou de plusieurs mots, sans aucune valeur sémantique » (Caudéa 2000 : 28). La répétition d'une unité linguistique (lexicale ou grammaticale) participe au processus de sélection et d'identification des différentes unités afin d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur l'importance informative du mot répété (s'il est un mot concret). Les éléments répétés sont généralement des mots abstraits, c'est pourquoi on associe la répétition aux pauses remplies.

Dans nos analyses de l'alternance codique, le passage d'une langue à une autre est souvent accompli après l'allongement vocalique ou la répétition d'une unité linguistique.

Exemple :

[173] C.3.

dans les quartiers baa ka accident badan ee ::n au centre ville.

¹⁷³ **dans les quartiers baa ka accident badan au centre ville**

dans les quartiers FOC. PREP. accident beaucoup au centre ville

« Il y a plus d'accident dans les quartiers qu'au centre ville. »

[174] C.3.

s'il vous plait / **partager-ya** (* 3)

¹⁷⁴ **s'il vous plait partage-ya**
partager-ya

s'il vous plait partager- 2PL.

« S'il vous plait, partagez ! »

¹¹⁵ cs correspond à un dixième de seconde. Donc, 18cs est 1,8s et 22cs est 2,2s

[175] C.7.1.

Walaahi **je suis très content** dee :: (*2) aan ka jawabay **question**-gaad i waydiisay.

175	walaahi	je suis très content	aan	ka	jawaabay	question-gaad	i
						question-ga-aad	
	Par Dieu	je suis très content	1S.	PREP.	repondre 1S.	question-ART.M.-	1S. 2S.

175 **waydiisay**
waydi-s-ay
demander-2S.-
INAC

« Par Dieu, je suis très content que j'ai répondu à la question que tu m'as posé (ou demander). »

[176] C.7.1.

Walahi :: **je crois** sanaddaa baa¹¹⁶ u maleeyaa.

176	walahi	je crois	sanaddaa	baa	u	maleeyaa
			sanad-daa(s)	baa-aan		
	Par Dieu	je crois	année-DEM.	FOC.1S.	1S.	croire

« Par Dieu, je crois que c'est cette année-là. »

[177] C.7.3.

lix kaabal¹¹⁷ oo (*2) **internationaux** ah.

177	lix	kaabal	oo	internationaux	ah
	six	câble	CONJ. et	internationaux	COP.

« Six câbles qui sont internationaux. »

[178] C.2.1

FAN6 : halkan haddaad ... ii :: maa aragtay **si tu me permets** waxaan doonayaa...

178	halkan	haddaad	ii	si tu me permets
		hadii-aad		
	ici	COND. si-2S.	1S. 'à moi'	si tu me permets
	waxaan	doonayaa		
	waxa-aan			
	FOC.-1S.	vouloir		

« Ici si, comment étais-ce, tu me permets à moi, je voudrais... »

Les locuteurs SOMdji réalisent l'alternance codique à partir de l'allongement vocalique des occurrences d'hésitations (exemples 173 et 175), des mots concrets (exemple 176) et des

¹¹⁶ ici la marque de la personne, en l'occurrence la première personne du singulier, est ommise par le locuteur

¹¹⁷ Emprunt au mot du français câble

mots grammaticaux (exemple 177). L'allongement vocalique est réalisé en format CVC « ee ::n » dans l'exemple 173 et en format CV « *walahi* :: 'par Dieu' » (exemple 176) et « *ii* :: 'à moi' » (exemple 178). Cet allongement a permis aux locuteurs d'effectuer le passage du somali L1 au français L2 ou inversement.

La répétition apparaît dans le SOMdji sur les mots concrets (exemples 174) et les mots abstraits ou grammaticaux (exemple 175 et 177). Pour la première forme, le locuteur répète à trois reprises le morphème de contenu du verbe « partager » afin d'insister sur la valeur informative élevée du mot et ainsi attirer l'attention de l'interlocuteur. La seconde forme qui est la répétition du morphème grammatical « *oo* 'et' » afin d'effectuer le travail de formulation et l'insertion du constituant de la EL « internationaux ».

9.3.2. *Accommodation sociolinguistique*

L'accommodation sociolinguistique est l'emploi d'un registre linguistique adapté à son interlocuteur en choisissant les éléments adéquats. Il s'agit en fait d'utiliser un système linguistique (code) en fonction du destinataire et de la maîtrise de l'utilisateur ; ce qui fait apparaître différents registres du même code. Ce locuteur maîtrise plusieurs registres, sans forcément qu'ils soient des langues ou des dialectes, qui correspondent aux « différentes façons d'utiliser un même code, qu'il s'agisse d'un dialecte ou d'une langue, selon les circonstances » (Vosghanian 2007 : 122). L'utilisateur de ce registre effectue donc « des adaptations situationnelles » afin d'assurer la bonne communication (ou intercompréhension). Il se conforme au système linguistique de son interlocuteur qui n'est pas, il faut bien le préciser, son système linguistique habituel.

Ce phénomène d'accommodation ressort de notre corpus SOMdji sous deux formes : l'emploi d'un certain lexique et l'absence quasi-totale de l'alternance codique chez un locuteur qui a l'habitude de l'utiliser. Pour étudier ce phénomène d'« adaptation situationnelle », nous avons analysé le corpus C.2.1 (Live Facebook de Neima). Cette jeune djiboutienne est bilingue somali/français et n'hésite pas à utiliser les ressources de ces deux langues sauf lorsqu'elle communique avec Fan 2 et 3 qui ne sont pas des djiboutiens et donc ne sont pas bilingues somali/français.

L'échange entre ces trois personnes dure 14 minutes 02 secondes en démarrant à 4 minutes 44 secondes et en s'achevant à 19 minutes 46 secondes. Durant cet échange, l'énonciation de Nima nous intéresse car elle est construite en fonction de ces deux

interlocuteurs. Parmi les éléments indicateurs, il y a l'adaptation stylistique et l'absence de l'alternance.

9.3.2.1. Adaptation stylistique

Dans les registres informels, il existe une variabilité du langage en fonction du contexte fonctionnel et qui oriente vers des significations implicites, comme l'explique Gadet (2007), au niveau de la forme linguistique (économie, intonation, paratexte etc.) et au niveau pragmatique (inférence, les sous-intendus etc.). En utilisant des éléments partagés avec « sa communauté de pratique », les locuteurs sont « des pluristyles » d'un seul dialecte.

L'usage des différentes unités linguistiques est porteur des informations sociales et traduit donc la différence de registre d'un locuteur à un autre selon la communauté de pratique d'appartenance. Cette construction renvoie une « conception du diaphasique » qui consiste à choisir dans une palette d'éléments linguistiques qui sont à la disposition du locuteur.

À ce sujet, dans notre corpus, Nima détecte donc la communauté linguistique de ses deux interlocuteurs et effectue des choix sémantiques conformes. Par exemple, l'expression :

- « *niyow* », réalisée à partir d'une forme tronquée de « *nin* 'homme' » et de la forme dérivée du verbe *être*, « *ahaw* ». L'expression, qui signifie littéralement « toi qui est homme », peut être traduite par « mon gars » ou moins familier par « mon ami ». On pourra la traiter comme une interjection utilisée par les locuteurs du nord de la Somalie (actuel Somaliland) et dans le benaadir. Cette expression est utilisée pour attirer l'attention de l'auditeur mais elle n'est pas utilisée par les Djiboutiens somalophones. Or, Nima emploie cette interjection, durant sa conversation avec ces deux interlocuteurs, à quatre reprises¹¹⁸. D'autant plus qu'elle ne le réutilise plus avec les autres interlocuteurs.
- « *ma ogtahay* » : Signifie littéralement « tu sais ? » et, dans notre corpus, elle est employée comme une interjection. Cette expression est connue et comprise par les Djiboutiens mais, elle n'est pas utilisée car son équivalente « *ma garanaysaa* 'tu connais ou sais' » est la forme de la communauté « SOMdji ». D'ailleurs, cette interjection, dans tout le Live, n'apparaît que dans cette séquence et elle est simultanément utilisée par les deux fans (Fan2 et 3) mais

¹¹⁸ Voir l'annexe 3, ce terme est employé par Nima dans la tour de parole n° 188, 240, 246 et 268.

surtout par Nima. Cette dernière utilise cette expression à huit reprises durant son échange avec Fan2 et Fan3.

- **Mots pleins** : Comme le verbe « *aadid* ‘partir’ » et le substantif « *faranji* ‘français’ », Nima adapte certains mots pour « se faire comprendre » ou montrer sa maîtrise de la forme « prestigieuse ». Dans le SOMdji, le verbe *aller* à la deuxième personne du singulier est employé « *tagtid* ‘partir’ » et le substantif « français » est soit employé comme un emprunt « *faransiis* » avec la réadaptation au système phonologique du somali soit sous forme d’une insertion « français¹¹⁹ ». Nima utilise le mot « *faranji* » deux fois et parallèlement l’emprunt « *faransiis* » qui, il faut le souligner, est la forme également utilisée par ses deux interlocuteurs. Pour le verbe « *aadid* » est, comme le substantif, utilisée en parallèle du verbe « *tagtid* » par Nima et les deux interlocuteurs. Elle ne l’emploie qu’une seule fois. On peut dire que, dans le deux cas, Nima adapte son choix linguistique en fonction de son interlocuteur.
- **Traduction aux autres participants** : Consciente de l’appartenance de ces deux personnes à une communauté linguistique différente, Nima joue l’interprète afin de s’assurer de la bonne réception du message par l’explication du terme ou mot qui est, selon elle, méconnu par les autres locuteurs SOMdji.

[179] C.2.1.

a. Fan3 : haa adiga// adiga fiiri.¹²⁰

179a	haa	adiga	adiga	fiiri
	Oui	PRO. 2S.	PRO. 2S.	regarder - INAC.-IMP.

« Oui toi, toi regarde ! »

b. Nima : yaa// hee ?¹²¹

Quoi oui ?

c. Fan3 : inika waxaa dhahdiin...

186c	inika	waxaa	dhahdiin
		waxa-aa(d)	
	PRO. 2PL.	FOC.- 2PL.	dire-INAC.- 2PL.

« Vous, vous dites... »

d. Nima : adiga fiiri/ waa adiga eeg.

¹¹⁹ Nous pouvons retrouver cet emploi dans le corpus C.1.1 ou dans le même corpus chez Fan1.

¹²⁰ Interjection SN utilisée pour attirer l’attention de l’interlocuteur

¹²¹ Interjection pour dire « je t’écoute »

adiga **fiiri** **waa** **adiga** **eeg**

PRO. 2S. regarder- INAC.- FOC. PRO. 2S. regarder-INAC.- IMP.
IMP.

« ‘Toi regarde’ correspond à Toi, tu regardes. »

Dans cet exemple, Nima juge que le verbe « *fiiri* ‘regarde’ » n’est pas commun ou connu par les locuteurs SOMdji et interrompt le cours de la communication afin de donner l’équivalent de ce mot dans le SOMdji.

Au-delà de la réalité sémantique d’une interjection, elle « fournit un ensemble de marques des opérations cognitives par lesquelles sont gérées, organisées et remaniées les représentations » (Caron-Prague et Caron 2000 : 51). Les interjections permettent donc aux locuteurs, ici Nima, de « s’intégrer » dans la communauté linguistique de ses deux interlocuteurs ; Fan 2 et 3. Aussi, le processus d’adaptation passe par l’assimilation à l’énonciation de cette communauté linguistique.

9.3.2.2. Absence de code-switching

Il existe différentes façons de parler qui caractérisent une communauté linguistique et qui la distinguent des autres communautés de la même époque, de la même région et surtout du même dialecte ou langue.

Le SOMdji est caractérisé par l’alternance codique des locuteurs entre le somali et le français. Ce style langagier est donc propre à cette communauté et exclut toute les autres communautés linguistiques d’expression somali. Le locuteur du SOMdji effectue donc, face à un interlocuteur non SOMdji, une accommodation qui consiste à bannir toute forme d’alternance.

Alors, Nima réalise cette réadaptation et n’emploie que deux items du français en constituants mixtes ; à savoir « quartier » et « problème ». Dans ces deux insertions, la locutrice n’insère que des morphèmes de contenu en sauvegardant ou « en respectant » la langue de communication, le somali (ML).

Cette accommodation n’est pas exceptionnelle puisqu’on la retrouve dans les réponses données lors d’un questionnaire que nous avons mené entre mars et juin 2016. Dans la question

GQ 18.¹²², nous avons posé la question « Est-ce qu'il y a une situation où vous êtes amené à parler seulement en somali ? » et CQ 19 : « Si oui, laquelle » et voici les réponses obtenues :

Tableau n°57 : Recensement sur l'adaptation linguistique

Profil	Réponses Obtenues
H. 20-35 ans	Familiale
H. 20-35 ans	cela dépend du lieu et du contexte
H. 35-55 ans	en milieu de famille car il parle en somali
H. 35-55 ans	En famille et parfois avec les amis
F. 20-35 ans	Souvent avec mes parents
H. 20-35 ans	Non
F. 20-35 ans	Avec mes grands-parents et avec des amis somaliens
H. 20-35 ans	Les discussions entre familles, amis, etc.
F. 35-55 ans	Sans réponse
H. 20-35 ans	Non
H. 20-35 ans	Non
H. 20-35 ans	parce que la langue somalie est très important et littéraire
H. 35-55 ans	selon le contexte et l'interlocuteur
F. 35-55 ans	les situations où mes interlocuteurs sont uniquement somalophones
H. 20-35 ans	Non
H. 35-55 ans	Pour le commerce avec les bergers me vendant des moutons...
H. 20-35 ans	Je parle en somali en famille, surtout avec mes parents qui n'ont pas étudié les langues étrangères. Je communique aussi avec les personnes du voisinage
F. 20-35 ans	Ce lorsque je suis avec mes parents, parce qu'ils ne savent pas la langue française ou autre.
H. 35-55 ans	Lorsque je suis confronté à des personnes qui ne parle que cette langue
F. 20-35 ans	dans une formation
H. 35-ans	dans la famille
H. 35-55 ans	par exemple occasion familiale
H. +55 ans	Lorsque votre interlocuteur ne parle que cette langue
H. – de 20 ans	Non
H. – de 20 ans	La communauté
H. – de 20 ans	Monolingue Somalophone
H. – de 20 ans	A Ali-Sabieh
F. 20-35 ans	Avec les parents
H. – de 20 ans	Avec les parents
H. 20-35 ans	Avec les parents

D'après ce tableau, les réponses s'organisent selon :

¹²² Cette question se trouve dans la section G intitulée « Représentation ». Et Q 18 et 19 correspondent à « question 18 et question 19 ».

- L'interlocuteur : D'après ces participants, l'interlocuteur, qu'il soit « la famille », les parents, les grands-parents, les amis, les monolingues (« qui parle que le somali ») ou qui viennent de l'espace rural « les bergers me vendant les moutons »), conditionne l'emploi ou pas de l'alternance codique. Ici, tous les potentiels interlocuteurs cités exigent de la part des participants une « adaptation stylistique » afin d'intégrer la « communauté linguistique ».
- Le contexte : L'espace « lieu et contexte », les discussions « familiale ou entre amis », « Ali-Sabieh¹²³ » sont également à l'origine de cet emploi monolingue somali.
- Parmi les 30 participants, 5 personnes ont répondu négativement à la question, signifiant par là qu'ils ont toujours recours à l'emprunt ou l'alternance codique ou les deux à la fois.

9.4. Récapitulation

En somme, l'insertion ou la fréquence d'alternance codique dans une langue est conditionnée par certains paramètres concernant les protagonistes et la situation de communication. Nous avons récapitulé, dans le tableau suivant, les conditions pour une fréquence plus ou moins intense de l'alternance codique.

¹²³ Région au sud de Djibouti et répertoriée dans les régions intégralement somalophones

Tableau n°58 : Paramètre et Fréquence d'insertion

Paramètres	Statut	Plus Intense	Moins Intense
Sexe	Féminin	-	+
	Masculin	+	-
Âge	Plus âgé	-	+
	Moins âgé	+	-
Niveau et familiarisation Linguistique	Haut	+	-
	Bas	-	+
Situation communicative	Formelle	-	+
	Informelle	+	-

Ce tableau récapitule les différents paramètres qui expliquent l'apparition ou non d'une forme d'alternance codique. Le symbole « + » indique le point où le statut est significatif ou la fréquence est plus importante.

L'âge des personnes détermine la fréquence d'alternance codique. Les jeunes seraient plus exposés aux langues et la fréquence est nettement supérieure à celle d'un adulte. Les femmes sont, quant à elle, plus conservatrices et plus sensibles aux normes à respecter dans une communication. L'énonciation d'un locuteur est ajustée en fonction de la situation de communication car en situation formelle, contrairement aux situations informelles, le locuteur surveille plus son énoncé et son énonciation. Donc, il évite le plus possible le recours à la L2 alors qu'en situation informelle, les deux langues fonctionnent en parallèle et le choix de langue est réalisé à partir des manipulations comme les occurrences, les pauses, les interjections, etc.

Enfin, toutes ces modalités en vue d'effectuer une alternance codique efficace qui répond aux besoins sémantico-pragmatiques du locuteur ne sont possibles que si les

interlocuteurs appartiennent à la même communauté de pratique. Dans le cas contraire, le locuteur exécute des « adaptations stylistiques » comme produire des énoncés monolingues, éviter tout type d'alternance codique et se conformer au répertoire linguistique de son interlocuteur en utilisant les expressions, les interjections et le lexique adéquat.

CONCLUSION

Cette étude a porté sur une variété linguistique parlée par les jeunes djiboutiens de langue maternelle somalie. L'objectif initial était de montrer l'existence ou l'émergence d'une telle variété dialectale dans la mesure où son existence n'a pas été établie, ou très rarement évoquée dans la littérature sur la langue somalie. Notre objectif était donc d'aller au-delà d'une conception abstraite quant à l'existence de cette variété que nous avons appelée SOMdji, et établir cette variété dans les faits. Cette variété est stigmatisées par les djiboutiens âgés ou éduqués en SC ou standard, par les jeunes locuteurs eux-mêmes et par les locuteurs somalis non djiboutiens. Ceci prouve l'existence de cette variété qui n'a jamais été étudiée en tant que telle auparavant.

Nous avons tenté d'entamer une description linguistique de celle-ci tout en dégagant ses caractéristiques sociolinguistiques et les représentations relatives à cette variété naissante : en sachant quelles dynamiques linguistiques nouvelles enclenchent systématiquement des discours épilinguistiques et des attitudes linguistiques particulières.

Nous avons donc, afin d'expliquer les variations, observées dans ce parler, noté les facteurs externes comme le territoire et la répartition géographique, composé, selon les Européens, de « **sultanats** », c'est-à-dire des autorités traditionnelles qui sont au centre de la culture et de l'histoire djiboutienne. Cette autorité traditionnelle et leur répartition du territoire a toujours existé et gérait l'axe de transhumance entre les populations et principalement entre Somalis et Afars. Cette gestion du territoire a été réutilisée pendant la période coloniale pour la création des « **districts** ». D'ailleurs, même s'il y a une gestion territoriale, le caractère pluriel des différentes communautés djiboutiennes, la situation plurilingue et la politique linguistique du pays font que le contact des communautés et des langues est inéluctable.

Le contact de langues implique systématiquement des variations linguistiques et donc l'émergence d'une variété dialectale spécifique. Toutes les études qui ont soulevés, de façon circonstancielle, l'existence des traits linguistiques spécifiques à la langue somalie parlée à Djibouti l'ont toujours attribué aux jeunes scolarisés. Ces variations seraient le fruit de contact de langues et principalement entre le français et les langues locales.

La situation sociolinguistique de Djibouti et sa politique linguistique justifient sans aucun doute l'émergence de la variété qui nous occupe. C'est la raison pour laquelle nous avons commencé notre étude par une description de cette situation sociolinguistique. Il est en effet difficilement contestable que le contexte sociolinguistique, le bilinguisme étatique et social justifient d'une certaine façon la formation du SOMdji.

Dans cette société bilingue, voire plurilingue, notre travail s'est intéressé à la variation linguistique du somali à Djibouti, et principalement à l'insertion massive, dans cette langue, d'éléments linguistiques appartenant à des langues de l'environnement, et notamment au français. Ces insertions linguistiques ne sont pas formées d'éléments isolés ou d'emprunts, mais sont suffisamment nombreux pour induire des alternances codiques. L'observation de ce phénomène d'alternance codique du somali et du français nous a permis d'établir une modélisation d'insertion du français lorsqu'il est en position de EL (Embedded language).

Avant de nous intéresser plus spécifiquement aux caractéristiques linguistiques du SOMdji, nous avons étudiés les réactions et les discours tenus par différents groupes de locuteurs vis-à-vis de cette variété, et même celles des locuteurs utilisant le SOMdji en tant qu'acteurs dans la « *re-création*¹²⁴ » de la langue. Le SOMdji étant une variété du SN avec des variations phonologiques, morphologiques et syntaxiques, nous avons tenu tout à bord à cerner les représentations qu'il provoquait chez les uns comme chez les autres.

1. Etapes et résultats de la recherche

Notre travail, repartit en plusieurs chapitres, correspond aux différents objectifs de la thèse, à savoir :

(i) Une présentation du territoire géographique, historique et anthropologique qui impacte la langue et ses variations. Au niveau historique, nous avons décrit l'organisation du territoire avant, pendant et après la colonisation. Cette répartition retraçait les modalités d'occupation du territoire qui implique systématiquement le contact des populations. Par ailleurs, au contact avec les autres communautés s'ajoute la politique linguistique qui rajoute le français et l'arabe, deux langues étrangères, comme langues de scolarisation. Ces langues impactent également le somali tant dans la pratique des jeunes scolarisés et celle de la société djiboutienne dans son ensemble.

(ii) Une recherche définitoire des notions qui nous permet de décrire et d'expliquer les différents phénomènes linguistiques que l'on observe dans le SOMdji. Cette description a fait appel à une approche pluridisciplinaire, qu'elle soit linguistique, sociolinguistique, psycholinguistique ou ethno-linguistique. À travers ces approches, nous avons tenté d'expliquer les différents aspects du SOMdji, que ce soit les conditions de sa naissance, les représentations suscitées ou les caractéristiques linguistiques. Ce

¹²⁴ Expression que nous avons empruntée à PETITJEAN (2009 : 451).

travail repose sur une démarche méthodologique que nous avons tenté de présenter au début de ce travail.

(iii) L'analyse des données consistait à décrire, dans une approche comparative, les traits linguistiques qui ont évolué par rapport à la variété du somali dit le « somali commun ». Dans cette perspective comparative, nous avons montré les changements phonétiques, morphologiques et morphosyntaxiques qui caractérisent le SOMdji. Cette comparaison était nécessaire afin de justifier notre hypothèse quant à l'émergence d'une nouvelle variété linguistique à Djibouti.

(iv) L'étude de l'alternance codique est faite principalement avec le français qui a un impact notable sur le somali et sans doute aussi sur les langues djiboutiennes (afar et arabe). Cet impact est dû à la scolarisation et la politique linguistique du pays qui induisent un contact intense entre cette langue officielle et les autres langues de l'environnement. La fréquente alternance codique des jeunes scolarisés montre l'influence du français sur les autres langues au niveau social et au niveau linguistique. Sous cette influence, le somali de Djibouti évolue différemment par rapport au somali commun ou de référence. Cette alternance codique est réalisée, comme le décrit le modèle « matrix langue frame » de Myers-Scotton, selon une structure bien définie à travers une langue matrice et une langue enchâssée. Notre objectif était donc de décrire la structure et les modalités d'alternance entre le français et le somali. La réalisation d'une alternance codique est effectuée dans des conditions précises et dépendent de facteurs comme l'interlocuteur, l'âge, la familiarisation avec la langue étrangère etc. Elle est accommodée en fonction du contexte et des besoins sémantico-pragmatiques du locuteur.

2. Apports de la recherche

Le travail que nous avons réalisé nous a permis de présenter les différents aspects marquant une variété dialectale/régionale en émergence que ce soit au niveau linguistique ou au niveau sociolinguistique.

La variété que nous avons appelé le SOMdji est marquée par le décalage des traits linguistiques par rapport au SN. Dans cette approche comparative, nous avons pu observer que le SOMdji se distingue sur plusieurs points du SN comme :

(i) L'évolution des traits articulatoires par rapport au SN/SC et parmi les changements opérés par le SOMdji, il y a :

- L'affaiblissement ou la disparition du marquage accentuel distinctif dans le SN et remplacé, dans le SOMdji, par un marquage morphologique.
 - La restitution des formes assimilées dans le SN. Cette assimilation est réalisée lorsque les mots à final vocalique sont suivis d'un déterminant défini. La consonne initiale du déterminant se sonorise au contact de la voyelle. Cette règle n'est plus réalisée dans le SOMdji et la consonne du déterminant garde son timbre. Donc, la marque du déterminant est simplement reliée au substantif.
 - La surrégularisation de la forme plurielle caractérise le SOMdji car ses locuteurs marquent la pluralisation avec le *yod* ainsi que le morphème *-o* du pluriel dans différents contextes (voire 7.1.2.3.). Cependant, dans le SN, cette règle est spécifique pour les substantifs à final *x*, *c* et *q*. Le SOMdji partage ce phénomène avec la variété *benadir*.
 - Tout comme la *May* et le *benadir*, il y a, dans le SOMdji, un travail de monophthongaison des morphèmes grammaticaux. Ce processus consiste à réduire une diphtongue comme *-ay* à une seule voyelle longue *-ee* comme « *malayn* 'croire' » qui est réalisé « *maleen* ».
- (ii) L'évolution des traits morphologiques comme le pronom :
- Possessif dépendant à la troisième personne du féminin singulier et celui de la troisième personne du pluriel. Dans ces possessifs, selon la norme du somali standard, le marqueur du déterminant défini est au féminin. Mais, dans le SOMdji, le marqueur change en fonction du substantif qu'ils déterminent. Donc, si le substantif est masculin, les possessifs sont « *-keega* 3F.S. » et « *-kooga* 3PL. » mais, si le substantif est féminin, les possessifs sont « *-keeda* 3F. » et « *-kooda* 3PL. ». Cette dernière réalisation correspond à la norme.
 - Le pronom possessif indépendant *subit*, quant à lui, une réévaluation avec un allongement morphologique. Dans cette réalisation, le pronom est une forme plus longue que celle du SN avec l'ajout d'un article défini en vue de distinguer le possessif du démonstratif dans lequel, dans le SN, leurs morphologies sont similaires à la deuxième personne du singulier (voire 7.2.1.1.). Cette réalisation du SOMdji est la forme la plus complexe par rapport aux autres variétés dialectales du somali.
 - La réduction des deux pronoms personnels de la première du pluriel (inclusif et exclusif) en un seul avec l'emploi de la forme inclusive généralisée.
- (iii) Des évolutions morphologiques assez faibles néanmoins visibles, dans le SOMdji, dans la structure verbale à travers la régularisation des verbes irréguliers. Cette

régularisation se fait par la transformation des verbes à conjugaison préfixale en des verbes à conjugaison suffixale. Nous parlons de régularisation étant donné que tous les verbes somalis, à l'exception de six verbes, sont des verbes à conjugaison suffixale, qu'on appelle aussi des « verbes réguliers » etc.

(iv) En raison de ces traits, le SOMdji est l'objet de représentations et de discours épilinguistiques particuliers. Ces discours évaluent la pratique du SOMdji des jeunes et expriment des prescriptions sur les « *fautes* » qu'ils commettent. Ces fautes sont perçues comme telles par rapport à une norme, un idéal « *soomaaligi* 'le somali', *afsoomaaligii* 'la langue somali' », imaginé par les interlocuteurs. Chaque personne que nous avons interviewée afin de savoir l'endroit où le bon somali est pratiqué nous donne un lieu différent comme Hargeisa (actuel Somaliland) ou '*kililka shanaad*' la région somalie de l'État fédéral éthiopien. Les locuteurs SOMdji quant à eux s'alignent sur ces représentations en effectuant « une auto-évaluation » péjorative et en qualifiant leur parler de « faux », de « mélange », etc.

(v) Un autre trait important du SOMdji est l'insertion du français dans ce parler, en raison du fort contact entre le somali et le français. Cette insertion conduit à la pratique d'une alternance codique (AC) qui est essentiellement employée en fonction du degré de familiarisation et de maîtrise des deux langues.

Au niveau de la structure grammaticale, l'AC est exécutée en respectant la structure de la langue matrice qui, pour notre cas, est la langue somalie. Le français est donc inséré dans la production somalie pour répondre à un besoin sémantico-pragmatique et sous la forme de EL. Les éléments du français sont donc des morphèmes qui remplacent des termes qui sont soit méconnus du locuteur dans L1 soit oubliés au moment de la communication ou simplement inexistantes dans L1. En constituant mixte, les morphèmes grammaticaux sont employés en somali qui est la ML et les morphèmes lexicaux sont en français puisqu'elle est la EL. En revanche, si l'insertion du français est en îlot en EL ou internes, les éléments insérés sont des propositions complètes (îlot en EL) ou des propositions avec des morphèmes grammaticaux de la ML (îlot interne).

Dans cette analyse linguistique de l'AC, nous avons pu établir une modélisation de l'insertion du français dans le SOMdji lorsque celui-ci est en EL. Il n'y a pas de besoin de modélisation dans une phrase simple puisque le français apparaît en morphème lexical et les verbes du premier et troisième groupe mais cela est intéressant pour la phrase complexe subordonnée. Dans ce cas-là, le français (EL) est insérable dans les passages où il y a un besoin sémantico-pragmatique (comme complément du nom, adjectif ou verbe adjectival avec la

copule *ah*). En revanche, dans le cas où le marqueur de subordination est en français le sujet de la proposition est également en français.

L'usage de l'AC somali/français dépend aussi de critères sociaux et nécessite des conditions et des situations propices à sa réalisation. L'alternance codique permet au locuteur d'organiser son discours ou de justifier l'emploi du français¹²⁵ à travers la répétition, la citation et les autres procédés que Gumperz (1982) appelle le « *social meaning* ». Ces procédés consistent à insérer une langue dans une autre dans les « discours interactionnels » qui facilitent pour le locuteur le changement de langue. Nous avons par ailleurs observé l'utilisation des marqueurs de répétition dans des propositions en citation. Ce qui atteste l'emploi simultané de deux procédés d'alternance qui marquent à la fois l'élément cité (par citation) et l'élément L2 (par répétition). Nous avons donc des **propositions mixtes** dans le sens des mécanismes simultanés d'alternances.

En revanche, en fonction d'un certain nombre de paramètres sociolinguistique (contexte de communication, l'interlocuteur etc.), l'insertion de L2 devient problématique pour le locuteur qui l'indique par des marqueurs spécifiques comme l'hésitation, les pauses lors du passage de L1 (somali) à L2 (français) ou l'allongement de la dernière syllabe d'une langue avant de commencer une autre langue. Cet allongement permet au locuteur d'avoir un intervalle de temps pour choisir les mots adéquats et la langue qui répond à ses besoins sémantico-pragmatiques.

3. Limites de la recherche et perspectives

Même si nous avons essayé de recenser toutes les évolutions et de mener une étude complète des notions qui expliqueraient les spécificités du SOMdji, il est essentiel de signaler que notre travail n'est qu'une esquisse de recherches linguistique et sociolinguistique du somali parlé par les jeunes dans les grandes agglomérations et en situation de contact. Ce travail a apporté spécifiquement sur celui parlé par les jeunes djiboutiens de langue maternelle somali. Cette étude pose les bases pour des études linguistiques et sociolinguistiques dans d'autres grandes villes où le somali est en fort contact avec une langue étrangère comme à Nairobi (Kenya) ou à Jigjiga (Ethiopie).

Ce travail a permis d'apporter des éclaircissements sur des points linguistiques, comme notamment le possessif long, ou sur des points sociolinguistiques, comme les processus

¹²⁵ Communément appelé par les monolingues « lit. *afkaqalaad* 'la langue du chrétien' ».

d'alternance codique, et les réactions ou représentations sociales que suscitent ces variations linguistiques.

En revanche, ce travail mérite un approfondissement méthodologique et analytique comme :

(i) Au niveau méthodologique, il serait intéressant d'observer les variations linguistiques sur le plan diachronique en interrogeant trois générations (grands-parents, parents et enfants) afin d'évaluer le produit final de ces évolutions. En fait, le SOMdji, comme nous l'avons relevé, est une forme en transition avec l'emploi simultané de certaines formes linguistiques comme le pronom possessif (*keeneeni* 'le nôtre') et les marques du pluriel (*-yaal*, *-aan* et *-yo*) généralisées.

(ii) Au niveau analytique, ce travail n'a pas pu aborder toutes les variations linguistiques du SOMdji et des études complémentaires pourraient s'intéresser à :

- L'étude lexicale plus précisément, étant donné que le SOMdji se caractérise par l'intégration importante des lexèmes français, cette intégration étant différente selon les générations et le statut social des locuteurs. À ce sujet, nous pouvons noter que la génération des années d'avant l'indépendance avait coutume de traduire ce terme d'« indépendance » par « *budubadaa*¹²⁶ », ce qui aujourd'hui est l'objet de moquerie voire inconnu chez les jeunes qui eux utilisent le mot en français. Les emprunts au français dans le SOMdji sont parfois l'objet d'une réinterprétation comme le terme *piétiner* qui, à Djibouti, signifie 'se déplacer à pied'. Cette réinterprétation de certains lexèmes français sont intégrés au SOMdji, et participe également à la particularité de cette variété.
- Au niveau phonétique, il serait intéressant d'étudier le système ATR du SOMdji. Car même si nous nous sommes pas focalisé sur cet aspect, faute de matériel nécessaire pour mesurer la hauteur des sons, nous avons noté que les locuteurs du SOMdji emploient rarement +ATR qui nécessite un effort articulatoire plus important par rapport à -ATR-. Par exemple, dans le corpus C.1.1., la locutrice Fatouma dit « *buuug* 'livre' » alors que tous les autres participants disent « *buug* ».
- Par rapport au SN, d'autres évolutions morphologiques sont perceptibles dans le SOMdji mais qui n'ont pas fait l'objet d'étude dans ce travail. Nous pouvons citer la suppression des marqueurs de la personne sur les particules (*waa*,

¹²⁶ Ce terme est emblématique de cette époque.

baa/ayaa) ou inversement, la suppression du marqueur de la personne de la particule. Par exemple :

SOMdji	SN	Glose
uu tagay	Wuu tagay	il est allé
Waa tagtay	Waad tagtay	tu es allé(e)

En revanche pour le pronom de la 3^{ème} personne du féminin sujet, les locuteurs continuent de l'utiliser, car elle permet de se distinguer de la 2^{ème} personne : *way tagtay* 'elle est partie'.

- L'étude de l'alternance codique du SOMdji que nous avons réalisée porte principalement sur l'alternance somali/français mais l'arabe est également en alternance avec le somali. La présence de l'arabe à Djibouti est plus ancienne, par rapport au français. De plus, cette langue jouit d'un prestige social particulier en raison de son lien avec la religion islamique et du fait que la population djiboutienne en très grande majorité est de confession musulmane. Ce statut particulier et sa proximité linguistique avec le somali, surtout sur le plan phonétique, permet aux locuteurs SOMdji de l'utiliser « sans culpabilité » et presque « sans vergogne » contrairement au français dont les locuteurs perçoivent facilement sa différence avec le somali. Dans cette perspective d'étude, on pourrait donc s'intéresser à la structure grammaticale de l'alternance codique somali/arabe et à l'insertion lexicale. Ce dernier contient, dans certains cas, des sens très anciens comme « *qaran* » qui, en somali, signifie « nation », alors qu'en arabe standard moderne il signifie « siècle ».

Pour terminer, nous avons ainsi pu montrer par cette étude l'émergence d'une variété linguistique, née du contact entre le somali et le français, et particulièrement utilisée par les jeunes djiboutiens scolarisés. Nous espérons par ce travail avoir donné un aperçu des conditions sociolinguistiques de l'émergence de cette variété ainsi qu'une partie de ses caractéristiques linguistiques. Nous espérons par ailleurs que cette étude apporte une certaine contribution à l'étude et à la compréhension des changements induits par des contacts de langues et qu'elle intéressera tous ceux et toutes celles qui travaillent dans la typologie des changements linguistiques. Enfin, nous savons que Djibouti, en raison de sa position géographique, de son histoire et de l'évolution du monde est confronté à des multiples changements (économique, sociologique, culturel, etc.), dont le changement linguistique fait partie. Et cette première étude sur le SOMdji pourra servir, nous l'espérons, de balise pour les travaux futurs portant sur cette même thématique.

BIBLIOGRAPHIE

A

- AADAN X.A. (Ed.) (2013) *Qaamuus AFSOOMAALI*, Machadka Afafka (ILD), Djibouti, 1591 p.
- ABBINK J. (2009) *The Total Somali Clan Genealogy*, African Studies Centre, Leiden, 2^{ème} édition, 45p.
- ABRIC J.C. (1994) Pratiques Sociales et Représentations Sociales, In *Les Représentations Sociales : Aspects Théoriques*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 11-35.
- AHMED MAHAMOUD M. (2016) Description de la situation plurilingue de Djibouti, *Science et Environnement*, n°31, p. 1-18.
- ALBY S. (2013) Alternances et Mélanges Codiques In *Sociolinguistique du Contact : Dictionnaire des Termes et Concepts*, ENS Edition, Chap.2, p. 43-70.
- ALI JIMALE A. (1995) *The Invention of Somalia*, Red Sea Press, 282p.
- ANDRZEJEWSKI, B. W. (1964) *The Declensions of Somali Nouns*, SOAS, London, 152p.
- ANDRZEJEWSKI B.W. (1971) The Role of Broadcasting in the Adaptation of the Somali Language to Modern Needs In WHITELEY W.H. (Ed.) *Language Use and Social Change*, p. 262-273.
- ANDRZEJEWSKI, B. W. (1975) Verbs with Vocalic Mutation in Somali and Their Significance for Hamito-Semitic Comparative Studies, In *Proceedings of a Colloquium Held by the Hist. Sect. of the Ling.* Mouton, p. 361-376.
- ANDRZEJEWSKI, B. W. (1979) *The Case System in Somali*, SOAS, London, 71p.
- ANDRZEJEWSKI, B. W. (1981) Tone in Somali, In *African Studies Program*, Indiana University, 78 p.
- *Annuaire Statistique de Djibouti, Direction de la Statistique et de la Démographie de Djibouti (DISED)*, Ministère de l'Economie et de la Finance chargé de l'Industrie et de la Plannification, Ed. 2012 et 2019, 131p.

- APPELYARD D. L. (1991) The Role of Tone in Some Cushitic Languages, In *Grammaticale Phonetics ; Studies in Honour of Jack Carnochan*, York Papers in Linguistics, vol. 15, p. 5-32.
- ARMSTRONG, L. E. (1934) *The Phonetic Structure of Somali*. Westmead, England, Gregg.
- AUER P. & DI LUZIO A. (1984) *Interpretive Sociolinguistics : Migrants, Children, Migrant Children*, Gunter Narr, Tübingen, 284p.
- AUER P. (1984) On the meaning of conversational code-switching In AABI M. (Ed.) *The syntax of Arabic-French code-switching*, Springer Nature, Switzerland, p. 301-330.
- AUER P. (1999) *Code-Switching in Conversation : Langue, Interaction and Identity*, Routledge, London, 364p.
- AUER P. (2013) *Space in Language and Linguistics : Geographical Interactional, and Cognitive Perspectives*, de Gruyter, Berlin, 697p.
- AUGER N. (1997) Formel vs Informel In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique ; Concepts de base*, MARDAGA, p. 152-153.
- AUZIAS D. et al. (2013) *Djibouti*, Nouvelle édition de l'Université, Petit futé, Paris, 3^{ème} édition, 192p.

B

- BAIDER F.H. (2004) *Emprunts Linguistiques, Emprunts Culturelles*, L'Harmattan, Paris, 194 p.
- BANTI, G. (1984) Possessives Affixes in the Somali Area, In *Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies*, Hamburg, p.115-134.
- BANTI, G. (1988) Two Cushitic Systems : Somali and Oromo In VANDER HUST H. et SMITH N. (Ed.) *Autosegmental studies on pitch accent.*, Dordrecht, Foris, p. 11-49.
- BANTI, G. (2011a) Somali language, In UHLIG S. (Ed.), *Encyclopaedia Aethiopica*, Wiesbaden, Harrassowitz, vol. 4, p. 693a-696b.
- BANTI, G. (2011b) Internally-Headed Relative Clauses In Literary Somali ? In FRANSCARELLI M. (Ed.) *A Country Called Somalia : Culture, Language and Society of Vanishing State*, L'Harmattan, Italia, p. 32-47.

- BARKER G. (1947) Social functions of language in Mexican-American community, *Acta americana*, n° 5, p.185-202.
- BARILLOT X. et al. (2017) Verbal Classes in Somali : Allomorphy has no classificatory function, *Journal of Linguistic*, Cambridge University Press, p. 1- 40.
- BAUTIER É. (1996) *Pratiques Langagières' pratiques sociales : De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, L'Harmattan, Paris, 228p.
- BAYLON C. (2002) *Sociolinguistique : Société, Langue et Discours*, Nathan, 2^{ème} Edition, Paris, 287p.
- BELL C. R. V. (1953) *The Somali language*, 1^{ère} Edition, William Cloves & Sons Limited, London, 185p.
- BENDER L. (1971) The languages of Ethiopia: a new lexicostatistic classification and some problems of diffusion, *Anthropological Linguistics*, vol. 13, n°5, p.165-288.
- BENDER M. L. et al. (1976) *Language in Ethiopia*, Oxford University Press, London, 572 p.
- BENIAMINO M. (1997) Diglossie In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique ; Concepts de base*, MARDAGA, p. 125-129.
- BENTAHILA A. et DAVIES E. (1983) The syntax of Arabic-French code-switching, *Lingua*, n° 59, p.301-330.
- BERNARD-DUTREIL M. (1900) *Djibouti ; Création d'une Colonie Française*, Thèse de doctorat, Faculté de Droit de l'Université de Paris.
- BERTRAND J.M. et al. (2011) *Langue et Histoire*, Publication de la Sorbonne, Paris, 229p.
- BIBER, D. (1982) Accent in the Central Somali Nominal System. *Studies, African Linguistics*, n°13, p.1-10.
- BILLET J. et LE RISPAIL M. (2003) *Contacts de langues ; Modèles, typologies, intervention*, L'Harmattan, Paris, 318p.
- BLANCHET P. et TALEB-IBRAHIMI K. (2008) *Plurilinguisme et expressions Francophones au Maghreb*, Edition EME, 262p.
- BLOOMFIELD L. (1933) *Language*, Edition Holt, Rinehart & Winston, New York.
- BLOOM J-P. et GUMPERZ J. (1972) Social meaning in linguistic structure : code-switching

in Norway, In RINEHART et WINSTON (Ed.) *sociolinguistics*, Holt, New York, p. 407-434.

- BONNOT D. B-B. (2007) *Le français au Gabon : Représentations et Usages*, Thèse de Doctorat, Université de Provence, Aix-Marseille I.
- BOUQUET C. (2011) Djibouti, un état contre nature ? In PANISSE Q. *Compte Rendu sur l'Afrique de l'Est*, 6p.
- BOREL S. (2012) *Langue en Contact - Langue en Contraste : Typologie, Plurilinguisme et apprentissages*, Peter Lang, 426p.
- BOYER H. (1991b) *Elements de Sociolinguistique : Langue, Communication et Société*, Dunod, Paris, 143p.
- BOYER H. (1996) *Sociolinguistique Territoire et Objet*, Delachaux et Niestlé, Paris, 273p.
- BOYER H. (2001) *Introduction à la Sociolinguistique*, Dunod, Paris, 103p.
- BOYER H. (2007) *Stéréotypages et Stéréotypes : Fonctionnement ordinaires et mise en scène*, Tome 2, L'Harmattan, Paris, 330p.
- BOYER H. (2007) *Stéréotypages et Stéréotypes : Fonctionnement ordinaires et mise en scène*, Tome 4, L'Harmattan, Paris, 183p.
- BOURDIEU P. (1982) *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 243 p.
- BOZDEMIR M. & CALVET L.J. (2010) *Politique linguistique en Méditerranée*, Honoré Champion, Paris, 395p.
- *Bulletin Officiel du Ministère des Colonies* (1894) URL : gallica.bnf.fr / Bibliothèque Interuniversitaire Cujas.
- BULOT T. (2005) Discours épilinguistique et discours topologique : une approche des rapports entre signalétique et confinement linguistique en sociolinguistique urbaine, *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n°1, p. 219–253. URL : <https://doi.org/10.7202/011994ar>
- BULOT T. & BLANCHET P. (2013) *Une Introduction à la Sociolinguistique : Pour l'Etude des Dynamiques de la Langue Française*, Editions des Archives Contemporaines, 166p.

C

- CAHIER d'ETUDE, POUNT (2007) *Djibouti et son Histoire ; des Ptolomées à Henry de Monfried*, Numéro1, CNRS, Société en Développement dans l'Espace et dans le Temps (SEDET), 164p.
- CALVET L.-J. et MOREAU M.L. (1998) *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Coll. Langues et développement, Didier, Érudition, Paris, 130 p.
- CALVET L.-J. (1998) L'insécurité linguistique et les situations africaines, In CALVET L.-J. et MOREAU M.L. (Ed.), *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Didier Erudition, coll. « Langues et Développement », p. 7-28.
- CALVET L.J. (1993) *La Sociolinguistique*, PUF, Paris, 128p.
- CALVET L.J. (1997) *Véhiculaire* In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique : Concepts de Bases*, MADRAGA, p. 289-290.
- CALVET L.J. (2002) *Le marché aux langues : les effets linguistiques de mondialisation*, Plon, Paris, 220p.
- CANUT C. (1996) *Imaginaires Linguistiques en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 161p.
- CANUT C. (1998) Pour une analyse des productions épilinguistiques, *Linguistique et Représentation (s)*, Cahier de praxématique, n°31, p. 69-90. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1230>
- CANUT C. (2000) Subjectivité, Imaginaires et Fantômes des Langues : La Mise en Discours « Epilinguistique », *Langage et Société*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, vol.3, n°93, p. 71-97. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2000-3-page-71.htm>
- CANUT C. (2007) L'épilinguistique en question. In SIOUFFI G. et STEUCKARDT A. (Ed.) *Les linguistes et la norme : Aspect normatif du discours linguistique*, Peter Lang, p.49-72.
- CARON-PRAGUE J. et CARON J. (2000) Les interjections comme marqueurs du cognitif, *Cahier praxématique*, n°34, p.51-76. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/398>
- CASTELLOTTI V. & MOORE D. (2002) Représentations Sociales des Langues et Enseignements, In *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe – De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, p. 7-29.
- CAUDÉA M. (2000) *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits*

“d’hésitation” en français oral spontané. *Etude sur un corpus de récit en classe de français*, Thèse doctorale, Tome1, Université de Paris II, 476p.

- CAUSA M. (2002) *L’alternance Codique dans l’enseignement d’une langue étrangère : Stratégie d’enseignement bilingues et transmission de savoirs en langue étrangère*, Peter Lang, 291p.
- CERULLI E. (1919) *Testi somali*, Rivista degli Studi Orientali, 13.
- CHAMOREAU C. & GOURY L. (2012) *Changement Linguistique et Langues en Contact, Approches plurielles du domaine prédicatif*, CNRS EDITIONS, 297p.
- CHAUDENSON R. et RAKOTOMALALA D. (2004) *Situations Linguistiques de le Francophonie ; États des Lieux*, Réseau Observation du Français et des Langues Nationales, AUF, 324p.
- CHÉDEVILLE E. (1966) Quelques Faits de l’Organisation Sociale des ‘AFAR’, *Africa*, vol.36, n°2, 173-196.
- CHOMSKY N. (1967), traduction de MILNER J.C. (1971), *Aspects de la théorie syntaxique*, Seuil, Paris, 283p.
- CLAVAL P. (1968) *Régions, nations, grands espaces : géographie générale des ensembles territoriaux*, édition Génin, 837p.
- CLAVAL P. (1996) Le territoire dans la transition à la postmodernité, In *Géographie et Cultures*, n°20, L’Harmattan, Paris, p.93-112.
- COHEN M. (1947) *Essai de Comparatif sur le Vocabulaire et la Phonétique du Chamito-Semitique*, Librairie Ancienne Honoré Champion, Paris, 246p.
- COHEN D. et al. (2002) The Grammaticalization of "Say" and "Do": An Areal Phenomenon in the Horn of Africa, GÜLDEMANN T. et VON RONCADOR M. (Ed.) *Reported Speech : A Meeting Ground for Different Linguistic Domains*, Typological Studies in Language, John Benjamins, , n°52, p.227-251.
- COLONNA R. (2013) *Politique linguistiques et plurilinguisme, Du terrain glottopolique*, L’Harmattan, Paris, 177p.
- COMRIE B. (2009) *The World’s Major Languages*, Cambridge, 2^{ème} édition, 928p.
- COULOMB C. (1991) La syntaxe x barre (x’) In *L’information Grammaticale*, n°50, p. 6-12.

D

- DE ROBILLARD D. (1997) Politique Linguistique In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique : Concepts de Bases*, MADRAGA, p. 229-230.
- DIRIYE ABDULLAH M. (1997) *Parlons Somali*, L'Harmattan, 364p .
- DIRIYE A. M. (2000) *Le Somali, Dialectes et Histoire*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 323p.
- DISCIULLO A.M. et al. (1986) Government and code-mixing, *Journal of Linguistics*, vol.2, n° 2, p. 1-24.
- DUMMENDAAL G.J. (1984) *Historical Linguistic and the Comparative Study of African Language*, John Benjamins Publishing Company, 417p.
- DUBOIS C. (1997) *Djibouti 1888-1967 ; Héritage ou Frustration ?*, L'Harmattan, Paris, 431p.
- DUBOIS J. et al. (2002) *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 469p.
- DUEZ D. (2000) *Signification des hésitations dans la parole spontanée*, Laboratoire Parole et Langage, 18p. URL : https://www.researchgate.net/profile/Danielle_Duez/publication/228793861_Signification_de_s_hesitations_dans_la_parole_spontanee/links/02e7e53bd89dbbd113000000/Signification-des-hesitations-dans-la-parole-spontanee.pdf
- DUEZ D. (2001) Caractéristiques acoustiques et phonétiques des pauses remplies dans la conversation en français., In *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence (TIPA)*, Laboratoire Parole et Langage, n°20, p.31-48.
- DUMONT P. (1983) *Le Français et les langues africaines au Sénégal*, KARTALA, 380p.
- DUMONT P (1990) *Le Français Langue Africaine*, L'Harmattan, 173p.
- DUROY L. (1956) *L'emprunt Linguistique*, Edition Presses Universitaires de Liège, 424p. URL : <http://books.openedition.org/pulg/665>
- DRYER SG. M. (2013) Order of Subject, Object and Verb In DRYER SG. M. & HASPELMATH. M. (Ed.) *The World Atlas of Language Structures Online*.

E

- EERDMANS S.L. et al. (2003) *Language and Interaction : Discussions with John Gumperz*, Benjamins Publishing Company, Amsterdam, 171p.
- EHRET C. (1995) *Reconstruction of Proto-Afroasiatic (Proto-Afrasian)*, Berkeley, University of California Press, 557p.
- EHRET C. et NUUH A.M. (1984) Soomaali Classification, In *Proceedings of the second international congress of Somali studies*, 2ème Ed., vol. I, Linguistics and Literature, Helmut Buske, Hamburg, p. 201-270.

F

- FEARON J. (2003) Ethnic and Cultural Diversity by Country, *Journal of Economic Growth*, vol. 8, n°2, p.195-222.
- FERGUSON C. (1959) Diglossia, *édition Word*, n°15, p. 325-340.
- FISHMAN J. (1971) *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 160p.
- FISHMAN J. (1972) Societal bilingualism : stable and transitional, *Sociolinguistics : a brief introduction*, Rowley, Newbury House, p. 73-90.
- FLEMMING H. C. (1964) Baiso and Rendille : Somali outliers, *Rassegna di Studi Etiopici*, n°20, p.35-96.
- FLEMMING H. C. (1978) Ethiopians and East Africans, *The International Journal of African Historical Studies*, vol. 11, n°2, p.267-282.
- FRANCARD. (1997) Insécurité Linguistique In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique : Concepts de Bases*, MADRAGA, p.170-176.
- FRASCARELLI M. (19 Janvier 2016) The Somali System ; A Typological Perspective, In *Workshop « Approche Sociolinguistique et Linguistique des Langues de Mayotte et de Djibouti »*.

G

- GADET F. & LUDWIG R. (2014) *Le français au contact d'autres langues*, OPHRYS, Paris, 133p.
- GADET F. (2007) *La Variation Sociale en Français*, OPHRYS, Paris, nouvelle édition revue et augmentée, 183p.
- GALISSON R. et COSTE D. (1976) *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Hachette, Paris.
- GARABATO C.A. et KIS-MARCK A. (2015) Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain, *Lengas*, URL : <http://lengas.revues.org/866>.
- GARDE-TAMINE J. (2007) Normes ou Canons dans la description grammaticale ?, In *Les linguistes et la norme : Aspect normatif du discours linguistique*, p.177-190.
- GARDNER-CHLOROS P. (2009) *Code-Switching*, Cambridge University Press, Cambridge, 242p.
- GASQUET-CYRUS M. (2012) La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques, *Carnets d'atelier de sociolinguistique*, n°6, p. 227-245.
- GHEORGHE D. (1981) *Analyse psycholinguistique des erreurs faites lors de l'apprentissage d'une langue étrangère*, Publications de la Sorbonne, 250 p.
- GILES H. et SAINT-JACQUES B. (1979) *Language and Ethnic Relations*, Pergamon Press, 251p.
- GOHARD-RADENKOVIC A. (2005) *Pluriguisme ; Interculturalité et Didactique des Langues Etrangères dans un contexte*, Peter Lang, 284 p.
- GODON E. (1998) *Aspects de la morphologie nominale du somali : la formation du pluriel*. Mémoire de DEA, Université Paris 7.
- GREENBERG J. H. (1946). The Classification of African Languages, In *A Symposium on Africa*, American Anthropologist, Chicago, p. 24-30.

- GREENBERG J. H. (1963). Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements, *Universals of Language*, Stanford University, London : MIT Press, p. 73-113.
- GREENBERG J.H. (1966) *Languages Of Africa*, 2nd Resited Edition, Mouton & CO., 179p.
- GROSJEAN F. (1982) *Life with Two Languages : An Introduction to Bilingualism*, Harvard University Press, Cambridge.
- GROSJEAN F. (1993) Le bilinguisme et le biculturalisme, In PY B. (Ed.) *Bilinguisme et biculturalisme : Theories et pratiques professionnelles*, Acte du 2ème colloque d'orthophonie/logopédie du 17-18 septembre 1992, Tranel, n°19, p. 13-41.
- GROSJEAN F. et DESCHAMPS A. (1973) Analyse des variables temporelles du français spontané, *Phonética*, n°28, p. 191-226.
- GROUSSIÈRE M.L. et RIVIÈRE C. (1996) *Les mots de la linguistique lexicale de linguistique énonciative*, Ophrys, 220p.
- GUMPERZ J. (1971) *Language in social groups*, Stanford University Press CA, Palo Alto, 350 p.
- GUMPERZ J. (1982) *Discourses Strategies*, Cambridge University Press, Cambridge, 225p.
- GUMPERZ J. (1985) *Language and Social Identity*, Cambridge University Press, Cambridge, 272p.
- GUMPERZ J. (1989a) *Engager la Conversation*, Les Editions de Minuit, Paris, 185p.
- GUMPERZ J. (1989b) *Sociolinguistique Interactionnelle : Une approche Interprétative*, L'Harmand, Paris, 243p.
- GUEUNIER N. (1997) Représentations Linguistiques In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique : Concepts de Bases*, MADRAGA, p. 246-252.

H

- HAGEGE C. (1996a) *L'enfant aux deux langues*, Odile Jacob, Paris, 298p.
- HAGEGE C. (1996b) *L'homme de paroles : Contribution linguistique aux sciences humaines*, Fayard, Paris, 316p.

- HAMERS J.F. (1997) Emprunt In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique : Concepts de Bases*, MADRAGA, p. 136-139.
- HASSAN KAMIL M. (2004) *Parlons Afar : Langue et Culture*, L'Harmattan, 212p.
- HASSAN KAMIL M. (2007) Le dynamisme des langues : Le cas de l'afar, *Sciences et Environnement*, n°21.
- HASSAN KAMIL M. (2015) *L'afar ; Description grammaticale d'une langue couchitique (Djibouti, Erythée et Ethiopie)*, Thèse Doctorale, Inalco, 506p.
- HAUGEN E. (1950a) Problems of bilingualism, *Lingua*, n°2, p. 271-290.
- HAUGEN E. (1950b) The analysis of linguistic borrowing, *Language*, n°26, p. 210-231.
- HAUGEN E. (1956) *Bilingualism in the Americas: A bibliography and research guide*, University of Alabama Press, Alabama, 159p.
- HAUGEN E. (1969) *The Norwegian Language in America : A Study in Bilingual Behavior*, University of Indiana Press, Indiana.
- Hawa A. FARAH & Abdirachid. M. ISMAIL (à paraître) Quelques considérations sur le SOMdji : Émergence d'une variété, In *Le système nominal et l'acte de nommer dans les langues couchitiques et sémitiques dans la Corne de l'Afrique*, Journée internationale de l'Institut du Centre d'Étude et de la Recherche de Djibouti du 13 décembre 2018.
- HAYWARD R. (2004) Afroasiatique, In *Les langues africaines*, Khartala, Paris, p. 91-120.
- HEINE B. (1978) The Sam languages : a history of Rendille, Boni and Somali. In *Afroasiatic Linguistics*, vol. 6, n° 2, p. 1-93.
- HEINE B. et NURSE D. (2004) *Les Langues Africaines*, Kartala, Paris, 467p.
- HEINE B. et NURSE D. (2008) *A Linguistic Géography of Africa*, Cambridge, 371p.
- HEINE B. et KUTEVA T. (2005) *Language Contact and Grammatical Change*, Cambridge University Press, 308p.
- HETZRON R. (1965) The particle baa in Northern Somali, *Journal of Linguistics African Languages*, n°4, p. 118-30.
- HETZRON R. (1991) Afroasiatic Languages, In *The World's Major Languages*, Routledge, Chap. 31, p.545-550.

- HOUDEBINE A-M. (1993) De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques, In *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, vol. 1, p. 31-40.
- HOUDEBINE A-M. (1997) Imaginaire linguistique (Théorie de L'-) In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique : Concepts de Bases*, MADRAGA, Paris, p. 165-167
- HOUDEBINE A-M. (2015) *De l'Imaginaire Linguistique à l'imaginaire Culturel*, « La linguistique », vol. 51, Presses Universitaires de France, p. 3-40. URL : <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2015-1-page-3.htm>
- HOUSSEIN DJAMA A. (2010) *Pour l'enseignement du français et des « Langues Nationales » à Djibouti : Conditions pour une didactique intégrée dans l'enseignement des langues*, TO ME I, Thèse doctorale, Université de Montpellier 3.
- HUDSON R.A. (1996). *Sociolinguistics*, 2^{ème} Edition, Cambridge University Press, 279 p.
- HUMBLEY J. (1974) Vers une typologie de l'emprunt linguistique, *Cahiers de lexicologie*, n° 25 (2), p.46-70.
- HYMAN, L. (1981) Tonal Accent in Somali, *Studies In African Linguistics*, n° 12 : 2, p. 169-203.
- HYMES D. (1972) On Communicative Competence, In PRIDE J.B. et HOLMES J. (Ed.) *Sociolinguistics : Selected Reading*, Penguin Books, Chap.2., p. 53-73.

1

- IMBERT-VIER S. (2008) *Frontière et Limite à Djibouti Durant la Période Coloniale (1884-1977)*, Thèse doctorale, Université d'Aix-Marseille I.
- IMBERT-VIER S. (2011) *Tracer des Frontières à Djibouti ; Des Territoires et des Hommes aux XIX^e et XX^e siècles*, Ed. Karthala, 479p.
- IMBERT-VIER S. (2013) l'invention de Territoires Djiboutiens In SAID CHIRE A, (ed.) *Djibouti Contemporain*, Karthala, p.41-64.

J

- JODELET D. (1989) *Les Représentations Sociales*, PUF, Paris, 216p.
- JODELET D. & MOSCOVICI S. (1989) Les représentations dans le champ social, *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n°3, p. 285-288.
- JOHN H. (1974) *Vers une typologie de l'emprunt linguistique*. In *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, p.46-70.
- JOLLY L. (2013) *Le Tirailleur « somali » : Le Métier des Armes Instrumentalisé (début XX^e siècle – fin des années 60)*, Thèse Doctorale, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Disponible en Ligne dans theses.fr.

K

- KASSIM MOHAMED S. (2012) *Description du parler Kahmi de Djibouti : Arabe Vernaculaire de la Capitale*, Thèse doctorale, INALCO.
- KRAMER M. (2003) *Vowel Harmony and Correspondence Theory*. Mouton de Gruyter, Berlin, 299 p.

L

- LABOV W. (1976) *Sociolinguistique*, Edition De Minuit, Paris, 458p.
- LABOV W. (2006) A sociolinguistic perspective on sociophonetic research, *Journal of Phonetics*, n°34, p.500-515.
- LAKOFF R. *Language and woman place : Text and Commentaries*, BUCHOLTZ M. (Ed. 2004), Oxford University Press, 323p.
- LAMBERTI M. (1984) *The linguistic situation in the Somali Democratic Republic*, Helmut Buske Verlag, Hamburg, p.155-200.
- LAMBERTI M. (1986) *Map of Somali Dialects in the Somali Democratic Republic*. Helmut B

uske Verlag Hamburg.

- LAMPITELLI, N. (2011) *Forme phonologique, exposants morphologique et structures nominales : étude comparée de l'italien, du bosnien et du somali*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- LAMPITELLI N. (2012) La flexion nominale en somali de Djibouti. Constatations empiriques et implications théoriques, In *Xuska 40 guurada farsoomaliida* (Celebrations for the 40th anniversary of Somali writing), Université de Djibouti, Djibouti, 17-22 December 2012.
- LAMPITELLI N (2013) The decomposition of Somali Nouns, In *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics*, n°5, p. 117- 158.
- LAMPITELLI N (2015) Somali, In *Edinburgh Handbook of Evaluative Morphology*, Edinburgh University Press, p. 507-514.
- LAMPITELLI N (2017) Pluralization, Feminization and Pitch Accent in Djibouti Somali Nouns, *Journal of African Language and Linguistics*, Gruyter Mouton, n°38 (1), p. 89-132.
- LAROUCI F. (1996). Du malaise diglossique aux fantasmes idéologiques. Le subterfuge de la théorie fonctionnalo-stratifiante, In *Linguistique et anthropologie, Cahiers de Linguistique sociale*, Collection Bilans et Perspectives, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, p. 113-125.
- LECARME J. (2002). Gender 'Polarity' : Theoretical Aspects of Somali Nominal Morphology, In BOUCHER P. (Ed.), *Many Morphologies*, Somerville, MA : Cascadia Press, p. 109-41.
- LE GAC D. (2001) *Structure prosodique de la focalisation : le cas du somali et du français*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- LE GAC D. (2003) Tonal Alternation in Somali, In *Research in Afroasiatic Grammar II*, John Benjamins Publishing, p. 287-303.
- LE GAC D (2013) Marques prosodiques de la focalisation contrastive en somali, In *Fonction et moyen d'expression de la focalisation à travers les langues*, Ed. Leuven, Belgique : Peeters, p. 49-80.
- LEWIS I.M. (1955) *Peoples of the Horn of Africa, Somali, Afar and Saho*, London International African Institute, 200p.

- LEWIS H.S. (1966) The origins of the Galla and Somali, *Journal of African History*, n°7, 27-46.
- LEWIS M.P. (2009) *Ethnologue : Language of the World*, SIL International, 1248p.
- LYONS, T. and SAMATAR A. (1996) *Somalia: State Collapse, Multilateral Intervention, and Strategies for Political Reconstruction*. Brookings Institution.

M

- MACKEY W.F. (1997) Bilinguisme In MOREAU M.L. (Ed.) *Sociolinguistique ; Concepts de base*, MARDAGA, p. 61-64.
- MAHAMOUD A. H. *ATR Harmony in Somali – Neutral Vowels and Dialectal Variation*, Master of Art, Leiden University, 64 p.
- MANFREDI S. et al. (2015) Language Contact, borrowing and codeswitching, In *Corpus-based Studies of Lesser-described Language*, John Benjamins Publishing Company, p. 283-308.
- MANSUUR C.C. (2009) *Taarikhda Afka iyo Bulshada Soomaaliyeed* », 2ème Edition, Looh Press, Leicester, 382p.
- MARÇAIS, W. (1930). La diglossie arabe, *L'enseignement public*, n° 97, p. 401-409.
- MAROUZEAU J. (1961) *Lexique de la terminologie linguistique*, 3^{ème} Edition, P. Geuthner, Paris, 265p.
- MATRAS Y. (2007) The Borrowability of Structural Categories, In MATRAS Y & SAKEL J. (Ed.) *Grammatical Borrowing in Cross-Linguistic Perspective*, Mouton de Gruyter, New York , p. 31-73.
- MATRAS Y. (2009) *Language Contact*, Cambridge University Press, New York, 363p.
- MAURER B. (1993) *Le français et les langues nationales à Djibouti : aspects linguistiques et sociolinguistiques*, thèse de doctorat, Université Montpellier 3, 3 vol.
- MAURER B. et DESROUSSEAU P.- A. (2013) *Représentations sociales des langues en situation multilingue ; la méthode d'analyse combine, nouvel outil d'enquête*, Edition Archives Co

ntemporaines, 131p.

- MEILLET A. et COHEN M. (1981) *Les langues du monde : avec un atlas des langues du monde de 24 cartes (en 26 feuilles), par un groupe de linguistes*, Edition Slatkine.
- MILLER C. (1984) *Etude Sociolinguistique du développement de l'arabe au Sud Soudan*, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne, Paris III.
- MILLER C. (2006). Salience, marquage et prestige dans les procesus d'accommodation dialectale en arabe égyptien, *6ème Rencontres internationales de AIDA*, Hammamet, Tunisie, p. 305-318. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00150417>
- MILROY J. (1992) *Linguistic Variation and Change : On the Historical Sociolinguistics of English*, Blackwell, 240p.
- MILROY J. (2001) Language ideologies and the consequences of standardization, *Journal of Sociolinguistics*, n°5 (4), p. 530-555.
- MILROY J. & MILROY L. (1985) *Authority in Language : Investigating Language Prescription and Standardisation*, Routledge & Kegan Paul, London & New-York, 187p.
- MILROY L, et MUYSKEN P. (1995) Introduction : Code-Switching and Bilingualism Research In *One Speaker, Two Languages : cross-disciplinary perspectives on Code-switching*, Cambridge University Press, p.1-14.
- MEINHOF C. (1912) *Die Sprachen der Hamiten*, Abhandlung der kd. Institut 9, 256 p.
- MOHAMED ISMAIL A. (2011) *Dialectologie du Somali : Problématiques et perspectives*, Thèse doctorale, INALCO, Paris, TOME 1-2.
- MOHAMED ISMAIL A. (2015) Enseigner les langues nationales à Djibouti, une autre approche ! In *Afmaal, Proceedings of the Conference on the 40th Anniversary of Somali Orthography*, p.145-165.
- MOLINER P. et al. (2002) *Les représentations sociales, pratique des études de terrain*, Presses Universitaires de Rennes, Paris, 230 p.
- MONTAGNON P. (1997) *La France Coloniale : Retour à l'hexagone*, Pygmalion, Paris, 497 p.
- MOORE D. (2004) Les Représentations des Langues et de leur apprentissage : Itinéraires théoriques et Trajets Méthodologiques, In *Les Représentations des Langues et de leur Apprentissage*

ge. *Références, Modèles, Données et Méthodes*, Coll. « C.R.E.D.I.F. Essais », Didier, Paris, p. 7-22.

- MOREAU M.L. (1997) *Sociolinguistique ; Concepts de base*, MARDAGA, 316p.
- MORENO, M.M. (1953) "Il dialetto degli Asraf di Mogadiscio, *Rassegna Studi Etiopici*, Roma, n°12, p.107-39.
- MORENO M. M. (1955) *Il Somalo Della Somalia ; Grammatica E Testi Del Benadir, Darod E Digil*, Instituto, Poligrafico Dello Stato, Roma, 398 p.
- MORIN D. (1983) A propos de l'emprunt à l'arabe et au français en Afar et en Somali à Djibouti In *Linguistics and Literature, Proceedings of the Second International Congress of Somali Studies*, vol.1, l'université de Hamburg, p.277-286.
- MORIN D. (1986) *Typologie grammaticale du couchitique : le cas de l'afar et du somali*, Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- MORIN D. (1995) « *Des paroles douces comme la soie* » : introduction aux contes dans l'aire couchitique (Bedja, Afar, Saho, Somali), Peeters-France, 352p.
- MOSCOVICI S. (1976) *La Psychanalyse, son Image et son Public*, Presses Universitaires de France, 2^{ème} Edition.
- MOUSSA A. (2016) *Contact de langues et alternance codique sängö-français à Bangui*, thèse de doctorat, Université de Nice Sophia Antipolis.
- MUYSKEN P. (1995) Code-Switching and Grammatical Theory, In *One Speaker, Two Languages : cross-disciplinary perspectives on Code-switching*, Chap. 9, Cambridge University Press, p. 177-198. URL : <http://hdl.handle.net/2066/14664>
- MYERS SCOTTON C. et URY W. (1977). Bilingual Strategies : The Social Functions of Code-Switching, *International Journal of the Sociology of Language*, Issue 13, p. 5-20.
- MYERS-SCOTTON C. (1989) Codeswitching with English : Types of switching, types of communities, In *World Englishes*, vol. 8, n°3, Great Britain, p. 333-346.
- MYERS-SCOTTON C. (1992) Comparing Codeswitching and Borrowing, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 13, n°1 & 2, p. 19-39.
- MYERS-SCOTTON C. (1993) *Duelling Languages : Grammatical Structure in Codeswitching*, Clarendon Press, Oxford, 285p.

- MYERS-SCOTTON C. (1995) *Social Motivations for Codeswitching : Evidence from Africa*, Clarendo Press, Oxford, 177p.
- MYERS-SCOTTON, et al. (1996) Arabic and constraints on codeswitching, In *Perspectives on Arabic Linguistics IX*, Amsterdam, Berlin, p. 9-43.
- MYERS-SCOTTON C. (1998) *Codes and Consequences : Choosing Linguistic Varieties*, Oxford University Press, New-York, 219p.
- MYERS-SCOTTON C. (2002) *Contact Linguistics : Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes*, Oxford University Press, New-York, 336p.

N

- NEVEU F. (2004) *Dictionnaire des Sciences du Langage*, Armand Colin, Paris, 316p.
- NEVEU F. (2017) *Lexique des Notions Linguistiques*, Malakoff, 3^{ème} édition, Armand Colin, Paris, 152p.
- NILLSON M. (2016) Somali gender polarity revisited, In *Diversity in African Languages*, Chap. 23, Language Science Press, Berlin, p. 451-466.

O

- OBERLE P. et HUGO P. (1996) *Histoire de Djibouti, des origines à la République*, Présence Africaine, 346p.
- ORWIN M. (1995), *Colloquial Somali, a Complete Language Course*, 1er édition, Routledge, London, 302p.

P

- PANISSE Q. (2011) *Djibouti, un état contre nature ? Compte Rendu sur l'Afrique de l'Est* 6p.

- PETITJEAN C. (2009) *Représentations Linguistiques et Plurilinguismes*, Thèse de Doctorat, Université de Provence, Aix-Marseille I ; Université de Neuchâtel, URL : <http://doc.ero.ch/record/17313>
- PSICHARI J. (1928), *Un pays qui ne veut pas de sa langue*, Mercure de France , I – X
- POPLACK S. (1980) Sometimes I'll Start a Sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL : Towards a Typology of Code-Switching, *Linguistics*, n°18, p. 581-618.
- POPLACK S. (1988) Contrasting Patterns of Code-switching in Two Communities, In HELLER M. (Ed.) *Codeswitching : Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, p. 215-242.
- POPLACK S.& SANKOFF D. (1984) Le trajet Linguistique et Social des Emprunts, *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 141-186. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/602531ar>
- PUGLIELLI A. & SIYAAD C. M. (1984) La flessione del nome, In. *Aspetti Morfologici, lessicali e della focalizzazione*, Studi Somali 5, MAE, Dipartimento per la Cooperazione allo Sviluppo, Roma.
- PUGLIELLI A. (2004) More on categories and interfaces, *The Linguistic Review*, vol. 21, n°3–4, p. 277–292.
- PUGLIELLI A. et MANSUUR C.C. (2012) *Qaamuska Af-Soomaaliga*, Roma Tre Press, 936p.

R

- REY-DEBOVE J. (1973) La Sémiotique de l'Emprunt Lexical, In *Travaux de Linguistique et de Littérature XI*, p. 109-123.
- RIALANT A. (1998) Systèmes Prosodiques Africains : une Source d'inspiration majeure pour les théories phonologiques multilinéaires, *Faits de Langues*, n°11-12, p. 407-428.
- ROCHE C. (2011) *L'Afrique noire et la France du XIX^{ème} siècle ; Conquêtes et Résistance*, Khartala, Paris, 224p.

- ROUAUD A. (1997) Pour une histoire des Arabes de Djibouti, 1896-1977, *Cahiers d'études africaines*, vol. 37, n°146, p.319-348.

S

- SAEED J.I. (1982) Central Somali-A Grammatical Outline, *Afroasiatic Linguistics*, vol. 8, n°2, p.1-43.
- SAEED, J. I. (1999) *Somali*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 310p.
- SAID CHIRE A. (2012a) *Le Nomade et la Ville à Djibouti ; Stratégies d'Insertion Urbaine et Production de Territoire*, Karthala, Paris, 261p.
- SAID CHIRE A. (2012b), *Djibouti Contemporain*, Karthala, 360 p.
- SANKOFF D. POPLACK S. (1981) A formal grammar for code-switching, In *Linguistics : International Journal of Human Communication*, n°14 (1), p. 3-46.
- SCHLEE G. (1987) Somaloid History : Oral Tradition In H. JUNGRAITHMAYR H. et MÜLLER W. *Proceedings of the Fourth International Hamito-Semitic Congress*, John Benjamins Company, Amsterdam.
- SIMONIN J. et WHARTON S. (2013) *Sociolinguistique du Contact ; Dictionnaire des Termes et Concepts*, ENS Edition, 429p.
- SOL M-D. (2009) *L'imaginaire linguistique et la dynamique de la langue française en contexte plurilingue*, Thèse de doctorat, Université de Montpellier3.
- SRIDHAR S.N. et SRIDHAR K.K. (1980) The syntax and psycholinguistics of bilingual code-mixing, *Canadian Journal of Psychology*, n°34, p.407-416.
- SRIPADA P.N. (2008) Mental Lexicon, *Journal of the Indian Academy of Applied Psychology*, vol. 34, n° 1, p.181-186.
- STEWART J. M. (1967). *Tongue Root Position*, In Akan Vowel Harmony. *Phonetica*, vol. 16, 185- 204.
- SVOLACCHIA M. et PUGLIELLI A. (1999) Somali as Polysynthetic Language, p. 99-123.
URL : <https://www.researchgate.net/publication/284574805>

T

- TABOURET-KELLER A. (2006) À propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre “haute” et “basse” : ses sources et ses effets, *Langage et société*, vol. 4, n°118, p. 109-128.
- TITIAN ADI W. et ABA BSI J. (2018) Code-switching in **Critical Eleven** Novel, *MÉtathesis*, vol. 2, n°1, p. 39- 57.
- THOMASON S.G. (2001) *Language Contact, An Introduction*, Edinburgh University Press, 310p.
- THOMASON S. G. et KAUFMAN T. (1991) *Language Contact; Creolization And Genetic*, University Of California, 411p.
- TOSCO M. (1987) Cushitic and Omotic overview In *Proceedings of the Fifth International Hamito-Semitic Congress*, édition Wien, Institut für Afrikanistik und Ägyptologie der Universität, p. 249-260.
- TOSCO M. (1997). *Af Tunni ; Grammar, Text and Glossary of a Southern Somali Dialect*, Rüdiger Köppe Verlag : Köln, 314p.
- TOSCO M. (2012) The Unity and Diversity of Somali Dialectal Variants, In *the Harmonization and Standardization of Kenyan Languages ; Orthography and another aspects*, The Centre of Advanced Studies of African Society (CASAS), South Africa, Chap.15, p. 263-280.
- TRUDGILL P. (1972) Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich, *Language in Society*, Cambridge University Press, vol.1, n°2, p. 179-195.
- TRUDGILL P. (1994) *Dialects*, Routledge, London, 70p.
- TUCKER CHILDS G. (1997) *An Introduction to African Languages*, John Publishing Company, 265p.

V

- VANHOVE M. (2011) Les langues Afroasiatiques, In *Dictionnaire des langues*, PUF, Paris, p. 237-242.
- VARGAS C. et al. (2010) *Langues et Sociétés ; approches sociolinguistiques et didactiques*, L'Harmattan, Paris, 300p.
- VOGT H. (1954) Language contacts, *Word*, vol. X, n°2-3, p. 365-374.
- VOSGHANIAN L. (2007) *Approche linguistique, sociolinguistique et interactionnelle d'un cas de bidialectisme : arménien occidental et arménien oriental*, thèse doctorale, Université de Lyon 2.

W

- WALD P. & MANESSY G. (1979) *Plurilinguisme ; normes, situations et stratégies*, L'Harmattan, Paris, 283p.
- WALKER D. (2005) Le français dans l'Ouest canadien, In Albert VALDMAN A. et al. (Ed.) *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, p. 187-205.
- WEBER M. (1995) *Economie et Société*, CHAVY J. et Eric DE DAMPIERRE E. (Trad.), tome 2, Chap. 4, Plon, Paris, 131p.
- WEBER O. (1987) *Les Royaumes disparus, Corne de l'Afrique*, Autrement Revue, 249p.
- WEINREICH U. (1953) *Languages in Contact: Findings And Problems*, MOUTON, The Hague, Paris, 148p.
- WEINREICH U. (1958) On the Compatibility of Genetic Relationship and Convergent Development, *WORD*, vol. 14:2, n°3, p. 374-379. DOI: 10.1080/00437956.1958.11659677
- WEINREICH U. et al. (1968) Empirical foundations for a theory of language change. In LEHMANN W. et MALKIEL Y. (Ed.), *Directions for historical linguistics*, Austin, University of Texas Press, p. 97-195.
- WENTZ J. (1977) *Some considerations in the development of a syntactic description of codeswitching*, Thèse de doctorat, University of Illinois at Urbana-Champaign
- WINFORD D. (2003) *An Introduction to Contact Linguistics*, Blackwell Publishing, 416p.

- WINFORD D. (2005) Contact-Induced Changes ; Classification and Processes, In *Diachronica*, John Benjamins Publishing Company, p. 373-427.

Y

- YOUSSEF ELMI I. (2007) Dynamique des langues : l'Amharique à Djibouti, In *Science et Environnement*.

Z

- ZABORSKI A. (1986) Can Omotic be classified as West Cushitic? In *Proceedings of the Sixth International Conference of Ethiopian Studies*, 14-17 April 1980, Tel Aviv, Goldenberg ed. Rotterdam-Boston, Balkema, p.525-529.
- ZIAMARI K. (2008) *Le Code-switching au Maroc ; L'arabe marocain au contact du français*, L'Harmattan, Paris, 296 p.

ANNEXES

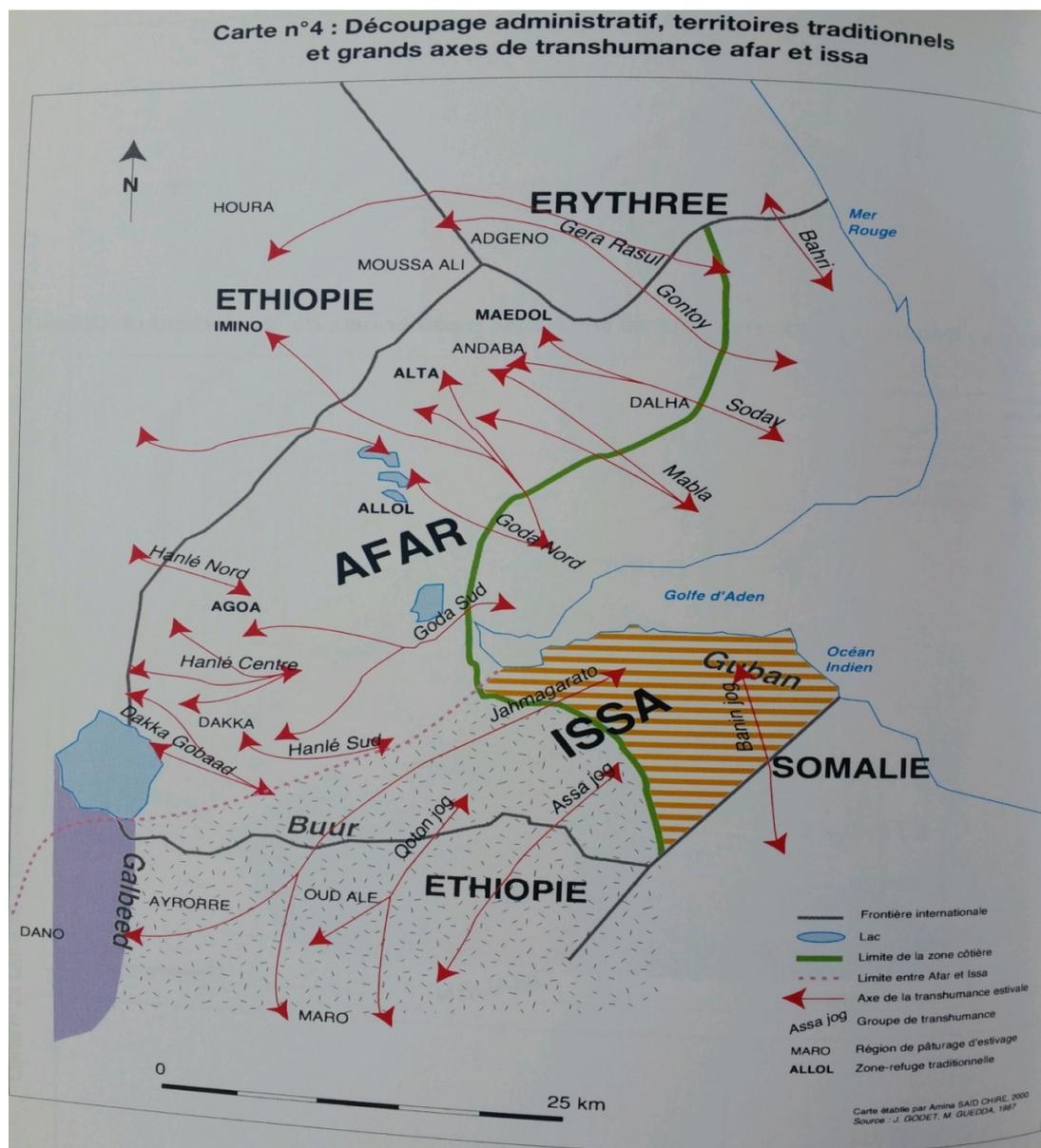
1. CARTES et FIGURES

Carte n° 1 : Carte Ethnique des quartiers autochtones de la ville de Djibouti.



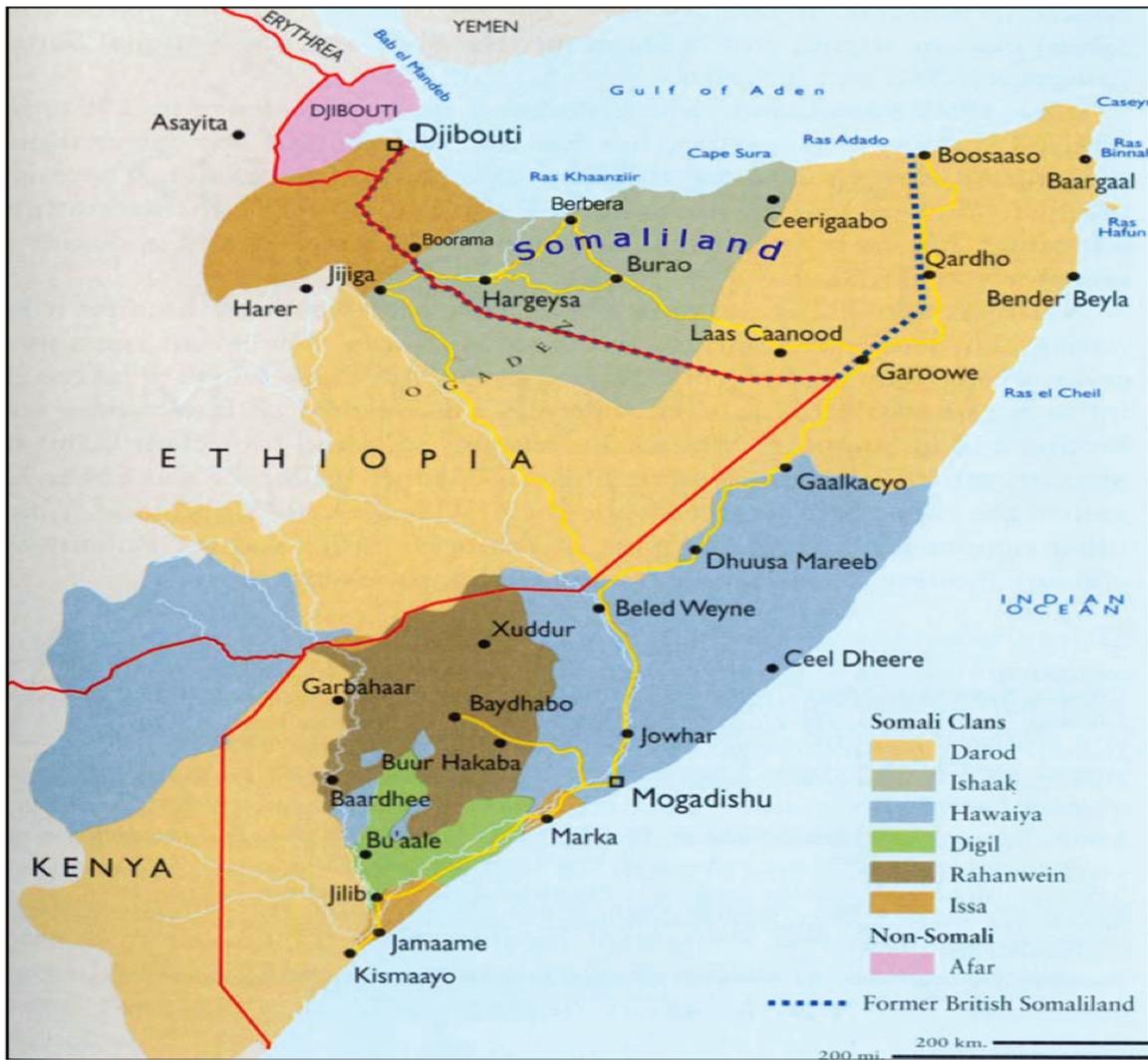
Source : Université de Bordeaux III : 1972.

Carte n° 2 : Axes de Transhumances Afar et Issa



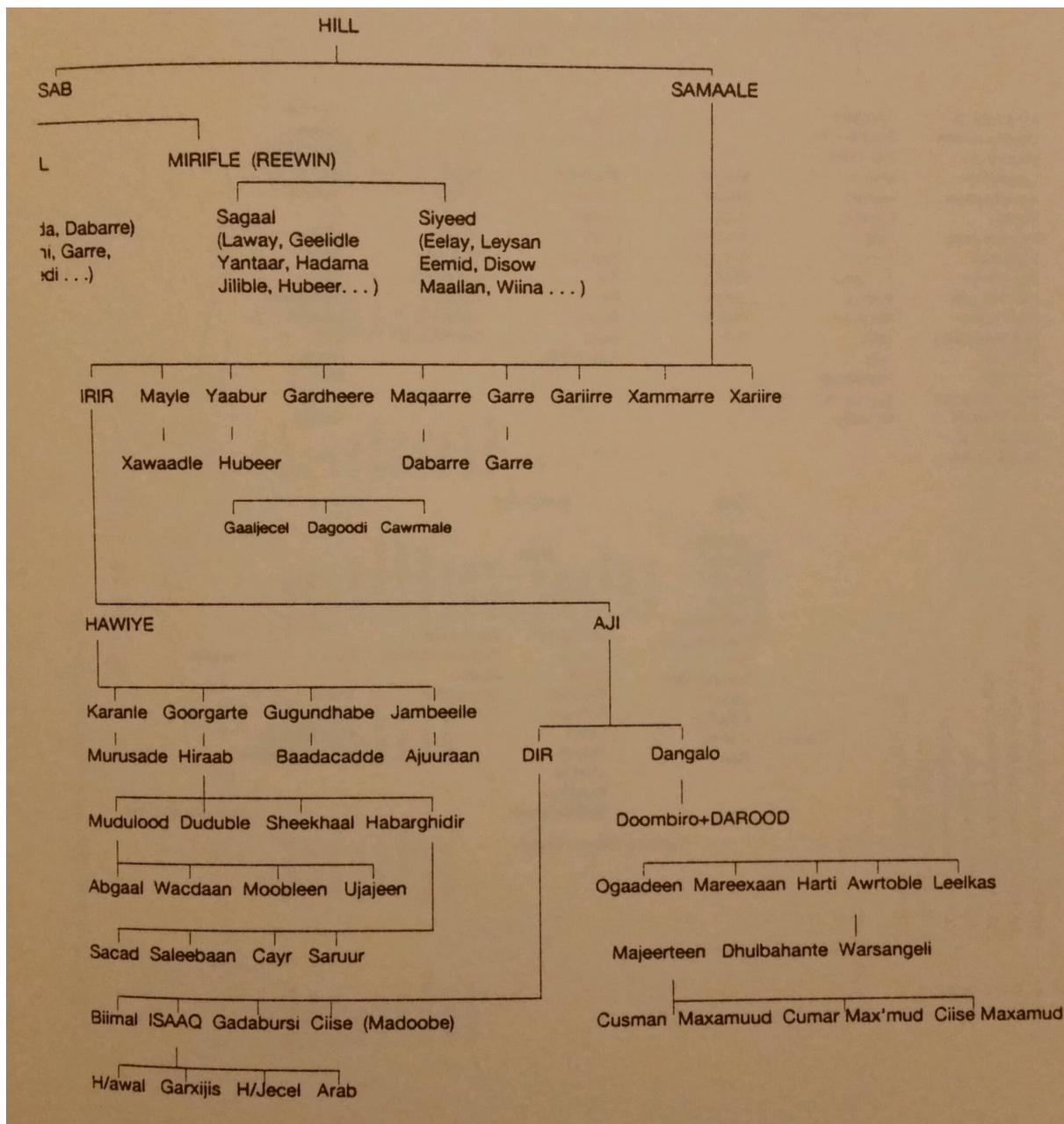
Source : SAID CHIRE A., 2012a : 136.

Carte n° 3 : Repartition Clanique



Source: Andrew Duncan & Michael Opatowski, Trouble spots. The world atlas of strategic information, (2001).

Figure n° 4 : Arabe généalogique des clans somalis



Source : Abbink J. 2009 : 10

2. CORPUS DE TERRAIN

2a : Questionnaire

Section A. Profil des participants.

AQ 1. Genre

- a. Femme
- b. Homme

AQ 2. Situation Sociale

- a. Célibataire
- b. Marié
- c. Divorcé

AQ 3. Age

- a. -20 ans
- b. 20 à 35 ans
- c. 35 à 55 ans
- d. + 55 ans

AQ 3. Quartier (adresse actuelle)

.....
.....

AQ 4. Lieu et Quartier de naissance

.....
.....

..

AQ 5: Langue (s)

AQ 5.1 Langue (s) Maternelle (s)

- a. Arabe
- b. Somali
- c. Afar
- d. Français
- e. Oromo
- f. Autres :

AQ 5.2. Langue des parents

- a. Arabe
- b. Somali
- c. Afar
- d. Français
- e. Oromo
- f. Autres :

AQ 5. 3. Langue (s) Acquis(e) (s) (Ordre d'acquisition (L2, L3, L4....))

- a. Arabe
- b. Somali
- c. Afar
- d. Français
- e. Oromo
- f. Autres :

AQ 6. Situation d'acquisition des langues non maternelles

- a. Avec des amis
- b. Dans le quartier,
- c. En voyage,
- d. Par les voisins,
- e. A l'école//
- f. Autre :

Section B : Statut professionnalisant
--

BQ 1. Fonction de l'enquêté

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| a. Profession libérale | |
| b. Personne politique | i. Force armée / police |
| c. Cadre | j. Retraité |
| d. Employé qualifié | k. Ménagère |
| e. Agriculteur/éleveur/pêcheur | l. Chômeur |
| f. Artisan/vendeur/petit commerçant | m. Étudiant |
| g. Ouvrier/manœuvre/gens de service | n. Inactif |
| h. Autre, précisez _____ | |

BQ 2. Fonction du père :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| a. Profession libérale | |
| b. Personne politique | h. Force armée / police |
| c. Cadre | j. Retraité |
| d. Employé qualifié | k. Ménagère |
| e. Agriculteur/éleveur/pêcheur | l. Chômeur |
| f. Artisan/vendeur/petit commerçant | m. Étudiant |
| g. Ouvrier/manœuvre/gens de service | n. Inactif |
| o. Autre, précisez _____ | |

BQ 3. Fonction de la mère :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| a. Profession libérale | |
| b. Personne politique | i. Force armée / police |
| c. Cadre | j. Retraité |
| d. Employé qualifié | k. Ménagère |
| e. Agriculteur/éleveur/pêcheur | l. Chômeur |
| f. Artisan/vendeur/petit commerçant | m. Étudiant |
| g. Ouvrier/manœuvre/gens de service | n. Inactif |
| o. Autre, précisez _____ | |

BQ 4. Formation Reçues

- a. Scientifique
- b. Economie
- c. Lettres
- d. Langues
- e. Tertiaire
- f. Industrielle
- g. Juridique
- h. Autre :
-

BQ 5. Niveau d'étude

- a. Aucun
- b. Primaire
- c. Secondaire
- d. BAC
- e. Baccalauréat + 3
- f. Baccalauréat + 5
- g. Baccalauréat + 8

BQ 6. Parcours d'étude

- a. Classique
- b. Autre :

BQ 7. Ecole Fréquentée

- a. Public
- b. Arabe
- c. Coranique

Section C. Profil Linguistiques

CQ 1. Etes-vous de père et mère somalophones ou métisse ?

- a. somalophones
- b. métisse ?
- c. Autres :
- Hoyaada iyo abaaha ma soomali baa mise waa kala qoomiyad ?

CQ 2. Dans quelle langue avez-vous effectué des études ? (Pour une personne scolarisées)

- a. Arabe
- b. Somali
- c. Afar

- d.** Français
- e.** Oromo
- f.** Autres :
- Iskool maad gashay (oo wax maad ka dhigatay) ? Afkee baad wax ku barat ay ?

CQ 3. Savez-vous écrire ou lire dans une langue autre que celle de la scolarisation ? (pour les personnes scolarisées)

- a.** Oui
- b.** Non

CQ 4. Savez-vous écrire ou lire dans une langue ? (pour les personnes non scolarisées)

- a.** Oui
- b.** Non

CQ 5. Si oui, en quelle langue ?

- a.** Arabe
- b.** Somali
- c.** Afar
- d.** Français
- e.** Oromo
- f.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- g.** Autres :
- Maad akhrida far kale ootii aad iskoolka ahan ?

CQ 6. Avez-vous vécu à l'étranger pour les études ?

- a.** Oui
- b.** Non
- Dibada wax maad ku soo baratay ?

CQ 7. Combien de langue parlez-vous couramment ?

- a.** Arabe
- b.** Somali
- c.** Afar
- d.** Français
- e.** Oromo
- f.** Autres :
- a. Imisa Luqadood ayaad si fiican ugu hadasha ?

CQ 8. Combien de langue savez-vous écrire ?

- a.** Français

- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :

CQ 9. Quelle est la plus fréquente ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :
 - luqadood ayaad qortaa ? Luqadee ayaad inta badan wax ku qortaa ?

CQ 10. Dans combien langues pouvez-vous lire ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :
 - Imisa luqadood ayaad akhriin kartaa ? Luqadee ayaad ugu akhriin badan ta hay ?

CQ 11. Laquelle est la plus courante ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :

CQ 12. A l'oral, quelle langue(s) utilisez-vous le plus souvent ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues
- f. Autres :
 - Luqadee ayaad inta badan isticmaasha ?

CQ 13. Quelle est la langue que vous parlez le mieux ?

- a. Français

- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Luqadee ayaad inta badan aad ku hadasha ?

CQ 14. Lorsque vous êtes avec un interlocuteur d'une autre communauté linguistique, quelle langue utilisez-vous en premier ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Markaad qof somali ahayn aad lahadlayso, luqadee isticmashaa marka u u horeysa ?

Section D. La langue dans la vie privée

DQ 1. Langue(s) dominante(s) dans la famille ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Luqadee qoyska lagu hadla caadi ahaan?

DQ 2. Dans quelle(s) langue(s) parlez-vous avec vos frères et sœurs ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues
- f.** Autres :
- Luqadee ayaad kula hadasha walaalaha?

DQ 3. Avec quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec votre mère ?

- a.** Français

- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Luqadee ayaad kula hadasha hooyadaa?

DQ 4. Avec quelle(s) langue(s) communiquez-vous avec votre père ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues
- f.** Autres :
- Luqadee ayaad kula hadasha aabbahaa ?

DQ 5. Quelle langue parlez-vous avec les enfants?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Luqadee ayaad kula hadasha carruurtaada?

DQ 6. Dans quelle langue les enfants parlent avec vous?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Carrurtu luqadee ayeey kugula hadlaan ?

DQ 7. Dans quelle langue les enfants parlent entre eux?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :

f. Autres :

○ Carrurtu luqadee ayeeey iskula hadlaan ?

DQ 8. Dans quelle langue les enfants apprennent à l'école ?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :

DQ 9. Quelle langue devraient-ils apprendre ?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :

● Luqadee carrurtu wax ku barata iskoolka ? Luqadee ayay carrurtu wax ku baran lahayeen bay kula tahay?

DQ 10. Quelle langue parlez-vous avec votre époux/épouse?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Mélange de deux ou plusieurs langues :

f. Autres :

○ Luqadee kula hadasha odaygaga/haweynaydaada ?

DQ 11. Dans quelle langue parlez-vous avec la femme ou les femmes de ménages?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Mélange de deux ou plusieurs langues :

f. Autres :

DQ 12. Quelle est sa nationalité ?

a. Djiboutienne

b. Ethiopienne

c. Somalienne

d. Autres :

● Luqadee kula hadasha jaariyada ? Dhalashadeedu waa maxay ?

Section E : La Langue du quotidien

EQ 1. Dans le quartier

EQ 1.1. Dans quelle langue parlez-vous avec les voisins ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :
- Luqadee kula hadasha deriskaga/jaarka?

EQ 1.2. Dans quelle langue parlez-vous dans la boutique ou dans les magasins?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :
- Luqadee ku hadasha suuqa ?

EQ 1.3. Dans quelle langue parlez-vous avec vos amis du quartier ou dans votre vie personnelle?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues
- f. Autres :
- Luqadee kula hadasha asxaabta xaafadda ?

EQ 2. Au travail

EQ2.1. Quelle langue communiquez-vous avec vos collègues ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :
- Luqadeed kula sheekeysataa saaxibada shaqada ?

EQ 2.2. Quelle langue utilisez-vous à l'écrit?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - o Luqadee isticmasha qoraalka ?

EQ 2.3. Avec quelle langue abordez-vous les personnes étrangères au service ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :.....
 - o Luqadee kula hadasha qofka aad garaneyn?

EQ 2.4. Quelle langue utilisez-vous pour faire connaissance d'un nouveau ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :.....
 - o Luqadee isticmasha barashada saaxibka shaqo ee qusub ?

EQ 3. Avec les outils de l'information et de communication:

EQ 3.1. Ecoutez-vous la radio?

- a. Oui
- b. Non

EQ 3.2. Si oui, dans quelle langue écoutez-vous le plus?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - o Maa dhageysata raadiha ? Luqadee ku dhageysata inta badan ?

EQ 3.3. Regardez-vous la télévision ?

- a. Oui
- b. Non

EQ 3.4. Quel type d'émission regardez-vous ?

- a. Divertissement
- b. Information
- c. Film
- d. Culturelle
- e. Politique
- f. Autre.....

EQ 3.5. Dans quelle langue?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - o Maa daawata tiviga ? Barnamijdee dawaata ? Luqadee ku dawaata ?

EQ 3.6. Lisez-vous le journal ?

- a. Oui
- b. Non

EQ 3.7. Dans quelle langue ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - o Maa akhrida wargeyska ? Luqadee ku akhrida ?

EQ 3.8. Utilisez-vous fréquemment internet ?

- a. Oui
- b. Non

EQ 3.9. Dans quelle langue vous naviguez sur internet?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - o Inta badan ma isticmasha internetka ? Luqadee ku isticmasha ?

EQ 3.10. Utilisez-vous les réseaux sociaux ?

- a. Oui
- b. Non

EQ 3. 11. Dans quelle langue lisez-vous ou publiez-vous majoritairement sur ces réseaux ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :
- Maa isticmasha shabakadaha bulshada ? Luqadee ku qorta ama ku dabac daa inta badan ?

EQ 3 12. Dans quelle (s) langue (s) communiquez-vous avec les amis sur les réseaux ou en SMS ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f. Autres :
- Luqadee kula sheqeysata asxabtaa shabakadaha bulshada dhexdeeda ama a SMS ta ?

Section F : Langue, divertissement et culture

FQ 1. Quel type de film regardez-vous?

- a. Action
- b. Dramatique
- c. Comique
- d. Policier
- e. Sciences fiction
- f. Autre

FQ 2. Dans quelle langue ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :
- Filinada noocce daawataa ? Luqadee ku daawataa ?

FQ 3. Regardez-vous des pièces théâtrales ?

- a. Oui

b. Non

FQ 4. Dans quelle langue ?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :

○ Ruwayadaha maa dawaata ? Luqadee ku dawaata ?

FQ 5. Lisez-vous des livres et des histoires ?

a. Oui

b. Non

FQ 6. Si oui, dans quelle langue?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :

○ Ma akhrisaa buugaag ama sheekooyin ?

FQ 7. Ecoutez-vous des histoires narrées ?

a. Oui

b. Non

FQ 8. Si oui, dans quelle langue ?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :

○ Ma dhageysata sheekooyin ? Luqadee ku dhageysata ?

FQ 9. Quel type de chanson écoutez-vous ?

a. Rap

b. Rock

c. Chant traditionnel

d. Amour

e. Engagé

f. Autres :

FQ 10. Dans quelle(s) langue(s) ?

a. Français

b. Arabe

- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - Heesahee dhageysata ? Luqadee ku dhageysata ?

FQ 11. Lisez-vous des poèmes ?

- a. Oui
- b. Non

FQ 12. Dans quelle langue ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....
 - Maa akhrisaa gabayada ? Luqadee ku akhrisaa ?

FQ 13. Y a t-il une langue où vous trouvez que c'est agréable d'écouter la poésie et la chanson ?

- a. Français
- b. Arabe
- c. Somali
- d. Afar
- e. Autres :.....

FQ 14. Pourquoi ?

.....

- Luqadee ayaad danaysaa in aad ku dhegaysato gabayada ama heesaha ?

FQ 15. Ca vous arrive de chanter en somali ?

- a. Oui
- b. Non
 - Heesaha afsoomaali ma ku qaada ?

FQ 16. Connaissez-vous des histoires traditionnelles ?

- a. Oui
- b. Non
 - Maa taqaanta sheeko dhaqameed ?

FQ 17. Racontez-vous des histoires aux enfants ?

- a. Oui
- b. Non

FQ 18. Dans quelle langue ?

- a. Français

- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Maa uga sheekeysa carrurta sheekoyin ? Waa nooce shekoyinku iyo waa luqadee ?

FQ 19. Lisez-vous le coran ?

- a.** Oui
- b.** Non

FQ 20. Si oui, dans quelle langue ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Autres :
- Maa akhrisaa curaanka ? Luqadee ku akhrisaa ?

FQ 21. Il vous arrive de vous rendre à la mosquée ?

- a.** Oui
- b.** Non

FQ 22. Si oui, dans quelle langue écoutez-vous les prêches ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Autres :
- Maa tagta masjidka ? Luqadee ku dhageysata wacdiyada ama qudbadah a ?

FQ 23. Dans quelle langue faites-vous vos douas/prières de sollicitation ?

- a.** Français
- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Mélange de deux ou plusieurs langues :
- f.** Autres :
- Luqadee ku ducaysata ?

Section G : Représentation

GQ 1. Si vous devez qualifier par un mot la langue somali, quel mot utiliserez-vous ?

- a. compliquée
- b. éloquente
- c. difficile
- d. inutile
- e. mélodieuse
- k. Autre.....
- f. belle
- g. facile à parler
- h. utile
- i. Importante
- j. riche

- o Hadi aad eray ku sharixiilahayd af somaliga, eraygee isticmalilahayd sida guracaan, gurux badan, aftahan, fudud, adayg, waxtar leh, waxtar lahayn, hodan, muhiim ?

GQ 2. Comment définirez-vous le somali standard ou plus précisément la langue somali écrite et celle des journaux télévisés :

- a. Littéraire,
- b. Archaïque,
- c. Attirante
- d. Autre.....
- e. Familiale
- f. Incompréhensible,
- g. Accessible ?

- o Sidee u macnaysa somaliga guudahaan lagu hadlo ama somaliga qoraan ama loo uu isticmaalo wargeysyada, : af suugaaneed, af jilicsan, af hore, af aan la fahmayn, af ku soo jiita, af la fahmi karo ?

GQ 3. Sentez-vous qu'il y a une différence entre votre manière parlée somali et celui du journaliste ?

- a. Oui
- b. Non
- o Ma u malayneysa somaligaagu in uu ka duwaanyahay keey isticmalaan wariyashu ?

GQ 4. A votre avis, peut-on parler d'un somali djiboutien ?

- a. Oui
- b. Non

GQ 5. Pensez-vous qu'il est différent par rapport à celui qui est parlé en Somalie ?

- b. Oui
- c. Non
- o Ma u malaysaa in uu jiro somali uu gaar ah Jabuuti ? Maa jirta farqi uu d hexeeya somaliga jabuuti iyo ka somaliland Soomaaliya (ama ka gobola da soomaaliyeed, ama Woqooyiha Soomaaliya, lagaga hadlo ?

GQ 6. Cette différence est-elle ?

- a. positive
- b. négative

- c. avantageuse
- d. valorisante
- e. Autres :

GQ 7. Selon vous, quel somali vous semble le plus correcte ?

- a. Le djiboutien
- b. Somalien
- c. Autres :

GQ 8. Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

GQ 9. A quoi est due cette différence d'après vous ?

- a. A l'âge
- b. au lieu d'habitation
- c. au niveau scolaire
- d. A la différence des clans
- e. A la différence des tribus
- f. Autres :
- o Aragtidada maxaa uu sabab ah? Ma da'da ? Ma deegaan ka? Ma taqliin ta ? Ma qabiil ka? Mise waa sabab kale baa?

GQ 10. Pensez-vous que le parler de vos parents est différents que votre parler ?

- a. Oui
- b. Non
- o Somaliga walidkagu muu ka duwan yahay somaligaaga ?

GQ 11. Est-ce qu'il y a des gens qui te disent que vous parlez mal le somali ?

- a. Oui
- b. Non

GQ 12. Si oui, Qui sont-ils ?

- a. Des amis
- b. des personnes plus âgées
- c. les parents
- d. d'autres personnes somalophones
- e. Autres :
- o Ma jiraan dad ku idhaahda sii qalooqan baa somaliga ugu hadashaa ? Waa kuwe ? Ma asxabtaaba, ma walidkaaba, mise waa dad kale sida reer somaaliya ?

GQ 13. Est-ce que vous seriez prêt à apprendre le somali s'il était enseigné à l'école?

a. Oui

b. Non

- Diyaar ma uu tahay in aad baratid somaliga hadi iskolka lagu dhigo ?

GQ 14. Pensez-vous qu'il faut enseigner les langues nationales à l'école ?

a. Oui

b. Non

GQ 15. Si oui, quelle variété du somali doit être enseignée à l'école ?

a. Standard ou écrit

b. Djiboutien//

c. Autre.....

- Ma uu malaysa in ay muhiim tahay in lagu dhigo iskolka luqadaha dalka ? Lahjadeee weeye in lugu dhigo ?

GQ 16. A votre avis, quelle(s) langue(s) doit maîtriser un Djiboutien ?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :.....

- Luqadee iin ay si fican ugu hadlaan reer jabuti ?

GQ 17. Si vous aviez le choix, dans quelle langue auriez-vous choisi pour étudier ?

a. Français

b. Arabe

c. Somali

d. Afar

e. Autres :.....

- Hadi aad dooraan kari lahayd, luqadee baa uu doraan laheyd wax baras hada ?

GQ 18. Est ce qu'il y a une situation où vous êtes amené à parler seulement en somali?

a. Oui

b. Non

GQ 19. Si oui, laquelle et pourquoi?

.....
.....
.....

- Majirta xaalad (marar) aad ku hadashid uun af somali ? Hadeey jirto w a markee?

GQ 20. Quelle langue voulez-vous transmettre à vos enfants ?

a. Français

- b.** Arabe
- c.** Somali
- d.** Afar
- e.** Autres :
- Luqadee dhaxal uga dhigi/tegi lahayd carruurtaada ?

GQ 21. A votre avis, le somali est-il une langue partagée par tous les Djiboutiens toutes communautés confondues ?

- a.** Oui
- b.** Non
- Maa uu malaynaysa reer jibuti, qoomiyad walba ha noqotee, in ay ku wada hadlaan af somali ?

GQ 22. Si oui, quelle est la cause ?

.....

GQ 23. Etre plurilingue ou parler plusieurs langues est-il ?

- a.** un avantage,
- b.** un inconvénient,
- c.** un handicap qui vous empêche de maîtriser une langue
- In afaf kala duwan lagu hadlo ma dheerad baa mise waa xaalad qargalad (khasaaro) kugu ah oo ku didaysa in aad si fican ugu hadashid luqad kaliyata?

GQ 24. Quelle est votre point de vue sur les chansons et la poésie somali d'aujourd'hui ?

.....

GQ 25. Pouviez-vous les comparer avec les chansons et les poésies anciennes et traditionnelles ?

.....

Sideed u aragtaa heesaha iyo gabayada soomaaliyeed ee

1) Activités Pratiques

a) Traduisez ces mots en somali

Qualificatifs sociaux	
Homme	
L'homme	
Homme (être humaine)	
Femme	
La femme	
Fille	
Filles	
Fils (Sing)	
Fils (Plu.)	
Bébé	
Père	
Mère	
Numéraux	
Un	
Deux	
Trois	
Quatre	
Cinq	
Six	
Sept	
Huit	
Neuf	
Dix	
Vingt	
Trente	
Quarante	
Cinquante	
Cent	
Verbes Infinitifs	
Arrêter	
Sauter	

Entendre	
Dire	
Mordre	
Eliminer	
Mourir	
Gratter	
voler (prendre de la hauteur)	
Outils et Espace de travail	
La porte	
Porte	
Chaise	
La chaise	
Fauteuil	
Table	
Stylo	
Cahier	
Bloc notes	
Feuille	
Feuilles blanches	
Photocopieuse	
Imprimante	
Ordinateur	
Agrafeuse	
Téléphone	
Bibliothèque	
Salle de réunion	
Salle de cours	
Bureau	
Meubles et ustensiles	
Tapis	
Cuisine	
Salon	
Le lit	
télévision	
Le ventilateur	

Ventilateur	
Cuillère	
Couteau	
fourchette	
Bol	
Casserole	
Marmite	
Matelas	
assiette	
Couleurs	
Orange	
Marron	
Vert	
Bleu	
Gris	
Jaune	
Rouge	
Adjectif	
Petit	
Debout	
Pourri	
Sec	
Froid	
Mûr	
Gentil	
Important	
Délicieux	
Long	
Large	
Abondant	
Lisse	
Sal	
Loin	
PRONOM	

Je	
Tu	
Il	
Elle	
Nous	
Vous	
Ils	
Elles	
celui-là	
Celle-là	
Le mien	
Le tien	
Le sien	
Les nôtres	
Les vôtres	
Les leurs	
là-bas	
Comment	
Où	
Pourquoi	
Autre	
Alors	
CORPS	
Cœur	
Graisse	
Main	
Jambe	
Doigt	
Tête	
Lèvre	
Dent	
Ongle (s)	
Ventre	
Poitrine	
Foie	

Animaux	
Poisson	
Chameau	
Lion	
Gazelle	
Chat	
Chien	
Renard	
Chacal	
Tigre	
Léopard	
hyène	
Serpent	
Nature	
Forêt	
Montagne	
Lac	
Mer	
Sol	
Racine	
Brouillard	
Graine	
Route	
Fruits	
Pomme	
Orange	
Banane	
Clémentine	
Raisin	
Raisin sec	
Poire	
Fraise	
Poireau	
Pomme de terre	

Oignon	
tomate	
Ail	
citron	
Piment vert	
Profession	
Coiffeur	
Enseignant	
Secrétaire	
Directeur	
Ministre	
Député	
Informaticien	
Assistant	
Journaliste	
Présentateur	
Infirmier	
Docteur	
Dentiste	
Agent de sécurité	
Président	
Chanteur	
Compositeur	
Animateur	
Commerçant	
Boutiquier	
Ouvrier	
Serveur	
Chauffeur	
Caissière	
Habits et accessoires	
Jupe	
Chemise	
Robe	
Pantalón	

Jeans	
Short	
Challe	
Chaussure	
Bague	
Gourmante	

b) Traduisez ces phrases en somali

o **Affirmative**

- Elle est arrivée en retard
- Il est l'heure de se lever
- Il est l'heure de partir
- Il a annulé notre rendez-vous
- La boisson qui m'est servie est glacée
- Djama est en voyage
- La femme qui est venue hier à la maison n'est pas ma tante maternelle, mais ma tante paternelle
- Pose cette valise, ce n'est pas la nôtre
- Cette petite fille qui pleure cherche sa maman
- J'ai oublié mon rendez-vous avec le médecin
- Quelqu'un t'as appelé plusieurs fois
- Je cherche mon stylo rouge pour corriger les copies
- Je suis inquiet des résultats
- Je prends le bus pour me rendre au travail
- Ne mangeons pas ce plat.
- Ahmed a pris une voiture. Il a pris la nôtre
- Je la ramène à son père
- J'ai porté l'eau avec Ahmed
- Mes vêtements sont mouillés

o **Négative**

- Ali n'est pas né à Dhikil mais à Ali-Sabieh
- Je ne veux pas de boisson glacée car j'ai froid
- Je n'aime pas la douche
- Je ne vois pas la boîte rouge

o **Interrogative**

- Tu as combien de kilo pomme de terre ?

- Pouvez-vous me dire votre nom ?
 - Peux-tu m'aider à faire cet exercice ?
 - Pourquoi tu ne m'as pas appelé quand tu es arrivé à la maison ?
 - o **Exclamative**
 - Il fait un beau temps aujourd'hui !
 - Le soleil s'est levé !
 - C'est une chemise !
 - Il est gros ce livre !
 - Il est neuf ce meuble !
 - Il est plus grand que moi ce chemise !
- c)** Racontez une histoire que vous connaissez en somali, par exemple Carawello, diin iyo dawaco, qayb libaax...
- d)** Pouvez-vous me racontez l'histoire du dernier livre que vous avez lu, du dernier film que vous avez regardé ou votre histoire préférée.
- e)** Racontez cette histoire en somali (ou la narrer en français et demander de le raconter en somali). :

La gazelle que je tuerai

Conte, Conte !

Contes doux comme la soie

Voici ce que l'on raconte que l'on a raconté

Un homme stupide avait épousé une femme entêtée

Voici ce qu'il dit à sa femme :

Eh ! Femme !

Entends-tu le tonnerre dans le ciel ?

La pluie va tomber

L'herbe qui poussera

La gazelle la broutera

et je la tuerai

Je la dépècerai

je découperai des lanières

Elles me payeront une brebis qui mettra bas un agneau

Lorsqu'il aura trois ans

tu goûteras de sa graisse

La femme dit :

Je n'en boirai pas

L'homme dit :

Par force, tu en boiras !

Elle dit :

Je n'en boirai pas

Il dit : Tu vas en boire
Alors, avec le couteau qu'il avait, il lui trancha la gorge
Et c'est ainsi qu'il tua sa femme

2c. : ENQUÊTE LEXICALE 2018

Les mots en français	Equivalent somali
Pronoms personnels	
Je	
Tu	
Il	
Elle	
Nous	
Vous	
Ils	
Elles	
Pronoms Possessifs	
celui-là	
Celle-là	
Le mien	
Le tien	
Le sien	
La mienne	
La tienne	
La sienne	
Les miens	
Les tiens	
Les siens	
Les miennes	
Les tiennes	
Les siennes	
Le nôtre	
Le vôtre	
Le leur	
Les nôtres	
Les vôtres	
Les leurs	
Les Pronoms démonstratifs	
Celui	
Celui-ci	
Celui-là	
Celle	
Celle-ci	
Celui-là	
Ceux	
Ceux-ci	
Ceux-là	
Ceci	
Cela	
Ça	

Pluriel	
Hommes	
Femmes	
Filles	
Bébés	
Portes	
Chaises	
Tables	
Stylos	
Cahiers	
Téléphones	
Bureaux	
Terrains	
Têtes	
Cuisines	
Salons	
lits	
Télévisions	
Ventilateurs	
Cuillères	
Couteaux	
Fourchettes	
Marmites	
Matelas	
Assiettes	
Poissons	
Chameaux	
Lions	
Chats	
Chiens	
Serpents	
Forêts	
Montagnes	
Routes	
Sols	
Pommes	
Oranges	
Bananes	
Clémentines	
Coiffeurs	

Enseignants	
Etudiants	
Secrétaires	
Directeurs	
Ministres	
Députés	
Journalistes	
Présidents	
Chanteurs	
Commerçants	
Boutiquiers	

3. CORPUS TRANSCRIT

3a. : C.1.1. : Qalinka iyo aqoonta (journée internationale de l'écrivain africain)

Animatrice : Salaamu aleykum wa raxmatu allahii waa baraakaatuhu, kulan haboon daawadayaal ku na soo dhawaada barnaamijkeenii qalinka iyo aqoonta// (1) barnaamijkeenii qalinka iyo aqoonta cadadkiisani waxaan ku soo qaadanayna malinta loo asteyey/ waa malinta caalamiga ah eh loo asteeyey qoraaga afrikanka/ iyadoo malintaasi uu xusay ururka// ee/ ururka *geediga buuga ee caravane du livre*// (2) hadaba munaasibadan oo aan cadadkiisani marti u nahay rugta ururka qaran ee haweenka jabuuti oo munaasibadaasi la kaashadey caravane du livre oo marti galiyay// (3) waxa hadaba nala jooga/ waa:: haddaan ku horeyno uun eene rugtan aan marti u nahay waa rugti ururka qaran ee haweenka jabuti enee marwo Fadumo Muuse (4) Enee sidoo kale enee barnamijkani oo dee marti sharafta koowad ay inoo tahay// ee Dr Hibo Muumin Casoowe oo ah madaxa ururka Karavane du livre//... Enee // (5) Waxa oo kale oo nala jogta oo nagala qeyb qadaneysa barnaamijka wakiilka ka socota haayadda finiyaab/ ee Sufraan A. / iyo sidoo kale dee Cabdilaahi bahda barnaamijka qalinka iyo aqoonta iyada oo ka qayb qaadayaasha barnaamijkaasi iyo dee/ een. hoygani aan joognay een munasibadani balaadhan ee lagu soo bandhigay ee ka qayb qaatay oo aan u mahad qelineyno// (6) hadaba todobada bisha novembar/ waa maalinta loo asteyey qalin maalka/ amba qoraaga afrikaanka// (7) dee si gaara aya loo siiyay qoraaga afrikanka/ (8) waa munaasibad aan aad ugu faraxsan nahay/// (9) dalkeena waa markii u horeysey ee urur uu leyahay qalin maalku oo ururka caravane du livre oo isagu cusub oo munaasibadaasi la kaashaday ururka qaran ee haweenka jabuti/ (10) kolay dee haweenku kalin walba way u firfirqoon yihiin iyada oo dee raguna uu ladh.. ladh u yahay oo laga marmaan la isku yaho midig iyo bidix la isku yahay nagalana qayb gaateen barnamijkaasi/// (11) een ugu horeyn hadalka uun hasiiyo oo// (12) eene ujeedada qabanqaabada munaasibadani iyo dee waxyaabaha ee halkani ugu talagaleen in lugu soo bandhigo/ (13) waxaa dee lagu soo bandhigay « Ayaan Daran »/ « Ayaan Daran » déjà waxaa ka muuqata// een magaqii :/ eene haweeneyda amba magaq haweeney/ (14) eene tableau ayaa jira sidoo kale caravane du livre halkan uu ku soo bandhigay/ eene gudoonsiyayna eene ururka qaran ee haweenka jabuti // Dr Hibo ayaa noo macneyni doonta eene tableaugaasi iyo cida qortay iyo/ eene nidaamka ay ugu soo tabiyeen ururka qaran ee haweenka jabuti/ (16) ugu horeeyn hadalka ugu horeeya Dr H. haan siiyo. (17)

Dr Hibo : euh ::: bismillahi raxmaani raxiim/ euh waad mahadsan tahay/ aa ::d baa u mahasan tahay Hibaaq/ sidaad markastaba aad iskugu taxalujinayso walaashay inaad ::: euh ::: *2 ku marti qaado baan oran karaa// iinee qalinleyda iyo wixii wax qora iyo wixii laga qoray iyo wixii la akhriyo ba// (18) markaa waxan aad ugu faraxsanahay horta rabaa inaan mahadnaq u celiyo

ururkani UNFD-ga « Union Nationale des Femmes Djiboutiennes »-ka oo nagu soo qaabiley si' aan uga faaidaysano euh xafladan euh lagu xusayo qoraaga afrikanka / (19) euh :: nooguna eun ansixiyay in aan ka hadli karno amba caravan-ku ay sameyn karto amba ay ku guulaysan karto in ay maalinta in wuxuun ay kala qayb gasho si : euh ::: malintaasi ayna adu euh :: loo iloobinnay u yar ifido ay u noqoto.. (20) euh donc waxan mahadnaq u soo celinaya UNFD-ga / (21) euh : ministaradda donc promotion de la femme-ka iyo Faadumo oo i garab fadhida waxaan leeyahay waad mahadsan tihiin/ (22) hadii aan si yaroo khulaasa ah oo dagdag ah aan u soo sheego/ inee waxan rabnay xafladan inaan aa ::d uga faaidaysano ine ::: inaan taqabalsiino tableau-gaa wayn ee :: walalkeen Cumar. u soo sameeyay oo ka hadlaya euh ::: inee guditaanka ka hadlaya isaga dhan tar... wuxuu wataa histori dhan wataa oo :: inee ::: // (22) dadku ay aa ::d ugu hiiliyeen in ay iibin karaan uuna jabuti uu iman karo// euh :: looxaas amba peinture-kaa waxaa la oran karo oo isaguna la wadaaga xidhiidh la wadaaga buugaa Rashid. qoray/ (23) kolay waa run oo waa maalintii qoraaga afrika markaa anaguna intii aan haynay ubaan kaga.. kala.. kaga qayb galaynaa/ (24) euh markaa bug.. waxaa isku hagaagay buugaa, lawxaa iyo buug sadeexaad oo soo bixi doona/ inshaallah// ayaa isku hagaagey/ (25) markaa waxaan nidhi bal maanta/ tii oo la xusayo si caalamiya maalinta :: qoraaga afrikaanka ha isku dayno inaanay wax ka odhan karno/ (26) sidaa ahaan bay walaalaheen en.. ka shaqeeya UNFD-ga kolay waa gurigii dumarka waxaan jogno markaa waxaan kaga faaidaysano inaan dumarka soo dhex gelin karno oon iskaga waydiin karno madaama uu ka hadlayo guditaanka wuxuu isku gaynaya qoraagii iyo :: maxaa la i dhahd... dumarkii/ (27) dumarkii oo/ laba meelood ka qayb galay horta dhibtu iyagay ku dhacdaa / inee guditaanku iyagaana u gunta u guntaday ee en fait// iskuu taXalujiya inay ka... kag.. dagaaltamaan inay ka hortagaan si' sensibilisation ay kaga hortagaan uu si' ay u dhimaan amba hoos ugu dhaadhiciyaan euh cadadka dumarka dhibtaasi ay ku dhacdo amba mutilation génitalku ay ku dhacdo/(28) waxaan ku gulaysanay maanta in aan isku keeni karno dumar badan/ oo oo:/// euh /// qaybkastee.. midba qaybkeeda amba dhinaceeda amba shaqadeeda amba ha noqotee ay kaga qayb galayso in ay kaga hor tagto amba ay programme sameyso sensibilisation-ya oo lagaga hortagayo // euh dhacdooyinka la leeyahay mutilation génitale-ka amba si' kaleba ha noqotee/ (29) markaa waxaan u soo qadanay inee cinwaanka « femme et développement » kolayba waa amba ha noqoto wacyi galin amba ha noqotoo : - maxaa la idhahda - in.. in euh :: la isku dayo in la dhimo Koleyba waxa loo guntan yahee ee loo dhaga... euh la isku dayo in horay loo socdo// (30) waa euh :: horowmarka dumarka iyo siday ula jaan qaadi lahayd waqtigeega iyo sur.. surtout siday wadankeega ay u horowmarin lahayd// uban u.. iyan *3 mihiim noo noqotay/(31) kolay qofka qa... qalinka qoraya amba *2 couleur ha ku qoro amba qalin ha ku qoro qofka fikirayi// inee :: waxay ku tusaysaa wax fiican buu sameyn karaa// inee dad badan buu isku keeni karaa horowmarna uu dhalin karaa markaa taasaa aad u *mihim* ahayd/(32) inee buuga waad garanoo Rashid. baa qoray

lagaaga sheekeyn maayo inee programmadeenu uu soo maray hayd / (33) maanta waxaa nugu cusub tableau-gaa la keeney // buug kale oo waxaa jira sadexaad oo soo bixidoona oo maanso françai-ya oo - sadex - labo inamood iyo anigu aan isku tagnay/ (34) qayb waxaa ku jirta ka hadleysa tableau-gaas unoo ku tusaysa sidaa inee ::: /// ninkaa :: // maxaa la idhaahdaa /// waxaa ::: poesie-ga la idhaahdo amba ::// *maansoda* sameynaya iyo ninka wax sawirayi siday ku walaaloobi karaan *mabda'* kaliyaata sida ugu :: wax ugu qabtaan... (35)

Animatrice : waa masayahankii... (36)

Dr.Hibo : Waa maasayahankii kii sawirka sameynayey ayaa ku jira iyo kii kritiggiiba (37) anu markaa waxaan ku yar takhasusay badiga xagga kritigga waxaa la (y) 'idhaahdo (38) markaa xitaa waxaan doonaynaa inaan isku kayn.. wali mansod.. labadan qofee maansada ku jirta waa dad ka shaqeeya qaybta presse ecrite-ka ee zurnalistigga ah// (39) markaa waxaa la rabaa in la isku keen.. dadkaasi oo dhan hadii ay isku imaadaan ay is taageersadaan oo qofkastiba wixii uu tarayo uu keensado waxaa dhici karta dhawaaqaasi in aa si fiican loo maqlo oo na wax.. radeenka uu wax ka taabsan karo// (40) in markaa walaahida walaalahayga UNFD-dana a ::d iyo a ::d ayaan :: ayaan ayaan mahad ugu celineynaa / (41) si fiican ayey nooga taqabbaleen kolay waan isku soo noqondoona si aan bug iyo uga sheekeeyo lawxaa hadalka waxaan u daysan walashey F.M. (42)

Animatrice : enee waa tahay aa :d bay u mahadsan tahay DR. H een kolay su'aalaha kale waan isku soo noqonayna // (43) een markan waxaan u imani xogeyaha guud ee ururka qaran ee haweenka jabuti marwo F.M. eene iyada oo dee uga mahad celineyno// (44) kasokow qabangaabada munaasibadani// in ay inoo ogolaato in ay barnaamijkii qalinka xaggan ku qabano cadadkiisani si aan munaasibaddaasi aad ku qabateen ee la xidhiidha maalinta caalamiga ah ee qoraaga afrikanka ah iyada oo eene caravane du livre iyo ururka qaran ee haweenka jabuti ay iska kaashadeen islamar'ahaanta halkani eene loogu talagalay in lagu soo bandhigo// eene doodo suugaamaysan oo ka hadlaya haweenka iyo horowmarka// (45) kolay eene qalin marka la leeyahay waxaa haboon eene inta u badan in uu qaato kaalinta wax ku oolka ee bulshadu ay u baahan tahay waxaanan filaya in arintani aad noo macnaysay ee sadexda haday tahay kii curiyihii fikirka iyo qalin maalkii haday tahay baaa (46)

Sida ay isku huuwadeen wayo sadexduba waa fikir // (47) sadex waaxood oo is qabsaday// oo dee guul baa laga gaadhi kara/ (48) markaas// iin/ hadalka haan siiyo xogeyaha guud ee ururka qaran ee haweenka jabuti iyo// munaasibadani ujeedada ay xambaarsantahay macnee inaga siisa F.M. (49)

Fatouma M. : /// bismilaahi raxmaani raxiim/ waad mahadsan tahay Hibaaq. // (50) waad mahadsan tahay Hibo. // (51) oo :: waxa weeyan/ kolay maanta oo aanu nahay bishu novembar ay todoba tahay// waan.. waxa weeyan maalintii qoraaga afrika weeyan/ (52) aad baan ugu

faraxsan ahay inaan la qabanqaabino maalintaasi in ee ururka ay shir.. gudoomiye ka tahay Dr Hibo. oo ah ururka geedi socodka ina ::: bugagga// oo runtii urur aad u firfircoon ah -waaNa oo- bulshadana wax badan u taraya/ liano waxa weeyan bulshada reer jabuti maaha dad badan akhriya ma nihin marka in ay dad - maxay heeden - *intellectuel ah oo dad wax dhigtay* in ay sameeyan ururkan oo kale si ay umada ku baraarujiyaan ina wax la akhriyo horta waa arin aad u fiican weeyan baan leenaho(n) oo aad u soo dhaweyneyno/(53) mida kalee labaad hadaan u soo noqdo malintan waxa weeyan malinta munaasibada malintan ururkaasi/ (54) euh geedi socodka eene buuga (atr+) euh :: waxay :: isku dayeen in ay maanta soo bandhigaan buugan (ATR+) « Ayaan Daran » oo ka hadlaya gudniika/ iyo tablo// oo isaguna buuga ku*2 ku sawiran buuga// in.. inee : baashadiisa u horeysa tablogaasoo ay u siiyeen hadyad ugu keeneen ururka haweenka jabuti/ eene wayna ku mahadsan yihiin (55) tablogaasina wuxuu ka hadlaya uu aa :::d uu -maxaa ku idhahdaayey - ?? sawirkaasi uu aad u muujinaya dhibaataada uu leeyahaygudniinka uu kuleeyahay euh :: maxaa haydeey bulshada uu ku leeyahay dumarka uu u keeni karo dhibaataada/ haweeneyda dhibaato ugeysanayo inee gudniinkaasi oo ah caado foolxun ah//(56) markaa anagu ururka haweenka jabuti waxaan wada ognahay in uu yahay urur i :nee :// maxaa ku idhahdaayey aad ula dagaaltama caadada xun ee foosha xun leh oo kaalin weyn ka ciyaara oon odhan karno wuxuu yahay lafdhabarka/ in maxay haydeen ladagaalan gudniinka/ in.. inee : dumarka lagu sameeyo amba jidh dilka ama ha nogoto wixii dumarka dhibaato u keenaya (ATR+) in uu ururka haweenka jabuti uu yahay *2ine maxaa ku idhahdaayey hog.. hormood u yahay h.. marwoda koowaad ee dalkuna..... ay tahay// iyadaaba ay maxaa ku idhahdaayey ?? madax ka ah oo in.. oo u hor.. maxay haydee ololaha kaw ka ah si ay ula dagaaltanto ururka ay maxay haydeen arinkan gudniinka//(57) markaa anagu koley// euh :: wax qof.. wax dadwaloo kash.. maxa haydee arinkaasi taageero n.. ka geysanaya amba wax kasoo bandhigaya ururka haweenka jabuti uu u furan yahay/(58) waana*2 hawshuu qabto laf dhabar waxaa u ah in haweenka wixii dhibaato loo gaysanayo// ee ::: maxaa ku idhahdee xaquuqdooda wax u dhimaya ay : in aa // maxaa ku idhahdee ururku wuxuu u jooga in uu haweenka reer jabuuti uu maxaa ku idhahdee horowmarkooga in kaalin wayn uu ka ciyaaro horowmarkeeduna waa maxay waa in xuquuqdeeda in la ilaaliyo haweeneyda// liano waxa weeyan hooyodu waa lafdharka mushtamacA hoyada hadii in xaquuqdeeda ay leedahay/// ine :: iyo dhibaataada wixii lagu hayo iyo wixii dhibaato ku haya caafimaadkeeda in maskaxdeeda// in xaquuqdeeda ku haya// hadii maxaa ku idhahdaayey si fican loo dar.. daryeelo waxan u maleeynayaa mushtamaca dhamaantii uu wada hagaagaya li'ano hooyadu laf dhabarka weeyan mushtamaca weeyan taasaa astaan noo ah markaa ine koley (59) -waxa weeyaan – waxaa (n) aad ugu mahad celinaya dhamaan dadkii een ururka xuminta ka ah in maxayheyden ururkan geedi socodka buugga (ATR+) oo anigoo ku hadlaya inee ?? magaca marwada kowaada in :: aan doonayo (ATR+) inaan mahad nag u soo celiyo dadaalka WEYN ay ka ciyaaren arinkaasi

dhibaatada bulshada wax weyn ?? ka.. ku haya dhibaato weyn ku haya // in ay kaga *2 maxay haydeen kaga ?? dagaalkaasi ay kaga soo qayb galaan qalinka// (60) oo buugan (ATR+) ay « Ayaan daran » ay soo bandhigeen oo ay soo bandhigeen tablogan/ taasi waxaan u maleynaya waxay noo nogon doonta anaguna hubkii aanu ku dagaal tagayney ayey noo nogon doonta waynu ku mahadsan yihiin// ine ::: maxaan ku idhahdaayey/ aad baan anagu hadaa nahay ururka haweenka jabuti u garab ?? maxay haydeen ?? u ag jognaa// enee :: Dr H. iyo maxaan ku idhahdaayey (**) asxaabteeda ku jira ururkan « caravane du livre » oo nuleenahay// maxan ku idhahdaayey dagaalkaasi anaguna koley markii horee waan ku jirnay// iyaguna imika waxaan nala noqon doonan gaashaan oo dee qalinka iyanu ku maxaan idhahdaayey (rire) no.. nagala soo qeyb geli doonaan oon dagaalkii aan ku jirnay inchallah. (61)

Animatrice : aad bay u mahadsan tahay xogeeyaha guud ee ururka qaran ee haweenka jabuti een marwo F.M. // (62) een barnaamijka uun baan ku sii soconayna iyada oo dee qadakiisani sidaan soo sheegnayba si gaara aan ugaga hadleyno maalinta caalamiga ah ee loo asteeyay qoraaga afrikaanka/ (63) malintaasi oo ururka caravane du livre ama see geediga buuga oo uu u asteeyay isaguna in u ku soo bandhigo qalinkiisa waa qalinka qalin maalka ururkaasi in hadii ay buug noqoto iyo : hadii ay noqoto/ tablo ay noqotaba in uu arintasii enee uu ku soo bandhigo oo kaga hadlo dhibaatooyinka haggaa haweenka gaar ahaana eene gudniinka oo caado qadiimiya ah oo ilaa imika (dee) koley bulshadu ay haystaan// (64) markA arintaas aya/ uu kaga qayb qaatey malinta qoraaga afrikaanka/ (65) dabcan dee rag afrikaan ah ayaa sameeyay/ en ururkani// enee geediga bugana waa ku bohoobay qalin maal afrikaan ah oo reer jabuti ah gaar ahaan laakin munaasibadaasi guud ayaan afrikada ula wadaageyna// (66) een markan waxaan hadalka siini wakiilka ka socda haayada F.// eenee S.A. oo/ iyadana munasidan ka soo qayb qaadatay// (67) han idhaahdo uun sidee u aragtaa iyo eenee qalinka ay soo bandhigeen buuga marka laga hadlayo ay soo bandhigeen Caravane du Livre iyo tabloga ay ugu deeqeen ururka qaran ee haweenka jabuti oo ka hadlaya labaduba ee/ne dhibaatooyinka haweenka gaar ahaana gudniinka si gaara ah uga hadlaya (68)

S.A. : Intervention en français (non transcrite)

Animatrice : waatahay aa :d bay u mahadsan tahay wakiilka ka socda hayada F. S.A./ (69) waan ku sii soconayna barnaamijkeenani uu yahay barnaamish balaadhan dabcan waa barnaamish lagu xusayo munaasibad balaadhan waa malinta qoraaga afrikanka/ (70) isla mar ahaantana dee ururka geediga ee buuqa/ horta haan ku hambalyeyno waayo ururku waa uu cusub yahay oo bishii sagaalaad iya si rasmi ah uu u dhashay hadana een iyada oon joogno bishii kow iyo tobanaad waxa een uu dhaqdhaqaaqo sameeyay/ ee lama soo koobi karo ee kolay baraha bulshadu ku kulmaan sida Fasbuuga dhalintu way kala socotaa/ eenee waxaana

ujeedadiisu ay tahay mudadaasi aan la shaqeyneynay in uu dhalinta uu ku soo jiido in ay wax akhriyaan een waxna qoraan/ (72) dabcan umad aqoon leh iyaa horowmar gaadha waayo salka horowmarku waa aqoonta/ (73) horta isla mar ahaanta marka dhibaato laga cabanayo halka wax looga tabiyo bulshada waa qalinka weeyan hadii ay noqoto suugaan iyo hadii ay nogoto eenee tiraab qur'xoon oo wax lagu qoro sidaa buugani eeh ku soo bandhigeen maanta/ (74) een// ururka qaran eeh haweenka jabuuti eeh « ayaan daran » sidoo kale waxaa qeyb wayn ka qaadanaya// oo fariimaha bulshada si wayn u gaadhsiiya xagga qalinka een sawir gacmeedka oo tablo ay ugu deeqeen ururka qaran ee haweenka jabuuti ururka caravane du livre een af keena marka lagu turjumana geediga buuga/ (75) dee waana geediyoo/ malinba meel buu jooga waxaan u raacnay Dikhil¹²⁷ oo uu joogay sidoo kale Carta¹²⁸ ayuu malin joogay// eenee rugtiisu waa biblotek mynisibaal maantana wuxuu jooga ururka qaran ee haweenka jabuuti isaga oo dee mowducyadiisa iyo qalimadiisa kala duwan uu qaybtiisa maanta uu ugu talagalay ay tahay in uu kaga hadlo dhibaatooyinka haweenka gaar ahaana dhibaatada gudniinka oo dhaxalsiisa dhibaato badan oo haweeneydu cimrigeega ay ka qaadeyso cafimaad daro iyo dee dhibaato badan oo kale// (76) haan ku sii socono uun barnaamijkeenani qalinka iyo aqoonta oo cadadkiisani munaasibadaasii tahay/ (77) een markan waxa nagu soo biiray een Maxamad R. / oo ah xogeeya ku xigeenka ururkaasi eene Caravane du livre (78) een Maxamad/ bal idinka oo dhaqdhaqaaqyadiinu ayna yareyn// een hadana/ marka laga hadlayo eene qalin iyo kalinta uu ka gali karo adeega bulshada sida munaasibadani oo kale oo u kala qayb qaatay ururka qaran ee haweenka jabuuti dhibaatooyinka haweenka ay wacdi galinta ay wadaan in ay qayb ka qaataan in sidee u aragtaa (phrase interrogative) (79)

Mohamed R. : Aslaamu caleykum waad mahadsan tahay Hibaq.// euh ::: horta ?? ineen ururkan la caravane du livre geediga qalinka c'est vrai waxa la abuuray im(i)ka il y a que :: a peine deux mois hadii :: la isku wada geeyo (80) euh :: imika bishiisii Sadexaad ayuu galidoona inchallah hadii ilaahay idhaahdo eene waxaan isku taxalujina walahi euh badi saan dadka ugu soo dhaween lahayn akhrista qorintaanka eene markaa in markeeyn okaazioogan journée international de l'écrivain africain/ (81) een waxaan nasiib u yeelanay een avec maxay haydeen// la contribution de la présidente Hibo. in inaan helno taablogan uu noo soo- noogu deeqay euh ::: ee :: /// sur euh ::: lagaga hadlayo gudniinka maxay haydeen fircooniga maxay haydee : gabdhaha/ (82) en même temps na waxaa jiraa inee : buuggii Rashid X. qorey ee « Ayaan daran »// (83) oo isna arintaa ka hadlaya halkaas waxaad ka arkeyna in ay eene qofkan abwaanku amba –ha- qoraal (*2) ha ku sheego -maxay hayd- wuxuu :: doonayo (ATR+) ma haa taswiir haa ku*2 cabiro in ama hees ha ku cabiro ama wuxuu doonayo ha ku cabiro waa qof bulsho ka tirsan/ (83) wixii euh bulshada maxayhaydee// euh dhib jirta amaa : ay tabanayso

¹²⁷ Une des six régions de Djibouti situé au Sud du pays

¹²⁸ Arta : Egalement une des régions de Djibouti

ama ay maxay haydee k. dhaleeco leedahee laga toosin karayo// (84) uu k. ku dhex jiraa bulshadii donc wixii u(mbu) isna tabinaya uu sheegaya (ATR-) uu tusaya wuxuuna kolay ba maxey haydee euh//(85) qoraagu kuu doona ha ahaado qalinku doono ha sito amba pinceau ha ahaado ama maxay haydee qalin ha ahaado wuxuu doonaya kolayba in uu cabiro suurad/ (86) markaa ahaan bulshada jirta oo in wax laga badilo ama la horowmariyo ama. Euh/ uu doonayo/ (87) donc waxaa kulmay halkan ku kulmay sadex inee :: fan hadii aan odhan kareyno (regarde la journaliste qui lui confirme de la tête) waxaa kulmay gabay ama tix euh :: sheeko oo roman af gaalaad lagu idhahdo iyo sawir gacmeedkii oo intuba ka wada hadlaya haweenka iyo dhibta ay leedahay gudniita fircooniga (88) markaa kolay ba anaku waxaan doonaynaa in aan ku wacdi galino in uu qofkan euh : wax qoraya qofkan wax sawiraya qofkan wax in tixda maxay hadee tirinaya in uu yahay qof bulsho ka tirsan oo bulshada uun ka waramaya dhibteeda iyo waayeheega. (89)

Animatrice : waa tahay in haan ku sii socono uun aad buu u mahadsan Maxamad R. // (90) enee haan u imaado marti sharafka koobaad een Dr. Hibo M. isla mar ahaan taana ah gudoomiyaha ururka caravane du livre ee geediga buuga/ (91) eene imika Dr.Hibo een. haan waydiiyo uun bandhiga iyada oo dee afka faransiiska aad ay ku bandhigtay/ eene buugaan taasi iyo waxyaabaha ay ugu talagaleen in ay maanta kaga qayb qaataan munasibada qoraaga afrikaanka ay ku xusayaan een markaas in bandhigii xooga afkeenana noogu soo koobto uun han waydiiyo. (92)

Hibo : Waad mahadsan tahay Hibakh horta maanta kolay maanta waxaan odhan lahaa : *maadama* aan xuseyno maalintii qalinlaha afrika oo dee(euh) kaga faa'ideysanayno in aan ka hadalno mawduucaasi iyo :: dhawrka inee :: maxay hayde. artiste ee isku kulmay mabda'a kaliyaata ee ahaa in laga hor tago guditaanka eu ::h inee :: oo laga wada hadlo *lasku* (la isku) dayo in wax inee dadka lagu wacdi galiyo taa waa muhiim taasi// (93) waxan doonayay in aan idhahdo kolay maanta waxaan odhan- waxaan siin laha martisharafa u horeysa UNFDga waayo// euh :: inee : Rashid baa idhahdaa - maanta i nalama joogo Shiinuhu¹²⁹ jooga- ayaa idhaahda ayaan daran ayaan badan bay noqotay (94) markaa markaan bilaabeynay karavaanka lix iyo tobankii septembar// ayaan*2 abaabulihii u horeysay sameyneey maxaa la idha(da.) Assemble general-ka premier octoobar-na wuxuu qaatay titarkii officiel-ka ee formel-ka markaa anaguna wali waan euh :: -inkastoon inee aad u soo shaqay(ney) laakin si ?? u shaac baxno formelle noqonay baan odhan kara// (95) in. wax badan ma jirno/ (96) markaa maanta waxaan rabney uun inaan walaahida aa ::d ugu mahad naqno (*2) dadkaa badan ee isku dayey inay wax in ay fikir ay keenaan//(97) inee waxay ka bilaamatay riwaayadaa Rashid ayey ka bilaamatay inee waxaan horta rabaa Hibaaqey inaan ku sheego – maanta Rachid nala ma

¹²⁹ La Chine

joogo/ isagu waa secretaire general-ka karavane du livar-ka kolay hadana sheeda buu nagala socdaayuu inee *2 uu naga soo taageeraya – markaa inee ::: isago isagu waxa weeyaan auteur amba waa qoraa isagey ka bilaamatay baa la odhan kara buugan oo uu qoray toban sanad ka Hor//(98) oo aniguna markaa uu ii keenay oon isku deynay in aan daabacno ayaa waxay ka hadlisay inankan kalee isagu sawirgacmeedka sameynaya// (99) euh : anaguna waxaan isku daynay in aan ku dari karno poésie waxaa la idhaahdo tix inaan ku dari karno in.. buug kalo soo bixi doona jiro « passerelle » la idhaahdo oo ka sheekeynaya isaguna :: excisionga sidaa ahaan bay buugan iyo u kul.. bugagan iyo MGF-ta iyo karaavane-ku ku kulmeen/// (100) waxaa la is wayd.. waxaa la is waydiin kara kulankaasi halkuu ka imiday/(101) Rashid waxa weeyaan secretaire general-ka karavaan-ka Cumar M. waxa weeyaan membre d’honneur waxa la odhan karo/ waxa weeyaa ::n euh ::: xumin sharafeedka Caravane du livre isaguna uu ku jiraa uun aniguna waan ku jiraayo waxaan ahay gudoomiyihii markaa waxa isku tagey sidaa ahaan baan maanta lahayn qoraayaal inee ku jira amba ku midoobay uu in geedi socodka (2^{ème} -o ATR+) ine buuga markaa madaama uu qalinku iyo wax oo la cabiro waxay keenaysaa –siduu Maxamad lahaa- waa qof bulshada ku jira bulsh... bulshadana messaaze amba wacyi u diraya markaa waxay ::: euh isku dayaan qofka qalinka leh in uu fikir gudbiyo amba in uu wacyi galin uu gudbiyo amba in uu wax ka hadlo/ (102) kolay waa hadal markaa wuxuu rabaa in uu hadalo kale in laga dab.. laga daba qaato oo la maqlo/ (103) markaa// dhawr qof oo wax kaliyaata wada yidhina aad baa loo maqlayaa/ (104) markaa waxaan ku guulaysanayna walaalehena UNFD-ga oo maanta waxaan jognaa aqalkii dumarka// inay iyaguna ay nala qayb galan oo ay idhaahdiin anaguna waan wadnaaye soo dhawaada// (105) urur waxaa noqonaysiin nala jaan qaadaya nala ambaqaadaya amba nugu taageeraya i ::n mutilation génital-kaas nugu taageeraya/// (106) markaa xitaa waxa jirta waxa nugu jirta dad badanoo ka shaqeeya :: RTDDa inika ayaa ka mid ah qaar badan oo ka shaqeeya nationgoos idhi (ATR+) walaahi waa ::: ine :: maxaa idhahda waa fikir fiican (oo) si’ fiican u soo dhaweeyay/ (107) markaa qalin kaligii baa midayni dad’kaasoo dhan wax fiican oo bulshada wax u tarayana bixinaya sidaa ahaan baan odhan laha walaahida aa ::d iyo aa :d in loo habalyeeyo ninka qofka qalinka haystaa amba fikir haa qoro amba ruwaayad ha qoro dadka ha ka qosliyo wuxuu markastaba uu tabinayaa waxaana la mooda in bar.. baryahan dambe sawirka iyo sawir gacmeedka iyo waxa la idhaahdo dessin-ga in uu aad u soo baxayo buug dee *buug (pluriel)* badan// (108) waxa maanta la mooda in ay sawirku dadka aad u soo jiito idhahooga tii oo wakhti la hayn buug buug deh dhawr pash page (anglais) ah la akhrin karayn (109) inee kolayba adu waad nala socotaayo caravane-ku siduu u socdo waad *2 arkeysaa walahi koleyna// (110) ine waa dad jeclaaday uun in ay buuga iyo qoritaanka ay ka hadlaan ay horowna u mariyaan inee euh :: qofkaste wuxuu isku daya wixii uu ka *2 ambaqaadi karayo in uu ka ambaqaado/ (111) euh waxay ku tusaysaa geediga buugu hadii dhawr qof ay isku tagaan in ay wax muujin karaan// (112) waxa dhici karta in mutilation

genital-ka in badan baa laga soo hadlayey in badan bay UNFD-gu soo wadeen donc waxan leenahay hanbalyo hadan(a) (113) marka dhawr qof lagu soo daroo qoraa lagu daroo ine lagu daro maxaa idhaahdaa// in qof qosliya/ lagu daro qof myzig sameynaya lagu daro qof kale// (113) wixii uu soo ko.. soo shaac baxaya wax fiican buu noqonaya// (114) kolayba qoraaguna dee dhawr af buu ku qoraa waad nala socon doontaayo mar dhow euh :: waxa ka dhacay hayad lixdii buug eeh madaxweynuhu :: taageeray eh daah furkii lugu sameeyay euh :: Ibraahin iyo baa jiroo hadhowtooleh soo gali doona//(115) markaa inee afrikain ::-gu amba ecrivain afrikain uu na wada walaaleynaya waayo guditaanku wax jabuuti u gaara uun maaha// (116) euh ine :: Hibaaqey/ waa waxyaabo/ inee :: caado u ah wadano kale oo afrikada ka mid ah (117) markaa in la isku dayo wixii si isku biir ah looga wada hadlo loo tuso ine :: qalin leyda/ oo ninka looxa sawirayi ninka myziga tumayi ina waa dad sida sensibilization-ga amba ayay aad iyo aad wax badan u taraan oo waxa la odhan karaa way taabsadaan bulshada si fiican na wax uga dhaadhicin karaan iniguna wad :: /// (118) wad ::: isku dayeysiin inaad /// maxaa la idhaahdaa/ in aad gudbisiin donc waa nii mahad naqaynaa inigana bahda RTD-da hadaa tihii. (119)

Animatrice : markan karavane du livre marka laga hadlayo geediga buuga (ATR-) een kuma koobno uun dee qalin maalka waaweyn ee roog cadaaga koley waa u jeedada ay u sameeyeen geediga buuga in ay dhalinta een ay ku soo jiidaan eenee qoraalka iyo akhril... akhriska (120) isla mar ahaantaana qofkastiba hibo ayuu leeyahay dhalinta hibadaasi ay ku jirtana si ay u taageeraan ay u soo shaac saaraan/ (121) hadaba geediga buuga waxaa ka qayb ah ama xumno ka ah dhalinyaro sida Suhayb oo kale/ (122) ee Suhayb isagana haan waydiiyo uun sida u arko geediga buuga mutada.. mudadaasi uu jiro een (ka) dhalinyaro ahaan sideed ula socotaan een ka warrama bal dhiiri galin intee leeg baad ka hesheen maxaa see niiga kordhey (123)

Suhayb : bismilaahi raxmaani raxiim euh : magaqaygu waa su ?? cali yuusuf waxaan ka mid ahay euh ::: karavane baan ka mid yahay// euh ::: iyo comité exécutif keega// (124) waana kuu mahad naqaya Hibaaq oo maanta nooggu soo marti qaaday emission-gaaga// (125) oo ::: chance u helnay// (126) euh :: waxaan aan rabnay na in aan ka sheegano/ debat-gii aan lahayn galabtiina aan ::: euh organise-yno een meeshan oo UNFD-gii ah/// (127) markaa :: waxa weeyaan horta mushtamac walba societe walba waxaa jira phenomene amba daahirad haysata // (128) jabutii iyo wadanada frontièr-ka aan la leenahayba waxaa ilaa sanado badan soo haysatay mushkilada MGF-ta amba maxaa idhaahdaayey gudniinka fircooniga maaha gudniin walba waa ka fircooniga uun weeyaan// (129) eene : markaas su'aasha hadaan u soo noqdoo euh :: association euh(*2) la caravane du livre euh waxay imika jirtaa in ku dhow labo bilood anagoo joogna bishii novembre/ (130) waxayna intii euh / wakhtigii euh soo dhaafey activite-yaal xoog/ euh badan ay orgaanizeysay euh kuwa ku saabsan ha noqoto maxaa idhaahdaayey qoritaanka amba

kuwo ay ugu yeedhay ecrivain-yaal ay ugu yeedhay sidey buuggaantooda ay u soo bandhigaan markaa waa exposition des livres // (131) euneu ::// objectif-yaasha ay leedahayna waxa weeyaan siday u sheegtayba Dr.Hibo // in akhrista iyo qoritaanka la promuvaayo. (132) Comment on dit (133)

Animatrice : la horowmariyo. (134)

Suhayb : la horowmariyo wadanka dhexdeeda// (135) markaa euh :: intu jiro ururkaasu inshaalah association-ga Caravane du livre waxay dhiirii galin ku sameysay jeune-ka euh jeune-koo qudha maaha xitaa dadka shaqeeya siday wax u qoraan iyo siday wax u akhriyaan waxaayna mar dhow lãseysay concours oo ku saabsan markaa poésie-ga// euh :: iyo nouvelle (136) markaa taana waxay tusaysaa in markaa in objective-yaasheeda in ay (*2) ku horowmarayso ay soo saareyso fanka wadanka dhexdiisu (137)

Animatrice : waa tahay aad buu u mahadsan yahay eene Suhayb. (138) eene Caravane du livre runahaantii waxaan oran karnaa waa urur daboolay baylah jirtay ama see in buuxiyay meel banaaneyd dhalintuna een ay aad uga faa'idaystaan inta ay ku xidhan yihiin waxaan aragnaa dhalin badan oo aad ugu xidhan ururkaasi// (139) eene waxaan ku sii soconayna qaybihii u dambeeyay ee barnaamishkeena/ ugu dambeyn Hibo maxaa ku soo gunaanadi lahayd barnaamishkeena. (140)

Dr. Hibo : waad mahadsan tahay Hibaaq/ (141) horta waxaan rabay dhawr yar in ?? in aan ku yara noqdo waxaa iswaydiin mudan amba la is waydiin kara buugan « Ayaan daran » maxaa loo soo celiyay/ (142) oo kolayba si fiican markii hore looga hadlay programme kalo laga hadli doono IFD-ga ku jira// (140) waxaan uga hadalnay siday u midoobeen amba ay u walaalobeen looxaas amba sawir gac'meed kaas maanta loogu deeqayey todobaa(d)kii gudihiiisa ayaa loo keenay hayd oon rabnay in aan kaga hadalno sidaa ahaan baa ayaa *2 buuga u soo hadal qaadnay/// (141) buugaa bug waxaa soo bixi doona sadexaad oo kani wuxuu ahaa :: in : sheeko ka Cumar Mubine wuxuu ahaa inee :: sawir gac'meedka buug kalo suugaan ah soo bixi doona oo sadex qof ay ku midoobeen/ aniga euh iyo labo walaaleheeno ka shaqeeya qaybta communication-ga inee ee nation-ga khaalid H. oo isagu directeur ka ahaan jiray - waad garan baan u malayni – iyo Cabdi M.F. imikadan na ka sii shaqeeya ministère-ka télécommunication-gu jooga euh ayaa keentay in aa ka sii hadalno sii euh :: (142) markaa waa silsilad is daba socota markaa waxaan euh :: sidaa ahaan baa keentay in aan dib ugu noqono// (143) inee waxaa ku soo biiray ee jaldiika waa maxay qaybta hadii laga hadlayo in euh : guditaanka// (144) maanta waxaan u yeelanay nasiib ine ::: rag waxa la odhan karo/ (145) markii horee waxaa la odhan jiray su'aashu waxay wax waddaaga uun bahda dumarka// (146) laakin imika waxaa soo galay in.. bahdii raga soo galay een buuga ruwaayada qofkii ka qoray waa// waa *2 inan// (147) waa Rashid oo waad garan/ (148) looxa waxaa sameeyay waa Cumar M. waa *2 (isaguna) waa nin/ (149) buuga waxaa ku wadaagey ee soo socda « Passerelle »-na waa laba inamood iyo gabadh

markaa waxa dhici karta way ku badan yihiin shan.. markaa lix la qaado shan bay yihiin// (150) waa waxaa *2 ku tusaysa in euh wacyi galintii in uu heer qaadhey wayo waxan.. in bulshadu labay ka kooban tahay labo uun baa wax lagu fali karaa// (151) markaa waxyaabaha wayn ee laga guun gaadhey ee buugu uu ka gun gaadhay iyo lowxa/ waxaa weeyan in ay soo jiitan maxaa la idhahdaa qofka la odhan karayo mas'uul buu ka yahay reerka mas'uul buu ka yahay caruurta iyo dumarka isagu ah aabaha // (152) in uu aabuhu u foojignaado in uu isku dayo in uu *2 ka hor tagi karo// (153) markaa Caravane du livre amba geedigu buugu walaahi kolay ba waxaa badiga lagu yar canaantaa baa la odhan kara buuga faransiiska ku qoran umbuu daba cararaa// (154) anagu ine *2 luqadu waxaan u haysanaa in wax lagu tabiyo// (155) luqadaha aan leenahay ee uu wadanku leeyahay ee hoyadana aad baan ugu faanaa amba somaali ha noqoto amba canfari ha noqoto amba carabi ha noqoto laakin sadexdaas waxay ku.. waxay isku fah'maan luqada faransiiska ee iskoolka ku dhigano ee bugaguna ay ku qoran yihiin// (156) laakin waxaa u yaala Caravane du livre programm-o badan ay ku soo dhaweynayso bugagaas (157) euh :: anagu waa buug uun waxaan ka tix raacayno amba carabi ha ku qoranaadaan amba faransiis ha ku qornaadaan kolay ba waxaan leenahay « ahlan wa sahlan »/ (158) qof waxaan ine mihiimadu waxay tahay in aan tix raacno amba m.. horowmarino buugu qofka qoro uun male kii qoray uun buugu male waxaa leh ee siiba ka akhriyaya markaas waxaan mar walba isku taxalujinaa in kii akhriyayey si fiican u gaadho kani wax qorayina kalmadii iyo mihiimadii iyo fikirkuu qoray siduu u tabi karo// (159) markaa taas umbaa (uun+ba)*2 waxaan u malaynaya guul laga gaadhaa markii aad wixii aad doonaysay inaad *2 bulshada ku tidhaahdo (160) markaa toos u maqlaan markaa waxaan isku daynaa in aan labadaa qof iyo dadkii kale bibliotegga waad aragtoo Carafaa nala socota in waxaa nala socota qolada kritiigga aya nala socoda/ (161) in waxaa nala socda qoloda zurnalistigga oo waa adiga arkay walalkay Kenedid// (162) isagu uu nala jooga badiga oo isaguna wuxuu ku yahay karavaan-ka waa kamid (163) waxaan is yar.. inee is yar waydiinay taarikhda maxaa idhahdaa geedi socodka buugga wuxuu si rasmi ah uu u dhashay le premier octobar adiguba ka soo tix raac intu jiro maanta premier octobar maanta maxaan nahay todoba hadii la tirin karo maalintii recipisse-ga la siiyay waa bil iyo todobaad laakin ine :: maxaa la idhaahdaa intu horu soo dhaqaaqayey uu soo buxamayay dadkuna ay i sa soo qorayeen marka la isku wada geeyo sadex bilood ilamaa afar bilood bay noqon karta (164) reseau sociaux-guna aad uga socdaa dhalinyar badan na way ku soo xidheen euh ugu dambeyn/ (165) waxaan odhan lahaa uun euh :: madaama aan maanta u fadhino oon rabno in aan isku dayno inaan celebra-yno euh :: journée internationale de l'écrivain marka aan ku xidhan karno maxaa la idhaada aduunka oon la jaangaadi karno// (166) markaa :: ine :: uu isku dayay Rashid H. prix- waxaa jira uu imika gaaniyeeyay buuggiisii ka sheekeynayay « Le pacte du silence » oo editionga ah/ (167) markaa xataa in aan isku dayno buuggagaa jabuuti ku soo baxaya in dibadaha lagaga shekeyn karo ayna ku*2 guulaysan karaan

in ay ku helaan consecration amba bilado waxaa la idhaahdo// (168) markaa/ walahi madaxweyneheenuna markii dhaweydee euh :: maalintii dhaweyd eh dah furka lixdaa buug aa ::d iyo aa ::d buu u taageeray// (169) euh : in buuggu la horowmariyo oo la akhriyi karo la taageero/ (170) markaa waxaan isku dayeynaa uun inaan buug uun daba socono koleyba qalinku euh ::: waa mihiimad diinteenuna mihiimaday siisay waad garanaysaa oo suuraddan iq'ra ee bilowgii ayaa aad la isku xasuusiyaa aqoontuna waa isaga hadii wax inee ::: maaweelana waa isaga waxkastiba buugaas umbuu ku biyo shubtaa/ (171) donc wax badana uu midayn kara inshaalah Hibaaq oo kamida ayaa aad nola socota oo RTDda aan ku guulaysanay in ay wax badan ay ka sheeg... ka sheegto Caravane du livre/ (172) markaa waxaan leeyahay waxaan ku soo dambeysiin urukan aan maanta la jognee aqalkan quruxda badan een la jognoo ee taqabalay tablogaas ee UNFDga aad baan u mahadinayna Faduma M. walashey.. oo nala jogtay// (173) ministaradduna walaahida aad bay u soo dhawaysay Mumina ilamaa reseau sociaux-guna // (174) oo inee Cumar iyo Rashidba waxay qaadeen maalintii Marwo Awaar waad joogtay waad maqashey koleyba midna wuxuu qaadey qalink... qalinleyda wu *2 2016ka ka kale wuxuu qaadey artistig-gii sawir gacmeedka ee premier-ga/ (175) markaa wax badan oo iskaashaday baa keentay in karavankuna ay dhex gasho ay isku xidhxidhi karto oo buuga ay kor u qaadi karto... (interruption inaudible de l'animatrice) oo midoobay (176) sidaa ahaan baan lahaa Ayaan badan bay noqotay geedigii ::: euh :: buugu ??? (177) dad badanna way nugu soo dhaweeyeen// (178) dadkaa isku wada xidhan wuxuu kastiba uu keenayo u(m)baan horowmarinnaa/ (179) markaa :: waxan odhan lahaa dhalinyaraduna hadeetoole waxaan rabnaa in ay wax badan nala qabtaan oo waan soo gelinaa sidey marka dambe ay dhaxal ay u helaan oo ay marka dambee buuga hadhowtooleh ay uga shekeeyaan// (180) waad mahadsan tahay aad baad u mahadsan tahay Hibaaq. (181)

Animatrice : waa tahay aad baad u mahadsan tahay eene Dr. Hibo/ (182) eene gabagabadii barnaamishkeena iyaan soo gadhnay gabagada barnaamishkeena waxaa inoo soo xidhaysa oo dee marti u nahay uruka qaran ee haweenka jabuuti oo rugtiisii oon barnaamishkani cadadkiisii aan ku qabanayno islamaraahaantaana ay tahay deh halka lagu qabtay maalinta caalaamiga ah ee qoraaga afrikaanka oo ay iska kaashadeen ururka geediga buuga oo la kaashaday ururka qaran ee haweenka jabuti/ (183) hadaba martida madasha// oo aan u nahay oo ururka qaran ee haweenka jabuuti ayaa dee kalmadii u dambaysay iyo waxa uu ka odhanayo eene hadey noqoto buuggaasi iyo looxa loo soo bandhigay iyo buuga kale ee suugaanta ah iyo sidookale munaasibadani balaadhan ee qoraaga afrikaan ah iyo qalinku kalintu ka ciyaari karo wac'yi galinta/(184) in hanwaydiiyo uun Ruqiya oo u qaabilsan ururka qaran ee haweenka jabuti waaxda caafimaadka. (185)

Ruqiya : Bismilaahi raxmaani raxiim euh :neu :: horta marka u horeysa aad baad u mahadsan tahay Hibaaq/ (186) eenee waxaa kalo mahad u qelinayaa bahda nagala qayb qaadatay euh : neu : barnaamishkan aan maanta u fadhino oo ah een sidaan u xusi lahyn maanta euneu :: waxa weyaan malintii qoraaga afrika iyo bahda ku bohowday euh : inay euh : caravane du livre// (187) markaa waxa weeyaan anu haddaan ra'yigayga u dhi.. *2 u sheegi lahaa waxa weeyan shaqo aad u qurux badan ayaan ka soo.. ka arkayaa meesha/(188) hadey tahay buug la qoro iyo haday tahay tableau la sameeyo iyo shaqo aad u qurux badan oo firfircooni badan ay ku jirto ayaan ka arkaya// (189) markaa waxaan kaloon odhan karaya waxa weeyan baraarujin marka la leeyahay//(190) een mobilisation baan sameyna laakin een bon maanta ayaa ugu horeysa buug la qoray oo ka hadlaya eene gudista haweenka amba falka xun ee haweenka loo geysanayo oo ah gudistu ay ka mid tahay// (191) markaa waa markii u horeysay waa wax aad u fican waa wax aad u qurux badan/ (192) eenee verbalement amba messageka waxaan ku tabin jirnay hadal dad aan soo ururino eene dans les médias waxaas u(m)baan barnaash aan ku.. barnaamishyo aan sameyno ubaan messageka aan lagaga tagayo gudista firqooniga amba gudistay doonto ha noqote//(193) taas umbaa la sameyn jiray laakin buug la qorey amba qoraal maanta ayaa ugu horeysa iyaan odhan karaya//(194) markaa eenee// aad iyo aad baan ugu mahad naqaya amba ugu mahad celinnaya bahda soo sameysay ee isku tagtay eenee Dr. Hibo ay madax ka tahay eenee buuggaa quruxda badan leh amba shaqadaa guruxda badan leh aad baan ugu mahad qelinnaya/ (195) een ta labaad waxa weeyan UNFDda eene kadarka quruxda badan ee parlantgaa ee dhan walba hadii laga jogsado macnaynaya eenee*2 gudista in laga tago UNFDga ay offreyeen waad ku mahadsan tihiin baan lee'aha/ (196) euh :: waxaan odhan karayo kale//(197) buugga waxaan u malaynayaa la distribue'eyn doono amba'a lagaadhsiindoono euhneu : wadanka si ay générationga dambe ee soo socda ay uga fa'idaystan parce que dadku euh :: le monde évolue// (198) waxa weeyaan dhalinyartii ee maanta dhalinyarteenu qaar badan oo la taaban oo la gudin baa jirta// (199) markaa waxa weyaan dhalinyartaasi si ay lectureka ay u sameeyaan/ uga faaidaystaan ay générationga dambe insha'allah ay noqdaan génération sans MGF// (200) markaa eenee salaamu calaykum anoo hadalkayga intaa ku koobaya/ (201) waaN inii mahad qelinaya. (202)

Animatrice : waa tahay aad baad u mahadsan tihiin iyado oon u mahad qelinayno eenee ugu horeyn deh/ (203) eenee madashan aan fadhino eun : ururka qaran ee haweenka jabuti oo nugu marti qaaday islamaraantaana munaasibada malinta qoraaga afrikaanka ah oo uu soo qabanqaabiyay ururka geediga buugga oo la kaashaday ururka qaran ee haweenka jabuti iyada oo halkani lagu soo bandhigay munaasibad balaadhan oo si gaarana uu u doortay ururka geediga buuga in uu ku soo bandhigo sadex ari(n)mood oo is huuwaday waa buuga « Ayaan daran » oo sheeka ahaan qoraagu uu kaga hadlayo Rashid H. eenee// dhibaatooyinka gudniinka ay gabdhuhu ay leeyihiin/ (204) qodobka labaad iyaa ah looxa wayn ee :// uu ugu deeqay ururka

geediga buuggu ururka qaran ee haweenka jabuti iyo qodobka sadeexaad oo ah eenee buug qayb ahaan kaga hadlaya xagga suugaanta dhibaatooyinka gudniinka fircooniga/(205) gudniinka haan idhaahdo gabdhaha/ (206) hadaba sadexdaasi arinmood oo/ is huwaday iyaa ururka Caravane du livre oo ku bohoobay koleyba amba ujeedo kaliya leh oo meel kaliya geediga ka wada qaaday meel kaliyana u wada socda ay iska kaashadeen islamaahaantaana isku keeneen ayaa maanta malinta qoraaga afrikaanka ay ku soo bandhigeen ururka qaran ee haweenka jabuuti oo isaguna deh hawshaasi ku garab galay iyado deeh dhalin iyo haween iyo aqoonyahanba ay munaasibadaasi ka soo qayb qaateen// (207) waxaan u mahad celinaya uun martisharafka koobaad Dr. Hibo M.A. oo ah gudoomiyaha ururka Caravane du livre //(208) oo / munaasibadani qabanqaabadeeda madax ka ah/ (209) eene sidoo kale// waxaan u mahad qelinaynaa uun ururka qaran ee haweenka jabuuti oo isagu madashani eenee nugu marti qaaday//(210) ee barnaamishkaasi quruxda badan leh aan (a) ku sameynay iyada oo aan u mahad qelinnayo marti sharafka koobaad ee barnaamishkeena oo ah Dr. Hibo M.A. oo ah madaxa ururka geediga buuga/ (211) eenee sidoo kale waxaan u mahad qelinayaa eenee Mohamed. D. oo isaguna eenee ka mid ah gudiga sare eeh geediga buugga / (212) een sidoo kale Ruqiya O. oo iyaduna ah madax waaxda commissionga amba gudiga caafimaadka ee ururka qaran ee haweenka jabuti iyo Suhaib oo ka mid ah dhalinta eenee gudiga ka mid ah eenee Caravane du livre/ (213) sidoo kale anoo iloobayn farsamo yaqaanka eenee hawsha dheer u galay oo barnaamishkani eenee noo qabsoomo Cawaale A. oo kad A (quatre A) ku magac dheer ma iloobayo/ (214) sidoo kale habeeyaha barnaamishka waa Cabdi M.D. anagoo isku duuban waxaan idinku dhaafeynaa nabad galyo iyo amaano Allah/ (215) salaamu caleykum wa raxmatulaahi wa barakaatuhu. (216)

3b. : C.2.1. : Live Facebook avec ces Fans. PARTIE 1

Naïma (à partir de la 42^{ème} seconde) : Hi Ladan ça vas (a) /// haye imikaan eegeynaa bal/ imikaan dadka la hadlaynaa waxaan u maleeyaa imika inay fiican tahay et je pense que là je peux vous appeler (b) :// donc ??? (c)/// haye soo yaaca*3 oo kaalaya* (d)/// haa imika*3 waan ma aragtaanay// on chante ensemble* (e) haye saalax waan ku soo inviteyn waxaad noo haysid baan eegeynaa bal (f)/// soo dhawaada dadow hadaad doonaysiin inaan nila soo hadlo*(g).

Fan1 : Allo asalaamu Aleykum

Nima : Salaamu Aleykum

Fan1 : Aleykum salaam wa raxmatullaahi wa barakaatu..

Nima : ma fiican tahay huuno

Fan1 : ha dhuku waa tamaam Nimca (rire)

Nima : hayE :: (rire)

Fan1 : On se balance dee wakaas

Nima : haye magacaaga iyo halkaa ka soo hadleysid (rire)

Fan1 : aa s.. sahal baa la idhahdaa

Nima : halkeed joogtaa sahal

Fan1 : Jabuuti baan jooga

Fan1 : Jabuuti jabuuti

Nima : haye jabuuti maxaa ku haysaa dee

Fan1 : dee shaqa iyo buuri iyo beer iyo haraad baan ku hayaa

Nima : (rire) jabuuti iiga waran / jabuuti jawiga muu kulul yahay misa dhuku uu iska yar qaboobaday

Fan1 : euh : khalaas uu soo yara qaboobaanaya hadeetoleh dhuku waa qaboob weeyan//

Nima : ??

Fan1 : tacliintiina way bilaamatoo basaskana basaska Xayaabley¹³⁰ basaskana hab'lihii Xayaabley sidaa bay ugu daadanayaan hadeetoleh

Nima : ax !! allaa : maxay kabuhu iga dhamaadeen baan ku leeyahay oo dhabarku i xanuustay ilaahayow sida laysku di.. ??

Fan1 : reer Xayaabley baad haanaysay

Nima : haa ::: reer Xayaabley oo balaaskaan galayay walibana ilaahayow

Fan1 : ayyayaay

Nima : oo waxaan ku leeyahay iska aamus

Fan1 : Jaar baan haan jirnay bee

Nima : walahi dhibataa ??

Fan1 : daga.. ?? daaqadahaa laga daadan jiree

Nima : (rire)/// haye maanta ma qof baad salaamaysaa ma sheekaa noo haysaa maxaa noo haysaa (rire)

Fan1 : horta adaan- horta dad badan baan salaamilaa.. - ayaan jeclaa inaan salaamo laakiinsee imika waxa weeyan chui un- waxaan maalin hore nin saaxibkay ah ayaan la doodayay maa garan (a) // waxaan ka lahaa à Djibouti il y a pas baan ka lahaa ma jiro dad vidioyaal comique ah soo waxeeya c'est nul kuwa françaisga baan daawadaa (b) waa maxay sidan bilaa camalkaa// la seule qui fait baan lahaa Nima weeyan (c) markaa ku yaro waxay ii sheegeen*2 ree(r) hodan4 ayaa jira bay iga idhaahdeeno quelques vidéos soo tuura iska bienya isagba// ee laakin.. (d)

Nima : haye magaci...

¹³⁰ Hayableh : Quartier de la ville de Djibouti

Fan1 : genera.. adba..- ma garanayo walahi ma daawan ba (a) videoyaasha igu soo suggereeya baan ka yidhi wali layguma soo suggereyn wali waan sugayaa dad sidaa ah u ciyaara.. (b)

Nima : waxaad ii soo dhigi magaciisa amba magaca baashadiisa haduu baashad leeyahay ayaad ii soo dhigi tu me laisse un message et :: comme ca dadka waan ogaysiin inshaallah waan u share garayn

Fan1 : wakaa dhuku waa tamaam

Nima : wakaadee haye (rire) dadka kale baan la hadli doona haduu ilahay iraaahdee

Fan1 : haa vas'y..

Nima : barasho wanaagsan et :: voila quoi Jabuutina igu dhudhuko dee xayaableyna ii dhuku

Fan1 : Jabuuti baan kuu dhukan infirmieryaashaan waan kuu dhudhukan

Nima : Infirmier baa tahay ?

Fan1 : Etudiant haa

Nima : D'accord okay haye marxaba iigu salaan dhakhtarka asxaabtay baa ka buuxdee

Fan1 : Mid kaloo *2 saaxibkayana uu kugu ooyayay ? imika uu socdee ha kula hadashid buu lahaaye haa

Nima : haa dommage*2

Fan1 : Xamze

Nima : Inshaallah une autre fois pour une autre fois (a) // haye huuno*2 salaamu aleykum (b)

Nima : Haye ayaan la soo hadlaa (a) /// halkan soo wac camal hee (b)// cabdi fataax baan la hadlaynaa (c)

Nima : Salaamu Aleykum

Fan2 : haloow

Nima : Salaamu Aleykum

Fan2 : ahlan wa sahlan wa alaykum salam

Nima : ma inikii baa

Fan2 : waa saaxibkayo marsi bookuu (merci beaucoup) oo ka soo noqoday halkan suuca

Nima : (rire) iska waran merci beaucoup

Fan2 : yaa, ma fiican tahay

Nima : alxamdulilah adu iska waran

Fan2 : walahi waan kuu wanaagsanahay (a) waad nugu badh goysay anagoo markii kula hadlayna (b)

Nima : Laa'ilaaha ilaalah iga raali noqda

Fan2 : maye waa caadi dhib malee

Nima : haye soo daa.. maxaan kugu badh gooyay inaad tiraahdid

Fan2 : salaantii baan wadnay ma ogtahay anoo halkan ka salaamayna dhamaan shacab weynaha een jamhuuriyada jabuuti// oo u horeeyo madaxwaynaha Ismaaciil C.G. iyo marwadiisa Khaddra Ismaaciil Cumar maxay G. maxay xayd

Fan3 : Cumar Xayd baan u maleeya niyow

Nima : xayd (rire)

Fan 2 : opopo.. waakaa

Nima : Haye

Fan2 : Khaddra C. X. buu idhi waaka

Nima : haa

Fan2 : iyo dee*2 daadihiyaha barnaamijka oo maxay hayd indha deeq baa lugu idhaahdaa

Nima : Nima qurux

Fan2 : Nima qurux waaka

Fan3 : waatii qalanjo hayd goormaa badishay

Fan2 : wakaa

Nima : waa.. waxaan ku idhi waa isla halkiye qalanjo iyo qurux waa isku mid uune

Fan3 : haa :::

Fan2 : waa isla...

Fan3 : waanu garanay hada// si wanaagsan

Nima : (rire) haye iyaa kaloo doonaysay inaad salaantid

Fan2 : makhsii beaucouppyoo dhan
Nima : (rire) niyow *2 kalmad baan ku barayaa dee sadex kalmadood haan kaaga dhigee afka aad meesha ku haysid
Fan2 : dee iish- ii badi dee ii badi een [ʒ œmabel] niyow maxay hayd
Fan3 : [ale mwa]
Fan2 : [ale mwa dɔnlɔi]
Nima : (rire) waxaan ku barayaa kalmad waxaa jirta muhiim ah ma ogtahay...
Fan2 : hee
Fan3 : haye markaa maxa waaye : Somali Sud, Benadir
Nima : ...oo markaste*2 maxay haydeen ku badbaadindoontaa jirta
Fan2 : haye soo wad
Nima : haa / waxaad ka leedahay dadku markay kaa yara cadheysiyaan ma aragtaaney ee wax yaro bilaa macniya kuula yara imaadiin
Fan2 : humm..
Fan3 : merde
Nima : waxaa aad leedahay pu ::te :: baad ka leedahay
Fan2 : tu ::te ::
Nima : (rire) toute maaha*2 pute :::
Fan2 : mute ::: dee haye carabkuu muruqyo ii galaya waxaad samaysaa..
Nima : (rire) mute maahaa [p] dhe [p]*3 pute
Fan2 : [pute]
Nima : (rire) wakaa (rire) wakaa imika..
Fan3 : waaye badan bay qaadanaysaa si loo barto arintaa
Fan2 : markaa ma cay baa yaan dadku- yaan la i bakoodayne
Nima : haa :: maya waxa (rire) weeyi cay mahine waxa weeyaan markuu qofku ku dhibo (a)
// waxa aad iskaga marinaysid dariiqa ma ogtahay (b)
Fan2 : niyow mid baa.. wuxuu igu idhahdaa maa garanaysaa
Nima : haa
Fan2 : wuxuu igu idhaahdaa putain de merde maarkaa waa maxay talow
Nima : dee waa puteka oo walaasheed uun
Fan3 : bita walaasheed
Fan2 : puta walaasheed dee waan ka odhanayna anaguna wakaas
Fan3 : hada inaadeerteed baa loo soo heley
Nima : waa walaasheed ta- (rire) may inaadeerteed waa wax dheer ee laakin waa walaasheed baa karume ?? dee isku eeg yihiin ma og.. ma ar.. ma arkeysid putain de merde iyo pute waa isku yar mid ma arkaysid
Fan2 : waa isku mid pute..
Nima : waa isku mid waa walaasheed
Fan3 : markaa waa isku jilib baan u maleeyaa dee isku meel bay ka soo jeedan
Fan2 : waan garanay waa isla halkii uun
Nima : waxaan ku idhi..
Fan2 : maxaa kalo noo faaidayneysaa
Nima : waa isku dagaan
Fan2 : markaa inaadeerteed wax ka wayno may na jirin ma garanaysaa fadhiisinaysa inaadeerteed oo ka sii weyn miyaanan jirin
Nima : haa :: maya putekani waxay ku fiican tahay/ dad walbaa garanaya maca ilamaha xalay dhashaa garanaya///
Fan2 : haa ::: waa sax
Fan3 : haa
Nima : markaa qofkastoo kaa cadhaysiia waxaad ka leedahay uun pute ::: umbaad ka leedahay uuno dariiqa umbaa lagaa marayaa baan ku idhi
Fan3 : walahi cour.. cours bilaasha baan helnayba walaaleey
Fan2 : haa sax

Fan3 : markasta waan ku soo wacaynaa
 Fan2 : haa waan kuu mahad celinayna een waxaa jiraa asxaab ma garanaysaa..
 Nima : markasto u baahantihiin kalmad jadiida waad ila soo hadleysiin
 Fan2 : haa asxaab waxa jirta maa garanaysaa afrikadaa galbeedo maa garanaysaa faransiiska
 si fiican ugu hadla
 Nima : sax
 Fan2 : oo maa garanaysaa oo wada daganahay ma garanaysaa Baarliin (Berlin) oo faransiiska
 si ficcaan u yaqaana oo markaasaa waxaasay tiriyaan ma garanaysaa anaguna ingilishi umbaan
 ma garanaysaa
 Nima : hayE
 Fan2 : Ingiliishi baan miciin sannaa
 Nima : May : ??
 Fan3 : adna dee halkee baad dagan tahay
 Nima : Anigu faransiisnaan jooga meeshi dhanaayee afka*2 ka*2 imanayay ba
 Fan2 : makhsii beaucoup bay joogtaa
 Fan3 : Laa ilaaha ilalaah anigu waxaan hada moodaayay inaad saaxibay kartoon
 raaxaysanaysid
 Nima : halkee :: kartoontee waan jeclaa in aan kartoon raaxayste halkan bay dhaxantu igu
 tumaysaaye
 Fan2 : oo kartoonku maxaa inata u galinaysaa kartoonku waa maxay kartoonku wax lagu
 ibiyo buskudkiyo waxaa maa nan hayn
 Fan3 et Nima: (rire)
 Fan3 : war o.. war waa xaafad*2
 Nima : (Rire)
 Fan2 : kartoon baa xaafad ah
 Fan3 : waa meel magaceed niyow
 Nima : kartoonku..
 Fan2 : haa :: maaha :::
 Fan3 : walaahi waa meel magaceed
 Nima : kartoonku waa xaafad ku taala jabuuti
 Fan2 : Kartoon waxaan u aqaana anigu.. walaal kartoon waxaan u aqaana kan tay..taydha iyo
 lagu keeni jiray taydha iyo buskudka iyo waxaa
 Nima : maya*2 waa sidaase laakin xaafad baa loo yaqaanaa// reer kartoon hadii aad maqashid
 waa xaafada jabuuti ku taala magaalada jabuuti bay ku taalaa
 Fan2 : reer kartoon// markaa gobol dhan baa kartoon/// haa waa sax
 Nima : maya gobol mahine yac'ni waa quartier
 Fan2 : barasho wanaagsan ka dheh
 Nima : waa section weeyee
 Fan3 : waa xaafad/ waa xaafad sow maaha
 Nima : (rire)
 Fan3 : inkastoo anu maqlay dee
 Nima : (rire) waxa.. waxaan ni waydiiyay//
 Fan3 : hee walaale (142)
 Nima : kalmada// horta*2 ree xamar ma tihiin mise waxaa tihiin ree burco mise waxaa tihiin
 ree muqdisho
 Fan2 : maye ani waa reer hargeisaan nehe wiilkan kale na waa agagaarka..
 Nima : Inaka kale nA
 Fan2 : waa agagaarka waa xalkaa
 Nima : ine// agagaarka haye ma.. kalmadda kaniif la idhaahdo maxaa u taqaaniin
 Fan3 : Kaniif
 Fan2 : Kaniif ah
 Nima : haa
 Fan2 : Kaniif muxuu ha markaa

Fan3 : maxaa waaye kaa

Nima : dee maye waa af soomaaliyee waa kalmad soomaaliyee iniku maxaa u taqaaniin

Fan3 : dee markaa ka.. kaniifku maxaa ka wadaa kaniifku maa :::

Fan2 : Kaniif malaha..

Fan3 : maa tukaan magacii baa

Fan2 : anu kaniif waxaan aqaanaa markaan kaniif u fiirsado inkastoo taas lahjadeydii aheen suuliga iyo malaha meelaha lagu meedhaa// kaniif

Nima : waakaa :: fariid

Fan2 : xamaam dee

Nima : kaniif suuliga weeye// wakaa waa xamaamka

Fan2 : haa

Fan3 : haa markaa anagu waxaan u naqaana// een suuliga

Nima : suuliga haa/ anagu suuli waan nidhaahnaaye ee laakin jabuuti hadii aad timaadid..

Fan3 : baytalmayga*2 haan kuu faaideeyee wax kalane

Fan2 : amba musqusha amba suuliga uu badan yahay ma ogtahay af soomaaligii buu ilaahay balaadhiyay..

Nima : haa musqushana waan maqlay/ musqushana waan maqlay

Fan3 : haa adiga// adiga fiiri

Nima : yaa// hee

Fan3 : inika waxaa dhahdiin

Nima : adiga fiiri waa adiga eeg hee

Fan3 : waxaan galaa/ waxaan galaa cité barwaaqo (Siite Barwaaqo¹³¹) tusaale xawayaan miya mise erey miya marka meel la galaayo//

Nima : marka meesha la galaayo waa dagniin baa laga wadaa yac'ni// halkaasaan daga bay ka dhigan tahay

Fan3 : deh xayawaanka baa hogiisuu galaa xawayaan hogiisuu galaa laakin dadku way daganyihiin ee meel ma galaan

Fan2 : (rire)

Nima : (rire) eeg kalmadda galitaan hadii soomaali ahaan aa la macneeyo waxa weeyi waa marka hog' la galayo waa runtaa adaa ku jooga (a)// waad ku joogta (b)// laakin [zabutiëgu] deh anaku waxaan iska nidhaahna ma argtaaney halkaasaan galaa halkan.. walaahi waa iska.. (c) soomaaligii baa iska maa aragtaaney niyow waan ku tutumanay soomaaligii (rire) (d)

Fan3 : maska hoggisaan moodayayba maska hoggiiisa

Fan2 : maye :: maye beentaa maaha maa garanaysaa hargeisadaa qudheeda waa la idhahdaa halkeed gashaa xaafadaa shishe baan galaa ma ogtahay wayo way*2 jirtaa (a) /// laakin haggasaan dagan nahayna ma ogtahay..(b) // waa hadal luqad waliba waxay leedahay ma garanaysaa hadal suuqiya iyo hadal caadiya/ markaa waa iska.. (c)

Nima : anaku dagniiinta/ dagniiinta waxaan u naqaana anaku imika waxaan u naqaana marka aad wadan kale aad tagtid ma ogtahay marka aad wadan kale aad aadid

Fan2 : halkaasaa kaso..

Nima : Jabuuti baan galayay baan orran (a) // wakaas imika waxaan oran faransiiska ayaan imika daganahay (b)// fara.. faransiiska ayaan daganahay laakin jabuuti baan galaa (c) / markaa ma ogtahay/ dagniiintii yacni anaku waxaan ka soo qaadnay wax ma aragtaaney/ eene een wax ay ma aragtaaney wax dee dheeraanay (d)

Fan2 : mudo kooban la joogayo dee

Nima : mudo kooban wakaas

Fan2 : haa waa saxsan tahay*2 waa isla halkiiye

Nima : waa isla halkii

Fan3 : waad la haysaa hada

Nima : Jabuuti*2 ..

Fan2 : macalinkayga faransiiska makhsii bakou..

Nima : Jabuuti adigu ma timiday (rire)

¹³¹ Cité Barwaaqo, un quartier de la ville de Djibouti.

Fan2 : ma aniga
Nima : merci beaucoup jabuuti ma timiday wali adu
Fan2 : walahi makhsi bakou wali jabuuti muu iman laakin uu ka ag laabtay
Fan3 : (rire)
Nima : uu ka ag laabtay (rire) halkee soo gaadhay
Fan2 : yaa Lawyacada¹³² dee
Nima : halkee soo gaadhay
Fan2 : Lawyacado
Nima : Lawyacadee-// heey lawyacada hadaad ag timaadeen jabuuti afkaa bad kula haysee
Fan2 : haa dee sow aniga kule meel baan iniga soo qoodhansadoon iska soo noqday
Nima : Afkaad ku haysee
Fan2 : haa waa idin arkay sow mah ?
Nima : (rire) may waa :: lawyacade hadii aad mar timiday mar khalaas waad soo dhawaate// inshaallah wa dee :: marka aade :: inshaallah markaad jabuuti aad timaadid waad arki doontaa/ dadka reer jabuuti waa dad maa aragtaaney/ waa*2 dad dahaba waa*2 asal/ waa gob
Fan2 : waa ga..
Nima : yaa/ waa..
Fan2 : haa waa dad wanaagsan weeyan
Nima : ???
Fan2 : : haa waa dad wanaagsan
Nima : waa dad xasad iyo xin lahayno nadiif ah weeyan
Fan2 : ha*2
Nima : may soomaali oo dhan way wanaagsan tahee laakin reer jabuuti baa waa dad fiican oo ma aragtaaney yacni waxaan ka wadaa jabuuti hadii aad dhex tagtid maanta/ xitaa adigaa maa aragtaaney waxba ka garanayn ee wadan kale ka imid iyaa yacni waa meel aad dhaxdid meel aad ku dhaxdid ma waayeysid meel aad wax ka cuntid ma waayeysid yacni dadku waa iska/ qalbigooqaa iska maa aragtaanay saafiya ma ogtahay
Fan2 : koley waan ognahay jabuuti oo maa garanaysaa..
Nima : markaa inshaallah markaad jabuuti timaadid waa arki doontaa dee
Fan2 : xidhiidh fara badan baa la leeyahay jabuuti ma ogtahay/ ma garanaysaa ehelka iyo qaraabada badh baa jabuuti dagan ma ogtahay (a)// jabuuti waa/ waa waan la socdaa (b) /// aar dee u hees jabuuti maxay hayd (c)
Nima : way dhantahay dee/ salaamihii ma dhamayseen misa in kalaa nii hadhay
Fan3 : walaahidaa xabad taariikhaan kuu hayaa ani markaan jabuuti tagay igu dhacday
Nima : haye
Fan3 : haye aniga maalin dee jidkaan socday saacad ma haysanin telefonkuna uu iga dansanaa markaag.. wiil aan waydiiyay saacada (a)// meeqa saaco waayo baan ku dhahay (b)
Nima : haggag
Fan3 : markaa meeqa saaco waayo baan ku dhahay
Nima : haye
Fan3 : markaa wuxuu iigu jawaabayaa faransiis// markaa buu i leeyahay saaxib deux milles waaye
Nima (rire) haye
Fan2 : deux minutes weeyaan
Fan3 : markaa ani saaxiibay deux milles ma garanaayo markaa waxa saacada (a) // waan isku wareernay wiilkii deux mille waaye:/ walaahi wareer baa xaggaa ka taagan (b)/ xaggaa ee/ idinka markaad hadleysiin waxaa reer jabuuti ka codsanaayaa tiradii tirada soomaali ku sheega (c)
Nima : sax
Fan3 : markaas haduu qof ni waydiiyo saacada mise wax idin waydiiyo markaa faransiis inaa lugu sheegin ee soomaaligiina ku sheega een tirada waa sadex saaca waa labo saaco arroornimo sidaa ha la dhoho iyaan ku waaninayaa asxaabta..

¹³² Une des régions d’Ethiopie

Fan2 : hal.*3 halkaa doodbaan ka qabaa ma garanaysaa waa makhsi bokuyoo wali nila jooga// halkaa dood baan ka qabaa

Nima : dooda*2 dhan/ anigaa dooda ka qababa/ waxa weyii mar dhow waxaan maqlay een tartan baa ka dhaca.. (a)// horto*2 waa mid oo reer jabuuti taasi waa ku saxsantihiin oo reer jabuuti hadii aan maa aragtaanay (b)/ anu ka mid baan ahay reer jabuuti reer jabuutiyaan baan ahay/ (c) ee soomaaligu u aad buu noogu yar yahay oo maa aragtaanay daciif buu noogu yahay in xitaa dhalin yarta/ siiba dhalinyarta marka ay labo kalmad soomaali ay idhaahdiin afkay is.. kalmada sadexaad waa inay faranji noqoto oo taasi waa wax la iska yaqaano taasi wax jardiida maahin (d) mais laakinsee waxa weeye// mar dhow waxaan maqlay tartan waxaa ka dhacay niyow nin baa yidhi hadii qofkii maa aragtaanay tirada soomaalida kow kaga qabo ilaa boqol/ ninka geeya// (e)

Fan2 : hee

Nima : wuxuu qaadanayaa lacag buu halkaas dhiguu yidhi ninka intaa iyo intaa yuuro baan bixinayaa ninka boqol ilaa eene kow ila boqol hal ilaa boqol ku yidhaahda af soomaali oo af kale ku darin

Fan2 : oo tiriya markaa een si isku xigta

Nima : haa markaa sheekadan hargeysey ka dhacaysaa ma ogtahay

Fan2 : sax

Nima : dee waxaan maqlay niyow dhalin yartii way isku dhex.. maa aragtaanay way kala had'hadleen ?? maa aragtaaney markay kow laba sadex tiraahday ten lalaysoo u(m)baa ten ku daraanoo waryaa way kaa fariisatee joogso adigu///

Fan2 : (rire)

Nima : qof maa aragtaaney hal ilaa boqol gaadhsiiyaa la waayay//

Fan2 : waa runtaayo imika markaan ku lahaa su'aal baan ka qabaa halka ma garanaysaa (a) / waxaan lahaa/ ha tiraahdid ma garansaa/ een hargeysa qudheeda ma garanaysaa// (b)

Nima : sax

Fan2 : tirada badanka waxaa la isticmaalaa ma garanaysaa// imika qof markaa ka tiraahdid lambarkiisa sheeg wuxuu kaaga bilaabayaa four four seven ma ogtahay/// yaa

Nima : wakaa*2

Fan2 : iyo iyadoo hadana ma garanaysaa la idhaahdoo waa hoygii murtida iyo hooyadii abwaanka oo ma garanaysaa

Nima : haa

Fan2 : badanka af soomaaliga ma garanaysaa af soomaaliga lagu taga../ iyaa hadana lambarkiiba af ingiliish lagu sheegaa ma ogtahay markaa maaha eed in/ faransiis lagu sheego af soomaaliga (a)/ saaxiibkay waan uga aqli celinayaa ma og'tahay// (b)

Nima : maya maya soomaalidu anu soomaali marka la leeyahay yacni hadii :: soomaaligu qofka bila'aadamkaa soomaali sheegta ey soo.. waxay leeyihiin problème/ waxa la idhaahdo dhibaata y leeyihiin (a)// dhibaata ninka soomaaligaayi waxa weeyi waxa uu garanayn uu naca ninka soomaaligaayi// (b)

Fan2 : waa runta

Nima : waxa tusaale waxa weeyi*2 af ingilish baad ku hadlaysaa af soomaali baad ku hadlaysaa// afkaa faranjigaa umbaad garanayn/ waxaa adiga markastoo qofkastoo soomaaligoo aragtid sida faranji ku hadlaa waad nacaysaa oo waxaad leedahay afkan gaalaad naga daa//

Fan2 : waa runtaa

Nima : dee afkan ingiliiskaad ku hadleysid ma af hooyaa waa af gaaleede// ma ogtahay//

Fan2 : waa runta*2 /// eeg een

Nima : markaa soomaalidu.. humm

Fan2 : cidwaliba waxay horow marisaa ma garanaysaa een luqadeeday horow marisaa ma ogtahay (a)// qofkanna haduu luqadiisa ka tago ma garanaysaa/ dhaqanka waxaa ugu horeeya ma garanaysaa luqada/ haduu qofku luqadiisa ka tago ma garanaysaa dhaqankiisanna..

Nima : sax

Fan2 : badh baa lumaya//

Nima : sax

Fan2 : markaa dee soomaalidu waad arkaysaa/ imika af soomaaligii uu sii lumayaa ma ogtahay marba marka ka dambaysaa///

Nima : qasab*2 soomaaligii niyow daciif buu noqday

Fan2 : wax.. ha waxaa soo kordhaya kalmado badan aan la garanay baa soo kordhaya ma garanaysaa meel walba een haan idhaahdo iyaanan ku soo koobin ma garanaysaa een meel kaliya // soomaaliya oo kale soomaaliland een kiiniya een kilidhka / jabuuti// shantii soomaaliyeedba

Nima : sax

Fan2 : ma garanaysaa ?? hadaad ma garanaysaa qof ka kulantaan waxa laga yaabaa inaan wuxuuna ka hadlayaan aanan garanba kala badh//

Nima : waxaan waxaa maa aragtaanay waan*2 niniga goyn baan u maleen ceeyoon waayo dadkiiba halkan commentka baan akhrinayaayo waan waa dad..

Fan2 : inoogu salaam niyow commentka dadka// ha

Fan3 : asxaabta waan ni wada salamnay dhamaan asxaabta kaloo baan fursada siinaynaa ay kugu soo wacaan waxaana salaamaynaa gabdhaha qurquruxda badan ee reer jabuuti adigoo kale ah/ qayb badan..

Fan2 : horta quruxdaa badan maxay hayd makh.. makhsi beaucoup luqadeedii

Fan3 : maxay dee ma garanaayo/ [abdoos] baan kugu dhahayaa af jarmani [tubiɛsʃur]

Nima : marxaba

Fan2 : may*3

Fan3 : ma garanayno niyow

Fan2 : ok*4 makhsi beaucoup

Nima : haye huuno waan ni soo salaamay

Fan2 : haye waad salaamantihiin haye

Nima : haye

Nima : haye iyaan la hadalnaa (a)// cabdiraxmaan baan la hadlaynaa (b)// so sorry dadow so sorry (c)// haye soo qora commentkiina [vajtmi] call me waan nila soo hadli doona inshaallah// (d)

Nima : salaamu alaykum (a)// salaamu alaykum(b) /// kaa ma maqlayno (c)// haye zakariye qabo tilifoonka (d)// aw gabdho ma arkayabee (e)// gabdhow soo qora commentkiina (f)// commentkiina.. salaamu aleykum (g)

Fan4 : salaamu alayk.. wa alaykum salaam nimca

Nima : haye magacaaga iyo halkaa ka soo hadlaysid (rire)

Fan4 : een/// maa i arkaysaa

Nima : haa waan ku arkayaa mad.. meel madow ah ayaad ku jirtaa laakin

Fan4 : ha meel madow aan ku jiraa horta waan ku salaamayaa nimco

Nima : waan kaa qaaday

Fan4 : reer jabuuti baan ahay maad garan

Nima : sax

Fan4 : inamadii soomaalida baa nugu dheereyse

Nima : haa maye waxa weeyi waxaan naca inaan ku hadal- iyakoo hadal- sheekeynaya inaan hadal ku gooyo waan naca waxaan ugu ?? waan iska daayo ha la iska hadlaan idhi meeshu ha iska noqoto ma aragtaaney barnaamish dood furan//

Fan4 : haa horta reer jabuuti waan salaamayaa cent soixante-six personnes..

Nima : sax

Fan4 : ...ku jira diireega waan ni wada salaamayaa/

Nima : sax

Longue pause

Fan4 : ta labaadna adigaan ku salaamayaa

Nima : waan ka qaaday (a)// halkee da.. halkeed nagala soo hadlaysaa (b)

Fan4 : m.. ee anigu waxaan jooga Dakaar/ sénégal baan jooga

Nima : sax/ reer Dakaar

Fan4 : haa :: waxaan doonayay inaan u sheego maxayheydeeneey reer jabuuti inta liveka na suiveyneyso amba inta kalee vidiogga na daawanaysaba//

Nima : sax

Fan4 : inaan baashad leeyahay// lienga xaggan baan niigu soo partaajeyn doona vidioyaal sameeyo

Nima : sax

Fan4 : donc// ana i suiveeya dee// nimca umbaad isku concentreyseen//

Nima : marxaba ii soo dhig commentaireka ii soo dhig waan epingleyn siday dadku u arkaan//

Fan4 : haa ::

Nima : maxaa*2 ??

Fan4 : imika markaad tilifoonka goysid//

Nima : hum

Fan4 : ayaan lienga ku soo partageyn haduu ilaahay idhaahdo baashadayda liengayga baashadayda liengii.. halkaa saan ku soo publiyeyn

Nima : sax/// ma vidio baa waxaysaa adiguna

Fan4 : haa vidioyaal baan sameeyaa montage

Nima : ha way dhantahay hadaba haye marxaba

Fan4 : haye waan ku salaamayaa

Nima : commentaireka soo dhig waan epingleyn inshaallah

Fan4 : haye hadii ilaahay idhaahdo// waan ku salaamayaa..

Nima : haye waad salaaman tahay// haye

Fan4 : okay

Nima ; haye huuno salaamu alaykum

Fan4 : igu goo adu/ adaa goyn karaya maahin

Nima : haa anaa goynaya

Nima : een alaahuma ma sali calaa muxamad// ayaan la hadlaa (a)// umm aw gabdho ma arkayo gabdho*2 (b)// waxaan la hadlaynaa see :: (b)// um ::// lalalala// gabdho nima arkaye soo dhiga commentairadiina (c)// alors Simane baan la hadlaynaa (d)// simane waad-tilifoonka waad na diiday (e)// comment soo dhiga (f)// bein laissez moi un commentaire euh :: pour que je puisse vous appeler quoi !! (g) non aminaa walaahi j'arrive pas j'y arrive pas je suis désolé// (h)alors on va invité Ladan (i)// épingle/ donc voilà je viens d'épingle le commentaire de zakariye// donc euh : il a laissé le lien de sa page allez le suivre et :: voilà quoi (j) Salaamu alyku ::m (k)

Fan5 (fille) : Allo ::

Nima : ça vas ?

Fan5 : alaykum salaa ::m

Nima : mais t'es toute be ::lle

Fan5 : iwar..

Nima : maad fiican tahay

Fan5 : (rire) alxamdulilah nimca caday iiwaran adigu

Nima : alxamdulilah waan fiicanahay aniguna

Fan5 : haye

Nima : haye ii waran//

Fan5 : khair walahi iiwaran adigu// iyo reer jabuuti waan ni salaamayaa gabi

Nima : tu sais que tu es en direct là

Fan5 : oui je sais*2 (rire)

Nima : haye

Longue pause

Nima : haye dee maxaad *2 doonaysaa inaad tidhaahdid ma inaad qof salaantid baad doonaysaa

Fan5 : ?? nimcay

Nima : hee

Fan5 : qosol//

Nima : hadalkaagu uu iga googo'ayaa Ladan/// hadalkaagu uu iga googoayaa iyar
 Fan5 : ah d'accord
 Nima : maxaad iga la hayd// waan maqlayaa
 Fan5 : waxaan kaa lahaa///
 Nima : hum
 Fan5 : hadalkaagaan ka helaa iyo qosolkaaga
 Nima : merci beaucoup/ halkeed joogtaa Ladan/ halkeed ku sugan tahay
 Fan5 : Jabuuti baan jooga jabuuti/ jabuuti
 Nima : jabuuti baad joogtaa/ quartiergee
 Fan 5 : xa.. een waxaan jooga la siesta xaafadaha la siesta
 Nima : la siesta haye noogu salaam baddii noogu salaam badda intaad sidaa u joogsatid nimcaa ku soo salaamaysa dheh
 Fan5 : haa.. haye waan kuugu salaami
 Nima : (rire) marxaba je te fais des gros bisous ma belle je vais essayer en fait je vais essayer d'appeler tout le monde caawa ? je te fais des gros bisous
 Nima : alors on va appeler qui ::: ///
 Fan5 : haye
 Nima : habloow markaan nila soo hadlo tilifoonka qabta dee// in' badan gabdho badan aan la soo hadlay :: waad qaban laadihiin tilifoonka/// waad igu goynaysiin je sais pas pourquoi///
 Longue pause
 Nima : haye qabta dee// alors simane baan la hadlaynaa// simane kulama soo hadli karayo/// een iyaan la hadlaa waa inamo waxa *2 maa aragtaaney niyow een /// ee waxa la hadlaynaa xakiim/ xakiim j'arrive pas à t'appeler je sais pas pourquoi/// bein en faite y a des gens que j'arrive pas à appeler je sais pas pourquoi/// alors/ alors l'appel est lancé/// oo ::w marxaba je vais passer le salue à elle// merci beaucoup pour elle/ c'est très gentil///
 Fan6 : ha salaamu alaykum wa raxmatullaahi wa baraakaat
 Nima : alaykum salaam wa raxmatullaahi wa baraakaat/ soo dhawow
 Fan6 : haa*2 alxamdulilah walaahi waan dhaw yahay//
 Nima : haye
 Fan6 : ee ::: walaahi waa*2 ku faraxsanahay inaad gabadh reer jabuutiya tahoo ma aragtay waliba traditiongeegii iyo maa aragtay xataa imagekaaga//
 Nima : sax
 Fan6 : yaa
 Nima : sax
 Fan6 : culturekaaga sidaa u conserveyneysid iyo maa ragga.. maa garanaysaa///
 Nima : sax// merci ::
 Fan6 : markaa walaahi alxamdulilah waan kugu faraxsanahay/ markaa waxaa sameyneysidna waa wax fiican maa garanaysaa
 Nima : sax
 Fan6 : dadkana maa aragtay :: dadkana reer jabuutina maa aragtay badanka dee imika marka dhuka faransiiska la imaado ma jirto maa aragtay diversité iyo maa aragtay dad dee/ adu sidan dee maa aragtay baashadahan la suiveeyo iyo instaagramka istaaradiyo waxaa
 Nima : sax
 Fan6 : markaa anu waan kugu faraxsanahay inaa gabadh reer jabuutiyo xagga istaar maraykan ah ka suiveyn lahaa inaan baashadaada suiveeyo maa garan
 Nima : sax// oh ça fait plaisir !! (rire)
 Fan6 : walaahi alxamdulilah.. walaahi waan ku faraxsanahay wal.. dad badan oo reer jabuutiya maa aragtay way kugu faraxsan yihiin inamo badan.. parce que anigu sana'dan baan :: ku bartay maa garan// labo sanaan jooga faransiiska/
 Nima : sax
 Fan6 : sina'dan baan ku bartay/ inamaa iga id(h)i gabadh baa jirta reer jabuutiya.. sidaan iskugu sheshegeyney.. waar baashadeeda.. baashadaada markaan galay walahi aad baan ugu faraxsanahay ma garanaysaa//

Nima : Sax

Fan6 : waakaa dee waan ku salaamaya/ maa aragtay :: waxaad samaynaysid waa wax fiican/ maa garan/ halkaa kaga sii wad// ta labaadna waxaan *2 ku boojinaya waxaan boorinayaa af soomaligu anaka reer jabuuti tala ?? uu nugu yar yahay (rire)

Nima : Rire

Fan6 : c'est un peu difficile laakin c'est*2 pas grave waan samaynaynaa/ markaa ta labaad nimaan (niman+aan) dhagaysanayay af soomaliga maa aragtay ku hadloo lahaa maa aragtay :: reer jabuuti ha naga daayaan.. waa run oo anaku problèmekaa yar baa na haysta waa iska caadi laakin soomaali dee waan wada nehee laakin dee nimba nin baa guumaysta ma garan (rire)

Nima : Sax fariid

Fan6 : haa wakaa anaku af faransiiska dee wuxuu noo yahay avantage buu noo yahoo waa langue parallèle buu noo yahay maa garan af soomaaligeena

Nima : sax waa c'est la langue des colons waan (nala ??) guumaystay dee

Fan6 : waakaa*2 ta labaadna ha loo fahmo*2 af faransiiska inaa loo barto maa aragtay inaa wax lagu qabsado imika/ imika ingénieur en hydraulique markaa tahay waxaad.. hydrauligoo wax ku qabso laakin af faransiiska uma barano inuu maa aragtay in :: mentalitégeeni iyo culturekeeni iyo waxaa in uu qabsado//

Nima : sax

Fan6 : waxaan u *2 waxaan*2 u baranaa inaan ma aragtay avancégii aduunyada ku.. ka jaan qaadno ma garan//

Nima : Sax

Fan6 : ta labaana waa*3 walaahi aad baan ugu faraxsannahay dee ma garan..

Nima : rire

Fan6 : maa daama ma aragtay haggan appelka iga qabatay igu soo inviteysey// wax alah waxa reer jabuuti ku jira wax af soomaali ku hadloo ku dhan reer jabuuti uu.. maaha aad baan u salaamayaa//

Nima : sax

Fan6 : soomaalida aad baan u jecelahay ma garan//

Nima : Sax

Fan6 : inkastoo dee :: hadana reer jabuuti nahay hadana guudkana aniga soomaaligu iyo ka reer jabuuti dee reer jabuuti baan nahay waa wadaninimo/ frontièreka umbaa maa aragtay bas kala gooye : //

Nima : Sax

Fan6 : af soomaali.. soomaalidoo ku dhan// soomaali baan nahay waan ni jecelnahay/ aad baan kuu salaamayaa adigana ma garan

Nima : marxaba magacaa ?

Fan6 : waa.. waa..

Nima : muxuu haa magacaagu

Fan6 : ani Maxamad X. baa la idhaahdaa Maxamad X. baa la il(dh)aada/ etudiant waxaan ahay xagga faransiiska joogoo ma aragtay master sameeya

Nima : villedkeed joogtaa

Fan6 : ciyaalkii boursier ciyaalkii boursierga- Le Mans baan joogaa Le Mans Tilt Le Mans waad garan baan u ma.. dad badan baa Le Mans ka garan baan u maleeyaa dad badan inamo badan baa joogee.. wakaa// wax.. Le Mans waan wada salaamaya wax ala wixii Le Mans wala jooga / aad baan kuu salaamayaa aad baan kugu boorinaya shaqadaad haysid iyo waxaad samaynaysid waa wax fiican walaashayey//

Nima : ça fait trop plaisir

Fan6 : waan ku salaamayaa dee

Nima : Merci beaucoup (rire)

Fan6 : haa ::: alx..

Nima : ?? walaahi

Fan : yaa (rire)

Nima : Merci beaucoup huuno walaahi ca fait trop plaisir
 Fan6 : haa : haa :: walaahi aad baan ku salaamayaa hadaad dee// wakaa dee anigu waan dhamaystay dee hadaad wax ii waydiinaysid dee waad i waydiin//
 Nima : may waxaan een doonayay hadii aad nacam ee a part ça hadii aad dee wax doonaysid dee la partaageysid avec le peuple djiboutien avec le peuple Somali en gros//
 Fan6 : ha may walaahi hadaan Soomaaliya ka bilaabo Soomaaliya aad baan nabad u rajeynayaa iyo nicmad iyo waxaan u rajeynayaa barwaaqo/
 Nima : Sax
 Fan6 : ilaahay maa aragtay ha ka dul qaado dhibaataada yar iyo waxa haysta// hadeete wayba ka dulqaadmaysaaye i' yar baa u hadhay maa garan/
 Nima : Sax
 Fan6 : reer jabuutina aad baan u wada salaamaya maa aragtay waan salaamayaa xukuumada jabuuti maa aragtay dawladeena maa aragtay aad u fiican walaahi waan salaamaya ciyaalka boursiergaa xaggan wala joogana wixii non boursierna waan salaamayaa wax aliyo wixii reer jabuutiyo ku dhan famiyada waan wada salaamayaa xita faamiyaa dhukan jooga ciyaal ma joogaane//
 Nima : haa inika sax m.. waxaad joogtaa/ magaaladiina xitaa famiyaa jira maa
 Fan6 : ha famiyaa jira// laakin aad waxaan u salaamayaa maa aragtay oon doonayaa i' yar halkan haddaad plaisir ii :: maa aragtay si tu me permet waxaan doonayaa maa aragtay ::
 Nima : ???
 Fan6 : je peux te tutoyer ? hadii aad.. (rire) ?? waxaan doonaya maa aragtay inaan aad u salaamo ambassadeka jabuuti ee xaggan ambasadka Paris oo walaahi bilaahi dadka personnelkeegu yahay dad maa aragtay/ dad fiican oo aad u maa aragtay*2 sympatigoo iyo maa aragtay s(h)ey maa aragtay kula hadlayaan maa aragtay dad fiican ah//
 Nima : Sax
 Fan6 : aad baan u salaamayaa///
 Nima : Sax
 Fan6 : dadka reer jabuuti ee xaggan joogana way ila partageynayaan baan u malayn// walaahi waakaa wax kaloon ku darsanayo ma jirto habeen wacan oo wanaagsan walaashayey waxaad samaynaysid waa wax fiican/
 Nima : (rire)
 Fan6 : je te felicites
 Nima : merci beaucoup*2 huuno
 Fan6 : rien que ça// haye bonne soirée waakaa huuno intaa bay aniga igaga dhantahay
 Nima : marxaba waan ku soo salaamayaa huuno
 Fan6 : haye/ merci*2 beaucoup
 Nima : Alors iyaan la hadalnaa// alors euh./// on va inviter kelly !!! hadaad doonaysiin inaan nila soo hadlo comments ii dhiga maa aragtaanay eenee i soo inviteya igu dhaha amba i soo wac igu dhaha/ lika saara vidiooga een share gareeya/ partager la vidéo pour que :: dadku ay u badataan/ spectateurradu bataan/ donc voilà vilou/ donc ein :: Najmaan la hadlaynaa/
 Najmo/// Najmoy tilifonka qabo.